



**HAL**  
open science

## Les catéchismes politiques français (1789-1914)

Jean-Charles Buttier

► **To cite this version:**

Jean-Charles Buttier. Les catéchismes politiques français (1789-1914). Sciences de l'Homme et Société. Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 2013. Français. NNT : . tel-04009244

**HAL Id: tel-04009244**

**<https://hal.science/tel-04009244v1>**

Submitted on 1 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

UNIVERSITE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE  
ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE (ED 113)

Doctorat  
Discipline : histoire

**Jean-Charles BUTTIER**

# **LES CATECHISMES POLITIQUES FRANÇAIS (1789-1914)**

**Sous la direction de M. le professeur émérite Jean-Clément MARTIN**

**Tome 1**

**Date de soutenance : le 9 mars 2013**

**Membres du jury :**

Mme Sylvie APRILE. Professeur. Université de Lille III.

M. Yves DELOYE. Professeur. Université de Bordeaux.

Mme Michèle RIOT-SARCEY. Professeur émérite. Université Paris VIII – Vincennes  
Saint-Denis.

M. Pierre SERNA. Professeur. Université Paris I – Panthéon Sorbonne.



## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>PREMIERE PARTIE : UN GENRE TRES DIVERSIFIE A L'HISTOIRE HEURTEE</b>	<b>21</b>
<b>A. LA NAISSANCE DU CATECHISME POLITIQUE PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE</b>	<b>23</b>
1) LE TRANSFERT PEDAGOGIQUE DU CATECHISME CHRETIEN VERS LE CATECHISME POLITIQUE	25
<i>a) La progressive laïcisation du catéchisme sous l'influence des philosophes des Lumières</i>	25
<i>b) De la laïcisation à la politisation du catéchisme à partir de la Révolution française</i>	32
2) LA DIVERSITE DES CATECHISMES PUBLIES PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE	38
<i>a) La convocation des Etats généraux a encouragé la rédaction de catéchismes politiques</i>	38
<i>b) Catéchismes et vulgarisation des textes fondamentaux en 1791</i>	42
<i>c) Un tassement de la production en 1792-1793</i>	48
<i>d) Du temps de l'écriture (1794 – an II) à celui de la diffusion (à partir de 1796 – an IV)</i>	52
<b>B. UNE EDITION DES CATECHISMES POLITIQUES LIEE A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE</b>	<b>61</b>
1) LA MEMOIRE DES CATECHISMES POLITIQUES REVOLUTIONNAIRES EST CONSERVEE PENDANT L'EMPIRE ET LA RESTAURATION	64
<i>a) Effacement du catéchisme politique sous le Premier Empire</i>	64
<i>b) Une diversification idéologique accompagnée d'une transmission des textes républicains (1815-1847)</i>	67
<i>c) 1848 : le catéchisme politique entre redécouvertes et nouveautés</i>	79
2) LE CATECHISME POLITIQUE ET L'ENRACINEMENT DE LA TROISIEME REPUBLIQUE	86
<i>a) L'effacement du catéchisme politique sous le Second Empire</i>	86
<i>b) Catéchismes politiques et défense de la République dans les années 1870</i>	89
<i>c) Le développement des catéchismes liés à la Libre Pensée</i>	95
<i>d) Le développement des catéchismes socialistes</i>	100
<b>C. POURQUOI PRODUIRE UN CATECHISME POLITIQUE ?</b>	<b>115</b>
1) LES AUTEURS PARTAGENT LA MEME CONCEPTION DU CATECHISME POLITIQUE	117
<i>a) Portrait de groupe des auteurs</i>	117
<i>b) Pourquoi écrire un catéchisme ?</i>	129
<i>c) Une littérature politique élémentaire servant de support de mémorisation</i>	134
2) UNE EDITION DE CIRCONSTANCE	142
<i>a) Des éditeurs qui ne sont pas spécialisés dans le catéchisme politique</i>	142
<i>b) L'influence primordiale des réseaux locaux de diffusion</i>	152

<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSER LE CONTENU DES CATECHISMES POLITIQUES</b>	<b>163</b>
<b>A. AFFINER LA TYPOLOGIE DES CATECHISMES POLITIQUES</b>	<b>165</b>
1) TYPOLOGIE DES OPINIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES	169
<i>a) Les catéchismes progressistes dominant la production</i>	169
<i>b) La place de la religion dans les catéchismes politiques</i>	179
2) LA DIVERSITE DES USAGES DU CATECHISME POLITIQUE AU XIX <sup>EME</sup> SIECLE	206
<i>a) Le catéchisme politique scolaire : une spécificité de la Révolution française ?</i>	206
<i>b) Un outil au service de l'électeur : le catéchisme politique électoral</i>	224
<b>B. LES APPORTS D'UNE ANALYSE LEXICOMETRIQUE</b>	<b>241</b>
1) LES CONDITIONS TECHNIQUES DE L'ANALYSE LEXICOMETRIQUE	243
<i>a) Données disponibles et choix méthodologiques</i>	243
<i>b) Les logiciels de lexicométrie utilisés</i>	254
2) LES THEMES MAJEURS ABORDES PAR LES AUTEURS DE CATECHISMES POLITIQUES	258
<i>a) Morale et / ou politique ?</i>	258
<i>b) Les contours fluctuants de la citoyenneté politique</i>	262
<i>c) Catéchismes et révolution</i>	271
<b>C. LA CONSTITUTION PROGRESSIVE D'UN GENRE DE LA LITTERATURE POLITIQUE</b>	<b>281</b>
1) LES CATECHISMES POLITIQUES FORMENT UNE MEMOIRE	283
<i>a) La transmission des textes</i>	283
<i>b) La Société des droits de l'Homme et l'édition militante de catéchismes républicains dans les années 1830</i>	292
2) LES RELATIONS INTERNES AU GENRE	296
<i>a) Le jeu des références</i>	296
<i>b) Comparer la forme et le contenu des catéchismes politiques</i>	305

<b>TROISIEME PARTIE : UN GENRE LITTERAIRE ENRACINE</b>	<b>315</b>
<b>A. LES TRACES D'UNE RECEPTION EN PROFONDEUR</b>	<b>317</b>
1) LES INDICES MATERIELS DU SUCCES	321
a) <i>Rééditions et tirages</i>	321
b) <i>Conditions de conservation de ces sources</i>	342
c) <i>L'exemple du fonds de catéchismes politiques de la Bibliothèque nationale de France</i>	359
2) DE QUELLE PERCEPTION DES CATECHISMES POLITIQUES SOMMES NOUS LES HERITIERS ?	372
a) <i>Le témoignage des dictionnaires</i>	373
b) <i>Le catéchisme politique devient un objet d'histoire pendant la Troisième République</i>	376
c) <i>Le catéchisme politique : un genre mineur ?</i>	384
<b>B. DES CATECHISMES POLITIQUES QUI SE DISTINGUENT</b>	<b>403</b>
1) DES CATECHISMES DEVENUS DES CLASSIQUES DE LA PHILOSOPHIE ET DE LA POLITIQUE	403
a) <i>Deux héritiers des catéchismes philosophiques : La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français de Volney et le Catéchisme universel de Saint-Lambert</i>	406
b) <i>Le Catéchisme des industriels de Saint-Simon et le Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la morale universelle de Comte</i>	421
c) <i>Le Manuel du Républicain de Renouvier</i>	433
2) DES SUCCES SUR LA LONGUE DUREE : LES CATECHISMES DE MOREL DE VINDE ET DE POISSON DE LA CHABEAUSSIERE	444
a) <i>La Morale de l'enfance ou quatrains moraux de Morel de Vindé</i>	447
b) <i>La longévité exceptionnelle du Catéchisme républicain, philosophique et moral de Poisson de La Chabeaussière</i>	451
<b>CONCLUSION</b>	<b>467</b>



# **INTRODUCTION**



## Présentation des sources

Les révolutionnaires de 1789, 1794-an II ou 1848 étaient convaincus de la toute-puissance du livre et de l'utilité de celui-ci pour régénérer la société. Au cœur de la foisonnante littérature politique écrite dans le contexte de la réunion des Etats généraux se distingue une catégorie d'ouvrages ayant la particularité de s'appeler « catéchisme » et d'être composés sous la forme d'une succession de questions et de réponses. Ces livres sont les héritiers d'une progressive laïcisation du catéchisme qui s'opère dans les années 1770 avec par exemple la publication du *Catéchisme du citoyen*<sup>1</sup> de Joseph Saige en 1775. Le 30 juin 1775, le Parlement de Paris condamna l'ouvrage à être lacéré et brûlé.

L'utilisation d'une pédagogie héritée du christianisme pour former de futurs citoyens montre que le catéchisme glisse du religieux vers le politique puisqu'il n'est plus le support de l'enseignement du dogme chrétien mais celui d'une éducation morale, civique et plus généralement politique. Nous avons alors choisi de désigner ces ouvrages en utilisant l'expression « catéchismes politiques. »

Le glissement de ces ouvrages de la sphère religieuse à la sphère politique a été accompagné d'un élargissement du public visé par les auteurs. En nous intéressant à tous les ouvrages comportant le terme catéchisme (ou cathéchisme) dans leur titre ou bien à ceux qui sont composés sous la forme d'une succession de questions et de réponses, nous avons constaté que ces livres étaient très nombreux et surtout très divers.

Pour tenir compte de cette diversité, nous avons adopté la définition de cet objet historique : un manuel élémentaire vulgarisant une doctrine politique et adoptant généralement la forme d'une succession de questions et de réponses. Certains ouvrages s'appelant catéchismes n'étaient pas construits de la sorte. D'autre part des titres de livres composés ainsi ne comportent pas le mot catéchisme dans leur titre. Il s'est présenté quelques cas isolés où l'auteur définit lui-même son texte comme un catéchisme alors que celui-ci n'en a ni le titre, ni l'organisation textuelle. L'indication de l'usage prescrit justifie une intégration dans notre corpus. Enfin, des textes

---

<sup>1</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1775, In-12.

présentant de grandes similitudes de forme et d'usage avec les catéchismes publiés dans le même contexte ont été intégrés.

Face à cette diversité, la première étape a été le repérage de ces catéchismes puisque cette littérature politique n'avait jamais été envisagée dans sa globalité. Face à ces sources imprimées, les bibliothécaires en charge de leur conservation, suivis des historiens qui ont travaillé sur ces sources, n'ont pas envisagé le catéchisme politique comme un genre homogène de la littérature de vulgarisation politique. Cela explique d'ailleurs pourquoi l'historiographie forme une vision fragmentée et souvent péjorative d'un genre perçu comme mineur. Il existe des répertoires élaborés dans le contexte du Bicentenaire de la Révolution française par Hans Christian Harten<sup>1</sup> ou Michel Manson.<sup>2</sup> Ces outils bibliographiques indispensables ne référençaient toutefois que les catéchismes à utilisation scolaire. Dans le même contexte historiographique, Jean Hébrard a consacré un article aux catéchismes de l'époque révolutionnaire en élaborant un répertoire qui n'est plus uniquement constitué de textes à utilisation scolaire mais de tous ceux publiés entre 1789 et 1799 : le « Répertoire bibliographique des catéchismes révolutionnaires. »<sup>3</sup> Nous avons croisé ces répertoires afin de repérer un premier ensemble de catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire. Puisqu'il s'agit de sources imprimées, nous avons recherché dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France des ouvrages comportant le terme « catéchisme » dans leur titre (ou « cathéchisme »), ou bien qui étaient composés sous la forme d'une succession de questions et de réponses. La recherche était facilitée par le fait qu'à l'époque révolutionnaire, les auteurs utilisent souvent de véritables titres-sommaires très détaillés qui donnent des indices sur la forme rhétorique choisie.

Nous avons exclu de cette recherche les catéchismes diocésains qui ont pour objectif d'expliquer le dogme chrétien et ne partagent pas le projet d'éducation politique ici étudié. Cela ne signifie pas que la dimension religieuse soit absente de ces catéchismes. Il en existe par exemple écrits dans le contexte des conflits liés à la Constitution civile du clergé. Le clergé français se déchire alors entre les prêtres « jureurs » qui acceptent de prêter serment à ce texte fondamental et les prêtres

---

<sup>1</sup> Harten (Hans Christian), *Les écrits pédagogiques sous la Révolution*, Paris, INRP, 1989, 148 p.

<sup>2</sup> Manson (Michel), *Les livres pour l'enfance et la jeunesse sous la Révolution*, Paris, INRP, 1989, 272 p.

<sup>3</sup> Hébrard (Jean), « Les Catéchismes de la première Révolution », in *Colporter la Révolution*, Montreuil, 1989, Ville de Montreuil-Bibliothèque Robert Desnos, pp 74-81

« réfractaires » qui s’y refusent. Le conflit est politique puisqu’il s’agit de définir la place de l’Eglise dans la nouvelle organisation politique issue de 1789 et des catéchismes sont alors écrits pour diffuser les arguments des deux camps. Ces textes appartiennent à un ensemble de catéchismes que l’on pourrait qualifier de « constitutionnels » car ils visent à expliciter les nouveaux textes fondamentaux écrits pendant la Révolution tout en faisant appel à une argumentation religieuse pour justifier la position de chacun. Il existe d’autres points de rencontre entre une argumentation politique et une argumentation religieuse comme par exemple en 1848 lorsque les républicains invoquent l’Evangile comme source d’inspiration de la triade républicaine. Dans certains cas, la question des rapports entre le religieux et le politique devient centrale, en particulier dans les nombreux catéchismes libres penseurs.

Dans un mouvement symétrique, s’est produite une politisation de la catéchèse avec la politique de diffusion par Napoléon d’un *Catéchisme à l’usage des églises de l’empire français* paru en 1806. Le projet n’est pas de vulgariser une doctrine mais d’asseoir la fidélité à l’empereur sur des commandements insérés dans le contenu dogmatique du catéchisme. Cela débouche sur la rédaction de la leçon VII qui contient la question suivante : « D. Quels sont les devoirs des chrétiens à l’égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ? »<sup>1</sup> Il s’est produit une tentative proche de politisation de la catéchèse à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque certains catéchismes diocésains intègrent des commandements électoraux.<sup>2</sup> Nous n’avons pas intégré ces ouvrages dans notre corpus de sources car ils ne sont pas écrits dans le même but.

Une fois ces réserves posées, les recherches bibliographiques ont permis d’ étoffer le corpus des catéchismes de l’époque révolutionnaire. Essayant de faire la généalogie de ces catéchismes, nous n’avons trouvé que quelques rares textes antérieurs à 1789 répondant à notre définition. Nous avons toutefois insisté sur l’existence d’un *Catéchisme du citoyen*, écrit par Joseph Saige<sup>3</sup> et paru en 1775 : on peut être citoyen

---

<sup>1</sup> *Catéchisme à l’usage de toutes les églises de l’empire français*, Paris, Veuve Nyon, 1806, 168 p.

<sup>2</sup> Déloye (Yves), *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2006, 407 p.

<sup>3</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1775, In-12.

avant 1789 puisque l'ouvrage est réédité en 1787.<sup>1</sup> A ces deux éditions pré-révolutionnaires s'ajoute un *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'homme et du citoyen*, qui est paru en 1783<sup>2</sup> et réédité en 1785.<sup>3</sup> Nous intégrons aussi à nos sources le *Catéchisme social, ou instructions élémentaires sur la morale sociale* écrit en 1784 par Isnard.<sup>4</sup> Le peu de livres correspond à notre définition de l'objet historique montrent cependant que c'est l'évènement révolutionnaire qui a été le déclencheur véritable de l'écriture des catéchismes politiques.

Certains catéchismes parus pendant la Révolution continuèrent d'être réédités dans les années 1830, sous la Seconde et parfois même sous la Troisième République. Il est alors fondamental de retracer la vie éditoriale de ces catéchismes en élargissant les bornes chronologiques de notre travail. Non seulement des catéchismes sont réédités tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais de nouveaux catéchismes sont publiés. A des périodes de disparition quasi-totale de ce type d'ouvrages, par exemple sous le Premier Empire succèdent des périodes d'édition de catéchismes politiques, comme en 1832-1833 ou en 1848. Après un effacement du catéchisme politique sous le Second Empire, de nouveaux titres paraissent dans les années 1870 mais la production décline rapidement à partir des années 1890. Nous avons étendu notre recherche jusque dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle car de nouveaux catéchismes paraissent encore. La Première Guerre mondiale marque une rupture avec la quasi disparition des catéchismes politiques. Alors que le marxisme réinterprété par Jules Guesde avait été vulgarisé sous la forme de catéchismes socialistes, la fondation du parti communiste français n'a entraîné la publication que d'un seul *Petit catéchisme bolchevik*<sup>5</sup> en 1919 pour défendre l'adhésion à la III<sup>ème</sup> Internationale. Les auteurs qui veulent faire œuvre de vulgarisation politique n'utilisent plus le terme « catéchisme » dans leur titre et la forme question / réponse est délaissée. Cette littérature politique s'inscrit donc dans le « long » XIX<sup>ème</sup> siècle qui s'étend de 1789 à 1914.

---

<sup>1</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1787, 301 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du citoyen*, Paris, Lambert, 1783.

<sup>3</sup> *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du citoyen, de quelque religion et de quelque nation qu'il soit*, Paris, Lambert, 1785, 132 p.

<sup>4</sup> Isnard (A.N.), *Catéchisme social, ou Instructions élémentaires sur la morale sociale, à l'usage de la jeunesse*, Paris, Guillot, 1784, 341 p.

<sup>5</sup> Reynaud (René), *Petit catéchisme bolchevik*, Paris, l'Emancipatrice, 1919, 28 p.

Une fois l'objet historique défini et les bornes chronologiques de l'étude posées, le travail de repérage de nos sources a pu être mené à bien. La consultation de divers catalogues dont les principaux sont le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France et le Catalogue collectif de France qui permet de consulter les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales (Base Patrimoine) ainsi que les fonds des bibliothèques universitaires (SUDOC). Cette recherche a été ponctuellement complétée par d'autres outils bibliographiques ou bien par des catalogues internationaux. Précisons d'ailleurs que nous n'avons retenu dans notre corpus de sources que des catéchismes français, à l'exception de rééditions étrangères de catéchismes parus initialement en France. Ce choix de centrer notre étude sur la France s'explique par la nécessité de contextualiser le plus finement possible chaque catéchisme politique pour correctement l'historiciser. Un tel travail ne peut être fait en multipliant les contextes nationaux sur une période aussi longue. Des points de comparaison existent car le catéchisme politique n'est pas une spécificité hexagonale<sup>1</sup> et la production française a fortement influencé l'écriture de catéchismes politiques dans d'autres pays, mais une telle approche comparatiste était hors de la portée de notre travail.

Le corpus de catéchismes politiques ainsi constitué s'élève à 815 livres ce qui représente un total de 392 titres différents accompagnés de leurs rééditions parfois très nombreuses. L'objectif visé n'est pas l'exhaustivité, par définition impossible à atteindre puisque nous travaillons à partir de livres dont l'existence dépend des aléas de la conservation. La constitution d'un corpus de sources aussi important et diversifié vise à refléter le plus fidèlement possible la variété de ces livres politiques.

### **Problématique**

Ces catéchismes doivent être considérés comme des indices, des traces d'un projet de vulgarisation politique puisqu'ils étaient destinés à un public d'enfants ou bien d'adultes devant être éduqués politiquement (paysans, ouvriers, femmes, etc.). Cette recherche ne vise pas à une quelconque modélisation ou une conceptualisation du catéchisme politique mais à une description fine d'un ensemble de livres qui partagent des caractéristiques proches. Postulons qu'un auteur (ou un éditeur) répond par

---

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet le premier numéro de *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, intitulé *Les catéchismes républicains* [en ligne]. URL : <http://lrf.revues.org/107>

l'écriture de son ouvrage à l'attente du public (ou plus précisément à ce qu'il pense être l'attente du groupe de lecteurs qu'il conçoit comme le public potentiel). Le choix d'intituler son livre « catéchisme » et de le composer sous la forme d'une suite de questions et de réponses fait alors sens.

Notre hypothèse centrale est que cette rhétorique sous-tend une pédagogie qui a été considérée comme adaptée au(x) public(s) visé(s), ceci depuis la Révolution française, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Etudier ces ouvrages de vulgarisation sur une aussi longue durée nous permet d'en comprendre le contenu mais aussi la perception que les auteurs avaient des lecteurs supposés. L'objectif visé est de replacer chaque titre dans l'histoire globale du genre.

L'analyse est rendue complexe par la grande diversité idéologique mais aussi par les multiples usages de ces sources. Le catéchisme politique est une œuvre de circonstance qui est liée à un contexte bien déterminé qu'il faut restituer afin d'en appréhender sa portée. Chaque catéchisme est un cas particulier issu de la rencontre entre la volonté de l'auteur et / ou de l'éditeur, de la demande réelle (ou supposée) du lectorat et surtout du contexte politique et éditorial du moment.

Malgré tout, ces cas particuliers font sens lorsqu'ils sont replacés dans un ensemble homogène de livres qui partagent les mêmes buts et les mêmes moyens pour y parvenir. La question centrale devient alors celle du passage du pluriel « catéchismes politiques » au singulier « catéchisme politique. » Une telle étude globale de ces ouvrages répond au projet de Hans Robert Jauss de faire une histoire du « modèle question / réponse » tel qu'il le définit dans *Pour une herméneutique littéraire*. Il s'est évidemment intéressé au catéchisme qu'il qualifie de « question didactique. »<sup>1</sup> Expliquant la reprise par les philosophes des Lumières du catéchisme, Jauss insiste sur l'intérêt d'étudier le catéchisme :

« Il serait certainement d'un grand intérêt d'interpréter historiquement la victoire des Lumières comme un ample processus de changement de valeur du système question / réponse. Mais il nous manque une histoire du catéchisme qui examinerait le modèle catéchistique non seulement sous l'angle de l'histoire des dogmes et de la pédagogie de la religion, mais également dans sa fonction sociale, et nous montrerait comment le

---

<sup>1</sup> Jauss (Hans Robert), *Pour une herméneutique littéraire* (Paris, Gallimard, 1988 [1982]) p. 73.

paradigme religieux de l'explication du monde a été relayé par la littérature, par les ouvrages de politique, de morale, d'histoire et de la philosophie. »<sup>1</sup>

L'auteur mentionne ensuite, en guise d'indications, les « catéchismes civiques » parus pendant la Révolution française. Notre étude, limitée à une catégorie d'ouvrages qui ont emprunté la pédagogie catéchistique pour vulgariser une doctrine politique, s'inscrit dans ce souhait de faire l'histoire de la fonction politique du catéchisme. Le catéchisme était considéré par les auteurs ou les éditeurs comme une méthode visant à adapter le contenu politique au public visé qui était dans le même temps préparé à recevoir cet enseignement par la forme même de l'ouvrage. Voici pourquoi nous avons choisi de parler de « pédagogie politique » pour désigner les catéchismes que nous étudions.

Nous avons fait le choix d'étudier ces livres de la Révolution française à la Première Guerre mondiale pour appréhender les phénomènes de mémoire des textes qui voyagent dans le temps, portés par des supports qui en font varier la réception. En contrepartie de cette analyse interne au corpus qui privilégie l'étude du contenu comme de l'objet livre, nous n'avons pas fait de travail systématique de comparaison avec d'autres sources contemporaines. Les catéchismes politiques s'insèrent dans un ensemble de vecteurs de politisation qui leur sont contemporains. Le choix d'une analyse interne au corpus cherche à identifier les différents discours politiques mais aussi les variations thématiques à l'intérieur de chacun de ces discours. L'étude du vocabulaire et de ses variations doit mettre en lumière les thèmes principaux ainsi que l'évolution du discours de vulgarisation politique. Considérer les catéchismes politiques comme un corpus fermé est la condition pour voir comment une même pédagogie politique a pu évoluer tout en étant traversée de constantes thématiques et rhétoriques.

Il existe plusieurs méthodes possibles permettant l'analyse du contenu d'un corpus de textes politiques : l'approche synchronique privilégie l'étude de quelques thématiques en croisant les sources et les supports produits dans le même contexte historique alors que l'approche diachronique consiste à faire la généalogie d'une idée, d'un thème, d'une notion. Cette dernière ne permet toutefois pas de multiplier les sources, surtout lorsque l'on travaille sur une aussi longue période que le « long »

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 79.

XIX<sup>ème</sup> siècle. L'intérêt de cette approche est d'appréhender les catéchismes politiques comme un genre, terrain d'observation privilégié des évolutions thématiques sur la longue durée.

### **Présentation de la méthode adoptée et du plan du mémoire**

Pour appréhender les catéchismes politiques dans leur globalité, l'extraordinaire diversité de ces ouvrages nécessite dans un premier temps de repérer le contexte historique de chacun. Voici pourquoi nous avons conçu une base de données permettant de collecter et de croiser tous les indices nécessaires à la contextualisation de chacun de ces livres (données bibliographiques, biographie de l'auteur, informations éditoriales, données sur la réception, etc.). Nous chercherons à connaître précisément par qui, pourquoi, et comment ont été écrits ces textes, dans quel but et avec quelle efficacité ? Il s'agira de retrouver le processus historique à l'œuvre dans l'élaboration et dans la diffusion de ce discours politique afin de l'historiciser. Ces discours politiques s'incarnent dans des livres dont la matérialité doit être prise en compte pour en estimer la réception qui varie en fonction de l'incarnation du texte (brochure, placard, etc.).

La première partie de ce mémoire aura pour objectif de présenter les 392 titres de catéchismes politiques qui forment notre corpus de sources. L'analyse du contexte historique est extrêmement importante puisque le rythme de production de cette littérature politique est étroitement liée à l'histoire politique de la France de ce long XIX<sup>ème</sup> siècle. Après avoir décrit les catéchismes publiés pendant la Révolution française, nous étudierons la chronologie du catéchisme politique jusqu'en 1914. Cette approche par contextes successifs permettra d'identifier les événements qui ont eu un effet stimulateur sur l'écriture de catéchismes politiques (réunion des Etats généraux, Concours de l'an II et diffusion de manuels scolaires officiels, instauration du suffrage universel masculin en 1848, établissement de la Troisième République dans les années 1870, etc.).

Ces œuvres de circonstances sont le fait d'individus qui ont fait le choix d'écrire ou d'éditer un catéchisme politique, ceci dans un contexte historique précis. En restituant le rôle de ces acteurs (auteurs comme éditeurs), nous verrons comment, dans

des contextes très diversifiés, le projet de vulgarisation politique populaire a été très largement partagé.

Une fois la chronologie des catéchismes politiques présentée et les intentions des acteurs qui les ont produits explicitées, nous passerons dans une seconde partie à l'analyse du contenu. Alors que l'approche était synchronique dans la première partie afin de restituer le contexte de production à l'intérieur duquel s'insère chaque catéchisme, nous opterons ensuite pour une étude diachronique. Il s'agira d'affiner la typologie des catéchismes politiques en identifiant les opinions politiques qui se dégagent, ceci de la Révolution française à la Première Guerre mondiale. Ce travail est rendu nécessaire par la recherche des phénomènes d'infléchissement des thèmes et de transmission du vocabulaire, d'une République à l'autre par exemple.

L'analyse diachronique du contenu des livres sera ensuite complétée par une analyse de l'usage prescrit des catéchismes politiques qui a considérablement varié tout au long du siècle (manuel scolaire, brochure électorale, explication de la constitution, etc.). Les chronologies s'emboîtent puisqu'il faut tenir compte des contextes de production, de l'évolution du contenu idéologique ainsi que de l'utilisation de l'objet-livre. L'analyse de contenu est rendue possible par la contextualisation des ouvrages en fonction de ces différentes chronologies.

Compte-tenu de l'ampleur et de la diversité du corpus de sources, nous avons utilisé des logiciels de lexicométrie. Cela permet d'adosser l'interprétation des textes à une analyse de statistique textuelle qui fait ressortir les termes les plus employés et permet de savoir quels mots s'attirent le plus les uns des autres. Nous analyserons en particulier le rapport entre morale et politique, la définition des contours de la citoyenneté et enfin la place de la révolution.

Nous étudierons ensuite les phénomènes de transmission mémorielle puisque les catéchismes de la Révolution constituent progressivement une mémoire transmise par des auteurs et éditeurs républicains des années 1830. Des auteurs de la Seconde République ont ensuite redécouvert ces textes et ont écrit leurs propres catéchismes qui sont à leur tour réédités sous la Troisième République. Il est fondamental de repérer qui sont les passeurs de cette mémoire, que ce soit des individus, des éditeurs ou bien des groupes politiques.

L'analyse interne de nos sources portera enfin sur les relations intertextuelles qui se nouent entre certains catéchismes (référence, citation, plagiat, etc.) qui contribuent à donner de la cohérence à notre corpus de sources. Certains titres influencent les ouvrages qui leur sont contemporains.

Notre troisième partie sera consacrée à l'évaluation de la réception du catéchisme politique car l'on constate un progressif enracinement du genre. Nous ne nous fonderons plus uniquement sur une étude du contenu des livres mais aussi sur une analyse des traces et indices qui nous sont parvenus. Nous ne disposons pas des tirages des catéchismes politiques et il n'existe que peu de témoignages sur la lecture de ces ouvrages. Les rééditions nous renseignent cependant sur la diffusion. Il existe trois types de rééditions : les réécritures, les simples retirages du texte à l'identique et tous les plagiats, détournements, contrefaçons qui sont souvent sans nom d'auteur. Ces trois familles de rééditions ne s'excluent d'ailleurs pas. Afin de comprendre comment des textes ont pu être transmis sur une aussi longue durée, il est nécessaire de reconstituer leur parcours, c'est-à-dire le rythme des rééditions. Que ce soit sur des courtes ou bien des longues durées, il est indéniable que certains de nos catéchismes politiques ont connu une très forte diffusion d'après les rééditions retrouvées et les tirages qui en découlent.

Les conditions de conservation et de catalogage forment une autre catégorie d'indices pour évaluer l'enracinement de ce genre de la littérature politique. Par l'étude de la mise en forme de ces sources, nous aurons ainsi des clés d'interprétation pour comprendre comment les historiens qui ont travaillé sur le catéchisme politique l'ont appréhendé dans leurs travaux.

Nous compléterons ainsi l'analyse des indices matériels du succès de certains catéchismes par un travail d'historiographie. Ces sources imprimées n'ont pas été étudiées selon une globale qui permet de les saisir dans toute leur diversité et leur complexité. Cela tient à la perception de l'objet historique qui est l'héritière de la mise en ordre des sources ainsi que du discours savant sur celles-ci qui est largement péjoratif. Nous le verrons par l'étude des dictionnaires et encyclopédies qui indiquent la perception de l'objet au fur et à mesure de l'histoire de la réalisation de ces outils. Faire l'histoire du regard historique porté sur les catéchismes politiques vise à reconstituer

comment a été progressivement construit l'objet historique. Nous sommes les héritiers d'une historiographie de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle qui s'est intéressée aux catéchismes publiés pendant la Révolution française en les considérant comme un genre mineur. Ces travaux se caractérisent par une acception péjorative du catéchisme politique qui vient de la difficulté à dissocier l'élémentaire du vulgaire.

Certains catéchismes politiques sont toutefois devenus des classiques de la philosophie ou de la politique. Nous nous interrogerons sur la construction progressive de la renommée des catéchismes de Saint-Lambert, de Volney, de Saint-Simon, de Renouvier ou de Comte. Ces ouvrages sont des catéchismes comme l'indique leur titre mais leur rapport au genre est complexe. Par leur exemplarité, ces livres éclairent en négatif la perception péjorative du genre catéchistique.

Ainsi, certains catéchismes qui ont connu une bien plus grande diffusion que ces classiques n'ont pourtant pas bénéficié de la même vision positive. Cela tient évidemment à la renommée des travaux des philosophes que nous venons de citer. Il sera cependant nécessaire d'explicitier les raisons de la forte diffusion de ces deux catéchismes révolutionnaires (celui de Morel de Vindé et celui de Poisson de La Chabeaussière) qui furent réédités jusque sous la Troisième République. Etudier leur exceptionnelle longévité est l'occasion de comprendre la malléabilité du genre auquel ils appartiennent et d'évaluer son enracinement.

La multiplication des approches et des méthodes d'analyse a pour but d'aboutir à la description la plus fine possible de nos sources afin d'en comprendre la portée. L'étude sera parfois quantitative avec une approche sérielle des catéchismes politiques, complétée ensuite par des études de cas. L'analyse plus pointue de certains textes permettra d'explicitier les différents moments de la vie éditoriale des catéchismes politiques. Nous tenterons ainsi d'expliquer pourquoi le long XIX<sup>ème</sup> siècle fut le siècle du catéchisme politique en France.



**PREMIERE PARTIE :**

**UN GENRE TRES DIVERSIFIE A L'HISTOIRE**

**HEURTEE**



## **A. LA NAISSANCE DU CATECHISME POLITIQUE PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE**

### **Introduction**

Le catéchisme est une pédagogie traditionnelle empruntée à la religion chrétienne. Elle a connu de multiples évolutions depuis sa généralisation au XVI<sup>ème</sup> siècle. La rhétorique catéchistique a connu une double mutation pendant le siècle des Lumières. Le catéchisme devient un ouvrage élémentaire de vulgarisation d'un savoir scientifique, qu'il soit médical ou agronomique. Les philosophes des Lumières ont pour objectif de le vider de son contenu religieux car le catéchisme catholique est alors le manuel élémentaire de base de l'enseignement dans les petites écoles. Dans le prolongement de ce double mouvement de vulgarisation et de laïcisation, la période révolutionnaire marque un pic dans l'histoire de la production du catéchisme politique.

Pourquoi le catéchisme politique fut-il considéré par les auteurs révolutionnaires comme un outil efficace de vulgarisation politique ?

La Révolution française est la principale période de production de catéchismes politiques de tout le long XIX<sup>ème</sup> siècle. Entre 1789 et 1799-an VII, 151 catéchismes différents sont composés, ce qui correspond à 39 % des 391 titres du corpus complet. En y ajoutant les rééditions, le total se monte à 355 catéchismes révolutionnaires, soit 43 % des catéchismes politiques identifiés, ceci concentré sur une période correspondant à 8 % seulement de la tranche chronologique considérée (1789-1914).

### **Illustration I.A.1 : Répartition chronologique des catéchismes politiques**

### **Illustration I.A.2 : Répartition chronologique des titres nouveaux**

L'analyse de la répartition chronologique du corpus fait cependant ressortir une très grande irrégularité de la chronologie révolutionnaire. La parution des catéchismes politiques n'est pas régulière et est principalement concentrée sur trois années : 1791, 1794-an II avec 90 catéchismes politiques parus cette année-là et enfin l'année 1798-an VI.

Entre 1788 et 1791 inclus, 56 catéchismes politiques nouveaux sont composés représentant un total de 102 ouvrages édités. 37 % des nouveautés révolutionnaires datent de cette période, preuve du grand dynamisme des premières années de la Révolution. 14 titres nouveaux sont composés pour 19 catéchismes édités au total en 1789, 17 titres pour 29 catéchismes en 1790 et 23 titres pour 47 catéchismes en 1791. A titre de comparaison, nous ne trouvons plus que 13 titres pour 23 catéchismes en 1792 et enfin 10 titres pour 15 catéchismes politiques parus en 1793.

La floraison des premières années de la Révolution s'explique par trois facteurs. La convocation des Etats généraux a stimulé une production de catéchismes politiques (1788-1789) et provoque même la réédition de textes de la fin de l'Ancien Régime avec la redécouverte du catéchisme de Saige. La diffusion des textes fondamentaux explique ensuite la fréquence des catéchismes de la Constitution et de la Déclaration des Droits de l'Homme. Le pic atteint en 1791 a pour origine principale la convergence de la publication des catéchismes qui expliquent les textes fondamentaux (14 ouvrages) et de catéchismes liés à la Constitution civile du clergé (25 catéchismes, dont 21 réfractaires). Nous verrons qu'après un tassement de la production en 1792-1793, 1794 – an II est de nouveau marqué par l'écriture de catéchismes politiques. Ces ouvrages sont dans leur majorité destinés à servir de manuels scolaires dans les écoles de la République mais les usages sont multiples alors que la pédagogie déborde largement le cadre scolaire. Jean-Luc Chappey rappelle dans son bilan sur les écoles de la Révolution le lien étroit entre pédagogie et politique, l'historien y voyant une véritable « mission de pédagogie politique. »<sup>1</sup> Les catéchismes politiques, à côté de tous les autres supports de cette pédagogie politique (théâtre, presse, fêtes, etc.) ont été mobilisés pour cette mission d'éducation politique révolutionnaire.

---

<sup>1</sup> Chappey (Jean-Luc), « Les écoles de la Révolution : pour en finir avec la thèse de la table rase », in Biard (Michel)(dir.), *La Révolution française. Une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2009, p. 335.

## 1) Le transfert pédagogique du catéchisme chrétien vers le catéchisme politique

### a) La progressive laïcisation du catéchisme sous l'influence des philosophes des Lumières

En France, comme dans de nombreux autres pays européens, les Réformes protestante et catholique ont provoqué une intense activité didactique et pastorale perceptible dans l'importance accordée au catéchisme qui se constitue en genre littéraire clairement identifiable dès le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Les évêques accordent alors une extrême attention au contrôle de ces ouvrages<sup>2</sup>. Pour, Jacques Audinet, le modèle « catéchisme » fut le seul enseignement reçu par la majeure partie de la population pendant cette période.<sup>3</sup> Entendu comme un cours, mais aussi comme le support pédagogique de ce dernier, le catéchisme est alors le seul enseignement reçu par la majeure partie de la population à l'époque moderne. Dès l'origine apparaît un glissement de la sphère religieuse à la sphère scolaire qui étaient alors étroitement imbriquées. Le catéchisme imprimé servit de base à l'enseignement primaire dans la chrétienté comme le montre Alain Choppin dans un article synthétique sur l'histoire du manuel scolaire :

« C'est initialement sur des textes dont le contenu ressortit à la religion que se sont effectués les premiers apprentissages, dans la chrétienté notamment : les premiers livres de lecture européens sont les psautiers, les livres d'heures ou encore les catéchismes, dont l'organisation par demandes et par réponses survivra longtemps au message religieux originel. Et même quand les pouvoirs publics prennent des mesures pour organiser un enseignement populaire, le catéchisme constitue souvent le premier manuel qui est mis entre les mains des enfants, comme par exemple en Suède, avec le *Petit catéchisme* de Martin Luther. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Carter (Karen E.), *Catechisms and Primary Education in Early Modern France*, Notre-Dame, In, University of Notre-Dame Press, 2011, 328 p.

<sup>2</sup> Julia (Dominique), « Livres de classe et usages pédagogiques », in *Histoire de l'édition française*, Chartier (Roger), Martin (Henri-Jean)(dir.), Paris, Fayard, 1990 [1984], tome 2, pp 627-628.

<sup>3</sup> Audinet (Jacques), « Le modèle « catéchisme », fonction et fonctionnement », in Colin (Pierre)(dir.), *Aux origines du catéchisme en France*, Paris, Desclée, 1989, p. 261.

<sup>4</sup> Choppin (Alain), « Le manuel scolaire : une fausse évidence historique », tapuscrit d'un article destiné à la revue *Histoire de l'éducation*, fourni par l'auteur. p. 27.

Une nouvelle évolution apparaît au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec la progressive laïcisation de la forme catéchistique qui aboutit au moment de la Révolution française à une véritable politisation de ce type d'ouvrages. Le catéchisme politique, doit être considéré comme le résultat du transfert d'une pédagogie héritée des Lumières puis largement réutilisée par les auteurs révolutionnaires pour irriguer tout l'espace politique. Hans Robert Jausa a écrit un essai intitulé « Adam interrogateur (pour une histoire des fonctions du modèle question / réponse) » qu'il présente comme une ébauche d'une histoire globale du modèle question / réponse. Il inclut l'étude du catéchisme dans la catégorie des questions didactiques qui « aboutissent à une réponse déjà bien établie et servent, dans un dialogue magistral, à transmettre un enseignement ou à le consolider dogmatiquement »<sup>1</sup>.

A partir des années 1750, la double dimension du catéchisme philosophique est établie : d'un côté un livre élémentaire capable de contrebalancer l'influence du catéchisme orthodoxe, d'un autre côté un pamphlet antireligieux. Ainsi Alain Sandrier illustre cette seconde catégorie d'ouvrages en prenant l'exemple des catéchismes voltairiens contenus dans le *Dictionnaire philosophique*.<sup>2</sup> Pierre Frantz a justement étudié le *Catéchisme chinois* de Voltaire en insistant sur le « jeu avec le genre » porteur d'une charge parodique et sarcastique :

« Le titre annonce le texte par son genre, le « catéchisme », qualifié par « Chinois ». En 1764, le terme de « catéchisme », qui évoque une tradition générique assez précise et connue de tous les lecteurs, est déjà porteur aussi d'une valence parodique, sarcastique : chez Voltaire lui-même, dont le « catéchisme de l'honnête homme », a été publié en 1763 à Genève et à Paris, mais aussi chez les antiphilosophes puisqu'en 1758 était paru *Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des cacouacs avec un discours du patriarche des cacouacs pour la réception d'un nouveau disciple* de Joseph Giry de Saint-Cyr. »<sup>3</sup>

L'auteur s'est intéressé au « dialogisme » voltairien pour montrer comment le philosophe prend de plus en plus de liberté avec le modèle catéchistique, preuve qu'il

---

<sup>1</sup> Jausa (Hans Robert), *Pour une herméneutique littéraire* (Paris, Gallimard, 1988 [1982]) p. 73.

<sup>2</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes au temps des « philosophes » », in *Dix-Huitième Siècle*, n°39, 2007, p. 326.

<sup>3</sup> Frantz (Pierre), « « Catéchisme chinois », le jeu avec le genre », in *Autour du Dictionnaire philosophique de Voltaire, Fabula.org*, 26 janvier 2009.

<http://www.fabula.org/colloques/document1111.php> (Consulté le 2 avril 2011).

ne cherche pas à faire un nouveau catéchisme. Cette opposition entre catéchisme et dialogue philosophique renvoie au hiatus énoncée par Jauss dans l'étude déjà citée entre dialectique et didactique :

« La réponse didactique va de l'instruction maïeutique à l'inquisition catéchistique qui tend à vérifier, par une succession réglée de questions, en fonction des réponses exactes ou d'une formulation insuffisante, quel est le savoir de l'élève en matière de foi. Alors que la dialectique accomplit sa mission socratique dans l'art de la poursuite de l'interrogation, la didactique s'épanouit dans un canon précis qui organise, en vue d'un corpus fixe de réponses, un catalogue de réponses nécessaires et souvent même seules permises. »<sup>1</sup>

La version voltairienne du catéchisme sarcastique n'a été que peu reprise par les auteurs révolutionnaires alors que le transfert s'est opéré autour du catéchisme conçu comme un manuel de morale élémentaire hérité des « philosophes ». Nous avons justement retrouvé, reproduite dans un catéchisme politique, une lettre écrite par Rousseau à Voltaire le 18 août 1756 et qui comporte la phrase suivante : "Vous nous avez donné, dans votre poème sur la Religion naturelle, le Catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant celui que je vous propose, le Catéchisme du citoyen."<sup>2</sup>

D'après l'historien Emmet Kennedy, ce projet a été largement repris, en particulier par la seconde génération des écrivains des Lumières :

"Helvetius dedicated a chapter of his *De l'homme* (1772) to outlining a new civic catechism, whereas Voltaire and Jacques André Naigeon both published impious catechisms, appropriating a sacred and popular form of religious instruction for Enlightenment purposes. The physiocrat Pierre-François Mercier de la Rivière asked for a "civil and political catechism", and Jacques-Pierre Brissot de Warville, regretted that no "social, civil, and criminal catechism for the people, had been written."<sup>3</sup>

Dans l'article déjà cité, Alain Sandrier insiste sur l'intérêt des penseurs des Lumières pour le catéchisme : « Or, très rapidement, avec l'essor des Lumières, ce maillon essentiel de la culture religieuse classique est devenu un enjeu »<sup>4</sup>. L'auteur en conclut que cela s'est traduit d'une part par une posture critique qu'il détaille en

---

<sup>1</sup> Jauss (Hans Robert), *Pour une herméneutique littéraire*, op. cit. 73.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme national français*, Paris, Barthélemy, 1825, 15 p.

<sup>3</sup> Kennedy (Emmet), *A cultural history of the French Revolution*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1989, p 72.

<sup>4</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes au temps des « philosophes » », op. cit. 322.

analysant les propositions pédagogiques incluses dans l'*Emile* de Rousseau. Cet intérêt porté au catéchisme a aussi entraîné la recherche d'un catéchisme devant remplacer le catéchisme catholique dans les mains des enfants. Il donne ainsi l'exemple de D'Alembert qui appelle de ses vœux en 1759 l'écriture d'un tel ouvrage car l'éducation lui semble être le terrain de prédilection pour la lutte antireligieuse. Comme Jean Gaulmier le rappelle dans la préface de son édition commentée de la *Loi naturelle* de Volney, ce projet se concrétise sous l'impulsion du même D'Alembert avec le lancement d'un concours en 1781 pour la rédaction d'un catéchisme de morale qui ne fasse pas référence à l'Évangile<sup>1</sup>. Nous avons retrouvé un ouvrage qui a justement concouru : le *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du Citoyen, de quelque religion et de quelque nation qu'il soit*<sup>2</sup> daté de 1783 (puis réédité en 1785). Voici un extrait de son introduction :

« Cet Ouvrage tel que je le publie, a concouru pour un prix, proposé sur le même sujet, par un particulier zélé pour le bien public. Mais comme le Programme n'énonçoit pas suffisamment les intentions du Donateur, aucun des Ouvrages envoyés au concours ne les a remplies. Un nouveau Programme a donné une explication plus détaillée de ce qu'on exige. Il s'est trouvé que le Donateur demandoit un Traité Élémentaire, simplement destiné à des enfans de la campagne & sans éducation, & pour leur être expliqué par un Maître d'Ecole. »

L'auteur énonce le programme de son catéchisme dès les premières lignes de son introduction :

« La science la plus utile & la plus indispensable est, sans contredit, la Science de la Morale; puisque c'est la seule qui puisse véritablement rendre l'homme heureux. Cependant, on peut dire avec M. D'Alembert, que c'est celle à laquelle on fait moins d'honneur dans nos Ecoles. »<sup>3</sup>

Malgré cette volonté de l'auteur de suivre D'Alembert dans ses recommandations, il ne remporta pas le prix du Concours de l'Académie comme le prouve le commentaire inclus dans la préface d'Harmand d'Abancourt, auteur lui-même en 1791 d'un *Catéchisme de morale, pour l'éducation de la jeunesse* :

---

<sup>1</sup> Volney (présenté par Jean Gaulmier), *La loi naturelle*, Paris, Garnier, 1980, p. 14.

<sup>2</sup> *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du citoyen*, (Paris, Lambert, 1783).

<sup>3</sup> *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du Citoyen, de quelque nation et de quelque religion qu'il soit*, (Paris, Bruxelles, Lambert, 1785).

« En 1781, on proposa un prix pour un Catéchisme de Morale, à la portée des enfants qui apprennent à lire. Aucun ouvrage, au jugement de l'Académie, n'a mérité ce prix, qui a été encore proposé inutilement en 1784. M. de La Harpe dans les excellentes réflexions qu'il a publiées dernièrement sur l'éducation, insiste sur la nécessité d'un Catéchisme de Morale, et demande qu'il soit fait pour l'âge de 9 à 10 ans. »<sup>1</sup>

C'est dans ce contexte que paraît le catéchisme d'Isnard en 1784 : le *Catéchisme social, ou Instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse*.<sup>2</sup> L'ouvrage est publié par Guillot à Paris et dédié au duc de Valois. Sans que cela ne soit totalement explicite, il paraît probable que l'édition de ce catéchisme en 1784 soit liée à ce prix « proposé inutilement » en 1781 et 1784 d'après Harmand d'Abancourt.

L'existence d'un tel concours illustre le fait que lorsque la Révolution éclate, le constat est largement partagé dans les cercles éclairés qu'il manque un « Catéchisme de Morale » qui ne fasse plus référence à l'Évangile et expose une morale civique et politique. Une première laïcisation de la morale, et par contagion, du catéchisme se produisit en effet dans le contexte des Lumières. Cela illustre bien l'idée de Jauss d'un renversement du modèle question / réponse par un réinvestissement du catéchisme par la pensée philosophique. Dans son article sur les « Catéchismes de l'irréligion », Alain Sandrier insiste sur une triple tradition du catéchisme philosophique qui détourne la « poétique » du catéchisme dont une nous paraît fondamentale, celle qui consiste à « reprendre intégralement, et avec sérieux le dispositif discursif, mais au bénéfice d'une pensée laïque, avec d'Holbach [...] »<sup>3</sup>.

Il considère en effet que ce catéchisme est celui ressemblant le plus au programme du Concours de d'Alembert :

« Ce qui se rapproche le plus de ce que d'Alembert ambitionnait, c'est la tentative de « Catéchisme de la Nature » que d'Holbach rédige en 1765, et qui ne sera publié qu'après sa mort sous le titre d'*Eléments de la morale universelle*. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Harmand d'Abancourt (Nicolas), *Catéchisme de morale, pour l'éducation de la jeunesse* (Paris, Provost, 1791).

<sup>2</sup> Isnard (Achille Nicolas), *Catéchisme social, ou Instructions élémentaires sur la morale sociale, à l'usage de la jeunesse*, Paris, Guillot, 1784, 341 p.

<sup>3</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes de l'irréligion » in *Philosophie des Lumières et valeurs chrétiennes : hommage à Marie-Hélène Cotoni*, Mervaud (Christiane), Seillan (Jean-Marie)(ed.), Paris, l'Harmattan, 2008, p. 385.

<sup>4</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes au temps des philosophes », *op. cit.* 326.

L'ouvrage resté manuscrit jusqu'à la mort du baron d'Holbach est repris par Nageon et édité par Debure en 1790 sous le titre suivant : *Eléments de la morale universelle ou catéchisme de la nature. Par feu M. le Baron d'Holbach, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin.* L'ouvrage est imprimé par Didot fils aîné, à Paris, et comporte 208 pages composées sous la forme questions / réponses. Guillaume Debure (ou De Bure) imprimeur-libraire est libraire de la Bibliothèque de Monsieur, frère du Roi en 1789, tout comme Didot d'ailleurs. La notice biographique qui lui est consacrée dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France indique aussi qu'en 1788 il était libraire de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres et de l'Académie royale des sciences. En 1789 il se met au service du comité d'instruction publique. Il s'agit d'un libraire spécialisé dans les ouvrages pédagogiques qui a été embastillé en 1778. L'ouvrage porte un paratexte sous la forme d'un « avertissement du libraire » qui garantit l'authenticité du texte publié :

« Cet ouvrage, composé en 1765, est véritablement du philosophe respectable dont il porte le nom : c'est sa famille qui nous en a remis le manuscrit autographe, et c'est de son aveu que nous le publions. »<sup>1</sup>

Alain Sandrier inscrit l'ouvrage de d'Holbach dans la suite du projet de d'Alembert de faire un catéchisme « philosophique » :

« Les *Eléments de la morale universelle* s'inscrivent résolument dans un projet éducatif qui récupère le modèle religieux du catéchisme autant dans la manière que dans la matière. L'ouvrage est relativement court. [...] On pose en premier lieu des définitions sur l'homme et sur la société avant d'en venir aux grands problèmes sociaux et moraux relatifs aux devoirs et aux droits des hommes dans les différentes communautés qu'il peut composer. »<sup>2</sup>

Le transfert pédagogique est clairement affirmé, la forme question / réponse étant adaptée à un énoncé réputé élémentaire destiné à la vulgarisation de la morale, comme le montre l'avertissement du catéchisme lui-même :

« La morale est une science dont les principes sont susceptibles d'une démonstration aussi claire et aussi rigoureuse que ceux du calcul et de la géométrie. Les éléments de cette science si nécessaire, peuvent être mis à la portée des hommes les plus

---

<sup>1</sup> Holbach, *Eléments de la morale universelle ou Catéchisme de la nature. Par feu M. le Baron d'Holbach, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin*, Paris, Debure, 1790.

<sup>2</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes de l'irréligion », *op. cit.* 392.

simples et même des enfants. Pour faire sentir cette vérité, on donne ici les principes de la morale naturelle d'une façon qui les rend propres à être enseignés à tout le monde [...]. »<sup>1</sup>

On trouve la justification de la forme catéchistique derrière l'expression « d'une façon qui les rend propre à être enseignés à tout le monde ». Il s'agit d'une pédagogie élémentaire, justification de la reprise du catéchisme comme le montre le spécialiste d'Holbach :

« L'écriture se veut claire et rigoureuse, à la portée des personnes qui ont peu de familiarité avec le monde de l'écrit. Les marques d'oralité, ou tout au moins de registre courant, abondent : les interrogations se font avec la structure « est-ce que » et les présentatifs sont légions. [...] Il ressemble assez à un manuel à l'usage du plus grand nombre, voire au bréviaire de la « philosophie » pour les esprits les plus simples. »<sup>2</sup>

Cette dernière phrase correspond bien à un catéchisme élémentaire résumant les principes de la philosophie des Lumières. C'est ce caractère élémentaire de l'ouvrage qui expliquerait selon Alain Sandrier le fait que le baron d'Holbach n'ait pas souhaité le publier : il était trop tôt pour diffuser auprès d'un vaste public un tel « digest » d'une part et, d'autre part, un tel catéchisme n'aurait pas eu de succès face aux catéchismes détournés de Voltaire à l'écriture sarcastique<sup>3</sup> :

« Que pouvait répliquer d'Holbach au détournement virtuose du modèle du catéchisme par Voltaire ? Dans le milieu des années 1760, malgré le souhait que formulait d'Alembert en 1759, il était prématuré d'offrir le *digest* d'une position qui était encore loin de s'imposer, même aux consciences les plus avancées. Et il était certainement risqué de rivaliser avec une plume, celle de Voltaire, qui avait déformé ce modèle pour le plus grand bénéfice du déisme. Ce catéchisme trop sérieux ne s'adressait à aucun public effectif »<sup>4</sup>.

Le *Catéchisme de la nature* était pour Alain Sandrier, spécialiste des œuvres de d'Holbach<sup>5</sup>, le catéchisme ressemblant le plus au programme du Concours de d'Alembert.

---

<sup>1</sup> Holbach, *Eléments de la morale universelle ou Catéchisme de la nature* (Paris, De Bure, 1790).

<sup>2</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes de l'irréligion », *op. cit.* 393.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 395.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 395.

<sup>5</sup> Sandrier (Alain), *Le style philosophique du baron d'Holbach ; conditions et contraintes du prosélytisme athée en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 592 p.

Au moment où la Révolution française éclate, le catéchisme est ainsi devenu un outil pédagogique incontournable puisque réinvesti par ses plus fervents critiques : les philosophes des Lumières. A cette tradition philosophique se conjugue la tradition du catéchisme comme manuel scolaire ou bien comme manuel élémentaire de vulgarisation d'une science. Dans son article consacré au catéchisme dans le *Dictionnaire du livre*, Antoine Monaque parle même d'une tradition bien ancrée du catéchisme non religieux à la fin de l'Ancien régime<sup>1</sup>. Cela explique le réinvestissement massif de cette pédagogie par les révolutionnaires et sa progressive politisation.

b) De la laïcisation à la politisation du catéchisme à partir de la Révolution française

Depuis les années 1770-1780 se développe parallèlement aux catéchismes philosophiques scolaires un sous-genre spécifique : les catéchismes pratiques et de vulgarisation. La définition didactique du terme catéchisme s'autonomise progressivement entre le XVI<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'article « catéchisme », du *Dictionnaire encyclopédique du livre* déjà cité insiste sur cette progressive laïcisation de la pédagogie catéchistique qui démarre dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle pour se développer au siècle des Lumières : « Simple indication didactique du livre ou allusion plus ou moins malicieuse [...], ces emplois détournés se développent sensiblement au siècle des Lumières. »<sup>2</sup> L'auteur conclut à une tradition du catéchisme non religieux. Nous avons vu que le siècle des Lumières est un jalon important dans l'histoire du catéchisme et il est possible de dater encore plus précisément ce transfert de pédagogie qui n'est plus uniquement le fait des philosophes. En effet, l'article « catéchisme » du *Dictionnaire historique de la langue française*<sup>3</sup> précise que « dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, apparaît une extension de nature didactique, en parlant de l'exposition abrégée d'une science (1773)[...] ». La date de 1773 est explicitée sous la plume d'Alain Sandrier qui, dans son étude sur le catéchisme au temps des

---

<sup>1</sup> Monaque (Antoine), « Catéchisme » in *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Fouché (Pascal)(dir.), Paris, Le Cercle de la Librairie, 2002, volume A-D.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Rey (Alain)(dir), article « Catéchisme » in *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2000 [1992].

philosophes, insiste aussi sur cette utilisation du catéchisme comme support de vulgarisation scientifique :

« Le catéchisme s'inscrit dans cet ébranlement des savoirs mondains, dont l'autre genre, plus abondamment sollicité encore est, bien évidemment, le dictionnaire. Délaissant l'œuvre exclusive de moralisation, le catéchisme devient un outil de divulgation et de vulgarisation. On notera en particulier l'essor des catéchismes pratiques. »<sup>1</sup>

Pour appuyer son argumentation, il cite par exemple le *Catéchisme d'agriculture ou bibliothèque des gens de la campagne* publié par l'abbé Bexon en 1773 et qui est à l'origine de la date retenue dans le *Dictionnaire historique de la langue française* pour définir le catéchisme comme l'exposition abrégée d'une science<sup>2</sup>. La forme catéchistique est ainsi adaptée à la mise à disposition du public d'une science « utile » comme par exemple les ouvrages de vulgarisation médicale qui empruntent la forme questions / réponses et qui apparaissent au cours de ces années 1770-1780. Ainsi, en 1775, Anne-Amable Augier du Fot écrit un *Catéchisme sur l'art des accouchemens pour les sages-femmes de la campagne, fait par ordre et aux dépens du Gouvernement*, et l'année suivante Jacques Telling écrit un *Cours d'accouchemens en forme de catéchisme*. Pour Alain Sandrier ces catéchismes ne sont progressivement devenus que de simples méthodes qui permettent de transmettre n'importe quel discours, loin du caractère d'orthodoxie qui leur a longtemps été associé.<sup>3</sup> Cela explique la vogue des catéchismes pratiques qui apparaissent dans les années 1770-1780 et qui perdurent tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette tradition du catéchisme scientifique et pratique est à rapprocher de ce XVIII<sup>ème</sup> siècle que Jean-Luc Chappey qualifie de « moment particulièrement favorable à la diffusion et au partage des savoirs »<sup>4</sup>.

Par sa forme simple, la pédagogie catéchistique fut considérée comme adaptée à la rédaction de livres élémentaires en général et de livres de vulgarisation en particulier. Les travaux d'Anne-Marie Chartier sur la genèse du manuel moderne de lecture montrent que, non seulement l'objet-livre catéchisme a servi de support aux

---

<sup>1</sup> Sandrier (Alain) « Les catéchismes au temps des philosophes », *op.cit.* 327.

<sup>2</sup> *Ibidem*

<sup>3</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes aux temps des « philosophes » », *op.cit.* 333.

<sup>4</sup> Chappey (Jean-Luc), « Enjeux sociaux et politique de la « vulgarisation scientifique » en Révolution (1780-1810), in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 338, 2004, p. 12.

apprentissages scolaires élémentaires, mais la pédagogie catéchistique a aussi été un modèle pour les auteurs de manuels de lecture profanes. Elle insiste en particulier sur l'opposition entre un enseignement catholique centré sur le dogme et une tradition luthérienne centrée sur l'histoire sainte.<sup>1</sup> L'objectif de l'enseignement de la lecture jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle a résidé tout autant dans l'apprentissage d'une pratique que dans l'inculcation de textes fondamentaux. La mémorisation est l'utilisation pédagogique induite par la forme traditionnelle du catéchisme selon Dominique Julia.<sup>2</sup> La méthode catéchistique privilégiant l'apprentissage par cœur à la compréhension, l'accent était plus mis sur le contenu des textes que sur leur efficacité pédagogique.<sup>3</sup> Pour Anne-Marie Chartier, l'utilisation de la méthode catéchistique servit de modèle à l'interrogation des élèves tant que l'apprentissage de contenus a primé sur la compréhension de ces derniers, un texte divisé en questions et réponses étant plus facile à manipuler, à la fois pour l'élève et l'enseignant.<sup>4</sup> Le ralliement de bon nombre de clercs, en particulier chez les enseignants, aux idées de la Révolution a pu aussi favoriser ce transfert de pédagogie. Nous avons justement pu identifier trois auteurs de catéchismes qui correspondent à ce profil : l'abbé Auger, professeur de littérature au collège de Rouen et auteur en 1790 d'un *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution*, l'abbé Gallet, sous-principal du collège de Vienne, auteur en 1791 d'*Elémens de la constitution française*, composé d'une succession de questions et de réponses et enfin l'abbé Hazard, directeur de l'Ecole nationale militaire de Nanterre, auteur en 1790 d'un *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil*.<sup>5</sup> L'abbé Gallet éclaire dans sa préface les motivations de ces clercs lorsqu'ils reprennent la forme du catéchisme :

---

<sup>1</sup> Chartier (Anne-Marie), « Des abécédaires aux méthodes de lecture : genèse du manuel moderne avant les lois Ferry » in *Histoires de lecture XIXe-XXe siècles, présentées par Jean-Yves Mollier*, Bernay, SHL (Société d'histoire de la lecture), coll. Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions, n°17, 2005, pp 78-102.

<sup>2</sup> Julia (Dominique), « L'institution du citoyen. Instruction publique et éducation nationale dans les projets de la période révolutionnaire (1789-1795) », in *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p.164.

<sup>3</sup> Chartier (Anne-Marie), « Cultural perspective on literacy teaching and methods for young readers », *Paedagogica Historica*, vol. 44, 2008, p. 10.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>5</sup> Auger (Athanase), *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution*, Paris, Crapart, 1791, 106 p.

Gallet, *Elémens de la constitution française, à l'usage des jeunes citoyens*, Lyon, Grabit, 1791, 101 p.

Hazard (Pierre), *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présenté à Mgr le Dauphin*, Paris, Gorsas, 1790, 58 p.

"C'est pour en faciliter la connoissance et rendre ces principes familiers au plus grand nombre des Citoyens, et surtout à la Jeunesse Française, que j'ai entrepris de les expliquer sous la forme la plus simple et la plus instructive. Si le Chrétien a son Catéchisme, et si on l'instruit, dans cette forme, de la Religion révélée de nos Pères, pourquoi ne l'emploiroit-on pas pour instruire le Citoyen de la Religion de la Nature ?"

Au moment de la réunion des Etats généraux se produit alors un glissement de la vulgarisation scientifique vers la vulgarisation politique. Pour les auteurs de catéchismes politiques, il s'agit d'abord d'un livre destiné aux enfants car la forme interrogative est adaptée à ceux qui ne peuvent que mémoriser. Le lecteur populaire a l'intelligence d'un enfant donc la forme catéchistique lui est aussi adaptée. Le catéchisme est ainsi particulièrement utile à la vulgarisation des sciences conçue comme une « descente » de la connaissance vers le peuple. C'est ainsi toute une perception du lectorat qui transparaît au travers de ces choix pédagogiques. Cette conception est explicitée par Antonelle dans la courte préface de son *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence*, paru en 1788 publié dans le contexte de la réunion des Etats généraux :

« Il faut des livres aux hommes et des catéchismes aux enfants. Le Tiers-Etat n'est encore qu'un enfant bien faible et bien mal instruit : affaibli par les malheurs, maltraité par ses supérieurs, il ne connaît ni leurs devoirs, ni les siens. Ce petit catéchisme le rendra bien savant s'il l'instruit de ce qu'il doit aux autres, et bien puissant s'il l'instruit de ce que les autres lui doivent.»<sup>1</sup>

Pierre Serna<sup>2</sup> attribue ce texte à Antonelle bien qu'il n'en ait jamais revendiqué la paternité. Cette préface résume les motivations du réinvestissement de la forme catéchistique dans le contexte révolutionnaire. Le caractère élémentaire du texte est encore renforcé par la mise en scène induite par le texte puisque l'auteur des réponses dans le dialogue se qualifie lui-même de « manant » :

« D. Qui êtes-vous ?

R. Un Manant.

---

<sup>1</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme à l'usage du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence*, s.l., 1788.

<sup>2</sup> Serna (Pierre), *Antonelle. Aristocrate révolutionnaire*, Paris Editions du Félin, 1997. Voir en particulier la note 2 page 105.

D. Qu'est-ce qu'un Manant ?

R. Un homme, un citoyen, un membre du tiers.

D. Qu'est-ce que le tiers ?

R. Le père nourricier de l'état, son défenseur le plus généreux. »<sup>1</sup>

Antonelle compose un catéchisme qui s'éloigne du traité de droit pour aller vers une forme plus revendicative, plus proche de la vulgarisation politique et qui se veut directement utilisable.

Le contexte de la réunion des Etats généraux fut l'occasion de redécouvrir un catéchisme politique ancien issu de ces années 1770 si cruciales pour la laïcisation et la politisation du catéchisme. Il s'agit du *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français*<sup>2</sup>, rédigé par Joseph Saige en 1775. Janséniste, Saige était alors avocat général au parlement de Bordeaux et tente de mobiliser l'opposition parlementaire contre Maupeou en citant Rousseau dans le contexte du « Coup de Maupeou » de 1771<sup>3</sup> :

« D. Qu'est-ce qu'une société politique ?

R. C'est un assemblage d'hommes réunis librement & par un contrat primitif, dans la vue de travailler de concert à leur avantage commun. »<sup>4</sup>

Le 30 juin 1775, le Parlement de Paris condamna l'ouvrage à être lacéré et brûlé. L'histoire éditoriale de cet ouvrage illustre le phénomène de transmission entre les textes de la seconde génération des Lumières et les pamphlets publiés à l'occasion de la réunion des Etats généraux. En effet, après une première édition « à Genève » en 1775 (pour tromper la censure), le catalogue de la Bibliothèque de l'Arsenal mentionne une deuxième édition datée de 1787, toujours imprimée « à Genève ».<sup>5</sup> C'est toutefois l'année 1788 qui marque la véritable redécouverte de l'ouvrage puisqu'il existe quatre éditions différentes conservées. Un catéchisme anonyme de 1788 montre l'influence de la pensée de Rousseau lors de la rédaction des catéchismes des années 1788-1789. Il

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>2</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1775, In-12.

<sup>3</sup> Tatin-Gourier (Jean-Jacques), *Le Contrat social en question. Echos et interprétations du Contrat social de 1762 à la Révolution*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1989, p. 47.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>5</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1787, 301 p.

s'agit des *Nouveaux principes de morale et de politique, ou catéchisme qui explique les devoirs de l'homme et du citoyen, ceux des sujets envers le souverain et ceux des souverains envers les sujets, d'après le droit naturel par Mme de R.*<sup>1</sup>

La redécouverte de l'ouvrage de Saige est à mettre en parallèle avec le développement des catéchismes politiques écrits dans le contexte de la réunion des Etats généraux.

---

<sup>1</sup> *Nouveaux principes de morale et de politique, ou catéchisme qui explique les devoirs de l'homme et du citoyen, ceux des sujets envers le souverain et ceux des souverains envers ses sujets, d'après le droit naturel, par Mme de R.*, s.l., 1788, In-12.

## **2) La diversité des catéchismes publiés pendant la Révolution française**

### a) La convocation des Etats généraux a encouragé la rédaction de catéchismes politiques

Aux 4 éditions du catéchisme du Citoyen de Saige parues en 1788 vint s'ajouter une dernière édition datée de 1789 : *Catéchisme du Citoyen, ou élémens du droit public français, par demandes et par réponses. Le même, suivi de fragmens politiques par le même auteur, 2ème édition*<sup>1</sup> publié en 1789. Cette dernière édition s'intègre dans un ensemble de 26 catéchismes politiques qui ont été publiés dans le contexte direct de la convocation des Etats généraux. Cela représente 15 titres différents accompagnés de leurs rééditions. L'analyse de ces textes permet de dégager 4 catégories distinctes.

Le premier groupe est celui des ouvrages au ton pamphlétaire, auquel se rattache le *Catéchisme des parlemens*<sup>2</sup>, ouvrage anonyme paru en 1789. Ce court opuscule au ton très pamphlétaire est très critique envers les parlementaires (ou « robinocratie ») qui sont présentés comme voulant utiliser la réunion des Etats généraux à leur profit (la convocation selon la forme de 1614 renforce d'après l'auteur le pouvoir des hommes de loi), aux dépens de la noblesse, du Roi et du Tiers état. Le *Cathéchisme de la noblesse bretonne à l'usage de ceux qui ne la connaisse pas*<sup>3</sup> adopte lui-aussi un ton pamphlétaire pour dénoncer les abus des nobles bretons par opposition à la véritable noblesse du roi. Le *Catéchisme patriotique par une bonne citoyenne*<sup>4</sup> prend un ton hagiographique pour faire l'éloge de Necker qualifié de « restaurateur de la liberté en France. »<sup>5</sup>

Autour du *Catéchisme du Tiers-Etat* d'Antonelle se structure un groupe que l'on pourrait qualifier d'ouvrages de vulgarisation politique favorables au Tiers état. Antonelle exprime les doléances du Tiers (égalité des contributions, de la représentation, etc.) tout en donnant des conseils pratiques aux députés :

---

<sup>1</sup> Saige (Joseph), *Le catéchisme du citoyen, ou Elémens du Droit Public Français, Par Demandes & Réponses, suivi de Fragmens politiques : par le même Auteur*, En France, 1789.

<sup>2</sup> *Catéchisme des parlemens*, s.l.n.d., 16 p.

<sup>3</sup> *Cathéchisme de la noblesse bretonne, à l'usage de ceux qui ne la connoissent pas*, s.l.n.d, 8 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme patriotique par une bonne citoyenne*, s.l.n.d., 4 p.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 1.

« On a omis un dogme dans ce Catéchisme, & le voici : le tiers état ne sera jamais véritablement représenté, & par conséquent il est perdu s'il se soumet à l'injuste règle du tour de rôle, & si dès cette année il ne rompt pas cette chaîne. Ce n'est pas tout. Il faut que toutes les Vigueries donnent à leurs députés des instructions par écrit & dont il ne leur soit pas permis de s'écarter. Sans ces précautions, le Clergé & la Noblesse écrasent le tiers état : il peut se le tenir pour dit. »<sup>1</sup>

Il existe une grande proximité entre le catéchisme d'Antonelle et un anonyme dont le titre est *Catéchisme d'un peuple libre*<sup>2</sup>. Ce texte se présente comme un exposé élémentaire des idées progressistes comme l'explique l'auteur dans sa préface :

« On parle si souvent liberté, constitution, monarchie, &c., sans qu'on s'entende, qu'on a cru devoir fixer les idées, là-dessus, & consulter les meilleurs Publicistes, comme Locke, J. Jacques, & MM Price, Mirabeau, Syeyes (sic). On peut s'en rapporter à eux, & substituer aux anciennes formules des courtisans & des esclaves, le langage de la vérité & de la simplicité. On ne trouvera aucune liaison dans ce peu de matériaux; ce n'est pas une dissertation, mais les idées élémentaires de toutes les autres. »<sup>3</sup>

Enfin, l'auteur du *Catéchisme patriotique à l'usage des mères de famille*<sup>4</sup> est animé du même objectif d'édification politique :

« J'ai souvent rencontré dans la société des femmes, d'ailleurs instruites, & mêmes quelques hommes qui, n'ayant jamais tourné leurs idées vers les matières d'administration, déraisonnoient complètement sur ce qui fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations & de tous les vœux, faute de quelques élémens pour diriger leurs principes. J'ai pensé que ces éléments se graveroient plus facilement s'ils étoient faits en forme de Catéchismes, & j'ai employé cette méthode. »<sup>5</sup>

A l'opposé de ce groupe se trouvent quelques titres favorables aux ordres privilégiés. Le *Cathéchisme à l'usage de tous les citoyens*<sup>6</sup>, est un texte catholique et royaliste qui exprime l'attachement au roi et à la stabilité, tout en dénonçant les ministres qui trompent le monarque. Son éditeur, le libraire François Charles Gattey,

---

<sup>1</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat*, *op.cit.*, pp. 37-38.

<sup>2</sup> *Catéchisme d'un peuple libre*, Londres, 1789, 22 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*. Nota : Pour des raisons techniques, et en particulier l'analyse lexicométrique, les préfaces ont été intégralement recopiées sans insérer les numéros de pages. Ces derniers ne seront donc en général pas indiqués.

<sup>4</sup> *Catéchisme patriotique à l'usage des mères de famille*, s.l., 1789, 56 p.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 1.

<sup>6</sup> *Cathéchisme à l'usage de tous les citoyens*, Paris, 1789, 49 p.

actif entre 1783 et 1794 - an II, se signale dès 1790 comme éditeur royaliste (publication des *Actes des Apôtres*). Il fut guillotiné le 14 avril 1794 - 25 germinal An II, car condamné par le Tribunal révolutionnaire pour vente et expédition aux colonies d'écrits contre-révolutionnaires.<sup>1</sup> La *Profession de foi, ou catéchisme abrégé du citoyen*<sup>2</sup>, édité par Delormel est un catéchisme royaliste mais qui reste plutôt favorable à la noblesse comme en témoigne la distinction entre noblesse légitime et noblesse achetée jugée illégitime. L'auteur se qualifie de « Membre de la société littéraire patriotique ». Le *Catéchisme politique, monarchique et français*<sup>3</sup>, manifeste l'espoir suscité par la réunion des Etats généraux en dénonçant les ministres qui trompent le roi et en défendant le rôle des parlements. Ce texte navigue entre attachement au roi et critique du despotisme et il en ressort un souci aigu de l'ordre :

"Mais d'ici là, on ne peut que trop exhorter les trois Etats à la paix, à la confiance, à l'union, à écarter toute vue d'intérêt particulier, & surtout à se préserver des souffles empoisonnés de la discorde, dont aucun canton du Royaume n'est exempt, par les soins & la malice des méchants. Nous en voyons déjà les effets bien affligeans par la diversité des opinions, par les dissensions qui sont leur ouvrage, & dont les Provinces ne se doutent pas. Puissent ces réflexions, leur ouvrir les yeux, & les faire revenir de l'illusion à laquelle plusieurs se sont laissés prendre.»<sup>4</sup>

Enfin, le *Catéchisme patriotique à l'usage de tous les citoyens français*<sup>5</sup> s'attache aussi à l'ordre et veut limiter les troubles de l'année 1789. D'ailleurs son auteur, Jacques Delacroix, avocat au Parlement puis jurisconsulte, fut accusé en 1794-An II de royalisme car il défendait l'incompétence de la Convention pour juger Louis XVI. Cela lui coûta sa chaire de droit public qu'il partageait au Lycée avec Laharpe et Fourcroy. Il fut finalement acquitté par le Tribunal révolutionnaire.

Nous finirons avec le groupe des catéchismes techniques qui visent à la bonne tenue des élections, à la qualité de la rédaction des cahiers de doléances ou bien expliquent le fonctionnement des Etats généraux. Il s'agit là de véritables guides pratiques. Par exemple, le *Catéchisme des curés auvergnats, amis de leur patrie, de leur*

---

<sup>1</sup> Informations fournies par la notice biographique de Gattey dans le catalogue général de la BnF.

<sup>2</sup> *Profession de foi, ou Cathéchisme abrégé du citoyen. Par un membre de la société littéraire-patriotique*, Paris, 1789, 7 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme politique, monarchique et français*, s.l.n.d., 68 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 68.

<sup>5</sup> Delacroix (Jacques), *Catéchisme patriotique à l'usage de tous les citoyens français, dédié aux Etats-généraux*, Paris, Gueffier, 1789, 20 p.

*roi, de leurs frères*<sup>1</sup>, se veut un ouvrage pratique aidant à la rédaction des cahiers de doléances. Le *Nouveau catéchisme du citoyen*<sup>2</sup> insiste sur les aspects techniques et juridiques de la réunion des Etats généraux et propose par exemple le doublement du Tiers car les considérations techniques rejoignent évidemment des revendications politiques. Enfin, le *Catéchisme des trois ordres*,<sup>3</sup> de Huet de Froberville, daté de janvier 1789, donne des conseils pour la bonne tenue des assemblées d'élections des députés aux Etats généraux. L'auteur fut élu député du Loiret le 7 septembre 1791 à l'Assemblée législative mais ne se distingua pas par une intense activité politique. Il était favorable à la monarchie constitutionnelle.

En 1789, François Boissel publie son *Catéchisme du genre humain*<sup>4</sup>, véritable traité philosophique qui remet en cause l'ordre établi en affirmant le principe de la communauté des biens, de la jouissance et du travail. Maurice Genty, dans l'article « Boissel » du *Dictionnaire historique de la Révolution française*, le qualifie de « précurseur du socialisme. »<sup>5</sup>

Le catéchisme politique a été investi de missions multiples en 1788-1789, toutes héritées des catéchismes laïcisés des Lumières : pamphlet dénonciateur, ouvrage technique, texte de vulgarisation politique et juridique, etc. Voici pourquoi cette forme rhétorique fut largement utilisée lorsqu'il fallut diffuser rapidement et largement les nouveaux textes fondamentaux.

---

<sup>1</sup> *Catéchisme des curés auvergnats amis de leur patrie, de leur roi et de leurs frères*, s.l., 1789, 131 p.

<sup>2</sup> *Nouveau catéchisme du citoyen*, s.l.n.d., 42 p.

<sup>3</sup> Huet de Froberville (Claude), *Catéchisme des trois ordres pour les assemblées d'élection, par un gentilhomme français*, s.l., 1789, 33 p.

<sup>4</sup> Boissel (François), *Le catéchisme du genre humain que, sous les auspices de la Nature et de son véritable auteur, qui me l'ont dicté, je mets sous les yeux et la protection de la Nation française et de l'Europe éclairée; pour l'établissement essentiel et indispensable du véritable ordre moral, et de l'éducation sociale des hommes, dans la connoissance, la pratique, l'amour et l'habitude des principes et des moyens de se rendre et de se conserver heureux les uns par les autres*, s.l.n.d, 1789, 132 p.

<sup>5</sup> Genty (Maurice), article « Boissel (François) » in Soboul (Albert)(dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, paris, Puf, 1989.

b) Catéchismes et vulgarisation des textes fondamentaux en 1791

L'écriture de catéchismes politiques se poursuit en 1790 avec 29 catéchismes pour 17 titres nouveaux. Le nombre d'ouvrages produits est donc sensiblement le même que celui de l'année précédente mais le changement vient d'une diversification des usages de la forme catéchistique.

On assiste au développement des catéchismes destinés à vulgariser les textes fondamentaux, et en particulier la Déclaration des droits de l'Homme mais aussi de la nouvelle constitution. C'est particulièrement manifeste pour les catéchismes à utilisation scolaire : les 161 catéchismes révolutionnaires à utilisation scolaire, 28 reproduisent la Déclaration des droits de l'Homme et 14 la constitution. Dans la continuité des manuels pratiques de vulgarisation qui se développent dans les années 1770 paraissent ainsi 15 catéchismes en 1790 qui sont spécifiquement destinés à diffuser ces textes (pour 5 titres). Les titres témoignent de ce souci de toucher le plus grand nombre, que ce soit celui de Mirabeau intitulé *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne*<sup>1</sup> ou bien *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde*<sup>2</sup> de Morel de Vindé. La lettre d'envoi et la préface qui accompagnent le texte de Morel de Vindé attestent de ce souci de vulgarisation politique :

« Un citoyen de Paris, Membre de la Société des Amis de la Constitution, vient de faire imprimer un ouvrage dans lequel il a cherché à mettre la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen à la portée des personnes les moins instruites. »<sup>3</sup>

Ensuite vient la préface de Morel de Vindé qu'il adresse significativement « A mes concitoyens les moins instruits » et qui montre que l'auteur se pose en intermédiaire vulgarisateur :

« Les Représentants de la Nation, n'ont pu, en faisant cette Déclaration des Droits, la mettre absolument à la portée de tout le monde parce qu'il fallait que les principes fussent exprimés en trop peu de mots. Je vais tâcher d'y suppléer. Il faut, pour bien

---

<sup>1</sup> Mirabeau, *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne. Par un député de l'Assemblée nationale. La loi et le roi. Réimprimé aux frais des Membres du Conseil général de la Commune de Versailles*, Versailles, Pierres, 1790, 34 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Paris, Baudouin, 1790, 82 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, op.cit.*

entendre leur immortel ouvrage, avoir quelques connaissances acquises. Je tâcherai de vous les donner. Vous verrez alors que la Déclaration des Droits vous paraîtra de la plus grande clarté, & vous serez en état de juger par vous-même de la vérité de tout ce qu'elle contient. »<sup>1</sup>

Toujours en 1790 paraissent les catéchismes politiques scolaires des abbés Auger et Hazard que nous avons étudiés comme exemples de clercs ralliés à la Révolution qui reprennent la pédagogie du catéchisme pour transmettre les idées nouvelles. Il est intéressant de constater chez ces deux abbés les mêmes motivations de vulgarisation politiques que celles exposées plus haut par Morel de Vindé, preuve d'une porosité entre les ouvrages destinés à la jeunesse et ceux à destination du peuple. Voici par exemple les motivations de l'abbé Auger, présentées dans la préface de la réédition de 1791 de son *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de nouvelle constitution* :

« Mais j'ai senti qu'il est une classe nombreuse de citoyens qu'on ne doit pas laisser sans instruction, je veux dire une très grande partie du peuple des villes, et tous les simples habitants des campagnes. J'aurois donc voulu composer un Catéchisme civique qui fut à la portée de tous, qui pût être utile à tous, et principalement à cette classe d'hommes si précieuse, qui leur apprend ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils doivent, leurs titres, leurs droits et leurs devoirs. [...]

Si l'ouvrage que m'ont inspiré mon amour de la patrie et mon zèle pour le bon ordre ne pouvoit remplir dans le moment tout le but d'utilité que je me propose, il pourroit n'être pas inutile à beaucoup de personnes qui, quoique plus instruites que le peuple, n'ont pas étudié les matières politiques ; elles pourroient s'en servir pour leur propre instruction et pour celle de leurs enfans. Peut-être aussi que, par la suite, lorsque les lumières viendroient à se propager et à se répandre dans toutes les classes de citoyens, l'utilité de ce Catéchisme s'étendrait alors, si pour le présent il se trouvoit hors de sa portée, sur le simple peuple des villes et des campagnes. »<sup>2</sup>

Le double constat d'un peuple inculte politiquement et de la nécessité d'une vulgarisation politique à destination du plus grand nombre se retrouve chez l'abbé

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> Auger (Athanase), *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution*, Paris, Crapart, 1791.

Hazard, directeur en 1790 de l'École militaire nationale de Nanterre et auteur d'un *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présenté à Mgr le Dauphin*. Il présente ses motivations dans une introduction en forme de lettre d'envoi à l'Assemblée nationale :

« Un code Religieux, Moral et Civil, m'a paru l'ouvrage le plus utile en ce moment, pour élever la génération prochaine dans les principes de la nouvelle Constitution, & inculquer au peuple cette vérité : que les changemens opérés dans un gouvernement ne peuvent conduire au bonheur qu'autant qu'ils s'accordent avec la Religion & la Morale. »<sup>1</sup>

Parallèlement à cette double tradition du catéchisme scolaire et du catéchisme de vulgarisation subsiste une tradition pamphlétaire héritière du catéchisme philosophique. Ainsi, Pierre-Sylvain Maréchal a publié deux catéchismes athées en 1790 : *La Religion sans prêtres, ou le Catéchisme de l'honnête homme; suivi d'un chapitre sur le célibat. Mis au jour par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens*<sup>2</sup>, et le célèbre *Catéchisme du curé Meslier*<sup>3</sup> auxquels se rattache aussi un *Catéchisme des christicoles*<sup>4</sup> de 1798-An VI mais dont l'attribution est fort douteuse. Pour les deux ouvrages de 1790, l'attribution à Sylvain Maréchal est liée à la mention suivante dans le titre : « par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens », son célèbre ouvrage de 1788 hostile au calendrier grégorien, qui fut brûlé par le parlement et qui lui a valu un emprisonnement de trois mois à Saint-Lazare. Après avoir été reçu avocat, puis sous-bibliothécaire au collège de Mazarin, il avait perdu sa place suite à son ouvrage *Le livre échappé du déluge* en 1784. Pierre Sylvain Maréchal retrouve sa place en 1789 et est un journaliste engagé en 1790 lorsqu'il écrit ses deux catéchismes politiques. Résolument athée, il fonde par exemple un journal anticlérical *Le Tonneau de Diogène* qui paraît en janvier-mars 1790. Ce librettiste se rapprocha ensuite de Babeuf et rédigea le *Manifeste des Egaux*<sup>5</sup>. Malgré

---

<sup>1</sup> Hazard (Pierre), *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présenté à Mgr le Dauphin*, Paris, Gorsas, 1790

<sup>2</sup> Maréchal (Pierre-Sylvain), *La Religion sans prêtres, ou le Catéchisme de l'honnête homme ; suivi d'un chapitre sur le célibat*, Paris, 1790, 58 p.

<sup>3</sup> Maréchal (Pierre-Sylvain), *Catéchisme du curé Meslier, mis au jour par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens*, Paris, 1790, 55 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme des Christicoles, avec les vraies réponses aux questions du prêtre, à l'usage des vieux enfants*, Paris, 1798-an VI, 112 p.

<sup>5</sup> Genty (Maurice), « Maréchal, Pierre-Sylvain », in Soboul (Albert)(dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989.

l'absence de preuves formelles, nous nous rangerons à l'attribution par le catalogue général de la BnF de la paternité du *Catéchisme du curé Meslier* à Sylvain Maréchal. Il est intéressant de constater que parmi les notices biographiques numérisées sur la base biographique du World Biographical Information System, une seule notice attribue formellement ce catéchisme à Sylvain Maréchal : il s'agit de la notice extraite *Les siècles littéraires de la France*<sup>1</sup>, ouvrage écrit en 1800 par Le Moyne des Essarts. En revanche l'attribution à Maréchal de *La Religion sans prêtres* est plus douteuse comme le montre la notice du catalogue de la BnF :

« Attribué à Sylvain Maréchal, d'après : "Description historique et bibliographique de la collection... La Bédoyère... rédigée par [Noël] France", Paris, 1862; cette attribution est jugée incertaine par M. Dommanget in "Sylvain Maréchal...", Paris, 1950 ».

Un troisième catéchisme a été attribué à Pierre Sylvain Maréchal : le *Catéchisme des Christicoles* plus tardif (1798-An VI). L'attribution est encore plus douteuse comme le montre une fois encore la notice du catalogue général :

« Attribué à Sylvain Maréchal par le catalogue de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, cité par M. Dommanget in : "Sylvain Maréchal...", Paris, 1950, qui juge cette attribution fort douteuse ».

Le *Catéchisme du curé Meslier*, œuvre de Jean Meslier, prêtre à Etrépigny (1664-1729) est un ouvrage célèbre, un véritable « classique » de l'athéisme (déjà rendu célèbre par Voltaire en 1762) au moment où Maréchal le réédite au début de la Révolution française. Notons pour finir que l'ouvrage de Maréchal se conclut par cette phrase « Nous avertissons le public que l'on trouve chez le même libraire le Catéchisme du genre humain. »<sup>2</sup> Il s'agit du catéchisme de François Boissel intitulé *Le Catéchisme du genre humain*<sup>3</sup>, publié en 1789.

L'année 1791 marque l'accélération de la production avec 47 catéchismes politiques publiés au total cette année, pour 23 titres différents. C'est d'ailleurs le

---

<sup>1</sup> Le Moyne des Essart (Nicolas), *Les siècles littéraires de la France*, Paris, 1800-An VIII, 7 vol.

<sup>2</sup> Maréchal (Pierre-Sylvain), *Catéchisme du curé Meslier*, op. cit. p. 55.

<sup>3</sup> Boissel (François), *Le catéchisme du genre humain que, sous les auspices de la Nature et de son véritable auteur, qui me l'ont dicté, je mets sous les yeux et la protection de la Nation française et de l'Europe éclairée; pour l'établissement essentiel et indispensable du véritable ordre moral, et de l'éducation sociale des hommes, dans la connoissance, la pratique, l'amour et l'habitude des principes et des moyens de se rendre et de se conserver heureux les uns par les autres*, s.l.n.d, 1789, 132 p.

troisième pic de l'ensemble de notre corpus. Dans la continuité de la diversification des usages constatée en 1790, une convergence s'opère entre les catéchismes destinés à vulgariser les textes fondamentaux et ceux présentant une critique pamphlétaire de ces mêmes textes. Une dernière explication de la forte production de cette année 1791 est le développement de l'écriture de catéchismes politiques destinés spécifiquement aux enfants. C'est le cas de 5 des 23 titres publiés en 1791. Un autre texte fondamental des débuts de la Révolution a connu une large diffusion sous forme de catéchisme : la Constitution civile du clergé datée de 1790. Contrairement au sous-corpus que nous venons d'étudier, la Constitution civile du clergé entraîna surtout la rédaction de nombreux catéchismes qui lui étaient hostiles ou « réfractaires ». Les prêtres réfractaires sont ceux qui refusent de prêter le serment lié au fait qu'ils sont désormais des fonctionnaires élus. L'ensemble des catéchismes publiés dans le contexte du schisme constitutionnel représentent 39 ouvrages pour 21 titres publiés principalement entre 1790 et 1792. En 1790 ne paraît qu'un seul titre nouveau, *Le Catéchisme nouveau et raisonné à l'usage de tous les catholiques français*<sup>1</sup>, attribué par Jean de Viguerie à Jean-François de La Marche, évêque de Saint-Pol de Léon, royaliste et réfractaire exilé à Londres à partir du 28 février 1791. La date de publication de 1790 n'est toutefois pas certaine. Mais l'année 1791 marque le pic incontestable pour cette production de catéchismes écrits dans le contexte du schisme constitutionnel avec un total de 25 catéchismes. La production ralentit considérablement en 1792 avec seulement 5 titres nouveaux et un total de 9 éditions seulement. Les prêtres jureurs ont été particulièrement visés car les catéchismes composés dans le contexte de la Constitution civile du clergé ont adopté un ton particulièrement satirique et pamphlétaire. Ainsi, sur les 21 titres, 3 seulement défendent les opinions du clergé constitutionnel. En prenant la total des 39 ouvrages, la proportion est de 8 catéchismes « constitutionnels » (20 %) et 29 catéchismes « réfractaires », auxquels s'ajoutent l'ouvrage anticlérical de Philippeaux en 1793 et l'ouvrage de Regnault en 1797-An V qui n'entrent plus dans la catégorie réfractaire / jureur car plus tardifs. Les 8 ouvrages favorables à la Constitution civile du clergé se répartissant à égalité entre les années 1791 et 1792 alors que 21 des 29 ouvrages qui y sont clairement hostiles sont publiés en 1791 et ils ne sont plus que 5 à paraître en 1792. Il existe aussi un *Catéchisme dogmatique et pratique sur*

---

<sup>1</sup> La Marche (Jean-François, de), *Catéchisme nouveau et raisonné à l'usage de tous les catholiques français*, s.l., 1790, 128 p.

*l'obéissance due à l'église, à l'usage de ceux qui veulent conserver la foi dans les circonstances présentes*<sup>1</sup>, ouvrage anonyme édité par Devaux. Enfin la *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme, sur l'état actuel du Clergé de France*<sup>2</sup>, de Tinthoin, comporte 5 éditions (un catéchisme porte la mention « Sixième édition ») auxquels s'ajoutent 4 exemplaires localisés.

Une nébuleuse de catéchismes réfractaires se dessine autour du *Catéchisme du curé intrus*<sup>3</sup> dont je n'ai pas pu identifier la première édition mais qui aurait connu 8 éditions d'après un ouvrage de 1792.<sup>4</sup> Le *Catéchisme d'un curé dissident*<sup>5</sup> édité à Nantes par Hérault, sans doute en 1791, est une réécriture de cet ouvrage. À cet ensemble se rattachent, le *Second catéchisme du curé intrus*<sup>6</sup>, la *Suite du catéchisme du curé intrus*<sup>7</sup>, l'*Autre suite du catéchisme de l'intrus*<sup>8</sup>, et l'*Apologie de Gertrude, ou Dialogue entre M. Fortin, Démocrate, Mlle Gertrude, Dévote, et Rosalie, son Ecolière : sur l'Ecrit d'un Curé constitutionnel du Diocèse d'Amiens, en forme de Réfutation du Catéchisme du Curé intrus*.<sup>9</sup> Cet ensemble de textes réfractaires présentent l'originalité d'être écrits sous forme de saynètes extrêmement satiriques envers « l'intrus », c'est-à-dire le curé jureur, qui est systématiquement ridiculisé. L'appartenance de cette nébuleuse réfractaire au genre pamphlétaire est manifeste. C'est une originalité à noter car le genre catéchisme politique est avant tout un genre pédagogique qui a profité de l'engouement des révolutionnaires pour la pédagogie politique.

Nous avons pu identifier 18 éditeurs différents parmi lesquels se démarquent surtout des imprimeurs-libraires liés aux productions réfractaires : Guerbart (9 catéchismes édités), Crapart (3 catéchismes) et Pichard (4 catéchismes). Guerbart est

---

<sup>1</sup> *Catéchisme dogmatique et pratique sur l'obéissance due à l'église, à l'usage de ceux qui veulent conserver la foi dans les circonstances présentes [...]*, Paris, Devaux, 1792, 96 p.

<sup>2</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme, sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais Fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise Catholique. Edition originale*, Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme du curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 36 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme du curé intrus. Huitième édition*, Paris, Guerbart, 1792, 24 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme d'un curé dissident*, Nantes, Hérault, s.d., 39 p.

<sup>6</sup> *Second catéchisme du curé intrus*, s.l.n.d., 1791, 11 p.

<sup>7</sup> *Suite du catéchisme de l'intrus*, s.l.n.d., 1791, 12 p.

<sup>8</sup> *Autre suite du catéchisme de l'intrus*, s.l.n.d., 1792, 19 p.

<sup>9</sup> *Apologie de Gertrude, ou Dialogue entre M. Fortin, Démocrate, Mlle Gertrude, Dévote, et Rosalie, son Ecolière : sur l'Ecrit d'un Curé constitutionnel du Diocèse d'Amiens, en forme de Réfutation du Catéchisme du Curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 34 p.

l'éditeur de 3 titres réfractaires très largement diffusés : l'*Apologie de Gertrude*<sup>1</sup>, le *Catéchisme à l'usage des vrais fidèles dans les circonstances actuelles*<sup>2</sup> et surtout *Le catéchisme d'un curé intrus*.<sup>3</sup> Crapart a édité deux catéchismes réfractaires : *Catéchisme sur la Constitution civile du clergé. Par l'Auteur des Questions sur le Schisme*<sup>4</sup>, et le *Catéchisme national, nouveau et raisonné sur la constitution de la France. Seconde partie, par l'auteur du Naviget Anticyras*<sup>5</sup>, qui a connu une deuxième édition sous le titre : *Article extrait du Catéchisme national, nouveau et raisonné. Seconde partie, page 65, et suivantes. Par l'Auteur du Naviget Anticyras*<sup>6</sup>. Jean-Baptiste Nicolas Crapart était imprimeur-libraire et se fit remarquer par son engagement pour la cause royaliste. Il édita les ouvrages de l'abbé Barruel, fut arrêté le 10 décembre 1795 (20 frimaire An IV) pour publication d'ouvrage antijacobins mais sortit de prison en versant une caution. Ses presses sont brisées lors du coup d'Etat du 18 fructidor An IV (4 septembre 1797).<sup>7</sup> Il s'agit d'un véritable engagement politique que de publier de tels catéchismes réfractaires.

La forte production de catéchismes politiques en 1791 est suivie d'un tassement en 1792 qui redescend au niveau des années 1789-1790 avec 23 catéchismes politique publiés pour 13 titres nouveaux au total. Nous allons maintenant tenter d'explicitier les raisons de ce reflux.

### c) Un tassement de la production en 1792-1793

Les ouvrages publiés en 1792 s'inscrivent dans la continuité de ceux de 1791 avec 9 catéchismes liés au schisme constitutionnel et 4 qui vulgarisent les textes fondamentaux. Parmi ces derniers, trois sont aussi destinés à une utilisation scolaire car

---

<sup>1</sup> *Apologie de Gertrude, ou Dialogue entre M. Fortin, Démocrate, Mlle Gertrude, Dévote, et Rosalie, son Ecolière : sur l'Ecrit d'un Curé constitutionnel du Diocèse d'Amiens, en forme de Réfutation du Catéchisme du Curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 34 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme à l'usage des vrais fidèles dans les circonstances actuelles*, Paris, Guerbart, 1792, 19 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme du curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 36 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme sur la Constitution civile du clergé. Par l'Auteur des Questions sur le Schisme*, Paris, Crapart, 1791, 36 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme national, nouveau et raisonné sur la constitution de la France. Seconde partie, par l'auteur du Naviget Anticyras*, Paris, Crapart, 1791, 127 p.

<sup>6</sup> *Article extrait du Catéchisme national, nouveau et raisonné. Seconde partie, page 65, et suivantes. Par l'Auteur du Naviget Anticyras*, Paris, Crapart, 1791, 16 p.

<sup>7</sup> Information extraite de la notice biographique sur cet éditeur présente dans le catalogue général de la BnF.

l'objectif de vulgarisation déborde la sphère politique pour atteindre aussi la sphère scolaire. Nous avons pu repérer un catéchisme reprenant la forme pamphlétaire : le catéchisme attribué à Prévost et intitulé *Cathéchisme de la République française, ou conférence curieuse. Entre un citoyen du faubourg Saint-Antoine, et un modéré, de la ci-devant assemblée nationale, pour servir d'instruction aux patriotes, ainsi qu'aux aristocrates*.<sup>1</sup> L'ouvrage adopte un langage grossier (jeanfoutre, foutu polisson, etc.) pour critiquer le roi incarcéré ainsi que les Feuillants et défendre la révolution. A l'inverse, un catéchisme anonyme royaliste et catholique explique que la constitution est morte le 20 juin 1791 et que la Convention nationale ne fait que piller : il s'agit du *bonnet rebuté. Anecdote, par le ci-devant chevalier de çaira. Petit catéchisme national*.<sup>2</sup>

Au groupe des ouvrages qu'Alain Sandrier désignent comme des « catéchismes de l'irréligion »<sup>3</sup>, appartiennent plusieurs éditions d'un catéchisme politique dont l'auteur est malheureusement inconnu et qui sont tous datés de 1792. Il s'agit tout d'abord du *Catéchisme de la liberté*, édité par Vinçard à Paris<sup>4</sup>. Une deuxième édition est faite la même année à Paris sous le titre de *Cathéchisme de la liberté. Dans lequel sont dévoilés les crimes du clergé, de la noblesse ; des parlements, des financiers, etc.* imprimé cette fois par Gouriet et qui compte en plus une critique des fonctionnaires « intrigants. »<sup>5</sup> Gouriet avait déjà publié en 1792 un premier ouvrage de Levasseur, véritable introduction à son catéchisme : *L'Aristocrate confondu par un brave sans-culotte, pour servir d'introduction au "Catéchisme de la liberté"*<sup>6</sup>. Toujours en 1792 paraît un *Dialogue des hommes libres*<sup>7</sup>, signé d'un certain Pierret (rédacteur des *Annales, politiques, civiles et littéraires* d'après la notice du catalogue général de la Bnf) et publié à Paris par Feret. Il s'agit en fait du catéchisme de Levasseur publié sous un autre titre et sous un autre nom d'auteur. Là encore, le nombre d'éditions différentes traduit un

<sup>1</sup> Prévost, *Cathéchisme de la République Française, ou conférence curieuse. Entre un citoyen du faubourg Saint-Antoine, et un modéré, de la ci-devant assemblée nationale, pour servir d'instruction aux patriotes, ainsi qu'aux aristocrates*, Paris, Feret, 1792, 8 p.

<sup>2</sup> *Le bonnet rebuté. Anecdote, par le ci-devant chevalier de çaira. Petit catéchisme national*, s.l., 1792, 8 p.

<sup>3</sup> Sandrier (Alain), « Les catéchismes de l'irréligion » in Mervaud (Christiane), Seillan (Jean-Marie) (dir.), *Philosophie des Lumières et valeurs chrétiennes : hommage à Marie-Hélène Cotoni*, Paris, l'Harmattan, 2008.

<sup>4</sup> Levasseur; *Catéchisme de la liberté*, Paris, 1792, Vinçard, 12 p.

<sup>5</sup> Levasseur; *Cathéchisme de la liberté. Dans lequel on a dévoilé les crimes du clergé, de la noblesse ; des parlemens, des financiers, etc.* Paris, Gouriet, 1792, 12 p.

<sup>6</sup> Levasseur, *L'Aristocrate confondu par un brave sans-culotte, pour servir d'introduction au « Catéchisme de la liberté »*, Paris, Gouriet, 1792, 12 p.

<sup>7</sup> Levasseur, *Vivre libre ou mourir. Dialogue des hommes libres*, Paris, Feret, 1792, 12 p.

succès éditorial. *Le Catéchisme de la liberté*, petit In-12 de 12 pages adopte une tonalité républicaine et anticléricale. Dans le contexte de la Constitution civile du clergé, le texte s'attaque tout particulièrement aux prêtres réfractaires et critique les "dissolutions, égoïsme, faste scandaleux, orgueil et cruauté" du clergé. L'auteur reprend d'ailleurs dans son catéchisme de la liberté la dimension catéchistique de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans une réponse à une question sur ce que les Républicains peuvent opposer comme résistance à leurs ennemis de l'intérieur et aux puissances coalisées :

« [...] la cocarde Nationale fait le tour du globe ; à ce signe sacré l'Europe brise ses fers, toutes les Nations vont être libres et la déclaration des droits de l'homme sera désormais le cathéchisme universel et la foudre des tyrans qui affligent la terre. »<sup>1</sup>

L'année 1793 est marquée par une baisse du nombre de catéchismes politiques parus puisque nous n'en avons recensés que 15 dont 10 nouveautés. Il existe une continuité avec les années précédentes comme par exemple la publication d'un catéchisme lié au schisme constitutionnel. L'ouvrage de Pierre Philippeaux, *Catéchisme moral et religieux*<sup>2</sup>, publié à Nantes en 1793 a une place particulière. Ce catéchisme s'inscrit à la fois dans le contexte de la lutte entre clergé réfractaire et constitutionnel ainsi que dans celui des troubles qui touchent la Vendée. D'après l'*Histoire littéraire du Maine*,<sup>3</sup> Philippeaux l'aurait publié alors qu'il était député de la Sarthe représentant en mission en Vendée et Saint-Just l'a qualifié de « catéchisme ridicule » à la Convention le 11 germinal An II (31 mars 1795) lors de la lecture de son rapport sur la conspiration des Dantonistes.<sup>4</sup> Dans ce texte à consonance anticléricale, l'auteur repousse à la fois athéisme et superstition. Cette publication tardive s'explique dans ce cas-là par le contexte de la mission de Philippeaux en Vendée.

La diffusion des textes fondamentaux reste un enjeu puisque Boucheseiche réédite son catéchisme constitutionnel de 1792 pour l'adapter à la Déclaration des droits de 1793. En 1792, il avait publié le *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'Homme et*

---

<sup>1</sup> Levasseur; *Catéchisme de la liberté*, Paris, 1792, Vinçard, 12 p.

<sup>2</sup> Philippeaux (Pierre), *Catéchisme moral et religieux. Par le citoyen Philippeaux, représentant du peuple*, Nantes, Malassis, 1793, 42 p.

<sup>3</sup> Haureau (Barthélémy), *Histoire littéraire du Maine*, Paris, 1870-1877, 10 tomes.

<sup>4</sup> Kuscinski (A.), *Dictionnaire des conventionnels*, Paris, F. Rieder, 1916-1919, 4 tomes.

du citoyen.<sup>1</sup> En 1793<sup>2</sup>, Boucheseiche réédite son catéchisme à compte d'auteur afin de pouvoir expliquer la Déclaration des droits de l'homme de 1793, article par article comme il l'avait fait pour celle de 1789.

Collignon-Dumont publie son pamphlet révolutionnaire et républicain intitulé *Le Catéchisme républicain ou la France sauvée par l'abolition des Rois et de la Royauté*<sup>3</sup> qui parodie les sacrements.

Malgré la diversité de ces ouvrages, une tendance se dessine en 1793 avec une prépondérance des catéchismes destinés à être aussi utilisés comme manuels scolaires. C'est le cas de 8 des 15 catéchismes de 1793. Mais l'ampleur de la production scolaire est sans commune mesure avec celle de l'année suivante puisqu'en 1794-An II paraissent 79 catéchismes politiques destinés aux enfants sur une production exceptionnelle de 90 ouvrages publiés pour un total de 40 titres. Les catéchismes politiques deviennent alors un des médias de la « pédagogie politique » qui envahit tout l'espace public comme l'explique Jean-Luc Chappey :

« En l'an II, la pédagogie envahit tout l'espace social et politique : des chansonniers aux administrateurs, des journalistes aux soldats, des hommes de lettres aux curés, ces nouveaux instituteurs se réunissent derrière la mission de pédagogie politique qui doit permettre de sauver la Révolution contre ses ennemis. [...] Le monde de l'imprimé est alors inondé de catéchismes républicains et de publications plus ou moins éphémères par l'intermédiaire desquels se construit cette entreprise de salut public. »<sup>4</sup>

Le catéchisme est considéré comme particulièrement adapté par les auteurs à cette « entreprise de salut public » pour citer Jean-Luc Chappey. Richer auteur en 1794-an II d'un *Catéchisme de la constitution française, nécessaire à l'éducation des enfans de*

---

<sup>1</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*. Par J.-B. Boucheseiche, Professeur au collège de Lisieux, & maître de Pension en l'Université de Paris, Paris, Brocas, 1792, 82 p.

<sup>2</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*. Par J.-B. Boucheseiche, Maître de Pension et ci-devant professeur en l'Université de Paris, Paris, chez l'auteur, 1793, 80 p.

<sup>3</sup> Collignon-dumont, *Le catéchisme républicain ou la France sauvée par l'abolition des tyrans couronnés, et la création de la République, N°II. Dédié au peuple, par l'Auteur de la vérité sans voile*, Paris, Daniel, 1793, 24 p.

<sup>4</sup> Chappey (Jean-Luc), « Les écoles de la Révolution : pour en finir avec la thèse de la table rase », in Biard (Michel)(dir.), *La Révolution française. Une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2009, pp. 335-336.

*l'un et l'autre sexe*, justifie le choix de la forme catéchistique par l'efficacité pédagogique :

« Convaincu que les premières instructions qu'on donne aux enfans sont celles qui se gravent le mieux dans leur mémoire, je crois qu'on doit commencer leur éducation par les droits de l'homme et du citoyen, et l'acte constitutionnel. C'est dans cette idée que je les ai présentés en forme de Catéchisme qui les met plus à leur portée rend l'étude plus facile. »<sup>1</sup>

La mobilisation de la forme catéchistique pour le projet de régénération politique mis en œuvre sous la Convention explique que l'année 1794-An II représente le pic absolu de l'histoire de la production française du catéchisme politique du « long » XIX<sup>ème</sup> siècle.

*d) Du temps de l'écriture (1794 – an II) à celui de la diffusion (à partir de 1796 – an IV)*

### **Illustration I.A.3 : Répartition chronologique des manuels scolaires.**

### **Illustration I.A.4 : Répartition chronologique des nouveautés scolaires.**

Les catéchismes politiques à utilisation scolaire qui datent de la Révolution française, étendue au Consulat pour des raisons de lenteur éditoriale, représentent un ensemble de 66 titres pour 172 ouvrages au total. Ces derniers s'insèrent dans un corpus plus large de 100 titres scolaires (pour 292 catéchismes au total) publiés tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. La Révolution française représente ainsi une époque fondamentale dans l'histoire de la mobilisation scolaire du catéchisme politique car les 2/3 des titres scolaires datent de cette période. Rappelons qu'il faut toutefois nuancer le caractère exclusivement scolaire de ces catéchismes politiques à une époque où le manuel scolaire n'existe pas encore en tant qu'objet clairement identifié. Ainsi, le catéchisme constitutionnel écrit par Mirabeau en 1790 fut réédité à Amiens par Caron-Berquier en 1791 avec pour titre : *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des écoles, précédé de la*

---

<sup>1</sup> Richer (Adrien), *Catéchisme de la constitution française, nécessaire à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe*, Paris, Rochette, 1794-an II, 90 p.

*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par M. Mirabeau*<sup>1</sup>. Toutefois le fait que le public visé ne soit plus « les habitans des campagnes » mais que l'ouvrage soit « à l'usage des écoles » n'a entraîné aucune modification quant à son contenu.

Parmi les 15 auteurs repérés, un seul nous est inconnu : la citoyenne Desmarest de Corbeil ; il n'est pas certain que ce soit une citoyenne qui écrive. Trois abbés, Auger, Gallet et Hazard, composent en 1790 un catéchisme politique scolaire. Ce sont des représentants du clergé enseignant qui ont logiquement utilisé une méthode qu'ils pratiquaient déjà. A ces deux enseignants peuvent être adjoints Forestier, qui était lui aussi instituteur avant de faire une carrière d'enseignant à l'Ecole centrale, Levesque qui fut professeur d'histoire au Collège national et enfin Boucheseiche qui fut frère de la Doctrine chrétienne avant de devenir professeur de géographie (nous l'avons déjà rencontré). Le deuxième groupe est formé par les auteurs appartenant au monde du droit : Bonguyod avocat qui fut conventionnel, Harmand d'Abancourt avocat lui aussi qui était député aux Etats-Généraux ou bien Morel de Vindé, juge et conseiller au parlement. Là encore, la familiarité avec les textes de loi et l'utilisation rhétorique des questions et réponses éclairent leurs choix pédagogiques. Isnard (ingénieur et écrivain) et Mérard de Saint-Just (rentier se consacrant à l'écriture) appartiennent au monde de la plume, tout comme Régnault qui fut journaliste, romancier, compilateur. On peut enfin rattacher à ce groupe l'imprimeur-libraire Nyon.

A la lecture de l'histogramme montrant la répartition chronologique des catéchismes scolaires il apparaît clairement que la production de catéchismes politiques destinés à un public scolaire a littéralement explosé en 1794-An II. Aux 7 catéchismes scolaires de 1793 succèdent 60 manuels scolaires en 1794, auxquels s'ajoutent une dizaine d'autres non datés.

Avec 36 nouveaux catéchismes datés de 1794-An II, représentant un total de 78 ouvrages avec les rééditions, cette seule année comptabilise plus de la moitié des nouveautés scolaires de la décennie. C'est d'ailleurs le pic absolu de notre corpus scolaire complet qui s'explique par le lancement le 9 pluviôse An II (28 janvier 1794) d'un concours pour encourager la rédaction de manuels élémentaires et qui comporte une section intitulée « élémens de morale républicaine ». 4 ouvrages de 1793 ont été

---

<sup>1</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des écoles, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par M. Mirabeau*, Amiens, Caron-Berquier, 1791, 45 p.

présentés au concours de l'An II. On peut y adjoindre les 16 catéchismes pour 8 titres produits en 1795-An III. Cela fait un total de 94 ouvrages parus dans le contexte immédiat du concours qui n'est officiellement clos que le 11 germinal an IV après 26 mois (28 janvier 1794-1<sup>er</sup> avril 1796). 83 catéchismes scolaires datent de la période allant de 1796-An IV à 1802-An X pour un total de 13 nouveautés seulement. Ce déséquilibre très net entre les nouveautés et les rééditions s'explique par la large diffusion de manuels « officiels » dans les écoles de la République et des Républiques sœurs. Ainsi, l'ouvrage de Poisson de La Chabeaussière primé en l'An IV a connu 36 rééditions entre 1796-An IV et 1800-An VIII.

Comme l'a fait remarquer Dominique Julia, pour les révolutionnaires, le livre scolaire est un « pédagogue tout-puissant. »<sup>1</sup> Voici pourquoi le 3 pluviôse An II (22 janvier 1794), le Comité d'instruction publique propose l'ouverture d'un concours destiné à stimuler la production de livres élémentaires. Grégoire, le rapporteur du projet, met en avant le projet de vulgarisation :

« Ces ouvrages sont de la plus grande importance, puisqu'ils ont pour objet de vulgariser les hautes théories, de les rendre usuelles par leur application aux besoins de la société, qu'ils doivent, pendant des siècles, concourir à la régénération d'une postérité républicaine, et consolider par les vertus la liberté conquise par le courage. »<sup>2</sup>

Le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), la Convention adopte un décret lançant le concours, dont la 8<sup>ème</sup> section constitue les « Instructions élémentaires sur la morale républicaine. »<sup>3</sup> Les résultats ne furent officiellement proclamés que le 11 germinal An IV (31 mars 1796). L'analyse des procès-verbaux du Comité d'Instruction publique ainsi que des archives relatives au Concours de l'An II (série F<sup>17</sup>) aboutit à une liste de 24 titres présentés de façon certaine au Concours (pour un total de 32 catéchismes) comme en témoignent les indices laissés dans les archives. La mention « envoyé au Concours » présente sur certains catéchismes étant parfois fantaisistes, il est certain que 19 des 33 titres publiés en l'An II ont concouru, montrant ainsi l'impact du Concours. Les travaux de Hans-Christian Harten et d'Alain Choppin<sup>4</sup> ont permis d'identifier 42

---

<sup>1</sup>Julia (Dominique), *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution*, Paris, Belin, 1981, p. 233.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 237.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 238.

<sup>4</sup> Harten (Hans-Christian), *Ecrits pédagogiques sous la Révolution*, Paris, INRP, 1989, 173 p.

Choppin (Alain), Clinkspoor (Martine), *Les manuels scolaires en France. 4. Textes officiels*, Paris INRP, 1993, 591 p.

ouvrages de morale présentés au total. Les  $\frac{3}{4}$  étaient donc des catéchismes politiques, preuve du poids de ce choix pédagogique.

Parmi les 24 catéchismes politiques différents envoyés au Concours, 4 étaient des anonymes. Les 20 ouvrages restants ont été écrits par 17 auteurs identifiés parmi lesquels 4 nous restent inconnus (un même auteur a parfois envoyé plusieurs ouvrages, comme par exemple Nicolas Prévost). Parmi cet ensemble d'auteurs, il est intéressant d'isoler ceux qui disposaient du capital culturel ou du savoir-faire qui les rendaient les plus à même de concourir : les enseignants et les éditeurs de livres pour enfants, même si une telle spécialisation n'a pas encore véritablement de sens au moment de la Révolution française. Ainsi, 11 auteurs sont étroitement liés au monde de l'éducation ou de l'édition pour enfants. Nous avons identifié 5 instituteurs (Gerlet, Hugand, Parent, Renault, Sérane) auxquels s'ajoutent 2 auteurs étroitement liés à l'administration de l'instruction publique (Renault qui fut secrétaire commis au Comité d'Instruction publique et Poisson de La Chabeaussière qui était chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur, en charge de l'instruction publique). À ces 7 auteurs s'ajoutent 4 éditeurs « spécialisés » dans la littérature pour enfants. Blanchard, libraire-éditeur, dirigea aussi une institution pour enfants et publia une quarantaine d'ouvrages de pédagogie. Chemin-Dupontès, imprimeur-libraire publia aussi une quantité impressionnante de livres pour enfants (dont 10 catéchismes) et est connu pour avoir fondé la Théophilanthropie. Mathiez fait une biographie de ce personnage dans sa thèse<sup>1</sup> sur ce culte révolutionnaire. Prévost était lui aussi libraire et édite un catalogue important de livres pour enfants qui reprend d'ailleurs des ouvrages de Chemin-Dupontès. Debarle, libraire à Paris, a édité 5 catéchismes dont un titre qu'il a écrit lui-même et 4 éditions de l'ouvrage de Parent. Ce dernier, ancien curé jureur puis défroqué, fut aussi lié à la théophilanthropie et à Chemin-Dupontès. Notons au passage qu'Hugand était à la fois instituteur et imprimeur ce qui prouve une grande porosité entre le monde de l'éducation et du livre. Pour finir ce tour d'horizon des auteurs de catéchismes politiques envoyés au Concours, nous avons deux écrivains Richer et Thiébault, un député, Bonguyod et trois inconnus : Bulard, la « citoyenne Desmarest » dont nous avons déjà parlé et un certain Pettersson, qui se qualifie lui-même de « suédois ».

---

<sup>1</sup> Mathiez (Albert), *La théophilanthropie et le culte décadaire. Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution 1796-1801*, Paris, Félix Alcan, 1903, p. 79.

Concernant les éditeurs, trois noms ressortent : Chemin-Dupontès que nous avons déjà évoqué, Debarle et Fuchs. Jean-Baptiste Chemin-Dupontès a ainsi édité 9 catéchismes, ce qui est le record de notre corpus complet de catéchismes politiques. Toutefois, ce ne sont que ses propres productions. Cet imprimeur-libraire était engagé puisqu'il était imprimeur du département de Paris et de l'assemblée électorale de Paris en février 1793 comme le mentionne un de ses ouvrages. Voici le catalogue extrait de son catéchisme politique intitulé *La Morale des sans-culottes*, ce dernier illustrant les prémices d'une spécialisation d'une part, et la diversité des éditions d'un même titre, d'autre part :

« Avis. On trouve à la même adresse :

1°. L'Alphabet républicain, avec figures & conversations, par Chemin fils, 12 sols, & 14 sols franc de port.

2°. Le même augmenté du syllabaire en figure, faisant 122 figures, 20 sols & 25 sols.

3°. Le même avec la seule figure de Barra, 5 sols & 6 sols.

4°. L'alphabet national, contenant les droits & les devoirs du citoyen, suivi de l'invocation républicaine à l'Être suprême : 3 sols & 4 sols.

5°. L'ami des jeunes patriotes, ou Catéchisme républicain, par le même avec gravures : 20 sols & 25 sols.

6°. Le même, par demandes et par réponses, sans la Constitution, ni les hymnes civiques, et avec une seule gravure : 10 sols & 12 sols.

7°. La Constitution française précédée de la déclaration des droits, avec gravure. 6 sols & 7 sols.

8°. La déclaration des droits, en couplets patriotiques, sur des airs connus, le texte à côté, avec gravure. 6 sols & 7 sols.

Et autres ouvrages d'instruction publique. »<sup>1</sup>

L'exemple de Chemin-Dupontès illustre une certaine spécialisation en l'An II - An III. Un autre éditeur, Prévost a été lié à Chemin-Dupontès comme en témoigne son catalogue inséré dans un catéchisme politique et daté de 1795-An III qui reprend celui

---

<sup>1</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Morale des sans-culottes, de tout âge, de tout sexe, de tout pays & de tout état ; ou Evangile républicain, par Chemin fils, auteur de l'alphabet et du catéchisme républicains*, Paris, Chemin, 1794. pp. 71-72.

publié plus haut<sup>1</sup>. Les deux derniers éditeurs liés au Concours de l'An II sont Fuchs et Debarle. Toutefois ceux-ci sont surtout liés à un auteur à succès (La Chabeaussière dans le cas de Fuchs) et ont assuré les rééditions de leurs ouvrages, sans qu'il soit possible de parler réellement de spécialisation. Fuchs, et d'autres, ont toutefois su profiter de la diffusion massive de catéchismes politiques devenus de véritables manuels officiels sous le Directoire. Le sous-corpus des « manuels officiels » rassemble les rééditions des catéchismes de La Chabeaussière et de Bulard après la proclamation des résultats du Concours en 1796-an IV. On y a ajouté les éditions des catéchismes de Géroze et Saint-Lambert car, bien que n'ayant pas participé au concours, ces deux ouvrages reçoivent l'aval du Ministre de l'Intérieur en 1799-an VII. Cet ensemble de manuels « officiels », avec les limites qu'une telle appellation entraîne sous la Révolution, se compose ainsi de 4 titres pour 47 catéchismes politiques au total. La diffusion de ces ouvrages est une tendance forte de la production de catéchismes politiques à partir de 1794 - an II car si l'on s'intéresse uniquement aux 123 catéchismes politiques datés avec certitude des années 1795 - an III à 1804, 44 sont des éditions des 4 manuels officiels et 102 sont destinés à être utilisés dans les classes.

La première caractéristique du catéchisme révolutionnaire entre l'an II et l'Empire est donc qu'il est majoritairement un manuel scolaire. Parmi les traditions multiples héritées des Lumières qui coexistaient encore en 1791, c'est celle du catéchisme scolaire qui devient prépondérante à partir de 1794-an II. La deuxième caractéristique est le reflux de la production puisqu'après les 90 catéchismes politiques datés de l'an II, nous n'avons identifié que 20 datés de 1795 - an III, dont 10 titres nouveaux. 16 de ces 20 ouvrages sont des manuels scolaires et 3 sont envoyés au jury du Concours. Dès 1796 - an IV, il n'y a plus que 3 titres nouveaux car commence alors la diffusion des ouvrages primés au Concours et en particulier les catéchismes de Poisson de La Chabeaussière et Bulard. Ceci explique le fait que 7 des 13 catéchismes politiques de 1796 - An IV soient des catéchismes scolaires. La tendance se confirme en 1797 - an V puisque la production remonte à 21 catéchismes mais seuls 5 titres nouveaux paraissent, dont 3

---

<sup>1</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes. Présentée à la Convention nationale, par le citoyen Prévost, de la section de Challier. Quatrième édition. Corrigée et augmentée des pensées républicaines, etc. Utiles aux pères, mères et aux écoles publiques*, Paris, Prévost, 1795, 96 p.

sont des manuels scolaires. En 1798-an VI la production remonte avec 34 catéchismes politiques recensés pour 5 titres nouveaux seulement, dont 4 manuels scolaires. C'est sans comparaison avec les 17 éditions du catéchisme de La Chabeaussière. En 1799 - an VII, seuls 12 catéchismes paraissent mais là encore les manuels officiels dominent avec 4 éditions recensés. Il est à noter que les 5 titres nouveaux qui paraissent sont tous des manuels scolaires. Cette tendance se confirme en 1800-an VIII puisqu'il n'y a qu'un titre nouveau (encore un manuel scolaire) pour 14 catéchismes, alors que les manuels officiels représentent 9 ouvrages sur les 14 recensés. A partir de 1801-an IX la production décroît sévèrement avec 6 catéchismes seulement pour un seul titre nouveau et 5 catéchismes scolaires dont deux manuels officiels. Les années qui suivent marquent un effacement complet de ce type d'ouvrages, l'année 1804 étant la première depuis 1788 au cours de laquelle aucun catéchisme politique nouveau ne paraisse.

### **Conclusion**

L'utilisation scolaire du catéchisme est devenue progressivement prédominante sous la Révolution ce qui nous informe sur la perception de l'objet historique par les contemporains : c'est avant tout un ouvrage élémentaire destiné à un lectorat enfantin ou réputés inculte politiquement. Cette conception du catéchisme laïcisé a été validée par les autorités en charge de l'instruction publique puisque c'est un catéchisme qui a été primé comme manuel officiel de morale républicaine en 1796 - an IV. Le temps n'est plus à l'encouragement de l'écriture comme en 1794 – an II mais à la diffusion massive des catéchismes devenus officiels.

Certains usages déjà rencontrés subsistent malgré tout sous le Directoire car le dernier catéchisme se rattachant à l'ensemble des textes liés à la Constitution civile du clergé a été écrit en 1797-An V. Il s'agit du *Catéchisme raisonné sur les affaires de controverse actuelle de la religion, mis à la portée de tout le monde*.<sup>1</sup> Ce catéchisme catholique, écrit dans le contexte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat cherchait à revenir sur les erreurs causées par le schisme constitutionnel. Dans le contexte de la première séparation de l'Eglise et de L'État et de conciliation religieuse du Directoire,

---

<sup>1</sup> Regnault (J.F.), *Catéchisme raisonné sur les affaires de controverse actuelle de la religion, mis à la portée de tout le monde* par J.F. Regnault, Cherbourg, Clamorgan, 1797-An V, 84 p.

l'auteur semble vouloir effacer la parenthèse « schismatique » ouverte avec la Constitution civile du clergé et en finir avec les prêtres jureurs. La tradition du catéchisme pamphlétaire et anticlérical n'a pas disparu non plus si nous prenons l'exemple du *Catéchisme des christicoles*<sup>1</sup> daté de 1798 - An VI, attribué à Pierre Sylvain Maréchal de façon douteuse. En 1797-An V paraît le premier catéchisme révolutionnaire destiné uniquement à une utilisation électorale : le *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*.<sup>2</sup> Cet ouvrage est daté de nivôse An V et son auteur, anonyme, le conçoit comme une défense de la Constitution de l'An III.

Toutefois, la tendance à la disparition du catéchisme politique enregistrée dès le Directoire s'est confirmée sous l'Empire. L'édition de catéchismes politiques connaît un coup d'arrêt avec la disparition de la République. Napoléon Bonaparte reconnaît lui aussi l'importance de la pédagogie catéchistique mais en faisant le choix de politiser le catéchisme catholique avec l'écriture d'un catéchisme impérial.

---

<sup>1</sup> *Catéchisme des Christicoles, avec les vraies réponses aux questions du prêtre, à l'usage des vieux enfants*, Paris, 1798-an VI, 112 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*, Paris, Imprimerie nationale, 1797-An V, 35 p.



## B. UNE EDITION DES CATECHISMES POLITIQUES LIEE A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE

### Introduction

L'histoire du catéchisme politique est une succession de pics de production et de disparitions, que ce soit à l'échelle de la Révolution française comme nous venons de le voir, ou bien tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle que nous étudions.

Le premier creux majeur correspond à la période consulaire et impériale puisque de 1804 à 1815 seuls 8 catéchismes politiques sont publiés avec une absence totale de titres nouveaux de catéchismes politiques.

La Première Restauration a été une période de plus forte production puisqu'au total 44 catéchismes politiques ont été publiés de 1815 à 1830. Deux années se distinguent : il s'agit de 1820 avec 13 catéchismes politiques publiés et 1829 avec 7 ouvrages. Toutefois, cela ne concerne que très peu de titres différents. En effet, en 1820 ne paraissent que 3 nouveautés pour 6 rééditions du *Petit catéchisme à l'usage des habitans des campagnes*<sup>1</sup> par Méjan. De la même façon, sur les 7 catéchismes de 1829, il y a 3 rééditions d'un *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>2</sup> anonyme.

Les Trois Glorieuses entraînent une hausse de la production qui s'élève à 55 catéchismes politiques de 1830 à 1847. En 1832 il y a 13 catéchismes politiques (pour 4 titres nouveaux) dont 9 liés à la Société des Droits de l'Homme. En 1833, sur les 7 catéchismes publiés, 6 l'ont été par des éditeurs liés à la société républicaine. Toutefois, à partir de 1834, les procès qui touchent les sociétés républicaines en général et la Société des Droits de l'Homme en particulier provoquent une disparition du catéchisme politique.

De 1842 à 1848, aucun titre nouveau n'est publié. En 1846 paraissent des rééditions des catéchismes révolutionnaires de La Chabeaussière, de Morel de Vindé ou de Volney.

L'année 1848 représente le deuxième pic éditorial de l'ensemble de notre corpus avec 62 ouvrages parus pour 36 titres nouveaux. Il s'agit d'une explosion éditoriale

---

<sup>1</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme politique à l'usage des habitans des campagnes*, Paris, Dentu, 1820, 23 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Marseille, Olive, 1829, 64 p.

comparable à celle de 1794 - an II : 90 catéchismes de l'an II pour 40 titres nouveaux seulement. Cette augmentation est de très courte durée puisque dès 1849 il n'y a plus que 10 nouveautés (pour 15 catéchismes politiques au total). 6 catéchismes paraissent en 1850, tous des nouveautés et il n'y a que deux parutions en 1851 dont une réédition d'un catéchisme datant de la Révolution. Au total ce sont 85 catéchismes politiques dont 54 titres différents qui parurent entre 1848 et 1852, principalement concentrés sur l'année 1848.

Le corpus entre alors dans son creux le plus long, celui qui correspond au Second-Empire. De 1852 à 1870 seuls 26 catéchismes politiques ont été recensés, correspondant à 21 titres différents. On assiste toutefois à une croissance continue du nombre de catéchismes politiques de 1867 à 1871 dans le contexte de la libéralisation du régime bonapartiste.

L'instauration de la Troisième République entraîne ensuite une reprise de la production puisque de 1872 à 1914 paraissent 201 catéchismes politiques dont 106 nouveautés. La production est cependant sans commune mesure avec les 346 catéchismes politiques (pour 147 nouveautés) des seules années 1789-1804. 37 catéchismes politiques paraissent en 1872 dont 16 nouveautés, ce qui correspond au 4<sup>ème</sup> pic de l'ensemble du corpus total. Là encore, la production diminue très vite avec seulement 10 ouvrages parus en 1873 pour 5 nouveautés, 10 catéchismes en 1874 dont deux nouveautés, 8 catéchismes en 1875 dont 6 nouveautés et enfin 3 catéchismes en 1876 pour deux nouveautés. Le dernier pic de production se produit en 1877 avec 22 catéchismes pour 10 nouveautés, cette reprise s'expliquant par le contexte particulier de la Crise du 16 mai 1877. La production décroît ensuite lentement pour disparaître presque complètement à la veille de la Première Guerre mondiale. Des coupes décennales permettent de repérer la tendance générale : entre 1872 et 1882 paraissent 116 catéchismes (dont 56 titres nouveaux), entre 1883 et 1893 il n'y a plus que 43 ouvrages dont 26 nouveautés ce qui marque une chute. Entre 1894 et 1904 32 catéchismes politiques paraissent dont 17 nouveautés et cette décrue s'accélère enfin de 1905 à 1914 avec 10 ouvrages repérés seulement pour 7 nouveautés. L'écriture de catéchismes politiques est alors devenue anecdotique, ceci dans le contexte de la stabilisation du régime républicain

Nous allons maintenant examiner pourquoi la chronologie du catéchisme politique au XIX<sup>ème</sup> paraît aussi intimement liée à l'histoire du régime républicain ?

## 1) La mémoire des catéchismes politiques révolutionnaires est conservée pendant l'Empire et la Restauration

### a) Effacement du catéchisme sous le Premier Empire

L'impulsion donnée à la production et surtout à la diffusion de catéchismes politiques sous le Directoire, suite à la publication des résultats en 1796-an IV du Concours pour la rédaction des livres élémentaires, se poursuit sous le Consulat et l'Empire en raison de la lenteur éditoriale. Ainsi, en 1800-an VIII sur les 14 ouvrages publiés, 13 sont des manuels scolaires dont 6 rééditions du La Chabeaussière. De même le catéchisme de Géruzez est très largement diffusé cette même année. Le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert a reçu une reconnaissance officielle en 1799-an VII de la part de François de Neufchâteau ce qui explique sa large diffusion y compris sous le Consulat. L'année 1800 marque une sorte d'apogée de la production de manuels officiels du Directoire compte-tenu de la lenteur éditoriale.

Malgré cela, la production diminue rapidement puisqu'après les 34 catéchismes politiques publiés en 1798-an VII, il n'y en a plus que 11 en 1799-an VII, puis 14 en 1800-an VIII, 6 en 1801-an IX, 2 en 1802-an X, un seul en 1803-an XI et seule une réédition suisse du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière<sup>1</sup> paraît en 1804-an XII (sous la direction de Jean-Jacques Cart). En revanche, sur ces 35 ouvrages, il n'y a que 7 nouveautés, dont 5 datées de 1799-an VII, une de 1800-an VIII et une dernière en 1801-an IX. Il y a ensuite une absence totale de nouveautés jusqu'en 1806. Dès 1802-1803, la production chute très rapidement, en particulier en raison de l'arrêt de la réédition du catéchisme de La Chabeaussière. Ainsi, en prenant uniquement en compte la période 1802-1815, la production se limite à 11 ouvrages pour seulement deux nouveautés.

L'instauration de la censure impériale a pesé sur la production de catéchismes politiques. En 1806 est publié à Paris un *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de*

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme vaudois ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine*, Lausanne, Hignou et Cie, 1804, 16 p.

*l'empire français*<sup>1</sup> qui doit uniformiser la production catéchistique. Il faut toutefois nuancer l'utilisation universelle du catéchisme impérial, en particulier dans les écoles, car les évêques gardèrent la mainmise sur la rédaction des petits catéchismes, ceux qui étaient véritablement entre les mains des élèves. L'éditrice principale est la veuve de l'imprimeur-libraire Pierre Nyon, dit « le Jeune ». Elle a succédé à son mari en 1803 et était elle-même fille de libraire. Il est intéressant de noter que son mari avait écrit et édité en 1791 un *Catéchisme de la constitution française*<sup>2</sup> et en 1794-An II un *Catéchisme républicain, ou principes de la constitution française, mis à la portée des jeunes citoyens*.<sup>3</sup> Cet ouvrage, catéchisme unique pour tous les diocèses de France, était en projet depuis 1802 puisque l'article 39 de la loi organique du 8 avril 1802 stipule « qu'il n'y aura plus qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les Eglises de France ». Un décret du 4 avril 1806 rend le catéchisme obligatoire dans tous les diocèses de l'empire. La Leçon VII qui explique le quatrième commandement marque une véritable « politisation » du catéchisme :

« D. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ? »

Il s'agit donc d'un catéchisme catholique « politisé » et non pas d'un catéchisme politique. Son imposition a pu accélérer la disparition du catéchisme politique car le catéchisme impérial doit être enseigné dans les écoles, comme l'illustre le décret impérial du 17 mars 1808 qui imposa comme base d'enseignement dans toutes les écoles : « 1° Les préceptes de la religion catholique ; 2° La fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale... » Cet enseignement vint se substituer à l'instruction civique et morale instituée sous la Révolution. Preuve que cette tentative de catéchisme catholique unifié et politisé imposé par l'État a provoqué de nombreuses critiques, un des rares catéchismes politiques datés du Premier Empire est justement un catéchisme qui dénonce le catéchisme impérial. Cet ouvrage a été attribué à Pierre-Louis Blanchard, né en 1762 dans le Calvados, curé de Saint-Hippolyte, près de Lisieux puis abbé. Ce prêtre réfractaire, exilé à Londres depuis la Révolution, est un grand ennemi du Concordat de 1801. Il s'est exilé à Londres et il suscita au sein de la « Petite Église » un courant

---

<sup>1</sup> *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français*, Paris, Veuve Nyon, 1806, 168 p.

<sup>2</sup> Nyon (Pierre), *Catéchisme de la constitution française*, Paris, Nyon, 1791, 72 p.

<sup>3</sup> Nyon (Pierre), *Catéchisme républicain, ou principes de la constitution française, mise à la portée des jeunes citoyens*, Paris, Nyon, 1794.

orthodoxe appelé le Blanchardisme. Ses nombreux ouvrages de controverse religieuse ont tous été publiés à Londres et, en 1806, paraît *Le véritable esprit du catéchisme, à l'usage de toutes les églises de l'Empire François, qui vient d'être publié par M. Buonaparté. Instruction familière par Demandes et par Réponses, adressée aux Fidèles de France. Par un prêtre françois, Fidèle à son Dieu et à son Roi*<sup>1</sup>. Comme l'explique très clairement le titre, le but de Blanchard est de critiquer le catéchisme impérial dont des articles sont cités et de remettre en cause ses rédacteurs tout en réaffirmant l'attachement à la royauté et à la religion catholique réfractaire. Blanchard s'attaque tout d'abord à Portalis en l'accusant d'impiété :

"Ces paroles de Portalis, *Endormons le fanatisme, afin de mieux l'étouffer*, rappellent involontairement celles de Condorcet à l'Académie en 1783 : Encore quelques années, et le monstre qui dévore la terre depuis dix-huit siècles ne sera plus."<sup>2</sup>

A la fin de son catéchisme, Blanchard explique comment doit être considéré le *Catéchisme à l'usage de toutes les Eglises de l'empire de France* :

"Vous aurez toujours devant les yeux que ce nouveau catéchisme est présenté par Portalis, décrété par M. Buonaparté, approuvé par un Légat connu pour son irrégion, publié par des Evêques intrus, et qui ont déjà admis les articles organiques, ce code de servitude pour l'Eglise. Vous n'oublierez jamais que vous avec ce cathéchisme en exécution de la loi civile ; et pouvant avoir Dieu pour maître, en écoutant vos pasteurs légitimes, vous rejetterez les leçons des hommes qui peuvent tromper, et principalement de ces hommes qui ne se rendent les arbitres de votre religion que pour vous amener à leur impiété."<sup>3</sup>

Nous retrouvons là la filiation avec le ton très pamphlétaire des catéchismes écrits dans le contexte du schisme constitutionnel : peut-être que l'ouvrage de Blanchard doit-il être considéré comme le dernier catéchisme politique réfractaire de notre corpus ?

L'ouvrage de controverse de Blanchard reste malgré tout relativement isolé et son impression en Angleterre témoigne de l'effacement du catéchisme politique.

---

<sup>1</sup> Blanchard (Pierre-Louis), *Le véritable esprit du catéchisme, à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire François, qui vient d'être publié par M. Buonaparté. Instruction familière par demandes et par réponses, adressée aux Fidèles de France*, Londres, Cox, 1806, 60 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 58-59.

La période consulaire et impériale n'a pas été propice à la publication de catéchismes politiques et ce « creux » va se poursuivre sous la Monarchie constitutionnelle.

b) Une diversification idéologique accompagnée d'une transmission des textes républicains (1815-1847)

40 catéchismes politiques différents ont été édités entre 1815-1847, pour un total de 95 catéchismes politiques différents identifiés. Toutefois, seuls 16 titres sont antérieurs à 1830. Il y a ainsi deux périodes différentes dans la production de catéchismes politiques qui se confondent avec la Restauration et la Monarchie constitutionnelle.

Parmi l'ensemble formé des 44 ouvrages parus entre 1815 et 1830, commençons par isoler les catéchismes politiques qui ont leur vie éditoriale propre, déconnectée des évolutions politiques du temps. C'est le cas par exemple de la *Morale de l'Enfance*, de Morel de Vindé qui connaît 7 nouvelles éditions qui font suite à celles de la période impériale. De même, des ouvrages parus sous la Révolution française continuent d'être diffusés : c'est le cas de l'ouvrage de Poisson de La Chabeaussière qui connaît en 1825 une réédition sous le titre : *Catéchisme national français*, par La Chabeaussière. Cet In-8° de 15 pages est édité par A. Barthélémy à Paris et se compose de 56 quatrains. L'éditeur a rajouté la phrase suivante en guise de préface :

"Vous nous avez donné, dans votre poème sur la Religion naturelle, le Catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant celui que je vous propose, le Catéchisme du citoyen."<sup>1</sup>

Il s'agit d'un extrait de lettre de Rousseau écrite à Voltaire, le 18 août 1756. C'est tout le programme des auteurs de catéchismes politiques qui est là résumé tout en réaffirmant la filiation avec la seconde génération des Lumières.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme national français*, par La Chabeaussière, Paris, Barthélémy, 1825, 15 p.

Parallèlement à ces résurgences révolutionnaires, certains auteurs écrivent des pamphlets sous la forme de catéchismes, entraînant parfois les foudres de la censure. C'est le cas de Rigomer Bazin qui publie au Mans en 1816 un *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels ; suivi de tout est bien*.<sup>1</sup> Né en 1771, Rigomer Bazin était journaliste au moment où il écrit son catéchisme et avait conservé ses idées républicaines depuis la Révolution. Pierre Serna<sup>2</sup> indique dans un article qu'il a consacré à Rigomer Bazin qu'en novembre 1816, le préfet a fait saisir tous les exemplaires du *Catéchisme politique* qualifié de « catéchisme à l'égard des factieux ». Condamné le 31 décembre 1816 par le tribunal civil et correctionnel du Mans, Bazin fait appel et est acquitté le 1<sup>er</sup> février 1817 par la cour d'Angers. Cet acquittement fut l'occasion pour l'auteur d'insister sur l'importance de la liberté de la presse reconnue par la Charte.

Un autre ouvrage a été censuré sous la Restauration, le *Catéchisme politique, fondé sur les maximes des législateurs anciens et modernes*<sup>3</sup> écrit par Gallet et édité par C. Trouvé à Paris en 1822. Nous n'avons pas d'informations sur ce prénommé Gallet qui écrit un ouvrage de théorie politique relativement général. Voici la préface de la seconde édition, datée cette fois-ci de 1830, ajoutée à la préface de 1822, et qui nous apprend que la première édition a été censurée :

« Le plus grand des événements ayant changé soudainement la face de la France, le peuple s'étant ressaisi de la souveraineté, l'influence de l'opinion générale devant être d'après cela très-forte, et le salut de l'Etat dépendant évidemment de l'instruction que les Français, de toutes les classes, auront de leurs droits et leurs devoirs comme citoyens, j'ai senti la nécessité de reproduire ce Catéchisme, que je fis imprimer, sans calculer si sa publication serait désavantageuse à son auteur, à une époque (1822) où le système du gouvernement était opposé à l'instruction populaire. Reconnaisant que ce système était faux et dangereux pour le gouvernement même qui l'adoptait, et convaincu que l'instruction d'un peuple est, dans tout gouvernement qui veut régner par la justice, le seul moyen d'assurer la puissance des lois, en qui se trouve son unique appui, j'avais fait

---

<sup>1</sup> Bazin (Rigomer), *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels, suivi de tout est bien*, Paris, Renaudin, 1816, 16 p.

<sup>2</sup> Serna (Pierre) « Rigomer Bazin et la Restauration : penser la république dans la monarchie », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 325 | juillet-septembre 2001, mis en ligne le 10 avril 2006, consulté le 02 décembre 2011. URL : <http://ahrf.revues.org/442>

<sup>3</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, fondé sur les maximes des législateurs anciens et modernes*, Paris, Trouvé, 1822, 55 p.

de cette instruction mon principal objet. Je déclare encore avoir eu un second but, celui de réveiller l'opinion concernant la conduite des magistrats, des guerriers, des prêtres et des dépositaires de la fortune publique, en indiquant la borne de leurs droits, ainsi que leurs devoirs. Enfin, cet écrit dérangeait trop de combinaisons et de vues politiques, et le parti dominant était trop intéressé à éviter une polémique concernant les grands principes qu'on n'employât tout pour l'étouffer; on y réussit, en empêchant jusqu'à sa simple annonce. Une religion dominante existant lors de la première édition, je dus m'interdire une partie des idées que j'insère aujourd'hui dans le chapitre relatif au culte. Le texte de 1822 est resté intact dans ses autres parties. »<sup>1</sup>

En effet, l'édition de 1830 reprend exactement l'édition de 1822 à l'exception du chapitre sur le culte et la religion dont la conclusion est réécrite. Voici la comparaison des deux éditions :

1822 : "J'ajouterai que l'existence d'un culte dominant assure l'obéissance des sujets, en forçant le respect pour la religion; car il est dans la nature du peuple de révérencer ce qu'il voit protégé spécialement par son Gouvernement."<sup>2</sup>

1830 : "Il n'est enfin que l'autocratie qui soutienne le pouvoir théocratique; mais le sacerdoce y trouve un frein non moins puissant, dès que le souverain est son chef suprême, et qu'il peut, par sa volonté despotique, le ranger en un instant dans la ligne du devoir."<sup>3</sup>

Ne voulant pas polémiquer sur le caractère théocratique de la monarchie restaurée, l'ouvrage a subi une censure préalable motivée, selon l'auteur, par l'importance accordée à l'instruction du peuple. De fait l'édition de 1822 ne comporte aucune attaque à l'encontre de la monarchie.

A l'opposé de ces deux exemples de textes censurés, quelques catéchismes politiques soutiennent la monarchie restaurée en se distinguant par leur ton très sarcastique rejoignant ainsi le sous-corpus des catéchismes réfractaires. Les *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux*

---

<sup>1</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, par M. Gallet. Nouvelle édition*, Paris, Dezauche, 1830, 59 p.

<sup>2</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, op. cit.* 1822, p. 20

<sup>3</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, op.cit.* 1830, p. 20.

*journalistes*<sup>1</sup>, est un catéchisme de 1817. Nous n'avons que peu d'informations sur Rougemaitre qui était « professeur de langue allemande à Paris au début de ce siècle » selon la *France littéraire* de 1836 et « employé dans un bureau d'administration à Paris » d'après la *Biographie des hommes de Lorraine* datée de 1829. Il s'était fait connaître par sa très nombreuse bibliographie hostile à Napoléon publiée pendant la Restauration et en particulier son *Ogre de Corse* pour lequel nous avons identifié 4 éditions différentes. Ses *Etrennes aux jacobins* ont été rééditées en 1824<sup>2</sup> avec une inversion dans le titre qui met en valeur l'expression « petit catéchisme ». Cet ouvrage se veut être le « catéchisme » prêché par les révolutionnaires, les bonapartistes, les libéraux, etc., l'auteur insistant sur la filiation entre Napoléon et Robespierre : « D. Pourquoi Buonaparte est-il appelé l'héritier de Robespierre ? »<sup>3</sup>, l'auteur fait aussi allusion à la « queue de Robespierre ». La parodie et le sarcasme sont clairement visibles dans la rédaction des Dix commandements patriotiques puisque le commandement 4 stipule : « A père et mère tu seras rebelle et désobéissant. »<sup>4</sup>

L'ouvrage de Rougemaitre ne se distingue pas par son originalité mais a bénéficié de la publication d'un recueil de « morceaux choisis » sous le titre *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi. N°II*<sup>5</sup>, ouvrage anonyme qui fut imprimé à Paris en 1817. L'auteur de cet In-8° de 30 pages ne cache pas ce plagiat qui devient une référence explicite : « On a puisé une partie de ce Catéchisme dans un ouvrage politique, publié par M. Rougemaitre, (de Dieuze) de l'Imprimerie de Doublet ». Il s'agit de favoriser la diffusion d'un livre qui, à l'origine est publié sous la forme d'un In-18° de 177 pages. L'ouvrage de Rougemaitre fut réédité en 1824 à Paris chez Egron et parmi les éditeurs complémentaires se trouve un libraire royaliste du Palais Royal : Jean Gabriel Dentu qui a eu de fréquents démêlés avec la police impériale.

Or ce libraire a publié un catéchisme royaliste qui a connu 6 éditions en 1820. Il s'agit du *Petit catéchisme à l'usage des habitans des campagnes. Par Maurice Méjan*,

---

<sup>1</sup> Rougemaitre (C.J.), *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes. Par C. J. Rougemaitre (de Dieuze), auteur de l'Ogre de Corse, de Séraphine, etc.* Paris, Doublet, 1817, 177 p.

<sup>2</sup> Rougemaitre (C.J.), *Petit catéchisme des patriotes de 1793 et de 1816 ; par C.J. Rougemaitre (de Dieuze), Auteur de l'Ogre de Corse, de Séraphine, etc. Seconde édition, suivie de chansons. Dédié aux libéraux*, Paris, Egron, 1824, 232 p.

<sup>3</sup> Rougemaitre (C.J.), *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, op. cit.* p. 24.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 76.

<sup>5</sup> *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi. N°II*, 1817, 30 p.

*Avocat à la Cour royale, auteur de l'Histoire du procès de Louis XVI, dédié à S. M. Louis XVIII, et rédacteur du Recueil des causes célèbres*<sup>1</sup>, publié par Dentu en 1820. Maurice Méjan était avocat et journaliste et est présent dans le *Dictionnaire des girouettes* pour ses revirements au moment des Cent-Jours. En 1820, il publia aussi une *Histoire du procès de Louvel* chez Dentu, dont il annonçait la publication dès son *Petit catéchisme*. Ce court opuscule de 23 pages porte la date d'édition du 3 mai 1820 sachant que le duc de Berry fut assassiné le 13 février 1820 par Louvel. Ce catéchisme au ton hagiographique présente les institutions et fait l'éloge du duc de Berry. Méjan s'était spécialisé dans les chroniques judiciaires comme le prouve sa série des *Recueil des causes célèbres et des arrêts qui les ont décidées*, publiées en livraisons sous l'Empire. Nous avons pu identifier 5 tirages différents chez Dentu deux éditions en province : une à Orléans par Darnault-Marant et une dernière édition à Tours par le célèbre Mame. Toutes les éditions par Dentu sont différenciées par leur rang d'édition (de 1 à 5) mais sont strictement identiques, y compris par leur illustration représentant l'assassinat du duc de Berry. L'éditeur a aussi inséré une menace contre les contrefacteurs et a apposé sa signature, signalant que toutes éditions non signées sont réputées contrefaites. L'imprimeur-libraire orléanais Darnault-Maurant édite pourtant en 1820 l'ouvrage de Méjan sous le titre *Petit catéchisme à l'usage des habitans des campagnes, par Maurice Méjan*<sup>2</sup>, sans faire référence à Dentu ce qui permet de conclure à une contrefaçon, tout comme la présence d'une date d'édition erronée : 25 mai 1830. Ces nombreuses rééditions du catéchisme de Méjan expliquent que l'année 1820 se distingue par le nombre de catéchismes édités : 10 titres, pour 13 éditions au total. Cette production de catéchismes royalistes s'explique par le contexte de l'assassinat du duc de Berry et des menaces qui semblent alors peser sur la monarchie.

Méjan et son éditeur, Dentu, reprennent donc à leur compte la technique des auteurs et éditeurs libéraux : une large diffusion d'ouvrages bon marché. C'est une critique récurrente chez les auteurs royalistes et chez ceux liés au clergé que de mettre en garde contre la diffusion des « mauvais livres ». C'est d'ailleurs la mission que se donne l'auteur anonyme du *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>3</sup>, petit In-32 de 64 pages

---

<sup>1</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme politique à l'usage des habitans des campagnes*, Paris, Dentu, 1820, 23 p.

<sup>2</sup> Méjan (Maurice), *Petite catéchisme à l'usage des habitans des campagnes, par Maurice Méjan*, Orléans, Darnault-Marant, 1820, 23 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Marseille, Ollive, 1829, 64 p.

publié en 1829 à Marseille par Marius Ollive, « imprimeur de M. l'Evêque » et vendu par le libraire Allège, « sur le port ». Cet ouvrage catholique et royaliste fait l'éloge des Jésuites et est diffusé par le clergé. La même année, le *Catéchisme anti-révolutionnaire* est édité à Avignon par Offray<sup>1</sup> et à Montpellier par Seguin<sup>2</sup>. Il s'agit d'un véritable réseau d'éditeurs catholiques et royalistes qui s'étend jusqu'à Lyon avec l'imprimeur Rusand.<sup>3</sup> L'auteur de l'ouvrage et ses éditeurs se sont donnés comme mission de lutter contre la diffusion de ces mauvais livres comme le montre la citation suivante :

"D. Quel est le grand moyen dont les philosophes se sont servis pour perdre la religion et la société ?

R. Ce sont les livres impies, séditeux et obscènes dont l'Europe entière, et surtout la France, sont inondées depuis environ douze ans.

"D. Est-ce donc qu'avant cette époque, il n'existait pas de ces livres ?

R. Il en existait, sans doute, puisque c'est là ce qui a fait la révolution française, mais le nombre en était infiniment moindre qu'aujourd'hui. »<sup>4</sup>

La mention « depuis environ douze ans » fait sans doute référence à la percée des Libéraux aux élections législatives partielles du 20 septembre 1817. En réponse à cette attaque par les textes révolutionnaires et libéraux, voici les conseils que donne le *Catéchisme anti-révolutionnaire* :

"D. Quels moyens faut-il prendre pour se préserver de la contagion des mauvais livres ?

R. 1° Les parens doivent avoir un soin et une vigilance extrême pour empêcher que leurs enfans ne lisent ces ouvrages corrupteurs, qui les auraient bientôt rendus impies et libertins. 2° Il ne faudrait jamais acheter de livres aux colporteurs : ils sont ordinairement mauvais, et même quelquefois sous un titre pieux. 3° On doit se méfier beaucoup des livres qu'on ne connaît pas, surtout de ceux qui ont pour titre : Biographie, Résumé d'histoire, etc. 4° La vraie prudence demanderait aujourd'hui qu'on n'achetât aucun livre, ou même qu'on n'en reçût, en présent des personnes qui ne sont pas bonnes catholiques, sans s'être bien assuré auparavant qu'ils ne contiennent rien de mauvais. 5° Enfin, si on a entre les mains quelqu'un de ces livres pervers, il faut absolument le jeter

---

<sup>1</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Avignon, 1829, 58 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Montpellier, Seguin, 1829, 36 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Lyon, Rusaand, 1829, 36 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, *op. cit.* Ollive, p. 27.

au feu, à moins qu'un confesseur sage n'en juge autrement. C'est surtout ce que doivent faire les parents et les supérieurs à l'égard de ceux que leurs enfans et leurs inférieures se donneraient la liberté de lire."<sup>1</sup>.

L'avertissement sur les livres vendus par les colporteurs est très éclairant sur la perception de la littérature de colportage par les royalistes et le clergé. Cette peur panique du livre reflète l'impact supposé d'une telle littérature sur le peuple. L'ouvrage qui est le plus cité par le *Catéchisme anti-révolutionnaire* n'est autre que les *Ruines* de Volney. Cet ouvrage a été largement diffusé dans le sud de la France et a suscité des réactions comme en témoigne l'existence d'un *Nouveau catéchisme, en réponse au catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>2</sup>, publié lui aussi à Marseille par l'imprimeur Feissat en 1829, l'imprimeur a choisi lui aussi le très petit format In-32 à la mauvaise réputation. A cette réponse au *Catéchisme anti-révolutionnaire* s'ajoute un autre indice de la controverse soulevée par ces catéchismes politiques : la publication la même année toujours à Marseille d'un ouvrage faisant référence à ces deux catéchismes intitulé : *Scènes de salon à propos de trois catéchismes*, un petit In-32 imprimé par Bouvet.

Tous les catéchismes politiques publiés sous la Restauration n'ont pas cette tonalité critique envers les mauvais livres et la lecture en général. Plusieurs auteurs publient des catéchismes « constitutionnels » dans la tradition des catéchismes publiés pendant la Révolution qui étaient destinés à expliquer la Déclaration des droits de l'homme et la constitution. Désormais, ces catéchismes ont été publiés dans le but d'expliquer la Charte.

Ainsi, en 1818, Joseph Rey écrit un *Catéchisme de la charte constitutionnelle, à l'usage de toutes les classes de citoyens ou Dialogue entre un curé vendéen devenu constitutionnel et un grenadier de l'ex-garde redevenu cultivateur*, par M. Joseph Rey (de Grenoble), publié à Paris par l'Huillier<sup>3</sup>. Il s'agit d'une véritable explication de texte de la Charte afin de mettre en avant tous les aspects positifs de cette dernière. Joseph Rey était un avocat progressiste qui fut rayé du barreau en 1819 suite à ses protestations contre des mesures vexatoires prises par les autorités du département. Il fonde la société secrète « l'Union » en 1820 et dut s'enfuir suite à son implication dans la conspiration

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p 33-34.

<sup>2</sup> *Nouveau catéchisme en réponse au catéchisme anti-révolutionnaire*, Lyon, Feissat, 1829.

<sup>3</sup> Rey (Joseph), *Catéchisme de la charte constitutionnelle, à l'usage de toutes les classes de citoyens ou Dialogue entre un curé vendéen devenu constitutionnel et un grenadier de l'ex-garde redevenu cultivateur*, Paris, L'Huillier, 1818, 86 p.

dite « du Bazar Français ». Il a contribué à la diffusion des idées d'Owen en France et a eu une activité politique intense. Un notaire, Guiot aîné, publie quant à lui en 1820 *La Charte constitutionnelle donnée en 1814 par S.M. Louis XVIII, ... par demandes et par réponses, par M. Guiot...*<sup>1</sup> chez Letournay à Tours.

En 1829, c'est un certain T. Morard, avocat lui aussi, qui publie un *Catéchisme constitutionnel, ou Instruction résumée sur la Charte et le nouveau droit public des Français depuis la Restauration, par M. Morard.*<sup>2</sup> Nous avons retrouvé la mention d'une troisième édition de cet imposant In-12 de 280 pages chez Ledoux et Levavasseur la même année.<sup>3</sup> L'influence des hommes de Droit dans l'explication et la diffusion des textes constitutionnels est très forte, poursuivant ainsi la tradition de l'utilisation de la forme catéchistique pour vulgariser les textes de loi.

La Révolution de Juillet a eu un rôle de stimulateur sur l'édition de catéchismes constitutionnels. Ainsi avons-nous pu identifier 24 catéchismes politiques publiés de 1830 à 1847 qui forment, avec leurs rééditions un total de 55 catéchismes politiques datant de la Monarchie de Juillet. Parmi cet ensemble de 24 nouveautés, 9 titres ont pour fonction de diffuser la Charte de 1830 mais aucun n'a été réédité. Un titre date de 1830, quatre de 1831, deux de 1832, un de 1834 et un dernier de 1839. Nous n'avons pu identifier que trois auteurs : Auguste Ambroise Giraud, écrivain et pédagogue, Auguste Richon, avocat et enfin Félix de Saint-Julien pour lequel nous n'avons aucune information. L'objectif partagé est de mettre à disposition la Charte pour en permettre une large diffusion. C'est le cas du *Petit code du citoyen, contenant la Charte constitutionnelle de 1830, la loi sur la garde nationale et les lois électorales et municipales*<sup>4</sup>, ouvrage anonyme de 1831, publié à Rouen par Brière. En 1831 toujours paraît un autre ouvrage portant le titre de *Petit manuel du citoyen français, contenant : 1° la Loi sur la garde nationale; 2° la Loi sur l'organisation municipale; 3° la Loi sur*

---

<sup>1</sup> Guiot, *La Charte constitutionnelle donnée en 1814 par S.M. Louis XVIII, ... par demandes et par réponses*, Tours, Letournay, 1820, 23 p.

<sup>2</sup> Morard (T.), *Catéchisme constitutionnel, ou Instruction résumée sur la Charte et le nouveau droit public des Français depuis la Restauration*, Paris, Béchét, 1829, 280 p.

<sup>3</sup> Morard (T.), *Catéchisme constitutionnel, ou Instruction résumée sur la Charte et le nouveau droit public des Français depuis la Restauration*, Paris, Ledoux, 1829.

<sup>4</sup> *Petit Code du citoyen, contenant la Charte constitutionnelle de 1830, la loi sur la garde nationale et les lois électorales et municipales*, Rouen, Brière, 1831.

les élections; 4° la Loi contre les attroupemens; 5° la Charte constitutionnelle. Edition textuelle, collationnée sur le Bulletin des lois<sup>1</sup>.

Le lien avec la presse est étroit car le *Petit code du citoyen* est imprimé sur les presses du Journal de Rouen et le *Petit manuel du citoyen français* est une compilation du Bulletin des Lois. Ce lien est visible dans un autre catéchisme parisien anonyme, daté aussi de 1831 intitulé cette fois-ci *Catéchisme du citoyen, contenant la loi sur l'organisation de la garde nationale, la charte du 9 août 1830, la loi sur le jury, les lois municipale et électorale. Extrait du Moniteur*<sup>2</sup>.

La loi Guizot de 1833 sur l'instruction primaire a aussi eu un rôle sur la diffusion de la Charte de 1830. Ainsi, en 1834, Auguste Ambroise Giraud, avocat et pédagogue publie à Paris chez Dupont (mais Hachette est éditeur associé), un *Catéchisme politique et moral du citoyen ou Education politique et morale, par Giraud*. Cet In-18° de 144 pages est vendu 1 Franc et Giraud expose dans sa préface les motivations de son écriture :

« Note sur le Catéchisme politique et moral, destiné à l'instruction primaire. La loi du 28 juin 1833 va propager dans toutes les communes du royaume les bienfaits de l'instruction élémentaire dont elles ont été si longtemps privées. Lorsque le peuple saura lire, il faudra s'empresse de mettre entre ses mains un livre qui soit à la portée de son intelligence naissante, et qui puisse la diriger vers le bien commun de la société : il y aurait danger à ne pas remplir promptement ce devoir inspiré par une sage prévoyance et, à laisser à d'autres le soin de s'en occuper dans des vues qui ne seraient peut-être pas favorables au développement de nos institutions sociales. Pour atteindre ce but si désirable, on a pensé qu'il fallait composer une espèce de catéchisme politique et moral, dans lequel le peuple trouverait des notions simples précises et vraies sur les dix articles ci-après, qui formeront autant de chapitres, [...] »<sup>3</sup>

L'auteur remplit une mission d'éducation politique et sociale et nous voyons transparaître la crainte d'une éducation non contrôlée et indirectement la peur déjà soulignée des mauvais livres. Parmi le contenu de ce manuel scolaire pluridisciplinaire,

---

<sup>1</sup> *Petit manuel du citoyen français, contenant : 1° la Loi sur la garde nationale; 2° la loi sur l'organisation municipale, 3° la loi sur les élections, 4° la loi sur les attroupemens, 5° la Charte constitutionnelle. Edition textuelle, collationnée sur le Bulletin des lois, Alès, Martin, 1831.*

<sup>2</sup> *Catéchisme du citoyen, contenant la loi sur l'organisation de la garde nationale, la charte du 9 août 1830, la loi sur le jury, les lois municipale et électorale. Extrait du Moniteur, Paris, Mathiot, 1831, 88 p.*

<sup>3</sup> Giraud (Auguste), *Catéchisme politique et moral du citoyen ou Education politique et morale, par Giraud, Paris, Dupont, 1834, 144 p.*

la Charte a une place centrale puisque le chapitre 5 a pour titre : *Sur la charte constitutionnelle, afin qu'il apprenne ses droits et ses obligations comme Français, et qu'il sache la défendre envers et contre tous*. L'auteur, reprenant par-là l'argumentation des révolutionnaires de la Première République, conclut à la nécessité de mettre un tel livre entre les mains du peuple afin d'en parfaire l'éducation politique. Dans le cas contraire, de mauvais livres risquent de diffuser des idées politiques dangereuses, en particulier républicaines, comme l'illustre la suite de la préface :

« Tel est le but qu'a voulu atteindre l'auteur de cet ouvrage. Il ne se flatte pas d'avoir réussi; mais il est convaincu qu'un livre semblable (mieux fait sans doute) porterait d'heureux fruits, s'il pouvait être répandu gratuitement dans les communes par l'autorité municipale, s'il y en avait un exemplaire dans chaque famille. Un livre qui ne contiendrait que des contes, des fables, des anecdotes, ne saurait produire les mêmes résultats. L'ouvrage que l'on mettra dans les mains du peuple sachant lire doit être propre à former d'honnêtes gens et de bons Français. Il ne faut pas craindre de lui apprendre des vérités incontestables sur les systèmes de gouvernement, ni de l'initier dans les mystères de l'administration ; c'est au contraire le seul moyen d'ôter aux malveillans de tous les partis la possibilité d'abuser de sa crédulité et de fausser son éducation sociale. Si vous ne le faites pas, d'autres le feront avec succès et contre vous; il y a un avantage réel à prendre l'initiative. Instruisez franchement le peuple sur ses droits et ses devoirs, et vous le rendrez docile et reconnaissant : le soldat le plus obéissant est celui qui connaît le mieux les règles de la discipline : l'homme le plus difficile à conduire est celui qui ne comprend pas; c'est un sourd qui n'a pas entendu, qu'il faut plaindre, guérir et non châtier. »

La période qui s'étend des années 1830 à 1848 est beaucoup plus riche en catéchismes politiques mais il faut toutefois distinguer plusieurs moments bien déterminés. De 1829 à 1836, la production est relativement importante (20 titres pour 48 catéchismes publiés), avant de s'interrompre quasiment jusqu'en 1848 (7 titres pour 14 catéchismes entre 1837 et 1847) à l'exception des années 1839 (4 titres nouveaux mais pas de rééditions) et 1846 (4 rééditions mais pas de nouveautés). Ce brusque changement de rythme éditorial s'explique par la répression qui s'abat sur les militants

républicains avec en particulier l'arrestation de plus de 150 républicains le 12 avril 1834.

Le *Catéchisme du prolétaire*<sup>1</sup>, publié en 1834 par Xavier Sauriac, fut saisi comme « manuel d'insurrection » et fut l'occasion d'un procès au cours duquel Sauriac fut acquitté. L'auteur évoque cette persécution dans la préface de la réédition de son ouvrage en 1880:

« Avertissement sur cette nouvelle édition.

Au moment où toutes les questions sociales sont à l'ordre du jour, je crois devoir faire paraître une édition nouvelle du Catéchisme du Prolétaire, publié en 1834 par le citoyen X. Sauriac, avec une témérité courageuse qui attira sur lui les persécutions du gouvernement. »

Dans le contexte des insurrections de 1832-1834 et de l'attentat Fieschi de juillet 1835, le 9 septembre 1835, les Chambres votent une loi très répressive qui assimile toute publicité pour le régime républicain à un attentat contre la sûreté de l'État et qui restreint ainsi fortement la liberté de la presse. Nous avons justement identifié un catéchisme qui a subi un procès dans le contexte de la loi de 1835. Il s'agit du *Petit catéchisme de la réforme sociale, par Richard Lahautière*.<sup>2</sup> Ce catéchisme rédigé sous la forme d'une succession de questions et de réponses date de 1839. Richard La Hautière, né en 1813 n'a que 26 ans au moment de son procès. Il fait partie des figures de premier plan du néo-babouvisme. Ainsi est-il arrêté lors de manifestations faisant suite à l'arrestation d'Armand Barbès le 11 avril 1836. En 1839, il collabore au journal *l'Intelligence* de Laponneraye, célèbre pour son cours sur l'histoire de la Révolution française et son édition des œuvres de Robespierre. D'ailleurs, ce dernier, avait publié dans son journal un *Catéchisme démocratique*<sup>3</sup>, qui fut édité en brochure en 1836. Influencé sans doute par Laponneraye (de 5 ans son aîné), La Hautière publie son propre catéchisme qui lui vaut un procès devant la cour d'assises de Beauvais. Il s'agit en fait du deuxième procès d'une série de quatre qui visent le journal *L'Intelligence*.

---

<sup>1</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire, par le citoyen Xavier Sauriac, membre de la société des droits de l'homme*, Sceaux, Grossteite, 1834, 144 p.

<sup>2</sup> La Hautière (Richard), *Petit catéchisme de la réforme sociale, par Richard Lahautière, suivi de la relation du procès et de quelques notes extraites des défenses présentées en faveur de « l'Intelligence », par MM. Richard Lahautière et Choron. Anciens rédacteurs de ce journal. Se vend au profit de la famille d'un détenu*, Senlis, Fessart, 1839, 24 p.

<sup>3</sup> Laponneraye (Albert), *Extrait de l'Intelligence, journal de la réforme sociale, rédigé par Laponneraye. Catéchisme démocratique*, Paris, Baudouin, 1836, 18 p.

La Hautière, Choron (le coauteur de l'ouvrage) et Semé (gérant de l'*Intelligence*) sont accusés d'outrage à la morale religieuse (loi du 22 mars 1822) et d'atteinte à la propriété (loi de septembre 1835) pour les chapitres intitulés « De la religion », « Du gouvernement », « De la propriété ». Ce procès se solda par un acquittement en juin 1839, tout comme avait été acquitté Richard Lahautière pour son catéchisme.

Un catéchisme royaliste et catholique attaque cette littérature républicaine, reprenant ainsi le thème de la peur des mauvais livres déjà vue dans le *Catéchisme anti-révolutionnaire* de 1817. Cet ouvrage anonyme, paru à Paris en 1841, s'intitule *Catéchisme politique et religieux à l'usage du peuple*.<sup>1</sup> L'auteur a pour objectif de défendre la monarchie constitutionnelle et la religion catholique aux yeux d'un peuple trompé par les publications républicaines comme il l'indique clairement dans sa préface :

"Tout le bien de la société doit naître de l'ordre de cette société ; et si beaucoup de citoyens aveuglés, soit par ignorance de fait, soit faute d'examen, soit faute de prévoyance et de capacité, soit enfin par le langage des journaux républicains, se posent en ennemis du gouvernement, c'est qu'ils embrassent plutôt une opinion, qu'ils ne suivent des principes fixés et réfléchis."<sup>2</sup>

L'auteur oppose « opinion » et « réflexion » dévoilant par la même occasion sa conception de l'engagement politique du peuple. La préface adressée « Au peuple », fait la synthèse des critiques qui visaient les publications républicaines sous la Monarchie de Juillet. Tout d'abord est dénoncée l'influence des livres et leur utilisation pour prendre le pouvoir. Ensuite, c'est le régime républicain qui est dénoncé, à partir de l'histoire romaine. Voici enfin les objectifs assignés à l'éducation politique :

« La science de l'éducation politique est donc de nous inspirer une morale qui tende au bien général et qui y dirige nos passions. Les empires ne se soutiennent longtemps que par les mœurs; c'est par elles que l'État peut se vanter d'avoir des défenseurs plus occupés de la gloire de leur pays que de leur fortune, plus jaloux de l'honneur que des grades. »

En conclusion de sa préface l'auteur s'oppose aux publications « corruptrices » qui cherchent à affaiblir la puissance de la monarchie et de la religion :

---

<sup>1</sup> *Catéchisme politique et religieux à l'usage du peuple*, Paris, Chéron, 1841, 72 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pp 20-21.

« Assez de pamphlets tendent à la corruption du peuple, et cherchent à le pousser à l'oubli de ses devoirs, pour que la publication que nous faisons paraître aujourd'hui soit appréciée, comme elle doit l'être, par tout ce qu'il y a d'honnête et de religieux en France. »

Au travers de la dénonciation des « pamphlets » qui s'attaquent à la religion et à la monarchie, l'auteur du *Catéchisme politique et religieux* dévoile le sentiment des partisans du pouvoir de devoir lutter contre une active propagande républicaine. De plus, par le choix d'écrire un catéchisme, cet auteur proche du clergé prouve la puissance de ce type de littérature qui a débordé le cadre de la production religieuse.

La résurgence de textes révolutionnaires transmis par les réseaux républicains a lieu dans un contexte de regain d'intérêt pour le catéchisme politique puisque de 1830 à 1839, 21 titres nouveaux paraissent pour un total de 45 catéchismes politiques publiés. C'est cependant sans commune mesure avec la poussée de 1848 qui représente le deuxième pic éditorial de l'ensemble de notre corpus avec 62 ouvrages pour 36 titres. La production est quasi identique à celle de 1794 - an II si l'on ne s'intéresse qu'aux titres nouveaux (36 en 1848 et 44 en 1794-an II). Comment s'explique ce regain d'intérêt pour le catéchisme politique en 1848 ?

### c) 1848 : le catéchisme politique entre redécouvertes et nouveautés

Comme en 1794-an II, il s'agit d'une explosion éditoriale de très courte durée puisque dès 1849 il n'y a plus que 10 nouveautés (pour 15 catéchismes politiques au total). L'homogénéité idéologique est la première caractéristique marquante de ce corpus car 49 des 62 ouvrages sont d'orientation républicaine. On note aussi le développement des catéchismes électoraux avec 15 ouvrages se rattachant à cet ensemble au total. Ces livres sont destinés à guider l'électeur dans son vote mais aussi à lui expliquer le fonctionnement du vote en lui-même. En comparaison, il n'y a que 8 catéchismes scolaires, sous-genre en retrait par rapport à 1794-an II avec ses 83 % de catéchismes scolaires. Enfin l'année 1848 est marquée par la redécouverte du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de Poisson de La Chabeaussière réédité 10 fois. Le contexte de rédaction a évidemment changé entre 1794-an II et 1848 mais

l'on retrouve le phénomène de réédition de textes précédents. Avec la Seconde République commence ainsi une nouvelle vie éditoriale pour le livre de La Chabeaussière puisque c'est à cette date que réapparaît le texte original. Il existe ainsi une édition faite à Toul dès mars 1848<sup>1</sup> qui est identique à la troisième édition, celle de Du Pont en 1797-an V<sup>2</sup>. Un autre catéchisme révolutionnaire a été réédité en 1848, de façon anonyme sous le titre de *Catéchisme à l'usage des jeunes républicains*<sup>3</sup>, par François-Nicolas Parent. Parent a édité son *Cathéchisme français, républicain*<sup>4</sup>, chez Debarle à Paris en 1794-an II et l'ouvrage fut envoyé au Concours sans qu'il fut primé. Malgré cela, il connut une forte diffusion puisque nous avons identifié 9 éditions différentes datées de 1794-An II. Les deux éditeurs parisiens de 1848, Beulé et Maignand, ont donc modifié le titre, tout en conservant le texte original sans indiquer le nom de l'auteur.

A cet héritage issu de la Première République s'ajoutent des rééditions de catéchismes politiques des années 1830 liés à la Société des droits de l'Homme. C'est le cas du *Cathéchisme républicain* publié par Adolphe Rion en 1833 et réédité tel quel en 1848. Nous avons identifié aussi deux éditions d'un *Catéchisme républicain*,<sup>5</sup> par Albert Laponneraye qui reprend largement son *Catéchisme démocratique*<sup>6</sup> qu'il avait initialement publié chez Baudouin en 1836.

Après avoir vu la parenté quantitative entre la production catéchistique de 1794-an II et celle de 1848, essayons d'en comparer la nature. Sur les 57 ouvrages parus cette année-là, 37 sont des nouveautés mais seuls 3 de ces nouveaux titres sont des catéchismes destinés à servir de manuels scolaires (pour 7 catéchismes scolaires au total). En comparaison, 16 catéchismes de 1848 sont des catéchismes électoraux ce qui représente 12 titres différents. La tradition du catéchisme scolaire est en retrait alors que celle de l'ouvrage pratique de vulgarisation prédomine, tout particulièrement dans un contexte électoral. Toutefois, ces manuels pratiques de la politique ont évolué puisque la

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Devoirs du citoyen, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, par La Chabeaussière, suivi des Chants et Hymnes républicains*, Toul, Veuve Bastien, 1848, 24 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, Du Pont, An V, 15 p.

<sup>3</sup> Parent (François), *Catéchisme à l'usage des jeunes républicains*, Paris, 1848, 36 p.

<sup>4</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la constitution républicaine*. Paris, Debarle, 1794-An II, 60 p.

<sup>5</sup> Laponneraye (Albert), *Catéchisme républicain par Laponneraye*, Avignon, Peyri, 1848, 13 p.

Laponneraye (Albert), *Catéchisme républicain par Laponneraye*, Paris, De Surcy, 1848, 4 p.

<sup>6</sup> Laponneraye (Albert), *Catéchisme démocratique*, Paris, Baudouin Frères, 1836, 18 p.

mission de diffusion des textes fondamentaux semble abandonnée avec seulement 4 titres reproduisant la Déclaration des droits de l'homme ou la Constitution. La nouveauté est le développement de catéchismes socialistes et, conjointement, d'une propagande antisocialiste portée par certains catéchismes. Les auteurs de catéchismes socialistes partagent avec les républicains l'idée que leur ouvrage est destiné à être un manuel pratique de vulgarisation politique. Voici comment la préface du *Catéchisme social* de 1848 présente l'objectif visé son auteur :

« Ce livre étant écrit pour le peuple, et aussi succinct que l'a permis l'étendue de ce vaste sujet, on ne doit pas s'attendre à y trouver des dissertations savantes et métaphysiques sur les droits et les devoirs, sur l'origine de l'homme, sur les mystères de la vie future, etc., c'est tout simplement un ouvrage pratique, écrit sans prétention et livré de même à l'impartialité des hommes avides de s'instruire, et qui ne se laissent pas détourner de la recherche de la vérité, par les basses calomnies qui s'opposent aux progrès des doctrines sociales. »<sup>1</sup>

L'auteur est Jean-Louis Greppo, mais il est probable que le texte soit en fait de la main de Constantin Pecqueur.

Qu'il soit républicain ou socialiste, le catéchisme politique est conçu avant tout comme un manuel élémentaire, héritier de la tradition du catéchisme pratique politisé pendant la Révolution française. La définition qui semble la mieux partagée est celle donnée par exemple par l'auteur anonyme d'un *Catéchisme du républicain patriote* daté du 19 avril 1848 : « D. Qu'est-ce qu'un catéchisme ? R. C'est une instruction, une explication courte, méthodique, facile à apprendre. »<sup>2</sup>

La vulgarisation politique a été parfois conçue comme un moyen de contrôler les débordements populaires. Certains auteurs y ont aussi vu un outil d'émancipation politique. C'est le cas de trois ouvriers, Philippe Bosc, Victor Hardy et Paul Jacquet qui écrivent en 1848 un almanach contenant un *Petit catéchisme républicain*. Les auteurs s'adressent aux nouveaux électeurs dans le contexte de l'instauration du suffrage universel masculin :

---

<sup>1</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme du républicain patriote ; suivi d'une comparaison entre le communisme et le jésuitisme (signé H.)* (19 avril 1848), Paris, Wittersheim, 1848, p. 1.

« Nous terminons ici ce petit abrégé qui nous a été inspiré par le désir d'initier nos frères travailleurs, notamment ceux des campagnes, dans la véritable signification de quelques-uns des termes employés journellement ; nous serions doublement récompensés si nous avons pu leur être utiles, surtout en ce moment où le soin de discuter les affaires politiques est d'une grande opportunité, et où chaque citoyen ne saurait trop se pénétrer de ses droits et de ses devoirs. Ph. Bosc, ouvrier typographe. »<sup>1</sup>

Le temps n'est plus à l'écriture sarcastique et pamphlétaire mais à l'éducation politique du peuple, que ce soit pour l'émanciper ou le contrôler. Le pic de 1848 s'explique ainsi par le contexte bouillonnant de l'instauration du suffrage universel, sans oublier la libération de l'édition républicaine (44 des 57 catéchismes parus cette année-là sont républicains) et la redécouverte des textes de la Révolution française (9 catéchismes dont 8 éditions de celui de La Chabeaussière) transmis par les passeurs des années 1830.

Qui sont ces auteurs qui ont décidé de composer un catéchisme politique pour parfaire l'éducation politique du peuple ? Étudions maintenant les 31 auteurs que nous avons pu identifier en sachant que 15 catéchismes politiques de 1848 sont des anonymes. Parfois nous n'avons que des noms ou bien une brève indication de la fonction donnée par le catéchisme lui-même mais que nous n'avons pas pu vérifier ce qui nous amène à les classer dans la catégorie des « inconnus ». Ainsi nous n'avons aucune information concernant 5 auteurs : Bader, Deligny, Hamon, Marc-Antoine et Sémichon. Pour 4 auteurs, nous n'avons pas pu vérifier l'information donnée par l'ouvrage : Bosc (ouvrier typographe), Chambonneau (Avocat), Mme Leclerc (Directrice de l'école mutuelle de Lisieux) et Lemaître (médecin).

Il nous reste un groupe de 22 auteurs identifiés. Le groupe le plus important est celui des spécialistes de l'écriture avec 8 représentants (Cournier, Doublet, La Beaume, Lamarche, Leynadier, Obert, Pichery et Thomas). Certains comme Camille Leynadier, historien pédagogue, polygraphe et membre de l'Institut historique de France, ont produit une importante bibliographie qui est largement oubliée aujourd'hui. Jean-Marie Cournier était dramaturge, directeur de théâtre et auteur de nombreuses pièces. Victor Doublet, né en 1806, a laissé quant à lui une impressionnante bibliographie, en

---

<sup>1</sup> Bosc(Philippe), Hardy (Victor), Jacquet (Paul), *Almanach de la république française et des barricades de 1848. Par trois ouvriers contenant le Petit catéchisme républicain*, Paris, Proux, 1848, 6 p.

particulier destinée aux enfants (romans, pièces de théâtre, etc.). Les profils sont très variés. Ainsi, avons-nous identifié un autre auteur avec Doublet, qui se soit spécialisé dans l'édition pour enfants. Il s'agit de Jules-Léandre Pichery, qui écrivit de nombreux ouvrages sur la gymnastique et fut l'inventeur de la gymnastique dite « de l'opposant » qui fut largement adoptée dans les écoles de la Troisième République. A la frontière du monde des lettres et de l'instruction se trouvent deux clercs-enseignants : Victor Bourdillon qui fut prêtre et professeur et l'abbé Alphonse Gratry, qui est aumônier de l'Ecole normale Supérieure lorsqu'il écrit son catéchisme, qui fut ensuite titulaire de la chaire de morale évangélique de la Faculté de théologie de Paris avant de devenir académicien. Cet abbé, qui fut qualifié de libéral, connut des difficultés avec la hiérarchie catholique en raison de ses idées associées à celles de la Ligue de la Paix et surtout de sa remise en cause de l'infaillibilité papale.

Nous avons déjà mentionné trois ouvriers typographes auteurs d'un catéchisme républicain. Appartenant au même groupe social, J. P. Schmit serait né en 1789 et mort en 1864 et nous ne savons pas à quel corps de métier il appartenait. Il réaffirme dans la préface de son ouvrage son appartenance au monde ouvrier :

« Ouvriers. Ce livre a été composé pour vous. Non avec les théories rêvées au coin du foyer par un homme n'ayant d'autre mission que ce besoin d'écrire quelque chose sur n'importe quoi, qui met la plume à la main, à tant de gens toujours prêts à parler sur tout sans avoir jamais rien étudié. Non avec cette philanthropie creuse qui prend le sentiment ou la rêverie pour la réalité. Ce livre, c'est vous-mêmes qui l'avez dicté et en partie écrit, car il ne contient rien qui n'ait été conçu, dit ou écrit par vous. L'auteur n'a d'autre mérite, s'il en a un, que, d'avoir recueilli vos propres pensées pour les mettre en ordre. C'est pourquoi il a cru devoir l'appeler : Le Catéchisme de l'Ouvrier. »<sup>1</sup>

Nous avons plus d'informations sur un autre ouvrier alors devenu homme politique au moment où il associe son nom à un catéchisme : Jean-Louis Greppo. Il était chef d'atelier d'une manufacture de soieries et actif à Lyon dans les années 1830. Membre de la Montagne, il était député à la Constituante lorsqu'il écrit son *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo*,

---

<sup>1</sup> Schmit (J.), *Le catéchisme de l'ouvrier, op.cit.*

représentant du peuple<sup>1</sup>. Jean Maitron attribue toutefois l'écriture de ce catéchisme à Constantin Pecqueur comme nous l'avons précédemment signalé.

Concernant la répartition géographique des catéchismes politiques datés de 1848, 36 des 62 ouvrages ont été édités à Paris (58 %). Sachant qu'il n'y a qu'un seul catéchisme sans lieu d'édition, nous avons pu recenser 24 autres villes sans qu'aucune ne se distingue réellement par une concentration d'éditeurs. 6 catéchismes politiques de 1848 ne portent pas de noms d'éditeurs, et le reste du sous-corpus permet de reconstituer un groupe de 52 noms. Les rares qui se distinguent sont Pollet, un imprimeur parisien qui a édité et imprimé 3 catéchismes en 1848 : Le *Catéchisme des travailleurs à l'usage de tous, pour servir d'introduction à la réorganisation du travail*, par H. Obert<sup>2</sup>, un *Petit catéchisme républicain*<sup>3</sup> anonyme (réédition d'un ouvrage de 1832 illustrant une nouvelle fois la redécouverte des textes des années 1830) et enfin le *Catéchisme politique du peuple*<sup>4</sup> par Jules-Léandre Pichery. Un seul autre éditeur a publié plusieurs catéchismes : l'imprimeur Napoléon Chaix célèbre pour son livret indicateur des horaires de trains appelé communément « le Chaix ». Il a édité et imprimé un anonyme intitulé *Du despotisme et de la femme. Catéchisme pour servir d'instruction au projet de constitution de 1848*<sup>5</sup> et l'*Évangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples*<sup>6</sup> de Louis Gaillard. En 1850 Napoléon-Chaix édite un troisième catéchisme, écrit cette-fois ci par Ch. Goudenove : le *Catéchisme du travailleur-industriel et du citoyen sociabiliste dédié à la loyauté française et au bon sens national*.<sup>7</sup>

Un rapide retour sur le contrôle de la presse permet d'éclairer le fait que la production catéchistique a connu une véritable « explosion » en 1848 pour rapidement décliner. En effet, si un décret de mars 1848 abroge la loi de 1835 sur la censure, dès le

---

<sup>1</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>2</sup> Obert (Henri), *Catéchisme des travailleurs à l'usage de tous, pour servir d'introduction à la réorganisation du travail*, Paris, Pollet, 1848, 16 p.

<sup>3</sup> *Petit catéchisme républicain*, Paris, Pollet, 1848, 4 p.

<sup>4</sup> Pichery (Jules-Léandre), *Catéchisme politique du peuple*, Paris, Pollet, 1848, 16 p.

<sup>5</sup> *Du despotisme et de la femme. Catéchisme pour servir d'instruction au projet de constitution de 1848*. Par Claire B. Paris, Napoléon Chaix, 1848, 4 p.

<sup>6</sup> Gaillard (Louis), *Évangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples*, Paris, Napoléon Chaix, 1848, 179 p.

<sup>7</sup> Goudenove (Ch.), *Catéchisme du travailleur-industriel et du citoyen sociabiliste dédié à la loyauté française et au bon sens national*, Paris, Napoléon Chaix, 1850, 67 p.

11 août 1848, un autre décret précise les délits de presse passibles d'amende et d'emprisonnement. Ensuite, des mesures très restrictives sont prises, en particulier pour contrôler le colportage avec la loi du 27 juillet 1849. Voici pourquoi l'ouvrage du proudhonien Lucipin Paget est-il saisi en 1850.<sup>1</sup> La peur du mauvais livre, principalement républicain, explique le retour de la censure à partir du décret du 17 février 1852. Le Second-Empire a été une période d'effacement de la production de catéchismes politiques. Les auteurs républicains composent toutefois des catéchismes dès les années 1860 qui marquent la résurgence du catéchisme politique.

---

<sup>1</sup> Paget (Lupicin), *Catéchisme à l'usage de tout le monde, où le peuple apprend à connaître ses droits et le bourgeois ses devoirs ; par le citoyen Paget*, Paris, Mareschal, 1850, 74 p.

## **2) Le catéchisme politique et l'enracinement de la Troisième République**

### **a) L'effacement du catéchisme politique sous le Second Empire**

Entre 1852 et 1870, seuls 26 catéchismes politiques sont publiés correspondant à un ensemble de 21 titres différents. La moitié des catéchismes de la période datent des années 1868-1870. Cela peut s'expliquer par le contexte de libéralisation du régime avec en particulier la loi du 11 mai 1868 qui abrogeait les mesures répressives les plus sévères du décret du 17 février 1852 rétablissant la censure. Ainsi, deux catéchismes politiques paraissent en 1868 et quatre en 1869. Surtout huit catéchismes politiques parurent en 1870 parmi lesquels six étaient des catéchismes républicains. Nous avons pu identifier deux autres catéchismes républicains datant respectivement de 1868 et 1869 : *Le Catéchisme du XIX<sup>ème</sup> siècle*<sup>1</sup>, écrit par Charles Boysset (républicain et libre-penseur), et le *Catéchisme du contribuable*<sup>2</sup>, de Callixte Allec, très hostile au Second-Empire et qui encourage à présenter des candidats libres aux élections de 1869.

A l'inverse, nous avons pu identifier cinq catéchismes bonapartistes, ce type de brochures politiques n'ayant pas été l'apanage exclusif des républicains. En 1855, un auteur inconnu, M.P. Henrichs, publie un *Catéchisme impérial ou la Morale suivant les codes Napoléon*<sup>3</sup>, chez Garnier frères à Paris. Marcel Ceren, qui était sans doute avocat, publie en 1861 à Toulouse un *Manuel civique de l'Empire. Précis élémentaire par demandes et par réponses d'éducation morale, religieuse et civile à l'usage des écoles publiques. Dédié à sa majesté Napoléon III, empereur des Français, par Marcel Ceren*.<sup>4</sup> Ce catéchisme était destiné aux élèves des écoles et l'auteur expose ses motivations dans la préface :

« Dans un pays aux institutions libres, comme la France, où l'on est initié, pour ainsi dire, en naissant à la vie publique, il importe essentiellement d'inculquer à

---

<sup>1</sup> Boysset (Charles), *Catéchisme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Degorce-Cadot, 1868, 261 p.

<sup>2</sup> Allec (Callixte), *Catéchisme du contribuable*, Valence, Chaléat, 1869, 64 p.

<sup>3</sup> Henrichs (P.), *Catéchisme impérial ou la Morale suivant les codes Napoléon*, Paris, Garnier Frères, 1855, 192 p.

<sup>4</sup> Ceren (Marcel), *Manuel civique de l'Empire. Précis élémentaire par demandes et par réponses d'éducation morale, religieuse et civile, à l'usage des écoles publiques. Dédié à sa majesté Napoléon III*, Toulouse, Savy, 1861, 36 p.

l'enfance et à la jeunesse de solides vérités, de leur inspirer surtout, avec le sentiment du devoir, les vertus civiles. Tel est l'objet de ce Manuel, véritable catéchisme de morale religieuse et de civisme [...] ».

Après avoir rappelé le poids de la première éducation (l'enfant étant une cire malléable), l'auteur expose sa vision du bon citoyen :

« L'on aura ainsi préparé le modèle accompli des citoyens, c'est-à-dire, l'homme vertueux et social, craignant Dieu, docile à la loi, respectueux, honnête, laborieux, dévoué à son pays, au prince qui le gouverne et sérieusement appliqué à tous les devoirs de sa profession [...] ».

Un autre auteur inconnu, écrivant sans doute sous le pseudonyme philanthropique de Philadelphie, a lui aussi écrit un véritable manuel bonapartiste destiné à être étudié dans les écoles : *l'Essai de catéchisme de la vie sociale. À l'usage des lycées, Institutions des deux sexes, et Ecoles élémentaires. Par Philadelphie.*<sup>1</sup> L'auteur dévoile ses motivations dans sa préface :

« [...] L'auteur ne prit pas au mot le bienveillant langage de ces jeunes disciples, il commença cependant cet essai de Catéchisme de la vie sociale. Comme il avait improvisé ses leçons, il improvisa son livre. Au point de vue religieux, il n'est question dans cet opuscule, destiné à tous sans exception, que du christianisme dans sa plus large acception ; c'est le terrain commun où les lecteurs sont conviés. Mettre sous les yeux de l'homme social le plan de sa vie physique, intellectuelle, morale, religieuse ; la lui faire connaître et aimer; dérouler ce plan d'une manière logique, claire, rapide ; faire une synthèse qui captive et non un gros ouvrage qui rebute; faire enfin un petit livre social et moral à bon marché : voilà quel était le problème. »

L'ouvrage présente l'originalité de faire un tableau des différents régimes politiques en distinguant la « République », la « démocratie » (situation du Second-Empire pour l'auteur) et la « Démagogie » (pouvoir exercé par la « populace » pour citer l'auteur).

Maurice Houdaille, sur lequel nous n'avons pas d'informations mais qui fut peut-être militaire publiée en 1863 à Roanne un *Catéchisme politique, dédié au peuple*

---

<sup>1</sup> Philadelphie, *Essai de catéchisme de la vie sociale. A l'usage des lycées, Institutions des deux sexes, et Ecoles élémentaires*, Paris, Maire-Nyon, 1862, 144 p.

*français, par Maurice Houdaille, capitaine en retraite*<sup>1</sup>. Cet ouvrage catholique et bonapartiste se veut le défenseur du « dogme démocratique » comme l'expose l'avertissement :

« Depuis trop longtemps l'opinion publique est égarée par de fausses doctrines politiques : il importait d'expliquer le seul dogme de foi politique que la France a adopté, qu'elle a consacré par trois révolutions et qu'elle n'abjurera qu'à la mort, le dogme démocratique ! »

Houdaille cherche à vulgariser le bonapartisme qu'il qualifie de « dogme démocratique » héritier des révolutions. La propagande bonapartiste se coule dans le modèle du catéchisme pour diffuser son message :

"La démocratie est la conscience des peuples et se manifeste par leur voix : la voix du peuple est la voix de Dieu, *vox populi, vox dei*. De la démocratie peut donc découler n'importe quelle forme de gouvernement, et qui ne peut être arbitraire, puisqu'il est l'expression de la volonté."<sup>2</sup>

Il reste un dernier ouvrage dans cet ensemble de catéchismes bonapartistes intitulé *Catéchisme à l'usage de deux maires de campagne d'un juge de paix et d'un pompier*<sup>3</sup>, ouvrage signé d'un « Petit socialiste » alors que le texte est catholique et bonapartiste. Ce livre assez confus mêle des considérations générales et des remarques locales sur Niort (il a été publié à Poitiers) et a été attribué sans véritable certitude à Joseph-Emile Hérisse. Il critique la République et fait l'hagiographie de Napoléon III comme l'illustre cette citation :

« Pour nous, chrétiens et Français, est-il une personnalité plus noble, plus grande et plus imposante que Napoléon III ?

Oui. Quelle est-elle ? Jésus-Christ !"<sup>4</sup>

Ces quelques catéchismes bonapartistes ne doivent toutefois pas faire oublier le nombre limité de catéchismes politiques qui paraissent sous le Second-Empire dont la

---

<sup>1</sup> Houdaille (Maurice), *Catéchisme politique, dédié au peuple français*, Roanne, Durand, 1863, 15 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>3</sup> *Catéchisme à l'usage de deux maires de campagne, d'un juge de paix et d'un pompier*, Poitiers, Bernard, 1867, 7 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p 6-7.

chute se traduit immédiatement par une reprise de la production en raison de la multiplication de textes républicains : sept sur huit en 1870, huit sur onze en 1871, vingt-six sur trente-sept en 1872. L'année 1872 se distingue avec 16 nouveautés (à rapporter toutefois aux 37 de 1848) pour un total de 36 catéchismes (contre 62 en 1848). Les conditions de production ont changé puisqu'en 1872, plus des 2/3 des ouvrages sont des rééditions (20 sur 36) contre moins de la moitié en 1848 (25 sur 62). Enfin, avec un total de 29 catéchismes républicains sur les 36 publiés, l'année 1872 est caractérisée, là encore, par l'utilisation de la pédagogie catéchistique pour enraciner la Troisième République.

#### b) *Catéchismes politiques et défense de la République dans les années 1870*

Les catéchismes publiés dans le contexte des élections législatives de 1872 représentent un ensemble de 42 livres, dont 5 rééditions de textes de 1872 en 1873. L'enjeu de cette échéance électorale pour les Républicains est l'enracinement du régime face aux succès électoraux de ses opposants. Il n'y a que 16 titres différents au total ce qui traduit l'importance des rééditions. Parmi ces 16 catéchismes, 3 sont des manuels scolaires et 6 sont des catéchismes électoraux. Les 3 manuels scolaires n'ont pas été réédités en 1872-1873 alors qu'il y eut 8 rééditions de deux catéchismes électoraux : l'ouvrage de Boursin<sup>1</sup> et surtout le *Catéchisme du citoyen*<sup>2</sup> pour lequel nous avons retrouvé 7 rééditions différentes.

Sur les 16 catéchismes différents publiés en 1872, 9 sont d'orientation républicaine, un catéchisme est bonapartiste, un autre est légitimiste et un dernier est orléaniste, les 4 derniers titres appartenant à l'ensemble des catéchismes civiques. Si l'on ne prend que les catéchismes d'orientation républicaine (310 de nos 815 catéchismes politiques, soit 38 % de l'ensemble) l'année 1872 est la troisième année la mieux représentée avec 26 ouvrages, après 1848 (46) et 1794-an II (60). La définition

---

<sup>1</sup> Boursin (Elphège), *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain*, Paris, Sagnier, 1872, 34 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

de la République a évidemment varié entre les trois épisodes républicains mais l'année 1872 se distingue par l'écriture de catéchisme défendant la République.

Nous avons pu identifier 13 auteurs différents. Parmi ces derniers, Bondivenne, Dullié, Griveau, Raphaël et Vuguery nous sont inconnus. 4 auteurs sont des journalistes parmi lesquels deux se distinguent par leur rôle d'ardent propagandiste : Boinvilliers, bonapartiste et Kernaëret, royaliste. Nous verrons aussi que Boursin a eu un rôle majeur dans la propagation des idées républicaines. Contrairement à 1848, il n'y a pas d'auteurs appartenant au monde ouvrier alors que la moyenne bourgeoisie est représentée par un médecin (Bréban), un avocat (Vellaud) et un militaire (Ansart). Ce dernier était aussi professeur à l'école navale de Brest, Bondivenne était peut-être enseignant compte-tenu de ses nombreux ouvrages de pédagogie et Douay était pédagogue. Enfin, deux auteurs ont eu une postérité littéraire et philosophique importante : le philosophe Jules Barni et l'écrivain Charles-Marie Leconte de Lisle. Nous commencerons par étudier ces deux auteurs célèbres de la Troisième République naissante.

*Le Manuel républicain*<sup>1</sup> de Jules Barni fut publié à Paris en 1872 par le libraire Germer Baillière qui édite ses ouvrages philosophiques. Sa préface éclaire ses motivations, le contexte de l'écriture de son catéchisme et par la même occasion donne des indices pour comprendre la profusion de catéchismes républicains en 1872-1873. Ainsi, alors que l'ouvrage paraît en 1872, la préface est datée du 16 décembre 1871. Toutefois, dans le fil du texte, Barni donne la date de décembre 1870. Voyons les motivations de Barni, dans le contexte de la fin de l'année 1871 :

« La république, rétablie par la révolution du 4 septembre, a été malheureusement remise en question ; nous n'avons pas seulement à la fonder, mais encore à la défendre, contre les intrigues monarchiques, et nous n'en avons pu jusqu'ici conserver que la forme. Mais cette forme même ne serait pas durable, si ce que j'appelais tout à l'heure l'esprit de la république ne la vivifiait pas. Or c'est précisément cet esprit que je me suis proposé de faire ressortir et de répandre en exposant successivement les principes, les institutions, les mœurs de la république. Ce petit livre n'a d'autre prétention que de concourir à la diffusion des idées républicaines ; s'il atteint son but, je me flatte qu'il aura rendu un grand service à notre chère et malheureuse patrie.

---

<sup>1</sup> Barni (Jules), *Manuel républicain*, Paris, Germer Baillière, 1872, 128 p.

Tous les despotismes qui ont pesé sur ce pays, particulièrement le bonapartisme, qui l'a poussé à l'abîme, ont travaillé à pervertir les esprits et à dégrader des caractères. Il s'agit de remettre de la clarté dans nos idées et de la dignité dans nos mœurs. Ce sont là les premières conditions de notre régénération. Puisse ce livre aider à cette œuvre de salut ! »<sup>1</sup>

C'est la menace conjointe « des intrigues monarchiques » et du « bonapartisme » qui est la principale motivation de l'écriture du *Manuel républicain* qui a pour objectif de diffuser les idées et les mœurs républicaines. Voici l'explication de ce dernier pic républicain de 1872-1873.

La mission de diffusion des idées républicaines face aux menaces royalistes et bonapartistes a été principalement remplie par trois catéchismes (au milieu de tous les autres vecteurs de la propagande républicaine) : le *Catéchisme du citoyen* et les ouvrages de Boursin et Leconte de Lisle. Nous commencerons par l'étude de *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain par E. Boursin rédacteur du Courrier de Paris*, ouvrage écrit en 1872 par Elphège Boursin et édité par André Sagnier. André Sagnier éditait le *Courrier de Paris et des départements* depuis le 10 février 1872 et le *Peuple souverain* auquel participe justement Elphège Boursin. Ce dernier, journaliste républicain, avait été poursuivi pendant le Second-Empire pour ses idées politiques et collaborait à de nombreux journaux et fonde en 1878 un journal intitulé *Le Père Gérard* reprenant le titre de la collection de Sagnier. Sagnier travaillait en collaboration avec Joseph Décembre et Edmond Alonnier, éditeurs et imprimeurs du journal théophilanthrope *La Fraternité universelle*. *La Politique du Père Gérard* est conçue comme une collection de propagande, qualifiée dans le catalogue inséré dans le catéchisme politique d'« œuvre de propagande honnête et morale, à laquelle tous les bons patriotes doivent s'intéresser ». La modicité du prix (20 centimes) confirme la volonté de diffuser le plus largement possible cet ouvrage. Son auteur réaffirme cette volonté de contrer les attaques royalistes et bonapartistes si présente dans les catéchismes républicains de 1872 :

"Que doivent donc faire les républicains devant ces manœuvres ? Ils doivent redoubler de surveillance : ils doivent se grouper et s'unir ; ils doivent organiser des réunions privées et publiques, quand la loi le permet : ils doivent créer des comités et

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. VI.

des sous-comités de propagande, fonder des journaux et ouvrir des bibliothèques, publier des livres et des brochures, afin d'ouvrir les yeux à beaucoup de citoyens qui ne demandent pas mieux que de s'instruire de faire cause commune avec eux pour sauver la France encore occupée par l'ennemi. Républicains, veillez donc, et faites une propagande active, il y va du salut de la France et de la République. »<sup>1</sup>

Intéressons-nous maintenant au *Catéchisme du citoyen*, ouvrage anonyme qui fut édité par Constantin à Saint-Etienne. Cet ouvrage républicain écrit sous forme de demandes et de réponses était imprimé sur les presses de *l'Eclaireur*, journal radical proche de l'Alliance républicaine en 1871. La mission de propagande républicaine est là encore clairement affirmée dans la préface :

« Habitans de nos campagnes. Nous tenons la République pour nous consoler de nos malheurs et pour les réparer. Voulez-vous la rendre immortelle ? Sachez l'affirmer par vos votes aux élections prochaines. Des intrigants cherchent encore à vous tromper en vous disant que la République c'est l'anarchie, le pillage, et qu'il nous faut absolument un roi. Les gros bonnets de votre village iront même jusqu'à vous dire, dans leur admirable charité, qu'on ne peut être à la fois honnête homme et républicain. C'est pour vous aider à réfuter leurs mensonges que j'ose offrir ce petit *Catéchisme du citoyen*. Assemblez-vous le dimanche, ou les autres jours à la veillée, pour le lire. Prêtez-le au voisin pour qu'il le prête à son tour, et souvenez-vous bien de ceci : Les peuples seront libres le jour où ils seront éclairés. »<sup>2</sup>

L'ennemi désigné est le même que chez Elphège Boursin : le comte de Chambord et Napoléon III. Mais, dans la volonté de montrer que la République est un régime stable, les Communards sont qualifiés « d'ennemis de la République ». Ce souci d'assimiler la République à la stabilité était déjà présent dans le *Catéchisme du Bon Républicain* d'Elphège Boursin pour qui la République avait fait preuve de sa force en "ayant eu la sombre et sanglante énergie de renverser la révolution communaliste. »<sup>3</sup> Les moyens sont les mêmes dans les deux catéchismes : une large diffusion favorisée par une lecture collective. Le *Catéchisme du citoyen* fut largement imprimé et diffusé. Nous avons ainsi identifié 12 éditions de l'ouvrage, toutes datées de 1872 en sachant que le contenu de l'ouvrage ne varie pas. Nous n'avons pas retrouvé les deux premières

---

<sup>1</sup> Boursin (Elphège), *La Politique du père Gérard*, *ibidem*, p. 34-35.

<sup>2</sup> *Catéchisme du citoyen*, *op.cit.*,

<sup>3</sup> Boursin (Elphège), *La Politique du père Gérard*, *op. cit.*, p. 33.

éditions ce qui peut s'expliquer par le fait que l'ouvrage fut sans doute à l'origine un supplément du journal l'*Eclaireur*. C'est peut-être la raison de la présence de la mention « troisième édition, revue et augmentée » que nous ne retrouvons pas ensuite dans les 9 éditions suivantes. L'œuvre de « propagande » (terme qui n'a pas encore acquis son acception péjorative) est là encore affirmée d'après cette annonce sur la page de titre : « Fortes remises pour la propagande 12 fr. les 100 exemplaires. »

Il reste un troisième catéchisme qui connut une large diffusion en 1872 : le *Catéchisme populaire républicain*<sup>1</sup>, édité à Paris par Lemerre pour la première fois en 1870 et dont l'auteur était le célèbre poète parnassien Charles-Marie Leconte de Lisle. Cet In-16 de 32 pages porte sur la couverture la date 1871 mais il finit d'être imprimé le 20 décembre 1870 si l'on en croit une mention à la fin du catéchisme. Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre le poète connu pour avoir été le chef de file des Parnassiens et Alphonse Lemerre qui était l'éditeur attitré de ces poètes. Le catéchisme fut édité sans nom d'auteur mais fut attribué à Leconte de Lisle comme le montre d'ailleurs la notice du *Catalogue général* de la BnF d'un exemplaire conservé à la Réserve (Res 8-Z Don-599(24)) :

"Par Leconte de Lisle d'après Vicaire. La partie concernant l'organisation communale a été rédigée d'après des notes d'Ernest Courbet et la partie relative à l'organisation départementale d'après les notes de Louis-Xavier de Ricard. Edition originale. La couv. Porte la date : 1871. Envoi autographe de l'auteur à [Jean dit Emile] Marras, au faux-titre."

Ernest Courbet (1837-1916) a été l'éditeur scientifique des *Quatrains* de Pibrac<sup>2</sup> chez Lemerre en 1874 et Louis Xavier de Ricard (1843-1911), était journaliste et poète. Jean Marras était un auteur de pièces de théâtre. Là encore l'ouvrage connut un grand nombre de tirages par le même éditeur qui sont le reflet de la volonté des auteurs républicains de diffuser le plus largement possible leurs idées. Ce principe est présent dans la préface de l'ouvrage :

« Ce petit livre est un simple exposé des vrais principes. Il est court, afin d'être clair et précis. Il est rédigé par demandes et par réponses, afin de se graver plus

---

<sup>1</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

<sup>2</sup> Pibrac (Guy du Faur, seigneur de), *Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignemens utiles pour la vie de l'homme, composez à l'imitation de Phocylides, d'Epicharmus et autres anciens poètes grecs*, par S. de Pyb., Paris, Gorbin, 1574, 13 p.

aisément dans la mémoire de tous, car il convient à l'homme autant qu'à l'enfant. Il suggérera, par la brièveté et par la justesse des définitions, tous les éclaircissements que le lecteur intelligent se donnera à lui-même, et que l'instituteur offrira à l'enfant par l'explication et par l'exemple. S'il est insuffisant, il ne fera aucun mal; s'il est bon, il produira un grand bien. »<sup>1</sup>

Contrairement aux deux ouvrages précédents les objectifs visés sont plus généraux ce qui peut s'expliquer par le fait que l'ouvrage date de la fin de l'année 1870. Nous ne retrouvons pas les attaques directes contre les ennemis de la République mais des considérations plus générales sur l'efficacité de la méthode catéchistique qui est détournée pour attaquer le catéchisme catholique, hommage rendu par les Républicains à l'efficacité de la forme catéchistique.

Dans les années 1870, la forme catéchistique est conçue comme parfaitement adaptée à l'œuvre de propagande des auteurs républicains comme nous venons de le voir. En 1873 sont publiés 10 catéchismes dont 5 rééditions. En 1874 paraissent aussi 10 catéchismes mais 6 sont des rééditions du même catéchisme républicain : le *Catéchisme de l'appel au peuple*<sup>2</sup> et il n'y que deux nouveautés. En 1875, ce sont 8 catéchismes qui sont publiés pour 6 nouveautés, mais il n'y a plus que 3 catéchismes politiques datés de 1876. La configuration change brutalement en 1877 avec 22 catéchismes politiques publiés dont 10 titres nouveaux alors que la production retombe dès 1878 à son niveau antérieur avec 5 catéchismes. Le contexte est la crise du 16 mai 1877 et la menace qui pèse sur la République. Mac-Mahon était président depuis le 24 mai 1873 et malgré ses opinions légitimistes, il confia le gouvernement à des républicains après la victoire de ceux-ci en 1876. Toutefois Mac-Mahon provoqua la démission du ministre Jules Simon et prononça la dissolution de la Chambre le 25 juin 1877. S'ensuivit alors une intense campagne de propagande dans le contexte des élections législatives, d'autant plus que les préfets luttèrent contre la diffusion des textes républicains en vertu de la loi de 1849 sur le colportage.

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Catéchisme de l'appel au peuple. Assez d'Empire ! Ecrits et actes de Napoléon III. Le règne. La guerre de 1870. C'est la France qui a voulu la guerre. On était prêt. Il fallait faire la paix le 4 septembre, etc.*, Paris, Le Chevalier, 1874, 31 p.

De nombreux catéchismes politiques électoraux ont ainsi été publiés dans ce contexte d'intenses luttes politiques. Nous avons identifié de nombreuses éditions du *Petit catéchisme électoral extrait du journal « La France » du 16 août 1877*<sup>1</sup>, texte de propagande républicaine. La répartition géographique illustre l'importance de la capacité de diffusion de ces textes dans un contexte électoral. Ainsi il y a 4 éditions parisiennes dont une édition de Drouin qui porte la mention sur la page de titre : « Reproduction libre sous toutes ses formes. »<sup>2</sup> Une telle volonté de faciliter à tout prix la diffusion est très rare. Ce texte a été réinvesti et modifié au gré des besoins locaux comme le montre l'existence d'une édition de Vesoul ou de Chambéry auxquelles on a rajouté la liste des candidats. En 1877 se développe une véritable contre-propagande avec l'existence d'un catéchisme favorable à Mac-Mahon. Dans son *Petit catéchisme électoral*,<sup>3</sup> l'auteur a repris terme à terme les questions et réponses du catéchisme extrait du journal *La France* et détourne l'original pour critiquer la République et louer l'action de Mac Mahon. D'ailleurs la signature de l'auteur est le négatif de celle de son adversaire républicain : "Un électeur anti-républicain par patriotisme"<sup>4</sup>.

L'épisode de la Crise du 16 mai 1877 a été le dernier épisode de très forte mobilisation du genre catéchisme politique dans un contexte électoral. Si nous prenons la période 1880-1914, seuls 24 catéchismes paraissent pour 18 titres nouveaux. Dans le même apparaissent deux ensembles de textes fortement structurés, les catéchismes libres-penseurs d'une part et les catéchismes socialistes d'autre part.

### c) Le développement des catéchismes liés à la Libre Pensée

Parmi l'ensemble des 23 catéchismes anticléricaux différents, 10 parurent pendant les années 1870-1880, ce qui n'est pas pour nous surprendre car Jacqueline Lalouette date des années 1880-1914, « l'âge d'or » de la Libre Pensée bien que les premières

---

<sup>1</sup> *Petit catéchisme électoral. Signé : un électeur républicain par patriotisme. Extrait du journal « La France » du 16 août 1877*, Paris, Librairie des placards populaires, 1877.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme républicain*, Le Mans, Drouin, 1877, 8 p.

<sup>3</sup> *Petit catéchisme électoral*, Saint-Omer, 1877, D'Homont, 1877, 16 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 8.

sociétés de libre penseurs apparaissent en 1848.<sup>1</sup> Il existe des ouvrages athées et anticléricaux dès la Révolution française comme le célèbre *Catéchisme du curé Meslier*<sup>2</sup> attribué à Pierre-Sylvain Maréchal et publié à Paris en 1790. Toutefois, ces contre-catéchismes antérieurs aux années 1860 ne présentent pas une homogénéité permettant de les considérer comme un ensemble cohérent. Au contraire, entre 1869 et 1904, 13 titres comportent le terme « libre-penseur » (ou « libre penseur ») et parmi les 15 catéchismes politiques athées que nous avons pu identifier, 12 datent de la Troisième République. Voici pourquoi nous regrouperons dans un même ensemble les textes athées et anticléricaux ainsi que ceux faisant explicitement référence à la Libre Pensée. L'intégration de ces catéchismes anticléricaux et athées dans notre corpus de sources se justifie par la dimension politique de la liberté de pensée. De plus, Jacqueline Lalouette a insisté sur le rôle vulgarisateur des catéchismes libres penseurs :

« Comment les libres penseurs, certainement en majorité athées et matérialistes donc, nourrissaient-ils leur athéisme et leur matérialisme ? Ces doctrines, avec le thème conjoint de la toute-puissance de la science furent vulgarisées dans des journaux ou dans des brochures à bon marché. Plusieurs « catéchismes » circulaient, le *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*, de Léonie Rouzade, le *Catéchisme du libre penseur* d'Egard Monteil, le *Petit catéchisme populaire du libre penseur* de Charles Beauquier, le *Petit catéchisme de l'athée* de Charles Bayer, le *Contre-catéchisme élémentaire* d'Antonin Seuhl, le *Catéchisme de morale rationaliste* de M. Delbende. Leur prix peu élevé – celui de Charles Bayer valait cinquante centimes dans l'édition d'avant-guerre – les rendait aisément accessibles. Leur ton pouvait être très agressif, mais ni plus ni moins que celui de catéchismes catholiques contre les doctrines libres penseuses. On y trouve aussi bien une alternance de questions et de réponses brèves – comme dans les catéchismes catholiques – que des explications longues et « compactes » relatives à l'histoire de l'univers ou de l'homme. »<sup>3</sup>

Le sous-corpus des catéchismes anticléricaux, athées et libres penseurs se compose de 39 titres pour un total de 57 éditions différentes. A partir des années 1870 et jusqu'aux premières années du XX<sup>ème</sup> siècle, la production de contre-catéchismes se

---

<sup>1</sup> Lalouette (Jacqueline), *La Libre Pensée en France (1848-1940)*, Paris, Albin Michel, 1997.

<sup>2</sup> Maréchal (Pierre-Sylvain), *Catéchisme du curé Meslier, mis au jour par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens*, Paris, 1790, 55 p.

<sup>3</sup> Lalouette (Jacqueline), *La Libre Pensée en France, op. cit.*, p. 181.

maintient avec une relative stabilité : avec 24 titres, la Troisième République représente à elle seule 60 % du total. Le développement de l'athéisme et de l'anticléricalisme datent de la Troisième République dans le contexte de la montée en puissance de la Libre Pensée.

9 catéchismes politiques sont liés directement à la Libre Pensée d'après leur titre (présence de l'expression « libre penseur »), leurs dates d'édition s'étalant de 1869 à 1904. Parmi ces 9 titres, il y a 3 ouvrages athées, 3 anticléricaux, 2 déistes, et un pour lequel nous n'avons pu déterminer de positionnement religieux clair malgré la présence de « libre-penseur » dans son titre.<sup>1</sup> Il est important de constater que le sous-corpus des ouvrages anticléricaux et athées datant de la Troisième République est toutefois plus large avec 22 titres parus entre 1870 et 1914, parmi lesquels 12 sont athées et 10 sont anticléricaux. La répartition politique des catéchismes liés à la Libre Pensée fait apparaître 3 catéchismes républicains alors que les 6 autres titres ne sont pas porteurs d'un message politique autre que celui de la lutte contre le cléricalisme. En prenant maintenant l'ensemble des 22 titres anticléricaux et athées publiés sous la Troisième République, ce sont les catéchismes républicains qui sont les plus nombreux (9 titres), suivis des textes sans orientation politique explicite (8 titres). Viennent ensuite trois titres socialistes, un catéchisme féministe et enfin un catéchisme anarchiste.

Parmi les 9 auteurs identifiés, certains nous restent largement inconnus comme par exemple Octave Axia dont nous savons juste qu'il était dramaturge ou bien Claude Constant qui nous est totalement inconnu. De même, nous n'avons sur C. Drouin, que les informations données par le titre de son catéchisme : « Professeur libre de langue française et de mathématiques et de philosophie à Vignory (Hte-Marne) »<sup>2</sup>. Parmi les auteurs pour lesquels nous avons pu déterminer une profession, le groupe des journalistes est de loin le plus nombreux certains ayant eu un engagement politique très important. Ainsi, Pierre Lagarguille était un journaliste républicain proche de l'action révolutionnaire comme le démontrent ses démêlés avec la justice suite à sa participation au Comité de Salut Public qui s'installa à Lyon le 4 septembre 1871 et surtout à son active implication dans l'insurrection communaliste. Il participait au journal

---

<sup>1</sup> Pernolet (Charles), *Dialogue entre un bourgeois et un libre-penseur, sur le suffrage universel. Catéchisme de l'électeur français*, par M. Pernolet, ancien député de la Seine, Paris, Blot, 1880, 98 p.

<sup>2</sup> Drouin (C.), *Le catéchisme du libre-penseur*, par C. Drouin, professeur libre de langue français et de mathématiques, à Vignory (Hte-Marne). 2<sup>ème</sup> édition, revue et augmentée, Chaumont, Moisson, 1888, 14 p.

*L'Excommunié*, lié aux milieux radicaux lyonnais. Journaliste lui aussi, Edgard Monteil était un républicain engagé ce qui lui valut d'être emprisonné en 1869 pour républicanisme puis de nouveau après la Commune car il avait été secrétaire d'état-major de Delescluze, déléguée à la guerre. Ses idées de libre penseur lui valurent d'être condamné à une forte amende pour avoir diffamé les Frères des écoles chrétiennes en 1874. Il part ensuite en Belgique et c'est en exil qu'il publie son *Catéchisme du libre-penseur*<sup>1</sup> qui fut interdit en France. Il publia ensuite un *Manuel d'instruction laïque* en 1884 qui fit lui aussi scandale et fit partie des manuels jugés « dangereux » par l'Archevêché de Paris.<sup>2</sup> Enfin, Monteil finit sa carrière comme préfet de la Creuse puis de la Haute-Vienne. Charles Beauquier fut d'abord journaliste puis député du Doubs, radical socialiste et libre penseur. Il est connu pour avoir été le père de la loi sur les enterrements civils. Paul Foucher était journaliste puis rédacteur en chef du *National*, avant de collaborer à de très nombreux autres journaux (*Le Siècle, Gil Blas, etc.*). C'était un journaliste prolifique qualifié de républicain « modéré » par le *Grand Dictionnaire Universel* de Larousse.<sup>3</sup> Louis Ménard était quant à lui journaliste, peintre, professeur et écrivain. Son engagement paraît plus important sous la Seconde République (emprisonné et exilé de 1849 à 1852) que sous la Troisième République lorsqu'il se consacre plus à ses travaux sur la peinture et devint d'ailleurs en 1887 professeur d'histoire à l'Ecole nationale des arts décoratifs. Enfin, Charles Pernolet était un ingénieur. Après avoir été maire du XIIIème arrondissement de Paris en 1871, il fut député de la Seine à l'Assemblée nationale en 1873-1874. Républicain modéré, il était catholique mais faisait profession de foi de tolérance envers toutes les croyances, y compris l'athéisme. La plupart de ses brochures politiques portent sur la défense de la représentation proportionnelle.

Ces textes liés à Libre Pensée se caractérisent par une grande cohérence qui se manifeste à la simple lecture des titres. Ainsi, Axia, Drouin et Monteil choisissent le même titre : *Catéchisme du libre-penseur*<sup>4</sup> alors que Pierre Lagarguille intitule son

---

<sup>1</sup> Monteil (Edgard), *Catéchisme du libre-penseur*, Anvers, Meers, 1877.

<sup>2</sup> Déloye (Yves), *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 230-231.

<sup>3</sup> Larousse (Pierre)(dir.), *Grand dictionnaire Universel*, article « Beauquier », version numérisée en dvd (Redon éditeur).

<sup>4</sup> Axia (Octave), *Catéchisme du libre-penseur*, Troyes, Caffé, 1869, 14 p.

Monteil (Edgard), *Catéchisme du libre-penseur*, Anvers, Meers, 1877.

Drouin (C.), *Le catéchisme du libre-penseur*, Chaumont, Moisson, 1886, 16 p.

ouvrage *Catéchisme des libres-penseurs*.<sup>1</sup> Louis Ménard écrit un *Catéchisme religieux des libres penseurs*<sup>2</sup> et Foucher publie un *Catéchisme républicain du libre-penseur*.<sup>3</sup> Les adjectifs liés au caractère élémentaire de ces textes sont fréquents car Claude Constant publie un *Petit catéchisme du libre-penseur*<sup>4</sup>, Charles Beauquier un *Petit catéchisme populaire du Libre-Penseur*<sup>5</sup> et un auteur anonyme un *Petit catéchisme du libre penseur dédié à Léo Taxil*.<sup>6</sup>

Il est intéressant d'étudier les épithètes accolées au terme « catéchisme » qui sont utilisés dans ce contexte de critique de la religion catholique. En 1879, P. Thyraud, publie un *Catéchisme anticlérical*<sup>7</sup> vigoureusement athée comme le montre la définition qu'il donne de « Dieu » au début de son ouvrage : « Dieu est un être imaginaire, un fantoche inventé par des intrigants pour exploiter le porte-monnaie de ceux qui ont la simplicité de tomber dans leurs panneaux. »<sup>8</sup> En 1883, André Berthet, publie *Les débats de la conscience. Catéchisme laïque*<sup>9</sup>. Derrière l'épithète « laïque » se cache une violente attaque anticléricale qui vise en particulier les jésuites dont voici un extrait :

"D. Croyez-vous au triomphe définitif de l'esprit laïque sur l'esprit des Églises ?

R. Je crois à la confusion finale des hommes noirs, habillés et pétris de ténèbres ; je crois, par le progrès, à toutes les vertus que les évangiles enseignent et que les Églises ne pratiquent pas : à la droiture, à la douceur, à la générosité."<sup>10</sup>

En 1889, F. Abeille, écrit lui aussi un texte anticlérical mais qu'il intitule *Catéchisme philosophique, républicain*, afin de déloger la superstition qui règne « parmi nos populations rurales » comme il le précise dans sa préface.<sup>11</sup>

En 1891, l'écrivain Henri Lizeray, passionné par le druidisme comme le prouve son importante bibliographie dans le domaine, publie un explicite *Catéchisme de l'Athée*.<sup>12</sup>

---

<sup>1</sup> Lagarville (Pierre), *Catéchisme des libres-penseurs*, Lyon, Association typographique, 1873, 48 p.

<sup>2</sup> Ménard (Louis), *Catéchisme religieux des libres-penseurs*, Paris, Hurtau, 1875, 39 p.

<sup>3</sup> Foucher (Paul), *Le catéchisme républicain du libre-penseur*, Paris, Librairie anti-cléricale, 1881, 80 p.

<sup>4</sup> Constant (Claude), *Petit catéchisme du libre-penseur*, Paris, Godet, 1875, 82 p.

<sup>5</sup> Beauquier (Charles), *Petit catéchisme populaire du Libre-Penseur*, Besançon, Millot frères, 1902, 95 p.

<sup>6</sup> *Petit catéchisme du libre penseur*, Paris, Tralin, 1880, 8 p.

<sup>7</sup> Thyraud (P.). *Le catéchisme anticlérical*, Châlons-sur-Saône, 1879, 15 p.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>9</sup> Berthet (André), *Les débats de la conscience. Catéchisme laïque*, Paris, Quantin, 1883, 428 p.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>11</sup> Abeille (F.), *Catéchisme philosophique, républicain, par F. Abeille*, Tarbes, Lescamela, 1889, 93 p.

<sup>12</sup> Lizeray (Henri), *Catéchisme de l'athée par Henri Lizeray*, Paris, Carré, 1891, 33 p.

Les termes varient mais le catéchisme peut désormais être associé sans difficultés à un ouvrage anticlérical voire athée. Cette association a une portée subversive de détournement chez les auteurs liés à la Libre Pensée qui insistent ainsi sur la désacralisation de la pédagogie catéchistique. Ils adoptent aussi une forme qui correspond à leur projet de vulgarisation et de diffusion de l'athéisme et de l'anticléricalisme. Ce discours offensif à l'encontre de l'Eglise catholique est largement repris dans un ensemble de catéchismes plus tardifs : les catéchismes socialistes.

#### d) Le développement des catéchismes socialistes

La multiplication des catéchismes athées ou anticléricaux s'explique aussi par le développement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle des catéchismes socialistes qui sont dans le même temps porteur d'un message athée ou anticlérical. Ainsi, trois catéchismes socialistes édités respectivement en 1892, 1894 et 1899<sup>1</sup> sont athées, or il faut noter que ces trois ouvrages ont tous un lien avec le Parti Ouvrier de Jules Guesde et Paul Lafargue. La principale caractéristique du sous-corpus socialiste est en effet d'être très tardif car en relation avec la période d'apogée du parti guesdiste dans les années 1890. Maurice Agulhon fait d'ailleurs le lien entre socialisme et Libre Pensée dans la préface de l'ouvrage déjà cité de Jacqueline Lalouette : « [...] Le socialisme et la Libre Pensée étaient liés, parce que le socialisme était une idée hardie, et que la Libre Pensée était, par définition, l'école de la hardiesse. »<sup>2</sup>

La particularité du sous-corpus socialiste est double : il est tardif et structuré. Nous avons identifié 17 catéchismes socialistes différents qui forment un sous-corpus total de 25 catéchismes si l'on prend en compte les rééditions. 5 titres datent de la Seconde République alors que 11 autres datent de la Troisième République, le dernier

---

<sup>1</sup> *Catéchisme socialiste*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1892, 7 p.

Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle par Ch. Baggio, Carvin (Pas-de-Calais)*, Carvin, Plouvier, 1899, 129 p.

<sup>2</sup> Lalouette (Jacqueline), *La Libre Pensée en France (1848-1940)*, Paris, Albin Michel, 1997. p. 11.

datant de 1869. De plus, parmi ces 11 ouvrages déjà tardifs, 7 ont été édités entre 1890 et 1899, ce qui en fait la décennie marquée par la plus forte production de catéchismes socialistes. Dans le même temps, comme nous l'avons fait pour les catéchismes libres penseurs, anticléricaux ou athées, nous pouvons rapprocher ces catéchismes socialistes à 7 ouvrages antisocialistes. 4 titres datent de la Seconde République et les 3 suivants datent de 1893, 1902, et 1904<sup>1</sup>, puisqu'ils sont une réponse à un sous-corpus socialiste lui-même tardif.

Il faut avant tout se pencher sur la chronologie car derrière l'appellation catéchisme socialiste se trouvent différentes opinions politiques, compte tenu de l'évolution du socialisme (ou des socialismes) entre 1848 et 1914. Cela nous amènera à étudier dans un premier temps les « précurseurs » de la Seconde République (fourriéristes, proudhoniens) avant de voir les textes de la Troisième République et en particulier les catéchismes liés au Parti ouvrier de Jules Guesde (7 titres pour 14 catéchismes publiés entre 1878 et 1912).

Louis Blanc publia un *Catéchisme des socialistes*<sup>2</sup> en 1849. Le premier texte intitulé « catéchisme socialiste » date de 1850 et est influencé par Proudhon, il s'agit du *Catéchisme socialiste*<sup>3</sup> de Charles Chevé. Proudhon lui-même a rédigé un catéchisme en 1858, intitulé *Petit catéchisme politique*. Nous ne l'avons toutefois pas intégré à notre corpus car il ne connut jamais d'existence autonome : c'était un chapitre de son ouvrage *De la justice dans la Révolution et dans l'Église, nouveaux principes de philosophie pratique, adressés à S.E. Mgr Mathieu, Cardinal-Archevêque de Besançon, ouvrage en trois tomes*, parus à Paris à la librairie de Garnier frères.<sup>4</sup> Charles Chevé a été proche de Proudhon avant de s'en éloigner, ne souhaitant pas renier son catholicisme. Journaliste, Chevé a été influencé par les idées de Buchez, a participé aux Trois Glorieuses et était un membre important de la Société des droits de l'Homme en 1833. Il publie d'abord son *Catéchisme socialiste* dans la *Voix du peuple*, journal de Proudhon dont il est l'un des rédacteurs. La couverture, mentionne que Chevé avait aussi été rédacteur du *Peuple*,

---

<sup>1</sup> Du Pérat (G.), *Catéchisme antisocialiste révolutionnaire, réponses à différents passages du « Petit catéchisme socialiste » de Adolphe Tabarant*, Cognac, Imprimerie commerciale, 1893, 8 p.

Azambuja (Gabriel), *Catéchisme Anti-Socialiste par Gabriel d'Azambuja*, Paris, Levé, 1902, 31 p.

*Enseignement social. Catéchisme social*, Lille, Desclée de Brouwer, 1904, 48 p.

<sup>2</sup> Blanc (Louis), *Catéchisme des socialistes par Louis Blanc*, Paris, Schneider, 1849, 34 p.

<sup>3</sup> Chevé (Charles), *Catéchisme socialiste*, Paris, Lacour, 1850, 16 p.

<sup>4</sup> Proudhon (Pierre-Joseph), *De la justice dans la Révolution et dans l'Église, nouveaux principes de philosophie pratique, adressés à S.E. Mgr Mathieu, Cardinal-Archevêque de Besançon, ouvrage en trois tomes*, Paris Garnier frères, 1858, 3 vol.

journal que Proudhon publia avant qu'il ne soit interdit d'où la création de la *Voix du peuple*. Toujours en 1850, Lupicin Paget écrit un *Catéchisme à l'usage de tout le monde, où le peuple apprend à connaître ses droits et le bourgeois ses devoirs*.<sup>1</sup> A deux reprises dans son catéchisme, Lupicin Paget défend la pensée de Proudhon et inscrit ensuite son catéchisme dans la continuité de la mission d'émancipation du peuple que Proudhon et les socialistes se sont fixés :

"Proudhon et tous les socialistes concentrent leurs efforts pour éclairer le prolétaire, et lui montrer combien il est éloigné des sentiers de la vraie morale pour le remettre dans le bon chemin : c'est le but de cet opuscule."<sup>2</sup>

Nous avons aussi identifié deux catéchismes d'inspiration fouriériste publiés eux-aussi sous la Seconde République. Ainsi, en 1850, Joseph-Pierre Durand (Durand fils), publie un catéchisme politique intitulé *Liberté, égalité, fraternité. Petit catéchisme politique et social, ou la politique et le socialisme, mis à la portée de tout le monde*.<sup>3</sup> Ce médecin présente la particularité d'être membre d'une dynastie fouriériste comme l'a montré Bernard Desmars dans un article sur des militants fouriéristes de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.<sup>4</sup> Fils d'un saint-simonien devenu fouriériste, il est exilé tout comme son père après le 2 décembre 1851. Le catéchisme de Durand est vendu à la Librairie sociétaire, organe officiel de diffusion des théories fouriéristes. Le deuxième catéchisme d'inspiration fouriériste est bien plus tardif puisqu'il a été écrit en 1869 par François Barrier un médecin connu et respecté, en particulier pour ses travaux relatifs aux maladies des enfants. Son livre s'intitule *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*.<sup>5</sup> Il s'agit d'un gros In-16° de 183 pages, vendu au prix élevé de 1 fr 50. L'article de Bernard Desmars<sup>6</sup> nous éclaire sur François Barrier qui a tenté de reconstituer l'école sociétaire dans les années 1860. Comme l'indique la page de titre, l'éditeur A. Dupont est en fait : « Editeur-gérant de la Librairie des sciences sociales.

---

<sup>1</sup> Paget (Lupicin), *Catéchisme à l'usage de tout le monde, où le peuple apprend à connaître ses droits et le bourgeois ses devoirs*, Paris, Mareschal, 1850, 74 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>3</sup> Durand (Joseph), *Liberté, égalité, fraternité. Petit catéchisme politique et social, ou la politique et le socialisme, mis à la portée de tout le monde, par le citoyen J.-P. Durand fils*, Paris, A la propagande socialiste, 1850, 30 p.

<sup>4</sup> Desmars (Bernard), « Itinéraires de militants fouriéristes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Note sur quelques travaux », *Cahiers Charles Fourier*, n° 15, décembre 2004, pp. 103-115. Disponible en ligne : [http://www.charlesfourier.fr/article.php3?id\\_article=277](http://www.charlesfourier.fr/article.php3?id_article=277).

<sup>5</sup> Barrier (François), *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*, Paris, Dupont, 1869, 183 p.

<sup>6</sup> Desmars (Bernard), « Itinéraires de militants fouriéristes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Note sur quelques travaux », *op.cit.*

Société anonyme à capital variable » Or François Barrier, qui a découvert le fouriérisme dans les années 1840, se retire de la vie professionnelle en 1863 (après un échec électoral) et devient la même année propriétaire de la Librairie sociétaire. Barrier vient à Paris et tente de réorganiser l'Ecole sociétaire qui est en déclin et rebaptise en 1864 la librairie sociétaire en Librairie des Sciences sociales qui devient alors le siège du mouvement inspiré de Fourier. En 1867, il publie des *Principes de sociologie* en deux volumes dont le *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel* qui forme un résumé plus accessible. Barrier souhaite exclure la politique au profit d'une approche scientifique du fouriérisme. Cette position n'est pas partagée par tous les membres de l'Ecole sociétaire, ce qui explique les dissensions qui affaiblissent le courant. De plus, Benard Desmars montre que la librairie n'est pas rentable et Barrier doit combler les déficits ; son décès en 1870 accentue les dissensions chez les fouriéristes qu'il avait tenté de réorganiser et redynamiser sans véritablement y parvenir.

Il faut ensuite attendre 1878 pour voir réapparaître l'expression « catéchisme socialiste », sous la plume de Jules Guesde qui publie alors un *Essai de catéchisme socialiste*<sup>1</sup> en Belgique où il est exilé. Journaliste, Jules Guesde s'était fait connaître par son opposition à l'Empire et fonde en 1870 le journal républicain *Les droits de l'Homme*. Son soutien à la Commune lui vaut une condamnation à 5 ans de prison et à une amende en 1871, ce qui le pousse à l'exil. Il rencontre en exil des militants de la Première Internationale fondée par Karl Marx en 1864 et est séduit par le concept de prise de pouvoir par le prolétariat « conscient et organisé »<sup>2</sup>. Le catéchisme est édité à Bruxelles par Henri Kistemaekers, dans sa collection intitulée « Petite Bibliothèque socialiste ». Ce libraire belge est un "libraire politique"<sup>3</sup>, comme il se définit lui-même, adhérent de la Première Internationale, il publie les témoignages des anciens communards et notamment *l'Histoire de la Commune de Paris*, de Lissagaray, en 1876. L'éditeur fait lui-même la présentation du catéchisme de Guesde dans sa préface :

---

<sup>1</sup> Guesde (Jules), *Essai de Catéchisme socialiste*, Bruxelles, Kistemaekers, 1878, 100 p.

<sup>2</sup> Angenot (Marc), *La propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, Bruxelles, 1997, Les éditions Balzac, chapitre II.

<sup>3</sup> Parinet (Elizabeth), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine. XIXe-XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 297.

« Convaincu de notre côté que la propagande socialiste éprouve de plus en plus le besoin de s'affirmer face à l'insolence de la Réaction, et que cette propagande devra surtout se faire sous forme de livres et d'écrits périodiques, nous avons décidé de créer une Petite Bibliothèque socialiste, que nous inaugurons aujourd'hui. Le premier volume de cette collection est, et devait être un Catéchisme socialiste, un Manuel à la portée de tous, et où tous puissent trouver l'énoncé des premières réformes qui doivent guider la Régénération de la société de l'avenir. C'est ce livre que nous avons demandé à un vétéran de la cause socialiste, au citoyen Jules Guesde, qui a répondu à notre appel avec empressement. Lecteur, à vous la tâche de faire vivre notre Petite Bibliothèque socialiste, à vous de la recommander à vos connaissances et amis. Forts de votre appui, nous défions la Réaction toute entière, et nous nous rions de ceux que la haine poussera à vouloir entraver notre propagande révolutionnaire. »<sup>1</sup>

Cette présentation concorde avec le projet de Jules Guesde de mettre à destination du prolétariat les outils critiques de son émancipation, d'où le choix du catéchisme comme l'explique Marc Angenot :

« L'éducation politique du prolétariat » est continue, répétitive, interminable. Elle est d'ordre catéchétique : les arguments sont répétés jusqu'au moment où ils sont connus par cœur. [...] Guesde fut sans doute de tous les tribuns du socialisme, celui qui a le plus invariablement répété les mêmes choses<sup>2</sup>. »

C'est ce projet de pédagogie politique « d'ordre catéchétique » qui explique la parution de 7 catéchismes différents que nous pouvons qualifier de guesdistes en raison des liens avec le Parti ouvrier de Jules Guesde. La très grande homogénéité est d'ordre idéologique mais aussi matériel car ces ouvrages ont été imprimés par l'Imprimerie ouvrière du Parti guesdiste. Le dernier catéchisme qui y fut imprimé est celui de Paul Lafargue, cofondateur du Parti ouvrier avec Jules Guesde et député du Nord, élu dans la première circonscription de Lille, entre 1891 et 1898. Paul Lafargue a aussi diffusé les théories marxistes, il était d'ailleurs le beau-fils de Karl Marx. Le titre de cet ouvrage est *Le catéchisme des travailleurs*<sup>3</sup> publié à Lille en 1906. Il s'agit d'un In-16° de

---

<sup>1</sup> Guesde (Jules), *Essai de Catéchisme socialiste*, op. cit. p. VII-VIII.

<sup>2</sup> Angenot (Marc), *La propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, op. cit. p. 38.

<sup>3</sup> Lafargue (Paul), *Le catéchisme des travailleurs*, par Paul Lafargue, Lille, Imprimerie ouvrière, 1906, 8 p.

8 pages qui correspond en fait au deuxième chapitre d'un pamphlet socialiste intitulé *La Religion du capital* daté de 1887. Le *Catéchisme des travailleurs* fut souvent réédité, soit dans *La Religion du capital* soit dans un recueil intitulé *Pamphlets socialistes* mais il le fut plus rarement de façon autonome et il n'est pas mentionné en tant que tel dans les notices biographiques de Lafargue qui citent par contre toutes la *Religion du capital*. La composition est très différente des autres textes liés à Jules Guesde car le ton est pamphlétaire et sarcastique comme le montre cette citation extraite de la première page :

« D. Quelle est ta religion ?

R. La religion du Capital.

D. Quels devoirs t'impose la religion du Capital ?

R. Deux devoirs principaux : le devoir de renonciation et le devoir de travail. [...]

Ma religion m'ordonne de travailler depuis l'enfance jusqu'à la mort, de travailler à la lumière du soleil et à la lumière du gaz, de travailler le jour et la nuit, de travailler sur terre, sous terre et sur mer ; de travailler partout et toujours. »<sup>1</sup>

Le dernier auteur guesdiste de premier plan est Charles Baggio, maire de Carvin en 1885-1886. En 1888, Baggio publie à compte d'auteur à Carvin son *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme. Résumé des entretiens socialistes par Ch. Baggio*.<sup>2</sup> L'objectif de Baggio est d'arracher les femmes à l'influence des prêtres et de les amener progressivement au socialisme ; pour cela il fait un long exposé des malheurs de la classe ouvrière en insistant sur celui des femmes et des enfants et poursuit par une présentation des avantages du socialisme dans sa vision collectiviste utopique. Baggio défend fermement la République tout en dénonçant une dérive autoritariste de Jules Ferry et en demandant l'abolition de la présidence de la République qualifiée de « gouvernement de roi. »<sup>3</sup> Il énonce aussi un programme fédéraliste et de nationalisation (mines, chemins de fer, etc.). Il est intéressant de voir une vision légaliste et progressive de la prise du pouvoir (déjà rencontrée chez Guesde) qui s'appuie sur l'importance de l'auto-émancipation des ouvriers par l'instruction puis l'union. Cela s'accompagne d'un projet de passage progressif au socialisme :

---

<sup>1</sup> Lafargue (Paul), *Le catéchisme des travailleurs, ibidem*, p. 1.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme. Résumé des entretiens socialistes par Ch. Baggio*, Carvin, Plouvier-Cardon, 1888, 55 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 37.

"Voyez-vous, maintenant, Lise, que tout peut venir de fil en aiguille, d'abord les arrangements politiques qui assureront la république par l'établissement de la république radicale, puis les arrangements qu'on appelle garantistes qui doivent garantir la vie à tout le monde, puis enfin les arrangements socialistes qui doivent amener pour tout le monde l'égalité complète dans la fortune, la liberté et le bonheur."<sup>1</sup>

En février 1899, toujours chez Plouvier à Carvin, Charles Baggio publie un *Catéchisme de l'ouvrier*.<sup>2</sup> La tonalité est la même que dans son *Petit catéchisme socialiste*, Baggio critique les moyens « illégaux » de prendre le pouvoir et prône l'utilisation du suffrage universel en rendant les électeurs socialistes. La table des matières fait toutefois apparaître une affiliation nette au parti ouvrier de Jules Guesde :

« Chapitre V. Moyens à employer par le parti ouvrier pour conquérir la majorité dans les assemblées délibérantes et par là le pouvoir politique.

Chapitre VI. Marche à suivre par le parti ouvrier lorsqu'il sera maître du gouvernement.

Chapitre VII. Marche du parti ouvrier vers le socialisme après l'établissement du gouvernement démocratique ».

En septembre 1899, paraît une troisième édition du second catéchisme de Baggio sous le titre : *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière, leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'Evolution naturelle, par Ch. Baggio, Carvin (Pas-de-Calais). 3ème édition, revue et augmentée*, toujours chez Plouvier à Carvin<sup>3</sup>. L'ouvrage est un In-16° de 143 pages mais dont le prix a été ramené à 15 centimes. Baggio a rajouté une préface à son catéchisme afin de présenter les objectifs de son texte :

« Montrer à l'ouvrier que tous les maux de la vie ouvrière ont pour cause les inégalités du régime capitaliste actuel et pour seul remède le socialisme ou le régime de l'égalité sociale dans l'association, dont la supériorité est éclatante à tous les points de vue ; [...]

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle, par C. Baggio, Carvin, (Pas-de-Calais), Carvin, Plouvier, 1899, 129 p/*

<sup>3</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle, par C. Baggio, Carvin, (Pas-de-Calais), 3ème édition, revue et augmentée, Carvin, Plouvier, 1899, 143 p.*

En un mot, pénétrer l'ouvrier de la nécessité de l'instruction, de la moralité, de l'association, de l'action pacifique, raisonnée et persévérante pour fonder au profit de tous les humains, et de la femme comme de l'homme, la période supérieure de paix, de bien-être, de sociabilité, de bonheur et de grandeur, vers laquelle marche aujourd'hui l'humanité :

Telle est la pensée qui sous une forme simple a dicté ce catéchisme ».

Les allusions à Jules Guesde sont, cette-fois ci beaucoup plus explicites et le catéchisme expose le programme du Parti ouvrier. La quatrième édition est éditée par l'Imprimerie ouvrière à Lille, organe de diffusion officiel du parti guesdiste. Daté de mars 1900<sup>1</sup>, le titre ne change pas mais l'ouvrage est plus long car une nouvelle partie a été rajoutée intitulée « Les deux socialismes ». Dans cette partie Baggio oppose le vieux socialisme qui est révolutionnaire et le socialisme « nouveau » ou « jeune » qui est de raison et est réformiste. Une fois encore ce catéchisme socialiste insiste sur l'abandon de l'idée révolutionnaire. Cette nouvelle partie sur les « deux socialismes » a été éditée à part, toujours par l'Imprimerie ouvrière en 1900 sous le titre : *Les deux socialismes. Extrait de la 4ème édition du Catéchisme de l'ouvrier par Ch. Baggio, à Carvin (Pas de Calais)*<sup>2</sup>. La durée de vie éditoriale du *Catéchisme de l'ouvrier* a été relativement longue puisque la Bibliothèque municipale de Lille possède une sixième édition, datée de 1901<sup>3</sup>. Enfin, notons la présence du catéchisme de Baggio dans le catalogue des Bibliothèques socialistes à prix fixes.

Nous avons identifié un dernier auteur de catéchisme qui a été lié au Parti ouvrier, avant de le quitter : Désiré Descamps. Il a appartenu au Parti ouvrier français avant de le quitter pour se rallier aux idées d'Allemane qui a créé le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire en 1890, suite à une scission avec Guesde. Le POSR devint le Parti socialiste de France en 1901. Or en 1894, Désiré Descamps publie un *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée*

---

<sup>1</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle*, par C. Baggio, Carvin, (Pas-de-Calais), Quatrième édition, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 164 p.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Les deux socialismes. Extrait de la 4ème édition du Catéchisme de l'ouvrier par Ch. Baggio, à Carvin, (Pas-de-Calais)*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 12 p.

<sup>3</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle*, par Charles Baggio, Sixième édition, Carvin, Plouvier, 1901, 158 p.

du Forçat).<sup>1</sup> L'*Idée du Forçat* était le journal du POSR allemaniste dans le Nord. L'éditeur est A. Verbaere à Armentières, qui a fondé en 1878 un bihebdomadaire *le Journal d'Armentières*. Il est gérant de ce journal républicain radical, dont le contenu est alimenté par le *Progrès du Nord* et la *Lanterne*. Verbaere fut souvent condamné pour délit de presse mais était considéré comme un "homme de paille"<sup>2</sup>. Le *Manuel d'instruction morale et socialiste* fut saisi comme l'explique Descamps ce qui valut à ce dernier une incarcération. En effet, on peut constater l'absence des derniers chapitres et la présence d'une lettre de Descamps qui explique que son manuscrit ainsi que de très nombreuses brochures ont été saisis chez lui par la police et qu'il n'en obtint pas restitution. Il mentionne aussi son incarcération. Cet ouvrage est le seul catéchisme socialiste à utilisation scolaire de notre corpus et Descamps présente ses motivations dans sa préface :

« [...] Ce livre, le voici. Nous sommes fixés, d'avance sur le sort qui lui est réservé, mais d'autres écrivains, plus aptes que nous, se mettront au travail. Héritiers de notre ébauche, ils doteront nos communes socialistes d'un "Manuel d'Instruction morale socialiste" qui ne prêchera pas à nos enfants le mépris de nos plus chères croyances comme le font les "catéchismes" et les "manuels" bourgeois [...]. »

Tous les auteurs de catéchismes socialistes de la Troisième République n'ont pas de lien direct avec le Parti guesdiste, certains sont des socialistes dits « indépendants ». C'est par exemple le cas d'Adolphe Tabarant. Ce dernier, peintre, poète, journaliste, historien de l'art, est resté célèbre pour avoir écrit des ouvrages fondamentaux sur l'impressionnisme (Manet, Pissarro) et avoir été secrétaire du Club de l'art social en 1887, qui refusait « l'art pour l'art ». Tabarant a aussi écrit 5 articles pour la *Revue socialiste* essentiellement en 1890, et en 1894.<sup>3</sup> En 1893, il publie à la Librairie

---

<sup>1</sup> Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

<sup>2</sup> Visse (Jean-Paul), *La Presse du Nord et du Pas-de-Calais au temps de l'Echo du Nord (1819-1944)*; Lille, Presses du Septentrion, 2004, p. 232.

<sup>3</sup> Après consultation de la base de données du CEDIAS-Musée social disponible en ligne : [http://www.cedias.org/rs/articles\\_avance.php](http://www.cedias.org/rs/articles_avance.php)

socialiste, à Paris, un *Petit catéchisme socialiste*.<sup>1</sup> Tabarant adopte une position révolutionnaire qui s'oppose à l'option réformiste des catéchismes guesdistes :

"89. Qui es-tu ? Je suis le Peuple.

90. Que veux-tu ? Tout.

91. Que t'offre-t-on ? Rien.

92. Comment réaliseras-tu le Socialisme ? Par la Révolution."<sup>2</sup>

En 1895, Tabarant publie un autre catéchisme intitulé cette fois-ci : *Catéchisme socialiste du paysan*<sup>3</sup>, publié à Paris par Robineau. Nous retrouvons le même objectif que celui visé par Désiré Descamps dans son *Catéchisme du paysan socialiste*<sup>4</sup> (paru en 1894) : diffuser les idées socialistes dans le monde paysan. Tabarant commence par rappeler les attentes déçues de la Révolution française :

"La Révolution de 89 ne t'a-t-elle donc pas donné la propriété du sol ?

Bien loin de me donner cette propriété, la Révolution, détournée de son but, a institué une féodalité terrienne incomparablement plus puissante et plus redoutable que celle d'avant 1789."<sup>5</sup>

Le *Catéchisme du paysan socialiste* est dédié à Jean-Jaurès d'après l'épigraphe présente sur la page de titre : « A Jean Jaurès, cette brochure de propagande est dédiée. T. » Le *Petit catéchisme socialiste* de 1893 était dédié à un auteur belge comme en témoigne cette dédicace imprimée en tête de l'ouvrage : « A mon ami, Alfred Défuisseaux, je me plais à dédier cette petite brochure, inspirée par son célèbre *Catéchisme du peuple*. A.T. » Alfred Défuisseaux est un avocat belge, qui participa à la fondation du Parti Ouvrier belge en 1885 (POB) qui a pour objectif principal l'amélioration de la condition ouvrière et un des moyens pour y parvenir est l'obtention du suffrage universel. Une des premières décisions du Parti Ouvrier belge est d'organiser une grande manifestation pour l'obtention du suffrage universel le 13 juin 1886. C'est dans ce contexte que Défuisseaux publie son *Catéchisme du peuple*.

---

<sup>1</sup> Tabarant (Adolphe), *Petit catéchisme socialiste*, Paris, Librairie socialiste, 1893, 18 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 16.

<sup>3</sup> Tabarant (Adolphe), *Catéchisme socialiste du paysan*, Paris, Robineau, 1895, 16 p.

<sup>4</sup> Descamps (Désiré), *Catéchisme du paysan socialiste*, Armentières, Verbaere, 1894, 7 p.

<sup>5</sup> Tabarant (Adolphe), *Catéchisme socialiste du paysan*, *op. cit.*, p. 4.

L'hommage de Tabarant montre qu'il existe une grande porosité entre la littérature socialiste française et belge.<sup>1</sup>

D'autres catéchismes socialistes sont plus difficiles à rattacher à un contexte de production particulier. En 1880, Baptiste Vieillard, publie à Lyon un *Catéchisme socialiste ou collectiviste*<sup>2</sup>, chez Perrellon. Cet auteur, dont la profession est inconnue, a participé aux événements de 1848 à Rive-de-Gier, sa ville natale et a tenté d'organiser une bande pour venir en aide aux insurgés lyonnais mais arrive trop tard. Il est déporté et gracié en 1855.

En 1890, un inconnu, Baumont, publie le *Catéchisme des revendications nécessaires*<sup>3</sup>, ouvrage édité par l'imprimerie du Prolétariat. Ce texte à l'orientation scientiste propose la mise en place d'une Chambre unique avec le mandat impératif et prône la séparation de l'Église et de l'État.

Malgré une certaine diversité, les catéchismes socialistes forment un ensemble relativement homogène en raison de l'influence du Parti ouvrier de Jules Guesde et Paul Lafargue et de ses relais éditoriaux. Cet investissement dans la pédagogie catéchistique explique que cet ensemble très structuré soit tardif alors que le catéchisme politique est en déclin depuis la fin des années 1870.

---

<sup>1</sup> Rebérioux (Madeleine), «Parti ouvrier belge et socialisme français », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 158, octobre-décembre 2000 : «Variétés jaurésiennes», pp. 21-32. En ligne : <http://www.jaures.info/collections/document.php?id=655>

<sup>2</sup> Vieillard (Baptiste), *Catéchisme socialiste ou collectiviste*, par Vieillard, Lyon, Perrellon, 1880, 32 p.

<sup>3</sup> Baumont, *Catéchisme des revendications nécessaires par Baumont*, Paris, Imprimerie du prolétariat, 1890, 87 p.

## Conclusion

La chronologie de la production des catéchismes politiques est étroitement liée à l'histoire des régimes politiques qui se succèdent tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle et en particulier à la mise en place du régime républicain, que ce soit sous la Première ou la Seconde République. Une fois la Troisième République enracinée dans les années 1880-1890, la production décline rapidement.

Cette littérature a ainsi participé à l'entreprise de propagande politique mise en œuvre pendant la Révolution française, la Seconde puis la Troisième République. Propagande n'a pas encore la connotation péjorative héritée du XX<sup>ème</sup> siècle et désigne alors une entreprise de diffusion massive d'une doctrine et donc sa vulgarisation. A l'inverse, les défenseurs de la monarchie ou de l'empire n'ont que peu investi dans ce type de livres de propagande ce qui explique que ces régimes forment des « creux » dans la chronologie du catéchisme politique.

L'explication de cette chronologie révolutionnaire et républicaine du catéchisme politique est la mobilisation de cette rhétorique lors de la mise en place d'une vaste pédagogie politique populaire. Cette pédagogie a été particulièrement visible en 1794 – an II lorsqu'elle envahit tout l'espace public, incluant la sphère politique, la sphère religieuse ou bien scolaire. On retrouve des similitudes en 1848 lorsque les républicains prennent conscience de la nécessité de républicaniser le peuple des nouveaux électeurs.

Ronald Gosselin a consacré une étude aux almanachs républicains de la Seconde République<sup>1</sup> ce qui nous permet d'avoir un point de comparaison avec un autre exemple de littérature politique destinée à un public populaire. Dans sa préface, Maurice Agulhon évoque l'éducation politique mise en œuvre :

« Education difficile ! Car elle ne trouve pas les esprits populaires vides de toute culture antérieure. Qu'elle soit colorée ou non de religion, la « sagesse » spontanée est fondamentalement fataliste. Dieu ou Diable, Roi ou Empereur, il y a toujours un tout-puissant inaccessible, dont les petites gens ne peuvent que subir les desseins.

---

<sup>1</sup> Gosselin (Ronald), *Les almanachs républicains. Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris (1840-1851)*, Paris, L'Harmattan, Sainte-Foy, Les Presses de l'université de Laval, 1992, 330 p.

C'est pourquoi, historiquement, les entreprises d'instruction et d'éducation populaires ont toujours accompagné de façon si pressante les politiques d'organisation et de combat. »<sup>1</sup>

La mobilisation des catéchismes politiques en période révolutionnaire ou républicaine est partie prenante des « entreprises d'instruction et d'éducation populaires » dont Maurice Agulhon décrit différentes médias :

« Le ministre républicain de l'instruction publique patronne la rédaction de Manuels républicains de l'homme et du citoyen, rédigés par questions et réponses, comme des catéchismes. Un peu partout, dans les clubs, cercles, chambrées ou cabarets, l'on s'adonne collectivement aux journaux et il arrive que, comme le préconisait Michelet, et comme on l'avait fait parfois en 93, l'on en fasse la lecture à haute voix... »<sup>2</sup>

Charles Gosselin a particulièrement étudié le poids de la mémoire de la Révolution française dans les almanachs de la Seconde République. Michel Vovelle a donc écrit une postface à l'ouvrage qu'il a intitulée « 93 en 48 : héritage et réappropriation ». C'est l'occasion pour lui de revenir sur la pédagogie politique mise en œuvre pendant la Révolution française :

« La Révolution française avait déjà apprécié la portée pédagogique virtuelle de cette petite littérature qui a tenu sa place, non négligeable, au même titre que les pamphlets, les libelles, les feuilles volantes que la libération de l'écrit a multipliés alors. »<sup>3</sup>

Les catéchismes politiques se rapprochent donc de cette « petite littérature », pour citer Michel Vovelle, qui conclut sa postface en insistant sur le fait que les almanachs étaient destinés à un public populaire : « Eléments d'une culture politique dont les almanachs, sous leur enveloppe modeste, ont été un des supports efficaces dans les catégories populaires. »<sup>4</sup>

Les expressions « petite littérature » ou bien « enveloppe modeste » pourraient tout aussi bien s'appliquer aux catéchismes politiques tels qu'ils ont été conçus par ceux qui les écrivaient et les éditaient. Ces derniers ont eu un rôle fondamental dans l'histoire

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 254.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 256.

de la production des catéchismes politiques dans la mesure où l'écriture et l'édition de ces ouvrages ont toujours été confiées à des auteurs et éditeurs privés. Tentons maintenant de comprendre les motivations de ces acteurs qui choisirent d'écrire ou d'éditer un catéchisme politique. Voyons en particulier comment ces choix individuels éclairent la chronologie de cette littérature.



## C. POURQUOI PRODUIRE UN CATECHISME POLITIQUE ?

### Introduction

En l'absence d'une diffusion officielle qui pourrait s'apparenter à une propagande d'Etat, vision anachronique pour la période considérée, l'écriture et la diffusion ont été laissées à l'initiative d'acteurs individuels. C'est la logique du concours lancé en pluviôse an II qui visait à mobiliser les talents. Il n'y pas eu d'édition d'Etat, la réalisation matérielle du catéchisme ayant toujours été laissée aux bons soins d'éditeurs ou d'imprimeurs privés. Les rares cas d'ouvrages imprimés par les autorités restent anecdotiques. Concernant la diffusion maintenant, même dans le contexte particulier de la dissémination massive des catéchismes primés en 1796 – an IV, l'édition est décentralisée et confiée à des éditeurs répartis sur tout le territoire.

Ce constat oblige donc à examiner les motivations de ces différents acteurs qui ont permis l'existence des catéchismes politiques. 245 auteurs différents ainsi que 448 éditeurs ont été identifiés. En l'absence d'une séparation nette des rôles entre l'imprimeur, le libraire et l'éditeur pendant la Révolution et une bonne partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, nous avons adopté une définition large de ce qu'est un éditeur du catéchisme : une personne différente de celui qui écrit et qui se charge de l'impression et de la diffusion du catéchisme. Il faudrait d'ailleurs parler de personne « morale » car certains éditeurs sont des associations ouvrières par exemple. Dans certains cas la confusion est encore plus grande lorsque l'auteur se fait éditeur de son propre texte. C'est le cas des imprimeurs-libraires de l'époque révolutionnaire qui prennent la plume.

Le constat est rapidement fait d'une absence de spécialisation dans l'écriture ou l'édition de catéchismes politiques. Confrontés à cette diversité des acteurs impliqués dans la rédaction et la diffusion de ce type d'ouvrages, nous nous demanderons pourquoi, à certains moments bien précis du siècle désormais identifiés, des auteurs et des éditeurs ont fait le choix de produire un catéchisme politique ? D'après les préfaces déjà mentionnées, la motivation première est la recherche d'une efficacité de l'entreprise de vulgarisation politique. Or cette littérature populaire, car bon marché, est perçue comme particulièrement adaptée à une telle entreprise. Cela peut expliquer pourquoi des auteurs et des éditeurs aux opinions politiques différentes ont pu, dans des

contextes qui ont largement évolué de la Révolution française à la Troisième République, choisir de faire un catéchisme. La production est étroitement liée au contexte politique mais aussi à l'attente du public puisque l'édition est privée.

Une approche socio-professionnelle, véritable « portrait de groupe » des auteurs permettra tout d'abord de voir dans quelle mesure les auteurs ont pu être encouragés dans l'écriture par leur position professionnelle ou bien leur engagement politique ? Nous verrons si les auteurs ont été les vulgarisateurs de leur propre doctrine ou si, au contraire, la posture adoptée a été celle d'intermédiaires, véritables pédagogues politiques chargés de vulgariser la pensée politique de penseurs politiques. Cela pose ensuite la question du rapport au public et donc au peuple puisque le catéchisme est perçu comme adapté à une lecture populaire. Y a-t-il un rapport d'inclusion ou d'exclusion de l'auteur par rapport à ses lecteurs qui induirait une relation verticale ou au contraire horizontale entre celui qui sait et celui qui apprend ? Il sera donc très important de retrouver quelle perception les auteurs avaient de l'écriture d'un tel ouvrage au travers des indices qu'ils ont laissés dans leur texte ou qui peuvent être apportés par la recherche biographique menée sur ce groupe. Nous nous interrogerons enfin sur le coût politique d'une telle entreprise d'écriture en examinant les cas de persécutions politiques endurées parfois.

Le livre n'existant que s'il est édité, imprimé et vendu nous devons réintroduire les acteurs à chacune des étapes de la vie du livre. Nous décrirons ensuite le fonctionnement éditorial de cette littérature. La question de la rentabilité commerciale est centrale tout autant que celle de l'engagement politique de l'éditeur. Chaque catéchisme politique paru est le résultat d'une succession de choix éditoriaux sur lesquels nous avons parfois des indices qu'il est utile d'exploiter. Cette approche a pour but de compléter l'histoire chronologique des catéchismes politiques par contextes de production. La parution d'un tel ouvrage s'explique par un faisceau d'explications. Nous tenterons malgré tout d'isoler des constantes en dressant un portrait de groupes des auteurs comme des éditeurs.

## **1) Les auteurs partagent la même conception du catéchisme politique**

### *a) Portrait de groupe des auteurs*

116 titres sur 392 sont des anonymes, soit plus du tiers. Les 2/3 qui restent ont été écrits par 245 auteurs différents. Parmi ceux-ci, il y a un groupe de 113 noms pour lesquels nous avons soit des informations lacunaires soit des informations fournies par le catéchisme politique lui-même et que nous n'avons pas pu vérifier par ailleurs.

La moyenne d'âge des auteurs au moment où ils écrivent leur(s) catéchisme(s) est de 44 ans. Nous avons toutefois constaté une baisse de la moyenne d'âge en 1794 - an II pour atteindre 35 ans en moyenne. Cela peut s'expliquer par le fait que la production de catéchismes politiques est alors encouragée par le lancement du Concours et n'est alors plus l'apanage des hommes de plume.

Le groupe des auteurs est majoritairement masculin. Nous n'avons identifié que deux femmes seulement : J. Leclerc et Léonie Rouzade. J. Leclerc, né Letousé, était directrice de l'école mutuelle de Lisieux lorsqu'elle écrit son catéchisme mais nous n'en savons pas plus. Elle publie en 1848 un *Petit catéchisme républicain*.<sup>1</sup> Au contraire Léonie Rouzade est restée célèbre pour son engagement en faveur du socialisme et de la Libre Pensée comme le rappelle Jacqueline Lalouette.<sup>2</sup> Militante féministe et socialiste, Léonie Rouzade fonda l'*Union des femmes socialistes de Paris*, se présenta aux élections municipales de 1881 dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, puis aux élections législatives 1885 sur la liste fédérative socialiste. Après nous être penchés sur le genre, voyons maintenant le statut social de ces auteurs.

### **Illustration I.C.1 : Répartition des auteurs en fonction de la profession exercée au moment de l'écriture.**

Si nous laissons de côté les 61 auteurs dont la profession est inconnue (1/4), ce sont sans surprise les écrivains de métier qui arrivent en première position (44 pour 18 % du total). Ensuite viennent les journalistes, à égalité avec les enseignants (31 auteurs pour chaque ensemble). Viennent ensuite les spécialistes du Droit (6 %), suivis

---

<sup>1</sup> Leclerc (J.), *Petit catéchisme républicain*, par Mme Leclerc, née Letousé, dite Montaigu, directrice de l'école mutuelle de Lisieux, 1848, 16 p.

<sup>2</sup> Lalouette (Jacqueline), *La Libre Pensée en France (1848-1940)*, Paris, Albin Michel, 1997. p. 511.

par les ecclésiastiques (5 %). Parmi cet ensemble d'hommes de lettres, quelques auteurs de catéchismes sont restés célèbres, en particulier pour leur catéchisme. C'est le cas du comte d'Holbach dont les *Eléments de la morale universelle ou catéchisme de la nature*<sup>1</sup>, sont réédités en 1790, 1792 et 1796-An IV. Un autre catéchisme anticlérical, le *Catéchisme du curé Meslier*<sup>2</sup>, paru en 1790, contribua largement à la renommée de son auteur : le célèbre journaliste Sylvain Maréchal. Un autre journaliste, Hébert, est aussi présent parmi nos auteurs mais la paternité du *Cathéchisme de la liberté, par le père Duchesne*<sup>3</sup>, de 1790 et du *Catéchisme national par le Père Duchesne*<sup>4</sup>, de 1791 n'est pas totalement certaine. De plus, ces catéchismes ne semblent pas avoir une place prééminente dans la production d'Hébert. Parmi le groupe des gens de lettres (écrivains, journalistes, etc.), si quelques auteurs célèbres se distinguent, ils restent minoritaires comparés au nombre d'auteurs aujourd'hui oubliés.

Voyons maintenant si cette ventilation par professions se retrouve à l'identique pendant les trois principales périodes de production : la Révolution française, la Seconde République et la Troisième République.

### **Illustration I.C.2 : Répartition professionnelle des auteurs écrivant pendant la Révolution française.**

Durant la Révolution, ce sont les enseignants qui dominent avec 21 professeurs ou instituteurs, ce qui représente 26 % de l'ensemble. Suivent 17 écrivains qui représentent 20 % de l'ensemble. Nous avons ensuite 15 auteurs pour lesquels la profession est inconnue. Enfin, nous trouvons les journalistes et les imprimeurs-libraires à égalité avec 8 représentants par catégorie. La surreprésentation des enseignants s'explique par le fait que les catéchismes politiques sont principalement considérés comme des manuels scolaires sous la Révolution et ont souvent été écrits par des professionnels de l'enseignement. D'autre part, la répartition des tâches entre l'éditeur et l'auteur dans le contexte de la libéralisation de la presse n'est pas encore bien établie comme le montrent les 8 imprimeurs-libraires qui écrivent eux-mêmes des catéchismes.

---

<sup>1</sup> Holbach, *Elémens de la morale universelle, ou catéchisme de la nature. Par feu M. le baron d'Holbach, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin*, Paris, Debure, 1790n 208 p.

<sup>2</sup> Maréchal (Sylvain), *Catéchisme du curé Meslier mis au jour par l'éditeur de « l'Almanach des honnêtes gens », l'an premier du règne de la Raison et de la Liberté, de l'Ere vulgaire, 1789*, s.l., 1790, 55 p.

<sup>3</sup> Hébert (Jacques), *Cathéchisme de la liberté, par le père Duchesne*, Paris, Imprimerie des patriotes, 1790, 15 p.

<sup>4</sup> Hébert (Jacques), *Catéchisme national par le père Duchesne*, s.l., 1791, 4 p.

### **Illustration I.C.3 Répartition professionnelle des auteurs écrivant pendant la Seconde République.**

Il y a beaucoup moins d'auteurs qui ont produit sous la Seconde République que pendant la Révolution française : 40 auteurs contre 85. En comparaison de ce que nous avons vu pour la Révolution, les enseignants rétrogradent en 6<sup>ème</sup> position au profit des écrivains et des journalistes.

### **Illustration I.C.4 Répartition professionnelle des auteurs écrivant pendant la Troisième République.**

Le graphique de répartition des auteurs de la Troisième République présente l'intérêt de porter sur le même nombre d'auteurs environ que pendant la Révolution : 89 auteurs différents ont écrit entre 1870 et 1914. Contrairement aux deux graphiques précédents, cette fois-ci les auteurs dont nous ne connaissons pas la profession dominant et représentent le tiers de l'ensemble. Ensuite viennent les 23 journalistes qui représentent 26 % de l'ensemble et qui dominant largement les 10 écrivains (11 %) qui suivent et les 9 enseignants (10 %). Notons la présence de 5 auteurs ecclésiastiques de profession.

En conclusion, quel que soit la période envisagée, les métiers de plume dominant bien évidemment le groupe des auteurs de catéchismes politiques. Il faut remarquer toutefois la surreprésentation des enseignants sous la Révolution qui s'efface progressivement au profit des écrivains et surtout des journalistes, qui à leur tour sont surreprésentés sous la Troisième République. De nombreux catéchismes sont alors perçus comme de véritables hors-séries de journaux.

Nous avons repéré la présence de 5 auteurs ouvriers, trois qui ont écrit sous la Seconde République et deux autres qui écrivent sous la Troisième République. Jean-Louis Greppo était un canut qui a largement participé aux événements de Lyon des années 1830. En 1848 il est député à la Constituante et c'est alors qu'il écrit son *Catéchisme social*<sup>1</sup>. Il fut ensuite réélu député à trois reprises sous la Troisième République. Philippe Bosc était ouvrier typographe en 1848, d'après ce qu'indique le

---

<sup>1</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

titre mais nous n'avons pas pu vérifier l'information. Il écrit son *Almanach de la république française et des barricades 1848. Par trois ouvriers contenant le Petit catéchisme républicain*<sup>1</sup> avec deux autres ouvriers : Victor Hardy et Paul Jacquet. Voici comment les auteurs présentent leur ouvrage :

« Nous terminons ici ce petit abrégé, qui nous a été inspiré par le désir d'initier nos frères travailleurs, notamment ceux des campagnes, dans la véritable signification de quelques-uns des termes employés journellement; nous serions doublement récompensés si nous avions pu leur être utile, surtout en ce moment où le soin de discuter les affaires politiques est d'une grande opportunité, et où chaque citoyen ne saurait trop se pénétrer de ses droits et de ses devoirs. Ph Bosc, ouvrier typographe. »<sup>2</sup>

Nous retrouvons cette affirmation de la proximité avec les « frères travailleurs » dans l'autre ouvrage de 1848 qui a été publié par un ouvrier : *Le catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit, auteur de la brochure Aux ouvriers : du pain, du travail et la vérité*<sup>3</sup>, édité par Panckoucke à Paris. Jean-Philippe Schmit insiste sur cet aspect dans sa préface :

« Au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

Ouvriers,

Ce livre a été composé pour vous.

Non avec les théories rêvées au coin du foyer par un homme n'ayant d'autre mission que ce besoin d'écrire quelque chose sur n'importe quoi, qui met la plume à la main, à tant de gens toujours prêts à parler sur tout sans avoir jamais rien étudié ;

Non avec cette philanthropie creuse qui prend le sentiment ou la rêverie pour la réalité ;

Ce livre, c'est vous-mêmes qui l'avez dicté et en partie écrit, car il ne contient rien qui n'ait été conçu, dit ou écrit par vous.

L'auteur n'a d'autre mérite, s'il en a un, que, d'avoir recueilli vos propres pensées pour les mettre en ordre.

C'est pourquoi il a cru devoir l'appeler :

---

<sup>1</sup> Bosc (Philippe), *Almanach de la république française et des barricades de 1848. Par trois ouvriers. Contenant le Petit catéchisme républicain*, Paris, Proux, 1848, 6 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>3</sup> Schmit (Jean-Philippe), *Le catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit, auteur de la brochure Aux ouvriers : du pain, du travail et la vérité*, Paris, Panckoucke, 1848, 52 p.

Le Catéchisme de l'Ouvrier. »<sup>1</sup>

Schmit est né en 1789 et mort en 1864. Il était sans doute graveur et peut-être typographe et a été inspiré politiquement par Buchez. Son catéchisme est paru en feuilleton dans la *Liberté* journal paru à Arras en avril 1848 et dans l'*Echo de la Loire* de Roanne du 23 avril au 10 septembre 1848. Il est l'auteur d'une importante bibliographie politique dont sa brochure *Aux ouvriers, du pain, du travail, et la vérité*<sup>2</sup> qui a été publiée de nombreuses fois, y compris en allemand. Il a concrétisé son engagement politique en se présentant aux élections législatives sous la Seconde République. D'ailleurs sa profession de foi intitulée *Profession de foi de Jacques Bonhomme, candidat à l'Assemblée nationale législative, par J. P. Schmit*<sup>3</sup>, fut imprimée par Napoléon Chaix, ce dernier étant l'éditeur de trois autres catéchismes politiques sous la Seconde République. Schmit a toutefois eu une carrière qui dépasse celle de graveur puisque d'après un ouvrage de 1859, il était « maître des requêtes, ancien chef de division au ministère des cultes, et inspecteur des monuments religieux, ancien dessinateur du cabinet du roi, membre du comité historique des arts et monuments et autres sociétés archéologiques. »<sup>4</sup>

Deux auteurs de la Troisième République sont des ouvriers. Le premier était Auguste Calté, sur lequel nous n'avons que peu d'informations si ce n'est qu'il était ouvrier tailleur parisien. Il était déjà actif sous la Seconde République puisqu'il fit paraître en 1848, au nom de l'Union générale des maîtres tailleurs et des ouvriers un ouvrage intitulé *Hommage d'un ouvrier à ses frères. Organisation du travail, ou Véritable moyen d'assurer l'immortalité de notre sublime devise "Liberté, égalité, fraternité"*, par Auguste Calté.<sup>5</sup> Il fait paraître en 1873 *Le guide universel enseignant les droits et les devoirs des hommes envers Dieu, la famille et la patrie. Par demandes et*

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> Schmit (Jean-Philippe), *Aux ouvriers, du pain, du travail et la vérité*, Paris, Crapelet, 1848, 16 p.

<sup>3</sup> Schmit (Jean-Philippe), *Profession de foi de Jean Bonhomme candidat à l'Assemblée nationale législative, par J. P. Schmit, aux électeurs des 86 départements*, Paris, Chaix, 1849, 2 p.

<sup>4</sup> Schmit (Jean-Philippe), *Nouveau manuel complet de l'architecte des monuments religieux, ou Traité d'application pratique de l'archéologie chrétienne à la construction, à l'entretien, à la restauration et à la décoration des églises... par J.-P. Schmit,...* Ouvrage enrichi d'un vocabulaire d'architecture et d'archéologie, d'un manuel administratif et d'un atlas. Nouvelle édition..., Paris, Roret, 1859, 2 vol.

<sup>5</sup> Calté (Auguste), *Hommage d'un ouvrier à ses frères. Organisation du travail, ou Véritable moyen d'assurer l'immortalité de notre sublime devise "Liberté, égalité, fraternité"*, par Auguste Calté, Paris, impr de Bailly, Divry et Cie, 1848, 16 p

par réponses. *A la portée de la jeunesse, par Auguste Calté.*<sup>1</sup> Il s'agit d'un ouvrage de droit qui explique les différents codes, civil, de commerce, etc. Le deuxième ouvrier qui a écrit sous la Troisième République est Ernest Girault, orateur anarchiste puis communiste, proche de Louise Michel avec qui il fit une tournée de conférence et dont il écrivit une biographie.<sup>2</sup> Il subit des condamnations pour ses discours en raison de son anarchisme puis il se rallia à la Révolution russe. Il est l'auteur du seul catéchisme anarchiste de notre corpus le *Manuel antiparlementaire*<sup>3</sup> paru en 1914, dans lequel il critique très vivement le système parlementaire. Le catéchisme développe aussi l'idée que c'est par l'instruction que les anticléricaux seraient venus à bout des églises et que les socialistes auraient fait leur révolution sociale.

Parmi les 245 auteurs, 85 ont plus d'un catéchisme dans leur bibliographie (rééditions comprises), ce qui veut dire que les 2/3 de nos auteurs n'ont écrit qu'un seul catéchisme et que ce dernier n'a pas été réédité. Il s'agit en majorité d'une production très ponctuelle, d'ailleurs si l'on ne s'intéresse qu'aux titres en laissant de côté les rééditions, ce ne sont plus que 26 auteurs qui ont plus d'un catéchisme à leur actif, soit 10 % seulement.

Un peu plus de la moitié des auteurs (130) ont eu une autre activité littéraire, qu'ils soient essayistes (42), pédagogues (22), journalistes (15), dramaturges (7), pamphlétaires (7), romanciers (6), auteurs d'ouvrages scientifiques (5), théologiens (3), poètes (2) ou bien encore traducteur (1). 32 auteurs ont bénéficié d'une reconnaissance littéraire, que ce soit par leur appartenance à l'Académie française (2 auteurs) ou bien à différentes sociétés littéraires et savantes tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle.

En conclusion, pour la moitié de nos auteurs, il s'agit de la seule production littéraire connue. Qu'il s'agisse professionnels de l'écriture ou non, écrire un catéchisme politique coïncide souvent avec un engagement dans la vie politique.

---

<sup>1</sup> Calté (Auguste), *Le guide universel enseignant les droits et les devoirs des hommes envers Dieu, la famille et la patrie. Par demandes et par réponses. A la portée de la jeunesse, par Auguste Calté*, Paris, Vve Edouard Vert, 1873, 207 p.

<sup>2</sup> Girault (Ernest), *La Bonne Louise, psychologie de Louise Michel : sa physionomie, son caractère, son tempérament, sa mentalité, les dernières années de sa vie...*, Paris, Bibliothèque des auteurs modernes, 1906, 231 p.

<sup>3</sup> Girault (Ernest), *Manuel antiparlementaire*, Bezons, chez l'auteur, 1914, 7 p.

Nous avons pu établir que 51 auteurs ont eu un engagement politique connu, ce qui représente 20 % de ce groupe.

Tout comme Mirabeau, Nicolas Harmand D'Abancourt est député du Tiers-Etat aux Etats généraux puis à l'Assemblée constituante et finit sa carrière sous l'Empire comme préfet de la Mayenne (1800-1813). Il a côtoyé Joseph Saige, lui aussi député du Tiers-Etat aux Etats généraux qui devient maire de Bordeaux après avoir quitté l'Assemblée nationale le 30 septembre 1791. Volney était lui-aussi député aux Etats généraux puis fut membre du Sénat sous l'Empire et pair de France sous la Restauration. Nous avons identifié un auteur de catéchisme qui a été député du clergé aux Etats généraux : Dominique Pradt. Ce dernier émigra au moment de la Constitution civile du clergé mais, de retour sous le Consulat, il fut aumônier de Bonaparte puis député à la Chambre sous la Restauration, siégeant alors avec les Libéraux.

Nous avons identifié trois auteurs qui furent députés à l'Assemblée législative comme par exemple Pierre Antonelle qui avait écrit son *Catéchisme du Tiers-Etat*<sup>1</sup>, dans le contexte de la réunion des Etats généraux et qui fut ensuite député à l'Assemblée législative puis au Conseil des Cinq-Cents de 1797-an V à 1799-an VII. Il avait pour collègue à l'Assemblée législative Jean-Baptiste Huet de Froberville, député du Loiret qui eut ensuite une action politique au niveau local : il était conseiller à la préfecture du Loiret sous le Consulat. Pierre Lanneau de Marey (connu pour avoir refondé le collège Saint-Barbe, d'où la présence de son buste sur la façade de ce bâtiment), était quant à lui député suppléant à l'Assemblée législative après avoir été maire d'Autun.

Trois conventionnels ont écrit des catéchismes politiques. Marc Bonguyod était député du Jura et il écrivit en 1793 un *Essai d'un catéchisme sur les droits et devoirs de l'homme, par Marc-François Bonguyod, député du Jura. Imprimé par ordre de la Convention nationale.*<sup>2</sup> Il se retira de la vie politique et redevint avocat en 1796-an IV. Charles François Desgrouas était député de l'Orne lorsqu'il écrivit en 1794-an II son

---

<sup>1</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence*, s.l.n.d., 1788, 38 p.

<sup>2</sup> Bonguyod (Marc-François), *Essai d'un catéchisme sur les droits et devoirs de l'homme, par Marc-François Bonguyod, député du Jura. Imprimé par ordre de la Convention nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1793, 36 p.

*Catéchisme républicain, pour servir d'instruction à l'aristocratie bourgeoise.*<sup>1</sup> Il était membre du comité de la marine et de celui des colonies, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il possédait des domaines à Saint-Domingue. Pierre Philippeaux était député de la Sarthe à la Convention, il fut envoyé en mission en Vendée, et ce serait pendant cette mission que fut publié son *Catéchisme moral et religieux. Par le citoyen Philippeaux, représentant du peuple.*<sup>2</sup> Il fut guillotiné avec Danton et Desmoulins. Dans les trois cas, les députés ont clairement indiqué leur fonction officielle sur leur catéchisme, sans parler de Bonguyod qui indique que son ouvrage est même imprimé « par ordre » de la Convention.

Deux auteurs étaient membres du Tribunal : Achille Nicolas Isnard était ingénieur en chef des ponts et chaussées lorsqu'il écrivit son *Catéchisme social*<sup>3</sup> en 1784 et fut ensuite très actif au Tribunal en 1800-an VIII jusqu'en 1802-an X. Lors de la parution *Du républicain*<sup>4</sup> en 1794-an II Jean Perreau était professeur de législation à l'Ecole centrale du Panthéon, mais il fut lui aussi membre du Tribunal en 1800-An VIII.

Morel de Vindé était président de l'un des six tribunaux de cassation de Paris en 1790 lorsqu'il écrivit sa *Morale de l'enfance*<sup>5</sup> et sa *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.*<sup>6</sup> Il siégea ensuite à la Chambre des pairs de 1815 jusque sous Louis-Philippe.

La Seconde République et la Troisième République représentent toutefois les périodes au cours desquelles nous avons le plus d'auteurs élus députés. Xavier Sauriac a subi un procès suite à la publication en 1834 de son *Catéchisme du prolétaire*<sup>7</sup>, mais il

---

<sup>1</sup> Desgrouas (Charles), *Catéchisme républicain, pour servir d'instruction à l'aristocratie bourgeoise, par Desgrouas, député de l'Orne, à la Convention Nationale, Dédié à ses concitoyens de Mortagne*, Mortagne, Marre, 1794-an II, 16 p.

<sup>2</sup> Philippeaux (Pierre), *Catéchisme moral et religieux. Par le citoyen Philippeaux, représentant du peuple*, Nantes, Malassis, 1793, 42 p.

<sup>3</sup> Isnard (Achille-Nicolas), *Catéchisme social, ou Instructions élémentaires sur la morale sociale, à l'usage de la jeunesse*, Paris, Guillot, 1784.

<sup>4</sup> Perreau (Jean), *Du républicain. Par le cit. Perreau*, Paris, Prault aîné, 1794-an II, 93 p.

<sup>5</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*, Paris, Thomas, 1790, 91 p.

<sup>6</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Paris, Baudouin, 1790, 82 p.

<sup>7</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire, par le citoyen Xavier Sauriac, membre de la société des droits de l'homme*, Sceaux, Grossteite, 1834, 144 p.

fut acquitté. Il fut toutefois condamné à 5 ans de prison en 1836 par la Chambre des pairs. Son engagement et la persécution qu'il a subie expliquent sa nomination comme commissaire de la République par Ledru-Rollin en 1848. Un autre auteur de catéchisme fut commissaire de la République en 1848. Il s'agit de François Joseph Ducoux, qui le mentionne d'ailleurs clairement dans le titre de son ouvrage : *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux, commissaire délégué au gouvernement provisoire de la République, dans le département du Loir-et-Cher*.<sup>1</sup> Il fut ensuite élu à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, poste qu'il occupe en 1849 lorsqu'il écrit son deuxième catéchisme intitulé cette fois : *Guide de l'électeur républicain par le citoyen Ducoux, représentant du peuple*.<sup>2</sup> Il fut nommé préfet par Cavaignac et fut élu député du Loir-et-Cher en mars 1871 puis mourut en 1873. Dans les deux cas Ducoux insiste sur sa fonction comme nous l'avons vu pour les Conventionnels. C'est aussi le cas de Jean-Louis Greppo, auteur ouvrier qui était député à la Constituante en 1848 lorsqu'il écrivit son *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*.<sup>3</sup> Comme Ducoux, Greppo est réélu à l'Assemblée nationale en 1871, mais aussi en 1876, 1877 et 1881. Comme les deux auteurs précédents, Charles Boysset fut député de la Saône-et-Loire en 1848-1851 et fut réélu entre 1871 et 1901. Il publia toutefois son *Catéchisme du XIXe siècle*<sup>4</sup> sous le Second-Empire. Boysset, Ducoux et Greppo ont eu un parcours proche de celui de Louis Blanc, élu député sous la Seconde puis sous la Troisième République. Louis Blanc écrivit son *Catéchisme des socialistes*<sup>5</sup> en exil après avoir dû fuir à Londres alors qu'il était député à l'Assemblée constituante et fut accusé d'être lié à l'agitation populaire.

Aux anciens députés de la Seconde-République réélus sous la Troisième s'ajoutent les nouveaux élus des années 1870-1880. C'est le cas de Jules Barni, député de la Somme en 1872, réélu en 1876 qui a écrit un *Manuel républicain*.<sup>6</sup> Il fit partie des

---

<sup>1</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux, commissaire délégué au gouvernement provisoire de la République, dans le département du Loir-et-Cher*, Paris, Le Roy, 1848, 16 p.

<sup>2</sup> Ducoux (François), *Guide de l'électeur républicain, par le citoyen Ducoux, représentant du peuple*, Paris, Proux, 1849, 33 p.

<sup>3</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>4</sup> Boysset (Charles), *Catéchisme du XIXe siècle*, Paris, Degorce-Cadot, 1868, 261 p.

<sup>5</sup> Blanc (Louis), *Catéchisme des socialistes par Louis Blanc*, Paris, Schneider, 1849, 34 p.

<sup>6</sup> Barni (Jules), *Manuel républicain, par Jules Barni*, Paris, Germer Baillière, 1872, 128 p.

363 qui votèrent contre le gouvernement du 16 mai 1877. Charles Beauquier était député du Doubs depuis 1880 lorsqu'il publia son *Petit catéchisme du libre penseur*<sup>1</sup> en 1902. Paul Cottin a été député de l'Ain de 1871 à 1876 ; favorable à Mac-Mahon, il fut battu en 1877. Nous retrouvons enfin les deux fondateurs du Parti ouvrier, Paul Lafargue et Jules Guesde, tous deux députés (de Lille et de Roubaix), le second obtenant un poste de ministre dans le gouvernement d'Union sacrée en 1914.

A côté de cet engagement de tout premier plan, nous retrouvons aussi de nombreux acteurs de la vie politique locale. Par exemple Jean Molinier, prêtre jureur, devint président de l'administration centrale du département du Tarn en 1793. Un autre prêtre jureur, François Parent, qui a ensuite renoncé à la prêtrise et s'est marié, est agent national en 1794-an II lorsqu'il écrit son *Cathéchisme français républicain*.<sup>2</sup> J.J Ranxin, était membre de l'administration départementale des Ardennes en 1794-an II et il était aussi secrétaire de la société populaire de Libreville lorsqu'il écrit son *Instruction sociale du républicain*.<sup>3</sup> De même Pierre Blanchard était secrétaire du district de Colmar en 1794-an II, lorsqu'il envoie son *Catéchisme de la nature, ou religion et morale naturelles*<sup>4</sup> au Concours. Les maires, conseillers municipaux et généraux sont très présents dans ce groupe d'auteurs. Taxil est le seul maire de la Seconde République repéré. C'est surtout pendant la Troisième République que de nombreux auteurs sont aussi des élus locaux. C'est le cas de Charles Baggio (maire), Louis Bréban (conseiller municipal), Joseph Durand (conseiller municipal), Joseph Santo (conseiller municipal royaliste de Nancy), Jean Marie Marc Saugeon (conseiller général de Gironde), Charles Thomas (conseiller municipal, maire puis conseiller général des Vosges) et A. Vellaud (maire puis conseiller général du canton sud de Melun).

---

<sup>1</sup> Beauquier (Charles), *Petit catéchisme du Libre-Penseur. Première série*, Besançon, Millot, 1902, 95 p.

<sup>2</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>3</sup> Ranxin (J.J), *Instruction sociale du républicain. Par J.J. Ranxin, membre de plusieurs sociétés populaires. Imprimé par ordre de la Société jacobite et Montagnarde de Mézières et Libreville, le six nivôse, l'an deux de la République française, une et indivisible ; pour être distribué surtout dans les campagnes*, Mézières, Trécourt, 1794-an II, 15 p.

<sup>4</sup> Blanchard (Pierre Platon), *Cathéchisme de la nature, ou Religion et morale naturelles ; par Platon Blanchard, citoyen de la section de la Réunion*, Paris, Maradan, 1794-an II, 182 p.

Parmi les auteurs engagés politiquement, une solidarité a pu se créer entre auteurs d'une même génération en raison des persécutions politiques subies. En effet, dans ce groupe de 51 auteurs, 30 ont connu des persécutions liées à leur engagement politique (arrestation, exil, peine de mort, etc.), ce qui représente tout de même 60 % de l'ensemble. Nous avons identifié 54 auteurs au total qui ont connu des persécutions politiques (soit 22 % de nos 245 auteurs), parmi lesquels 24 n'avaient pas de fonctions politiques particulières (44 %). Cela signifie que près d'un auteur de catéchisme politique sur quatre a connu des difficultés d'ordre politique mais nous arrivons à près de deux sur trois si l'on s'intéresse à ceux qui ont exercé des responsabilités politiques au niveau local ou national. Il faut ajouter à cela les 7 auteurs qui ont été inquiétés pour leur opinion religieuse, sachant que 29 auteurs ont eu des responsabilités religieuses. Le quart de ces auteurs ecclésiastiques a connu difficultés liées à son engagement. 5 de ces 7 auteurs ont été persécutés en raison de leur engagement dans le contexte de la Constitution civile du clergé : 3 étaient des prêtres jureurs qui durent justifier de leur prestation de serment après la Révolution et 2 des réfractaires qui choisirent l'émigration.

Le premier groupe des auteurs « persécutés » est celui qui a subi des poursuites pendant la Terreur ou après le 9 Thermidor. En effet, 12 auteurs ont été poursuivis pendant la Terreur et Philippeaux a payé de sa vie son engagement politique. 6 auteurs ont subi des poursuites après le 9 Thermidor. Le cas de Rigomer Bazin est intéressant car il a subi de nombreuses poursuites de la Révolution à la Restauration, y compris pour son *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels*<sup>1</sup> paru en 1816.<sup>2</sup> Nous ne nous intéresserons qu'aux poursuites liées à la publication de ce catéchisme car seuls 8 auteurs au total ont subi des procès ou arrestations directement en relation avec l'écriture d'un catéchisme politique. Condamné en décembre 1816 pour « écrits inconvenants », il fait appel et est acquitté en février 1817. 13 auteurs au total ont été poursuivis sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. 9 auteurs durent s'exiler après le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 auxquels s'ajoutent 5 auteurs qui ont connu des poursuites sous le Second-Empire en raison de leur opposition à Napoléon III. 5 auteurs ont été poursuivis

---

<sup>1</sup> Bazin (Rigomer), *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels ; suivi de tout est bien*, Paris, Renaudin, 1816, 16 p.

<sup>2</sup> Serna (Pierre), « Rigomer Bazin et la Restauration : penser la république dans la monarchie », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 325 | juillet-septembre 2001, mis en ligne le 10 avril 2006, consulté le 06 mars 2012. URL : <http://ahrf.revues.org/442>

suite à leur participation à la Commune de Paris. Cet événement marque un tournant dans la répression puisque de plus en plus d'auteurs sont poursuivis pour leur socialisme. Déjà, sous la Seconde République, Louis Blanc avait été obligé de s'exiler. Eugène Courtois, auteur socialiste lui aussi, fut arrêté pour avoir participé à la journée du 13 juin 1849. Prosper-Olivier Lissagaray, auteur d'un catéchisme écrit en prison en 1870<sup>1</sup>, dut lui aussi s'enfuir après le Commune. Son républicanisme s'était alors rapproché du socialisme des guesdistes qu'il fréquentait. D'ailleurs Jules Guesde fut lui aussi emprisonné après la Commune et son camarade Pierre Lafargue fut emprisonné suite à ses conférences socialistes. Désiré Descamps, militant ouvrier socialiste, ancien du Parti ouvrier français, qui publie deux catéchismes en 1894<sup>2</sup> voit ses nombreuses brochures saisies et est emprisonné. Enfin Ernest Girault, anarchiste proche de Louise Michel avec qui il participe à de nombreuses conférences, fut arrêté et condamné pour ses discours, par exemple en 1897. La répression qui touchait les républicains depuis l'Empire s'est progressivement déplacée à partir de la Seconde République pour être dirigée désormais contre les socialistes.

Dressons pour conclure le portrait type de l'auteur de catéchisme politique au XIX<sup>ème</sup> siècle : il s'agit d'un homme, âgé de 44 ans en moyenne au moment où il écrit son catéchisme politique. Il appartient à la catégorie des intellectuels intermédiaires : écrivains, journalistes, enseignants, professionnels du droit, etc. Pour la moitié des auteurs, le catéchisme politique s'insère dans une production littéraire plus large. Enfin un auteur sur cinq a exercé des responsabilités aussi bien au niveau local que national, engagement qui a valu d'ailleurs à ces auteurs très engagés politiquement d'être particulièrement exposés à la répression politique. Une fois cet auteur identifié il nous reste à déterminer ses motivations au moment où ce dernier écrit son catéchisme politique.

---

<sup>1</sup> Lissagaray (Prosper-Olivier), *Jacques Bonhomme. Entretiens de politique primaire, par Lissagaray*, Paris, Le Chevalier, 1870, 224.

<sup>2</sup> Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

Descamps (Désiré), *Désiré Descamps. Catéchisme du paysan socialiste*, Armentières, Verbaere, 1894, 7 p.

## b) Pourquoi écrire un catéchisme ?

L'analyse des préfaces est un bon indicateur pour déterminer les motivations des auteurs de catéchismes politiques. Il s'agit des préfaces retrouvées et il n'y a pas de sélection préalable. En raison des évolutions possibles entre les éditions, nous avons intégré toutes les préfaces. Nous en avons recopié 190 au total, ce qui représente 142 préfaces différentes. Celles-ci ont été converties en fichier texte (.txt) pour les utiliser avec un logiciel de lexicométrie (*Lexico 3*) ce qui permet ensuite de compter les mots ou associations de mots (les segments répétés) employés par les auteurs.

Il est particulièrement révélateur de voir que l'auteur se met souvent en scène dans sa préface. Pour étudier cela, revenons à l'ensemble de nos 142 préfaces différentes. Le segment répété « l'auteur » y apparaît 69 fois, 846 fois est utilisé le pronom personnel « Je / J' » et 614 fois le pronom personnel « nous ». De même la paternité est revendiquée par 109 « mon » et 127 « notre ». Voici quelques exemples de postures adoptées par ces auteurs, tirés des 34 préfaces différentes dans lesquelles ils se dévoilent, ce qui représente presque le quart des préfaces différentes étudiées (hors rééditions). La posture la plus fréquente est celle de l'auteur modeste qui a conscience des limites de son travail, ce qui s'apparente à la coquetterie mâtinée de fausse modestie. Ainsi Harmand d'Abancourt en 1791 pense « qu'on peut mieux faire »<sup>1</sup> mais publie quand même son ouvrage, tout comme Tinthoin, toujours en 1791 qui se dit heureux s'il peut encourager quelques fidèles à chercher la vérité « dans de meilleurs écrits que le sien »<sup>2</sup>. Pourtant ces deux textes sont bien différents puisque le premier est un livre de morale élémentaire destiné aux enfants alors que le second est un ouvrage de controverse publié dans le contexte du Schisme constitutionnel. En 1794-an II, un auteur anonyme aurait « désiré avoir eu plus de talents »<sup>3</sup> ce qui fait écho aux vers de Poisson de La Chabeaussière : « Un autre aurait pu faire mieux sur ce plan, mais si de l'agrée je n'emporte le prix, j'aurais du moins l'honneur de l'avoir entrepris » avant de

---

<sup>1</sup> Harmand d'Abancourt (Nicolas), *Catéchisme de morale, pour l'éducation de la jeunesse*. Par M. Harmand, Paris, Provost, 1791, 215 p.

<sup>2</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme, sur l'état actuel du Clergé de France, avec un traité sur le Schisme & les Règles de conduite pour les vrais Fidèles*. Par un prédicateur de l'Eglise Catholique. Edition originale, Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>3</sup> *Premières notions de morale, ou Dialogues propres à inspirer aux Enfants du deuxième âge, les vertus civiques & à les préparer à bien entendre la Déclaration des droits*. Par un citoyen de la section du Muséum. Cet ouvrage est destiné au concours, Paris, Aubry, 1794-an II, 64 p.

signer « Lachabeaussière, chef de la commission d'instruction publique. »<sup>1</sup> En l'occurrence, c'est cet exemplaire qui fut envoyé au Concours et qui lui permit d'être primé l'année suivante. Cette fréquente fausse modestie ne dépend pas de la tendance politique des auteurs. Ainsi un certain Giraud qui écrit un catéchisme libéral d'explication de la Charte en 1834 le décrit en ces termes :

« Tel est le but qu'a voulu atteindre l'auteur de cet ouvrage. Il ne se flatte pas d'avoir réussi ; mais il est convaincu qu'un livre semblable (mieux fait sans doute) porterait d'heureux fruits, s'il pouvait être répandu gratuitement dans les communes par l'autorité municipale, s'il y en avait un exemplaire dans chaque famille. Un livre qui ne contiendrait que des contes, des fables, des anecdotes, ne saurait produire les mêmes résultats. »<sup>2</sup>

En 1848, Greppo, républicain de l'extrême-gauche justifie la simplicité de son catéchisme par le fait que ce soit un « ouvrage pratique » écrit « pour le peuple. »<sup>3</sup> Une telle attitude peut aller jusqu'à la contrition comme dans le cas de Mme Leclerc qui conclut la dédicace de son ouvrage par les mots suivants : « ma plume se briserait si je voulais imiter la vôtre. »<sup>4</sup> Cette posture se retrouve aussi chez des auteurs réactionnaires comme Boisandré puisqu'en 1889 ce dernier commence la préface de son catéchisme antisémite par les mots suivants :

« Ce petit opuscule n'a pas la prétention d'apprendre quelque chose aux esprits cultivés qui, tous aujourd'hui, sauf cas d'aveuglement volontaire, sont à même de comprendre l'importance capitale de la question juive. »<sup>5</sup> Même un tribun et un théoricien aguerri comme Jules Guesde fait preuve d'humilité en insistant sur le fait que son Essai de catéchisme socialiste n'était pas « destiné à la publicité »<sup>6</sup> mais qu'il s'est laissé convaincre par l'éditeur Henri Kistemaekers de le publier.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 19 p.

<sup>2</sup> Giraud (Auguste), *Catéchisme politique et moral du citoyen ou Education politique et morale, par Giraud*, Paris, Dupont, 1834, 144 p.

<sup>3</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>4</sup> Leclerc (J.), *Petit catéchisme républicain, par Mme Leclerc, née Letousé, dite Montaigu, directrice de l'école mutuelle de Lisieux*, Lisieux, Durand, 1848, 16 p.

<sup>5</sup> Boisandré (A.), *Petit catéchisme antijuif, par A. de Boisandré, 40e mille*, Paris, Librairie antisémite, 1889, 63 p.

<sup>6</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Paris, Marcel Rivière, 1912, 72 p.

La posture suivante est celle de l'auteur désintéressé. Ainsi en 1789, Delacroix qualifie son ouvrage de « léger tribut à la société »<sup>1</sup>. En 1794-an II, Richer ne fait que son devoir de citoyen : « Si mon ouvrage plaît, j'aurai le bonheur d'avoir été utile à la patrie, s'il ne plaît pas, le public verra au moins que je cherche à remplir les devoirs de citoyen. »<sup>2</sup> Taxil explique avec lyrisme en 1848 que :

« C'est parce que j'ai senti combien il serait beau, grand et heureux pour le monde entier de préparer ainsi les voies de l'émancipation universelle que j'ai tenté de mettre mes modestes facultés au service de mes semblables. Heureux mille fois si mon courage, à défaut de génie, a pu leur être utile. »<sup>3</sup>

Leconte de Lisle incarne le mieux cette posture en 1870 comme il l'écrit dans la préface de son *Catéchisme populaire républicain* :

« Ce petit livre est un simple exposé des vrais principes. Il est court, afin d'être clair et précis. Il est rédigé par demandes et par réponses, afin de se graver plus aisément dans la mémoire de tous, car il convient à l'homme autant qu'à l'enfant. Il suggérera, par la brièveté et par la justesse des définitions, tous les éclaircissements que le lecteur intelligent se donnera à lui-même, et que l'instituteur offrira à l'enfant par l'explication et par l'exemple. S'il est insuffisant, il ne fera aucun mal ; s'il est bon, il produira un grand bien. »<sup>4</sup>

Cela résume ce qui semble être le message que de nombreux auteurs de catéchismes politiques veulent faire passer dans leur préface. Ainsi, comme l'explique Le Franc en 1877 :

« L'auteur de ces lignes ne cherche ni les honneurs, ni les inconvénients de la publicité. Son but est par cet opuscule, sous forme de catéchisme, de démasquer encore une fois les mille erreurs, mensonges, principes faux, que la presse révolutionnaire ne cesse de répandre jusqu'au plus modeste foyer. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Delacroix, *Catéchisme patriotique à l'usage de tous les citoyens françois, dédié aux Etats-généraux*, Paris, Gueffier, 1789, 20 p.

<sup>2</sup> Richer (Adrien), *Catéchisme de la constitution française, nécessaire à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe. Par le citoyen Richer, auteur de la vie des plus célèbres marins et de plusieurs ouvrages de littérature. Seconde édition, corrigée*, Riom, Landriot, 1794-an II, 96 p.

<sup>3</sup> Taxil, *Nouveau catéchisme républicain, à l'usage de tout citoyen honnête qui désire le règne de la raison et de la justice à la place de celui de la cupidité et de l'orgueil. Par Taxil, architecte, artilleur de la légion de la Seine. Ouvrage adopté par la Société philanthropique démocratique des artilleurs de la Seine*, Paris, Boulé, 1848, 35 p.

<sup>4</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

<sup>5</sup> Le Franc (Christian), *Catéchisme de la Révolution, ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**, Paris, Bloud et Barral, 1877, 80 p.

La justification du désintéressement est complétée par celle de l'ardent patriotisme (ou républicanisme). En 1793, le député Philippeaux indique qu'il n'a pu attendre la fin de son mandat devant la circulation des « poisons de l'incivisme » ce qui explique l'imperfection de son catéchisme : « Je réclame l'indulgence des lecteurs en faveur du motif de ma précipitation, pour les nombreuses imperfections qu'ils ne pourroient manquer de découvrir. »<sup>1</sup> Darparens fait lui aussi assaut de patriotisme en 1794-an II pour justifier la médiocrité de son ouvrage :

« Une plume mieux exercée aurait mis plus d'art dans ce petit ouvrage, plus d'ensemble, un coloris plus séduisant : le patriotisme seul a été mon guide, et j'ose me flatter d'avoir exprimé tout celui dont mon cœur est plein, d'après les principes de la liberté et de l'égalité. »<sup>2</sup>

La première justification opposée aux critiques visant la médiocrité du catéchisme est celle de l'amateurisme des auteurs, tout en sachant que ces derniers sont principalement des hommes de lettres. Ainsi un Catéchisme républicain datant de 1832 et réédité en 1848 comporte la préface suivante, déclinée en deux versions légèrement différentes. Voici la préface de 1832 :

« Citoyens, en publiant ce petit écrit, mon but n'a pas été d'écrire, je n'en ai ni le temp (sic), ni l'habitude, j'ai pensé seulement vous être de quelque utilité, si je ne réussit (sic) pas, ce ne sera pas ma faute, ma conviction m'est un sûr garant de ma bonne volonté. J'aurais pu m'étendre davantage sur le sujet que je traite, mais j'aurais pu être moins clair et abuser de vos instans. Salut et fraternité, P. »<sup>3</sup>

Voici comment cette préface a été réécrite en 1848 :

« Citoyens, en publiant ce petit écrit, mon but n'a pas été d'écrire, je n'en ai ni le talent ni l'habitude ; j'ai pensé seulement vous être de quelque utilité. Si je ne réussis pas, ce ne sera pas ma faute : ma conviction m'est un sûr garant de ma bonne volonté, et comme citoyen, je n'ai consulté que mon zèle. Salut et fraternité. P. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Philippeaux (Pierre), *Catéchisme moral et religieux. Par le citoyen Philippeaux, représentant du peuple*, Nantes, Malassis, 1793, 42 p.

<sup>2</sup> Darparens, *Principes élémentaires d'éducation républicaine ; ouvrage dont le manuscrit a été remis au Comité d'Instruction Publique de la Convention nationale le 27 frimaire. Par le Sans-Culotte Darparens, né à Auch, chef-lieu du département du Gers, habitant Paris depuis le 20 mars 1792*, Paris, Imprimerie des Sans-Culottes, 1794-an II, 24 p.

<sup>3</sup> *Petit catéchisme républicain, par un membre de la société des droits de l'homme*, Paris, Rouannet, 1832, 13 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme républicain, mars 1848*, Paris, Pollet, 4 p.

Une autre posture liée à la modestie est celle de l'auteur jeune et sans expérience. C'est particulièrement visible chez Descamps auteur socialiste d'un manuel scolaire en 1894 qui a 29 ans au moment où il publie son catéchisme :

« Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous avons entrepris la rédaction du présent ouvrage. Jusqu'à ce jour, les plus ardents propagateurs de la vérité scientifique, morale et sociale avaient reculé devant les difficultés d'une telle tâche. Nous n'avons pas cru devoir les imiter. Moins habile que la plupart d'entre eux, mais plus jeune et par suite plus téméraire, nous avons pensé que la cause du progrès et de la justice gagnerait à la publication d'un manuel d'instruction morale socialiste à l'usage des écoles et des familles. [...] Nous espérons que les mères et les pères de famille, les institutrices et les instituteurs, les préceptrices et les précepteurs, toutes celles et ceux qui ont la belle mission d'instruire les jeunes gens et les jeunes filles voudront bien nous indiquer les diverses erreurs de fait que nous avons pu commettre ainsi que les modifications qu'ils croient nécessaires d'introduire dans le présent "manuel d'instruction morale socialiste" pour le rendre d'une lecture plus facile, plus agréable et plus féconde à la jeunesse pour laquelle il a été écrit. »<sup>1</sup>

Enfin, la dernière posture significative que nous ayons relevée est celle de l'auteur qui argue de son appartenance au peuple pour justifier de la simplicité de son ouvrage. C'est le cas de l'ouvrier typographe Bosc qui écrit en 1848 : « Nous terminons ici ce petit abrégé, qui nous a été inspiré par le désir d'initier nos frères travailleurs, notamment ceux des campagnes [...] ». <sup>2</sup> De même en 1872, Raphaël signe sa préface de la mention suivante : « Un enfant du peuple » ce qui semble justifier à ses yeux l'utilité de son modeste ouvrage : « c'est pour les combattre que je vous envoie ce petit livre. Il a au moins deux mérites, celui d'être court, et celui de n'être pas cher. Je ne suis point un docteur qui veut vous faire la leçon, mais un ami qui vous aime assez pour vous dire la vérité. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

<sup>2</sup> Bosc (Philippe), *Almanach de la république française et des barricades. 1848. Par trois ouvriers, contenant le Petit catéchisme républicain*, Paris, Proux, 1848, 6 p.

<sup>3</sup> Raphaël, *Catéchisme du citoyen, par Raphaël*, Charleville, Devin, 1872, 47 p.

L'analyse des préfaces montre que les catéchismes politiques sont de petits ouvrages écrits par des intellectuels intermédiaires qui mettent en avant leur modestie et leur dévouement (à leur patrie, à la République, à leurs frères ouvriers, etc.) pour justifier leur prétention à écrire. Nous sommes bien là en présence d'une littérature politique élémentaire dont l'existence, pour les auteurs, se justifie plus par son efficacité pédagogique que par sa qualité littéraire intrinsèque.

*c) Une littérature politique élémentaire servant de support de mémorisation*

L'utilisation de la forme catéchistique pour diffuser une opinion politique est le résultat de la progressive laïcisation d'une pédagogie chrétienne autour d'une triple tradition du catéchisme scolaire, pratique et philosophique. La dette envers le catéchisme catholique apparaît régulièrement sous la plume des auteurs à la Révolution. Ainsi, Jean-Baptiste Gérusez, ancien moine génovéfain, curé de Sacy, devenu ensuite professeur et employé dans les bureaux du Ministère de l'Intérieur chargé de l'enseignement écrit en 1800-an VIII :

« Les théologiens étoient venus à bout de mettre la théologie à la portée de tout le monde en faisant sur cette science imaginaire des livres méthodiques par demandes et par réponses, en mettant entre les mains de leurs adeptes les catéchismes de Fleury, de Naples, de Montpellier. Je le disois, il y a plus de 6 ans, dans un journal accrédité (la feuille villageoise), ce n'est guère qu'en imitant les théologiens dans les méthodes d'enseigner, dans leurs institutions qui étoient admirables pour le but qu'ils se proposoient, que la philosophie prendra la place de la superstition et que les idées justes de la raison se graveront dans les esprits, comme s'y étoient gravées les idées bizarres d'un système fondé sur l'erreur. »<sup>1</sup>

Tout en critiquant le contenu du catéchisme catholique dans le contexte de la première séparation de l'Eglise et de l'Etat sous le Directoire, ce spécialiste de l'éducation en loue l'efficacité pédagogique. Que le point de vue soit critique ou positif,

---

<sup>1</sup> Gérusez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des Pensionnats; Par le citoyen Gérusez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur*, Paris, Delance, 1800-an VIII.

la qualité intrinsèque du catéchisme est reconnue. Le principal argument qui revient est le caractère élémentaire d'une telle méthode qui doit servir de support à l'apprentissage par cœur. Par sa forme simple, la pédagogie catéchistique fut considérée comme adaptée à la rédaction de livres élémentaires en général et de livres de vulgarisation en particulier. Revenons à la préface de Gérusez qui insiste sur l'efficacité de la succession des questions et des réponses pour exposer une science :

« Un livre élémentaire, ce me semble, est celui qui rappelle à l'homme instruit toutes les idées de la science qu'il possède, et qui en aplanit les difficultés à l'ignorant, en lui montrant la route qu'il peut suivre sans s'égarer. C'est l'inventaire de tous les matériaux d'une science. [...] chaque demande avec sa réponse forme une espèce de tableau, dont il est facile de voir l'ensemble d'un seul coup d'œil, une idée séparée qu'il est facile de saisir et de distinguer. Les esprits ordinaires ont de la peine à lier une longue suite d'idées étroitement enchaînées ; mais une demande avec sa réponse fixe l'imagination la plus volage, repose l'entendement, arrête l'attention et grave chaque idée dans la mémoire la plus rebelle. »<sup>1</sup>

Pour compléter cette description du catéchisme politique, prenons une citation tardive par rapport à notre corpus (1889) et un peu atypique quant à l'opinion politique exprimée. Il s'agit en effet d'une phrase extraite du *Catéchisme politique* de Guérin, réédition de 1889 d'un ouvrage légitimiste écrit par un évêque. Voici la définition en creux que l'auteur donne du catéchisme :

"Le *Catéchisme politique des Français*, n'est pas, comme son titre pourrait donner à penser, un ouvrage élémentaire de quelques feuilles d'impression. C'est un gros volume très-complet, très-sérieux, très-savant, de près de mille pages."<sup>2</sup>

Bien que clerc, Guérin nous présente une vision extrêmement négative de ce type d'ouvrages pas « très savant » et pas « très-sérieux ».

Que l'on soit au début ou à la fin de la période envisagée, le catéchisme politique est avant tout perçu comme un ouvrage élémentaire. Afin de vérifier si cette perception se retrouve dans le choix des titres, nous avons procédé à une analyse lexicométrique de ces derniers à l'aide du logiciel *Lexico 3*. Si l'on laisse de côté les mots-outils, le terme

---

<sup>1</sup> Gérusez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale*, op. cit.

<sup>2</sup> Guérin (Paul), *Catéchisme politique*, par Mgr Guérin, Nouvelle édition, 1. Société, civilisation, gouvernement, Paris, Perrin, 1889, p. 7.

qui a le plus d'occurrences est, évidemment, « catéchisme », présent 304 fois dans les 392 titres. Les termes « citoyen » et « républicain » sont également très utilisés avec respectivement 89 et 88 occurrences. « Manuel » est utilisé 28 fois. Parmi les segments répétés, c'est « petit catéchisme » qui arrive en tête avec 45 occurrences juste devant « catéchisme républicain » (44 occurrences). L'expression « catéchisme politique » est présente dans 23 titres différents. La fréquence du segment répété « petit catéchisme » confirme l'hypothèse d'une perception d'un ouvrage élémentaire par les auteurs.

Appliquons maintenant cette analyse lexicométrique aux préfaces. Afin de déterminer quelle perception les auteurs avaient de leur propre travail, le repérage des mots qui qualifient le catéchisme est pertinent. Le terme « ouvrage » est le plus fréquent avec 201 occurrences, vient ensuite « catéchisme » avec 134 occurrences puis « livre » avec 103 occurrences. Le terme « manuel » n'est utilisé que 31 fois, principalement dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle puisqu'il n'y a que 3 occurrences antérieures à 1848. Il y a 7 occurrences « d'abrégé » ou de « recueil ». 13 occurrences d'instruction. 8 occurrences de « brochure ». 16 occurrences « d'opuscule ». Le champ lexical est largement celui de l'instruction, de l'éducation, de la pédagogie. Les auteurs insistent beaucoup sur le caractère « élémentaire » de leur catéchisme, terme qui est d'ailleurs utilisé 22 fois dans les préfaces. Il y a aussi 22 occurrences du segment répété « petit ouvrage », 18 de « petit livre » et 17 de « petit catéchisme ». Il n'est pas étonnant de ne trouver que 2 occurrences du substantif « vulgariser » qui est absent des dictionnaires jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle et d'un emploi peu courant : nos occurrences datent en effet de 1873 et 1889. Compte-tenu de ce caractère « élémentaire » des catéchismes politiques, les auteurs indiquent fréquemment les destinataires de leur ouvrage. Ainsi, nous avons repéré 44 fois l'expression « à la portée » suivie « des enfants », « de tout le monde », « de tous », « des simples », « de toutes les intelligences », etc.

Afin de contextualiser la perception que les auteurs avaient de leur propre travail, nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux préfaces se rattachant à des moments majeurs de l'histoire du catéchisme politique puisqu'ils correspondent à des périodes de forte production. Ainsi, 11 préfaces datent de 1790 à 1794-an II et proviennent de catéchismes liés à la diffusion de textes fondamentaux. 23 préfaces datant de 1794-an II à 1800-an VIII sont issues de catéchismes liés au Concours de

l'an II et à la diffusion des manuels officiels sous le Directoire. Nous avons étudié 18 préfaces liées à la Révolution de 1848. Enfin, le quatrième ensemble est composé de 10 préfaces écrites dans le contexte des élections de 1872.

Dans les catéchismes destinés à la diffusion de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'Homme, c'est le terme « ouvrage » qui désigne le plus souvent le catéchisme avec 10 occurrences, contre 4 occurrences de « catéchisme » et 2 de « livre ». Il est intéressant de constater que sur une petite série composée de 7 auteurs seulement, tous n'utilisent pas les mêmes termes pour désigner leur catéchisme. Le libraire Nyon, et le juge Morel de Vindé emploient le terme « ouvrage », alors que le professeur Levesque le qualifie de « livre ». Au contraire l'agronome Chaptal tout comme le professeur (et abbé) Gallet emploient le terme « catéchisme ». Pour être quasiment synonymes, les mots ne sont pas employés de la même façon par tous les auteurs.

Prenons maintenant les manuels scolaires destinés au Concours de l'an II. Cela représente un groupe de 15 auteurs différents. Ces derniers utilisent principalement le terme « ouvrage » qui apparaît 18 fois, contre 7 occurrences de « livres » (au pluriel), 5 de « catéchisme » mais aucune mention de « manuel ». D'ailleurs l'intitulé du Concours ne parle pas de manuels élémentaires mais de livres élémentaires. Il y a 6 mentions de « petit catéchisme » ou « petit ouvrage », mais « élémentaire » n'est pas un qualificatif qui est fréquemment accolé à « livre », « ouvrage » ou « catéchisme ». Les segments répétés qui ressortent de l'analyse de ces préfaces scolaires sont « l'histoire » avec 16 occurrences, toutefois seul Debarle l'emploie ! Ensuite vient « l'homme » avec 15 occurrences, « la morale » avec 13 occurrences et « la liberté » avec 10 occurrences. Les termes ne s'attirent pas tous. Ainsi, Debarle est le seul à utiliser les 4 segments répétés alors que, par exemple, La Chabeaussière et Chemin-Dupontès emploient « la morale » à l'exclusion de toutes les autres expressions. Afin de repérer le public visé, nous avons isolé 6 contextes d'utilisation de l'expression « à la portée » qui est suivie trois fois de « tous », deux fois « des enfants » et une fois « de jeunes cerveaux ». En revanche le terme « enfants » (dans sa graphie ancienne) est utilisé 17 fois. On peut poser l'hypothèse que ces auteurs considèrent qu'ils écrivent un ouvrage destiné aux enfants qui traite principalement de « morale » comme le prouvent les 24 occurrences de ce terme.

Les 18 préfaces de la Révolution de 1848 ont été écrites par 14 auteurs différents. Ces derniers utilisent 11 fois le terme « livre », 9 fois le terme « ouvrage », 7 fois celui de « catéchisme », 5 fois le terme « manuel », 2 fois « abrégé » et une fois « opuscule ». La tendance à l'effacement du terme « ouvrage » au profit de « livre » se confirme donc. Cette évolution est conforme à l'emploi général des termes si l'on se réfère corpus Frantext. Une recherche effectuée sur les 1212 textes composés entre 1789 et 1914 contenus dans la base Frantext fait apparaître 7637 occurrences d' « ouvrage » contre 16056 occurrences de « livre ». Concernant les segments répétés maintenant, nous retrouvons l'utilisation de « petit livre » 4 fois, « petit ouvrage » 2 fois, « petit écrit » et « petit abrégé » 1 fois. En revanche le terme « élémentaire » n'apparaît qu'une seule fois. Il est intéressant de noter que le premier mot significatif qui apparaisse dans la liste est « gouvernement » avec 37 occurrences. L'emploi du « vous » (30 occurrences) est important compte-tenu de l'œuvre de propagande des auteurs de 1848 (une seule occurrence de « propagande »). Il y a une mise à distance du public qui s'oppose aux 3 occurrences seulement en 1794-an II, sans oublier toutefois l'influence du tutoiement révolutionnaire. Les auteurs se mettent moins en scène à la première personne comme le prouve l'utilisation du « je / j' » à 19 reprises seulement alors que « nous » est employé 80 fois ! Posons l'hypothèse d'une mise à distance de l'auteur comme l'illustre l'emploi du terme « peuple » à 25 reprises qui sous-entend que l'auteur n'en fait pas partie alors que le terme n'était employé que 6 fois en l'an II. En comparaison, l'utilisation de « frères » est beaucoup moins fréquente en 1848 avec 3 occurrences seulement dont deux qui traduisent ce sentiment d'appartenance comme le montre les contextes d'utilisation : « oui frères ! » et « initier nos frères travailleurs. » Cet effet de mise à distance est renforcé par l'emploi de la troisième personne dans l'expression « l'auteur » à 12 reprises alors qu'il n'est utilisé qu'une seule fois en l'an II.

Les 10 préfaces des ouvrages datant de 1872 ont été rédigées par 7 auteurs différents dont 3 anonymes. Nous sommes dans le contexte de l'installation de la République et le seul segment répété qui ressorte est justement « la république ». Le terme « catéchisme » apparaît 8 fois, « livre » 5 fois, « ouvrage » 3 fois, « opuscule » 2 fois. On retrouve le qualificatif « petit » dans les expressions « petit livre » (3 fois), « petit manuel » une fois ou « petit catéchisme » une fois. « Élémentaire » n'apparaît qu'une seule fois aussi. Le souci d'identifier le public n'est plus aussi présent comme le

montre l'utilisation unique du terme « élémentaire » dans les préfaces de 1872. Le segment répété « à la portée de » n'apparaît plus qu'une seule fois aussi. La mise à distance est grande comme le montre l'emploi fréquent des termes « vous » (46 occurrences), « votre » (10 occurrences) et « vos » (7 fois), qui s'oppose à la sous-utilisation de « nous » (25 occurrences), « notre » (8 occurrences) et « nos » (8 occurrences). En comparaison, « nous » apparaît 80 fois dans les préfaces de 1848 contre 30 occurrences de « vous ». La forme « Je / J' », est quant à elle utilisée 56 fois à rapporter aux 2 occurrences de l'expression « l'auteur ». Le principal objectif des auteurs est maintenant de défendre la République (35 occurrences des termes République / républicain / républicaine / républicains) en s'adressant à des lecteurs dont il se distingue fortement et qui n'apparaît plus qu'une fois en tant que « peuple », à rapporter aux 25 occurrences de ce terme en 1848.

Les motivations ont bien évidemment fortement varié en fonction des auteurs et du contexte de l'écriture. Pour certains écrivains il s'agissait de réfuter des erreurs comme par exemple dans le contexte du schisme constitutionnel, ou bien de diffuser des textes fondamentaux tels que la constitution. Pour d'autres l'objectif visé était de faire œuvre de propagande, en particulier républicaine, ou bien de fournir un manuel scolaire permettant de remplacer ceux qui n'étaient pas adaptés, principalement en 1794 - an II. Malgré toutes ces différences, des constantes apparaissent comme par exemple le fait que le catéchisme politique soit avant tout considéré par son auteur comme un livre ou un ouvrage même s'il est « petit » ou « élémentaire ». Les catéchismes ne sont considérés comme de simples brochures périssables que dans le cadre d'une élection. Alors que le souci de bien identifier le public visé est évidemment très présent dans le contexte du Concours lancé pour la rédaction de livres élémentaires, il tend à s'effacer ensuite concomitamment avec la disparition de l'usage scolaire du catéchisme politique. Même lorsque ces ouvrages ne sont plus destinés à un public enfantin ou scolaire, le souci pédagogique reste primordial.

L'idée de progression pédagogique est très présente chez les auteurs, reprenant en cela la distinction préexistante entre « petit » et « grand » catéchisme. C'est particulièrement le cas pour les catéchismes politiques à utilisation scolaire, très présents dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Prenons par exemple les ouvrages

d'un certain Claude Thiébault, écrivain et journaliste prolifique, membre de la Société des gens de lettres et chef de Bureau de l'Administration du département de la Meurthe en l'an II. Il a rédigé un véritable cours complet de morale et d'instruction civique se déclinant en un *Petit catéchisme républicain à l'usage des enfans*<sup>1</sup>, un *Catéchisme des républicains à l'usage des adolescents*<sup>2</sup>, et un *Catéchisme des lois*, peut-être jamais publié. Dans le catéchisme des adolescents, l'auteur a mis en tête la Déclaration des droits de l'Homme et la Constitution. Cela montre l'idée que les enfants ne sont pas en mesure d'avoir un accès direct à la loi alors que les adolescents le peuvent. Dans le catéchisme des adolescents, a été rajoutée la partie III, intitulée « La politique », qui est une explication de la constitution. La forme même traduit une volonté d'adaptation au public visé puisqu'on a 32 pages seulement pour le catéchisme des enfants et 72 pour celui des adolescents qui est d'ailleurs écrit plus petit.

Cette volonté d'écrire un ouvrage élémentaire adapté à un public scolaire se retrouve aussi dans la préface des *Instructions élémentaires sur la morale*, ouvrage écrit par le citoyen Bulard en 1794-an II, réédité 6 fois et récompensé en 1796-an IV par le jury du Concours des livres élémentaires :

« On s'est décidé à adopter le style le plus simple, c'est-à-dire, celui où l'on procède par demandes ou par réponses ; ce genre de style a sur tout autre l'avantage inappréciable, qu'écartant toute réflexion surabondante, il réduit une question à son point capital, et la réponse aux termes précis qui en donnent la solution. Les réponses sont courtes, afin que les enfans puissent se les mettre facilement dans la mémoire. Une fois apprises par cœur, on est au moins assuré qu'ils savent quelque chose, au lieu qu'un chapitre écrit tout d'une suite, et dont on leur fait simplement la lecture, ne laisse souvent aucune trace dans leur esprit. Que ceux à qui cette manière de présenter la morale par demandes et par réponses, ne plairait pas, se souviennent que c'est pour les enfans que ces instructions ont été composées.»<sup>3</sup>

Ainsi, Bulard présente l'usage qu'il attend de son catéchisme et l'apprentissage par cœur en est un élément essentiel. Nous avons pu ainsi identifier 26 occurrences du terme « mémoire » dans les préfaces ainsi que 10 occurrences du segment répété « par cœur ». Les auteurs ont la conviction d'écrire un ouvrage élémentaire destiné à un large

---

<sup>1</sup> Thiébault (Claude), *Petit catéchisme républicain à l'usage des enfans*, Nancy, Guivard, an II, 32 p.

<sup>2</sup> Thiébault (Claude), *Catéchisme républicain à l'usage des adolescents*, Nancy, Guivard, an II, 72 p.

<sup>3</sup> Bulard, *Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Caillot, 1799, 226 p.

public et qui doit servir de support d'explication et de mémorisation. La mémorisation est l'utilisation pédagogique induite par la forme traditionnelle du catéchisme comme le rappelle Dominique Julia.<sup>1</sup> Anne-Marie Chartier a aussi insisté sur cette « pédagogie de la mémoire » en montrant que les catéchismes en sont la meilleure manifestation, cet usage pédagogique passant de la catéchèse à l'instruction élémentaire et perdurant jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Seul le contenu change mais la forme et l'usage perdurent.<sup>2</sup>

Il faut ensuite faire le lien entre le choix des termes du titre et la forme rhétorique employée. Les ¾ des titres sont composés sous la forme d'une succession de questions et de réponses (260 titres au total). Les deux autres types de construction qui se distinguent sont la succession de chapitres thématiques (10 %) et les dialogues (9 %). 210 titres contenant le terme « catéchisme » (ou « cathéchisme ») sont composés sous la forme d'une succession de questions et de réponses. Cela signifie que si l'on rapporte cette information au 274 titres contenant le terme « catéchisme » et pour lesquels nous avons une information concernant la forme, dans les ¾ des cas, lorsque l'auteur utilise le terme « catéchisme » dans son titre, il compose effectivement son texte sous la forme consacrée d'une succession de questions et de réponses. Il y a un lien très fort, mais pas automatique entre le choix des termes du titre et le choix de la forme.

#### **Illustration I.C.5 Répartition des 392 catéchismes politiques différents en fonction de leur forme rhétorique.**

#### **Illustration I.C.6 Répartition du corpus complet en fonction de la forme rhétorique choisie.**

La parution des catéchismes politiques est le résultat de la rencontre entre le choix de l'auteur d'écrire un manuel élémentaire et de la volonté d'un éditeur de publier ce texte. Puisque l'édition est confiée à des éditeurs privés, y compris sous le Directoire, le poids des circonstances est un facteur déterminant.

---

<sup>1</sup> Julia (Dominique), « L'institution du citoyen. Instruction publique et éducation nationale dans les projets de la période révolutionnaire (1789-1795) », in *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p.164.

<sup>2</sup> Chartier (Anne-Marie), « Des abécédaires aux méthodes de lecture : genèse du manuel moderne avant les lois Ferry » in *Histoires de lecture XIXe-XXe siècles, présentées par Jean-Yves Mollier*, Bernay, SHL (Société d'histoire de la lecture), coll. Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions, n°17, pp 78-102.

## **2) Une édition de circonstance**

### *a) Des éditeurs qui ne sont pas spécialisés dans le catéchisme politique*

Un travail de vérification des noms d'éditeurs a été rendu nécessaire par l'existence d'informations parfois ambiguës sur leur identité. Après vérification, notre table des éditeurs comporte seulement 446 noms. Parmi ces éditeurs, 5 n'ont pu être localisés. 210 des 440 noms qui restent éditent à Paris, ce qui signifie que près d'un éditeur sur deux (48 %) est parisien alors que nous avons repéré 124 lieux d'édition différents au total. Toutefois, 73 de ces 124 lieux ne sont représentés que par un seul éditeur (58 %). La surreprésentation de Paris ne doit pas masquer la dissémination des éditeurs dans tout le pays. Après la capitale, c'est la ville de Lyon qui concentre le plus d'éditeurs (16 noms), suivie de Bordeaux (8 éditeurs) et Rouen (6 éditeurs).

Il y a 54 catéchismes sur 815 pour lesquels nous n'avons pas pu identifier de lieu d'édition, ce qui ne représente que 6 % de l'ensemble. Cela nous permet de faire des courbes représentant à la fois l'évolution chronologique de l'édition parisienne et provinciale mais aussi de la part respective de Paris et des villes de Province concernant les rééditions. Parmi les 815 catéchismes politiques, 423 ont été édités à Paris, ce qui représente 55 % des 761 ouvrages qui comportent un lieu d'édition. Non seulement les éditeurs parisiens sont particulièrement nombreux, mais ils éditent proportionnellement plus de catéchismes que leurs collègues de province.

Nous avons intégré 28 éditeurs qui ne sont pas sur le territoire français car il s'agit principalement d'éditeurs traduisant des catéchismes politiques français, ce qui nous renseigne sur la diffusion de ces ouvrages. C'est particulièrement le cas dans le contexte de la diffusion des catéchismes officiels sous le Directoire et les débuts du Consulat, diffusion qui s'étend aux républiques-sœurs. A l'exception de ces cas précis de dissémination organisée des catéchismes à l'étranger, les éditions hors de France sont souvent liées à l'exil de l'auteur. Ainsi Edgar Monteil édite son *Catéchisme du libre-penseur*<sup>1</sup> à Anvers, tout comme Jules Guesde édite son *Essai de catéchisme socialiste*<sup>2</sup> à

---

<sup>1</sup> Monteil (Edgard), *Catéchisme du libre-penseur*, Anvers, Meers, 1877.

<sup>2</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Bruxelles, Kistemaeckers, 1878, 100 p.

Bruxelles car tous deux ont dû s'exiler en Belgique. Avant eux, Pierre-Louis Blanchard, fermement opposé à Napoléon, et en particulier à son catéchisme impérial, avait édité son *Véritable esprit du catéchisme*<sup>1</sup> à Londres en 1806.

Nous avons choisi de faire apparaître dans notre courbe les catéchismes parus d'une part à Paris, d'autre part ailleurs qu'à Paris (province principalement et quelques titres étrangers) et enfin ceux qui sont parus sans lieu d'édition.

**Illustration I.C.7 Répartition chronologique des catéchismes politiques selon leur lieu d'édition.**

**Illustration I.C.8 Répartition chronologique des nouveautés selon leur lieu d'édition.**

Les ouvrages sans lieu d'édition ne sont présents que dans les toutes premières années de la Révolution. Héritage des pratiques de contournement de la censure royale, le fait de ne pas indiquer de lieu d'édition (et souvent d'éditeur) sans parler des lieux d'édition fictifs est encore dominant en 1789. Le *Catéchisme du Tiers-Etat*, d'Antonelle paraît en 1788 sans lieu d'édition et sans nom d'éditeur. Ainsi, lors de la première année révolutionnaire, 14 des 19 catéchismes publiés cette année-là sont sans lieu d'édition ! D'ailleurs l'édition de 1789 (et les deux éditions de 1792) du *Catéchisme du genre humain* de Boissel ne comporte pas de nom d'éditeur. Encore présente dans le contexte du schisme constitutionnel, cette pratique disparaît ensuite rapidement, les lieux d'édition et les noms d'éditeurs pouvant ensuite être aisément identifiés.

Rappelons que 423 des 815 catéchismes politiques de notre corpus ont été édités à Paris, ce qui représente 52 % de l'ensemble. La courbe de la répartition des catéchismes montre que les différents pics correspondent presque systématiquement à un nombre plus important de catéchismes parisiens avec une tendance à voir l'écart se rétrécir après 1794-an II. Ainsi, alors qu'il y a 56 catéchismes parisiens pour 29 qui ne le sont pas en 1794-an II, l'écart se réduit à 36 pour 26 en 1848 et 23 pour 14 en 1872. En 1798-an VI, il y a en revanche 23 catéchismes provinciaux (ou étrangers) pour 13 parisiens en raison de la diffusion très large des ouvrages primés en 1796-an IV, en particulier celui de

---

<sup>1</sup> Blanchard (Pierre-Louis), *Le véritable esprit du catéchisme, à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire François, qui vient d'être publié par M. Buonaparté. Instruction familière par demandes et par réponses, adressée aux Fidèles de France*, Londres, Cox, 1806, 60 p.

La Chabeaussière. En 1877, dans le contexte de la Crise du Seize Mai, 11 catéchismes politiques sont édités à Paris contre 10 ailleurs. Cette fois-ci c'est la décentralisation de la propagande républicaine, en particulier avec l'influence des journaux républicains locaux qui explique cette moindre concentration de la production. La prééminence de l'édition parisienne doit être nuancée en fonction des contextes historiques et des sous-corpus. Ainsi, le tardif sous-corpus socialiste ne comporte que 11 ouvrages parisiens sur 26, soit 42 % du total seulement, alors que l'Imprimerie ouvrière de Lille édite 5 ouvrages.

L'étude des nouveautés uniquement permet de saisir le poids respectif de Paris et du reste du territoire dans le domaine de la création. 220 des 391 titres sont parisiens, ce qui représente cette fois-ci 56 % de l'ensemble et prouve que les éditeurs parisiens ont l'initiative sur la production. Le rapport est proche en 1791, 1794-an II, 1848 et 1872 puisqu'il y a deux fois plus de nouveautés à Paris qu'en province. En revanche, en 1877 il y a 5 titres nouveaux parus à Paris et 5 ailleurs pour 1 titre sans lieu d'édition. A partir de cette date, le nombre de nouveautés devient très faible et les courbes s'entrecroisent entre Paris et la province.

47 catéchismes politiques portent la mention « chez l'auteur » traduisant une auto-édition ou au moins une auto-diffusion. Parmi ces catéchismes auto-édités, 7 catéchismes politiques seulement n'avaient pas pour auteur un imprimeur ou un libraire. Cela rejoint notre analyse sur le poids des auteurs qui appartiennent au monde de l'édition, en particulier au moment de la Révolution française. Par exemple, Chemin-Dupontès, imprimeur-libraire, édite 11 catéchismes pendant la Révolution française qu'il avait écrits. Devaux, un autre imprimeur-librairie, édite lui-même les 8 éditions de son *Manuel des jeunes citoyens*<sup>1</sup> en 1794 – an II.

---

<sup>1</sup> Devaux, *Le manuel des jeunes républicains, ou éléments d'instruction à l'usage des jeunes élèves des écoles primaires. Ouvrage contenant un Précis sur l'origine de la Nation française et sa révolution ; un exercice, en forme de Catéchisme, sur l'essence de notre gouvernement républicain ; la Géographie de la République française ; trois tableaux par ordre alphabétique ; (avec le premier on peut quand on a un département, trouver les villes qui en sont les chefs-lieux ; ainsi que celles qui sont chefs-lieux de district et de canton ; avec le second, on peut, quand on a le nom d'une ville, trouver le département, le district ou le canton, auquel elle appartient ; avec le troisième, on retrouve à quelles ci-devant provinces se rapportent les départements d'aujourd'hui) Les Droits de l'homme ; la Constitution ; un recueil des faits héroïques les plus remarquables, par lesquels se sont signalés les Républicains Français, une estampe représentant le jeune Barra au moment où il est assassiné, avec les faits héroïques qui lui ont mérité les honneurs du Panthéon. Septième édition, corrigée, Paris, Devaux, 1794-an II, 168 p.*

Dans certains cas, la mention « chez l'auteur » fait plutôt référence à une auto-diffusion, en particulier lorsque l'ouvrage comporte le nom d'un autre éditeur. C'est par exemple le cas de Philippe Sérane qui édite son *Catéchisme du citoyen*<sup>1</sup> en 1794 – an II chez Martin en indiquant qu'il est vendu à son domicile mais aussi chez Martin, Gattey, Le Petit, Bailly ou encore Lesclapart. C'est aussi le cas, avec Maurice Levesque dont le *Cours élémentaire de morale*<sup>2</sup>, paru en 1797 – an V, est édité par Desenne mais aussi vendu « chez l'auteur » et chez les imprimeurs Baudelot et Eberhart. Il existe pendant la Révolution française une confusion entre le rôle de l'imprimeur et celui du libraire qui rend la répartition des tâches parfois difficile à reconstituer.

La situation change après la Révolution française qui est marquée par un effacement de cette confusion des rôles. La mention « chez l'auteur » accompagnée d'un nom d'imprimeur ou d'éditeur signifie dorénavant uniquement une auto-diffusion. Voilà pourquoi il est intéressant de se pencher sur les rares cas (6 catéchismes) publiés après la Révolution et qui portent uniquement la mention « chez l'auteur. » C'est le cas du *Petit catéchisme républicain du soldat français*<sup>3</sup> écrit en 1848 par le citoyen Deligny qui se présente d'après le titre comme étant « délégué au cinquième arrondissement. » Nous n'avons malheureusement pas d'autres informations sur cet auteur. En 1879, un auteur qui nous est inconnu, P. Thyraud, écrit le *Catéchisme anticlérical*<sup>4</sup> : cet ouvrage édité à Châlons-sur-Saône ne comporte que la mention d'une vente directe par l'auteur. En 1903 paraît le *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*<sup>5</sup>, par Léonie Rouzade, réédité l'année suivante. La première édition date de 1895 et a été faite, comme les deux suivantes à Meudon. En 1895, l'éditeur était l'imprimerie nouvelle qualifiée « d'association ouvrière » et l'ouvrage était aussi vendu chez Léonie Rouzade qui résidait à Meudon.<sup>6</sup> En revanche, les deux éditions suivantes ne portent plus que la mention « chez l'auteur. » Le dernier exemple est le catéchisme d'Ernest Girault,

---

<sup>1</sup> Sérane (Philippe), *Catéchisme du citoyen à l'usage des jeunes républicains français. Par le citoyen Sérane, instituteur national, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation, etc.*, Paris, Martin, 1794-an II, 82 p.

<sup>2</sup> Levesque (Maurice), *Cours élémentaire de morale, ou le père instituteur de ses enfans, ouvrage propre à l'instruction publique par Maurice Levesque*, Paris, Desenne, 1797-an V, 120 p.

<sup>3</sup> Deligny, *Petit catéchisme républicain du soldat français, par le citoyen Deligny, délégué au cinquième arrondissement*, Paris, chez l'auteur, 1848, 4 p.

<sup>4</sup> Thyraud (P.), *Le catéchisme anticlérical, par P. Thyraud*, Châlons-sur-Saône, 1879, 15 p.

<sup>5</sup> Rouzade (Léonie), *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste, troisième édition*, Meudon, chez l'auteur, 1903, 24 p.

<sup>6</sup> Rouzade (Léonie), *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*, Meudon, Imprimerie nouvelle (Association ouvrière), 1895, 24 p.

militant anarchiste, qui publie en 1914 son *Manuel antiparlementaire*.<sup>1</sup> L'ouvrage porte la mention « chez l'auteur » et le lieu d'édition est « Bezons (Seine-et-Oise). » La notice du *Dictionnaire du monde ouvrier* dirigé par Jean Maitron précise que Girault s'était installé en 1910 dans un immeuble de Bezons qui lui appartenait et qu'il avait dénommé « cité communiste de Bezons. » Il avait installé chez lui une petite imprimerie (il était ouvrier typographe) pour éditer lui-même ses publications anarchistes. Il s'agit finalement d'une résurgence tardive de la confusion du rôle de l'auteur et de l'éditeur, si courante sous la Révolution. Cela reste un phénomène limité malgré tout et il nous faut maintenant voir la répartition par statut professionnel des éditeurs.

### **Illustration I.C.9 Classement des éditeurs en fonction de leur statut professionnel.**

La fonction précise de près du tiers des éditeurs nous est inconnue. Les imprimeurs dominent l'ensemble restant (60 %) suivis ensuite des libraires (16 %), presque à égalité avec les imprimeurs-libraires (14 %). Ce dernier statut, largement présent sous la Révolution française disparaît ensuite progressivement en raison d'une spécialisation progressive des fonctions d'imprimeur et de libraire. Rapprochons de ce groupe des imprimeurs-libraires, un certain A. Quantin<sup>2</sup> qui en 1883 se fait appeler « imprimeur-éditeur », peut-être une tardive résurgence de ce statut ? En 1848, Breteau<sup>3</sup> se qualifie de « libraire-éditeur » tout comme l'éditeur royaliste Tolra<sup>4</sup> en 1872. Toutefois ces deux dernières expressions sont d'un usage très limité. Les 16 mentions du terme « éditeur » (5 % du total) sont plus tardives.

A côté de ces éditeurs que l'on pourrait qualifier de « classiques », nous avons identifié 5 éditeurs qui sont en fait des journaux (« Au bureau du journal... ») Cela s'explique aisément quand il y a un lien entre l'auteur et le journal. Par exemple, Louis Cortambert est l'éditeur de la *Revue de l'Ouest*, et son *Essai de catéchisme rationaliste* est vendu au Bureau de la *Revue de l'Ouest*<sup>5</sup>. Les raisons politiques peuvent aussi jouer comme par exemple dans le cas de Pierre de Cinglais qui publie son *Petit catéchisme du*

---

<sup>1</sup> Girault (Ernest), *Manuel antiparlementaire*, Bezons, chez l'auteur, 1914, 7 p.

<sup>2</sup> Berthet (André), *Les débats de la conscience. Catéchisme laïque*, Paris, Quantin, 1883, 428 p.

<sup>3</sup> Pichery (Jules-Léandre), *Le Guide politique. Examen critique et raisonné du gouvernement républicain, indispensable à tout citoyen*, Paris, Breteau, 1848, 64 p.

<sup>4</sup> *Le catéchisme royaliste*, Paris, Tolra, 1872, 34 p.

<sup>5</sup> Cortambert (Louis), *Essai d'un catéchisme rationaliste, par Louis Cortambert*, Saint-Louis (EU), Bureau de la « Revue de l'Ouest », 1855, 19 p.

*plébiscitaire intégral*<sup>1</sup> aux bureaux de *Paris-boulevards*, journal bonapartiste. Enfin, Firmin Bacconnier, propagandiste royaliste, est repéré par Maurras et écrit des articles pour *La Gazette de France* qui publie ensuite ses articles en brochure sous le titre de *Manuel du royaliste*<sup>2</sup>. En 1794-an II, deux sociétés populaires, celle de Corbeil et de celle de Lorient éditent un catéchisme écrit par un de leur membre : ceux de la citoyenne Desmarests<sup>3</sup> et celui de Charles Le Poitevin<sup>4</sup>, le catéchisme de ce dernier étant imprimé par Feutray qui se qualifie lui-même « d'imprimeur de la Montagne ». Elles jouent le rôle d'éditeur en financent l'impression et la diffusion des catéchismes. Parmi les éditeurs inhabituels, il nous reste à voir une association religieuse (l'Eglise positiviste) qui édite le *Catéchisme positiviste*<sup>5</sup> de Comte en 1891. Il s'agissait d'une véritable maison d'édition (dirigée par Lagarrigue et Lemos) qui avait pour mission de diffuser les textes liés à la « religion » positiviste.

L'édition de plusieurs titres nouveaux est un bon indicateur pour savoir s'il y a eu une spécialisation de certains éditeurs dans le catéchisme politique. Nous avons pu identifier 262 éditeurs de titres nouveaux (58 % seulement de l'ensemble) et parmi ce groupe, 54 publient deux titres ou plus, soit un éditeur sur cinq seulement. Les trois éditeurs qui ont édité le plus de catéchismes politiques différents sont Guerbart, Fournier et Paul Dupont qui ont 4 titres à leur catalogue. Guerbart édite les catéchismes réfractaires dans le contexte du Schisme constitutionnel (9 éditions différentes à son actif) et est spécialisé dans la littérature réfractaire en général, on peut souscrire aux *Annales de la religion* chez lui. Fournier (en fait Fournier Veuve à partir de 1798-an VI mais le catalogue est d'une grande continuité) s'est spécialisé dans les livres pour

---

<sup>1</sup> Cinglais (Pierre de), *Petit catéchisme du plébiscitaire intégral*, Paris, Bureaux de « Paris-boulevards », 1907, 15 p.

<sup>2</sup> Bacconnier (Firmin), *Manuel du royaliste, précédé d'une préface de Charles Maurras*, Paris, Bureaux de la « Gazette de France », 1903, 64 p.

<sup>3</sup> Desmarest, *Elémens d'instruction républicaine ; par la citoyenne Desmarêts (sic), de Corbeil, chef-lieu de district, département de Seine-et-Oise. Imprimé aux frais et par ordre de la Société populaire de la commune de Corbeil*, Corbeil, Société populaire de Corbeil, 1794-an II, 19 p.

<sup>4</sup> Le Poitevin (Charles), *Catéchisme républicain, à l'usage des sans-culottes, imprimé par ordre de la société populaire de la Montagne de l'Orient (sic). Par Charles Le Poitevin, dit Rézicourt*, Lorient, Société populaire de la Montagne de Lorient, 1794-an II, 28 p.

<sup>5</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire exposition de la religion universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte. Edition apostolique (publiée par J. Lagarrigue avec des notes de M. Lemos)*, Paris, Apostolat positiviste, 1891, 434 p.

enfants et édite 6 catéchismes politiques de 1790 à 1799-an VII. Là encore la spécialisation ne se fait pas dans le genre du catéchisme politique en particulier mais dans la littérature de jeunesse, or celle-ci emprunte largement la forme du catéchisme politique sous la Révolution comme nous l'avons déjà vu. Paul Dupont est un éditeur plus tardif puisqu'il est en activité de 1815 à 1879 à Paris, fils de François Dupont de Périgueux qui publie un catéchisme politique<sup>1</sup> en 1796-an IV. Suite à un différend avec un inspecteur de la librairie, son brevet lui est retiré de 1823 à 1830 mais il publie toujours sous le prête-nom « Gaultier-Laguionie ». Il a créé une très importante imprimerie (150 ouvriers dès 1823) et construit une véritable « usine à livres » à Clichy. Enfin Paul Dupont fut député de la Dordogne de 1852 à 1879. Son catalogue compte 5 catéchismes politiques (dont 4 titres) qui sont essentiellement des ouvrages d'éducation. Paul Dupont avait en effet créé des collections de livres classiques : La librairie classique Paul Dupont ou bien la Librairie normale Paul Dupont.

Si l'on ne s'intéresse maintenant qu'aux rééditions de catéchismes politiques, l'ordre des éditeurs les plus prolifiques se modifie sensiblement. Nous obtenons une liste de 261 éditeurs dont 48 sont à l'origine de plus d'une réédition de catéchisme (18 %). Les proportions sont les mêmes que lorsque l'on s'intéresse uniquement aux titres nouveaux. L'éditeur le plus prolifique est un inconnu, le libraire Constantin à Saint-Etienne qui a édité 10 tirages différents du *Catéchisme du citoyen*<sup>2</sup> en 1872. Ce dernier est toutefois lié au journal *l'Eclair* de Saint-Etienne puisque son catéchisme sort de l'imprimerie du journal. Avec 7 éditions, Alphonse Lemerre arrive en seconde position. Libraire et éditeur à Paris entre 1838 et 1912, Lemerre est resté célèbre pour ses éditions des poètes parnassiens. Or Lemerre réédite 8 fois le *Catéchisme populaire républicain*<sup>3</sup> de Leconte de Lisle, poète appartenant au groupe des Parnassiens. Comme dans le cas du *Catéchisme du citoyen* nous sommes dans le contexte de l'intense propagande républicaine de 1872-1873 alors qu'il faut durablement fonder la République. Cet objectif est partagé par Armand Le Chevalier libraire parisien qui

---

<sup>1</sup> Bardou (père), *Catéchisme de la raison, opuscule élémentaire pour les jeunes enfants*, Périgueux, Dupont, 1796-an IV, 34 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

<sup>3</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

publie, en 1874, 6 éditions du *Catéchisme de l'appel au peuple. Assez d'Empire !*<sup>1</sup> Le titre fait référence au fait que les Bonapartistes s'étaient rassemblés dans un « Parti de l'Appel au Peuple », dirigé par Rouher, qui avait connu une forte poussée aux élections de 1874. Le dernier exemple que nous donnerons de cette ardente propagande républicaine est le catéchisme d'Elphège Boursin, rédacteur en chef du *Courrier de Paris*. Or André Sagnier est l'éditeur du *Courrier de Paris* et c'est naturellement lui qui appose son nom sur les 6 éditions de *La politique du Père Gérard. Catéchisme du bon républicain*<sup>2</sup> en 1872-1873.

Il n'y a pas eu d'éditeurs spécialisés dans les catéchismes politiques, cette littérature politique restant largement une édition de circonstance. Il est fructueux de se pencher sur les réseaux d'éditeurs qui se constituent pour des raisons pratiques, régionales ou politiques. Pour 92 des 448 éditeurs recensés, nous avons pu retrouver des informations sur des correspondants qui diffusent leurs ouvrages, soit 20 % du total. 78 éditeurs ont recours à un imprimeur, ce qui représente à peu près la même proportion (17 %). À l'aide de ces informations et du recensement des différents éditeurs d'un même catéchisme, il a été possible de reconstituer quelques réseaux éditoriaux.

Tout d'abord la part importante du nombre de catéchismes politiques scolaires dans la production révolutionnaire, stimulée par le Concours de l'an II entraîne la constitution de réseaux de diffusion par la mise en place de liens commerciaux entre éditeurs. Prenons l'exemple du libraire parisien Fuchs qui envoie deux catéchismes au Concours (celui de La Chabeaussière et celui de Pettersson<sup>3</sup>). En 1795-an III, il fait imprimer le *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*<sup>4</sup> de La Chabeaussière par Didot jeune, qui avait imprimé en 1794-an II

---

<sup>1</sup> *Catéchisme de l'appel au peuple. Assez d'Empire ! Ecrits et actes de Napoléon III. Le règne. La guerre de 1870. C'est la France qui a voulu la guerre. On était prêt. Il fallait faire la paix le 4 septembre, etc.*, Paris, Le Chevalier, 1874, 31 p.

<sup>2</sup> Boursin (Elphège), *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain par E. Boursin, rédacteur du Courrier de Paris*, Paris, Sagnier, 1872, 34 p.

<sup>3</sup> Pettersson (Nicolas), *La Philosophie des sans-culottes, ou essai d'un livre élémentaire pour servir à l'éducation des enfants. Présenté le 3 Brumaire au Comité d'instruction publique de la Convention nationale. Corrigé et augmenté depuis par Nicolas Pettersson*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 123 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 19 p.

la deuxième édition de la *Loi naturelle*<sup>1</sup> de Volney pour le compte de l'éditeur Onfroy. Cette édition était justement vendue chez Fuchs. Toujours en 1794-an II, Prault aîné édite le catéchisme de Jean Perreau intitulé *Du Républicain*<sup>2</sup> qui est aussi vendu chez Fuchs. Enfin, en 1801-an IX, Baudelot et Eberhart éditent le *Cours élémentaire de morale*<sup>3</sup> de Maurice Levesque, dernier catéchisme révolutionnaire repéré qui soit vendu chez Fuchs.

Nous avons trouvé des exemples de réseaux de diffusion datant de l'époque révolutionnaire qui étaient étendus comme dans le cas de celui gravitant autour de Fuchs. C'est le cas pour le libraire parisien Nicolas Prévost, qui est également papetier et marchand d'estampes. Auteur lui-même de 5 catéchismes politiques qui ont connu 10 éditions au total, Prévost est un militant de la section Chalier qui a été emprisonné en 1795-an III. Tout d'abord il vend dans son propre catalogue les nombreux catéchismes politiques de Chemin-Dupontès mais il indique aussi sur la page de couverture du *Nouveau cathéchisme républicain*<sup>4</sup> les noms de 7 autres marchands chez qui se trouve ce catéchisme : la citoyenne Langlois, le citoyen Lefèvre, Basset (marchand d'estampes), Janet, Laurent (libraire), Chéreau et la citoyenne Liger. Non seulement Prévost insère un catalogue de « Livres d'éducation pour l'instruction de la jeunesse républicaine, à l'usage des Ecoles primaires » dans l'un de ses catéchismes politiques<sup>5</sup> mais il indique aussi un réseau très étendu de revendeurs ce qui traduit une volonté de se poser en spécialiste du livre d'éducation. Cette éditeur est proche de Jean-Baptiste Chemin-Dupontès avec qui il semble avoir d'étroites relations commerciales comme le montre la reproduction du catalogue de ce dernier dans le catalogue de Prévost.

Avec le libraire révolutionnaire parisien Lepetit, c'est un exemple de réseau géographique qui se dévoile cette fois-ci. Lepetit a édité trois versions du *Catéchisme moral et républicain* de Jean-Baptiste Boucheseiche en 1794-An II. Dans l'une de ces

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, par Ch. F. Volney, deuxième édition, Paris, Onfroy, 1794-an II, 140 p.

<sup>2</sup> Perreau (Jean), *Du Républicain*. Par le cit. Perreau, Paris, Prault, 1794-an II, 93 p.

<sup>3</sup> Levesque (Maurice), *Cours élémentaire de morale, ou le père instituteur de ses enfants*. Nouvelle édition, revue et corrigée. Par Maurice Levesque, Paris, Baudelot et Eberhart, 1801-an IX, 152 p.

<sup>4</sup> Prévost (Nicolas), *Nouveau cathéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfants*. Présenté à la Convention Nationale, qui en a fait mention honorable, pour servir dans les écoles publiques, Paris, Prévost, 1794-an II, 72 p.

<sup>5</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes*. Présentée à la Convention nationale, par le citoyen Prévost, de la section de Challier. Quatrième édition. Corrigée et augmentée des pensées républicaines, etc. Utiles aux pères, mères et aux écoles publiques, Paris, Prévost, 1795-an III, 96 p.

éditions, il indique que l'ouvrage peut se trouver : « A Niort, chez Dugrit, libraire, place de la Révolution. Doyen, Libraire à Reims, Soyès, libraire à Reims, Plas-Mame à Tours, Bargeas à Limoges. Martin (Paris). »<sup>1</sup> L'objectif est cette-fois-ci d'avoir un réseau de diffusion géographiquement très étendu.

Les liens sont parfois plus ténus et nécessitent une reconstitution plus précise. Prenons l'exemple du libraire parisien Delaunay localisé au Palais-Royal sous la Monarchie de Juillet. Il édite en 1831 un *Catéchisme du peuple, par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*<sup>2</sup>, catéchisme anonyme qui explique la Charte de 1830 après avoir fait l'éloge de la Révolution de Juillet. Delaunay ne donne pas d'informations sur d'éventuels correspondants, nous savons juste qu'il a fait imprimer son ouvrage par A. Barbier. En revanche, nous retrouvons le nom de Delaunay comme diffuseur de 4 autres catéchismes au total, dont deux antérieurs à la Monarchie de Juillet. En 1815, Louis Dubroca écrit un ouvrage bonapartiste intitulé *Le vieux républicain. Catéchisme politique d'un peuple libre*<sup>3</sup>, édité par P. Rougeron et vendu chez Delaunay. En 1821 il a diffusé un catéchisme libéral de J. Geoffrenet, *Le Catéchisme des libéraux*<sup>4</sup>, édité par Dondey-Dupré. En 1831, Delaunay vend le *Catéchisme politique à l'usage des électeurs de 1831*<sup>5</sup>, ouvrage anonyme (d'un certain FMAG) édité par Levavasseur (lié à la Société des droits de l'Homme) et imprimé par Selligie. Enfin en 1839, Delaunay vend le catéchisme de Félix Saint-Julien intitulé *Petit catéchisme constitutionnel, ou Théorie du gouvernement représentatif mise à la portée de tout le monde, par Félix de Saint-Julien*<sup>6</sup>, édité à Paris par Le Normant. Il arrive de croiser des éditeurs qui, sans être spécialisés dans le catéchisme politique, en diffusent plusieurs. Dans le cas de Delaunay, la tonalité des catéchismes est plutôt libérale.

---

<sup>1</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme moral, républicain ; suivi de celui de la Déclaration des droits et de la Constitution française ; à l'usage des jeunes gens des 86 départemens. Avec le portrait de Barra*, Paris, Lepetit, 1794-an II, 90 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme du peuple, par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*, Paris, Delaunay, 1831, 65 p.

<sup>3</sup> Dubroca (Louis), *5ème cahier. Le vieux républicain. Catéchisme politique d'un peuple libre qui veut solidement fonder sa liberté et d'un prince qui veut régner par la puissance de l'opinion publique. Signé : Dubroca*, Paris, Rougeron, 1815, 93p.

<sup>4</sup> Geoffrenet (J.), *Catéchisme des libéraux ; par J.J.L. Geoffrenet de S.A.*, Paris, Dondey-Dupré, 1821, 72 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme politique à l'usage des électeurs de 1831*, Paris, Levavasseur, 1831, 154 p.

<sup>6</sup> Saint-Julien (Félix), *Petit catéchisme constitutionnel, ou Théorie du gouvernement représentatif mise à la portée de tout le monde, par Félix de Saint-Julien*, Paris, Le Normant, 1839, 59 p.

## b) L'influence primordiale des réseaux locaux de diffusion

Tous les réseaux d'éditeurs ne sont pas centrés sur Paris. Ainsi, certains réseaux régionaux se constituent comme par exemple autour de l'imprimeur grenoblois Prudhomme. Ce dernier est l'éditeur et l'imprimeur du journal *Le Sud-Est*, hebdomadaire horticole et agricole. En 1848, Prudhomme édite l'ouvrage *Liberté, Egalité, Fraternité. Catéchisme du vrai républicain. Par V. B.*, attribué sans certitude à Victor Bourdillon. Prudhomme a pris soin de donner une longue liste de correspondants dans le grand Sud-Est :

« Ce catéchisme se trouve : à Grenoble chez tous les libraires, à Paris, chez Jacques Lecoffre, libraire, rue Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, à Lyon chez MM Saint-Hilaire, Blanc et Cie, libraires et MM. Girardet et Josserand, lib. Place Bellecour, à Bourgoin, chez M. Vauvillez, libraire. À Voiron, chez Mmlles Bourgeois. A Vienne, chez M. Girard, libraire. À Annonay, chez M. Prodhon, librairie. À Privas, chez m. Curinier, libraire. »<sup>1</sup>

Seul Lecoffre est mentionné comme diffuseur parisien. Nous n'avons pas retrouvé d'ouvrages édités par ce dernier mais il diffuse un autre catéchisme édité par Julien, Lannier et Cie : *Petit catéchisme populaire contre les socialistes par l'auteur des Etudes sur le socialisme*<sup>2</sup>, ouvrage antisocialiste écrit en 1848 par HD Hamon. Or le catéchisme édité par Prudhomme défend la religion catholique et critique les socialistes et leur volonté de partager les richesses. La recherche d'une diffusion à l'échelle régionale se double de choix idéologiques. Enfin, Prudhomme prend l'initiative de rééditer le *Catéchisme du vrai républicain*<sup>3</sup> en 1871.

Les conditions locales d'édition doivent être prises en compte, comme par exemple l'existence de véritables dynasties d'éditeurs. C'est aussi l'occasion d'insister de nouveau sur le poids des réseaux locaux de diffusion. C'est le cas des Offray,

---

<sup>1</sup> Bourdillon (Victor), *Liberté, Egalité, Fraternité. Catéchisme du vrai républicain. Par V.B.*, Grenoble, Prudhomme, 1848, 34 p.

<sup>2</sup> Hamon (HD), *Petit catéchisme populaire contre les socialistes par l'auteur des Etudes sur le socialisme*, Paris, Julien, Lannier et Cie, 1848, 14 p.

<sup>3</sup> Bourdillon (Victor), *Liberté, Egalité, Fraternité. Catéchisme du vrai républicain. Par V.B. 2e édition, augmentée de l'épigraphe et du manifeste du Gouvernement*, Grenoble, Prudhomme, 1871, 35 p.

imprimeurs d'Avignon qui ont édités trois catéchismes politiques. Le *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>1</sup>, paru en 1829 est édité par "Offray fils" qui était initialement paru à Marseille chez Marius Olive<sup>2</sup> (imprimeur de l'évêque qui eut son brevet retiré en 1838 et 1842 pour légitimisme), paraît aussi à Montpellier chez Seguin<sup>3</sup> et était vendu par le libraire Rusand à Lyon. En 1850 "Offray aîné" édite *Le Catéchisme vert, ou Abrégé des désirs et des besoins du peuple, par Jean-Calixte Teste*<sup>4</sup>, auteur inconnu mais dont nous savons qu'il est de Lirac dans le Gard et donc proche d'Avignon. Enfin, en 1871 H. Offray, toujours d'Avignon, édite le *Petit manuel républicain*<sup>5</sup> d'un certain Henri-Louis dit « Barbès » qui ne semble pas avoir de liens avec Armand Barbès. Les Offray composent une famille de célèbres imprimeurs-libraires avignonnais qui remonte au XVII<sup>ème</sup> siècle et qui est active jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La consultation du catalogue général de la Bibliothèque nationale de France permet d'identifier près de 500 documents qui leur sont attribués. Les trois catéchismes sont noyés dans une production impressionnante et incroyablement variée. Ils sont de tonalité plutôt conservatrice et catholique. A cette continuité idéologique s'ajoute un élément important : le contexte de parution de ces trois ouvrages. Le premier catéchisme est édité au moment de la redécouverte du catéchisme politique autour des années 1830, le second arrive deux ans seulement après l'explosion éditoriale de 1848 tout en sachant que la production s'est alors effondrée en 1850. Enfin, 1871 marque la remontée de la production sous la Troisième République qui culmine en 1872. Dans le cas des Offray, il n'y a pas de spécialisation dans le catéchisme politique mais l'apparition de cette littérature politique dans leur catalogue est le signe qu'à certains moments bien identifiés du XIX<sup>ème</sup> siècle, le catéchisme politique est un ouvrage commun, largement présent dans les catalogues.

Il existe des réseaux éditoriaux constitués autour d'opinions politiques partagées. Dès la Seconde République peuvent être identifiés des réseaux, certes de taille réduite, de diffuseurs de catéchismes socialistes. Ainsi Lacour, imprimeur parisien, imprime *La*

---

<sup>1</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Avignon, Offray fils, 1829, 58 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Marseille, Olive, 1829, 64 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Montpellier, Seguin, 1829, 36 p.

<sup>4</sup> Teste (Jean-Calixte), *Le Catéchisme vert, ou Abrégé des désirs et des besoins du peuple, par Jean-Calixte Teste*, Avignon, Offray, 1850, 33 p.

<sup>5</sup> Barbès (Henri-Louis), *Petit manuel républicain. Dédié aux conservateurs qui ne connaissent la république que d'après l'évangile de St-Rouher*, Avignon, Offray, 1871, 12 p.

*Voix du Peuple* de Proudhon. En 1849, il réédite le catéchisme de La Chabeaussière<sup>1</sup> et surtout, en 1850, il imprime le *Catéchisme socialiste par C.F. Chevé*<sup>2</sup>, qui était paru en feuilleton dans *La Voix du Peuple*. Lacour donne comme correspondants, un certain Garnier libraire mais aussi le bureau de *La Voix du peuple* (en toute logique) et « A la propagande socialiste, 1 rue des bons enfants ». S'agit-il d'un journal aussi ou d'une librairie, nous n'avons pu le déterminer. Or, en 1850, la mention « A la propagande socialiste » se retrouve sur la page de titre d'un *Petit catéchisme politique et social, ou la politique et le socialisme, mis à la portée de tout le monde, par le citoyen J.-P. Durand fils*<sup>3</sup>, catéchisme fouriériste qui est vendu aussi à la Librairie sociétaire (25, quai Voltaire à Paris), pôle de diffusion des textes fouriéristes.

C'est toutefois sous la Troisième République qu'apparaissent plus clairement les réseaux de diffusion socialistes. Par exemple, l'Imprimerie du prolétariat est située à la même adresse que la Librairie socialiste, au 51 de la rue Saint-Sauveur à Paris. L'imprimerie du prolétariat est l'éditeur du *Catéchisme des revendications nécessaires par Baumont*<sup>4</sup>, catéchisme socialiste qui porte à la fin du texte la date 22 juin 1889 mais paraît en 1890. En 1893, la Librairie socialiste édite le *Petit catéchisme socialiste*<sup>5</sup> d'Adolphe Tabarant.

Guesde inaugure une collection intitulée « La Petit Bibliothèque socialiste », en confiant à l'éditeur belge Kistemaeckers le manuscrit de son catéchisme socialiste qu'il aurait écrit en 1873, comme il le précise lui-même en 1912.<sup>6</sup> Kistemaeckers explique à la dernière page du catéchisme de quoi se composera la collection :

« La *Petite Bibliothèque socialiste* se composera de volumes in-12, contenant un minimum de 100 et un maximum de 150 pages de texte, imprimés en caractères elzéviens, sur beau papier de luxe. Elle aura pour collaborateurs les meilleurs écrivains socialistes de l'époque, et son cadre sera accessible à tous les sujets. Nous imprimerons

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, ou principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Paris, Lacour, 1849, 1 p.

<sup>2</sup> Chevé (Charles), *Catéchisme socialiste, par C.F. Chevé*, Paris, Lacour, 1850, 16 p.

<sup>3</sup> Durand (Joseph), *Liberté, égalité, fraternité. Petit catéchisme politique et social, ou la politique et le socialisme, mis à la portée de tout le monde, par le citoyen J.-P. Durand fils*, Paris, A la propagande socialiste, 1850, 30 p.

<sup>4</sup> Baumont, *Catéchisme des revendications nécessaires par Baumont*, Paris, Imprimerie du prolétariat, 1890, 87 p.

<sup>5</sup> Tabarant (Adolphe), *Petit catéchisme socialiste*, Paris, Librairie socialiste, 1893, 18 p.

<sup>6</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Paris, Rivière, 1912, 72 p.

donc *l'Histoire* et le *Roman socialiste*, *l'Economie* et *l'Hygiène sociale*, les œuvres purement scientifiques et théoriques comme les ouvrages d'application et de pratique. Les volumes paraîtront provisoirement à des époques indéterminées et le prix de librairie de chaque exemplaire est invariablement fixé à 1 franc. »<sup>1</sup>

Le filon politique se tarit rapidement et en 1879 Henri Kistemaeckers est en faillite ce qui le poussera à se tourner vers la littérature en général et pornographique en particulier<sup>2</sup>. *L'Essai de catéchisme socialiste* est réédité en 1912 à Paris par Marcel Rivière. La préface est cette fois-ci de Jules Guesde lui-même et confirme le rôle du libraire belge dans l'édition du catéchisme :

« Les pages qui suivent ont été écrites il y a trente-neuf ans. Elles n'étaient pas destinées à la publicité. Il s'agissait, pour l'auteur - jusque-là plus républicain que socialiste, dans le sens actuel et exact du mot - de mettre de l'ordre dans les idées nouvelles émergées des événements de mars, avril et mai 1871. Si, plus tard, quoique d'un usage strictement personnel, cet *Essai de catéchisme socialiste* a été publié à Bruxelles, c'est sur l'insistance de Henri Kistemaeckers qui, ayant eu connaissance du manuscrit, y vit, en raison de sa métaphysique même, une préface utile à sa Petite Bibliothèque socialiste, comme un acheminement "de l'utopie à la science". C'est dans le même esprit - et à titre documentaire, que je crois devoir le laisser rééditer aujourd'hui. J. G ».

Là encore l'éditeur a une place importante car Marcel Rivière est à la tête d'une librairie spécialisée dans l'édition de textes socialistes.<sup>3</sup> Marcel Rivière a créé la société Rivière et Cie en 1909 dont l'imprimeur est « l'Imprimerie coopérative ouvrière ». Le catéchisme de Guesde est inclus dans la collection intitulée « Les documents du socialisme » dirigée par Albert Thomas (le ministre du travail du gouvernement d'Union nationale pendant la Première Guerre mondiale). Voici comment Marcel Rivière présente cette collection sur la page de garde du catéchisme de Guesde :

"Les documents du socialisme.

L'idée d'une collection de travaux scientifiques, et facilement accessibles à tous, sur les grands problèmes qui se posent devant la pensée socialiste, n'est pas une idée

---

<sup>1</sup> Guesde (Jules), *Essai de Catéchisme socialiste*, 1878, *op. cit.* p. 100.

<sup>2</sup> Parinet (Elizabeth), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine. op. cit.*, p. 298.

<sup>3</sup> Lebaron (Richard), « La librairie Marcel Rivière, entre science, économie et politique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 31 | 2003, [En ligne], mis en ligne le 15 septembre 2008. URL : <http://ccrh.revues.org/index295.html>. Consulté le 01 avril 2009.

nouvelle. Nous ne prétendons pas innover. Nous prétendons, nous aussi, faire bien. Une collection de ce genre est en effet le complément nécessaire d'une Revue comme la *Revue socialiste* qui groupe et stimule un certain nombre de travailleurs et dont les articles sont souvent le point de départ de travaux plus approfondis. Les Documents du Socialisme fourniront aux militants des études précises, simples mais nourries de faits, sur les différents mouvements économiques et sociaux (coopération, socialisme, mutualité, municipalisme), sur l'histoire du socialisme, sur le développement capitaliste. Des traductions, des rééditions de textes fameux et difficiles à trouver, des publications de statistiques, etc. alterneront avec les études originales. Rapidement, les Documents du socialisme, formeront une collection indispensable à tout socialiste, à tout homme de science."

Les deux éditions de l'*Essai de catéchisme socialiste* de Jules Guesde s'inscrivent dans un contexte de propagande socialiste active. Jules Guesde a été l'auteur d'une très importante œuvre de propagande de sa lecture du marxisme et son *Essai de catéchisme socialiste* participe de cette opération de vulgarisation marxiste. Le parti politique de Jules Guesde (Parti ouvrier puis Parti ouvrier français à partir de 1893) a joué un rôle central dans la production de catéchismes socialistes. Le Parti guesdiste avait pour bastion le Nord et le Pas-de-Calais, Lille ayant eu des maires et des députés guesdistes. L'Imprimerie ouvrière, organe de diffusion de la propagande guesdistes à Lille, est l'éditeur de 5 des 14 catéchismes guesdistes repérés. Cette association ouvrière mérite un rapide historique. Gustave Delory (1857-1925) fonda le Parti Ouvrier dans le Nord en 1882. En 1889, il est nommé gérant de l'Imprimerie ouvrière située au 28 rue des Fives à Lille. Il est élu conseiller d'arrondissement en 1890 puis maire de Lille en 1896 jusqu'en 1904. Il devient député de la 3ème circonscription de Lille à partir de 1902. Or en 1892 paraissent deux catéchismes socialistes liés au Parti ouvrier dont l'éditeur mentionné est « G. Delory » et qui forment en fait un seul et même catéchisme publié en deux parties. Il est possible que Delory ait écrit lui-même ces deux catéchismes mais nous n'en avons pas la certitude. Il s'agit du *Catéchisme socialiste*<sup>1</sup> et du *Catéchisme de l'ouvrier. Suite du catéchisme socialiste*<sup>2</sup>. Le *Catéchisme de l'ouvrier* porte la mention « Petite bibliothèque socialiste à 5 centimes ». La première partie que constitue le *Catéchisme socialiste* est intitulée « Partie politique » et consiste en une explication

---

<sup>1</sup> *Catéchisme socialiste*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1892, 7 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme de l'ouvrier. Suite du Catéchisme Socialiste*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1892, 7 p.

du programme du Parti ouvrier. L'Imprimerie ouvrière fut ensuite dirigée par P. Lagrange, les ouvrages portent alors le nom d'éditeur suivant « Imprimerie ouvrière P. Lagrange ». Ainsi, en 1899, c'est l'Imprimerie ouvrière qui édite le programme du Parti ouvrier français écrit par Jules Guesde et Paul Lafargue. Or cet ouvrage porte à la fin la mention suivante : « Imprimerie du parti ouvrier, 28 rue de Fives, Lille. Imprimés en tous genres, spécialité de journaux et brochures » ce qui montre que l'Imprimerie ouvrière est devenue l'éditeur officiel du Parti guesdiste. Nous avons retrouvé deux autres catéchismes socialistes réédités en 1900 par l'Imprimerie ouvrière, portant toujours comme nom d'éditeur « P. Lagrange ». L'auteur de ces catéchismes est Charles Baggio, maire socialiste de Carvin en 1885-1886. La quatrième édition de son *Catéchisme de l'ouvrier* initialement paru en 1899, est datée de mars 1900<sup>1</sup>, avec l'adjonction d'une nouvelle partie intitulée « Les deux socialismes ». Elle a été éditée à part, toujours par l'Imprimerie ouvrière en 1900 sous le titre : *Les deux socialismes. Extrait de la 4ème édition du Catéchisme de l'ouvrier par Ch. Baggio, à Carvin (Pas de Calais)*<sup>2</sup>. Notons enfin la présence du catéchisme de Baggio dans le catalogue des Bibliothèques socialistes à prix fixes, diffusées par la Société nouvelle de librairie et d'édition sise 17, rue Cujas, à Paris.

Essayons enfin de déceler dans quels réseaux éditoriaux évoluaient les catéchismes libres-penseurs. Comme dans le cas des catéchismes guesdistes, apparaît l'importance du nombre des éditeurs basés en province. Par exemple, le libraire Godet jeune, à Lyon, édite le *Petit catéchisme du libre-penseur*<sup>3</sup> par Claude Constant. Le catalogue de ce libraire fait ressortir une intense activité de propagande par le biais des « bibliothèques » : la *Bibliothèque démocratique*, et la *Bibliothèque des prolétaires*, toutes deux dirigées par Victor Poupin (dramaturge et ardent propagateur des idées républicaines). De même Godet vend les ouvrages de la *Bibliothèque nationale* et en particulier le *Catéchisme national à l'usage des jeunes Français*<sup>4</sup>, de Vuguery.

---

<sup>1</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle*, par C. Baggio, Carvin, (Pas-de-Calais), Quatrième édition, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 164 p.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Les deux socialismes. Extrait de la 4ème édition du Catéchisme de l'ouvrier par Ch. Baggio, à Carvin, (Pas-de-Calais)*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 12 p.

<sup>3</sup> Constant (Claude), *Petit catéchisme du libre-penseur, par Claude Constant, 1ère édition*, Paris, Godet, 1875, 82 p.

<sup>4</sup> Vuguery (B.), *Catéchisme national à l'usage des jeunes français*, Paris, Rouge, 1872, 92 p.

Cette intense activité de propagande se retrouve aussi chez l'imprimeur Millot à Besançon, qui est à l'origine des différentes éditions du *Petit catéchisme populaire du Libre-Penseur*<sup>1</sup> de Charles Beauquier. Ainsi la quatrième de couverture de la première édition de 1902 porte l'avis suivant :

« Pour la propagande.

La présente brochure : *Petit catéchisme populaire du libre-penseur*, par Ch. Beauquier, éditée spécialement en vue de la propagande, est cédée aux prix réduits suivants, aux personnes et aux groupes qui croiront bon de la répandre et de la faire lire. Prise dans les bureaux du Petit comtois et du Réveil des campagnes, 20, rue Gambetta, Besançon :

Par 20 exemplaires... 2 fr. 50

Par 50 id. 6 fr. 50

Par 100 id. 11 fr. 50

Par 500 id. 50 fr. 50

Par 1000 id. 90 fr. 50

Expédiée franco en gare la plus rapprochée du domicile :

Par 20 exemplaires. 3 fr. 10

Par 50 id. 6 fr 60

Par 100 id. 11 fr. 80

Par 500 id. 52 fr 30

Par 1000 id. 94 fr 25. »<sup>2</sup>

La Librairie Anti-cléricale, fondée à Paris en 1878 par Léo Taxil<sup>3</sup>, s'est spécialisée dans la propagande anticléricale. Son directeur fut rendu célèbre par le « canular de Taxil » ou « affaire Léo Taxil » qui dura de 1886 à 1897 et qui visait à la fois l'Eglise catholique mais aussi la franc-maçonnerie. La collection fut prolifique et inclut le *Catéchisme républicain du libre-penseur*<sup>4</sup> de Paul Foucher en 1881.

Il existe un dernier éditeur dont le catalogue comporte des catéchismes liés à la Libre Pensée. Il s'agit du libraire parisien Hurtau qui publie en 1873 un catéchisme positiviste : la *Doctrine du réel : catéchisme à l'usage des gens qui ne se payent pas de*

---

<sup>1</sup> Beauquier (Charles), *Petit catéchisme du Libre-Penseur. Première série*, Besançon, Millot, 1902, 95 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Lalouette (Jacqueline), *La Libre Pensée en France (1848-1940)*, Paris, Albin Michel, 1997. p. 514.

<sup>4</sup> Foucher (Paul), *Le catéchisme républicain du libre-penseur*, Paris, Librairie Anti-cléricale, 1881, 80 p.

*mots*, par Prosper Richard. Précédé d'une préface par E. Littré de l'Institut<sup>1</sup>. Ensuite, en 1875, Hurtau publie un autre catéchisme libre penseur cette fois ci : le *Catéchisme religieux des libres penseurs*, par Louis Ménard, docteur ès lettres. Extrait de la *Critique philosophique*<sup>2</sup>. La *Critique philosophique* fut fondée en 1872 par Charles Renouvier et François Thomas Pillon pour développer les idées de la philosophie critique.

### **Conclusion**

L'écriture et l'édition des catéchismes politiques est l'aboutissement d'un faisceau de causes multiples. Le catéchisme politique s'inscrit dans un contexte politique bien particulier qui est principalement révolutionnaire et républicain. La disparition de ce genre de la littérature politique coïncidant ainsi avec l'enracinement de la République qui ne paraît plus menacée à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle. L'écriture et l'édition de ces livres est le résultat de choix individuels qui prennent place dans ces différents contextes politiques particuliers.

Nous avons vu qu'il s'agissait d'une écriture sans spécialisation mais qui reflète un projet partagé d'éducation politique. A l'exception de quelques auteurs qui étaient des théoriciens comme Jules Guesde par exemple, la majorité de ces hommes ont fait un travail de vulgarisation d'une pensée ou d'une doctrine empruntée à d'autres. 20 % des auteurs étudiés ont eu aussi une pratique politique de terrain, leur engagement ne se réduisant pas à l'écriture d'un catéchisme. Celle-ci a pu parfois provoquer des persécutions politiques ou religieuses. Ces hommes appartiennent tous à la catégorie des intellectuels intermédiaires qui ont endossé le rôle de vulgarisateurs politiques. L'importance des enseignants sous la Révolution française s'explique par la mobilisation de spécialistes de la pédagogie scolaire à un moment où la régénération passe par une éducation politique des enfants. Les écrivains et journalistes dominent sous la Seconde et la Troisième République lorsque le catéchisme politique doit être lu en particulier par les citoyens devenus électeurs. Pour la moitié des auteurs, l'écriture

---

<sup>1</sup> Pichard (Prosper), *Doctrine du réel : catéchisme à l'usage des gens qui ne se payent pas de mots*, par Prosper Richard. Précédé d'une préface par E. Littré de l'Institut, Paris, Hurtau, 1873, 99 p.

<sup>2</sup> Ménard (Louis), *Catéchisme religieux des libres penseurs*, par Louis Ménard, docteur ès lettres. Extrait de la *critique philosophique*, Paris Hurtau, 1875, 39 p.

d'un catéchisme politique s'insère dans une production littéraire plus vaste en l'absence de spécialistes de ce type d'ouvrages.

L'insertion d'un catéchisme politique dans leur bibliographie personnelle s'explique alors par une conception partagée de cette littérature : ce sont de petits ouvrages élémentaires dont l'existence se justifie plus par l'efficacité pédagogique que par leur qualité littéraire intrinsèque. Cela se traduit par l'insistance des auteurs pour justifier l'écriture par leur dévouement plus que par leur qualité d'auteur. La relation au public évolue aussi avec des auteurs qui ont plus tendance à se mettre en scène à la première personne pendant la Révolution française et à s'effacer progressivement derrière leur écrit, surtout après 1848. Il se produit alors une mise à distance entre l'auteur et le peuple pour qui il écrit et duquel il se distingue.

L'étude des éditeurs aboutit au constat qu'il s'agit d'une édition « de circonstances ». En l'absence d'éditeurs spécialisés, nous avons insisté sur l'intérêt d'avoir une approche en termes de réseaux éditoriaux lorsqu'il est possible de reconstituer ces deniers. Les relations entre les libraires, les imprimeurs, les correspondants, qu'ils soient localisés à Paris ou en province, éclairent les conditions de diffusion des catéchismes politiques tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les motivations peuvent être commerciales dans le cas des réseaux de correspondants qui permettent de couvrir tout le territoire. Certains réseaux se construisent aussi dans une logique d'affinité politique, avec les éditeurs républicains des années 1830-1848 ou les éditeurs socialistes de la fin du siècle. Dans certains cas précis, un enracinement géographique vient se surimposer à l'affinité politique.

Les catéchismes politiques ont pour caractéristique commune d'être des ouvrages élémentaires de vulgarisation politique. Toutefois, la très grande diversité des idées politiques présentées, ainsi que des contextes de production dans lesquels ils s'insèrent nécessite de poser maintenant la question de la méthodologie employée pour en analyser le contenu. Notre présentation a jusqu'ici été essentiellement chronologique afin de contextualiser l'écriture et l'édition des catéchismes politiques. Cela a permis de faire ressortir le lien étroit entre révolution, instauration d'un régime républicain et entreprise de vulgarisation politique. Voyons maintenant quelles méthodes d'analyse de contenu nous allons mettre en œuvre compte-tenu de la multiplicité des catéchismes politiques.

L'analyse de contenu portera sur la diversité des opinions politiques vulgarisées. Ce sera l'occasion de voir l'influence des catéchismes progressistes sur l'ensemble du genre. La place de la religion est aussi centrale dans cette littérature qui trouve ses racines dans la catéchèse chrétienne. Nous verrons ensuite que l'analyse des usages prescrits permet d'affiner la contextualisation des catéchismes. Cela peut être l'utilisation scolaire (mais pas exclusive) de livres qui ont un public plus large, ou bien l'écriture de catéchismes électoraux destinés à éclairer le vote. Une fois la typologie ainsi affinée, l'analyse lexicométrique du contenu sera menée à l'aide d'un échantillon représentatif de catéchismes politiques élaboré en tenant compte des contextes d'édition et des usages prescrits. La statistique textuelle rend possible l'étude dans le détail des thématiques majeures qui traversent le genre du catéchisme politique : les relations entre la morale et la politique, les contours de la citoyenneté et enfin la place de la révolution. Nous verrons aussi que les catéchismes politiques fonctionnent comme un genre littéraire traversé de relations intertextuelles qui forment progressivement une « mémoire » conservée et transmise par des auteurs ou des éditeurs. Les textes se répondent et s'influencent mutuellement. L'auteur, ou l'éditeur, est parfois un lecteur de catéchismes politiques. Nous travaillons sur une source imprimée destinée à être diffusée. Nous achèverons l'étude de contenu par une attention particulière portée sur la matérialité des textes qui influence la lecture et la réception du genre.



**DEUXIEME PARTIE :**  
**ANALYSER LE CONTENU**  
**DES CATECHISMES POLITIQUES**



## A. AFFINER LA TYPOLOGIE DES CATECHISMES POLITIQUES

### Introduction

Sous une forme rhétorique relativement stable se cachent des textes très divers, comme nous avons pu le constater dans la première partie de présentation des sources. Cela s'explique par les évolutions du contexte politique pendant le long XIX<sup>ème</sup> siècle. Les catéchismes ont donc véhiculé un grand nombre de doctrines politiques différentes,. Les opinions développées et en particulier le républicanisme ont varié en fonction des périodes. La défense de la Révolution et de la République a provoqué la mise en place d'une contre-propagande réactionnaire, qu'elle soit anti-républicaine, anti-libérale ou encore antisocialiste. Les catéchismes réactionnaires sont devenus eux-mêmes de contre-catéchismes reprenant les armes de leurs ennemis pour les retourner contre eux.

En contextualisant les usages, nous chercherons ainsi à compléter la typologie des contenus et des opinions politiques et religieuses. Si l'objectif d'écrire un manuel élémentaire de vulgarisation politique est largement partagé par les auteurs, l'usage envisagé pour ce type d'ouvrages a pu varier selon les époques. Les usages prescrits, ou espérés, par les auteurs ont influencé le contenu mais aussi la matérialité de ces textes. Mais si la forme pédagogique prime, comment définir ce qu'est la pédagogie politique ? Plus largement, quelle définition de la politique adoptons nous pour cette étude ? Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani ont posé en politistes cette question dans leur ouvrage *Qu'est-ce que la politique ?*<sup>1</sup> Insistant sur une dialectique politique appuyée sur des couples d'opposition (l'individu et le collectif par exemple), les auteurs postulent une continuité entre les Anciens et les Modernes :

« Ces couples peuvent bien être contextualisés, ils n'en sont pas moins intemporels, et en ce sens la modernité n'a pas radicalement bouleversé les logiques sur lesquelles s'est toujours ordonnée la politique. Elle a simplement déplacé l'équilibre

---

<sup>1</sup> Donegani (Jean-Marie), Sadoun (Marc), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Folio, 2007, 589 p.

entre chacun de ces termes en introduisant deux idées nouvelles, celle de la séparation des instances et celle de la solitude de l'individu, et c'est déjà beaucoup. »<sup>1</sup>

Poursuivant l'idée de l'organisation de la politique autour de ces « couples d'opposition », les auteurs complètent leur définition de ce terme de la sorte : « La politique n'est ni science, ni religion, elle est le plus souvent conçue en terme d'opinion et de croire. »<sup>2</sup>

L'opposition dialectique entre en résonance avec la forme rhétorique employée, qu'il s'agisse d'un questionnement ouvert ou fermé. L'autre élément important est la place de la religion dans cette définition de la politique moderne : « elle n'est pas une religion » d'une part et elle repose sur la « séparation des instances » d'autre part. Dans le même temps, la croyance est centrale dans cette définition. Les catéchismes politiques se trouvent à la rencontre entre la politique et la religion, empruntant leur forme à la seconde mais développant un contenu qui se rattache à la première. Ces ouvrages, dans leurs nombreuses évolutions depuis 1789 jusqu'en 1914, peuvent alors être envisagés comme des indicateurs de cette progressive séparation des sphères politiques et religieuses. Cela soulève alors la question de la sacralité politique, tant les sphères sont alors étroitement liées. Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani insiste sur les emprunts que la politique fait à la religion :

« Il reste toutefois au XIXe siècle quelque chose des premiers combats entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux : cette conviction que la communauté politique ne peut être fondée de manière stable sans recourir à une rhétorique d'inspiration religieuse, sans fonder en sacralité de l'être-ensemble : le refus d'un fondement hétéronome de la communauté politique ne s'est pas vraiment assorti d'un abandon de l'exigence de sacralité. »<sup>3</sup>

La proximité rhétorique entre catéchismes politiques et religieux et l'hommage rendu par les auteurs de la Révolution à l'efficacité du petit catéchisme d'Ancien Régime a conduit parfois à les étudier sous l'angle du transfert de sacralité. Cette approche a été justifiée par l'existence de textes calquant la forme religieuse et tentant une synthèse entre christianisme et République. Ce processus s'est opéré plus particulièrement en 1794-an II et en 1848 et nous nous interrogerons particulièrement

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 402.

sur la portée politique et religieuse de ces tentatives de fusion. Il existe aussi une tradition « philosophique » du catéchisme anticlérical et pamphlétaire qui a pu trouver son aboutissement dans les catéchismes de la Libre-Pensée.

Dans une perspective socio-historique, Yves Déloye et Olivier Ihl se sont intéressés à la manière dont la République a intégré un univers religieux pour sacraliser une souveraineté désormais anonyme.<sup>1</sup> Les deux auteurs insistent sur les précautions à prendre pour employer l'expression « transfert de sacré » pour définir les relations qui se nouent entre religion et politique :

« Or, tenir le sacré pour une chose extérieure aux hommes est une façon de voir qui empêche de le considérer dans sa figure de relation sociale, c'est-à-dire comme activité pratique et expérience collective autant qu'institution historique. C'est pourquoi la préférence sera donnée ici aux termes de sacralité et de sacralisation : ils ont le mérite d'attirer l'attention sur les actions et procédures permettant d'attribuer ce caractère à un objet, un geste ou une date. Ensuite, prendre soin de ne pas se résoudre à tout expliquer par l'idée d'un « transfert de sacré. »<sup>2</sup>

Yves Déloye a poursuivi sa réflexion dans une étude du cléricisme électoral en intégrant dans ses sources un corpus de catéchismes catholiques électoraux<sup>3</sup>. L'auteur étudie en effet la théologie politique qui se met en place au travers de l'action pastorale (y compris la catéchèse) et qui réfute la séparation des sphères politique et religieuse. Voici la conclusion que le socio-historien tire de cette analyse :

« D'où un constant va-et-vient entre ces différentes sphères d'action, entre le sacré et le politique dont il est difficile de postuler le désencastrement. C'est donc à la prise en considération de la latence historique d'une certaine confusion entre le politique et le religieux que cette enquête nous convie. »<sup>4</sup>

Ces textes électoraux ne sont pas des catéchismes politiques car il s'agit d'un mouvement de politisation de la foi et de pratiques sacerdotales traditionnelles<sup>5</sup>. Cela nous conforte dans l'idée qu'il ne faut pas confondre catéchismes politiques et politisation du catéchisme chrétien. L'historien Emilio Gentile s'interroge lui aussi sur

---

<sup>1</sup> Déloye (Yves), Ihl (Olivier), « Deux figures singulières de l'universel : la république et le sacré » in Sadoun (Marc)(dir.), *La démocratie en France. 1. Idéologies*, Paris, Gallimard, 2000, p.139-246.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 151.

<sup>3</sup> Déloye (Yves), *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2006, 407 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 138.

les rapports entre religion et politique dans son ouvrage sur les *Religions de la politique*<sup>1</sup> et oppose, comme nous le faisons la sacralisation de la politique et la politisation de la religion :

« La sacralisation de la politique est un phénomène qui se différencie des diverses formes traditionnelles ou contemporaine de *politisation de la religion*, dont, par exemple, le césaro-papisme qui voit le pouvoir politique s’arroger et exercer le pouvoir spirituel dans le cadre d’une religion traditionnelle, ou encore comme le démontrent d’autres schémas institutionnels de fusion entre la sphère politique et la sphère religieuse où la religion traditionnelle absorbe néanmoins la sphère politique lorsqu’elle ne joue pas directement un rôle politique. »<sup>2</sup>

Les catéchismes politiques que nous étudions ne relèvent pas de la politisation de la religion mais cela ne veut toutefois pas dire que la religion soit absente de ces ouvrages. Voici la définition de cette dernière que nous empruntons à Emilio Gentile :

« [...] un système de croyances, de mythes, de rites et de symboles qui interprètent et définissent le sens et la fin de l’existence humaine, en subordonnant le destin de l’individu et de la collectivité à une entité suprême. »<sup>3</sup>

L’historien s’écarte de la théorie fonctionnaliste de la religion proposée par Emile Durkheim en 1912 dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* qui ne subordonne pas forcément la religion à l’existence d’un être surnaturel.<sup>4</sup> En revanche, le sociologue considérerait comme indépassable la distinction entre le profane et le sacré.<sup>5</sup> Cette distinction est absente des catéchismes politiques qui ne sont pas religieux. La religion est toutefois extrêmement présente en raison des liens étroits entre les sphères politiques et religieuses. Par leur origine et leur histoire, les catéchismes politiques nous permettent ainsi de voir les rapports complexes qui se nouent entre religion et politique au travers de la diversité des opinions politiques et religieuses qui sont ainsi vulgarisées.

---

<sup>1</sup> Gentile (Emilio), *Les religions de la politique. Entre démocraties et totalitarismes*, Paris, Seuil, 2005, 302 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 43.

<sup>5</sup> Bouveresse (Jacques), *Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi*. Marseille, Agone, 2007, p. 191.

## 1) Typologie des opinions politiques et religieuses

### a) Les catéchismes progressistes dominent la production

Une première méthode pour analyser le contenu politique des catéchismes consiste à élaborer une typologie en fonction des opinions que nous avons pu identifier à la lecture des textes en la croisant avec les informations dont nous disposons sur l'engagement des auteurs ou éditeurs. La diversité des contextes de production, des usages et des opinions présentées rend difficile l'élaboration d'une telle typologie. Les 2/3 des catéchismes diffusent une idéologie aisément identifiable (républicanisme, royalisme, socialisme, etc.) à nuancer bien évidemment compte-tenu des évolutions politiques sur une aussi longue période. Parmi cet ensemble de 541 catéchismes, 350 sont attachés à l'idée républicaine, soit les 2/3. Rapportés aux 815 catéchismes, les textes républicains représentent 43 % de l'ensemble.

Le tiers des catéchismes politiques (120 titres différents) ne vulgarise pas une doctrine politique en particulier mais expose les fondements d'une instruction civique. Nous les qualifierons à ce titre de catéchismes civiques, en sachant que l'expression même de « catéchisme civique » est très peu employée par les auteurs avec 3 occurrences seulement, respectivement datées de 1794-an II, 1880 et 1882. Ces catéchismes n'étaient pas destinés uniquement aux enfants. Rappelons que Grégoire et les promoteurs du Concours pour la rédaction des livres élémentaires identifiaient trois publics pour ces derniers : les élèves, les instituteurs mais aussi leurs parents. Le contexte conduit aussi à présenter une citoyenneté en actes. Ainsi, 26 des 141 catéchismes électoraux, expliquent comment « bien » voter (aussi bien techniquement que moralement) plutôt que pour qui voter, même si les deux se confondent souvent. Certains catéchismes sont une présentation des différents régimes politiques. C'est par exemple le cas d'un ouvrage anonyme que l'on peut dater de 1790 mais sans certitude. Il s'intitule *Le catéchisme du politique, à l'usage des cafés où l'on*

*parle beaucoup des affaires d'état, sans comprendre et savoir ce qu'on dit.*<sup>1</sup> L'auteur développe l'idée que chaque type de gouvernement a ses avantages et ses inconvénients et que cette diversité s'explique par les « climats, mœurs, opinions, etc. ». Ainsi, la principale critique contre la République est la "folle prétention à l'égalité individuelle, qui est une chimère, contre laquelle la nature a mis des obstacles insurmontables."<sup>2</sup> L'auteur subordonne la politique à la morale à la fin de son ouvrage :

"D. Peut-on établir en politique des maximes certaines ?

R. Si l'on sépare la politique de la morale, il est bien difficile d'en produire qui soient invariables ; si, au contraire, on les subordonne l'une à l'autre, cela se peut.

D. Donnez un exemple.

R. Il ne peut y avoir de bonheur, ni solidité, ni puissance dans une nation sans mœurs ; nul gouvernement ne peut subsister sans justice et sans liberté."<sup>3</sup>

Les catéchismes politiques forment majoritairement un genre démocratique comme l'illustre la prééminence des textes républicains, socialistes et plus généralement progressistes dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Parmi les 155 différents catéchismes républicains repérés, 111 titres contiennent le terme « République » ou les différents adjectifs qui s'y rapportent. La définition du régime a fortement varié au cours de ce long XIX<sup>ème</sup> siècle. L'analyse des définitions présentes ces catéchismes nous éclaire sur cette évolution. La République est d'abord conçue d'abord comme la « chose publique » dans une perspective étymologique faisant référence à l'Antiquité. Le deuxième ensemble de définition que l'on distingue est celui qui insiste sur la notion de souveraineté (en particulier en 1794-an II). Enfin, la définition proprement politique concerne le fonctionnement de ce type de régime.

### **Illustration II.A.1 : Répartition chronologique des catéchismes républicains**

### **Illustration II.A.2 : Répartition chronologique des titres nouveaux et des rééditions d'orientation républicaine**

---

<sup>1</sup> *Le catéchisme du politique, à l'usage des cafés où l'on parle beaucoup des affaires d'état, sans comprendre et savoir ce qu'on dit*, s.l.n.d., 27 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 26-27.

En comparaison avec la chronologie générale du corpus, la production des catéchismes républicains est encore plus localisée dans le temps puisqu'ils sont la cible de la censure des périodes impériales et monarchiques. Les courbes de production des nouveautés et des rééditions républicaines sont parallèles, à l'exception de la période du Directoire (plus particulièrement l'année 1798-an VI) marquée par une large diffusion de manuels officiels. C'est une situation unique dans l'histoire du catéchisme politique.

Les évolutions politiques permettent d'adjoindre à cet ensemble de textes républicains, d'autres catéchismes politiques que nous qualifierons de « progressistes ».

**Illustration II.A.3 : Répartition du corpus en fonction de la doctrine politique défendue par le catéchisme.**

**Illustration II.A.4 : Classement des auteurs en fonction de leur opinion politique.**

C'est par exemple le cas des catéchismes libéraux des années 1820-1830 puis de la Seconde République. Nous avons aussi largement étudié le sous-corpus socialiste qui se développe sous la Seconde République mais se structure sous la Troisième avec l'influence du marxisme de Jules Guesde. En effet, les textes socialistes partagent un héritage révolutionnaire, que les catéchismes soient fouriéristes, proudhoniens ou marxistes. A cet ensemble se rattache aussi le catéchisme anarchiste de Girault déjà mentionné, mais aussi 3 titres féministes, 1 pacifiste ou encore 1 dreyfusard.

Ces catéchismes peuvent être qualifiés de progressistes en raison de leur attachement à la Révolution française, par opposition aux catéchismes que nous avons qualifiés de « conservateurs. » Le dénominateur commun de cet ensemble est l'opposition partagée à la révolution en tant que moment historique (la Révolution française), en tant que mémoire d'un événement passé ou bien encore comme processus d'émancipation du peuple.

Ces catéchismes manifestent aussi un attachement à l'ordre, particulièrement religieux, et leur opposition à la Révolution française. Ce groupe a varié selon les régimes puisqu'il inclut des catéchismes royalistes sous la Révolution, des catéchismes bonapartistes sous le Premier et le Second Empire, des textes orléanistes favorables à la monarchie constitutionnelle ou bien légitimistes et enfin des catéchismes républicains

écrits dans le contexte de la crise du 16 mai 1877. Ces quelques ouvrages favorables à Mac-Mahon appuient le tournant autoritaire de la République. La Troisième République est aussi le moment du développement des catéchismes « anti » : antisocialistes, antidreyfusards, antisémites, antimaçonniques. Classer ensemble des textes aussi divers permet d'avoir une lecture « en négatif » du discours progressiste des catéchismes républicains, libéraux ou socialistes. C'est la méthode adoptée par Marc Angenot<sup>1</sup> dans son étude consacrée à l'antisocialisme entre 1830 et 1917.

L'intérêt de comparer ces trois ensembles de catéchismes (progressistes, conservateurs et civiques) est d'affiner notre connaissance de la chronologie de la production des catéchismes politiques.

**Illustration II.A.5 : Chronologie de l'édition de catéchismes progressistes, de catéchismes conservateurs et de catéchismes civiques.**

Du fait de leur écrasante majorité (396 des 815 catéchismes politiques au total et 188 des 392 titres) les catéchismes progressistes sont à l'origine de la chronologie révolutionnaire et républicaine du genre. L'ensemble des textes conservateurs est de bien moindre importance avec un total de 96 textes (70 titres différentes), loin derrière les catéchismes civiques (276 catéchismes pour 120 titres). Pourtant, ces deux ensembles ont une vie éditoriale qui suit largement celle des catéchismes progressistes. Ainsi, l'histoire de l'édition des catéchismes conservateurs ne constitue pas du tout un négatif de celle des catéchismes progressistes puisque les auteurs utilisent la même pédagogie, même si leur opinion politique n'est pas la même.

Par exemple, la floraison des catéchismes constitutionnels en 1790 entraîne aussi la rédaction de textes de controverse, reprenant la forme et les formulations des textes qu'ils dénoncent. C'est le cas d'un *Catéchisme national, par demandes et par réponses, à l'usage des patriotes démocrates. Par un citoyen monarchicate*<sup>2</sup> d'orientation royaliste et catholique. L'auteur, après avoir fait l'histoire de la monarchie française, regrette que cette dernière n'ait été dénaturée. Il fait aussi une violente critique de la

---

<sup>1</sup> Angenot (Marc), *Contre le socialisme. Essai d'histoire discursive : 1830-1917*, Discours social, nouvelle série, Volume XVI, Montréal, 2003, p. 6.

<sup>2</sup> *Catéchisme national, par demandes et par réponses, à l'usage des patriotes démocrates. Par un citoyen monarchicate*, s.l., Imprimerie du club de 1789, 1790, 24 p.

politique révolutionnaire, en particulier sur le plan constitutionnel comme nous l'avons vu, mais aussi financier. En 1790 toujours paraît le premier « anti-catéchisme » : le *Catéchisme anti-constitutionnel, ou Sentimens de Solon, Sénèque, Tacite, Gordon, Sydney, Locke, J-J Rousseau, etc. Sur ce qui s'est passé et se passera en 1789 & 1790*.<sup>1</sup>

L'année 1791 marque un maximum dans la production de catéchismes conservateurs avec 12 ouvrages repérés, profitant en cela du contexte du schisme constitutionnel marqué par les querelles entre prêtres réfractaires et constitutionnels par catéchismes interposés. Le ton très satirique et sarcastique est alors largement répandu chez les réfractaires et dans la nébuleuse de textes autour du *Catéchisme du curé intrus*.<sup>2</sup> Nous le retrouvons par exemple en 1791 dans un catéchisme royaliste violemment antijacobin, *Le petit catéchisme national*<sup>3</sup>, ou bien dans le *Petit catéchisme patriotique à l'usage des pauvres d'esprits*.<sup>4</sup> Le ton peut même devenir ordurier, détournement de la tradition du recueil de grossièreté avec le *Catéchisme poissard* publié par Vadé en 1758. Cette écriture a déjà été utilisée en politique, en particulier par les journalistes royalistes étudiés par Jean-Paul Bertaud.<sup>5</sup> Par exemple, l'auteur anonyme du *Bonnet rebuté. Anecdote, par le ci-devant chevalier de çaira. Petit catéchisme national*, de 1792, qualifie la constitution de la sorte : « C'est une émanation sortie à grand bruit du corps constituant. »<sup>6</sup>

En contrepoint de la production de catéchismes révolutionnaires se constitue un ensemble formé d'anti-catéchismes conservateurs. Rougemaitre de Dieuze se propose en 1817 d'écrire le supposé « catéchisme » prêché par les révolutionnaires, mais aussi par les bonapartistes, patriotes, libéraux qui s'opposent au monarchisme. Il a intitulé son ouvrage *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes*.<sup>7</sup> La démonstration de Rougemaitre est complétée par

---

<sup>1</sup> *Catéchisme anti-constitutionnel, ou Sentimens de Solon, Sénèque, Tacite, Gordon, Sydney, Locke, J-J Rousseau, etc. Sur ce qui s'est passé et se passera en 1789 & 1790*, s.l., 1790, 42 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme du curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 36 p.

<sup>3</sup> *Supplément du N°I. Petit catéchisme national*, s.l., Imprimerie du Journal de la Cour et de la Ville, 1791, 4 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme patriotique à l'usage des pauvres d'esprits*, s.l. 1791, 14 p.

<sup>5</sup> Bertaud (Jean-Paul), *Les Amis du Roi. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984, 283 p.

<sup>6</sup> *Le bonnet rebuté. Anecdote, par le ci-devant chevalier de çaira. Petit catéchisme national*, s.l., 1792, p. 6.

<sup>7</sup> Rougemaitre (C.), *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes. Par C.J. Rougemaitre (de Dieuze), auteur de l'Ogre de Corse, de Séraphine, etc.* Paris, Raymond, 1817, 177 p.

l'auteur anonyme d'un *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi*<sup>1</sup> qui s'est inspiré du précédent. Cet auteur se qualifie d'ultra et imagine un dialogue entre un ultra et un libéral voltairien. Sur un ton satirique, le catéchisme développe les principes des libéraux en assimilant la Révolution et l'Empire :

« D. Qui vous a enseigné de semblables Principes ?

R. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la constitution de 1793, le gouvernement révolutionnaire, la constitution de l'an 5, celle de Buonaparte, les sénatus-consultes, les discours des Maret, des Merlin, des Carnot, des Regnault de Saint-Jean d'Angeli, des Fouché et de tous les grands Saints connus dans la légende et les litanies de nos libéraux de toutes les classes. »<sup>2</sup>

Tous les catéchismes royalistes de la Restauration n'adoptent pas cette tonalité pamphlétaire car certains reprennent la tradition des catéchismes constitutionnels pour expliquer la Charte comme les auteurs révolutionnaires le faisaient pour la Déclaration des droits de l'Homme : c'est par exemple le cas de Joseph Rey qui publie en 1818 un *Catéchisme de la Charte constitutionnelle*.<sup>3</sup>

En 1820 paraît un catéchisme écrit dans le contexte de l'assassinat du Duc de Berry et qui connut de multiples rééditions. Il s'agit du *Petit catéchisme à l'usage des habitants des campagnes*<sup>4</sup> publié chez Jean Dentu par Maurice Méjan (l'ouvrage est daté du 3 mai 1820). L'auteur présente les institutions de la Restauration et le ton du catéchisme est extrêmement hagiographique car il fait l'éloge du duc de Berry après son assassinat par Louvel. Maurice Méjan était journaliste et figure dans le *Dictionnaire des girouettes* pour avoir écrit des hommages à de nombreux membres de la famille impériale avant de se prononcer pour le rétablissement des Bourbons au moment des Cent Jours. De son côté, Jean Dentu était membre d'une dynastie d'imprimeurs-libraires. Royaliste, il eut des démêlés avec la police impériale et il fut d'ailleurs arrêté pendant les Cent-Jours. En 1818-1819 il est le cofondateur du journal royaliste *le Drapeau blanc*. Le catéchisme est conçu comme un outil de propagande royaliste qui débute par la présentation des institutions de la Restauration et la dénonciation de la Révolution et

---

<sup>1</sup> *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi, N°II*, Paris, 1817, 30 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>3</sup> Rey (Joseph), *Catéchisme de la Charte constitutionnelle, à l'usage de toutes les classes de citoyens ou Dialogue entre un curé vendéen devenu constitutionnel et un grenadier de l'ex-garde redevenu cultivateur*, par M. Joseph Rey (De Grenoble), Paris, L'Huillier, 1818, 86 p.

<sup>4</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme à l'usage des habitants des campagnes*, Paris, Dentu, 1820, 23 p.

de l'Empire. Il reste relativement atypique au milieu des anti-catéchismes pour plusieurs raisons. C'est un texte étroitement lié à l'actualité immédiate, d'où ce ton hagiographique, mais il s'appuie sur cette actualité pour défendre les institutions monarchiques.

En 1828 paraît à Marseille un anti-catéchisme à la facture plus classique : l'*Avis à tous les bons citoyens. Catéchisme anti-libéral. Projets impies, immoraux et anarchiques du libéralisme*.<sup>1</sup> Marius Olive était imprimeur de l'évêque et eut son brevet d'imprimeur retiré entre 1838 et 1842 pour légitimisme. Il imprime en 1829 un *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>2</sup> qui fait l'apologie des Jésuites et est diffusé par le clergé. La critique porte principalement sur la « nouvelle philosophie » portée par les livres et journaux libéraux. Tout en reprenant la forme du catéchisme politique, les auteurs conservateurs subordonnent toutefois la politique à la religion, ceci dans un contexte de diversification des opinions politiques à combattre.

Alors que les anti-catéchismes de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle faisaient un amalgame des idées progressistes, à partir de 1848 se développent les catéchismes destinés spécifiquement à contrer les idées socialistes. En 1848, le père Gratry, pourtant considéré comme un prêtre libéral car il a remis en cause l'infaillibilité papale, publie ses *Demandes et réponses sur les devoirs sociaux*<sup>3</sup>, ouvrage largement hostile aux socialistes qui veulent selon lui détruire la patrie. Comme Alphonse Gratry, les auteurs catholiques insistent sur la menace que représente les socialistes car ces derniers sont conçus comme les continuateurs de la Révolution qui tentent de prendre le pouvoir par les urnes. Dans le contexte de l'instauration du suffrage universel masculin est publié en 1848 un *Petit manuel du paysan électeur, en forme de dialogue*<sup>4</sup> qui consacre son cinquième dialogue au socialisme. L'ouvrage comporte la mention suivante : « On trouve chez le même libraire toutes les publications anti-socialistes publiées à 5 ou 10 centimes ». L'auteur établit une filiation révolutionnaire entre montagnards,

---

<sup>1</sup> *Avis à tous les bons Français. Catéchisme anti-libéral. Projets impies, immoraux et anarchiques du libéralisme*, Marseille, Olive, 1828, 48 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Marseille, Olive, 1829, 64 p.

<sup>3</sup> Gratry (Alphonse), *Demandes et réponses sur les devoirs sociaux, par Alphonse Gratry*, Paris, Gaume, 1848, 120 p.

<sup>4</sup> *Petit manuel du paysan électeur, en forme de dialogues*, Paris, Ledoyen, 1849, 66 p.

socialistes et communistes, tous qualifiés d'ennemis de la religion et accusés de truquer les élections et de manipuler les paysans :

« Les montagnards, les socialistes et les communistes sont tous des gens à peu près de la même trempe, tendant tous au même but. Les montagnards sont des républicains farouches, ou plutôt des espèces de tyrans qui ne veulent la liberté que pour eux-mêmes et qui prétendent que la France entière doit se plier à leurs caprices. Ils s'agitent tant qu'ils peuvent pour nous ramener à quatre-vingt-treize. On les entend crier dans leurs clubs : vive Robespierre ! Vive Marat ! Vive la guillotine ! Et même vive l'Enfer ! »<sup>1</sup>

Dans l'analyse déjà citée, Marc Angenot insiste sur l'analyse de la Révolution, de la République, du socialisme comme de l'avènement du mal absolu pour les réactionnaires du XIX<sup>ème</sup> siècle :

« De 1789 est sorti la République, en d'autres mots, le « règne de Satan ». On n'écrit pas « les républicains », mais « les sectaires » ou « les révolutionnaires ». La République est la forme politique d'une dissolution, d'une corruption générale, sociale, spirituelle que les catholiques désignent, après Pie IX comme « le monde moderne ». La France a péché en 1789 et ne cesse de pécher. [...] Le socialisme n'est qu'une composante du mal moderne. »<sup>2</sup>

Le point commun entre tous ces ouvrages est d'être écrits par des auteurs catholiques qui dénoncent les attaques des socialistes contre l'Eglise et qui les accusent de mettre ainsi en péril la société. C'est par exemple l'argumentaire de Charles Goudenove, dans son *Catéchisme du travailleur-industriel et du citoyen sociabiliste*<sup>3</sup> faisant une critique morale de l'idéologie socialiste en associant Proudhon au Diable dans une confusion du politique et du religieux. Le champ lexical employé est celui de la religion, le socialisme étant associé à une hérésie à combattre :

« Ainsi le socialisme ne compte pour adeptes que les ambitieux, les intrigants, les audacieux, les pervers, les mécontents et les idiots, qui, les uns par calcul odieux, les

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>2</sup> Angenot (Marc), *Contre le socialisme. Essai d'histoire discursive : 1830-1917*, *op.cit.*, p. 123.

<sup>3</sup> Goudenove (Ch.), *Catéchisme du travailleur-industriel et du citoyen sociabiliste dédié à la loyauté française et au bon sens national*, par Ch. Goudenove, travailleur-industriel, Paris, Napoléon Chaix, 1850, 67 p.

autres par ignorance, ne reculeraient devant aucun moyen pour soutenir leurs apôtres et les doctrines folles ou condamnables qu'ils prêchent. »<sup>1</sup>

Michèle Riot-Sarcey insiste aussi dans le *Réel de l'Utopie* sur le fait que les doctrines socialistes utopiques ont été qualifiées d'hérésies, reprenant cette rhétorique religieuse.<sup>2</sup>

La particularité des contre-catéchismes conservateurs est de développer une rhétorique religieuse, les luttes politiques étant abordées en reprenant le champ lexical des croisades contre les hérétiques. L'instauration du suffrage universel masculin a toutefois contraint les auteurs conservateurs à entrer dans l'arène électorale avec deux conséquences majeures : la controverse se déplace de la sphère religieuse à la sphère politique d'une part et les opinions conservatrices se diversifient par la même occasion. Sur les 97 catéchismes conservateurs que nous avons pu identifier, 26 sont des catéchismes électoraux dont 17 sont postérieurs à 1870. Mais même lorsque les catéchismes ne sont pas explicitement destinés à influencer une élection particulière, le contexte électoral influe fortement sur la production d'anti-catéchismes. Les élections de 1872 qui sont marquées par une contre-offensive antirépublicaine alors que la République n'est pas encore enracinée, ont ainsi été un événement de premier plan. Les différents anti-catéchismes conservateurs deviennent des supports de controverse électorale. Maurice Griveau compose en 1872 un *Catéchisme populaire universel*<sup>3</sup> royaliste et catholique qui est une réfutation terme à terme du *Catéchisme populaire républicain*<sup>4</sup> de Leconte de Lisle, succès républicain de 1872. La controverse se déplace sur le terrain de la religion, angle d'attaque de Griveau contre Leconte de Lisle :

« Nous offrirons donc au lecteur un nouveau Catéchisme populaire, qui aura le mérite de n'être pas politique ; car remarquez-le bien, l'auteur (et c'est là une de ses trahisons) intitule son travail : Catéchisme républicain, et, sous le couvert d'un nom politique, il nous mène brusquement sur le terrain de la religion. Eh bien ! Nous irons en avant, droit sur ce terrain, et nous lutterons avec lui. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>2</sup> Riot-Sarcey (Michèle), *Le réel de l'utopie. Essai sur la politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 243.

<sup>3</sup> Griveau (Maurice), *Catéchisme populaire universel, par Maurice Griveau*, Paris, Martinet, 1872, 64 p.

<sup>4</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

Le lien entre République et Révolution est un classique de la propagande conservatrice toujours en vigueur sous la Troisième République puisque Paul Guérin définit la République de la façon suivante dans son *Catéchisme politique à l'usage des Français*, de 1875 : « Pour la France, la république, c'est la désorganisation à l'intérieur, la révolution en permanence. »<sup>1</sup> Les élections de 1877 sont l'occasion pour les conservateurs et les opposants à la République de renforcer leurs arguments. Deux catéchismes favorables à Mac-Mahon s'intitulent *Petit catéchisme conservateur*, l'un est édité à Rennes<sup>2</sup> et l'autre à Paris<sup>3</sup>, tous deux datés de 1877. Il n'est pas étonnant que dans le contexte de 1877 paraisse une véritable synthèse de l'argumentaire contre-révolutionnaire et conservateur de la Troisième République : le *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**.<sup>4</sup> Son auteur, Christian Le Franc, rappelle tous les griefs portés contre la Révolution et la République. Voici par exemple la définition de révolution : « D. Qu'est-ce qu'une révolution ? R. C'est mettre en bas ce qui est en haut et en haut ce qui est en bas. » L'auteur complète son argumentaire quelques lignes plus loin en insistant sur les conséquences de la Révolution française :

« D. Mais qu'est-ce qu'on entend, depuis un siècle, par le mot révolution ?

R. C'est le cri de Satan : « Je n'obéirai pas » érigé en principe, en droit.

D. Mais encore ?

R. C'est la consécration légale du principe de la révolution, soit religieuse, soit politique ; en un mot, c'est Dieu détrôné et l'homme substitué à Dieu, l'anarchie. »

Nous retrouvons l'argumentaire catholique qui associe la Révolution et le Mal, la République et l'Enfer puisque toutes deux sont l'œuvre de Satan. Enfin, le texte insiste sur le caractère premier de la question religieuse qui est au fondement de toutes les autres, la révolution étant religieuse avant d'être politique.<sup>5</sup> La conclusion du catéchisme est une condamnation en bloc des révolutionnaires quel que soit leur opinion politique :

---

<sup>1</sup> Guérin (Paul), *Catéchisme politique à l'usage des Français, par un homme d'Etat*, Paris, Bloud et Barral, 1875, p. 189.

<sup>2</sup> *Extrait du journal « Le Patriote breton », n°5, samedi 1<sup>er</sup> septembre 1877. Petit catéchisme conservateur*, Rennes, Vatar, 1877, in-folio.

<sup>3</sup> *Extrait du journal « Le Pouvoir ». Petit catéchisme conservateur, 1877*, Paris, 1877, in-folio.

<sup>4</sup> Le Franc (Christian), *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée sans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**, Paris, Bloud et Barral, 1877, 80 p.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 5-7.

« D. De quoi fait-on un révolutionnaire ?

R. Tous les mauvais fils, mauvais écoliers ou apprentis, ouvriers désœuvrés ou fainéants, ivrognes, voleurs, mauvaises têtes, brouillons, gens de sac et de corde, fonctionnaires révoqués ou sans place de n'importe quel nom et habit, etc., s'ils ne sont pas révolutionnaires, sont matière prochaine, *ex qua*, pour faire un révolutionnaire. »<sup>1</sup>

Nous retrouvons les conclusions de l'analyse proposée par Marc Angenot des arguments des catholiques antisocialistes des années 1880 :

« Le contre-discours des catholiques est, en son centre, un pur dispositif de résistance et d'anathèmes adressés à tout ce qui est sorti de la Révolution, « l'idole de la Révolution ou réside Lucifer », irrégion, démocratie, science, « modernisme ». »<sup>2</sup>

L'analyse comparative des rythmes de production des catéchismes civiques, des catéchismes progressistes et des anti-catéchismes conservateurs fait apparaître un fort parallélisme. Les catéchismes républicains ont stimulé l'ensemble du genre. En comparaison, les adversaires de la République présentent peu l'utilisation de cette pédagogie politique et se cantonnent principalement dans la rédaction d'anti-catéchismes destinés à combattre les catéchismes progressistes. Au fil du temps est élaboré collectivement un argumentaire commun centré sur le rejet de la Révolution conçue comme matrice du républicanisme, de l'athéisme et du socialisme. On lui oppose la religion catholique présentée comme le rempart à tous ces excès. La religion déborde le cadre de ces catéchismes conservateurs, le rapport entre la politique et la religion étant au cœur de cette littérature de vulgarisation politique.

*b) La place de la religion dans les catéchismes politiques*

**Illustration II.A.6 : Répartition des 392 catéchismes en fonction de l'orientation religieuse du texte.**

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 76.

<sup>2</sup> Angenot (Marc), *Contre le socialisme. Essai d'histoire discursive : 1830-1917*, *op.cit.*, p. 37.

La laïcisation et la politisation du catéchisme à l'époque des Lumières se fondent largement sur l'idée d'une morale sans Dieu. Certains auteurs révolutionnaires, comme Sylvain Maréchal, ont poursuivi la tradition du catéchisme philosophique avec leurs catéchismes anticléricaux ou athées. Cependant ces ouvrages restent limités quantitativement (11 catéchismes publiés entre 1790 et 1798-an VI). En comparaison, 13 des 33 catéchismes politiques présentés au Concours de l'an II sont déistes. Le déisme est la tonalité dominante des catéchismes de l'époque révolutionnaire, y compris dans sa version théophilanthrope. Les auteurs révolutionnaires insistaient sur la continuité de la catéchèse religieuse, ce qui a justifié notre utilisation de la notion de transfert de pédagogie pour définir la progressive laïcisation du catéchisme.

Jean Baptiste Regnault, auteur en 1792 d'un catéchisme intitulé *La Constitution française, mise à la portée de tout le monde*<sup>1</sup>, fait référence au « Rapport sur l'instruction publique » du Comité de Constitution à l'Assemblée Nationale, les 10, 11 et 19 septembre 1791. Regnault commence son introduction par ces mots :

« Il faut un Catéchisme qui enseigne à connaître la Constitution : car c'est dans les droits de tous, que se trouveront les devoirs de chacun ». Ces mots prononcés par M. Talleyrand, Evêque d'Autun, dans son projet d'Education Nationale, soumis à l'Assemblée Législative à la séance du 9 septembre dernier, m'ont déterminé à interrompre pour quelque tems, le Siècle de Louis XVI, afin de m'occuper de l'exécution d'un Catéchisme, tel qu'en propose un, ce savant Député. »<sup>2</sup>

Voici la citation exacte de Talleyrand d'après l'édition du rapport par Bronislaw Baczko dans son édition des projets éducatifs révolutionnaires :

« Il faut apprendre à connaître la Constitution ; il faut donc que la déclaration des droits et les principes constitutionnels composent à l'avenir un nouveau catéchisme pour l'enfance, qui sera enseigné jusque dans les plus petites écoles du royaume. Vainement, on a voulu calomnier cette déclaration ; c'est dans les droits de tous que se trouveront éternellement les devoirs de chacun. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Regnault (Jean), *La constitution française, mise à la portée de tout le monde*, Bar-le-Duc, Moucheron et Duval, 1792, 639 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*. Préface.

<sup>3</sup> Baczko (Bronislaw), *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire, présentés par*. Paris, Garnier, 1982, p.116.

L'ambiguïté du terme catéchisme en 1791 (support écrit de la catéchèse ou manuel élémentaire) ne permet pas de conclure à une sacralisation de ces textes fondamentaux mais à une nécessité de fonder toute éducation politique sur ces nouveaux textes. Dans les premières années de la Révolution est encore perceptible une vision religieuse de la loi héritée de la catéchèse chrétienne. L'abbé Gallet, qui publie en 1791 des *Elémens de la constitution françoise, à l'usage des jeunes citoyens*<sup>1</sup>, présente la particularité d'être à la fois ecclésiastique et enseignant (sous-principal du collège de Vienne). Il qualifie la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de « Droits sacrés de l'humanité ». Gallet fait alors le parallèle entre l'explication de ces droits sacrés et le catéchisme chrétien :

« Si le Chrétien a son catéchisme, et si on l'instruit, dans cette forme, de la Religion révélée de nos Pères, pourquoi ne l'emploiroit-on pas pour instruire le citoyen de la religion de la nature ? »<sup>2</sup>

Un peu plus loin, Gallet explique que la jeunesse puisera dans la Constitution « les principes d'une métaphysique saine et utile »<sup>3</sup>. Il s'agit là d'un catéchisme constitutionnel écrit dans le contexte particulier de la Constitution civile du clergé et des débats que ce texte a entraînés.

L'imbrication entre le politique et le religieux est aussi claire pour l'auteur du *Catéchisme national*<sup>4</sup> de 1791 dans une perspective diamétralement opposée puisque l'auteur s'oppose à cette révolution qui a « renversé le trône et l'autel » comme il l'explique dans l'avertissement du catéchisme :

« Vous n'avez pas plus respecté la majesté de votre roi, que la dignité de vos pontifes ; vous avez renversé le trône et l'autel ; vous avez détruit la subordination, brisé tous les ressorts de l'état, isolé les individus ; vous avez relâché tous les liens de l'empire, paralysé tous ses membres, affranchi l'homme de tous ses devoirs, substitué les rêveries de prétendus philosophes à l'évangile ; et vous dites que vous avez régénéré la France ! Quelle régénération que celle qui plonge tout un royaume dans l'anarchie et dans le schisme. Votre indépendance n'est que trouble et confusion, votre égalité, que

---

<sup>1</sup> Gallet, *Elémens de la constitution françoise, à l'usage des jeunes citoyens* ; par M. l'abbé Gallet, Lyon, Grabit, 1791, 101 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, préface.

<sup>3</sup> *Ibidem*, préface.

<sup>4</sup> *Catéchisme national, nouveau et raisonné sur la constitution de la France. Seconde partie, par l'auteur du Naviget Anticyras*, Paris, Crapart, 1791, 127 p.

folie et chimère, et votre liberté, que licence et esclavage ; votre philosophie a perdu l'empire et la religion. Reconnaissez les droits de celui qui a donné l'être et la vie : revenez aux maximes de J.C. : elles vous apprendront à rendre à votre Dieu son culte, à votre roi son autorité, et à vos concitoyens leurs pasteurs. »<sup>1</sup>

Il existe une tendance de longue durée de catéchismes politiques qui font référence à la portée révolutionnaire du message christique comme l'a montré Frank Paul Bowman dans *Le Christ des barricades (1789-1848)*<sup>2</sup>. L'auteur s'intéresse aux "liturgies révolutionnaires" (en y incluant les catéchismes politiques) en ne leur reconnaissant pas de caractère religieux :

"Les catéchismes peuvent bien offrir un contenu sérieux, prôner le déisme, le patriotisme, définir le baptême comme la "régénération" des Français, commencée le 14 juillet 1789" (Poitevin, *Catéchisme républicain*), on en fait le plus souvent un instrument de sarcasme, témoin Collignon-Dumont [...]."<sup>3</sup>

Pour Bowman, ces liturgies ne sont en rien religieuses : "La grande majorité de ces "liturgies" n'ont aucune prétention religieuse ; c'est la "sainte philosophie pleine de grâce" que l'on salue."<sup>4</sup> Bowman cite un texte théophilanthrope pour justifier l'idée que Jésus est d'abord un modèle de sagesse :

"De nombreux textes font de Jésus un sage, un maître de morale naturelle, "le plus sage des législateurs, le plus grand des philosophes et le plus parfait des théophilanthropes". Ainsi pour L.C. Pellissard (*L'Origine du culte romain et de la théophilanthropie*, an VI, qui traite aussi des institutions de l'Eglise), les évêques étaient des vieillards, qui avaient besoin d'une béquille pour marcher d'où la crosse, et d'attacher leurs chapeaux, d'où les rubans des mitres."<sup>5</sup>

Bowman donne une vision extrêmement négative des catéchismes politiques qui ne sont que textes sarcastiques ne parvenant pas au niveau de leurs modèles chrétiens. Il a toutefois raison d'insister sur l'image d'un Jésus « modèle de sagesse. » L'utilisation de l'Evangile comme recueil de maximes morales est justement une tendance répandue pendant la Révolution par les auteurs de catéchismes politiques. Cela se retrouve en

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Bowman (Frank Paul), *Le Christ des barricades (1789-1848)*, Paris, Cerf, 1987, 361 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p 13.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p 14.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p 110.

particulier dans les ouvrages de Jean-Baptiste Chemin-Dupontès, auteur de catéchismes politiques et fondateur de la théophilanthropie. Son ouvrage intitulé *Morale des sans-culottes, de tout âge, de tout sexe, et de tout pays & de tout état ; ou Evangile républicain*<sup>1</sup> publié en 1794-an II présente la particularité de mettre en parallèle la morale de la Bible, de l'Evangile et de la République. C'est le thème présenté sur le frontispice.

**Illustration II.A.7 : Reproduction du frontispice de la *Morale des sans-culottes*, catéchisme de Jean-Baptiste Chemin-Dupontès publié en 1794 – an II.**

Chemin-Dupontès développe dans son introduction l'idée d'un “Jésus sans-culotte” au message détourné et perverti par l'Eglise:

“Dans tous les tems, & chez tous les peuples, la morale de la nature a été, & sera toujours la même. Elle se trouve dans la bible et dans l'évangile, cette touchante et sublime morale de la nature, aussi bien que dans la constitution républicaine. Moïse et Jésus étoient aussi bons sans-culottes que nos députés montagnards, puisque, comme ces derniers, ils aimoient et prêchoient la vertu. Il suffit pour s'en convaincre, de rapprocher les principes de morale des uns et des autres. C'est que j'ai essayé de faire dans ce petit ouvrage. Je sais qu'il y a dans la bible et dans l'évangile, quelques maximes contraires à la nature et que la raison réproûve. C'est que de tout tems, il a existé des hommes qui ont cherché à induire le peuple en erreur, pour leur profit. Ce sont ces hommes qui ont fait les plus belles leçons de sagesse et de vertu, des exhortations à la superstition & au crime. Mais, en purgeant, comme je l'ai fait, la bible et l'évangile, des erreurs que d'ambitieux sectaires y ont ajoutées, ces deux livres ne seront plus que ce qu'ils étoient dans leur origine, des codes de morale, propres à ramener le bonheur sur la terre, en portant les hommes à être vertueux, et à vivre dans la fraternité républicaine.”<sup>2</sup>

Le catéchisme de Chemin-Dupontès est publié en 1794 – an II, moment de tentative de fusion du politique et du religieux.

---

<sup>1</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Morale des sans-culottes, de tout âge, de tout sexe, de tout pays & de tout état ; ou Evangile républicain*, par Chemin fils, auteur de l'alphabet et du catéchisme républicains, Paris, Chemin fils, 1794-an II, 72 p.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Morale des sans-culottes*, *op. cit.*, p 3-4.

Un ensemble de catéchismes révolutionnaires de 1794-an II a été étudié sous l'angle des rapports entre politique et religion avec en arrière-plan la question des « religiosités révolutionnaires ». Ces ouvrages se caractérisent par leur structure que nous appellerons canonique puisqu'elle reprend l'organisation des petits catéchismes. Prenons le citoyen Poitevin, auteur en 1794-an II du *Catéchisme républicain, suivi des maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe*.<sup>1</sup> La table des matières de son ouvrage démontre que l'auteur a plagié le petit catéchisme catholique :

« Catéchisme républicain  
Les sacrements républicains  
Les péchés opposés au bien de la République  
Maximes républicaines ou commandements de la patrie  
Maximes pour les jeunes citoyennes  
Table des droits de l'homme et du citoyen  
Table des devoirs de l'homme et du citoyen  
Prière du républicain  
Les dix commandemens de la République française  
Les six commandemens de la liberté  
Hymne des Français  
Serment du républicain  
Autorisation de l'auteur du catéchisme »

Ce type de détournement du catéchisme catholique par les auteurs révolutionnaires est limité puisqu'il ne concerne que 22 titres au total, dont 15 datés de 1794-an II (28 catéchismes en comptant les rééditions). Cette structure canonique ne se limite toutefois pas à l'an II puisque 4 autres catéchismes de ce type datent de la Seconde République. Ces différents catéchismes révolutionnaires canoniques sont étroitement liés à l'instauration du culte décadaire et du culte de l'Être suprême et leurs auteurs se réclament de la sans-culotterie parisienne. Parmi les 18 titres de catéchismes de la Révolution qui contiennent les termes « sans-culotte » ou « section », 9 appartiennent à cet ensemble. Pour les auteurs, leur ouvrage correspond à une attente des autorités en

---

<sup>1</sup> Poitevin, *Catéchisme républicain, suivi des maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; par le citoyen Poitevin, de la section de la rue de Montreuil*, Paris, Millet, 1794-an II, 36 p.

charge de l'éducation puisque 10 de ces 15 titres ont été envoyés au jury du Concours et 2 autres ont été envoyés à l'assemblée. 3 titres ont reçu une mention honorable de l'Assemblée nationale. Poitevin n'a pas envoyé son catéchisme au Concours mais le destine aux enfants :

« J'ai donc choisi, pour l'instruction de nos bons frères des villes & des campagnes, la forme d'un Catéchisme qui m'a paru plus facile à expliquer, & plus capable de se graver dans l'esprit des jeunes Républicains, auxquels cet ouvrage est destiné. »<sup>1</sup>

Poitevin insiste sur l'importance des principes de la raison & de la morale en expliquant que la raison est un levier d'émancipation d'une part et une nécessité pour le bon fonctionnement des institutions d'autre part :

« Il convient aussi de peindre au Peuple le danger d'une confiance aveugle dans les Délégués, & cependant, la nécessité d'une confiance raisonnée qui, dissipant tous les genres d'incertitude, laisse à tous les rouages de la grande machine politique, la liberté de mouvement pour l'exacte et prompt exécution des Lois. »<sup>2</sup>

Il existe des similitudes entre le catéchisme de Poitevin et un autre ouvrage anonyme de 1794 - an II, le *Catéchisme de la constitution républicaine, mis à la portée des jeunes citoyens français*<sup>3</sup>, publié à Paris par Langlois et réédité à Blois chez Masson<sup>4</sup> la même année. Dans les deux ouvrages se trouvent la table des droits de l'Homme et du Citoyen, la table des Devoirs de l'Homme et du Citoyen. Le livre de Poitevin comporte un Serment du Républicain qui se rapproche fortement d'un serment civique présent dans le catéchisme anonyme. La Prière républicaine du *Catéchisme de la constitution républicaine* n'est toutefois pas identique à la Prière du républicain de Poitevin. Les deux catéchismes possèdent les mêmes « Dix commandemens de la République française » et les « Six commandemens de la liberté ». La dernière partie « canonique » du *Catéchisme de la constitution républicaine* est donc identique au catéchisme de Poitevin mais le reste du texte est une mise en questions-réponses de la Constitution et ne réinvestit pas le vocabulaire religieux si marquant dans l'ouvrage de

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 3-4.

<sup>3</sup> *Catéchisme de la constitution républicaine, mis à la portée des jeunes citoyens français*, Paris, Langlois fils, 1794-an II, 72 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme de la constitution républicaine, mis à la portée des jeunes citoyens français*, Blois Masson, 1794-an II, 72 p.

Poitevin.

Le *Catéchisme français, républicain*<sup>1</sup> de François Parent en 1794 – an II a une composition proche du texte de Poitevin. Comme le *Catéchisme de la constitution républicaine* anonyme, celui de Parent est présent dans le catalogue du libraire-imprimeur Aubry. L'auteur consacre son chapitre III à la religion ce qui lui donne l'occasion de critiquer les prêtres et leurs “mômeries religieuses.”<sup>2</sup> Le chapitre suivant est consacré aux vertus sociales. Après avoir reproduit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen considérée avec la Constitution comme “la base de l'éducation française”<sup>3</sup>, l'auteur reproduit les « Dix commandemens de la République française », les « Six commandemens de la liberté », et une « Prière républicaine » identique à celle du catéchisme anonyme de la constitution. Ces deux versions de la Prière républicaine manifestent un transfert de la rhétorique chrétienne :

“Ouvre les yeux de nos frères égarés ; fait que, rendus à la raison, ils rentrent paisiblement dans leurs foyers, pour jouir avec nous, des précieux fruits de l'égalité, et pour chanter avec nous tes concerts, tes louanges dans les siècles des siècles. AINSI SOIT-IL.”<sup>4</sup>

Ce catéchisme se conclut par le « Serment républicain » et « l'Hymne des Français ». François Parent, étudié par Nicole Bossut,<sup>5</sup> est qualifié par l'historienne de “curé philosophe”, déiste et éloigné de la religion, avant même la Révolution. Il fut prêtre jureur, avant d'abdiquer, de se marier, d'avoir des enfants et devenir ensuite lecteur du culte théophilanthrope. Il fut maître puis procureur-syndic en octobre 1793, puis employé à la Préfecture de Police sous le Consulat jusqu'à sa mort en 1802. Journaliste, il participa à plusieurs journaux comme le *Journal des Campagnes* ou le *Courrier français*. La culture chrétienne de cet ancien prêtre est manifeste dans son catéchisme et l'auteur se qualifie lui-même de “sans-culotte français”. Nicole Bossut note que François Parent a toujours eu comme ligne de conduite de faire une “critique

---

<sup>1</sup> Parent (François), *Catéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaines propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>2</sup> *Ibidem.* p. 13.

<sup>3</sup> *Ibidem.* p. 19.

<sup>4</sup> *Ibidem.* p. 49.

<sup>5</sup> Bossut (Nicole). « Bias Parent curé Jacobin, agent national du district de Clamecy en l'an II » In: *Annales historiques de la Révolution française*. n°274, 1988. pp. 444-474.

mesurée dans les termes des dogmes et rites du catholicisme. [...]”<sup>1</sup> Son anticléricalisme est manifeste : “ Ce déiste méprisant à l'égard de tout rite, adversaire résolu de toute fonction cléricale, fut un combattant actif pour la défense de la République [...]”<sup>2</sup> La volonté de remplacement est explicite dans la fin de l'introduction écrite par Parent :

“Il est temps qu'on apprenne aux enfants ce qu'ils ont à faire en ce monde, après avoir employé plusieurs siècles à les instruire des chimères de l'autre. Tel est le but de ce petit Catéchisme ; et s'il est éloigné d'atteindre au but qu'un homme libre doit se proposer, il est au moins plus raisonnable que celui que nos curés de villages mettaient autrefois sous les yeux des enfants.”<sup>3</sup>

Nicole Bossut indique que la rédaction de son catéchisme a été pour Parent un moyen de lutter contre le « fanatisme » en utilisant l'arme de la raison et en développant les principes de la “Religion républicaine”, déisme hérité des Lumières.<sup>4</sup> On trouve aussi le thème du Jésus Sans-culotte : “Jésus n'y est jamais présenté comme un Dieu mais comme un législateur, voire comme un apôtre de la liberté aux côtés de Socrate et de J.J. Rousseau !”<sup>5</sup>

La présence de “prières républicaines” est aussi fréquente dans ces catéchismes sans-culottes, comme par exemple dans le *Catéchisme des décades*<sup>6</sup> de Louis Caraccioli. Gerlet a composé toujours en l'an II un *Catéchisme républicain, historico-politique*<sup>7</sup> destiné lui aussi aux enfants et qui débute par une « Prière du républicain », suivie d'une « Prière avant l'étude ». Son texte est réédité en 1795-an III sous le titre de *Catéchisme républicain, historico-politique, où sont démontrés l'existence de l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, et les devoirs que doivent s'imposer les bons citoyens ; ouvrage utile pour l'instruction de la jeunesse*<sup>8</sup>. Gerlet nous est inconnu mais il a sans

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 452.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 473.

<sup>3</sup> Parent (François), *Catéchisme français, républicain*, *op. cit.* pp. 5-6.

<sup>4</sup> Bossut (Nicole). « Bias Parent curé Jacobin, agent national du district de Clamecy en l'an II » *op. cit.*, p. 460.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 461.

<sup>6</sup> Caraccioli (Louis), *Catéchisme des décades, ou instruction sur les fêtes républicaines, établies par la Convention nationale*, Commercy, Denis, 1795-an III, 120 p.

<sup>7</sup> Gerlet, *Catéchisme républicain historico-politique, par le c. Gerlet*, Paris, Fournier, 1794-an II, 132 p.

<sup>8</sup> Gerlet, *Catéchisme républicain, Historico-politique, où sont démontrés l'existence de l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, et les devoirs que doivent s'imposer les bons citoyens ; ouvrage utile pour l'instruction de la jeunesse, par le c. Gerlet. Nouvelle édition, corrigée et augmentée*, Paris, Fournier, 1795-an III, 168 p.

doute été maître de pension à Paris. Les deux éditions de ce catéchisme présentent l'intérêt aussi de faire référence à l'ancien catéchisme et donc d'assumer le modèle chrétien tout en gardant ses distances avec l'héritage religieux comme l'illustre l'épigraphe : "Dans la France, enfin, l'heureux tolérantisme. De tout esprit fait, devint le catéchisme". La préface traduit une volonté de détournement : "Je me suis attaché à tirer du même arsenal que nos adversaires, des armes pour les combattre" en opposant son contenu raisonnable aux affirmations du "fanatique" qui incarne l'ennemi.<sup>1</sup> Comme pour François Parent, il s'agit d'un détournement rhétorique : utiliser la forme catéchistique de façon raisonnable pour mieux critiquer le clergé catholique jugé déraisonnable.

Le catéchisme de Poitevin a été étudié par Jean Hébrard dans un article consacré aux catéchismes politiques de la Révolution. Il en fait la typologie en étudiant trois catéchismes : un catéchisme d'éditeur, un catéchisme sectionnaire et un catéchisme d'instituteur national. Voici sa présentation du catéchisme de Poitevin, archétype du catéchisme sectionnaire pour l'historien :

"En fait, le texte de Poitevin échappe dès la deuxième page aux ambitions qu'il affiche. Il s'attache moins à analyser et expliciter les événements révolutionnaires qu'à les traduire dans les termes mêmes de la catéchèse traditionnelle de l'Eglise et rejoint par là toute une littérature – du calendrier républicain aux Evangiles de la liberté – caractéristique de la phase de déchristianisation et de l'idéologie sans-culotte. Détournement du détournement : les catéchismes issus des Lumières s'installaient dans la forme religieuse pour en détruire les fondements mêmes au nom de la philosophie naturelle ; les catéchismes sans-culottes détournent les catéchismes des Lumières pour en inscrire les principes dans les formes immémoriales de la religiosité populaire, dans les gestes et les mots les plus ancrés du catholicisme, dans ses arts de mémoire."<sup>2</sup>

Les ouvrages imitant la structure des petits catéchismes catholiques ne représentent que 10 % de toute la production datée de la Révolution française et 1/3 seulement des catéchismes politiques de 1794-an II. Ces quelques catéchismes n'ont pas véritablement de caractère « religieux » et sont d'abord des catéchismes politiques. Nous avons montré que la tradition du catéchisme issu des Lumières et celle du petit catéchisme chrétien sont si intimement liées au moment où éclate la religion qu'il est

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, préface.

<sup>2</sup> Hébrard (Jean), « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », in *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 185.

difficile d'en distinguer les influences respectives. La fusion des questions politiques et religieuses n'est pas non plus propre à 1794 – an II puisqu'à partir des années 1830 se développe une tendance à la recherche d'un syncrétisme moral et religieux entre christianisme primitif et République.

Sétier imprimeur franc-maçon et militant républicain, réédite le catéchisme de Poisson de La Chabeaussière (sans nom d'auteur) en 1832 sous le titre *La Nouvelle religion des honnêtes gens, ou le Nouveau catéchisme français*.<sup>1</sup> Ce titre de "Nouvelle religion" donne un caractère religieux au texte mais la suite du titre-sommaire insiste sur la dimension avant tout morale : "*des Devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des Serviteurs, des Maîtres, des époux, des Enfants ; Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'Homme et ce que c'est que la liberté*". L'éditeur Courbet de Lons-le-Saunier réédite lui-aussi en 1832 le *Nouveau catéchisme français par Poisson de la Chabeaussière*<sup>2</sup> en y ajoutant les "Dix commandements d'un bon français" hérités des catéchismes sans-culottes. Il n'existe pas d'éditions révolutionnaires du catéchisme de La Chabeaussière comportant de tels "commandements." Le *Petit catéchisme de la réforme sociale*<sup>3</sup> de Richard La Hautière publié en 1839 insiste sur une religion morale dénuée de tout culte, se rapprochant ainsi de la théophilanthropie :

"Qu'est-ce que la religion ? Une croyance commune qui lit les hommes et les pousse par un effort commun vers un but commun.

Jusqu'à présent a-t-il véritablement existé une religion sur la terre ? Non. La terre a été tyrannisée, divisée, ensanglantée par cent cultes divers [...] Si Dieu est, il doit maudire et damner tous ces prétendus représentants qui prêchent le ciel et pillent la terre.

Quelle est donc la religion sociale ? L'Égalité.

Quel est son but ? Le bien-être de tous.

Son lien ? La fraternité.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *La Nouvelle religion des honnêtes gens, ou le Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*, Paris, Sétier, 1832, 8 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français par Poisson de La Chabeaussière*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1832, 8 p.

<sup>3</sup> La Hautière (Richard), *Petit catéchisme de la réforme sociale, par Richard Lahautière*, Senlis, Fessart, 1839 24 p.

Ses préceptes ? Le dévouement.

Sa sanction ? Le mépris pour l'égoïste.”<sup>1</sup>

Adolphe Rion, étroitement lié à Sétier publie de son côté un *Catéchisme des peuples*<sup>2</sup> en 1832 dans lequel il expose les buts de la Société des Droits de l'homme en insistant d'une part sur l'idée qu'il n'y a pas de société sans morale et sur le fait que le Christ (non pas Dieu mais homme) a péri du fait du caractère subversif de son message :

“Un homme, le Christ (Un Dieu ! Dieu c'est le bien), un homme est venu, le Christ, prêcher la religion de l'homme, religion sainte, sublime, véritable, qui enseignait que les hommes, enfans du même Dieu, se reconnaissent tous frères, et que la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort... Le Christ prêchait vertu, égalité, principes... Le Christ devait périr !”<sup>3</sup>

Adolphe Rion approfondit son raisonnement après la Révolution de février 1848 en expliquant que l'œuvre du Christ était révolutionnaire comme le montre la conclusion de l'édition de 1848 de son *Nouveau Cathéchisme républicain*<sup>4</sup> :

“Amis, nous avons enfin conquis la forme gouvernementale, qui seule, puisse permettre l'application de ce qui est juste. Nous l'instrument...soyons bons ouvriers... l'instrument c'est la Révolution ; ne le laissons pas inoccupé, soyons révolutionnaires : continuons l'œuvre du Christ : Dieu qui est juste, est avec nous, avec nous qui voulons ce qui est juste.”<sup>5</sup>

14 des 57 catéchismes publiés en 1848 font un lien étroit entre République et Evangile, ce qui représente moins du tiers de la production liée à la mise en place de la Seconde République. Certains ouvrages peuvent être déistes comme par exemple le *Petit catéchisme républicain* publié en 1848 par Jean Macé :

D. Sur quoi se fonde la fraternité ?

R. Sur le même principe que l'égalité. Nous devons tous nous aimer comme des frères, étant tous les enfans du même dieu.

D. Une république démocratique fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité, n'est

---

<sup>1</sup> La Hautière (Richard), *Petit catéchisme de la réforme sociale, op.cit.*, p. 6.

<sup>2</sup> Rion (Adolphe), *Catéchisme des peuples, par le Père André*, Paris, Sétier, 1832, In-folio.

<sup>3</sup> *Ibidem*

<sup>4</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République ? Par le père André. Nouveau Cathéchisme républicain*, Paris A. Blondeau, 1848, In-folio.

<sup>5</sup> *Ibidem*

donc autre chose que la loi de Dieu ?

R. Ceci est clair.”<sup>1</sup>

D’autres auteurs font même remonter l’origine religieuse de la République à l’Ancien-Testament, comme par exemple dans l’ouvrage anonyme intitulé *Petit catéchisme républicain du département de la Seine-et-Marne* :

“D. Est-ce une nouveauté que la République ?

R. Non, la République est aussi ancienne que l’humanité. Le plus ancien livre que l’on ait conservé, le livre de Moïse, nous fait connaître l’organisation de la république du peuple juif. D’ailleurs, il y a moins de soixante ans que la France était une république.”<sup>2</sup>

L’auteur de ce catéchisme insiste sur la liaison étroite entre les devoirs politiques et religieux, ce qui confère à la devise républicaine une portée religieuse :

“D. Pour être bon citoyen, est-il nécessaire de remplir les devoirs religieux ?

R. Cela est indispensable : la fraternité est le premier devoir du citoyen, comme elle est le premier commandement de Dieu.”<sup>3</sup>

Enfin, la République est conçue comme la réalisation du royaume de Dieu sur Terre dans la conclusion de l’ouvrage :

“La république, c’est-à-dire l’association fondée sur le travail, l’égalité et la fraternité, est véritablement le royaume de Dieu sur la terre, car l’homme vertueux y rencontre le bonheur que Dieu lui continuera dans l’autre vie. Disons donc avec sincérité : Vive la France républicaine ! Liberté, égalité, fraternité ! Vive la République !”<sup>4</sup>

L’auteur anonyme du *Petit catéchisme électoral ou manuel de l’électeur* publié par Hachette en 1848 met en scène un curé tenant le discours suivant :

“Soyez donc tous de bons et sincères républicains ; car la République,

C’est le règne de cette égalité et de cette fraternité prêchées au monde il y a dix-huit cent quarante-huit ans ;

C’est le triomphe de la grande liberté proclamée par le Messie. [...]”<sup>5</sup>

L’idée du sacrifice du Christ pour la République déjà rencontrée en 1832 chez

---

<sup>1</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain*, Paris, Garnier frères, 1848, p. 6.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme républicain du Département de la Seine-et-Marne par un cultivateur*, Melun, Desrués, 1848, p 1.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>5</sup> *Petit catéchisme électoral ou Manuel de l’électeur. Dialogues sur les droits et les devoirs du citoyen dans les élections ; par un homme du peuple*, Paris, Hachette, p. 29.

Adolphe Rion réapparaît ainsi en 1848 dans un *Catéchisme politique du républicain* :

“D. Qu'est-ce que la Fraternité ?

R. [...] La Fraternité est la source de tous les biens et de toutes les vertus ; un exemple sublime nous en a été donné sur le Golgotha. Jésus-Christ a aimé le monde plus que lui-même, car il s'est donné en sacrifice pour le salut du monde. La Fraternité est sainte, elle sanctifie celui qui la pratique. Une République où respire la Fraternité est l'image du ciel sur la terre.”<sup>1</sup>

Cet argument de la paternité christique de la triade républicaine se retrouve par exemple dans *l'Évangile républicain*<sup>2</sup> écrit par Louis Gaillard en 1848 orné d'un frontispice représentant à la fois Jésus-Christ portant la croix et une table gravée de l'inscription suivante : “Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit” ainsi que Marianne.

**Illustration II.A.8 : Reproduction du frontispice de *l'Évangile républicain* publié en 1848 par Gaillard.**

Cette représentation iconographique est complétée dans la préface de l'auteur par le parallèle entre la devise républicaine et le message christique. Voici le début de cette préface :

“Vive la République. La République bien comprise est le plus beau mode de gouvernement, le plus sage, le plus puissant, celui qui assure le plus de garanties au peuple ; c'est le vrai principe de fraternité, d'égalité et de liberté ! (les vertus de Jésus-Christ sont là pour le témoigner !).”<sup>3</sup>

L'affirmation de l'origine christique peut s'accompagner d'un discours très anticlérical. C'est la tonalité d'un ouvrage anonyme intitulé *Le livre de la vérité ou véritable catéchisme religieux et politique du vrai républicain* qui se propose de démontrer l'illégitimité du clergé et précise par exemple que : “Les prêtres pas plus que

---

<sup>1</sup> *Catéchisme politique du républicain, ou manuel complet de tous les droits et de tous les devoirs du citoyen*, Paris, Bureau des Fastes républicains, 1848, p. 8.

<sup>2</sup> Gaillard (Louis), *Évangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples. Instruction d'une mère à sa famille, suivi des instructions nécessaires pour les élections*, par Louis Gaillard, Paris, Napoléon Chaix et Cie, 1848, 179 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 1.

les rois n'ont été prédestinés. Ils sont nés nos égaux. Les fonctions qu'ils exercent leur ont été conférées par la société, et c'est en son nom qu'ils doivent les remplir”<sup>1</sup>. Mais cet anticléricalisme s'accompagne de l'idée que le message chrétien a une portée révolutionnaire, dont la mémoire fut conservée dans la franc-maçonnerie, comme l'illustre le chapitre intitulé 'De la devise du républicain’ :

“D. Quelle est la devise du républicain ?

R. Elle est sublime comme son auteur qui est le Christ. En trois mots, elle exprime ce que doit être l'état social.

D. Dites cette devise ?

R. Ces trois mots divins sont : Liberté, Egalité, Fraternité. Ils furent la devise et la règle des premiers chrétiens avant que la corruption n'infectât la doctrine de leur maître. Plus tard la célèbre société des francs-maçons l'adopta et la conserva intacte dans ses loges.”<sup>2</sup>

L'auteur qualifie ensuite l'Évangile de “livre le plus révolutionnaire qui ait paru” car il prêche “l'affranchissement des peuples”. Enfin l'auteur conclut que tout l'Évangile peut se résumer par la devise républicaine.<sup>3</sup>

L'argument de la portée révolutionnaire de l'Évangile est aussi présente dans un catéchisme proudhonien de 1850 au ton très anticlérical : le *Catéchisme à l'usage de tout le monde* de Lupicin Paget :

“Christ, le fils du charpentier, apparaît : issu de sang royal déchu, courbé sous le joug ignominieux de l'inégalité, son âme s'indigne, il proclame l'égalité des hommes. O sainte égalité ! N'oublie jamais qu'il fut le premier et le plus ardent apôtre de ton culte ; que tes adorateurs ne blasphèment point son nom ! Cette proclamation fut une révolution non dans les faits, mais dans les idées.”<sup>4</sup>

L'analyse révolutionnaire du message évangélique se retrouve dans la pensée de Proudhon. Bien que fervent opposant aux socialistes qui s'inspirent de l'Évangile comme l'explique Bowman, Proudhon croyait en un culte de Jésus comme émancipateur

---

<sup>1</sup> *Le livre de la vérité ou catéchisme religieux et politique d'un vrai républicain. Où sont démontrées les lois fondamentales de l'état social, les droits du citoyen, ses devoirs envers la république et ceux de la république envers lui, le culte que l'homme doit à l'être suprême, culte dégagé de tout charlatanisme, de toute superstition, fondé uniquement sur les lumières de la raison. Par un ouvrier, Saint-Gaudens, Tajan, 1848, p. VI.*

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 29.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 45.

<sup>4</sup> Paget (Lupicin), *Catéchisme à l'usage de tout le monde, où le peuple apprend à connaître ses droits et le bourgeois ses devoirs*, Paris, Mareschal, 1820, p. 42.

de l'humanité pour lutter contre l'Eglise :

“Autant Proudhon s'oppose au socialisme évangélique, autant il se considère comme un disciple de Jésus, continuant et complétant le travail d'amélioration de la condition humaine entamée en Galilée dix-huit siècles plus tôt.”<sup>1</sup>

Dans la même logique, le *Catéchisme du républicain patriote* (1848) comporte dès la deuxième page la phrase suivante : “Faites comme le véritable chrétien, qui a bien attendu jusqu'en 1848, que la liberté, l'égalité et la fraternité, semées par le Christ, devinssent un symbole et plus tard fructifient”<sup>2</sup>.

Le *Catéchisme républicain, ou manuel du peuple*, ouvrage portant une caution officielle car il a été rédigé en 1848 par François Ducoux, commissaire délégué au gouvernement de la République, dans le département du Loir-et-Cher, reconnaît aussi cette origine christique de la devise :

“D. Quelle est la devise de la République ?

R. Liberté ! Egalité ! Fraternité !

D. Ces mots se trouvent-ils dans l'Evangile ?

R. Oui, le Christ les a prononcés ; ils sont à la base de la religion chrétienne.”<sup>3</sup>

Ducoux développe un message syncrétique lorsqu'il précise :

« Un républicain honore et respecte toute les religions comme étant des formes différentes d'une pensée commune qui rattache l'homme à Dieu, créateur de toutes choses, qui récompense les bons et punit les méchants”<sup>4</sup>.

A la page suivante, l'auteur reconnaît toutefois la supériorité de l'Evangile qualifié de “meilleur livre en religion” puisqu'il “proclame la liberté, l'égalité et la fraternité des hommes.”<sup>5</sup> Marcel David dans *Le Printemps de la Fraternité* insiste sur l'idée, répandue chez les socialistes et les républicains, de la proximité entre fraternité chrétienne et fraternité issue des Lumières :

“Républicains et socialistes, à cet égard confondus, considèrent, sauf exception de poids – je pense à Michelet -, que la fraternité chrétienne en provenance de l'Evangile et celle issue de la philosophie des Lumières se complètent

---

<sup>1</sup> Bowman (Frank Paul), *Le Christ des barricades, op. cit.*, p. 280.

<sup>2</sup> *Catéchisme du républicain patriote ; suivi d'une comparaison entre le communisme et le jésuitisme*, Paris, Wittersheim, 1848, p 2.

<sup>3</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain, ou manuel du peuple*, Paris, Le Roy, 1848, p. 8.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 15.

harmonieusement, contrairement à ce que, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle pour le moins, l'Eglise catholique, s'efforce de faire croire.”<sup>1</sup>

L'affirmation de l'origine christique de la triade républicaine peut aboutir, dans certains catéchismes, à présenter l'avènement de la République comme une réalisation de l'Évangile. C'est le cas du journaliste et dramaturge Jean-Marie Cournier qui publie son *Catéchisme républicain* en 1848. L'auteur conclut le chapitre consacré à Dieu par ces mots :

“La Trinité a donc trois volontés agissant de concert pour arriver au même but.

Ce but, quel est-il ?

C'est ce que la France républicaine va apprendre au monde entier.”<sup>2</sup>

Le catéchisme se finit par une prière qui fait l'éloge du message christique et appelle à la réalisation de l'Évangile par la République, les Français étant même appelés “peuple Messie” :

“Rends-nous dignes de te recevoir en esprit et en vérité, *comme tu nous l'avais promis*,

Afin que le vieux monde, étonné et ému, reconnaissant en nous le peuple Messie, se transfigure de lui-même et marche sous la bannière aux trois couleurs, sous ta bannière, ô sainte et adorable Trinité !”<sup>3</sup>

Intéressons-nous enfin au manuel officiel de la Seconde République pour connaître le discours sanctionné par les autorités sur cette fusion du christianisme et de la République : le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* de Charles Renouvier. Ce dernier insiste lui-aussi sur l'origine religieuse et chrétienne de la fraternité : “La religion, prenant chaque homme à part, depuis Jésus-Christ, n'a pas cessé de lui recommander le sacrifice et la charité, c'est-à-dire la fraternité.”<sup>4</sup> La fraternité est ainsi conçue comme l'application de la morale chrétienne dans la République comme l'a démontré Marcel David. Renouvier revient dans un long développement sur la politique religieuse de la Première République nous révélant par la même occasion une des préoccupations majeures des auteurs de catéchismes politiques de 1848, à savoir

---

<sup>1</sup> David (Marcel), *Le Printemps de la Fraternité. Genèse et vicissitudes 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992, p. 374.

<sup>2</sup> Cournier (Jean-Marie), *Le catéchisme républicain*, Paris, Librairie politique et littéraire, 1848, p. 5.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>4</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Pagnerre, 1848, p. 8.

réconcilier la République et le christianisme afin de rassurer la population :

“L'Elève. Il vous reste à m'expliquer pourquoi la République a persécuté l'Eglise.

L'Instituteur. La République établissait dans la société la morale de Jésus-Christ : de plus, elle voulait une parfaite tolérance de toutes les religions dans l'Etat et une entière liberté des cultes. Ainsi, jamais elle n'aurait persécuté l'Eglise si l'Eglise était toujours restée ce qu'elle était dans les premiers temps de la Révolution et ce qu'elle est sans doute maintenant, la fidèle alliée de la liberté, de l'égalité et de la fraternité contre les rois. Mais le clergé n'avait pas toujours servi la cause du peuple sous l'ancien régime : il y avait contre lui de mauvais souvenirs. Avec cela des malentendus se formèrent, et on vit commencer une lutte aveugle, déplorable, et qui ne devra point se renouveler, entre la religion de Jésus-Christ et la politique vraiment chrétienne des républicains.

L'Elève. Me voilà délivré d'un reste d'effroi qui me saisissait encore au souvenir de cette ancienne République dont on m'a entretenu dans mon enfance. [...]”<sup>1</sup>

Cette réponse de l'élève reflète ainsi la difficulté de sortir de l'opposition entre République et religion catholique.

1848 fut aussi le théâtre d'une tentative de fusion entre christianisme et socialisme. Proudhon s'opposait à ce « christianisme socialiste » pour reprendre une expression de Pierre Pierrard.<sup>2</sup> Le plus célèbre des catéchismes socialistes de 1848, celui de Louis Blanc, débute justement par ces mots

« D. Qu'est-ce que le socialisme ?

R. C'est l'Évangile en action.

D. Comment cela ?

R. Le socialisme a pour but de réaliser parmi les hommes ces quatre maximes fondamentales de l'Évangile : 1° Aimez-vous les uns les autres ; 2° Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-mêmes ; 3° Le premier d'entre vous doit être le serviteur de tous les autres ; 4° Paix aux hommes de bonne volonté. »<sup>3</sup>

Cette réalisation de l'Évangile par le socialisme est centrale dans le catéchisme de Louis Blanc puisqu'il se conclut en ces termes :

---

<sup>1</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, *op. cit.*, p.32.

<sup>2</sup> Pierrard (Pierre), *L'Eglise et les ouvriers en France 1840-1940*, Paris, Hachette, 1984.

<sup>3</sup> Blanc (Louis), *Catéchisme des socialistes, par Louis Blanc*, Paris, Schneider, 1849, p. 3.

« D. – Si telle est la profession de foi des socialistes, pourquoi sont-ils dénoncés comme des impies, des factieux, des anarchistes, des prédicateurs de spoliation, des ennemis de la famille, des *partageux* ?

R. – Parce que tel a toujours été le sort de ceux qui, en des jours de corruption et d'égoïsme, ont désiré ardemment le bien de l'humanité. Avant les socialistes, les premiers chrétiens, leurs précurseurs, avaient été traités de brigands par le monde païen, menacé, furieux ; et le sublime maître des socialistes, le Christ est mort sur une croix, entre deux voleurs."<sup>1</sup>

Jacqueline Lalouette fait de la position de Louis Blanc vis à vis de l'Évangile et du message christique un très bon exemple du lien étroit qui a pu exister entre la condamnation du clergé, la volonté de transformer la société et la croyance en Dieu.<sup>2</sup> L'historienne rappelle aussi que Louis Blanc fut un militant de la libre-pensée.

Poursuivant la tradition des catéchismes sans-culottes qui plagient les petits catéchismes, paraissent pendant la Seconde République deux catéchismes bonapartistes qui reprennent les commandements et sacrements républicains de 1794-an II. Ainsi, E. Chabot écrit un *Catéchisme napoléonien, contenant les principes professés en politique et en religion par Louis-Napoléon Bonaparte*<sup>3</sup> en 1849 dans lequel il écrit que « Napoléon, en arrivant sur la scène du monde, vit que son rôle était d'être l'exécuteur testamentaire de la Révolution. »<sup>4</sup> Le premier des commandements républicains devient : « I. Napoléon, tu soutiendras et aimeras parfaitement. »<sup>5</sup> En 1851 est édité un catéchisme anonyme dont le titre-sommaire est éloquent quant au glissement qui s'opère des catéchismes révolutionnaires aux catéchismes bonapartistes : *La journée d'un bon républicain, ou prières républicaines et napoléoniennes contenant ; le « Pater », le « Credo », le « Confiteor », les commandements de la patrie et de la république, les actes de foi, d'espérance et de charité et de fraternité. Hommage*

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>2</sup> Lalouette (Jacqueline), « Louis Blanc, figure méconnue de l'anticléricalisme et de la libre-pensée » in Démier (Francis)(dir.), *Louis Blanc. Un socialiste en République*, Paris, Créaphis, 2005, p 159-171.

<sup>3</sup> Chabot (E.), *Catéchisme napoléonien, contenant les principes professés en politique et en religion par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, et un résumé de l'ancienne organisation de la France sous l'Empire*, par Michel Morin, Pairs, Vialat, 1849, 108 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 69.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 33.

*au président de la République.*<sup>1</sup> Par opposition à ces deux catéchismes bonapartistes, les textes que nous venons d'étudier qui font le lien entre République et christianisme n'ont pas de structure canonique et reflètent pas de volonté de détournement.

Frank Paul Bowman a étudié l'interprétation révolutionnaire de l'Évangile sous la Seconde République dans son ouvrage *Le Christ des barricades*. Le discours sur l'accomplissement de l'Évangile par la Révolution est un discours classique dans les années 1840 alors qu'il était peu présent pendant la Révolution française. Au contraire, en 1848 se développent les discours alliant principes chrétiens et révolutionnaires :

“Les discours proposent des thèmes peu répandus en 1789. Ils présentent un Christ prophète de la République, qui a prêché *Liberté, Égalité, Fraternité*, et établissent des parallèles entre l'arbre de la liberté et l'arbre de la croix, associant le sacrifice de Jésus au principe républicain.”<sup>2</sup>

L'historien expose le fait que des catéchismes essaient de synthétiser religion et politique en citant le *Petit catéchisme républicain* de Mme Leclerc.<sup>3</sup> La tendance est double : d'une part revenir à un message originel qui se résume en une morale “naturelle” et d'autre part déplorer la falsification du message de l'Évangile par le clergé :

“Le *contraste critique entre message évangélique et pratique ecclésiale* continue, moins virulent et moins répandu qu'en 1789 et orienté vers un nouveau but polémique : réfuter ceux qui disent que l'Église montre la voie à la démocratie.”<sup>4</sup>

Pour Bowman, l'apparente alliance entre religion et République vacille dès juin 1848 en raison de la position du clergé : “Si le clergé épousa la Révolution en février, son attitude fut tout autre en juin. Mgr Affre offre un exemple tragique de cette ambiguïté.”<sup>5</sup>

Maurice Agulhon a lui-aussi interrogé cette idée de communion entre République et catholicisme en 1848 en insistant toutefois sur la rupture qui apparaît rapidement. Il

---

<sup>1</sup> *La journée d'un bon républicain, ou prières républicaines et napoléoniennes contenant : le « Pater », le « Credo », le « Confiteor », les commandements de la patrie et de la république, les actes de foi, d'espérance et de charité et de fraternité. Hommage au président de la République*, Montbéliard, Dekherr, 1851.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 27.

<sup>5</sup> Bowman (Frank Paul), *Le Christ des barricades*, *op. cit.*, p. 22.

insiste aussi sur l'ambiguïté du caractère religieux de la révolution de 1848 en raison de l'imprécision de ce terme :

“Le caractère “religieux” attribué couramment à Février 48 est donc bien ambigu, puisque “religieux” peut désigner aussi bien une certaine sympathie pour l'Eglise de Rome que l'aspiration diffuse à prendre sa succession ! Contradiction flagrante, vouée à éclater bientôt.”<sup>1</sup>

Plus qu'un transfert du religieux vers le politique ou qu'une fusion des sphères, Maurice Agulhon insiste sur la persistance des modes anciens d'expression :

“Dans cet espace, où subsistaient, après des siècles d'imprégnation, des structures mentales, des sensibilités ou des habitudes chrétiennes, l'orthodoxie oubliée et le catéchisme perdu pouvaient être aisément remplacés par des idées nouvelles, pourvu qu'elles se coulent dans les modes anciens d'expression.”<sup>2</sup>

Comme pour les catéchismes de l'an II, ceux de 1848 ne présentent donc qu'une continuité rhétorique avec les catéchismes chrétiens. L'idée la plus répandue dans les catéchismes qui font ce lien est que la République est l'application de l'Évangile et que la devise républicaine a pour véritable auteur Jésus-Christ. L'argument, repris dans des catéchismes républicains ou socialistes est utilisé pour contrer l'argument contre-révolutionnaire du lien indéfectible entre révolution, République et persécutions religieuses. Ce postulat de l'origine chrétienne de la République fut très localisé dans l'histoire des catéchismes politiques puisqu'il ne se retrouve que sous la Seconde République. La disparition de cette tentative de fusion entre la tradition chrétienne et la tradition républicaine s'explique aussi par le développement parallèle des catéchismes liés au socialisme et à la Libre Pensée dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cela modifie la place de la religion dans les catéchismes politiques d'une part, et entraîne l'écriture de catéchismes politiques catholiques défendant l'Église d'autre part. Le temps n'est plus à la fusion des sphères mais à la controverse politico-religieuse par catéchismes interposés.

En 1877 paraît le *Catéchisme électoral à l'usage des communiantes de la République*, écrit par Louis Colin dans le contexte de la Crise du 16 mai 1877. Louis

---

<sup>1</sup> Agulhon (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Le Seuil, 1992 [1973], p. 23.

<sup>2</sup> *Ibidem*

Colin est favorable à Mac-Mahon et son auteur est très proche des milieux catholiques. L'auteur expose l'importance de la religion catholique rempart contre l'agitation révolutionnaire qui transparait dans l'opposition entre "mauvaise" et "bonne" république :

“Qu'est-ce que la mauvaise république ?

La mauvaise république est celle qui depuis quatre-vingt ans promet au peuple le bonheur et des richesses imaginaires, et lui donne en échange de ses promesses, que le trouble, l'agitation et la ruine. ”<sup>1</sup>

“Qu'est-ce que la bonne république ?

La bonne république est celle où les députés, soucieux de mettre en pratique la morale de l'Évangile, oublient leurs propres intérêts pour ne s'occuper que de ceux de la France.

Quels sont ceux qui pratiquent l'Évangile ?

Ce sont les chrétiens, que l'on nomme aussi les catholiques, et qui seuls ont le droit de s'appeler républicains, parce qu'ils sont les disciples de Jésus-Christ, en dehors duquel aucune république ne peut exister, sans être une calamité pour les nations et une menace pour les individus.”<sup>2</sup>

L'affirmation du lien entre christianisme et religion est inversée par rapport à celle développée en 1848 : c'est la dimension chrétienne de la République qui prime et non le caractère républicain du christianisme primitif.

Les catéchismes conservateurs utilisent massivement l'argument de l'opposition indépassable de la Révolution et du christianisme. C'est une réponse à l'offensive anticléricale provoquant en retour la rédaction de catéchismes s'attachant précisément à la défense du clergé. Nous ne parlons pas ici de la politisation de la catéchèse catholique mais de la diffusion de contre-catéchismes destinés à réfuter les catéchismes anticléricaux. Par exemple, en 1878, Franck de Bonnefoy (sans doute un pseudonyme), publie *Douze questions et douze réponses sur le grave problème qui divise les esprits de*

---

<sup>1</sup> Colin (Louis), *Catéchisme électoral à l'usage des communiantes de la République*, Epinal, Collot, 1877, p. 1.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 10.

*France par Franck de Bonnefoy*.<sup>1</sup> La préface est une réponse à la célèbre formule de Gambetta sur le cléricalisme :

« [...] Du haut de la tribune, le chef du camp radical jetait au cœur de ses partisans : "Le cléricalisme, voilà l'ennemi !". Est-ce vrai ? Et l'ardeur de la lutte et l'ignorance de la foule peuvent-elles excuser les injures et les menaces ? L'erreur, sur le champ de bataille, a des conséquences si graves, qu'il faut à tout prix éviter les fausses attaques. Les cléricaux sont peut-être de braves et loyaux défenseurs de la France ! De grâce, étudions un peu cette race d'hommes que les radicaux redoutent comme la peste. »<sup>2</sup>

Visant le même objectif de défense de l'Église catholique, est publié en 1881 un *Catéchisme social et politique d'après les principes du bon sens et du droit naturel et de la civilisation chrétienne, dédié par un citoyen à ses concitoyens*.<sup>3</sup> Ce catéchisme écrit par des Jésuites est publié sous les auspices de la Société générale de librairie catholique. La Révolution est assimilée à l'athéisme car c'est la « Société sans dieu ». La dimension éminemment politique du message libre penseur est donc bien comprise par ses opposants.

Il ne faudrait toutefois pas résumer les positions des catéchismes politiques de la Troisième République à une opposition monolithique entre des catéchismes républicains, socialistes et libre penseurs d'un côté et des catéchismes conservateurs et catholiques de l'autre. Des évolutions se font jour lorsque l'on s'intéresse aux réécritures qui interviennent entre les différentes rééditions d'un même texte. En 1875 paraît un catéchisme sans nom d'auteur dont le titre est *Catéchisme politique à l'usage des Français, par un homme d'Etat*.<sup>4</sup> L'auteur est en fait Paul Guérin dont l'importante bibliographie est composée principalement de vies de saints ; il a aussi dirigé le *Dictionnaire des dictionnaires*. Son catéchisme est un gros In-8° de 934 pages très critique envers la République.<sup>5</sup> Dans son avant-propos, l'auteur expose ses objectifs :

« D. Pourquoi intituler ce livre Catéchisme politique ?

---

<sup>1</sup> De Bonnefoy (Franck), *Douze questions et douze réponses sur le grave problème qui divise les esprits de France par Franck de Bonnefoy*, Saint-Dizier, Briquet, 1878, 71 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Catéchisme social et politique d'après les principes du bon sens et du droit naturel et de la civilisation chrétienne, dédié par un citoyen à ses concitoyens*, Paris, Palmé, 1881, 96 p.

<sup>4</sup> Guérin (Paul), *Catéchisme politique à l'usage des Français*, Paris, Bloud et Barral, 1875, 934 p.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 189.

R. Parce qu'on y expose la science politique par demandes et par réponses. Cette méthode pique davantage la curiosité, soutient mieux l'attention du lecteur, exclut les digressions, les longueurs et oblige l'écrivain à s'exprimer avec exactitude, clarté et précision. Mais ce n'est pas seulement par la forme, c'est aussi par le fond que nous avons voulu faire, de cet ouvrage, un véritable Catéchisme politique : il contient, si nous avons réussi à réaliser notre dessein, les principales choses que la France doit savoir, croire et pratiquer pour être sauvée. Notre pays fait fausse route depuis quelque temps, il est dévoyé, désorienté : il faut le remettre dans le droit chemin et lui apprendre à ne plus s'en écarter. Que d'erreurs sociales, politiques, administratives à détruire : que d'abus à corriger, que d'institutions vicieuses à réformer, pour relever la France à la hauteur d'où elle est tombée ! L'ignorance et l'erreur produisent des effets bien plus désastreux aujourd'hui que tous participent plus ou moins au gouvernement : les destinées de la nation dépendent de dix millions d'électeurs, qui votent dans les affaires publiques sans les connaître. [...]"<sup>1</sup>

Cette tonalité antirépublicaine et antidémocratique disparaît dans la deuxième édition du catéchisme, parue cette fois-ci en 1889 chez Perrin et intitulée *Catéchisme politique, par Mgr Guérin, Nouvelle édition, 1. Société, civilisation, gouvernement.*<sup>2</sup> En effet, les motivations de l'auteur ont été amputées de toute critique envers le régime en place.

Un catéchisme catholique de 1898 intègre pour sa part la logique du Ralliement des catholiques à la République de 1892 : *Le livre du XX<sup>e</sup> siècle, catéchisme social et politique.*<sup>3</sup> Paul Cottin était un journaliste catholique orléaniste qui s'est finalement rallié à la République et qui fut député de l'Ain de 1871 à 1876. Conservateur, il fut favorable à Mac-Mahon lors de la crise du 16 mai 1877. Lorsqu'il fait paraître son ouvrage en 1898, Cottin est alors retiré de la vie politique, bien qu'il se soit représenté aux législatives une dernière fois en 1900. Comme le montre la première phrase de sa préface, l'auteur souhaite faire œuvre d'éducation politique et éclairer ses contemporains troublés :

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> Guérin (Paul), *Catéchisme politique, par Mgr Guérin, Nouvelle édition, 1. Société, civilisation, gouvernement*, Paris, Perrin, 1889, 583 p.

<sup>3</sup> Cottin (Paul), *Le livre du XX<sup>e</sup> siècle, catéchisme social et politique*, Paris, Guillaumin, 1898, 177 p.

« En France, le XIX<sup>e</sup> siècle finit dans le désordre moral et l'inquiétude. D'aucuns attribuent ce fait à l'action du Gouvernement. Ils en exagèrent la puissance. Une cause plus profonde du mal est le trouble qui règne dans les esprits en face des idées sociales les plus élémentaires. Droit, Liberté, Tolérance, Autorité, Pouvoir, Gouvernement, Etat social, Etat politique, Rapports du spirituel et du temporel, Patrie, Patriotisme, Progrès, Civilisation, sont autant de choses sur lesquelles tous discutent et bien peu s'entendent. »<sup>1</sup>

Dans la logique du Ralliement, Cottin ne loue pas de régime politique en particulier :

"Qu'il s'appelle Monarchie, Empire ou République, un Gouvernement existe de droit divin tant qu'il remplit son devoir de protecteur social. Cela n'empêche pas son droit de s'éteindre si, pour une cause quelconque, il cesse de remplir ce devoir."<sup>2</sup>

La fin de l'ouvrage témoigne de cette recherche d'un principe supérieur à la politique qui soit en mesure de la réguler, que ce soit la morale ou la religion :

"Les sociétés à venir, s'imprèneront-elles jamais assez de christianisme pour éteindre chez elles le feu des luttes intestines et faire définitivement de cette Raison, qui est Dieu, l'élément principal, sinon suffisant, de l'Unité sociale ? La chose vaut la peine qu'on hasarde d'y croire; c'est un hasard qu'il est beau de courir, c'est une espérance dont il faut comme s'enchanter soi-même."<sup>3</sup>

Le dernier exemple de catéchisme catholique « rallié » à la République est celui écrit par Louis Brouard en 1908 : le *Petit catéchisme social du démocrate*.<sup>4</sup> Il édite son ouvrage chez « Bloud et Barral » or Edmond Bloud milite depuis 1903 au Sillon de Marc Sangnier. Le *Petit catéchisme social du démocrate* est justement un ouvrage de démocratie chrétienne proche du Sillon. Les différentes idéologies sont passées en revue : Anarchisme, communisme, collectivisme, syndicalisme, etc. sans qu'une condamnation soit clairement perceptible. Cela reflète le cheminement d'auteurs catholiques dans le contexte du Ralliement.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 158.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 165-166.

<sup>4</sup> Brouard (Louis), *Petit catéchisme social du démocrate*, Pairs, Bloud et Barral, 1908, 70 p.

## **Conclusion**

Nous avons donc pu identifier plusieurs moments dans l'histoire des relations qui se sont nouées entre religion et politique dans les catéchismes politiques.

Dans les premières années de la Révolution et ce jusqu'aux troubles politico-religieux causés par l'adoption de la Constitution civile du clergé, paraissent des catéchismes porteurs d'une volonté de renouveler la catéchèse en l'appuyant sur les nouveaux textes fondamentaux. Ce projet est mis en œuvre en particulier par des clercs qui écrivent des catéchismes désormais nationaux.

Il y a eu ensuite une période d'imitation, limitée essentiellement à 1794-an II, chez des auteurs qui se réclament de la sans-culotterie. C'est une évolution du transfert pédagogique et de la politisation progressive du catéchisme qui a suivi sa laïcisation. Certains auteurs choisissent d'imiter une pédagogie conçue comme populaire car fondée sur l'inculcation d'une croyance par l'usage de l'apprentissage par cœur. L'imitation aboutit au détournement des petits catéchismes diocésains. C'est une nouvelle manifestation de l'hommage des auteurs de catéchismes politiques à l'efficacité vulgarisatrice du catéchisme catholique.

Vers 1830-1850, circulent dans les milieux républicains et socialistes les thèmes du Christ révolutionnaire et de la République comme réalisation de l'Évangile, avec une accélération de cet idéal de fusion de la religion et de la politique dans le contexte de la Révolution de 1848.

Dans les années 1870 apparaissent quelques textes reprenant ces thématiques, résultats là encore d'une transmission mémorielle interne aux milieux républicains en particulier. Toutefois, ni l'imitation, ni la fusion ne sont plus à l'ordre du jour et la juxtaposition ou séparation des sphères transparaît dans ces quelques textes de la Troisième République. L'impact de la littérature liée à la Libre Pensée et au socialisme explique cette séparation plus nette entre religion et politique.

A l'exception des catéchismes sans-culottes, l'imitation de la structure classique du catéchisme chrétien se limite essentiellement à la forme questions / réponses mais reprend peu la structure canonique. Il faut donc parler de transfert de pédagogie mais pas de transfert de sacralité.

La constante identifiable aussi bien dans les catéchismes de 1794-an II que dans ceux se réclamant du message christique en 1848 est la nécessité de refonder la morale. Le lien primordial qui se noue entre morale et politique s'éclaire par l'étude des usages prescrits des catéchismes politiques, en particulier lorsque ceux-ci visent à l'éducation des enfants ou bien des nouveaux électeurs. Afin de compléter la typologie des catéchismes politiques au XIX<sup>ème</sup> siècle, voyons maintenant la diversité des usages de ces livres.

## **2) La diversité des usages du catéchisme politique au XIX<sup>ème</sup> siècle**

### *a) Le catéchisme politique scolaire : une spécificité de la Révolution française ?*

L'étude chronologique des catéchismes politiques nous a permis de constater l'influence des épisodes révolutionnaires et républicains sur cette littérature. Ensuite, l'analyse du contenu politique et religieux permet de conclure que ce sont les ouvrages progressistes qui dominent un genre qu'il faut plutôt analyser sous l'angle du transfert de pédagogie que sous celui du transfert de sacralité. Il faut maintenant rajouter un angle d'approche qui est celui de la valeur d'usage. L'usage prescrit ne doit pas être confondu avec l'usage réel. Par exemple, les catéchismes scolaires de l'époque révolutionnaire étaient aussi bien destinés aux enfants qu'aux instituteurs et indirectement aux parents comme l'indique clairement Grégoire. Toutefois, la prise en compte de cet usage prescrit est un moyen d'affiner la compréhension de cette littérature.

Nous considérons comme scolaires les ouvrages dont les auteurs ou les éditeurs mentionnent explicitement une telle utilisation (dans le titre, la préface, le paratexte, etc.). Les catéchismes politiques destinés à servir de manuels scolaires représentent un ensemble très important de 101 titres différents. En comptabilisant les rééditions parfois nombreuses, l'ensemble est formé de 298 ouvrages, soit plus du tiers de notre corpus de sources (36,5 %).

Nous avons déjà montré que l'utilisation scolaire a été dominante sous la Révolution française, en raison principalement du Concours de l'an II. La moitié de la production scolaire date de la Révolution française. Ne prendre en compte que les titres nouveaux permet de voir le dynamisme éditorial, or seuls 18 titres nouveaux paraissent après la Révolution française

### **Illustration I.A.3 : Répartition chronologique des manuels scolaires.**

Les années 1880 ne sont pas marquées par une reprise de la production de catéchismes politiques scolaires, ceci malgré (ou à cause) des programmes de 1882 qui instaurent l’instruction civique à l’école.

18 catéchismes politiques à utilisation scolaire ont été composés pendant la décennie 1783-1793 pour un total de 30 ouvrages. Il n’y a pas d’ouvrages spécifiquement scolaires datés de 1789 mais 9 paraissent en 1790 puis 9 autres en 1791. 3 catéchismes scolaires datent de 1792 et ont été composés dans le but de diffuser les textes fondamentaux. Enfin, 7 ouvrages datent de 1793, dont 3 ont été présentés au Concours de l’An II.

Rappelons que cette première période a été marquée par la diffusion des textes fondamentaux et le contexte des débats autour de la Constitution civile du clergé. 31 des 55 livres utilisés pour la diffusion des textes fondamentaux pendant la Révolution étaient explicitement à utilisation scolaire, dont 14 exclusivement pour l’année 1794-An II. Cela renvoie à la volonté de la Convention nationale de fonder l’enseignement républicain sur la Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen et la Constitution.

A l’époque de la Révolution française, la distinction n’est pas toujours claire entre un manuel scolaire et un ouvrage destiné à des adultes. Par exemple, le catéchisme constitutionnel attribué à Mirabeau en 1790 et dont le titre le destinait aux « habitants de la campagne »<sup>1</sup> fut réédité à Amiens par Caron-Berquier en 1791 avec pour titre : *Catéchisme de la Constitution, à l’usage des écoles, précédé de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen. Par M. Mirabeau.*<sup>2</sup> Cette indication d’un public scolaire n’a entraîné aucune modification quant à son contenu mais ce glissement d’un public de paysans à un public d’écoliers illustre la prégnance de l’utilisation scolaire du catéchisme sous la Révolution qui aboutit au fait que le premier manuel de morale républicaine (ou éléments de morale républicaine) officiel fut un catéchisme.

83 catéchismes scolaires datent de la période allant de 1796-an IV à 1802-an X pour un total de 13 nouveautés seulement. Ce déséquilibre très net entre les

---

<sup>1</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l’usage des habitants de la campagne. Par un député de l’Assemblée nationale. Réimprimé aux frais des Membres du Conseil général de la Commune de Versailles*, Versailles, Pierres, 1790, 34 p.

<sup>2</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l’usage des écoles, précédé de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen. Par M. Mirabeau*, Amiens, Caron-Berquier, 1791, 45 p.

nouveautés et les rééditions est une spécificité de la période directoriale. Cela s'explique par la large diffusion de manuels officiels dans les écoles de la République et des Républiques sœurs. Ainsi, l'ouvrage de Poisson de La Chabeaussière primé en 1796 - an IV a connu 36 rééditions entre 1796-an IV et 1800-an VIII. Il ne fut pas le seul catéchisme officiel et cet ensemble formé de 4 titres différents se compose de 47 éditions au total. Le groupe des manuels officiels rassemble les rééditions des catéchismes de La Chabeaussière et de Bulard après la proclamation des résultats du Concours. On y a ajouté les éditions des catéchismes de Gérusez et Saint-Lambert car, bien que n'ayant pas participé au concours, ces deux ouvrages reçoivent l'aval du Ministre de l'Intérieur en 1799-an VII.

Après plusieurs reports successifs, les résultats du Concours lancé en l'an II sont finalement rendus publics en 1796-an IV. Lakanal présenta son rapport aux Cinq-Cents le 14 brumaire an IV, suivi d'un vote favorable à l'impression de 7 manuels primés le 28 pluviôse an IV (soit deux ans après le lancement du Concours alors que ce dernier était initialement ouvert pour 4 mois). Le Conseil des Anciens nomma une commission pour étudier la résolution des Cinq-Cents qui présenta son rapport le 30 ventôse suivant. Le 11 germinal an IV, le Conseil des Anciens adopta la résolution des Cinq-Cents et la transforma en loi. Deux catéchismes politiques sont ainsi primés, celui de Poisson de La Chabeaussière (sous le nouveau titre de *Catéchisme français, ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires*) qui fut imprimé aux frais du Conseil des Cinq-Cents et celui de Bulard, ce dernier obtenant une récompense nationale. Les critiques furent nombreuses quant à la qualité des ouvrages présentés au Concours, en particulier par Lakanal lors de son rapport daté du 7 brumaire An III dans lequel il oppose « élémentaires » et « abrégés ». Voici comment Dominique Julia expose le jugement de Lakanal sur les ouvrages envoyés au Concours :

« Présentant le 7 brumaire an III le projet de loi sur les écoles primaires, Lakanal avoue que les livres envoyés pour le concours n'ont pas rempli les vues de la Convention et que les auteurs ne se sont pas « contenus dans les limites du travail qui était demandé ». « Les citoyens qui ont travaillé pour ce concours ont généralement confondu deux objets très différents, des *élémentaires* avec des *abrégés*. Resserrer, coarcter (*sic*) un long ouvrage, c'est l'abrégé ; présenter les premiers germes et en quelque sorte la matrice d'une science, c'est l'élémenter ; il est facile de faire un abrégé

de Mézeray, tandis qu'il faudrait un Condillac pour faire des éléments de l'histoire. Ainsi, l'abrégé, c'est précisément l'opposé de l'élémentaire ; et c'est cette confusion de deux idées très distinctes qui a rendu inutiles pour l'instruction les travaux d'un très grand nombre d'hommes estimables, qui se sont livrés, en exécution de vos décrets, à la composition de livres élémentaires. »<sup>1</sup>

Afin de connaître la teneur des critiques qui ont pu être faites à l'encontre de ces ouvrages envoyés au concours, prenons l'exemple des *Elémens du jeune républicain* par le citoyen Renault, qui comporte la note suivante en fin d'ouvrage : “Nota. Cet ouvrage fait par un Instituteur père de famille est destiné au Concours.”<sup>2</sup> Il porte sur la page de titre la mention manuscrite suivante : “Concours-sobriété.20”. Renault occupait un poste de secrétaire-commis au Comité d'Instruction Publique d'après Hans-Christian Harten<sup>3</sup> ce qui en faisait un auteur bien placé pour connaître les rouages de ce Concours. Voici le rapport fait sur cet ouvrage dans le cadre du Concours : “1ère section. Bureau des livres élémentaires. Commission exécutive de l'instruction publique. Rapport. Paris, le 21 pluviôse an 3”. Ce rapport nous apprend que l'ouvrage a été envoyé au Comité d'Instruction publique qui l'a lui-même renvoyé à la Commission exécutive de l'instruction publique. Le jugement est extrêmement négatif sur l'ouvrage :

“Dans la seconde partie, malgré les efforts que le citoyen Renault doit avoir fait pour se mettre à la portée de l'enfant, il a presque manqué son but. Il parle à l'enfant un langage inintelligible pour lui. Il lui prescrit des devoirs dont il n'a pas la plus légère idée. Comment, par exemple, l'enfant qui apprend à lire, exécutera-t-il ce précepte ? “Tu dois faire tout le bien dont on est capable dans un âge si tendre, par exemple haïr, fuir et faire punir celui qui te parlerait de despotisme”. Ne dénoncera-t-il pas également celui qui voudrait lui en inspirer l'horreur ? Qui d'ailleurs parla jamais de despotisme à un enfant de cinq ans ?”<sup>4</sup>

La critique est sarcastique en insistant sur le caractère illogique de la proposition, mais aussi pédagogique en expliquant que le propos n'est pas adapté à l'élève.

---

<sup>1</sup> Julia (Dominique), *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution*, Paris, Belin, 1981, p. 239.

<sup>2</sup> Renault, *Elémens du jeune républicain, Alphabet composé d'après le projet présenté à la Convention nationale, pour honorer l'Être suprême, pour célébrer les vertus républicaines et les fêtes décadares. Seconde édition, corrigée et augmentée*, Paris, Fantelin, 1794, p. 96.

<sup>3</sup> Harten (Hans-Christian), *Les écrits pédagogiques sous la Révolution*, Paris, Institut national de la recherche pédagogique, 1989, p. 131.

<sup>4</sup> Archives Nationales : F<sup>17</sup> 1331B, n°82

Le *Catéchisme français* de Poisson de La Chabeaussière, fut celui qui connut la plus forte diffusion avec 36 éditions différentes entre 1796-an IV et 1800-an VIII dont trois sans date précise mais que l'on peut rattacher à ces 4 années de production. Cette diffusion s'est faite dans toute la France comme le prouvent les 19 éditions localisées en province, dont deux à Rouen. La spécificité de cette large diffusion du catéchisme de La Chabeaussière vient du fait qu'il y ait de nombreux éditeurs différents ce qui n'est pas surprenant sachant que la Convention nationale comme le Directoire ont opté pour une diffusion officielle confiée à des éditeurs privés. Sous le Directoire les imprimeurs-libraires Fuchs et Du Pont éditent chacun 3 versions successives du La Chabeaussière mais n'ont pas le véritable statut d'éditeurs officiels. La situation n'était toutefois pas figée, ainsi, par comparaison, le *Traité élémentaire de morale* de Jean-Baptiste Gérúzez réédité en 1800-an VIII chez Delance<sup>1</sup> à Paris a été largement diffusé comme le laissent penser les 18 exemplaires conservés pour cette seule édition. En revanche, nous n'avons pas trouvé d'éditions locales de ce texte prises en charge par d'autres éditeurs.

La diffusion du catéchisme de La Chabeaussière s'est élargie aussi aux Républiques-sœurs : il existe 6 éditions italiennes (Venise, Rimini, Assise, Rome, Macerata, Padoue), deux à Bruxelles, une à Amsterdam et deux éditions en langue allemandes (Berlin et Weissembourg). Cette diffusion s'est faite sous le contrôle étroit des autorités comme le montre la mention suivante présente dans l'édition de 1797-an V à Ferrare par Pomatelli : « Vu par le chef de brigade commandant le fort et la ville de Ferrare. B. Yann<sup>2</sup> ». Ce texte a été traduit en allemand, hollandais, italien, grec. Cette très large diffusion, incomparable avec tous les autres catéchismes de l'époque révolutionnaire, explique sans doute la résurgence de ce texte dès les années 1830.

La décision de primer l'ouvrage de La Chabeaussière fut confirmée en 1799-an VII comme nous l'apprend la préface de l'édition chez Goujon datée de 1800-an VIII :

« [...] En l'an VII, le ministre de l'intérieur, sur un rapport du Comité d'Instruction Publique, arrêta de nouveau que cet ouvrage serait compris dans la liste des livres élémentaires parmi lesquels doivent choisir les instituteurs et institutrices, tant des écoles nationales que des écoles particulières, et les commissaires du Pouvoir

---

<sup>1</sup> Gérúzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des Pensionnats; Par le citoyen Gérúzez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur*, Paris, Delance, 1800, 140 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, Du Pont, Ferrare, Pomatelli, 1797, 15 p.

exécutif furent chargés de veiller à ce que dans les écoles, on ne se servit que des livres indiqués dans la liste générale. La cinquième édition de mon ouvrage étant épuisée, j'ai cru devoir ajouter à celle-ci ce qui pouvait la rendre plus complète. [...] »<sup>1</sup>

Le catéchisme de La Chabeaussière fut sans doute l'ouvrage élémentaire le plus diffusé sous le Directoire. En comparaison, le deuxième titre primé par le Concours de l'an II, les *Instructions élémentaires sur la morale* de Bulard<sup>2</sup> (aussi rédigé en questions et réponses), a connu une bien moindre diffusion. Il n'en existe que trois éditions, chez Caillot, qui datent de 1796-an IV, 1799-an VII et 1801-an IX. Sa postérité se résume à une édition anonyme chez Firmin-Didot vers 1828, publiée sous les auspices de la Société pour l'instruction primaire<sup>3</sup>.

Sortons maintenant du cadre strict du Concours lancé en pluviôse an II pour voir le cas de deux catéchismes qui reçurent aussi une caution officielle : celui écrit par Gérusez et celui par Saint-Lambert. Saint-Lambert est un auteur qui se rattache à la seconde génération des Lumières mais son *Catéchisme universel*<sup>4</sup>, écrit pourtant en 1788 ne sort qu'en l'an V, publié avec ses œuvres complètes par le libraire Agasse. En 1799 – an VI, le ministre de l'Intérieur, sur avis du Conseil d'Instruction publique, propose que le catéchisme de Saint-Lambert soit imprimé à l'usage des écoles et des pensionnats. Une version in-folio fut imprimée par Bonneville pour être affichée dans les écoles. Il existe une mention de l'ouvrage de Saint-Lambert, dans la préface du *Traité de morale élémentaire* de Jean-Baptiste Gérusez qui le distingue comme « livre élémentaire de morale ». Le catéchisme politique de Gérusez est le dernier exemple de diffusion d'un catéchisme comme manuel officiel sous le Directoire.

Jean-Baptiste Gérusez est un ancien prêtre, élève de l'École normale en 1795-An III, employé dans les bureaux chargés de l'enseignement au Ministère de l'Intérieur, 5<sup>ème</sup> division. Il fut professeur de grammaire à l'École centrale de l'Oise et professeur de

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Nouvelle édition. Par La Chabeaussière*. Paris, Goujon fils, 1800, 38 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Instructions élémentaires sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif, Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV. Par le citoyen Bulard*, Paris, Caillot, 1796, 216 p.

<sup>3</sup> Bulard, *Instruction du peuple français. Livres vendus à prix coûtant. Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Firmin-Didot, s.d., 141 p.

<sup>4</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert. Tome deuxième. Ce volume contient le Catéchisme universel et son commentaire*, Paris, Agasse, 1797-an V, 382 p.

Seconde au lycée de Reims. Géruzez a aussi collaboré à la *Feuille villageoise*. Avec La Chabeaussière, c'est le deuxième auteur d'un manuel officiel qui soit étroitement lié à l'administration du Ministère de l'Intérieur, mais chose surprenante, il ne cite pas l'ouvrage de ce dernier parmi les ouvrages élémentaires remarquables, ceci malgré les résultats du concours de l'An II. Il écrit donc en 1800-an VIII son *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des Pensionnats*<sup>1</sup>, ouvrage publié par Delance. Cette édition reproduit l'avis suivant :

"Le Ministre de l'Intérieur, après avoir entendu son Conseil d'Instruction publique; Considérant que le livre intitulé : *Traité élémentaire de morale, etc.*, peut être utile dans l'enseignement des écoles primaires, et des Pensionnats; Arrête : que cet ouvrage sera compris dans la liste générale des Livres Elémentaires, parmi lesquels doivent choisir les Instituteurs de ces Ecoles ; et qu'à ce titre chaque Exemplaire sera marqué de l'Estampille destinée à prouver l'identité de l'ouvrage. Les Commissaires du Pouvoir Exécutif sont chargés de veiller à ce que, dans toutes les Ecoles, on ne se serve que des livres indiqués dans la liste générale, et de dénoncer les contraventions leurs administrations respectives, pour y être pourvu. Signé Quinette."

A la suite de ce texte se trouve effectivement un tampon à l'encre noire : "Ministère de l'Intérieur, République française, Instruction nationale, livres classiques. »<sup>2</sup> C'est le seul exemple d'utilisation pour un catéchisme politique de cette formule officielle, celle-ci ayant été arrêtée en 1799-an VII par François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, comme le prouve le rapport suivant conservé aux Archives Nationales sous la cote F<sup>17</sup> 1011, n° 1342 :

« 5° division, 4° bureau. Paris, le 15 fructidor an 7.

Rapport présenté au ministre de l'Intérieur.

Le prédécesseur du ministre avait indiqué au Conseil d'Instruction publique une formule générale d'arrêté, qui devait être placée à la tête de chaque ouvrage élémentaire adopté pour les écoles publiques. Il a déjà fait usage de cette formule pour deux de ces ouvrages qui ont été imprimés. Voici comment elle était conçue :

---

<sup>1</sup> Géruzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, pour l'usage des élèves des écoles centrales, par le citoyen Géruzez*, Paris, Delance, 1800-an VIII, 140 p.

<sup>2</sup> Géruzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, op.cit.*

« Le Ministre de l'Intérieur, après avoir entendu son Conseil d'instruction publique ;

Considérant que ce livre intitulé (ici intitulé du livre) peut être utile dans l'enseignement des écoles (centrales ou primaires)

Arrête que cet ouvrage sera compris dans la liste générale des livres élémentaires parmi lesquels doivent choisir les professeurs, et qu'à ce titre chaque exemplaire est marqué de l'estampille destinée à prouver l'identité de l'ouvrage.

Les commissaires du pouvoir exécutif sont chargés de veiller à ce que dans toutes les écoles on ne se serve que des livres indiqués dans la liste générale, et de dénoncer les contraventions à leurs administrations respectives pour y être pourvu. »

Nous avons identifié 21 exemplaires conservés de cet ouvrage au total, dont 18 de l'édition de Delance en 1800-an VIII.

Qu'il s'agisse du catéchisme de La Chabeaussière avec ses 36 éditions, de celui de Saint-Lambert avec les 22 exemplaires repérés ou encore des 21 exemplaires conservés du catéchisme de Géruzez, les indices concordent pour postuler une très bonne diffusion des catéchismes politiques officiels, qu'ils aient été définis comme tels à l'issue du Concours de l'an II ou bien qu'ils aient obtenu ce statut postérieurement. Concernant la différence très forte qui existe entre la multiplicité des éditeurs du catéchisme de La Chabeaussière et la multiplicité des exemplaires d'un même éditeur pour ceux de Saint-Lambert ou de Géruzez, posons l'hypothèse que les deux derniers étaient des ouvrages plutôt destinés aux Ecoles centrales et qu'ils bénéficièrent donc d'une diffusion plus encadrée alors que le premier était destiné plutôt aux écoles primaires dont l'équipement avait été abandonné aux pouvoirs locaux. En effet, bien que l'avis présent dans l'édition de 1800-an VIII destine le catéchisme de Géruzez à une édition dans les écoles primaires, le titre original de ce catéchisme était : *Traité élémentaire de morale, pour l'usage des élèves des écoles centrales, par le citoyen Géruzez*. De plus la préface indique que l'auteur destine surtout son catéchisme aux instituteurs ce qui en fait un véritable livre du maître.

Le Directoire conclut donc la période d'explosion éditoriale du catéchisme politique par le passage d'une phase de rédaction à une période de diffusion très large d'ouvrages dont l'utilisation est devenue principalement scolaire. En effet, cette

pédagogie politique traversait tout l'espace public en 1794 – an II, ces livres devenant les supports d'une politisation de l'ensemble de la société, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants. Au contraire, à partir de 1796 - an IV, l'entreprise de vulgarisation politique est cantonnée à l'école. Les auteurs sont désormais des spécialistes de l'écriture, jouissant parfois d'une certaine notoriété comme Saint-Lambert ou La Chabeaussière. Ils sont aussi liés à l'administration en charge de l'instruction publique qui intervient directement dans l'écriture et la diffusion de catéchismes devenus des manuels officiels. Alors que l'esprit du Concours de l'an II était la mobilisation des talents, tout citoyen pouvant soumettre son ouvrage au jury, l'écriture et la diffusion sous le Directoire devient affaire d'auteurs professionnels qui ont reçu une caution officielle. Perdant la multiplicité de ses usages possibles le catéchisme est alors progressivement circonscrit à son rôle de manuel scolaire.

Après la Révolution, les catéchismes politiques sont destinés à un public généralement adulte et perdent progressivement leur caractère scolaire. 25 catéchismes politiques destinés aux écoles paraissent donc de 1830 à 1850 pour seulement 6 nouveautés. Il y a 12 rééditions du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière qui sont destinées à une utilisation scolaire, 5 rééditions de l'ouvrage de Morel de Vindé, une réédition de 1848 du catéchisme de François Parent. Ce dernier ne comporte pas de nom d'auteur et porte le titre suivant *Catéchisme des jeunes républicains*.<sup>1</sup> C'est aussi en 1848 que paraît le *Manuel républicain*<sup>2</sup> de Renouvier. Cet ouvrage est un jalon important dans l'histoire scolaire du catéchisme politique car ce dernier a reçu une caution officielle et devait être diffusé massivement dans toutes les écoles de la Seconde République. Il fut ainsi envoyé aux instituteurs par le ministère qui avait souscrit pour 20 000 exemplaires pour les envoyer aux instituteurs. D'autres auteurs ont produit des catéchismes politiques scolaires en 1848. Théodore Fuzier, imprimeur à Béziers, mais aussi écrivain et traducteur, écrit, imprime et diffuse un manuel scolaire intitulé *République française. Vertus civiques, manuel du jeune citoyen, par Théodore Fuzier*.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Parent (François), *Catéchisme à l'usage des jeunes républicains*, Paris, Beaulé, 1848, 36 p.

<sup>2</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, par Charles Renouvier. Ancien élève de l'École polytechnique. Publié sous les auspices du ministre provisoire de l'instruction publique*. Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

<sup>3</sup> Fuzier (Théodore), *République française. Vertus civiques, manuel du jeune citoyen, par Théodore Fuzier*, Béziers, Fuzier, 1848, 83 p.

Cet ouvrage porte la date de mars 1848 et est d'orientation républicaine. Là encore, le civisme prime sur la politique. Théodore Fuzier insiste sur le rôle des bonnes mœurs comme soutien du régime républicain dans sa préface :

« [...] Sans instruction, point de mœurs, sans mœurs, point de gouvernement. Le Gouvernement Républicain, convaincu de cette vérité, va s'occuper d'organiser l'instruction d'un bout de la France à l'autre. La morale et les éléments des sciences seront les mêmes, et bientôt il n'existera d'autres distinction entre les Français, que celle qui naîtra des vertus et des talents. Heureux le jour où le plan d'éducation nationale sera proclamé ! C'est de la génération naissante que dépend le sort de la France, elle a besoin d'une éducation proportionnée à ses hautes destinées. [...] »

Cette conviction que des hommes vertueux feront de bons républicains, se retrouve chez Louis Gaillard, auteur d'un autre catéchisme politique scolaire de 1848 : l'*Évangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples*.<sup>1</sup> Nous en avons étudié le frontispice syncrétique. Ce catéchisme catholique et républicain s'attaque directement aux socialistes porteurs de « paroles incendiaires », afin de « ternir le drapeau [de] nos pères. » L'auteur met en garde le lecteur et l'exhorte de protéger ses enfants face à ces ennemis :

« [...] Les enfants de la jeune France vous défient de ternir cet étendard, précieux héritage de leurs pères ! Par l'évangile républicain, la mère fera connaître à ses enfants les vertus qui doivent constituer le vrai républicain, et quels sont ses ennemis. [...] »

A l'exception de quelques textes écrits dans le contexte des lois scolaires et des nouveaux programmes des années 1880, les catéchismes politiques n'ont pas plus été utilisés dans les écoles de la Troisième République que dans celles de la Seconde. En 1872 paraissent trois nouveaux catéchismes politiques scolaires. Le premier a été écrit par un inconnu, B. Vuguiery : le *Catéchisme national à l'usage des jeunes Français*.<sup>2</sup> Dans le contexte du traumatisme causé par la défaite de Sedan et la Commune de Paris, la tonalité est très patriotique et favorable à la Commune.

---

<sup>1</sup> Gaillard (Louis), *Évangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples. Instruction d'une mère à sa famille sur les principes du républicanisme, suivi des instructions nécessaires pour les élections, par Louis Gaillard. Augmenté des neuf constitutions données au Peuple sous les différents gouvernements, depuis le 3 septembre 1791 jusqu'à nos jours et orné de vignettes*, Paris, Napoléon Chaix, 1848, 179 p.

<sup>2</sup> Vuguiery (B.), *Catéchisme national à l'usage des jeunes français*, Paris, Rouge, 92 p.

Ce sont principalement les professionnels de l'éducation qui écrivent encore des catéchismes politiques scolaires sous la Troisième République. C'est par exemple le cas d'un catéchisme qui s'intitule *Enseignement social. Exposé par demandes et par réponses des droits et des devoirs de l'homme en société* par Louis Bondivenne. Membre correspondant de la société d'éducation de Lyon<sup>1</sup>. L'auteur, Louis Bondivenne, résidait à Orgelet (Jura) et ses ouvrages nous informent qu'il était « Délégué cantonal pour l'instruction primaire ». Le délégué cantonal était élu pour trois ans (il n'était pas rémunéré) et devait transmettre à l'inspecteur toute information importante concernant l'hygiène et la tenue des élèves des écoles de sa compétence. Nous n'avons pu vérifier cette information mais l'importance de sa bibliographie pédagogique (10 ouvrages au total) permet de penser que, sans être forcément enseignant, il était étroitement lié à l'instruction publique. L'imprimeur-libraire parisien Paul Dupont, s'était quant à lui, spécialisé dans ce qu'on appelle alors le « Livre classique » d'après le titre de sa collection : « Librairie classique de Paul Dupont ». Il a ainsi édité 6 ouvrages sur l'éducation de Bondivenne. Ce texte d'orientation catholique présente les institutions de l'État et, dans cette période de mise en place très progressive du régime républicain, ne choisit pas entre républicanisme, royalisme et bonapartisme. De même, l'auteur défend la liberté de l'enseignement et affirme que toutes les religions doivent être égales aux yeux de la loi. Ce refus de choisir (ou de défendre) un régime particulier s'accompagne d'un intense patriotisme :

« D. Qu'est-ce que la patrie ?

R. La patrie est le lieu où l'on est né, où ont vécu nos pères, où vivront nos enfants et où se sont accomplis les événements qui composent notre histoire. Deux choses constituent la patrie : le sol que nous arrosons de nos sueurs et qui nous nourrit ; les institutions et les lois que nous nous sommes données et qui nous régissent."<sup>2</sup>

Bondivenne fait référence dans sa préface à un ouvrage intitulé la *Société nouvelle et l'éducation*. Or, cet ouvrage fut édité en 1871 par E. Lachaud que nous connaissons par ailleurs pour avoir publié 4 catéchismes bonapartistes écrits par Edouard Boinvilliers entre 1872 et 1875. Louis Bondivenne est donc peut-être lié aux milieux bonapartistes.

---

<sup>1</sup> Bondivenne (Louis), *Enseignement social. Exposé par demandes et par réponses des droits et des devoirs de l'homme en société*, Paris, Dupont, 1872, 72 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 36.

Le troisième catéchisme politique scolaire identifié pour l'année 1872 est le *Petit catéchisme du citoyen chrétien ou exposition élémentaire des principes fondamentaux de la société chrétienne* par M. Ansart-Deusy<sup>1</sup>, édité à Paris par Victor Sarlit. Auguste-Léonard Ansart-Deuzy était capitaine de frégate, attaché à l'École navale de Brest comme professeur de mathématiques. Là encore il s'agit d'un enseignant. Auteur catholique, il s'attaque vivement aux idées socialistes qui attaquent « la famille, la religion, la propriété, la patrie ». Comme le prouve la préface, l'objectif d'Ansart-Deuzy est de « réfuter l'Erreur » non plus religieuse mais sociale et politique :

« Ce petit livre contient le développement très-élémentaire mais suffisant, des principes qui doivent régir la Société chrétienne, aussi avons-nous dû sacrifier à la clarté, tout, excepté la méthode. Les termes scientifiques ont été écartés autant qu'il a été possible de le faire en traitant un pareil sujet : le style y a peut-être perdu en concision et en élégance, mais nous espérons qu'il y aura gagné en force persuasive et en lumière. Nous avons cru devoir donner une certaine étendue à la démonstration des principes les plus attaqués aujourd'hui : Propriété, Capital, Intérêt, Rente, Famille, Héritage, Sacrifice, etc. ; il en résulte peut-être un défaut de proportions dans l'ensemble, mais cela importe peu si nous sommes compris, si nous avons le bonheur de convaincre quelques esprits et de donner à la Jeunesse les premières armes pour combattre et réfuter l'Erreur. »

Un autre exemple de catéchisme scolaire illustre le fait que parmi les rares catéchismes scolaires publiés sous la Troisième se trouvent des textes conservateurs alors que les républicains n'ont que peu investi dans le catéchisme politique lorsqu'ils mirent en place les programmes de 1882.

Paul Dupont a publié un catéchisme scolaire, daté cette fois-ci de 1876. L'auteur, Fachon-Charpentier était instituteur dans le Pas-de-Calais et a écrit un *Catéchisme historique et patriotique de l'écolier français*, par Fachon-Carpentier.<sup>2</sup> Ce texte catholique et royaliste met en avant la défense de la patrie dans sa préface qui résume bien la tonalité de l'ouvrage :

---

<sup>1</sup> Ansart-Deusy (Auguste), *Petit catéchisme du citoyen chrétien ou exposition élémentaire des principes fondamentaux de la société chrétienne*, Paris, Sarlit, 1872, 70 p.

<sup>2</sup> Fachon-Carpentier, *Catéchisme historique et patriotique de l'écolier français*, Paris, Dupont, 1876, 108 p.

« Connaître la patrie, c'est déjà l'aimer. Il est donc bien important de connaître l'histoire de la France, son origine, sa formation d'âge en âge; les causes qui l'ont élevée ou humiliée, rendue heureuse ou malheureuse; enfin les hommes qui ont le plus mérité de la patrie en la servant avec dévouement. Nous avons une foule de livres où ces choses sont mises éloquemment sous les yeux des enfants, mais dans des chapitres trop longs, dans des pages où les élèves ont bien du mal à trouver une réponse lorsqu'on les interroge. Ces livres sont excellents pour des classes déjà avancées; mais il est loin d'en être de même pour nos écoles des campagnes où l'histoire s'enseigne à des enfants de huit à douze ans, généralement peu assidus, et trop souvent même peu intelligents. Une méthode plus simple et plus pratique est donc indispensable. Cette pensée nous a porté à composer le Catéchisme historique et patriotique de l'écolier français, ouvrage disposé de manière à mériter l'accueil le plus général, par sa clarté et par les sentiments religieux et patriotiques qu'il contient. Puisse la jeunesse, riant espoir de la patrie aujourd'hui mutilée et trop humiliée, étudier ce catéchisme avec fruit ! Il est fait pour lui apprendre qu'après Dieu, c'est la patrie qu'il faut servir et après la patrie, la famille, digne objet de l'affection et de tout le dévouement de l'homme ! Enfin, si cet humble travail atteint le but que nous nous sommes proposé, nous accepterons ce salaire avec joie, car il sera bien au-dessus de notre mérite. Fachon. Ambleteuse, le 20 août 1873 ».

Il est important de noter que ce texte, hostile à la Révolution française, désigne des ennemis intérieurs et extérieurs comme le montre cette citation du début de l'ouvrage :

"Quels sont aujourd'hui les plus grands ennemis de la France ? Ce sont les Prussiens.

La France a-t-elle encore d'autres ennemis ? Oui, la France a encore des ennemis intérieurs : ce sont des mauvais citoyens, les communeux, ceux qui sont capables de brûler, de renverser nos plus beaux monuments, et les Français trop passionnés qui aiment mieux sacrifier la France que leurs intérêts ou leur politique."<sup>1</sup>

A travers le rejet du « communeux », la peur de la guerre civile est donc particulièrement présente.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 8.

L'année 1882 est marquée par les nouveaux programmes scolaires qui représentent une véritable révolution dans l'enseignement de la morale et de l'instruction civique à l'école. En 1882 paraît *Le Catéchisme civique à l'usage des enfants de huit à douze ans, par Mme Legentil, institutrice*.<sup>1</sup> Ce catéchisme définit ce qu'est l'instruction civique dès sa première question, en application des nouveaux programmes :

"Qu'est-ce que l'instruction civique ? L'instruction civique est la connaissance des devoirs que nous avons à remplir envers nous-même, envers la famille, envers la société, envers le pays, envers l'humanité; celle des droits et devoirs de l'homme et du citoyen.

L'instruction civique est-elle nécessaire aux jeunes filles ? Oui, l'Instruction civique est très nécessaire aux jeunes filles; car elles sont destinées à être un jour des mères de famille, et elles devront alors transmettre à leurs enfants les premières connaissances morales et civiques nécessaires à tout bon citoyen."<sup>2</sup>

J. Hutinel, professeur de l'enseignement professionnel de Lyon puis secrétaire d'inspection académique a rédigé lui aussi un *Catéchisme d'instruction civique à l'usage des écoles et des familles*<sup>3</sup>, en 1884. L'ouvrage est réédité en 1887 sous le titre de *Notions sommaires d'instruction civique (ancien Catéchisme d'instruction civique modifié) à l'usage des écoles et des familles. Programme du 27 juillet 1882*.<sup>4</sup> Il existe une cinquième édition en 1889<sup>5</sup>, toujours chez Bricon et une sixième en 1895<sup>6</sup> chez le même éditeur. Rédigé sous forme de questions et de réponses il était destiné aux cours moyens et supérieurs et comporte à la fois de la morale, de l'instruction civique, de l'économie politique et des notions de droit. L'auteur expose par sa préface l'adéquation de son texte avec les nouveaux programmes de 1882 :

---

<sup>1</sup> Legentil (H.), *Catéchisme civique à l'usage des enfants de huit à douze ans*, Paris, Coquille, 1882, 70 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>3</sup> Hutinel (J.), *Catéchisme d'instruction civique à l'usage des écoles et des familles*, Paris, Sarlit, 1884, 98 p.

<sup>4</sup> Hutinel (J.), *Notions sommaires d'instruction civique (ancien Catéchisme d'instruction civique modifié) à l'usage des écoles et des familles. Programmes du 27 juillet 1882*, Paris, Bricon, 1887, 104 p.

<sup>5</sup> Hutinel (J.), *Programmes du 27 juillet 1882. Notions sommaires d'instruction civique (ancien Catéchisme d'instruction civique modifié) à l'usage des écoles et des familles, 5ème édition*, Paris, Bricon, 1889, 104 p.

<sup>6</sup> Hutinel (J.), *Programmes du 27 juillet 1882. Notions sommaires d'instruction civique (ancien Catéchisme d'instruction civique modifié) à l'usage des écoles et des familles, 5ème édition*, Paris, Bricon, 1895, 106 p.

« Les programmes annexés au règlement d'organisation pédagogique du 27 juillet 1882 comprennent l'instruction morale et civique. Point n'est besoin d'un livre à l'instituteur pour enseigner la morale. [...] Il n'en est pas de même de l'instruction civique, qui repose sur des connaissances positives, techniques, qu'il importe de confier à la mémoire, en les commentant, les expliquant, les rendant concrètes, en parlant aux enfants des hommes et des choses qu'ils voient tous les jours, afin de satisfaire à ce précepte pédagogique : Rien ne doit entrer dans la mémoire sans avoir passé par l'intelligence. Aucune objection politique à opposer à cet enseignement, car "ce n'est pas faire violence à ses convictions que de parler avec calme des lois fondamentales qui régissent le pays, comme d'un grand fait historique qu'il n'est pas permis d'ignorer et qu'il faut d'autant mieux connaître qu'on veut avoir plus tard le droit de le discuter" Buisson (Dictionnaire de pédagogie). J.H.».

Nous disposons de deux documents qui nous renseignent sur son accueil et son utilisation. L'édition de 1895 reproduit le procès-verbal d'une conférence pédagogique datant de 1884 et dans laquelle le souci de la clarté, de la simplicité et de l'apprentissage par cœur prime. Enfin, une lettre émanant d'un instituteur de Civrieux d'Azergues, petite ville située près de Lyon, nous renseigne sur l'utilisation pédagogique de l'ouvrage d'Hutinel :

« [...] Notre honorable inspecteur a bien voulu me faire obtenir quelques exemplaires de votre livre que mes élèves ont depuis lors entre les mains et que j'ai par conséquent expérimenté ; ils l'apprennent avec goût et retirent les meilleurs avantages de cet ouvrage dont les matières, toutes très utiles pour la pratique de la vie, sont mises, d'une manière très claire et par la forme interrogative, à la portée de toutes les intelligences ; et comme l'ouvrage lui-même est aussi, par son prix, à la portée de tous, qu'il me soit permis de vous dire, à bon droit, qu'en le composant vous avez rendu un réel service aux écoles et aux familles. [...] »<sup>1</sup>

Les rééditions s'expliquent surtout par la position sociale de l'auteur qui a pu bénéficier des réseaux professionnels de l'Instruction publique.

Désiré Couvreur qui fut lui aussi délégué cantonal puis inspecteur. Il publie en 1879 ses *Petites leçons de morale*<sup>2</sup> qui sont rééditées en 1881 sous le même nom et chez

---

<sup>1</sup> *Ibidem*

<sup>2</sup> Couvreur (Désiré), *Petites leçons de morale*, par Mme L. Debièrre-Rey, directrice d'une institution de jeunes filles, officier d'académie. Cet ouvrage a été refondu, augmenté et approprié à l'usage commun

le même éditeur, puis de nouveau en 1886 sous le nom de *Trilogie de l'éducation*<sup>1</sup> avec des ajouts pour rendre l'ouvrage conforme aux programmes de 1882 et le texte connaît une dernière réédition en 1893 à Nancy sous le titre de *Leçons pratiques d'éducation morale, civique et sociale, par demandes et par réponses*.<sup>2</sup> Couvreur fait appel à un éditeur spécialisé dans l'édition de livres « classiques » : Eugène Belin.

Quelques auteurs postérieurs à 1890 destinent encore le catéchisme qu'ils rédigent aux enfants mais ils ne manifestent plus cette proximité avec l'institution. Commençons par un ouvrage non daté mais postérieur à 1889 (car faisant mention d'une loi du 26 juin 1889) : le *Petit catéchisme national*<sup>3</sup>, d'Elie Cassiat, un avoué nivernais qui en recommande la lecture vers 10-11 ans. En 1890, un autre inconnu, David de Thiais, publie à Poitiers un *Catéchisme républicain, à l'usage des enfants dédié à M. Sadi Carnot Président de la République française, par C.-David de Thiais*<sup>4</sup>, petit In-32 de 14 pages au très faible tirage comme le laisse entendre une mention manuscrite du dépôt légal : « Dépôt légal. Tirage : 100 exemplaires. 26 juin 1890. Le Directeur ». Ce catéchisme fait l'éloge de la République « enfantée par la Révolution de 1789 ». Un instituteur, N. Capperon, publie en 1893 un catéchisme scolaire intitulé *Morale et instruction civique, par demandes et par réponses, d'après le programme du 18 janvier 1887, à l'usage des cours moyens des écoles primaires et des aspirants et aspirantes au certificat d'études primaires. Ouvrage renfermant des exercices de lecture ou de récitation et des devoirs de rédaction*.<sup>5</sup> Par la forme même de son titre sommaire, cet ouvrage qui vise à préparer au certificat d'études (les numéros permettent le repérage), se rapproche des ouvrages précédents.

---

*des enfants des deux sexes de l'âge de six à douze ans qui fréquentent les écoles primaires élémentaires*, Paris, Belin, 1879, 117 p.

<sup>1</sup> Couvreur (Désiré), *Trilogie de l'éducation, ou Leçons pratiques par demandes et par réponses*, Paris Belin, 1886, 286 p.

<sup>2</sup> Couvreur (Désiré), *Leçons pratiques d'éducation morale, civique et sociale, par demandes et par réponses, à l'usage commun des enfants, filles et garçons, qui fréquentent les écoles primaires publiques, et pouvant au besoin servir d'auxiliaire aux parents et de collaborateur aux Maîtres et Maîtresses de cette auguste enseignement de l'éducation*. Nancy, Hinzelin, 1893, 232 p.

<sup>3</sup> Cassiat (Elie), *Petit catéchisme national*, Nevers, Mazon frères, s.d., 93 p.

<sup>4</sup> David de Thiais (C), *Catéchisme républicain, à l'usage des enfants dédié à M. Sadi Carnot Président de la République française*, Poitiers, Imprimerie du journal « L'Avenir », 1890, 14 p.

<sup>5</sup> Capperon (N.), *Morale et instruction civique, par demandes et par réponses, d'après le programme du 18 janvier 1887*, Paris, Fouraut, 1893, 132 p.

Enfin, en 1894 paraît le seul catéchisme socialiste scolaire que nous ayons repéré. L'auteur est Désiré Descamps, journaliste socialiste, ancien membre du Parti Ouvrier Français mais plus proche d'Allemane que de Guesde. Son catéchisme s'appelle : *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix.<sup>1</sup> Il est imprimé à Armentières par A. Verbaere qui imprime aussi en 1894 un *Catéchisme du paysan socialiste*<sup>2</sup> du même auteur. Descamps a publié de très nombreuses brochures, c'est donc un journaliste et pas un professionnel de l'éducation. Il mentionne la saisie de ses ouvrages, ce qui explique que son *Manuel d'instruction morale et socialiste*, soit resté incomplet.

### Conclusion

Les quelques exemples datant de la Seconde et de la Troisième République restent très isolés illustrant ainsi le fait que le catéchisme politique n'est plus une pédagogie prisée par les Républicains lorsqu'ils mettent en place l'instruction civique par les programmes de 1882. Dans un processus inverse à celui amorcé sous le Directoire, cette pédagogie politique est progressivement exclue de la sphère scolaire.

Lors de la conception de la base de données *Emmanuelle* qui rassemble les manuels scolaires publiés de la Révolution française à nos jours, Alain Choppin avait choisi d'intégrer un champ « application scolaire ».<sup>3</sup> Les manuels sont ainsi répartis en 3 catégories en fonction de la certitude qu'ils ont bien été utilisés comme manuels scolaires. Les livres à faible présomption scolaire sont des ouvrages dont le titre, la forme, la préface ou le paratexte destinent aux élèves mais dont le contenu ou le contexte de parution apportent des doutes quant à une réelle utilisation scolaire. La forte présomption scolaire qualifie des livres que l'on peut considérer comme des manuels scolaires selon un faisceau de preuves concordantes. Enfin la certitude scolaire s'applique à des ouvrages pour lesquels des témoignages existent quant à une utilisation

---

<sup>1</sup> Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvriers d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

<sup>2</sup> Descamps (Désiré), *Catéchisme du paysan socialiste*, Armentières, Verbaere, 1894, 7 p.

<sup>3</sup> [http://www.inrp.fr/she/choppin\\_emma\\_banque.htm](http://www.inrp.fr/she/choppin_emma_banque.htm)

en classe. Parmi les catéchismes scolaires étudiés, rares sont ceux qui correspondent à une « certitude scolaire » tant la porosité est grande entre un usage scolaire et une lecture adulte. L'utilisation scolaire de la pédagogie catéchistique n'est pas exclusive.

Sous la Troisième République, au moment où les manuels scolaires deviennent un genre autonome, les catéchismes cessent d'être destinés aux écoliers.<sup>1</sup> Le catéchisme politique à utilisation scolaire n'a donc eu qu'un usage résiduel après la période révolutionnaire. Le catéchisme politique utilisé comme manuel scolaire de morale et d'instruction civique est une spécificité de la Révolution française qui aboutit au fait que les premiers ouvrages de ce type qui obtinrent le statut de manuel officiel furent des catéchismes.

Les programmes de 1882 ne stimulèrent pas la rédaction de ce type de textes comme le Concours de l'an II avait pu le faire. Cela peut s'expliquer par les mises en garde pédagogiques des pédagogues républicains de la Troisième République alors qu'ils encourageaient dans le même temps l'écriture de manuels de morale et d'instruction civique. Le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, véritable « bible » des hussards noirs de la République, dirigé par Ferdinand Buisson, comporte dans l'article « Interrogations » écrit par Jules Steeg, la mise en garde suivante :

« On peut abuser de tout, même des interrogations. [...] Il faut moins encore qu'elles amènent des réponses convenues, stéréotypées, apprises par cœur, qu'elles tournent au « catéchisme ». L'enseignement mis en demandes et réponses est au rebours du bon sens pédagogique.<sup>2</sup> »

Le catéchisme politique ne correspond plus au projet pédagogique républicain tel qu'il est mis en œuvre à l'école de la Troisième République. A l'inverse, les catéchismes électoraux se développent dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle dans le contexte de l'instauration du suffrage universel masculin. Quelques catéchismes électoraux datent cependant de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> reprenant la tradition déjà identifiée du manuel pratique de vulgarisation politique.

---

<sup>1</sup> Choppin (Alain), « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 117 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 31 août 2012. URL : <http://histoire-education.revues.org/565> ; DOI : 10.4000/histoire-education.565

<sup>2</sup> Steeg (Jules), « Interrogations », in Buisson (Ferdinand)(dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911.

*b) Un outil au service de l'électeur : le catéchisme politique électoral*

Sont considérés comme des catéchismes électoraux, des ouvrages qui ont été écrits dans le contexte d'une élection particulière et qui sont ainsi destinés à nourrir le débat politique lié à cette élection. Mais nous avons aussi intégré à ce sous-corpus les ouvrages qui se présentent comme de véritables manuels pratiques électoraux détaillant précisément la procédure du vote. Les catéchismes électoraux forment un ensemble de 86 titres différents, représentant avec leurs rééditions un total de 141 ouvrages.

**Illustration II.A.9 : Répartition chronologique des catéchismes électoraux inédits.**

**Illustration II.A.10 : Répartition chronologique des rééditions de catéchismes politiques électoraux.**

La logique de l'instauration du suffrage universel masculin est respectée puisqu'il n'y a que 22 titres antérieurs à 1848, soit  $\frac{1}{4}$  des 86 titres. L'analyse croisée des nouveautés et des rééditions de catéchismes électoraux permet de faire apparaître des différences qui nous renseignent sur la diffusion de ces ouvrages. Les années 1870 sont donc caractérisées par une forte diffusion d'ouvrages souvent réimprimés.

Il est utile de voir la ventilation géographique des catéchismes électoraux. Sur l'ensemble des 387 titres de catéchismes, 212 ont été édités à Paris soit 55 % du total et ce pourcentage descend à 50 % si l'on prend les 815 catéchismes du corpus. 41 des 86 titres de catéchismes électoraux différents ont été édités à Paris soit un pourcentage de 48 % (47 % si l'on prend en compte l'ensemble des 141 catéchismes). Par comparaison, 70 des 90 titres de catéchismes politiques scolaires sont parisiens (78 %). Il est donc intéressant de constater que la place des éditeurs provinciaux dans le sous-corpus électoral est légèrement plus forte que dans l'ensemble du corpus. Le pic de l'année 1872 pour la production provinciale s'explique par les très nombreuses rééditions (11 indiquées, pour 10 exemplaires différents recensés) du *Catéchisme du citoyen*<sup>1</sup> publié par Constantin à Saint-Etienne.

---

<sup>1</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

Laurent Quéro a publié une partie de ses recherches sur les manuels électoraux français dans un article de la revue électronique *Scalpel*<sup>1</sup> du Groupe d'Analyse Politique de l'Université Paris X Nanterre. L'auteur a recensé l'ensemble des manuels électoraux publiés de 1790 à 1995. Nous avons complété son corpus avec les catéchismes politiques électoraux retrouvés pour la période 1789-1914. En effet le politiste n'avait recensé que 10 des 85 titres de catéchismes présents dans notre base de données. A l'inverse il a intégré 3 catéchismes politiques que nous ne considérons pas comme étant électoraux car sans relation directe avec une élection particulière ou bien n'apprennent pas concrètement à voter. Cela permet d'aboutir à un total de 385 manuels électoraux français publiés entre 1790 et 1914, parmi lesquels 86 sont des catéchismes, ce qui représente 22 % du total.

A titre de comparaison, nous allons reprendre les bornes chronologiques du classement de Laurent Quéro. Nous ne nous attarderons pas sur les chiffres des années 1790-1814 (15 manuels électoraux dont 10 catéchismes politiques) car la période de la Révolution et de l'Empire avec ses tâtonnements autour de la mise en place de la pratique électorale ne permettent pas d'en déduire des résultats fiables.

Il y a une baisse du nombre de manuels électoraux produits entre la Première Restauration et la période de la Monarchie de Juillet (36 manuels puis 25) alors que la proportion de catéchismes électoraux augmente parmi cet ensemble de textes liés à une élection : 14 % puis 28 % soulignant la vogue des catéchismes de la Charte.

Les années 1848-1851 représentent un pic incontestable avec 80 manuels électoraux parus d'une part dont 13 sont des catéchismes. Parmi cet ensemble de textes datant de la Seconde République, il y a 10 nouveautés.

Cependant, ce sont les années 1871-1875 qui se caractérisent par la place la plus grande accordée aux catéchismes politiques dans cette littérature électorale. Sur les 34 manuels électoraux produits recensés par Laurent Quéro, 13 sont des catéchismes, ce qui représente 38 % du total avec de nombreux catéchismes parus en 1872 et 1874.

Si l'on suit le découpage chronologique de Laurent Quéro, les années 1876-1881 et 1882-1901 sont elles aussi particulièrement riches en manuels électoraux avec 126

---

<sup>1</sup> Quéro (Laurent), « Objets d'élection : les manuels électoraux français (1790-1995) », in *Scalpel Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, numéro 2-3. Consultable en ligne : <http://www.gap-nanterre.org/spip.php?article32>. (consulté le 2 avril 2011)

titres (63 par période) pour 26 catéchismes politiques qui représentent 20 % de l'ensemble.

La disparition progressive du catéchisme politique électoral est visible puisque le nombre de catéchismes électoraux se maintient dans les années 1870-1880 malgré le doublement du nombre de manuels électoraux. A partir des années 1880, le nombre de catéchismes politiques ne cesse de baisser. La proportion des catéchismes politiques au début du XX<sup>ème</sup> siècle ne reste stable qu'en raison de la forte baisse de la production globale de manuels électoraux (63 en 1882-1901 puis 39 en 1902-1914).

Le catéchisme politique a été particulièrement mobilisé lors des élections des années 1870, en particulier par les Républicains, pendant cette période d'enracinement de la Troisième République. Essayons maintenant d'affiner la typologie de cet ensemble en adoptant une approche chronologique puisque les premiers catéchismes électoraux n'apparaissent pas en 1848.

La période de préparation des Etats généraux a stimulé la production de catéchismes politiques en général et celle de catéchismes électoraux en particulier. C'est par exemple le cas d'ouvrages techniques comme cet ouvrage de janvier 1789 intitulé *le Catéchisme des trois ordres pour les assemblées d'élection, par un gentilhomme français*<sup>1</sup>. Son auteur, Claude Huet de Froberville, écrit un ouvrage pratique sur le déroulement des élections pour les Etats Généraux. Il fut d'ailleurs élu député du Loiret à l'Assemblée législative et il donne des conseils pour la bonne tenue des élections des députés aux Etats généraux. Ainsi pour éviter les pressions, il insiste sur l'élection par bulletin secret. Il donne aussi des conseils sur la façon de voter :

"Ainsi, multitude de votans et liberté de suffrages sont les deux moyens qu'on doit employer dans les Assemblées d'élection, pour s'assurer du meilleur choix possible d'Electeurs et de Représentans."<sup>2</sup>

Même si Alain Garrigou débute son *Histoire sociale du suffrage universel en France* en 1848, nous retrouvons donc dès la Révolution les prémisses de ce qu'il appelle la « prédication civique » :

---

<sup>1</sup> Huet de Froberville (Claude), *Catéchisme des trois ordres pour les assemblées d'élection, par un gentilhomme français*, s.l., 1789, 33 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 3.

« Les nombreux manuels et catéchismes électoraux s'ouvraient par des appels à vote préalables, sans référence à des choix partisans. [...] La prédication civique, apparemment préalable, était bien une prédication militante : faire voter revenait à faire « bien » voter. »<sup>1</sup>

Il existe donc dès l'origine une double dimension de ces manuels pratiques du vote, apprendre la technique du vote et inculquer le « devoir moral » de voter.<sup>2</sup> Ce souci pour la technique électorale transparaît aussi dans un ouvrage anonyme de la fin de la Révolution : le *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*; par J.D., citoyen français, imprimé à Paris par l'Imprimerie de la République en 1797-An V<sup>3</sup>. Ce petit In-18° de 35 pages est composé sous la forme d'une succession de demandes et de réponses et selon son auteur a pour but de défendre la Constitution de l'an III. Cet ouvrage technique, relativement isolé dans la production révolutionnaire de catéchismes électoraux doit nous interpeller par son aspect très technique, mais aussi par son importante diffusion. Nous avons pu identifier 5 exemplaires de cette édition conservés dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales, grâce au Catalogue collectif de France. De plus, la consultation de ce catalogue nous a aussi permis d'identifier une réédition faite à Valence par la Veuve Aurel<sup>4</sup> et la même année, une réédition à Montpellier faite par Izard et Ricard<sup>5</sup> ainsi que deux éditions sans noms d'éditeurs à Metz et Moulins.

L'adoption de nouvelles lois électorales entraîne souvent l'écriture de catéchismes électoraux. Ainsi Dominique Dufour de Pradt, ancien député du clergé aux Etats-Généraux produisit un catéchisme suite à l'adoption de la loi électorale de 1820 instaurant le « double vote » : le *Petit catéchisme à l'usage des Français sur les affaires*

---

<sup>1</sup> Garrigou (Alain), *Histoire sociale du suffrage universel en France (1848-2000)*, Paris, Le Seuil, 2002 [1992], p. 103.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p 15.

<sup>3</sup> *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*, Paris, Imprimerie nationale, 1797-an V, 35 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*, Valence, Aurel, 1797-an V, 29 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme des droits et des devoirs d'élection, pour les Assemblées primaires et électorales de l'an 5e de la République*, Montpellier, Izard et Ricard, 1797-an V.

de leur pays, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines<sup>1</sup>. Il y explique la loi sur les élections en insistant sur la nécessaire réforme en profondeur des institutions selon une orientation libérale. Le catéchisme de Pradt est critiqué dans un autre catéchisme électoral, celui de Pitel qui dénonce les dangers des idées nouvelles en 1821 dans son *Catéchisme politique ou Notions élémentaires en forme de dialogue sur la souveraineté du peuple et sur le système électoral* :

« J'ai vu la loi des élections diviser la France en deux partis et la tenir en alarmes ; je me suis convaincu qu'on ne peut émettre son avis sur un point aussi important qu'un système électoral, qu'en commençant par professer la nécessité de l'obéissance entière à la loi : chacun ne peut manquer d'être convaincu qu'il est sujet à l'erreur, et conséquemment, si l'on ne s'appuie pas sur la loi qui est la raison publique, la société est nécessairement un sable mouvant. »<sup>2</sup>

Les catéchismes électoraux ne perdent donc plus leur caractère polémique, l'explication pratique du vote étant étroitement liée à un jugement sur le régime, qu'il soit positif dans le cas de Pitel ou bien négatif dans celui de Pradt.

La loi du 19 avril 1831 entraîne la rédaction de catéchismes électoraux qui reflètent cette volonté d'explicitier les gestes électoraux. Le *Catéchisme politique à l'usage des électeurs de 1831* est éclairant car l'avant dernier chapitre est intitulé « Petit traité électoral ». En prenant l'exemple des Etats-Unis, l'auteur insiste sur l'importance des réunions préalables aux élections et explique ainsi le sens des élections : « Elire des députés, c'est employer tous les moyens justes et légaux pour porter à la Chambre ceux qui doivent représenter nos opinions et nos intérêts ». Suivent des conseils pratiques pour la préparation des élections : « Une fois qu'on est convenu de se réunir, le premier soin doit être l'inscription des électeurs sur les listes officielles ». Enfin, le secret et donc la liberté du vote sont aussi rappelés :

« Rien n'est plus libre que le vote ; la loi a ordonné expressément que le vote fût secret. Le bulletin doit être écrit par l'électeur ou par l'homme de son choix ; mais personne, et surtout M. le président et les membres du bureau n'ont le droit d'y jeter les

---

<sup>1</sup> Dufour de Pradt (Dominique), *Petit catéchisme à l'usage des Français sur les affaires de leur pays*, Paris, Béchet, 1820, 192 p.

<sup>2</sup> Pitel, *Catéchisme politique ou Notions élémentaires en forme de dialogue sur la souveraineté du peuple et sur le système électoral*, Saint-Malo, Rottier, 1821, 126 p.

yeux au moment où l'électeur l'écrit ; la table sur laquelle on vient écrire son bulletin doit être disposée de manière à ce que le secret du vote ne soit pas violé. Si le président avait négligé ce soin, les électeurs ont le droit de réclamer l'exécution de la loi, et d'insister avec énergie sur cette obligation que doit remplir M. le président. »<sup>1</sup>

L'élargissement du corps électoral en 1830 avait nécessité d'expliquer le déroulement du vote aux nouveaux électeurs aux yeux des auteurs de catéchismes électoraux. La question s'est posée dans les mêmes termes en 1848 à la différence que le suffrage est désormais universel pour la population masculine. Cela marque une étape majeure du développement des catéchismes électoraux : le travail de pédagogie politique et électorale est désormais destiné à tous les hommes majeurs ce qui fait ressortir la question de la compétence de l'électeur et du double mouvement d'éducation et de contrôle. Ainsi Victor Doublet publie à Reims en 1848 un catéchisme dont le titre, véritable sommaire, expose bien cette mission d'éducation civique :

*Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français ; avec les instructions nécessaires pour voter et délibérer dans les assemblées de la patrie et pour l'élection des Représentants du Peuple. Augmenté de plusieurs explications sur les moyens à prendre pour que les Députés de la Nation remplissent exactement et fidèlement le mandat qu'ils auront accepté, par Victor Doublet, professeur de belles lettres, d'économie politique, auteur de beaucoup d'ouvrages d'histoire, de morale, de littérature et d'éducation.*<sup>2</sup>

Victor Doublet était enseignant et écrivain et sa bibliographie est très importante. Sa volonté d'explicitier le suffrage universel à ceux qui n'étaient pas électeurs est claire d'après son titre. Cette préoccupation se retrouve chez le journaliste Eugène Courtois, qui écrit en 1848 le *Catéchisme des droits et des devoirs de l'électeur constituant*<sup>3</sup>, publié à Paris. Courtois explique dans sa préface que :

« [...] Ce petit livre, tout élémentaire, est écrit pour venir en aide à tous ceux dont l'éducation a été négligée jusqu'ici, et qui sont appelés à l'exercice immédiat de leurs droits de citoyens ; nous nous efforcerons donc de restreindre nos définitions et nos

---

<sup>1</sup> *Catéchisme politique à l'usage des électeurs de 1831*, Paris, Levavasseur, 1831, p. 136

<sup>2</sup> Doublet (Victor), *Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français*, Reims, Maréchal-Gruat, 1848, 48 p.

<sup>3</sup> Courtois (Eugène), *Catéchisme des droits et des devoirs de l'électeur constituant*, Paris, Gratiot, 1848, 23 p.

observations dans le cadre le plus étroit, nous réservant de publier un traité complet des droits et des devoirs du citoyen, dès que l'Assemblée nationale nous aura donné une constitution définitive ».

Il adresse tout particulièrement son texte aux travailleurs :

« [...] Mais beaucoup de citoyens, appelés par la nouvelle loi électorale à exercer leurs droits civiques, livrés à des travaux journaliers, occupés du soin de leurs familles, ne connaissent ni l'étendue de leurs droits, ni la glorieuse histoire de la Révolution qui les proclama et les consacra pour la première fois [...] ».

La référence à la Révolution française faite par l'auteur dans sa préface se retrouve aussi dans la reproduction de la constitution de 1793 qui efface la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 selon la préface :

« Les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen, solennellement proclamés en 1793, ont été depuis cette époque, indignement restreints et méconnus par des lois injustes et tyranniques ».

La volonté d'éduquer le peuple se retrouve dans un ouvrage anonyme daté d'avril 1848 qui s'intitule *Petit catéchisme républicain du Département de la Seine-et-Marne par un cultivateur*, publié par Desrues à Melun. Cet ouvrage républicain encourage les nouveaux électeurs et en particulier ceux des campagnes, à porter leur choix sur les candidats qui instaureront la République comme le prouve cette citation :

"D. Comment le travailleur qui aura lu le Catéchisme pourra t'il contribuer à l'établissement de la République ?

R. En ne donnant sa voix au jour des élections qu'à des hommes qu'il saura être vraiment républicains ; car ceux-là seuls sont capables d'établir la République en France."<sup>1</sup>

Nous retrouvons avec le suffrage universel l'argument d'une pédagogie accessible au plus grand nombre, en particulier les classes populaires. Pédagogie toujours assortie d'une injonction morale de bien voter (ce qui soulève en même temps la question de la compétence politique) comme le rappelle Jean Macé, auteur d'un *Petit catéchisme républicain* :

« D. Et si l'électeur n'a pas d'opinion ?

---

<sup>1</sup> *Petit catéchisme républicain du Département de la Seine-et-Marne par un cultivateur*, Melun, Desrues, 1848, p.3.

R. Son premier devoir est de s'instruire, et de s'en faire une. Un républicain doit savoir ce qu'il a à faire ou bien il doit changer de patrie. »<sup>1</sup>

De même, l'affirmation du vote qui doit remplacer la violence est présente comme par exemple dans le *Petit catéchisme tricolore* de 1849 :

« Il est temps d'en finir avec les phrases vides, avec les hâbleurs, avec les faiseurs d'embarras. Mais il est essentiel, en même temps, de s'abstenir de tout désordre de toutes manifestations bruyantes. C'est pacifiquement et par le scrutin seul que le peuple doit arriver à la réalisation des promesses de février. »<sup>2</sup>

Le glissement de l'éducation vers le contrôle populaire est parfois totalement explicite comme dans la préface de ce catéchisme antisocialiste de 1849 intitulé *Petit manuel du paysan électeur, en forme de dialogue* :

« Mes amis. Je suis né paysan comme vous, vivant au milieu de vous ; je ne suis que trop souvent témoin des manœuvres que l'on emploie pour vous tromper. L'indignation qu'elles me causent, et plus encore l'amour sincère que j'ai pour vous, m'ont seuls porté à entreprendre ce petit ouvrage. Puisse-t-il, tout imparfait qu'il est, vous éclairer et vous diriger ! Lisez-le attentivement ; repassez-le surtout à la veille des élections, et croyez que c'est l'œuvre de vos amis ».

L'auteur présente ainsi l'action des communistes : « Ils séduisent de pauvres ouvriers : ils grossissent ainsi leurs rangs et se croient assez forts pour attaquer la société, comme ils l'ont fait au mois de juin 1848. »<sup>3</sup>

Parmi les 11 nouveautés électorales de 1848, il y a 9 catéchismes républicains. Ce souci d'éduquer les masses se retrouve sous la plume de J-P Schmit. Il se qualifie lui-même d'ouvrier et qu'il fut candidat aux élections législatives sous la Seconde République. Son catéchisme parut d'abord en feuilleton dans le journal *La Liberté*, à Arras, du 20 au 30 avril 1848 avant d'être édité sous la forme d'une brochure de 52 pages, à Paris par Panckoucke sous le titre suivant : *Le catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit, auteur de la brochure Aux ouvriers : du pain, du travail et la vérité*<sup>4</sup>. Schmit

---

<sup>1</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain*, Paris, Garnier Frères, 1848, p. 15.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme tricolore avec un almanach pour l'année 1849*, Bordeaux, Ferret, 1849, p. 30.

<sup>3</sup> *Petit manuel du paysan électeur, en forme de dialogues*, Paris, Ledoyen, 1849, p. 22

<sup>4</sup> Schmit (J.), *Le catéchisme de l'ouvrier*, Paris, Panckoucke, 1848, 52 p.

croit à l'émancipation des ouvriers par le suffrage universel comme l'illustre cette citation de la dernière page de son ouvrage :

"L'essentiel est donc, puisque vous jouissez enfin tous, sans exception, du droit d'électeur, que vous vous attachiez à envoyer à l'Assemblée nationale et aux assemblées ultérieures qui seront instituées par la constitution, des représentans pris en partie dans vos rangs. Des hommes biens connus de vous, éprouvés par leur expérience et leur sagesse. Ce n'est pas de déclamations ampoulées que vous avez besoin ; cela ne se mange pas et ne nourrit personne. Des idées saines, l'esprit d'ordre et des votes compacts pour les appuyer, voilà ce qui donne du travail et du pain. Ouvriers ! Vous comptez parmi vous plus d'hommes qu'il n'en est besoin pour satisfaire à ces salutaires conditions. Vous n'avez qu'à choisir, mais ne le faites qu'avec maturité et en pleine conviction de la solidité des qualités de ceux que vous honorerez de votre confiance."<sup>1</sup>

Les catéchismes électoraux n'ont pas été utilisés uniquement dans le but de rappeler le devoir moral (ou émancipateur) de voter. Ils furent mobilisés aussi en faveur d'une liste par rapport à une autre dans le cadre d'une élection en particulier. Prenons par exemple un petit ouvrage anonyme de 16 pages publié à Nantes par Ch. Gailmard en 1848 et qui s'intitule : *Catéchisme électoral. Pierre électeur ancien, et Jacques électeur nouveau*.<sup>2</sup> Cet ouvrage est diffusé dans un contexte électoral précis puisqu'il s'agit d'informer les habitants de Loire-Inférieure avant les élections du 23 avril 1848. L'ouvrage comporte une liste de candidats : Lanjuinais, Olivier de Sesmaisons, Guibert, etc. L'auteur a inséré un avertissement aux électeurs :

"Nous invitons nos lecteurs à se tenir en garde et à n'accepter comme authentique que la liste signée de MM. O. de Sesmaisons et Maugars, président et secrétaire du comité départemental fusionné, pour choisir les candidats avec le comité catholique."<sup>3</sup>

Cet ouvrage s'adresse aux paysans du département pour les convaincre de voter pour le parti de l'Ordre comme le prouve la fin du dialogue :

"[...] C'est la France que tu habites, c'est ton pays qu'il s'agit de sauver, de guérir, de rendre heureux, afin qu'on y mette que des impôts justes et nécessaires, afin

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>2</sup> *Catéchisme électoral. Pierre électeur ancien et Jacques nouveau électeur*, Nantes, Gailmard, 1848, 16 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 16.

qu'on n'y fasse pas à chaque instant de nouvelles révolutions, afin que la religion ne s'y perde pas. Craindras-tu ta peine à présent ? Ecouteras-tu encore tous les propos des peureux ou de ceux qui veulent faire peur aux braves gens ? Marche donc et remplis ton devoir d'électeur."<sup>1</sup>

La table des matières est un véritable mode d'emploi pour les élections :

I. L'électeur doit se faire inscrire sur la liste.

II. L'électeur doit réclamer sa carte d'électeur.

III. Il faut aller à l'élection.

1. Le jour et le lieu de l'élection.

2. Ce qu'il faut avoir pour aller à l'élection.

3. Départ pour l'élection.

Avis aux électeurs.

Ce souci d'expliquer le déroulement des élections se retrouve aussi dans le *Petit catéchisme électoral ou Manuel de l'électeur. Dialogues sur les droits et les devoirs du citoyen dans les élections ; par un homme du peuple*<sup>2</sup>. Cet ouvrage anonyme présente la même volonté pratique d'expliquer le déroulement des élections par sa structure :

Première partie : Huit jours avant les élections.

Deuxième partie : Le jour des élections.

Là encore l'ouvrage est un dialogue qui met en scène des électeurs : Nicolas Dumont, maître charron, Félix Roger, instituteur et secrétaire de mairie, le curé, un vieillard qui représente la mémoire de la République montagnarde. L'ouvrage débute par une mise en garde générale sur la valeur morale de la participation au vote :

"Le Gouvernement provisoire, usant sagement de l'autorité qui lui a été confiée par le peuple, nous a accordé le suffrage universel ; montrons nous dignes de cette admirable institution."<sup>3</sup>

Mais l'objectif du catéchisme n'est pas uniquement civique : il faut voter mais surtout bien voter, c'est à dire donner son suffrage aux candidats républicains :

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme électoral ou Manuel de l'électeur. Dialogues sur les droits et les devoirs du citoyen pour les élections*, Paris, Hachette, 1848, 31 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 7.

"Des listes de candidats ont circulé parmi nous ; si nous y trouvons de ces noms qui aient quelquefois frappé nos oreilles, Odilon Barrot, Lamartine,... recueillons nos souvenirs ; puis, si notre conscience nous approuve, si les renseignements que nous allons recueillir au chef-lieu nous font retrouver ces mêmes noms parmi les candidats du département, ajoutons-les sans hésiter à notre bulletin. Mais avant tout, je le répète encore une fois : Sûreté, liberté, respect à la conscience de tous les Citoyens électeurs ! Voilà le salut de la France, la source pure d'où sortira le nouveau Gouvernement appelé à veiller sur les destinées de notre pays."<sup>1</sup>

L'auteur s'intéresse aux conditions du scrutin comme le montre sa critique du fait que l'on distribue des listes imprimées de candidats dans les campagnes car cela nuit à l'indépendance nécessaire du suffrage universel. De même, il insiste sur le fait que l'électeur n'est pas obligé d'inscrire 14 noms sur la liste. Mais à côté de ces considérations techniques, qui ont évidemment un sens politique fort, le catéchisme politique donne en conclusion des consignes de vote.

Ces derniers exemples illustrent l'idée qu'apprendre à voter signifie pour beaucoup d'auteurs apprendre à voter pour le bon candidat. Au-delà de la dimension morale et civique, ces catéchismes électoraux sont donc des ouvrages de propagande politique dans un contexte électoral précis. Cette tendance se confirme sous la Troisième République lorsque la pratique électorale est alors largement intégrée.

Le maintien du suffrage universel sous le Second-Empire explique l'existence de catéchismes électoraux datés des années 1860. Nous retrouvons alors la justification du choix de la forme catéchistique par le public visé : le peuple des électeurs sans éducation politique. Prenons par exemple un catéchisme électoral de 1863 :

« Mais voici quel a été notre but. D'une part, nous avons voulu examiner de près et dans leurs détails, les difficultés pratiques d'une élection ; d'autre part, nous avons tenté de prendre une forme et un langage aisés à comprendre pour les hommes les moins familiarisés avec l'étude des lois. Voilà pourquoi nous avons choisi la forme du catéchisme, par demandes et par réponses [...]. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 31

<sup>2</sup> *Petit catéchisme électoral principalement destiné aux départements bretons. Rédigé par une réunion d'avocats*, Paris, Jouaust et fils, 1863, 78 p.

Les paysans sont naturellement associés à ces « hommes les moins familiarisés avec l'étude des lois », ce qui explique qu'en 1869 paraisse un ouvrage intitulé *Petit Jacques électeur. Essai de catéchisme libéral à l'usage des conscrits de la politique*, qui illustre bien la relation dissymétrique qui perdure entre l'auteur qui sait et l'électeur qui ne sait pas qu'il faut éclairer :

« La Révolution, enivrée d'un triomphe un peu imprévu, s'est trop hâtée, sans doute, de proclamer le suffrage universel. Le peuple français a reçu avant le temps, la direction de ses propres destinées. Il a acquis des droits qu'il ne sait pas encore défendre, et accepté des devoirs qu'il ne sait pas encore accomplir. Tout comme les hommes, les peuples ont leur minorité ».

Là encore la forme du catéchisme sied à cette minorité politique :

« Aujourd'hui je te parlerai seulement de la liberté. Je le ferai en termes aussi brefs que possible. Je procéderai par demandes et par réponses, de manière à donner à ces premières notions un caractère élémentaire, qui les rende plus faciles à saisir. C'est une sorte de catéchisme que je vais tracer ici. Je l'appelle catéchisme libéral, parce qu'il a pour but de te faire aimer la liberté et la justice. »<sup>1</sup>

Avec la mise en place de la Troisième République le rapport entre l'explication du procédé électoral et la compétition électorale change. Le caractère pratique des catéchismes électoraux des années 1870-1914 disparaît progressivement, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en votant, y compris lors des élections verrouillées du Second-Empire, les citoyens sont devenus électeurs comme le note Alain Garrigou : « Les élections furent ainsi une vaste propédeutique de la citoyenneté. »<sup>2</sup> Apparaissent alors des catéchismes postulant une incapacité populaire non plus technique (la méthode du vote est acquise) mais politique (le peuple n'est pas assez éclairé pour bien voter). Voilà pourquoi la préparation des élections elle-même devient un sujet d'intérêt pour les auteurs de catéchismes électoraux comme par exemple Mathieu Campagne, auteur d'un *Nouveau catéchisme républicain, ou les Grands principes de la politique moderne, à l'usage des candidats et des électeurs du suffrage universel*, ouvrage de 1871 :

---

<sup>1</sup> Riban (Emile), *Petit Jacques électeur. Essai de catéchisme libéral à l'usage des conscrits de la République*, Paris, Dubuisson, 1869, 33 p.

<sup>2</sup> Garrigou (Alain), *Histoire sociale du suffrage universel*, op. cit. p. 22.

« Que doivent faire les électeurs qui veulent sincèrement la République, mais qui ont eu le malheur de ne pas pouvoir s'instruire ? Ils doivent assister aux écoles d'adultes et aux réunions publiques, étudier ce Catéchisme et se le faire expliquer, et, en attendant qu'ils soient éclairés, suivre les traces et adopter les opinions des bons républicains. »<sup>1</sup>

C'est aussi la tonalité d'un ouvrage républicain très largement diffusé en 1872, le *Catéchisme du citoyen*. Cet ouvrage tente d'organiser les habitants des campagnes pour défendre les idées républicaines. Avec 8 nouveaux titres produits, l'année 1872 représente une étape importante dans la production de catéchismes électoraux. Cette année a été marquée par une intense mobilisation républicaine autour de la préparation des élections, préparation qui transparaît dans le *Catéchisme du citoyen* :

« Les gros bonnets de votre village iront même jusqu'à vous dire, dans leur admirable charité, qu'on ne peut être à la fois honnête homme et républicain. C'est pour vous aider à réfuter leurs mensonges que j'ose offrir ce petit Catéchisme du citoyen. Assemblez-vous le dimanche, ou les autres jours à la veillée, pour le lire. Prêtez-le au voisin pour qu'il le prête à son tour, et souvenez-vous bien de ceci : les peuples sont libres le jour où ils sont éclairés. »<sup>2</sup>

Les catéchismes politiques électoraux se font dans le même temps les témoins de la difficile acceptation de la compétition électorale et de la division de la France en partis politiques. Ainsi, le *Catéchisme du citoyen par Raphaël*, ouvrage anonyme de 1872, a du mal à dépasser la contradiction entre l'éducation politique au vote et l'existence d'une compétition électorale entre partis politiques opposés. Pour l'auteur, le pire danger est l'existence de partis opposés, tout en affirmant la nécessité de la défense de la République :

« La presse réactionnaire inonde nos campagnes d'une multitude de pamphlets qui calomnient la République. C'est pour les combattre que je vous envoie ce petit livre. Il a au moins deux mérites, celui d'être court, et celui de n'être pas cher. Je ne suis point un docteur qui veut vous faire la leçon, mais un ami qui vous aime assez pour vous dire la vérité. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Campagne (Mathieu), *Nouveau Catéchisme républicain, ou les Grands Principes de la politique moderne, à l'usage des candidats et des électeurs du suffrage universel*, Bordeaux, Gounouilhou, 1871, p. 10.

<sup>2</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme du citoyen*, Charleville, Devin, 1872, 47 p.

Les catéchismes électoraux rejoignent alors d'autres supports de politisation que sont la presse militante, les tracts et autres pamphlets électoraux. La question de la défense de la place de l'Eglise est très présente, ce qui explique l'apparition de catéchismes électoraux ouvertement anticléricaux comme le *Manuel du vrai républicain*<sup>1</sup> de Des Pilliers édité en 1883 puis réédité en 1886 et 1891. Il s'agit d'un véritable manuel de propagande républicaine et anticléricale. De leur côté, les catéchismes électoraux favorables à l'Eglise et hostiles à la République doivent faire face à une contradiction : ils sont hostiles au suffrage universel, mais ils donnent des consignes de vote aux électeurs chrétiens. L'existence de ces textes illustre les contradictions du cléralisme électoral étudié par Yves Déloye dans son ouvrage *Les voix de Dieu*.<sup>2</sup> Par exemple, le *Catéchisme de la Révolution* de l'abbé Le Franc fait la liste les « devoirs d'un électeur chrétien » :

« 1°. Qu'il ne doit pas être indifférent à un vote dont Dieu lui demandera compte ; 2° qu'il est obligé de voter pour le candidat le plus digne, savoir celui qui est – non pour *la religion en général* mais pour *l'Eglise de Jésus-Christ* en particulier ; 3° que, dans le doute, il est tenu en conscience de consulter les personnes sérieuses et sincèrement catholiques, d'agir sans peur, et de suivre fidèlement l'avis qui lui sera donné. »<sup>3</sup>

Mais à la page suivante, l'auteur qualifie aussi le suffrage universel d'absurde :

« La politique du suffrage universel, basée sur un principe révolutionnaire, est un *système* de gouvernement à peu près aussi sage que le système d'un jardinier qui, chaque matin, arracherait ses plantes pour voir si elles poussent. »<sup>4</sup>

A partir des années 1880, les auteurs de catéchismes électoraux n'ont plus tendance à remettre en cause le suffrage universel mais à le réviser, ce qui traduit une acceptation, ou du moins un ralliement. Ainsi en 1880, Pernolet explique sa volonté de modifier le suffrage dans un sens proportionnel : « Le suffrage universel n'assure encore que la représentation de la moitié des votants. »<sup>5</sup> Objectif repris par un *Petit catéchisme*

---

<sup>1</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai Républicain*, Moulins, Couvrel, 1883, 64 p.

<sup>2</sup> Déloye (Yves), *Les voix de Dieu. Pour une histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2006, 410 p.

<sup>3</sup> Lefranc, (abbé Christian), *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin, par l'abbé H\*\*\**, Paris, Bloud et Barral, 1877, p. 42

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 43

<sup>5</sup> Pernolet (Charles), *Dialogue entre un bourgeois et un libre-penseur, sur le suffrage universel. Catéchisme de l'électeur français*, Paris, Blot, 1880, 98 p

*de la représentation proportionnelle*<sup>1</sup>, ouvrage qui est édité en 1904 par la Ligue pour la représentation proportionnelle en liaison avec une proposition de loi déposée le 8 juin 1903. D'autre part, Baumont<sup>2</sup> écrit en 1890 un catéchisme faisant la critique socialiste du suffrage universel avec l'idée qu'un mandat impératif est nécessaire et qu'il faut instituer une chambre unique. A l'inverse, en 1900 un *Manuel électoral nationaliste*<sup>3</sup> antisémite propose une révision de la loi électorale pour renforcer les pouvoirs du président de la République. Le contenu des catéchismes électoraux change puisque la dimension technique et morale s'efface au profit d'une réflexion sur la forme même du suffrage universel et de l'exercice de la souveraineté populaire.

### Conclusion :

Le développement du catéchisme électoral correspond principalement à la Seconde République bien que des auteurs éprouvent le besoin d'expliquer concrètement le déroulement d'un vote jusqu'aux premières années de la Troisième République. Les années 1870 représentent l'apogée du catéchisme électoral, l'enracinement de la Troisième République expliquant cette mobilisation. C'est le moment où les catéchismes sont proportionnellement les plus nombreux parmi l'ensemble des manuels électoraux. A cette date, les catéchismes électoraux témoignent d'une compétence technique acquise par leur absence d'explicitation de la procédure électorale. C'est désormais la dimension polémique et compétitive du vote qui compte lorsque la propagande électorale l'emporte sur la description de l'acte du vote. Les électeurs, faisant l'expérience du vote au suffrage universel depuis 1848, n'ont plus besoin qu'on leur explique les gestes électoraux.

D'autre part, la mission d'éducation du citoyen électeur est désormais dévolue à l'école républicaine d'où le foisonnement des leçons d'instruction civique relatives au vote. Alain Garrigou qualifie l'école « d'institution disciplinaire » dans la mesure où les manuels d'instruction civique « indiquaient les qualités du bon citoyen dans l'exercice

---

<sup>1</sup> *Petit catéchisme de la représentation proportionnelle*, Paris, Guillaumin, 1904, 12 p.

<sup>2</sup> Baumont, *Catéchisme des revendications nécessaires par Baumont*, Paris, Imprimerie du prolétariat, 1890, 87 p.

<sup>3</sup> *Le salut de la patrie et de la république par la démocratie. Manuel électoral nationaliste*, Paris, Noizette, 1900, 32 p.

du droit de vote, comme dans d'autres domaines de la vie. »<sup>1</sup> L'auteur s'appuie sur les travaux d'Yves Déloye sur les relations entre école et citoyenneté. Cet apprentissage de la citoyenneté passe par l'éducation au vote dans un cadre scolaire<sup>2</sup> : « Les auteurs des manuels laïques voient évidemment dans « l'éducation au suffrage » la plus sûre garantie de réalisation de ces impératifs démocratiques. »<sup>3</sup>

La disparition du catéchisme politique dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle s'explique par un double mouvement. D'une part l'école devient le lieu principal de l'éducation au suffrage et la forme même du catéchisme n'est plus adoptée par les pédagogues républicains. D'autre part, l'évolution de la propagande républicaine à destination des adultes entraîne aussi un abandon de la forme catéchistique. C'est ce que confirment les conclusions d'Isabelle Olivero sur l'évolution des collections de livres politiques sous la Troisième République :

« Les publications de la propagande républicaine prennent fin dans les années 1880 quand paraissent les décrets de 1880 sur les congrégations religieuses et l'expulsion des jésuites, les lois scolaires de 1881 et 1882, puis les lois syndicales de 1884. [...] A partir des premières années du XX<sup>ème</sup> siècle la propagande politique va être l'apanage des partis politiques ; disparaît alors l'aspect de formation et d'éducation qui faisait l'originalité de la production des débuts de la III<sup>ème</sup> République. »<sup>4</sup>

La chronologie générale du genre catéchisme politique ne doit pas être pensée uniquement en fonction des flux et reflux liés au contexte politique. En relation avec l'usage prescrit (manuel scolaire, manuel électoral, etc.), certains types de catéchismes ont des chronologies particulières qui s'emboîtent avec la respiration générale du corpus. Cette attention portée à l'usage permet ainsi d'affiner la typologie qui conditionne une analyse de contenu des catéchismes politiques. Compte-tenu de la taille et de l'extrême diversité du corpus, nous examinerons dans la partie suivante l'apport que représente une analyse lexicométrique de ce genre politique.

---

<sup>1</sup> Garrigou (Alain), *Histoire sociale du suffrage universel*, op. cit. p. 227.

<sup>2</sup> Déloye (Yves), *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 122

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 127.

<sup>4</sup> Olivero (Isabelle), *L'invention de la collection*, Paris, éditions de l'IMEC-Maisons des sciences de l'Homme, 1999, p. 189.



## **B. LES APPORTS D'UNE ANALYSE LEXICOMETRIQUE**

### **Introduction**

Sachant que l'histoire de la parution des catéchismes politiques est faite de chronologies qui s'emboîtent, il s'agit de trouver une méthode d'analyse du contenu des catéchismes politiques prenant en compte la très grande diversité de ces ouvrages. Nous verrons la méthodologie mise en œuvre pour conjuguer une analyse synchronique avec une étude diachronique. La seconde approche privilégiera la recherche des transmissions et évolutions car nous avons vu que l'histoire de la parution des catéchismes politiques est étroitement liée à l'histoire politique du long XIX<sup>ème</sup> siècle. L'analyse synchronique aura pour objectif de déterminer d'une part les relations intertextuelles qui se nouent entre les catéchismes parus à la même période (plagiat, réécriture, détournement, etc.) mais aussi de comprendre la place des différents catéchismes dans leur époque en fonction de leur influence respective sur l'ensemble de la production. Se pose ainsi la question de la renommée et de l'influence de certains catéchismes sur le reste de la production : comment hiérarchiser alors la place de chaque livre dans cet ensemble de sources ? Dans quelle mesure certains catéchismes politiques peuvent-ils être considérés comme étant représentatifs d'un ensemble plus vaste de textes ? L'étude synchronique est aussi une façon d'identifier les thèmes majeurs.

L'outil informatique est d'une grande utilité puisque l'analyse lexicométrique permet de prolonger l'analyse interne du discours par une étude de statistique textuelle. André Salem, concepteur du logiciel *Lexico 3* donne la définition suivante de la lexicométrie dans le manuel d'utilisation de cet outil : « L'analyse lexicométrique compare les décomptes réalisés à partir du repérage des occurrences d'unités lexicales (formes, segments, types généralisés, etc.) dans les différentes parties d'un corpus de textes. »

Il s'agira de déceler dans les transformations de l'emploi et du sens des mots des variations quant à la conception même que les auteurs avaient de celui pour qui et au nom de qui ils écrivaient parfois : le Peuple. L'analyse sérielle des catéchismes

politiques est à même de nous éclairer sur la pédagogie politique à l'œuvre pour éduquer ceux qui sont réputés incultes politiquement (les enfants, le peuple, les ouvriers, les paysans, etc.). Sachant que tout projet politique dépend d'une pédagogie politique, c'est à la redécouverte de la définition même de la citoyenneté et de ses évolutions que nous conduit l'étude du catéchisme politique.

Nous présenterons dans un premier temps les conditions techniques de la mise en place d'une telle analyse de statistique textuelle en étudiant les sources et les outils à notre disposition. Dans un second temps, nous étudierons les thèmes majeurs qui ressortent d'une telle analyse lexicométrique.

## 1) Les conditions techniques de l'analyse lexicométrique

### a) Données disponibles et choix méthodologiques

L'analyse informatique (lexicométrie, génétique textuelle, etc.) d'un corpus de sources dépend des contraintes techniques liées à la saisie informatique des textes surtout lorsqu'il s'agit d'un corpus important. Distinguons deux approches : une première qui est exhaustive et une autre qui est soumise aux aléas de la numérisation et de la conversion de ces textes en fichiers informatiques directement utilisables par les logiciels utilisés. Nous ferons ainsi une analyse exhaustive de l'ensemble des titres de catéchismes puisqu'ils sont déjà intégrés dans notre base de données. 223 préfaces ou avertissements de catéchismes politiques ont été recopiés et sont donc directement exploitables, ce qui représente 156 titres différents. De même, nous disposons d'un ensemble de 233 tables des matières retranscrites, pour un ensemble de 158 titres.

A côté de cette retranscription systématique, nous bénéficions aussi de la numérisation de 244 catéchismes politiques (30 % de notre corpus de sources) principalement par la Bibliothèque nationale de France (dans le cadre de son portail de ressources en ligne *Gallica*) mais aussi par d'autres institutions ou entreprises comme par exemple Google qui numérise et met en ligne des fonds de bibliothèques dans *Google Livres*. Cela représente 169 des 392 titres différents de catéchismes politiques soit 43 % de l'ensemble. Plus important dans la perspective d'une analyse lexicométrique, 163 catéchismes ont été retranscrits en fichier texte (.txt) à l'aide de logiciels d'OCR (Reconnaissance optique des caractères) utilisés par la Bibliothèque nationale de France ou bien par Google et quelques rares textes ont été retranscrits manuellement et mis en ligne. Cela représente 114 titres différents sur lesquels une recherche en plein texte est possible et surtout qui peuvent être utilisés par les logiciels de lexicométrie tels que *Lexico 3* ou *Coocs* ou bien de l'application de génétique textuelle *Médite*. Nous dépendons de politiques de numérisation et des conditions techniques de l'ocrisation. Par exemple, si l'année 1791 est très bien représentée avec 15 catéchismes numérisés, cela s'explique par exemple par la numérisation systématique par la BnF de la collection de microfiches *Les archives de la Révolution française*

publiées par Pergamon Press. En revanche, seuls 6 de ces catéchismes de 1791 numérisés sont disponibles en format texte car l'ocrisation est rendue très difficile par la mauvaise qualité de numérisation d'un document déjà microfiché. Cela est aggravé par les typographies anciennes et par les différences de graphies de termes. Ainsi, la BnF indique le taux d'erreur lors de l'utilisation du logiciel d'OCR, même lorsque ce taux est de 100 %, subsistent des erreurs liées par exemple aux césures. Avant 1830, les taux d'erreurs sont extrêmement importants. C'est vers 1850 que se produit une normalisation typographique avec ce que l'on a appelé le passage de l'ancien au nouveau régime typographique.

La solution pour pallier cette numérisation incomplète et surtout imparfaite des catéchismes politiques est d'opérer un choix dans les textes qui seront étudiés lexicométriquement. La contextualisation des ouvrages que nous avons présentée jusqu'ici nous permet d'établir un ensemble de 44 catéchismes politiques représentatifs des contextes de production et des différentes formes d'utilisations prescrites du catéchisme politique tout au long de son histoire. Ces textes phares sont pour la plupart d'entre eux tombés dans l'oubli mais nous les considérons comme représentatifs de l'état d'esprit d'une époque. Il ne s'agit pas d'un échantillonnage statistique car chaque texte est unique et les résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble du corpus. Toutefois, après avoir fait la description la plus fine possible de nos sources nous sommes en mesure de dire que ces 44 catéchismes sont représentatifs de l'ensemble de catéchismes, ou sous-corpus, auquel ils se rattachent. Cela ne veut pas dire qu'ils ont été les plus édités ou bien les plus lus car la réception de ces ouvrages est extrêmement difficile à évaluer, ce ne sont pas non plus des textes devenus célèbres à l'exception de quelques titres. Leur représentativité tient à la chronologie : à chaque époque a correspondu un type de catéchisme politique dominant que ce soit par l'orientation politique, par le public visé ou encore par l'usage prescrit. C'est ce que nous avons cherché à démontrer en définissant les sous-corpus qui subdivisent les 815 catéchismes politiques étudiés ici. Chacun de ces 44 livres est représentatif d'un ensemble de catéchismes politiques homogène et mérite à ce titre d'être étudié plus en profondeur à l'aide de la statistique textuelle. En voici la liste avec à chaque fois la justification du choix opéré.

Nous avons choisi d'analyser plus spécifiquement le *Catéchisme du Tiers-Etat*<sup>1</sup> publié en 1788 par Antonelle car il représente cet ensemble d'ouvrages dont l'écriture est liée à la convocation des Etats généraux. Dans ce contexte propice à une politisation rapide d'un lectorat adulte, les auteurs réinvestissent la forme traditionnelle du catéchisme pour faire passer un message politique. Ensuite, le *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil*<sup>2</sup> de l'abbé Pierre Hazard, daté de 1790 est un bon exemple d'auteur ecclésiastique héritier de la tradition chrétienne du catéchisme qui compose un « catéchisme national » à destination des enfants. Ce sont ces clercs enseignants qui ont été les passeurs de la tradition du catéchisme scolaire dans les premières années de la Révolution française.

Avec le *Catéchisme du curé Meslier*<sup>3</sup> écrit par Sylvain Maréchal en 1790, nous retrouvons une autre tradition : celle du détournement de la forme catéchistique pour en faire un pamphlet anticlérical. De tels catéchismes pamphlétaires, relativement peu nombreux, sont les héritiers de la tradition voltairienne du contre-catéchisme anticlérical et promoteur de l'athéisme. Ces ouvrages destinés à un public adulte s'attaquent à la confusion des pouvoirs temporels et spirituels. Cette forme sera réutilisée dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle par les auteurs proches de la Libre Pensée. Les liens étroits entre religion et politique dans le contexte de l'adoption de la Constitution civile du clergé nous amènent à étudier le *Catéchisme du curé intrus*<sup>4</sup>, catéchisme réfractaire largement diffusé et représentatif des catéchismes destinés à dénoncer le « curé intrus », c'est-à-dire le prêtre qui a prêté serment à la Constitution civile du clergé. Les ouvrages hostiles à cette dernière ont été bien plus nombreux que ceux qui lui étaient favorables.

Nous avons montré que l'année 1794-an II se caractérise par la publication d'un très grand nombre de catéchisme majoritairement destinés à doter les écoles de la République de nouveaux manuels. De plus, les auteurs de ces ouvrages sont en plus jeunes, se réclament pour beaucoup de la sans-culotterie et sont souvent des enseignants

---

<sup>1</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence*, s.l., 1788, 38 p.

<sup>2</sup> Hazard (Pierre), *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présentée à Mgr le Dauphin, par M. L'abbé Hazard, Prêtre, Breveté du Roi, Instituteur de l'Ecole-Militaire-Nationale de Nanterre*, Paris, Gorsas, 1790, 58 p.

<sup>3</sup> Maréchal (Sylvain), *Catéchisme du curé Meslier, mis au jour par l'éditeur de « l'Almanach des honnêtes gens », l'an premier de la Raison et de la Liberté, de l'Ere vulgaire, 1789*, s.l.n.d., 1790, 55 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme du curé intrus*, Paris, Guerbart, 1791, 36 p.

ou liés aux métiers de l'édition. Voici pourquoi nous avons choisi d'étudier tout d'abord le *Catéchisme républicain*<sup>1</sup> de Poitevin car ce dernier écrit un catéchisme destiné aux enfants et se réclame de la section de la rue de Montreuil. De plus, ce catéchisme présente la particularité d'avoir été très fréquemment cité car il plagie la forme même du petit catéchisme catholique pour diffuser un contenu républicain. Notre échantillon intègre ensuite le *Catéchisme français, républicain*<sup>2</sup> de François Parent (qui se définit dans son ouvrage comme « un sans-culotte français ») car il fut envoyé au Concours pour la rédaction de livres élémentaires lancé en 1794-an II. Nous achèverons notre sélection de catéchismes révolutionnaires par celui qui a été primé en 1796-an IV et dont la très forte diffusion sous le Directoire montre qu'il doit être considéré comme un manuel officiel : le *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine*<sup>3</sup> de Poisson de La Chabeaussière. Nous avons choisi l'édition par Du Pont en 1797-an V qui reproduit la loi sanctionnant les résultats du concours en en prescrivant l'usage dans les écoles primaires.

Compte-tenu du nombre extrêmement faible de catéchismes politiques publiés sous le Premier Empire, nous n'avons pas retenu d'ouvrages de cette période dans notre sélection destinée à une analyse lexicométrique. En revanche, la Restauration a été propice à la publication de catéchismes d'orientations politiques et religieuses très diverses. Ainsi, en 1816, Rigomer Bazin publie son *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels*<sup>4</sup> qui défend une monarchie constitutionnelle. Les catéchismes sont de nouveau destinés à un public adulte pour vulgariser des textes fondamentaux. En 1818, Joseph Rey publie son *Catéchisme de la charte constitutionnelle*<sup>5</sup> qui explique chaque article de la Charte pour en défendre tous les aspects positifs ce qui n'est pas sans

---

<sup>1</sup> Poitevin, *Catéchisme républicain, suivi des maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; par le citoyen Poitevin, de la section de la rue de Montreuil*, Paris, Millet, 1794-an II, 36 p.

<sup>2</sup> Parent (François), *Catéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière*, Paris, Du Pont, 1797-an V, 15 p.

<sup>4</sup> Bazin (Rigomer), *Catéchisme politique, à l'usage des constitutionnels, suivi de tout est bien*, Le Mans, Renaudin, 1816, 16 p.

<sup>5</sup> Rey (Joseph), *Catéchisme de la charte constitutionnelle, à l'usage de toutes les classes de citoyens ou Dialogue entre un curé vendéen devenu constitutionnel et un grenadier de l'ex-garde redevenu cultivateur, par M. Joseph Rey (de Grenoble)*, Paris, L'Huillier, 1818, 86 p.

rappeler les catéchismes de la constitution largement diffusés en 1791-1792. En 1817 C. Rougemaitre publie son *Etrennes aux jacobins, ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816*<sup>1</sup> d'orientation catholique et légitimiste. Ce catéchisme en particulier est intéressant car il s'agit d'un pamphlet sarcastique utilisant l'acception péjorative du terme « catéchisme » pour dénoncer celui censé être prêché par les révolutionnaires, bonapartistes, libéraux, etc. En 1820, Maurice Méjan publie son *Petit catéchisme politique à l'usage des habitans des campagnes*<sup>2</sup> qui présente la particularité d'être un ouvrage légitimiste publié après l'assassinat du Duc de Berry et qui adopte donc un ton hagiographique pour présenter les institutions de la Restauration. Appartenant toujours à cet ensemble de textes royalistes et catholiques, nous avons aussi sélectionné le *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>3</sup> de 1829 qui développe l'idée très présente dans les catéchismes royalistes que les « mauvais livres » sont une menace pour la stabilité du royaume. Nous avons justement sélectionné deux ouvrages de propagande républicaine des 1830 : le *Catéchisme des peuples*<sup>4</sup> d'Adolphe Rion édité par Sétier en 1833. Ce livre renoue avec la tradition du manuel pratique de vulgarisation politique destiné à un public populaire. Le poids de la censure est important comme le montre un catéchisme ayant entraîné un procès contre son auteur : le *Petit catéchisme de la réforme sociale*<sup>5</sup> de Richard La Hautière publié en 1839. La controverse idéologique se poursuit ainsi par catéchismes interposés. Les auteurs royalistes et catholiques s'opposent à la propagande diffusée par les milieux républicains en publiant aussi des manuels de vulgarisation politique, signe que l'œuvre de politisation déborde désormais les milieux progressistes. Par exemple, en 1841 paraît un *Catéchisme politique et religieux à l'usage du peuple*<sup>6</sup> destiné à cet usage.

---

<sup>1</sup> Rougemaitre (C.), *Etrennes aux jacobins, ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes. Par C.J. Rougemaitre (de Dieuze), auteur de l'Ogre de Corse, de Séraphine, etc.*, Paris, Raymond, 1817, 177 p.

<sup>2</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme politique à l'usage des habitans des campagnes. Par Maurice Méjan, Avocat à la Cour royale, auteur de l'Histoire du procès de Louis XVI, dédié à S.M. Louis XVII, et rédacteur du Recueil des causes célèbres. Troisième édition*, Paris, Dentu, 1820, 24 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Montpellier, Seguin, 1829, 36 p.

<sup>4</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la république, la monarchie, la loi, la société, les droits de l'homme ? Catéchisme des peuples, par Père André. Petit livre à un sou*, Paris, Sétier, 1833, 12 p.

<sup>5</sup> La Hautière (Richard), *Petit catéchisme de la réforme sociale, par Richard Lahautière, suivi de la relation du procès et de quelques notes extraites des défenses présentées en faveur de l' « Intelligence », par MM. Richard Lahautière et Choron. Anciens rédacteurs de ce journal. Se vend au profit de la famille d'un détenu*, Senlis, Fessart, 1839, 24 p.

<sup>6</sup> *Catéchisme politique et religieux à l'usage du peuple*, Paris, Chéron, 1841, 72 p.

La Révolution de février 1848 provoque une explosion de l'édition de catéchismes politiques comparable à celle de 1794-an II. Parmi les 12 ouvrages publiés sous la Seconde République, nous avons sélectionné une réédition du catéchisme d'Adolphe Rion de 1833 car il a été remanié en 1848 sous le titre de *Catéchisme républicain*.<sup>1</sup> Cela illustre la transmission des catéchismes liés à la Société des droits de l'Homme jusqu'en 1848. Surtout, l'instauration du suffrage universel masculin a entraîné la parution de très nombreux catéchismes électoraux. Des auteurs adoptent alors une position d'experts pour expliquer pour qui voter comme par exemple Victor Doublet, professeur et écrivain qui fait paraître en 1848 son *Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français ; avec les instructions nécessaires pour voter et délibérer dans les assemblées de la patrie et pour l'élection des Représentants du Peuple*.<sup>2</sup> A l'inverse de ces auteurs parlant au peuple jugé inculte, d'autres se posent en porte-paroles écrivant pour leurs frères : c'est le cas d'un auteur anonyme qui compose en 1848 un *Petit catéchisme électoral ou Manuel de l'électeur. Dialogues sur les droits et les devoirs du citoyen dans les élections ; par un homme du peuple*.<sup>3</sup> C'est aussi la position de Jean-Philippe Schmit, ouvrier typographe et graveur qui écrit en 1848 son *Catéchisme de l'ouvrier*<sup>4</sup> qu'il dit avoir composé à la suite de discussions avec des ouvriers, Schmit expliquant qu'il n'a fait que mettre par écrit le fruit de ces conversations. L'auteur s'est présenté aux élections législatives sous la Seconde République preuve d'un engagement politique et Schmit critique le communisme et les coalitions. Nous trouvons là l'idée que les ouvriers doivent être préservés de l'influence des fauteurs de Révolution : la politisation est alors conçue comme un frein à tous les

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la république, la monarchie, les lois, l'égalité, la liberté, la fraternité ? Catéchisme républicain, par le père André, suivi des conseils pour faire fortune et la Science du bonhomme Richard, par Franklin. 10 centimes, 4<sup>ème</sup> édition, 91<sup>e</sup> mille, Paris, Lacrampe, 1848, 64 p.*

<sup>2</sup> Doublet (Victor), *Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français ; avec les instructions nécessaires pour voter et délibérer dans les assemblées de la patrie et pour l'élection des Représentants du Peuple. Augmenté de plusieurs explications sur les moyens à prendre pour que les Députés de la Nation remplissent exactement et fidèlement le mandat qu'ils auront accepté, par Victor Doublet, professeurs de belles lettres, d'économie politique, auteur de beaucoup d'ouvrages d'histoire, de morale, de littérature et d'éducation, Reims, Maréchal-Gruat, 1848, 48 p.*

<sup>3</sup> *Petit catéchisme électoral ou Manuel de l'électeur. Dialogues sur les droits et les devoirs du citoyen dans les élections ; par un homme du peuple, Paris, Hachette, 1848, 31 p.*

<sup>4</sup> Schmit (Jean-Philippe), *Le Catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit, auteur de la brochure Aux ouvriers : du pain, du travail et la vérité, Paris, Panckoucke, 1848, 52 p.*

désordres. V. Chambonneau partage cette idée qu'il faut éduquer le peuple pour le contrôler : c'est l'objectif de son *Manuel du républicain*.<sup>1</sup>

D'autres auteurs considèrent au contraire leur catéchisme comme un outil d'éducation politique et d'émancipation du peuple. C'est par exemple le cas de Jean Macé qui publie en 1848 son *Petit catéchisme républicain*<sup>2</sup> dans lequel il justifie l'insurrection. L'auteur avance aussi l'idée très répandue chez les auteurs de catéchismes politiques de 1848 que la République est la réalisation du message christique qui a été dénaturé par l'Eglise. Nous avons ainsi choisi d'intégrer dans le corpus des textes numérisés un catéchisme républicain qui affirme cette idée que la République est la réalisation de l'Évangile. Il s'agit du *Catéchisme républicain*<sup>3</sup> de Jean-Marie Cournier paru lui aussi en 1848. Cette année marque le développement des catéchismes socialistes comme par exemple le *Catéchisme social*<sup>4</sup> de Jean-Louis Greppo, qui aurait selon Jean Maitron été écrit par Constantin Pecqueur, écrivain et théoricien socialiste. Nous avons vu que les théories socialistes sont les principales cibles des auteurs qui veulent éviter les débordements populaires. Cela se manifeste aussi par la parution de catéchismes antisocialistes comme par exemple le *Petit catéchisme populaire contre les socialistes par l'auteur des Etudes sur le socialisme*<sup>5</sup>, par H.D. Hamon.

La particularité des différents catéchismes de 1848 que nous avons contextualisés jusqu'à maintenant est qu'ils ne sont pas destinés à être utilisés comme manuels scolaires par des enfants. Pourtant, le seul catéchisme politique qui a alors reçu une caution officielle était un manuel scolaire : le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*<sup>6</sup> écrit en 1848 par Charles Renouvier. Voici pourquoi nous l'avons incorporé à notre échantillon.

---

<sup>1</sup> Chambonneau (V.), *Manuel du républicain, ou Abrégé des principes de la politique à l'usage de toutes les classes de la société*, par V.A. Chambonneau, Montauban, Forestié, 1848, 46 p.

<sup>2</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain, par Jean Macé. Auteur des Vertus du Républicain et des Entretiens du père Moreau*, Paris, Garnier, 1848, 24 p.

<sup>3</sup> Cournier (Jean-Marie), *Le catéchisme républicain*, Paris, librairie politique et littéraire, 1848, 12 p.

<sup>4</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>5</sup> Hamon (H.D.), *Petit catéchisme populaire contre les socialistes par l'auteur des Etudes sur le socialisme*, Paris, Julien, Lannier et Cie, 1848, 14 p.

<sup>6</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, par Charles Renouvier. Ancien élève de l'école polytechnique. Publié sous les auspices du ministre provisoire de l'instruction publique*, Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

L'évolution politique de la Seconde République entraîne une diversification des opinions défendues par les auteurs de catéchismes politiques. Par exemple, en 1849, E. Chabot publie sous le pseudonyme Michel-Morin un *Catéchisme napoléonien, contenant les principes professés en politique et en religion par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la république*<sup>1</sup> qui adopte un ton polémique et pamphlétaire déjà rencontré chez les adversaires des Républicains. Nous avons aussi retenu un catéchisme proudhonien, véritable manuel d'insurrection : le *Catéchisme à l'usage de tout le monde*<sup>2</sup> de Lupicin Paget. En écho avec les catéchismes poursuivis sous la Monarchie de Juillet, cela nous permet de voir un exemple de catéchisme jugé subversif par les autorités de la Seconde République.

A la profusion de catéchismes publiés en 1848 s'oppose une quasi-disparition de ce type d'ouvrages sous le Second-Empire. A la faveur du tournant libéral du Second Empire dans les années 1860 sont édités quelques catéchismes qui partagent avec ceux de la Seconde République le fait qu'ils soient destinés principalement aux adultes. On retrouve la diversification des opinions politiques. Ainsi en 1861, Charles Marchal (sous le pseudonyme de M. Ch. De Bussy) publie un *Catéchisme politique à l'usage du peuple des villes et des campagnes*<sup>3</sup>, texte catholique et royaliste. Les Bonapartistes utilisent aussi la forme du catéchisme pour insuffler l'attachement au régime en expliquant que le Second Empire est la mise en œuvre du dogme démocratique, héritier des révolutions. Par exemple, Maurice Houdaille écrit en 1863 son *Catéchisme politique*<sup>4</sup> pour défendre cette idée en donnant aussi des consignes de vote car le suffrage universel masculin est maintenu sous le Second Empire même s'il est vidé de sa valeur démocratique. Afin de montrer la diversité des opinions des quelques catéchismes publiés entre 1852 et 1870, nous avons choisi un ouvrage fouriériste de François Barrier : le *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*<sup>5</sup> daté de 1870. Cet

---

<sup>1</sup> Chabot (E.), *Catéchisme napoléonien, contenant les principes professés en politique et en religion par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la république, et un résumé de l'ancienne organisation de la France sous l'empire, par Michel-Morin*, Paris, Vialat, 1849, 108 p.

<sup>2</sup> Paget (Lupicin), *Catéchisme à l'usage de tout le monde, où le peuple apprend à connaître ses droits et le bourgeois ses devoirs ; par le citoyen Paget Lupicin*, Paris, Mareschal, 1850, 74 p.

<sup>3</sup> Marchal (Charles), *Catéchisme politique à l'usage du peuple des villes et des campagnes, par M. Ch. De Bussy*, Paris, Cosson, 1861, 32 p.

<sup>4</sup> Houdaille (Maurice), *Catéchisme politique, dédié au peuple français, par Maurice Houdaille, capitaine en retraite*, Roanne, Durand, 1863, 15 p.

<sup>5</sup> Barrier (François), *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*, Paris, Dupont, 1870, 183 p.

ouvrage de vulgarisation socialiste montre aussi la persistance de l'utilisation de la rhétorique catéchistique pour écrire des manuels élémentaires de vulgarisation politique.

La chute de Louis-Napoléon Bonaparte libère la propagande républicaine qui inclut de nouveau des catéchismes politiques destinés au plus grand nombre, adultes comme enfants. Le projet révolutionnaire de politisation par le livre perdure sous la Troisième République avec la différence majeure que les hommes sont tous électeurs depuis 1848. Les élections de 1872 ont entraîné une intense propagande républicaine symbolisée par le *Catéchisme du bon républicain*<sup>1</sup> d'Elphège Boursin qui connut 27 tirages en tout en 1872-1873. C'est aussi en 1872 que Jules Barni publie son *Manuel républicain*<sup>2</sup>, véritable catéchisme officiel de la Troisième République si l'on en croit la préface de son auteur :

« Chargé par M. Gambetta, dès son arrivée à Tours, de rédiger, à la place du Moniteur des Communes, enfermé dans Paris, un Bulletin de la République, destiné à éclairer les populations des campagnes, comme des villes, non seulement sur les actes du gouvernement de la défense nationale, mais aussi sur les institutions républicaines, qui seules peuvent relever la France, j'insérerai dans chaque numéro, sous le titre de *Manuel républicain*, un court chapitre où je m'efforçais de mettre à la portée de toutes les intelligences les notions fondamentales qui constituent l'esprit même de la république. »

La préface est datée de décembre 1871 et insiste sur la menace monarchique qui pèse sur la République, ce qui explique cette mobilisation républicaine lors des élections de 1872. Il s'agit là d'un exposé de la morale républicaine des républicains des années 1870. Il n'existe que peu de catéchismes scolaires sous la Troisième République mais nous en avons sélectionné un de 1872 : le *Catéchisme national à l'usage des jeunes Français*<sup>3</sup>, de B. Vuguery. C'est un véritable manuel scolaire des connaissances de base à maîtriser par les petits français à la tonalité très patriotique.

Le traumatisme de la chute de la Seconde République pousse les républicains à opter pour une propagande destinée plutôt aux électeurs qu'aux enfants. Ceci explique

---

<sup>1</sup> Boursin (Elphège), *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain par E. Boursin rédacteur du Courrier de Paris. Se trouve chez tous les libraires et dans toutes les gares de chemins de fer*, Paris, Sagnier, 1872, 34 p.

<sup>2</sup> Barni (Jules), *Manuel républicain par Jules Barni*, Paris, Germer Baillière, 1872, 128 p.

<sup>3</sup> Vuguery (B.), *Catéchisme national à l'usage des jeunes Français*, Paris, Vuguery, 1872, 92 p.

pourquoi les catéchismes électoraux sont plus nombreux que les catéchismes scolaires. De plus, la publication de catéchismes est en relation étroite avec l'actualité politique comme par exemple la poussée du parti de l'appel au peuple (rassemblant les bonapartistes élus à l'Assemblée en 1871) lors des élections de 1874. Cela entraîne la publication d'un *Catéchisme de l'appel au peuple*<sup>1</sup> qui connaît 8 tirages en 1874. L'auteur anonyme propose ainsi une réfutation de tous les arguments en faveur du rétablissement de l'Empire.

La Crise du 16 mai 1877 provoquée par la menace que Mac Mahon fit peser sur la forme républicaine du gouvernement provoqua de nouveau l'écriture de catéchismes politiques de controverse politique destinés à contrer les arguments développés dans les catéchismes pro ou anti-Mac-Mahon. Le catéchisme qui fut alors le plus largement répandu était hostile à ce dernier, il avait été publié par le journal *La France* le 16 août 1877 et dénonçait toutes les menaces pesant sur la République (coup d'Etat, orléanisme, bonapartisme, radicalisme, République rouge héritée de la Commune, etc.). Ce *Petit catéchisme électoral*<sup>2</sup> anonyme connu de nombreuses rééditions et réfutations, à Paris comme en province. A ce contexte politique s'ajoute le contexte religieux de la lutte entre anticléricalisme et défense de l'Eglise. Nous avons choisi d'analyser un ouvrage de cléricalisme électoral destiné à pousser les électeurs à voter pour les « Députés cléricaux » comme l'indique l'auteur anonyme de ce *Catéchisme de l'électeur chrétien, en deux leçons seulement*.<sup>3</sup> Ce cléricalisme électoral se retrouve la même année dans le *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin*<sup>4</sup> de Christian Le Franc. Cette publication royaliste et défendant la religion catholique contre l'anticléricalisme présente l'intérêt d'être conçue comme le catéchisme prôné par les révolutionnaires, républicains, socialistes, etc. Il reprend ainsi la forme du catéchisme sarcastique rencontré sous la Restauration en y incluant tous les épisodes révolutionnaires et républicains jusqu'à la Troisième République.

Alors que la production de catéchismes politiques se stabilise à un niveau bas après ce dernier épisode de forte mobilisation électorale en 1877, nous avons vu que

---

<sup>1</sup> *Catéchisme de l'appel au peuple. Assez d'Empire ! Ecrits et actes de Napoléon III. Le règne. La guerre de 1870. C'est la France qui a voulu la guerre. On était prêt. Il fallait faire la paix le 4 septembre, etc.*, Paris, Le Chevalier, 1874, 32 p.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme électoral*, Paris, Librairie des placards populaires, 1877, 15 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme de l'électeur chrétien, en deux leçons seulement*, Saint-Etienne, Pichon, 1877,

<sup>4</sup> Le Franc (Christian), *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**, Paris, Bloud et Barral, 1877, 80 p.

deux ensembles de textes se détachent par leur aspect tardif et leur homogénéité. Nous parlons des catéchismes socialistes et libres penseurs, les deux étant étroitement liés. Voici pourquoi nous étudierons l'*Essai de catéchisme socialiste*<sup>1</sup> de Jules Guesde qui a fortement influencé les écrits socialistes en général et les catéchismes en particulier. Concernant les catéchismes libres penseurs maintenant, nous avons retenu un texte républicain et anticlérical daté de 1883 : *Les débats de la conscience. Catéchisme laïque* d'André Berthet. Ce dernier donne ainsi la définition d'une morale laïque et rationaliste déliée des aspects religieux en mettant en scène un dialogue entre un rationaliste et un catholique. Comme nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, ces publications anticléricales et socialistes provoquent en retour des contre-catéchismes servant à les réfuter. Nous prendrons l'exemple du *Catéchisme antisocialiste révolutionnaire, réponse à différents passages du « Petit catéchisme socialiste » d'Adolphe Tabarant*<sup>2</sup> publié en 1893 par G. Du Pérat. Cet ouvrage antisocialiste est une réfutation d'un catéchisme socialiste paru la même année.

Contrairement à ce qu'il s'était passé sous la Révolution française avec La Chabeaussière, ou tenté sous la Seconde République avec Renouvier, les programmes de 1882 qui instaurent l'instruction civique et morale à l'école primaire n'ont pas entraîné la rédaction de nombreux catéchismes scolaires. Le contexte de l'anticléricalisme et les critiques pédagogiques qui visent le modèle questions / réponses expliquent cette désaffection envers la pédagogie catéchistique. Notre échantillon inclut tout de même un catéchisme scolaire publié par un spécialiste de l'enseignement : les *Notions sommaires d'instruction civique*<sup>3</sup> de J. Hutinel, publiées en 1895. Ce dernier avait initialement fait paraître son ouvrage sous le titre de *Catéchisme d'instruction civique à l'usage des écoles et des familles*<sup>4</sup> en 1884.

Les évolutions religieuses et en particulier l'appel du pape au Ralliement en 1892 ont pesé sur le contenu théologico-politique des catéchismes politiques catholiques.

---

<sup>1</sup> Guesde (Jules), *Essai de Catéchisme socialiste*, Bruxelles, Kistemaeckers, 1878, 100 p.

<sup>2</sup> Du Perat (G.), *Catéchisme antisocialiste révolutionnaire, réponse à différents passages du « Petit catéchisme socialiste » de Adolphe Tabarant*, Cognac, Imprimerie commerciale, 1893, 8 p.

<sup>3</sup> Hutinel (J.), *Programme du 27 juillet 1882. Notions sommaires d'instruction civique (ancien Catéchisme d'instruction civique modifié) à l'usage des écoles et des familles, par J. Hutinel, Secrétaire d'Inspection Académique. Officier de l'Instruction publique. 6<sup>ème</sup> édition*, Paris, Bricon, 1895, 106 p.

<sup>4</sup> Hutinel (J.), *Catéchisme d'instruction civique à l'usage des écoles et des familles par J. Hutinel. Commis principal d'Inspection académique. Lauréat du Ministère. Grande médaille d'argent, Exposition universelle de 1878, titulaire de 8 médailles, obtenues dans le service enseignant*, Paris, Sarlit, 1884, 98 p.

Ainsi le républicain et catholique Paul Cottin publie en 1894 son *Livre du XXe siècle, catéchisme social et politique*<sup>1</sup> qui est un ouvrage de théologie politique dans lequel il affirme son ralliement à la République en défendant l'idée que la famille d'Orléans ne prétend plus au trône.

Les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle se caractérisent par une diversification des opinions politiques défendues alors que la production stagne à un niveau très bas. Pour illustrer cette variété d'opinions politiques présentes dans des catéchismes, nous avons sélectionné un *Catéchisme féministe*<sup>2</sup> écrit en 1910 par Jean Joseph-Renaud. Toutes les questions de l'ouvrage sont des arguments antiféministes sur l'infériorité des femmes et les réponses donnent les arguments féministes qui les contredisent.

Les différents titres de cet échantillon reflètent à la fois la chronologie du catéchisme politique, la diversité idéologique de ces ouvrages et enfin les différents usages prescrits. Une fois cet échantillon constitué, le nombre limité de catéchismes a rendu possible une correction manuelle des versions en mode texte produites par Ocrisation. Nous avons ainsi obtenu un ensemble de catéchismes représentatifs des textes qui leur étaient contemporains et dont l'analyse ne sera pas faussée par des erreurs de numérisation générées par les césures ou bien les caractères typographiques anciens. De plus, les mentions de pagination qui apparaissent dans les textes disponibles en mode texte sur *Gallica* ont été retirées afin de ne pas fausser les résultats produits par les logiciels de lexicométrie que nous allons maintenant présenter.

#### *b) Les logiciels de lexicométrie utilisés*

L'intérêt d'avoir sélectionné des textes représentatifs de la production qui leur est contemporaine est de pouvoir ensuite en faire une analyse quantitative à l'aide d'outils lexicométriques tels que les logiciels *Lexico 3* ou *Coocs*. Nous rechercherons tout particulièrement les cooccurrences significatives des termes employés par les auteurs

---

<sup>1</sup> Cottin (Paul), *Le livre du XXe siècle ; catéchisme social et politique, premiers chapitres*, par le Cte Paul Cottin, Paris, Guillaumin, 1898, 177 p.

<sup>2</sup> Joseph-Renaud (Jean), *Le Catéchisme féministe, résumé de la doctrine sous la forme de réponses aux objections* par J. Joseph-Renaud, Paris, Rey, 1910, 116 p.

dans leurs catéchismes politiques. L'objectif est de déterminer le plus précisément possible le sens des mots employés selon leur contexte d'utilisation.

L'utilisation de *Lexico 3* va donc nous permettre de repérer quels sont les mots les plus employés ainsi que les segments répétés (associations de mots) les plus fréquents. Une telle analyse sera exhaustive lorsqu'elle portera sur les titres, proche de l'exhaustivité dans le cas des préfaces et tables des matières. En revanche, nous ferons une étude intégrale de contenu uniquement pour les 44 catéchismes formant notre échantillon. A l'exception des ouvrages non datés qui restent cependant peu nombreux (35 sur 815), la mention de la date permet au logiciel de mettre en lumière l'évolution chronologique de l'emploi des mots. Nous nous intéresserons plus particulièrement à certains termes significatifs compte-tenu des usages des catéchismes politiques. Ainsi, le fait que les catéchismes politiques soient principalement conçus par leurs auteurs comme des manuels de vulgarisation politique conduit à analyser plus spécifiquement les notions de morale et de politique. De même, le lien étroit entre contexte révolutionnaire et écriture de catéchismes politiques amène à voir la place de la révolution dans ces textes. Enfin, le fait que ces livres aient pu servir de manuels scolaires doit nous permettre de nous interroger sur les contours de la citoyenneté. *Lexico 3* permet aussi de faire ressortir les contextes d'emploi de mots ou groupes de mots, ce qui sera intéressant dans le cas de ceux dont nous venons de faire la liste.

**Illustration II.B.1 : Un exemple d'analyse lexicométrique des 392 titres différents à l'aide du logiciel *Lexico 3*.**

*Lexico 3* fait ressortir les termes qui sont surreprésentés ou bien sous-représentés par rapport au corpus de référence choisi, que nous pouvons établir à notre guise. En effet, le logiciel propose une analyse des spécificités qui permet de porter un jugement sur la fréquence de chacune des unités textuelles (mots ou groupes de mots) dans chacune des parties du corpus en produisant un graphique mettant en évidence un suremploi ou un sous-emploi des termes sélectionnés. Enfin, l'utilisation des fichiers générés par le logiciel *Lexico 3* avec le logiciel *Coocs* développé par William Martinez permet de rechercher des cooccurrences qu'il ne faut pas confondre avec le contexte d'utilisation d'un mot ou groupe de mots. Une cooccurrence désigne l'apparition de deux

mots en même temps et dans le même contexte. Voici la présentation du logiciel *Coocs* par son concepteur dans le manuel d'utilisation de son programme :

« *Quels mots s'attirent les uns les autres ?* Voilà peut-être la meilleure manière de résumer l'interrogation à la base de ma recherche. Sans préciser, et par là même restreindre, la recherche aux phénomènes limités en termes d'agencement contextuel, c'est-à-dire d'après leur distance, leur orientation, leur contiguïté, j'ai cherché avant tout à mettre en évidence des *cooccurrences empiriques*. Par ce terme j'entends des associations statistiquement remarquables entre plusieurs mots dans un corpus textométrique, et ce, quelles que soient les particularités syntagmatiques de leur relation ».

Pour fonctionner, *Coocs* nécessite une base textuelle de type *Lexico 3*, c'est à dire un fichier texte (.txt) analysé par ce logiciel ce qui rend ces deux programmes de lexicométrie complémentaires. Pour détecter les cooccurrences spécifiques remarquables, le programme *Coocs* exploite le même modèle statistique que *Lexico 3* afin de déterminer les spécificités et produit des réseaux de poly-cooccurrences. Cette représentation graphique des résultats permet de visualiser quels mots s'attirent le plus à partir d'une forme pôle (ou mot recherché). Il est ainsi possible de reconstituer les emplois les plus fréquents d'un mot dans un corpus donné et de repérer comme l'indique le concepteur du logiciel, « quels mots s'attirent les uns les autres ? »

### **Illustration II.B.2 : Méthode de lecture d'un réseau de polycooccurrences généré par le logiciel de lexicométrie *Coocs*.**

Il existe une dernière possibilité offerte par la conversion des catéchismes politiques en fichiers texte, c'est l'étude des réécritures des ouvrages à l'aide de l'application de génétique textuelle appelée *Edite Medite*.<sup>1</sup> Cet outil fut développé pour étudier en particulier les brouillons d'auteurs en faisant ressortir les insertions, suppressions et remplacements opérés par l'auteur (ou l'éditeur) entre les différentes versions d'un texte. Une telle analyse de génétique textuelle n'est toutefois possible que dans le cadre d'études de rééditions et de réécritures d'ouvrages. Nous avons par

---

<sup>1</sup> Irène Fenoglio, Jean-Louis Lebrave et Jean-Gabriel Ganascia, «EDITE MEDITE : un logiciel de comparaison de versions», Item [En ligne], Mis en ligne le: 03 juillet 2007. Disponible sur: <http://www.item.ens.fr/index.php?id=172959>.

exemple retranscrit en format texte 18 des 82 éditions du catéchisme de La Chabeaussière en choisissant celles qui ont marqué des tournants dans l'histoire éditoriale de ce catéchisme politique.

## **2) Les thèmes majeurs abordés par les auteurs de catéchismes politiques**

### *a) Morale et / ou politique ?*

Afin de voir la place de la morale dans les catéchismes politiques, nous commencerons par l'analyse lexicométrique des titres. Le fichier texte que nous utiliserons dans un premier temps est celui composé de l'ensemble des titres nouveaux que nous avons intégrés dans notre base de données afin de ne pas voir nos résultats faussés par le jeu des rééditions. Le tableau lexical entier représente l'ensemble des formes graphiques (ou chaînes de caractères) présentes dans le corpus numérisé en texte. Si l'on classe ces formes par leur fréquence, ce sont les mots outils qui sont les mieux placés comme par exemple « de » et « la » qui occupent les deux premières positions. Le premier substantif qui apparaisse est sans surprise « catéchisme » en 5<sup>ème</sup> position avec 304 occurrences.

Il est ensuite intéressant de comparer la place respective des termes se rapportant aux champs lexicaux de la « politique » et de la « morale », termes qui sont respectivement présents 47 fois pour le premier et 40 fois pour le second. Tout d'abord, la première forme significative qui apparaisse après catéchisme est « citoyen » avec 89 occurrences suivie directement par « républicain » qui apparaît 88 fois. Sachant que le tableau lexical entier généré à partir de l'analyse des titres nouveaux contient 1740 formes différentes, nous n'avons retenu que les 48 premières qui sont présentes 20 fois ou plus dans l'ensemble des titres. Parmi ces formes, nous retrouvons « citoyen », « républicain », « droits », « constitution », « république », « peuple » ou encore « convention ». A l'inverse, les substantifs associés à la morale sont beaucoup moins présents puisqu'à « morale » ne s'ajoute que « devoirs » avec 32 occurrences. Si l'on prend le groupe de termes qui sont liés à la morale, on trouve 10 occurrences de l'adjectif « moral », 2 occurrences du pluriel « morales » ou de l'adjectif pluriel « moraux ». Enfin, « moralité » n'apparaît que 2 fois. Le champ lexical de la « vertu » est aussi présent avec 8 occurrences du pluriel, deux du singulier et une occurrence de l'adjectif « vertueux ».

La même analyse peut porter sur les segments répétés, c'est-à-dire les expressions récurrentes. « Catéchisme républicain » apparaît 44 fois, « catéchisme politique »

23 fois et « catéchisme du citoyen » 13 fois. L'expression « de morale » est présente 22 fois et « devoirs de l'homme » ne connaît que 11 occurrences. Nous n'avons pas trouvé de segment répété contenant le mot « vertu ».

**Illustration II.B.3 : Répartition chronologique des fréquences absolues des expressions « catéchisme républicain » et « de morale » dans les titres.**

L'étude chronologique de l'usage des termes est particulièrement intéressante car si l'on compare les titres contenant l'expression « catéchisme républicain », nous voyons qu'ils furent particulièrement édités en 1794-an II (11 occurrences) et en 1848 (15 fois), conformément à la chronologie générale du catéchisme politique. L'expression « de morale » est certes deux fois moins présente mais elle est particulièrement utilisée en 1794-an II avec 8 occurrences sur 22 alors qu'elle n'est utilisée qu'une seule fois en 1848. Les usages des termes varient en fonction des périodes et la contextualisation peut être explicitée par un comptage de l'occurrence des mots par année.

**Illustration II.B.4 : Répartition chronologique des fréquences absolues des formes « morale » et « politique » dans les titres.**

L'analyse lexicométrique fait ressortir une répartition inégale de « morale » et de « politique. » La forme « morale » apparaît 11 fois en 1794-an II en raison du Concours pour la rédaction de livres élémentaires qui qualifie les manuels d'instruction civique « d'éléments de morale républicaine ». A l'inverse le terme « politique » (qu'il s'agisse d'un substantif ou d'un adjectif) est particulièrement présent en 1848 avec 5 occurrences et en 1871 avec 4 occurrences alors qu'il n'était présent qu'une fois en 1794-an II.

Complétons l'analyse par une étude des contextes d'usage. Sur les 40 utilisations de « morale », ce substantif est associé 6 fois à l'adjectif « républicaine », deux fois à « socialiste », et trois fois directement à « politique » dans les expressions « manuel de morale et de politique », « code de morale et de politique » et « principes de morale et de politique ». Les segments répétés liés plus étroitement à la morale sont « morale

civique et sociale », « morale de l'enfance », « morale des sans-culottes », « morale naturelle », « morale ou vertus et devoirs », « morale religieuse », « morale sociale » et « morale universelle ». Sur les 32 contextes du pluriel « devoirs », nous retrouvons 11 fois l'expression « devoirs de l'homme » associée encore 7 fois à « citoyens. » pour Les expressions « devoirs de l'homme et du citoyen » et « devoirs du citoyen » sont les plus utilisées. Il est utile de classer chronologiquement ces usages car nous voyons alors que l'expression « morale républicaine » ne se rencontre qu'en 1794-an II, en étant associée d'ailleurs 4 fois à « maximes » pour donner l'expression « maximes de morale républicaine ». L'expression « morale socialiste » est très localisée dans le temps puisqu'en 1894 paraît un ouvrage contenant l'expression « manuel d'instruction morale et socialiste » et l'année d'après est publié un *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste* tous deux liés au parti de Jules Guesde.

L'analyse des tables des matières vient compléter l'analyse lexicométrique des textes. Nous n'avons pas autant de tables de matières que de titres mais la comparaison des tableaux lexicaux entiers fait ressortir un décalage entre la présence des termes appartenant au champ lexical de la morale dans les titres et leur place dans les tables des matières. Ainsi, les termes représentatifs les plus utilisés sont, dans l'ordre, « chapitre » (274 occurrences), puis « devoirs » (98 occurrences), « hommes » (45 occurrences), « droits » (34 occurrences) et « morale » (31 occurrences). Nous retrouvons 12 occurrences de « vertus » et 10 occurrences de « principes ». Concernant les segments répétés maintenant, « des devoirs » est présent 36 fois et « droits de » 22 fois. Si nous prenons maintenant les 62 contextes de la forme « devoirs », celle-ci est associée 13 fois à « de l'homme » et 4 fois à « du citoyen ». Le regroupement par date permet de voir que l'expression « devoirs de l'homme et du citoyen » est présente 2 fois en 1794- an II et 3 fois en 1848 traduisant ainsi une continuité dans la construction des catéchismes et en particulier le lien étroit entre les déclarations des droits et des devoirs et les catéchismes qui synthétisent souvent ces textes fondamentaux sous la forme de tables.

L'analyse lexicométrique des préfaces permet d'affiner encore cette perception des liens entre la morale et la politique. Cette fois-ci, la lecture du tableau lexical entier

ne permet de trouver le premier substantif qu'à la 53<sup>ème</sup> position avec 236 occurrences et il s'agit justement du terme « morale ». Il y a 100 occurrences de « devoirs » alors que la forme « politique » n'est utilisée que 70 fois. De plus, un terme est plus employé dans les préfaces qu'il ne l'était dans les titres et les tables des matières : « principes ». Ce terme n'est présent que dans 17 titres différents mais peut servir à faire la synthèse entre la morale et la politique comme par exemple dans le nouveau titre choisi par La Chabeaussière une fois son catéchisme primé en 1796-an IV : *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*.<sup>1</sup> Le titre original était *Catéchisme républicain, philosophique et moral*.<sup>2</sup> La proclamation des résultats témoigne d'une recherche d'une morale civique à inculquer aux élèves des écoles républicaines. La politisation se confond alors avec une moralisation qui s'opère dans un cadre scolaire. La Chabeaussière a ajouté à son texte original des quatrains moraux. Ainsi le quatrain XXXII correspond à la question suivante : « Quels sont les Principes généraux qui constituent les devoirs de l'homme en société ? » à laquelle il répond en commençant par le vers suivant : « Crains Dieu, sers ton pays, et chéris ton semblable ». Les ajouts font la liste des quatre vertus principales (justice, prudence, sobriété et courage) auxquels s'opposent les vices suivants : iniquité, imprudence, intempérance et lâcheté.

Le graphique représentant les fréquences absolues de l'utilisation des termes « morale » et « principes » dans les préfaces démontre qu'ils ont été utilisés pendant toute la période considérée. Mais, c'est particulièrement pendant la Révolution française qu'ils sont employés par les auteurs, et en particulier en 1800 – an VIII. Au contraire, ces deux termes ont quasiment disparu des préfaces en 1848. En 1848 les auteurs utilisant ces formes s'intéressent aux « principes de la politique », aux « principes du républicanisme » ou encore aux « principes du vrai républicain ».

### **Illustration II.B.5 : Répartition chronologique des fréquences absolues des formes « morale » et « principes » dans les préfaces.**

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 19 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, philosophique et moral ; Par le citoyen Lachabeaussière, ci-devant Chef d'un des Bureaux de la troisième Division du Ministère de l'Intérieur. Seconde édition, revue et augmentée par l'auteur*, Paris, Desenne, 1794-an II, 20 p.

Le terme « politique » est beaucoup moins présent que « morale » à l'exception de 1848, année au cours de laquelle ce terme est surreprésenté dans les préfaces. Il se produit un glissement progressif de l'adjectif au substantif à partir des années 1820. Le substantif « politique » est alors plus volontiers employé comme par exemple dans les expressions « la politique » ou encore « en politique ». La comparaison de l'emploi respectif des termes éclaire la question des rapports entre moralisation et politisation. En fonction de leur contexte éditorial ou bien du public visé et de l'usage prescrit, les auteurs ont assigné à leur texte l'une ou l'autre de ces missions, sans qu'elles ne s'excluent mutuellement. Dans tous les cas, l'étude du vocabulaire employé par les catéchismes permet de dessiner les contours d'une citoyenneté politique.

#### *b) Les contours fluctuants de la citoyenneté politique*

L'analyse des usages des formes liées au « droit » est une façon d'étudier les contours de la citoyenneté qui induit la jouissance de droits. Il y a 7 occurrences du singulier « droit » dans les titres. Dans les préfaces, « droit » apparaît 42 fois mais il n'est que rarement qualifié par un adjectif ou un substantif : « droit politique », « droit public », « droit de vote, etc. » Il est plus souvent associé à un infinitif : « droit d'accorder », « droit de le discuter », etc. En revanche, le pluriel est beaucoup plus utilisé avec 47 occurrences de « droits » dans les titres. S'il n'y a pas de segment répété significatif contenant le singulier, *Lexico 3* isole 17 occurrences de « droits de l'homme » pour 11 occurrences de « devoirs de l'homme ». La proportion est la même dans les tables des matières avec 19 occurrences de « droits de l'homme » et 13 occurrences de « devoirs de l'homme ». Enfin, nous retrouvons dans les préfaces 13 occurrences du segment répété « droits de l'homme ». La référence aux différentes déclarations des droits de l'homme et du citoyen est constante et rend inutile la qualification des différents droits exposés. La citoyenneté politique se résume généralement au fait de bénéficier de droits fondamentaux garantis par la loi.

Une fois les droits définis il faut en identifier les bénéficiaires pour tenter de déceler qui jouit de cette citoyenneté politique aux yeux des auteurs. Sachant que les catéchismes politiques sont dans leur ensemble un genre démocratique car destiné à un lectorat populaire, nous étudierons dans un premier temps l'usage de « peuple » dans les titres. « Peuple » apparaît 35 fois et le pluriel « peuples », 8 fois. Dans les préfaces, nous retrouvons trois fois le segment répété « peuples libres », et deux fois « les peuples qui veulent être libres ». L'aboutissement de cette libération du peuple et de son accession aux droits énoncés plus haut est l'instauration de la souveraineté populaire, parfois formulée en « souveraineté du peuple » ou bien « gouvernement populaire ». Cette dernière expression est utilisée par Eugène Courtois dans la préface de son *Catéchisme des droits et des devoirs de l'électeur constituant*<sup>1</sup> en 1848 ainsi que dans celle du *Catéchisme politique du peuple*<sup>2</sup> de Pichery toujours en 1848.

Si nous prenons notre échantillon d'analyse maintenant, ce sont les textes de 1848 qui comportent le plus d'occurrences de « peuple » (184) suivis de ceux de 1872 avec 96 occurrences sur un total de 682 occurrences pour l'ensemble de notre échantillon. Jules Barni est l'auteur qui l'emploie le plus avec 72 occurrences suivi de Paget qui l'emploie 58 fois. L'expression « le peuple » est utilisée 273 fois et « du peuple » 228 fois à rapporter aux 85 occurrences du segment répété « tous les citoyens ». Nous avons repéré 17 emplois du segment répété « la souveraineté du peuple » (dont 8 de 1848 et 6 de 1872) contre 10 de « la souveraineté nationale ». « Peuple souverain » est employé 19 fois dont 11 par Victor Doublet en 1848 dans son *Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français*<sup>3</sup>. L'analyse des polycooccurrences du terme « peuple » dans notre échantillon grâce au logiciel *Coocs* fait ressortir la branche suivante : « Peuple + du + souveraineté + la + principe » qui renvoie au principe de la souveraineté du peuple. Si l'on prend uniquement le nombre d'occurrences maintenant, sans tenir compte de la sur ou sous-représentation, « peuple » est alors associé à l'adjectif « le » et surtout à « République ». En gardant à l'esprit le nombre beaucoup plus limité des occurrences, « populaire » est associé pour sa part à « souveraineté » et à « gouvernement ».

---

<sup>1</sup> Courtois (Eugène), *Catéchisme des droits et des devoirs de l'électeur constituant*, Paris, Gratiot, 1848, 23 p.

<sup>2</sup> Pichery (Jules-Léandre), *Catéchisme politique du peuple*, Paris, Pollet, 1848, 16 p.

<sup>3</sup> Doublet (Victor), *Catéchisme républicain, ou droits, devoirs et intérêts du citoyen français*, Reims, Maréchal-Gruat, 1848, 48 p.

L'expression « peuple des villes et des campagnes » illustre la place particulière des ouvriers et des paysans aux yeux des auteurs alors que certains de ces derniers se réclament de leur origine ouvrière. Ainsi, l'expression « catéchisme de l'ouvrier » se retrouve chez Schmit en 1848 et chez le socialiste Baggio en 1899. Cela reflète le suremploi des termes liés aux ouvriers dans deux ensembles de textes : les catéchismes publiés en 1848 et les ouvrages socialistes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cet intérêt pour l'électorat populaire devenu prépondérant avec l'instauration du suffrage universel masculin concerne aussi les paysans, d'où la nécessité de s'adresser au « paysan électeur ». Enfin, deux catéchismes socialistes tardifs paraissent coup sur coup : le *Catéchisme du paysan socialiste*<sup>1</sup> de Désiré Descamps de 1894 d'orientation guesdiste et le *Catéchisme socialiste du paysan*<sup>2</sup> d'Adolphe Tabarant paru en 1895. Ils partagent l'objectif de vouloir amener les paysans au socialisme.

Il est ensuite utile de dessiner les contours de la citoyenneté en négatif en étudiant les limites que les auteurs de catéchismes politiques ont apposées à leur définition du citoyen. Cela implique de voir quelles portions de la population sont exclues de la citoyenneté. L'analyse sérielle de l'emploi des mots n'est pas adaptée à une telle approche qui nécessite une analyse plus fine du contenu. Nous partirons pour cela de la fin de notre période avec un catéchisme anarchiste publié par Ernest Girault en 1914 sous le nom de *Manuel antiparlementaire*.<sup>3</sup> Girault se livre à une critique très vive du système parlementaire et énonce dès la première page une remise en cause du suffrage universel :

« Comment se fait-il que vous appeliez le système du Vote Suffrage Universel puisque ni les femmes, ni certains mineurs, ni les militaires, ni les condamnés n'ont le droit de s'exprimer ? » (Expliquer après la réponse que les femmes, en faisant du commerce, les mineurs de 13 à 21 ans, en participant au travail ; les soldats en payant le fameux impôt du sang : les condamnés après avoir réglé leurs dette, ont bien des devoirs puisqu'on exige d'eux des responsabilités : par conséquent des droits. Le Suffrage

---

<sup>1</sup> Descamps (Désiré), *Catéchisme du paysan socialiste*, Armentières, Verbaere, 1894, 7 p.

<sup>2</sup> Tabarant (Adolphe), *Catéchisme socialiste du paysan*, Paris, Robineau, 1895, 16 p.

<sup>3</sup> Girault (Ernest), *Manuel antiparlementaire*, Bezons, 1914, 7 p.

universel est donc une fumisterie puisqu'il ne peut être employé que par une catégorie de citoyens) ».

Ce catéchisme nous permet de tracer ainsi les contours de la citoyenneté qui exclut les femmes, les mineurs, les soldats et les condamnés. Cet argumentaire avait déjà été développé en 1878 par Jules Guesde dans son *Essai de catéchisme socialiste*<sup>1</sup> qui dénonçait les limites du suffrage universel en expliquant que seuls les hommes de plus de 21 ans votent, ce qui représente une infime minorité de la population. Guesde expliquait qu'il fallait détruire « l'état arbitraire et oppresseur d'une classe » en invoquant la possibilité d'une société sans Etat.

Face à ce constat d'une citoyenneté incomplète présent dans deux catéchismes de la fin de notre corpus, nous avons choisi de nous intéresser à la place particulière des femmes dans les catéchismes politiques. Est-ce que la moitié de la population est aussi destinataire de cette littérature politique et quelle vision des femmes est transmise par les auteurs ? Revenons pour cela à une analyse lexicométrique pour repérer les termes significatifs.

L'analyse lexicométrique des 392 titres permet d'identifier 2 occurrences de « femmes », une occurrence du singulier « femme » et une occurrence de « féministe ». « Citoyenne » est plus utilisée avec 4 occurrences mais 3 fois pour désigner l'auteur du catéchisme. Le pluriel « citoyennes » n'est utilisé qu'une seule fois dans l'expression « instruction républicaine pour les jeunes citoyennes ». Nous avons repéré 2 occurrences de « filles » mais par le même auteur, Désiré Couvreur qui a écrit un catéchisme scolaire. Notons que « française » (françoise dans son orthographe ancienne) n'est pas utilisée comme substantif dans les titres. « Mère » apparaît deux fois dans les titres mais une fois pour désigner son auteur anonyme ainsi que par Louis Gaillard en 1848 dont le titre-sommaire précise qu'il s'agit d'une *Instruction d'une mère à sa famille sur les principes du républicanisme*.<sup>2</sup> 4 catéchismes sont destinés aux « mères de familles » d'après leur titre. Etudions maintenant plus précisément ces quelques ouvrages pour en éclairer le contexte de publication.

---

<sup>1</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Bruxelles, Kistemaeckers, 1878, 100 p.

<sup>2</sup> Gaillard (Louis), *Evangile républicain, constituant l'alliance de tous les peuples...*, Paris, Napoléon Chaix et Cie, 1848, 179 p.

*Le catéchisme patriotique à l'usage des mères de famille*<sup>1</sup> favorable au Tiers Etat est écrit en 1789, dans le contexte de la réunion des Etats généraux. L'auteur anonyme justifie dès la première page sa destination par l'inculture politique des femmes :

« J'ai souvent rencontré dans la société des femmes, d'ailleurs instruites, qui n'ayant jamais tourné leurs idées vers les matières d'administration, déraisonnoient complètement sur ce qui fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations & de tous les vœux, faute de quelques éléments pour diriger leurs principes. »

En 1794-an II, paraît la *Véritable instruction républicaine pour les jeunes citoyennes*<sup>2</sup> de C. Hugand dont le titre précise qu'elle est « à l'usage des Ecoles Nationales et des mères de famille. » Ce dernier comporte par exemple un dialogue familial entre une mère et sa fille.

En 1795-an III, Nicolas Prévost, écrit une *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes. Présentée à la Convention Nationale, par le citoyen Prévost, de la section de Challier. Quatrième édition. Corrigée et augmentée des pensées républicaines, etc. Utiles aux pères, mères et aux écoles publiques*<sup>3</sup>. La première édition n'était destinée qu'aux écoles et pères de famille.

Enfin, en 1877 paraît un *Petit catéchisme républicain dédié aux pères et aux mères de famille*.<sup>4</sup> Il s'agit d'un des nombreux catéchismes républicains publiés dans le contexte de la Crise du 16 Mai mais qui n'est pas spécifiquement destiné aux femmes.

L'expression « l'un et l'autre sexe » est utilisée par les auteurs pour indiquer les destinataires dans les titres, toutefois cette expression est très localisée dans le temps puisque les 6 occurrences datent de 1794-an II. Le segment répété « des deux sexes » a été utilisé 4 fois, sur une plus longue période chronologique avec des titres datant de 1794-an II mais aussi de 1799-an VII ou encore 1862 et 1879.

Si nous nous intéressons maintenant uniquement aux ouvrages qui constituent notre échantillon, le mot « femme » est présent 262 fois et le pluriel 128 fois. L'analyse lexicométrique de notre échantillon de textes est fortement influencée par la présence du

---

<sup>1</sup> *Catéchisme patriotique à l'usage des mères de famille*, s.l.n.d., 1789, 56 p.

<sup>2</sup> Hugand (C.), *Véritable instruction républicaine pour les jeunes citoyennes, présentée à la Convention Nationale. A l'usage des Ecoles Nationales et des mères de famille. Par Jelalel*, Paris, Célère, 1794-an II, 72 p.

<sup>3</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes*, Paris, Prévost, 1795-an III, 96 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme républicain dédié aux pères et aux mères de famille*, Chambéry, Ménard, 1877, 8 p.

*Catéchisme féministe*<sup>1</sup> de 1910 de Joseph-Renaud. Sur les 262 occurrences de « femme », 153 se retrouvent dans ce catéchisme, en comparaison André Berthet est le second auteur qui ait le plus utilisé ce substantif mais avec seulement 21 occurrences. De même, parmi les 4 occurrences de « citoyenne », trois sont attribuées à ce catéchisme. Ce sous-emploi du substantif « citoyenne », y compris son pluriel (2 occurrences seulement), par rapport aux 410 occurrences de « citoyens » et 254 occurrences de « citoyen » démontre l'exclusion de la femme de la sphère de la citoyenneté politique. La femme est plus volontiers qualifiée par son rôle nourricier et familial avec 114 occurrences de « mère » et 14 de « mères ». Elles sont parfois qualifiées par leur fonction sociale chez les auteurs de notre échantillon. Nous avons ainsi pu identifier 13 occurrences d'« ouvrière » (à comparer aux 147 occurrences d'« ouvrier ») pour 6 substantifs seulement, l'adjectif étant plus largement utilisé comme par exemple dans « classe ouvrière » qui apparaît 6 fois. « Ouvrières » est utilisée 22 fois dont 14 fois comme substantif. Cet usage est limité à 6 auteurs seulement car Schmit emploie 9 fois la forme « ouvrière » dans son *Catéchisme de l'ouvrier*.<sup>2</sup> Les autres métiers qui ressortent de cette analyse sont celui d'« institutrice » (1 occurrence mais 6 pour le pluriel, à rapporter aux 89 occurrences d'« instituteur »), de « paysannes » (pas d'occurrence du singulier) ou bien d'« allumetière ».

Dans son catéchisme féministe Joseph-Renaud puise dans tout le champ lexical lié à la femme puisqu'il est le seul à employer l'adjectif « féminin » (8 fois), sous toutes ses formes : « féminins » (2 fois), « féminine » (17 fois), « féminines » (2 fois), mais aussi « féminiser » (1 fois), « féminisme » (17 fois), « féministe » (6 fois), « féministes » (13 fois) et enfin « féminité » (1 fois). Ce catéchisme est original par le choix de son champ lexical. Joseph-Renaud n'est pourtant pas le seul à avoir défendu le féminisme. Par exemple, en 1848, paraît un catéchisme anonyme intitulé *Du despotisme et de la femme. Catéchisme pour servir d'instruction au projet de constitution de 1848. Par Claire B...*<sup>3</sup> Le texte est anonyme mais aurait été écrit par une femme d'après son titre. Cet ouvrage revendique des droits pour les femmes qui sont sous la domination de l'homme qualifié de despote. L'auteur critique principalement le fait que le suffrage

<sup>1</sup> Joseph-Renaud (Jean), *Le Catéchisme féministe, résumé de la doctrine sous la forme de réponses aux objections par J. Joseph-Renaud*, Paris, Rey, 1910, 116 p.

<sup>2</sup> Schmit (Jean), *Le Catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit*, Paris, Panckoucke, 1848, 52 p.

<sup>3</sup> *Du despotisme et de la femme. Catéchisme pour servir d'instruction au projet de constitution de 1848. Par Claire B...*, Paris, Napoléon Chaix et Cie, 1848, 4 p.

universel ne soit que masculin. L'auteur n'utilise pas le terme féminisme pourtant défini par Fourier dès 1837.

A l'inverse, plusieurs catéchismes républicains défendent le fait que les femmes ne votent pas en reprenant l'argument de la domination de la femme par le prêtre. Pour la majorité des auteurs postérieurs à 1848 qui s'interrogent sur les limites que le suffrage universel impose à la citoyenneté politique, celles-ci sont justifiées. Par exemple, en 1869, Callixte Allec publie un *Catéchisme du contribuable*<sup>1</sup> d'orientation républicaine et anticléricale. Il explique que les femmes votent par l'influence qu'elles ont sur le mari :

« Aux femmes, les cléricaux, faisaient promettre une place certaine dans le paradis, ou tout au moins des indulgences plénières.

D. Mais les femmes ne votaient pas.

R. Cela se dit mais il n'en est rien... Si on ne les voit pas porter leur vote dans la boîte, elles le mettent dans la tête de leur homme ou de leur amoureux ; et le curé y est toujours pour quelque chose. »

La même année, Emile Riban écrit son *Petit Jacques électeur. Essai de catéchisme libéral à l'usage des conscrits de la politique*<sup>2</sup> dans lequel il donne la justification du fait que les femmes ne votent pas : « Les femmes [ne votent pas], à cause du rôle que Dieu leur a destiné ; et qu'aucune loi ne peut méconnaître sans froisser tout sentiment du beau, et du vrai ».

En 1871 paraît un catéchisme républicain intitulé *Les devoirs et les droits de l'homme*.<sup>3</sup> Dès la première page, l'auteur justifie son objet par la nécessité de diffuser les devoirs et les droits de l'homme :

« Dans une société civilisée, la connaissance des devoirs et des droits de l'homme est toujours nécessaire : pour le citoyen majeur, dont elle sera le guide, pour la femme, qui ne doit jamais séparer ses pensées et ses aspirations de celles du père et du mari ; pour l'enfant, le citoyen de l'avenir. »

La dépendance de la femme envers son père ou son mari est donc consacrée. De la même manière, en 1872, le *Catéchisme du citoyen*,<sup>4</sup> qui s'adressait plus particulièrement

---

<sup>1</sup> Allec (Callixte), *Catéchisme du contribuable*, par M. Callixte Allec, Valence, Chaléat, 1869, p. 25.

<sup>2</sup> Riban (Emile), *Petit Jacques électeur. Essai de catéchisme libéral à l'usage des conscrits de la République*, par Emile Riban, Paris, Dubuisson, 1869, p. 20.

<sup>3</sup> *Les devoirs et les droits de l'homme*, Rouen, Desisles-Brière, 1871, p. 1.

<sup>4</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, p. 41.

aux paysans électeurs, consacre l'inégalité politique qui règne au sein du couple et la subordination de la femme :

« Que doit faire l'homme instruit qui aime la République et qui est marié à une femme réactionnaire ?

Il doit s'efforcer de redresser son éducation politique, et faire prévaloir ses convictions sur les avis de certains conseillers.

Comment y parviendra-t-il ?

En se montrant très fort et très aimable : une femme est disposée à tout apprendre du mari qu'elle adore. »

Tous ces arguments sont largement diffusés et justifient le maintien de la femme dans un statut de mineure politique.

Pourtant, sous l'influence du socialisme, de nouveaux catéchismes politiques abordent la question du droit des femmes sous la Troisième République. Ainsi, en 1878, dans son *Essai de catéchisme socialiste*, Jules Guesde consacre le chapitre VIII à la famille. Il prône la réforme de la famille car l'enfant et la femme y sont sous la domination de l'homme, résultat d'une « constitution propriétaire de la famille. ». Il pousse son raisonnement jusqu'à affirmer que la famille n'est pas un modèle intangible.

Dix ans plus tard, Charles Baggio, lié au Parti ouvrier de Jules Guesde, publie un *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme. Résumé des entretiens socialistes*.<sup>1</sup> L'objectif est d'arracher les femmes à l'influence des prêtres et les amener au socialisme. L'auteur insiste beaucoup sur les souffrances des femmes et des enfants.

En 1892 un *Catéchisme de l'ouvrier. Suite du Catéchisme socialiste*<sup>2</sup> lui aussi lié au Parti Ouvrier de Jules Guesde contient la leçon suivante à la quatrième page :

« 5<sup>e</sup> leçon. De la Femme

D. Comment doit être le salaire de la femme ?

R. A travail égal, son salaire doit être égal à celui de l'homme.

D. Qu'arrive-t-il quand la femme travaille ?

---

<sup>1</sup> Baggio (Charles), *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme. Résumé des entretiens socialistes par Ch. Baggio*, Carvin, Plouvier, 1888, 55 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme de l'ouvrier. Suite du Catéchisme socialiste*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1892, 7 p.

R. Comme elle n'est pas syndiquée, on la fait travailler plus que l'homme. Ce qui fait baisser les salaires au profit des patrons ».

En 1895 paraît un ouvrage féministe écrit par une femme, Léonie Rouzade, militante féministe, socialiste ainsi que de la Libre-pensée. Ce *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*<sup>1</sup> développe plus une doctrine de la solidarité qu'une vision du socialisme. Elle y consacre un chapitre sur l'égalité entre l'homme et la femme. Nous finissons ensuite notre tour d'horizon par le *Catéchisme féministe* de Joseph-Renaud publié en 1910, qui représente l'essai le plus complet de vulgarisation de la doctrine féministe, comme nous l'avons montré par le champ lexical employé. Il est le seul à considérer le féminisme comme une doctrine politique :

« Les savants ouvrages où le public pourrait se renseigner sur le Féminisme sont parfois un peu au-dessus de sa puissance d'attention et d'étude. Sous forme de réponses aux objections qui sévissent en son esprit, cet opuscule essaie de lui offrir un résumé facilement assimilable de la doctrine. J.J.-R »

L'ouvrage donne ensuite un argumentaire complet pour répondre à des questions telles que « Pourquoi les femmes seraient-elles éligibles et électrices ? » Le texte est aussi anticlérical.

Les catéchismes politiques sont porteurs d'une définition de la citoyenneté qui se définit d'abord par les droits et les devoirs des citoyens. Ce genre étant démocratique, c'est la question des droits du peuple qui est la plus centrale, surtout lorsque la moitié de celui-ci peut voter. Cette citoyenneté politique est aussi dessinée en creux par l'étude des exclus de la citoyenneté et en particulier des femmes. Rares sont les auteurs qui s'intéressent comme l'auteur anarchiste au sort des mineurs ou des condamnés. En revanche, la question de l'exclusion des femmes du corps civique est très présente, que ce soit pour la justifier ou bien pour la dénoncer. Seuls quelques ouvrages liés au socialisme ou à la Libre pensée sont des catéchismes féministes. Par leur argumentaire en faveur de l'émancipation de la femme en général, et de la femme du peuple en particulier, ces textes nous interrogent sur la place de l'émancipation populaire dans cette littérature politique. Quelle a été la place de l'émancipation politique du peuple

---

<sup>1</sup> Rouzade (Léonie), *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*, Meudon, Imprimerie nouvelle, 1895, 24 p.

dans les motivations des auteurs ? Prenons l'exemple de trois ouvriers, Philippe Bosc, Victor Hardy et Paul Jacquet, qui écrivent en 1848 un almanach contenant un *Petit catéchisme républicain*<sup>1</sup> qui prône l'émancipation du peuple :

« Nous terminons ici ce petit abrégé qui nous a été inspiré par le désir d'initier nos frères travailleurs, notamment ceux des campagnes, dans la véritable signification de quelques-uns des termes employés journellement ; nous serions doublement récompensés si nous avons pu leur être utiles, surtout en ce moment où le soin de discuter les affaires politiques est d'une grande opportunité, et où chaque citoyen ne saurait trop se pénétrer de ses droits et de ses devoirs. Ph. Bosc, ouvrier typographe. »

Pour étudier cet usage du catéchisme nous poursuivrons l'analyse lexicométrique du contenu de nos sources en cherchant en particulier quelle place est faite au processus révolutionnaire.

### c) *Catéchismes et révolution*

L'analyse lexicométrique des titres nouveaux permet d'identifier 9 occurrences de « révolution » dont 5 datées de la Révolution française (1794-an II, 1795-an III et 1799-an VII). L'expression « catéchisme révolutionnaire » n'apparaît que 3 fois et à chaque fois il s'agit de faire l'histoire de la Révolution française. Par exemple, le *Catéchisme révolutionnaire*<sup>2</sup> de Debarle de 1794-an II réédité en 1795-an III est en fait une histoire de la révolution ; c'est le seul qui contienne le terme révolution dans sa table des matières. Debarle commence son ouvrage par une définition de la Révolution : « C'est l'insurrection du Peuple contre ses tyrans ; c'est un passage violent d'un état d'esclavage à un état de liberté. »<sup>3</sup>

L'analyse lexicométrique isole 21 occurrences de « révolution » entre 1790 et 1799 suivies de 12 occurrences pour la Seconde République. L'analyse par concordance

---

<sup>1</sup> Bosc (Philippe), *Almanach de la république française et des barricades*, Paris, Proux, 1848, 6 p.

<sup>2</sup> Debarle, *Catéchisme révolutionnaire ou histoire de la Révolution française, par demandes et par réponses, à l'usage de la jeunesse républicaine et de tous les peuples qui veulent devenir libres*, Paris, Debarle, 1794-an II, 116 p.

<sup>3</sup> Debarle, *Catéchisme révolutionnaire ou histoire de la Révolution française, par demandes et par réponses à l'usage de la jeunesse républicaine et de tous les peuples qui veulent devenir libre*, Paris, Debarle, 1794-an II, p. 3.

permet non seulement de faire des regroupements par date mais aussi de faire des tris en fonction des mots qui précèdent ou suivent « révolution » lors de son emploi. Pendant la Révolution française, le pronom possessif accompagne souvent révolution : « notre révolution. » A partir de 1830 s'opère un travail de distinction des épisodes révolutionnaires à l'aide d'expressions telles que « révolution de juillet » en 1831, ou « révolution de juillet 1830. »

Contrairement aux catéchismes de l'époque révolutionnaire, nous avons retrouvé des textes qui prônent la révolution qui n'est plus conçue uniquement comme un fait historique. Par exemple, Xavier Sauriac écrit en 1834 un livre intitulé *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire*<sup>1</sup> qui se conclut ainsi :

"D. Où doit être commencée la révolution ?

R. Toujours dans la capitale.

D. Pourquoi ?

R. Parce que c'est le point de centralisation de tous les pouvoirs.

D. Que reste-t-il à faire au peuple, après sa victoire ?

R. Il doit organiser, immédiatement, le gouvernement républicain ou réformiste ; faire ses premières élections sur le champ de bataille ; se tenir en garde contre l'aristocratie ; comprimer la guerre civile ; se montrer prêt à résister aux étrangers ; aider à la propagande chez eux, et les regarder comme frères."

En 1872 apparaît l'expression « révolution du 4 septembre » liée à la chute du Second-Empire.

L'analyse avec *Coocs* des polycooccurrences de « révolution » dans les préfaces fait d'abord ressortir l'expression « révolution française.» La révolution est conçue comme un fait historique borné dans le temps et non comme une insurrection politique qui peut advenir. En comparaison, analysons la place du terme « insurrection » dans les catéchismes politiques à l'aide des logiciels de lexicométrie. En effet, contrairement à « révolution », « insurrection » ne se rattache pas à un évènement historique particulier.

La forme est absente des titres et des préfaces, En revanche, l'analyse de notre échantillon de catéchismes par le logiciel *Lexico 3* fait ressortir 28 occurrences d'« insurrection ». La lecture du réseau des polycooccurrences produit par *Coocs*

---

<sup>1</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire*, Sceaux, Grossteite, 1834, pp 143-144.

permet de voir qu' « insurrection » est d'abord associée à « devoir », « droit », et « peuple ». Ensuite l'association avec « émeute » est liée au souci de distinguer les deux pour insister sur la légitimité de la première et l'illégitimité de la seconde. Mais les termes associés « droits », « devoirs » et « peuple » font référence à l'article XXXV de la Déclaration des droits incluse dans la Constitution de 1793 qui affirme le droit à l'insurrection :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

L'étude des contextes d'utilisation d'insurrection par *Lexico 3* en effectuant un regroupement par date permet de voir l'utilisation mémorielle de cet article de loi. En effet, l'occurrence de 1790 est négative car son auteur, l'abbé Hazard<sup>1</sup> explique dans son catéchisme destiné aux enfants que la religion catholique interdit toute forme d'insurrection. L'autre occurrence révolutionnaire date de 1794-an II et est tirée du catéchisme sans-culotte de Poitevin<sup>2</sup>, ouvrage destiné aux enfants. Elle est extraite de la table des devoirs de l'homme et du citoyen, résumé de la Déclaration des droits et la dimension est là encore très restrictive : « L'insurrection n'est permise que dans les cas extrêmes, & après les remontrances légales. » De la même façon, François Parent<sup>3</sup> cite la Constitution de 1793 dans son *Cathéchisme français, républicain* de 1794-an II.

Un changement s'opère sous la Restauration. Transmise par les auteurs et éditeurs républicains, liés en particulier à la Société des Droits de l'Homme, la mémoire de l'article XXXV est désormais porteuse d'une acception révolutionnaire. François Hincker a montré « l'effet d'utopie »<sup>4</sup> de la Révolution française que confirme la transmission de cet article dans les années 1830.

---

<sup>1</sup> Hazard (Pierre), *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présenté à Mgr le Dauphin, par M. l'abbé Hazard, Prêtre, Breveté du Roi, Instituteur à l'Ecole-Militaire-Nationale de Nanterre*, Paris, Gorsas, 1790, 58 p.

<sup>2</sup> Poitevin, *Catéchisme républicain, suivi des maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; par le citoyen Poitevin, de la section de la rue de Montreuil*, Paris, Millet, 1794-an II, 36 p.

<sup>3</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>4</sup> Hincker (François) « L'effet d'utopie de la Révolution française » in Riot-Sarcey (Michèle)(dir.), *L'Utopie en questions*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001, 256 p..

Ainsi, les deux occurrences suivantes d'insurrection datent de 1833 et sont extraites du même ouvrage d'Adolphe Rion : le *Catéchisme des peuples*<sup>1</sup>, initialement paru en 1832. Rion cite *in extenso* mais sans référence, l'article :

« Quand l'insurrection est-elle permise ?

Lorsque le gouvernement viole les droits d'un peuple, l'insurrection est pour ce peuple et pour chaque partie de ce peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

En 1835, un autre auteur proche de la Société des droits de l'Homme, Richard écrit *Le catéchisme des droits de l'homme et du citoyen*<sup>2</sup> dans lequel il insiste sur l'impératif moral de la résistance à l'oppression en citant (sans la nommer) la Déclaration de 1793 :

« D. Que doit faire le peuple lorsque le gouvernement viole ses droits ?

R. Il doit s'insurger contre le gouvernement. Car, dans cette circonstance, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs, et quiconque ne prend pas les armes est mauvais citoyen. »

C'est toutefois en 1848 que le terme insurrection est le plus employé : 8 fois au total.

Adolphe Rion réédite son *Catéchisme des peuples* sous le titre de *Catéchisme républicain*<sup>3</sup> et n'oublie pas d'y inclure l'article : « Enfin, lorsque l'Etat n'est pas la majorité des citoyens, l'insurrection est pour tous et pour chacun le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

*Lexico 3* a permis d'isoler 4 occurrences d'insurrection dans le *Petit catéchisme républicain*<sup>4</sup> de Jean Macé. Il distingue précisément l'émeute de l'insurrection en liant cette dernière à la révolution :

« D. Quel est le devoir du gouvernement vis-à-vis de l'émeute et de l'insurrection ?

R. Son devoir est de réprimer l'émeute, et de se retirer devant l'insurrection.

D. Et s'il se trompe, s'il prend une insurrection pour une émeute ?

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Catéchisme des peuples*, par Père André, Paris, Sétier, 1832, 1 p.

<sup>2</sup> Richard (Ernest), *Le catéchisme des droits de l'homme et du citoyen*, Sceaux, Grossteite, 1835, p. 6.

<sup>3</sup> Rion (Adolphe), *Nouveau catéchisme républicain*, Paris, Blondeau, 1848, 2 p.

<sup>4</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain*, Paris, Garnier, 1848, 24 p.

R. Il arrive alors une révolution. »

Cela lui permet d'aboutir à la définition suivante de la révolution : « C'est un renversement du pouvoir établi déterminé par sa résistance à la volonté générale. »<sup>1</sup>

Non seulement, Jean Macé légitime l'insurrection devant laquelle le gouvernement doit se retirer, mais il fait le lien entre la résistance du gouvernement à l'insurrection et le déclenchement d'une révolution.

Le catéchisme de Renouvier daté lui aussi de 1848 comporte comme celui de Macé une légitimation de l'insurrection en reprenant l'esprit de l'article XXXV :

« Lorsque la souveraineté du peuple est usurpée par un homme, une famille ou un parti, l'insurrection est un droit et le plus saint des devoirs. »

Nous avons déjà cité Chambonneau et sa volonté, sous la Seconde République, d'encadrer le peuple afin d'éviter toute révolution. Son texte de 1848 présente aussi l'intérêt d'apporter un témoignage sur la propagande républicaine des années 1830 et sur la mémoire transmise du droit à l'insurrection :

« D. Le peuple a-t-il le droit d'insurrection contre une autorité despotique ?

R. Sous le règne de Louis-Philippe, on disait et l'on écrivait que l'insurrection était le plus sain des devoirs. Ainsi, on légitimait la révolution de 1830. »

C'est en faisant appel au même argument que Rion justifie dans la réédition de 1848 de son catéchisme le droit à l'insurrection :

« Enfin, lorsque l'Etat n'est pas la majorité des citoyens, l'insurrection est pour tous et pour chacun le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

On retrouve donc ici la force émancipatrice de la Constitution de 1793 citée abondamment sous la Seconde République.

Plus rarement, certains auteurs ont fait de leur catéchisme un manuel d'insurrection. L'ouvrage du proudhonien Lucipin Paget est saisi en 1850, des mesures très restrictives ayant été prises pour contrôler le colportage avec la loi du 27 juillet 1849. Paget était journaliste, historien, médecin. Il subit un procès qui aboutit à un acquittement. Le compte-rendu de ce procès joint à son *Catéchisme à l'usage de tout le monde* nous donne les informations suivantes : Paget était parti faire imprimer son catéchisme à Genève en avril 1849, le 8 mai suivant la gendarmerie saisit une centaine

---

<sup>1</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain*, par Jean Macé. Auteur des *Vertus du Républicain et des Entretiens du père Moreau*, Paris, Garnier, 1848, p. 10.

de brochures qu'il tentait d'introduire en France. Les délits imputés à l'auteur sont alors l'attaque à la propriété et l'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Le jury l'acquitta. La tonalité de son catéchisme était socialiste et anticléricale. Après avoir critiqué Louis-Napoléon Bonaparte et encensé Proudhon, Paget appelle le peuple à l'insurrection comme le prouve la menace suivante : "Votre 89 a sonné le 24 février 1848, votre 93 sonnera sous peu."<sup>1</sup> A la fin de l'ouvrage, il appelle ainsi le peuple à se tenir prêt à l'insurrection :

"Comment parviendra-t-on à fonder un pareil établissement ? Jusqu'à ce moment nous avons cru pouvoir le faire sans le concours du pouvoir ; Proudhon, le plus grand homme des temps modernes, qui fondera une nouvelle ère dans l'histoire du monde, a essayé ; mais les calomnies, les persécutions, les tracasseries, les violences, les perfidies de la Bourgeoisie, maîtresse du pouvoir, maîtresse des tribunaux, maîtresse de la police, l'en ont empêché. Elle ne veut pas, cette Bourgeoisie aveugle, laisser tenter aucune amélioration dans le malheureux sort du Prolétaire accablé par la misère. Nous n'avons plus qu'un moyen, c'est de devenir le possesseur du pouvoir. Nous vous l'abandonnions, ce pouvoir, que nous voulons traîner aux gémonies, et vous vous en êtes servis contre nous. Vous voulez la lutte, eh bien, soit ! Vous aurez la lutte; vous voulez la bataille, vous aurez la bataille. Prolétaires, vous tous qui souffrez, serrez vos rangs, voici le Bourgeois qui vient, armé de pied en cap, vous courir sus et vous égorger. Prolétaires, aux armes ! Soignez votre fournement, munissez-vous de cartouches, et tenez-vous prêts !" <sup>2</sup>

Voyons à l'aide de *Lexico 3* quel usage Paget fait du champ lexical de l'insurrection et de la révolution. Paget a utilisé 4 fois le terme insurrection dans son catéchisme, pour qualifier les journées de juin 1848 et leur écrasement. L'auteur se défend aussi de prêcher l'insurrection :

« Et n'allez pas croire que je prêche l'insurrection. A Dieu ne plaise. Je pense et je soutiens que la destruction de la Misère peut et doit être résolue pacifiquement. L'insurrection vaincue a toujours été fatale aux causes dont elle avait pour but le triomphe. »

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p 61.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 73.

La dernière utilisation du terme insurrection date de 1898 chez Paul Cottin<sup>1</sup> que nous avons inclus dans notre échantillon car il représente les auteurs catholiques favorables au Ralliement de 1892. Cottin avait voté l'amendement Wallon en 1875 et était favorable à Mac-Mahon en 1877. Les occurrences d'insurrection sont nombreuses dans son catéchisme car il consacre un chapitre entier au droit à l'insurrection. Il ne s'agit plus d'insurrection du peuple (aucune référence à la Déclaration de 1793) mais des « autorités sociales. » Cottin prend des précautions en insistant sur le fait qu'il est difficile de savoir quand un gouvernement n'est plus légitime et donc que le droit d'insurrection s'applique :

« - Qu'en résulte-t-il en ce qui touche le Devoir et le Droit d'insurrection ?

Il en résulte que ce Devoir et ce Droit n'existent pas directement pour la masse des citoyens et qu'il ne peut exister ainsi que pour un petit nombre d'hommes que leur connaissance des faits, leur étude des principes et de l'histoire, leur raison, leur indépendance de caractère, leur situation sociale, mettent à même de juger le Gouvernement, de constater qu'il ne remplit plus ses fonctions et de constituer la force qui le supprimera.

C'est à ces hommes, éléments indispensables de toute société prospère, et qu'on a appelés à juste titre des « autorités sociales », c'est à ces hommes qu'incombe directement, quand il y a lieu, le devoir et le droit d'insurrection. C'est à eux qu'il appartient de se tourner, au besoin, vers le peuple, de lui faire connaître les faits, de lui exposer la situation, de l'enseigner, pour ainsi dire, et de faire apparaître ainsi chez lui ce Devoir et, partant, ce Droit d'insurrection que les événements ont fait naître. »<sup>2</sup>

L'auteur précise que dans le cas des sociétés chrétiennes, la Papauté peut apporter sa « puissance morale » pour garantir la légitimité du choix :

« On a vu, en pareils cas, cette puissance morale, la Papauté, jeter son autorité dans la balance et, protectrice impartiale de la liberté des peuples, montre elle-même à ces peuples, leur devoir et leur droit de résistance, les déliant de ce qu'ils pouvaient encore considérer comme une obligation d'obéissance envers des gouvernants indignes de ce nom. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cottin (Paul), *Le livre du XIXe siècle, catéchisme social et politique*, Paris, Guillaumin, 1898, 177 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pp 134-135.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 136.

## Conclusion

L'analyse lexicométrique des catéchismes politiques permet de mettre en lumière les usages que les auteurs font des mots qu'ils utilisent. Cette approche se situe à mi-chemin entre une étude qualitative permettant de fouiller l'épaisseur d'un texte et une approche quantitative, sérielle, cherchant à faire émerger des tendances thématiques. Il est ainsi possible de contextualiser pour mieux historiciser un discours politique. Ce qui nous paraît être l'apport principal des logiciels de lexicométrie utilisés pour étudier les catéchismes est la mise en lumière de champs lexicaux propres à une période, un type de catéchisme politique voire à un auteur particulier.

Ainsi, était-il difficile d'étudier la place respective de la morale et de la politique dans les catéchismes en raison de leur omniprésence. Pourtant, l'analyse lexicométrique a montré que pendant la Révolution française, l'objectif visé est d'inculquer une morale politique. Cette hypothèse est renforcée par la place plus importante des devoirs dans les tables des matières que dans les titres. Pendant les années 1830 et surtout en 1848 se produit une évolution dans le contenu des catéchismes qui ne s'adressent plus à des citoyens en devenir mais sont destinés à éclairer immédiatement les choix politiques des nouveaux électeurs du suffrage universel masculin. La dimension politique prime alors sur la dimension morale, la citoyenneté étant désormais « en actes ».

L'analyse lexicométrique nous a permis ensuite de cerner les contours de cette citoyenneté définie d'abord comme la jouissance de droits garantis par des textes fondamentaux au premier rang desquels se trouve la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (à laquelle se substitue parfois celle de 1793). Nous avons vu ensuite la place du peuple des villes et des campagnes en tant que destinataire du message porté par les catéchismes en particulier à partir de 1848. Le peuple est associé à partir de 1848 à la notion de souveraineté et donc à la République. Mais de ce peuple de citoyens sont exclues les femmes, véritables mineures politiques dont la soumission est justifiée pour beaucoup d'auteurs, en particulier républicains, par l'influence que les prêtres exerceraient sur elles. Cette exclusion de la moitié de la population du corps civique est mise en lumière, en négatif, par les quelques catéchismes féministes qui existent. La citoyenneté passe donc par le vote, d'où la conclusion des catéchismes

anarchiste de Descamps ou marxiste de Guesde que le suffrage n'est certainement pas universel.

La révolution apparaît principalement dans les textes comme un événement historique, la Révolution française. Nous avons pu voir en analysant les usages du mot insurrection que la dimension émancipatrice n'est toutefois pas absente des catéchismes, en particulier à partir des années 1830. Cela se traduit par l'intérêt porté à la question de l'insurrection. C'est en 1848 que le terme est le plus présent, aboutissement de la propagande républicaine des années 1830 qui transmettent la mémoire révolutionnaire.

Les catéchismes politiques se sont progressivement constitués en une mémoire transmise par des militants à des moments politiques clés comme par exemple les années 1830. Afin de saisir comment les auteurs insèrent leur texte dans un genre qui les englobe, nous prendrons en compte les relations intertextuelles qui se nouent entre les catéchismes.



## C. LA CONSTITUTION PROGRESSIVE D'UN GENRE DE LA LITTÉRATURE POLITIQUE

### Introduction

La mémoire des catéchismes publiés pendant la Révolution française est conservée puisque des rééditions de ces livres ressurgissent dans les années 1830. Ce phénomène se rapproche des mécanismes de la transmission de la mémoire de la révolution de l'an II étudiés par Sergio Luzzatto dans *Mémoire de la Terreur*.<sup>1</sup> Cet ouvrage insiste beaucoup sur le rôle des « médiateurs indirects » comme Albert Laponneraye dont nous avons étudié le catéchisme. C'est par l'étude du jeu des rééditions des catéchismes politiques d'une République à l'autre, du début à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, que nous verrons les mécanismes de transmission. Nous étudierons aussi les acteurs qui ont transmis la mémoire des catéchismes écrits pendant la Révolution. Ces acteurs sont le plus souvent individuels : auteurs, éditeurs, descendants de l'auteur, etc., qui entretiennent un rapport de familiarité avec le texte. Nous avons aussi pu identifier un groupe d'auteurs et d'éditeurs homogène car tous liés à la Société des Droits de l'homme qui produisit une importante propagande républicaine dans les années 1830. Nous verrons que ces militants républicains ont joué un rôle central dans la transmission des textes de l'époque révolutionnaire jusqu'à la Seconde République. La société a fonctionné comme un véritable conservatoire du catéchisme politique. A leur tour les catéchismes des années 1830 ont été réédités sous la Seconde et parfois sous la Troisième République.

Cette mémoire vive du catéchisme politique sert de base à la constitution progressive d'un genre de la littérature politique. Par exemple, les catéchismes de la Troisième République convoquent ceux de la Première comme modèles. La transmission de ces textes est un acte militant lorsque les auteurs et éditeurs rééditent des catéchismes de l'époque révolutionnaire en 1832-1833 tout en composant leurs

---

<sup>1</sup> Luzzatto (Sergio), *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 [1988], 223 p.

propres catéchismes. Nous étudierons plus particulièrement les relations qui se nouent entre les textes liés à cette société politique.

Nous verrons ensuite que l'élaboration progressive de ce genre littéraire a influé sur le contenu des catéchismes qui se répondent parfois entre eux dans un jeu de relations intertextuelles qui vont de la référence au plagiat. Thiphaine Samoyault définit justement l'intertextualité comme la constitution progressive d'une « mémoire » propre à un genre : « L'intertextualité, c'est le résultat technique, objectif, du travail constant, subtil et parfois aléatoire, de la mémoire de l'écriture. »<sup>1</sup>

Nous analyserons enfin la matérialité de ces textes puisqu'il s'agit de sources imprimées et que le support de leur lecture influence leur usage et donc leur réception.

---

<sup>1</sup> Samoyault (Tiphaine), *L'intertextualité. Mémoire de la littérature*, Paris, Nathan, 2001, p. 50.

## 1) Les catéchismes politiques forment une mémoire

### a) La transmission des textes

Etudier un corpus homogène comme les catéchismes politiques permet de mettre en lumière les phénomènes de transmission des textes. Pour cela, l'étude de leur matérialité est primordiale, ceci sous la forme de rééditions éloignées dans le temps et parfois liées aux changements politiques qui s'opèrent. Au travers de l'exemple de certains catéchismes qui ont été transmis pour venir constituer une mémoire du genre du catéchisme politique, nous verrons quels ont été les différents modes de transmission ainsi que les acteurs de cette dernière. Prenons par exemple les *Instructions élémentaires sur la morale*<sup>1</sup> de Bulard, qui fut primé en 1796 – an IV en même temps que le catéchisme de La Chabeaussière. Nous avons identifié une réédition sans nom d'auteur de ce catéchisme portant le titre *Instruction du peuple français. Instructions élémentaires sur la morale*<sup>2</sup>. Cette réédition est quasi-identique à celle datant du Directoire à l'exception du remplacement de républicain par monarchique dans la partie « gouvernement » de l'ouvrage. Nous avons pu dater cette réédition de 1828 à l'aide d'une mention sur la quatrième de couverture :

« Les publications sont faites par les soins d'une société dont M. le comte Lasteyrie est président. Le bureau est établi rue Saint-Benoît, n°7 à Paris. On imprimera successivement différents ouvrages élémentaires. Chaque traité sera vendu au prix coûtant et suivant l'étendue des matières. Les personnes qui, pour favoriser l'instruction du peuple, prendront 100 exemplaires, obtiendront une forte diminution sur le prix. »

La société dont parle cet extrait est en fait la Société pour l'instruction élémentaire dont le comte de Lasteyrie était président en 1828, d'où notre choix de datation. Cette société est célèbre pour avoir fait la promotion de l'enseignement mutuel ou méthode

---

<sup>1</sup> Bulard, *Instructions élémentaires sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif. Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV*, Paris, Caillot, 1796-an IV, 216 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Instruction du peuple français. Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Firmin-Didot, 1828, 141 p.

lancastérienne dans des écoles destinées au peuple. Dans le cas du catéchisme de Bulard, c'est son caractère scolaire qui a joué dans la diffusion de sa mémoire.

La transmission peut se faire parfois sur une plus longue durée. C'est le cas du *Cathéchisme français, républicain*<sup>1</sup> écrit par François Parent en 1794 – an II. Alors que Nicole Bossut note que la mémoire de François Parent n'est pas évoquée en 1848, y compris par son fils pourtant républicain Bayle Parent<sup>2</sup>, la transmission du catéchisme se fait de la Première à la Seconde République avec une réédition sans nom d'auteur en 1848 à Paris, chez Beaulé<sup>3</sup>. Le texte est largement réécrit et réinvesti d'un contenu politique nouveau comme en témoigne par exemple la réécriture des commandements 9 et 10 de la République française : «Février tu sanctifieras, pour l'aimer éternellement. Le bien des fuyards verseras, sur le Prolétaire indigent»<sup>4</sup>. Prolétaire a remplacé sans-culotte, preuve d'un glissement lexical ! En revanche la prière républicaine est reproduite très exactement.

La mémoire du catéchisme de François Parent perdue jusque sous la Troisième République puisque Christian Le Franc publie en 1877 un catéchisme royaliste défendant l'Eglise sous le titre de *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**. Le Franc explique que la Déesse-Raison « supprima le catéchisme de l'Eglise et mit à la place un *catéchisme républicain*. »<sup>5</sup> L'auteur cite en note le chapitre III et le chapitre IV du catéchisme de François Parent sans en donner le titre complet ni le nom de son auteur.

**Illustration 2.C.1 : Reproduction d'un chapitre du *Cathéchisme français républicain* de François Parent (1794-an II) dans le catéchisme de le *Catéchisme de la Révolution* écrit par Le Franc en 1877.**

---

<sup>1</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>2</sup> Bossut (Nicole). « Bias Parent curé Jacobin, agent national du district de Clamecy en l'an II » *op. cit.*, p. 474.

<sup>3</sup> Parent (François), *Catéchisme à l'usage des jeunes républicains*, Paris, Beaulé, 1848, 26 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*. p. 28.

<sup>5</sup> Le Franc (Christian), *Catéchisme de la Révolution ou la révolution expliquée dans ses principes, son langage, ses œuvres et sa fin par l'abbé H\*\*\**, Paris, Bloud et Barral, 1877, p. 18.

La citation est exacte mais la référence est fautive puisque l'auteur explique qu'un seul catéchisme républicain existait sous la Révolution française. La mobilisation mémorielle est donc à la fois le fait des Républicains qui se constituent ainsi un corpus de textes patrimoniaux mais aussi des opposants à la République.

Les programmes de 1882 entraînent la rédaction de manuels d'instruction civique. Nous avons justement retrouvé un de ces premiers manuels qui était toutefois destiné aux écoles chrétiennes. Il s'agit de l'ouvrage du frère Irlide Cazaneuve qui écrit en 1882 chez le célèbre éditeur Mame de Tours un *Essai d'enseignement civique, par F.I.C.* Dans sa préface, l'auteur explique que l'instruction civique est l'étude des textes fondamentaux et que la Convention Nationale avait tenté de mettre en place un tel enseignement mais sans succès en raison de l'anticléricisme et des passions politiques de l'époque. Pour illustrer son propos, il cite des catéchismes :

« L'enseignement civique a pour but de faire connaître les droits et les devoirs du citoyen ; il comprend nécessairement l'étude de la constitution du pays de l'organisation des pouvoirs publics, du fonctionnement des administrations etc. [...] Déjà sous l'inspiration de la Convention, on avait publié un grand nombre d'ouvrages qui, dans la pensée de leurs auteurs, devaient répondre à ces besoins <sup>1</sup>

(Note de bas de page : 1. Voici les titres de quelques-uns de ces livres : l'*Alphabet des sans-culottes, ou Premiers éléments de l'éducation républicaine*, le *Nouveau catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfants* ; les *Epîtres et Evangiles du républicain* ; la *Grammaire républicaine* ; les *Commandements de la République*, etc.) ; mais ces livres étaient empreints trop fortement des passions politiques et antireligieuses de l'époque ; ils devaient disparaître aussitôt que le calme serait rétabli dans les esprits et quelques idées seraient redevenues plus saines. »

Malgré des références incomplètes, nous avons pu identifier l'*Alphabet des sans-culottes ou Premiers éléments de l'éducation républicaine*<sup>1</sup>, publié en 1794-an II par Galletti. Il s'agit d'un catéchisme patriotique sans-culotte qui exalte les valeurs du

---

<sup>1</sup> *Alphabet des sans-culottes, ou Premiers éléments de l'éducation républicaine*, Paris, Galletti, 1794-an II, 16 p.

républicain. Le *Nouveau catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes*<sup>1</sup> est quant à lui un ouvrage daté de 1793 écrit par Nicolas Prévost.

Le contexte politique joue le rôle de principal stimulateur de la transmission de la mémoire des catéchismes politiques. Les textes révolutionnaires sont transmis comme par exemple le catéchisme de Poisson de La Chabeaussière largement réédité dans les années 1830. Certains catéchismes révolutionnaires sont alors considérés comme des classiques. Adolphe Perreul publie par exemple en 1830 un *Catéchisme constitutionnel*<sup>2</sup> qui est une explication de la Charte. Il a aussi intégré un chapitre intitulé « La loi naturelle » qui est un extrait de *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*<sup>3</sup> écrit en 1793 par Volney pour servir de manuel scolaire. Perreul a pris soin de mentionner à la suite de cet extrait son origine en inscrivant : « extr. de Volney ».

La transmission ne concerne pas que les catéchismes de l'époque révolutionnaire comme celui de Parent ou de La Chabeaussière. La disparition de la censure au moment des Trois Glorieuses a joué sur la réédition de catéchismes censurés pendant la Restauration. Ainsi en 1822, Pierre Gallet publie un *Catéchisme politique, fondé sur les maximes des législateurs anciens et modernes*<sup>4</sup>, ouvrage théorique sur la politique en général. Bien que n'attaquant pas la monarchie restaurée, nous apprenons dans la seconde édition datée de 1830 que ce texte a été censuré. A la faveur des Trois Glorieuses, Gallet réédite son catéchisme sous le titre de *Catéchisme politique, par M. Gallet. Nouvelle édition*<sup>5</sup>. L'auteur justifie lui-même la transmission de son catéchisme dans sa préface

« [...] j'ai senti la nécessité de reproduire ce catéchisme, que je fis imprimer, sans calculer si sa publication serait désavantageuse à son auteur, à une époque (1822) où le système de gouvernement était opposé à l'instruction populaire. »

Le texte est cependant modifié dans sa partie relative au culte :

---

<sup>1</sup> Prévost (Nicolas), *Nouveau catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfants*, Paris, Prévost, Paris, Prévost, 1793, 70 p.

<sup>2</sup> Perreul (Adolphe), *Catéchisme constitutionnel*, Moulin, Desrosiers, 1830,

<sup>3</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, Paris, Didot, 1793, 107 p.

<sup>4</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, fondé sur les maximes des législateurs anciens et modernes, par M. Gallet*, Paris, Trouvé, 1822, 55 p.

<sup>5</sup> Gallet (Pierre), *Catéchisme politique, par M. Gallet. Nouvelle édition*, Paris, Dezauche, 1830, 59 p.

« Une religion dominante existant lors de la première édition, je dus m'interdire une partie des idées que j'insère aujourd'hui dans le chapitre relatif au culte. Le texte de 1822 est resté intact dans ses autres parties. »

La transmission des textes est aussi très importante entre les années 1830 et 1848 à la faveur de la mise en place de la Seconde République. Par exemple, Adolphe Rion publie son *Catéchisme des peuples, par père André*<sup>1</sup> en 1832 qui est d'orientation républicaine. Largement diffusé et réédité en 1832-1833, parmi de nombreuses autres publications républicaines, ce catéchisme est une des causes de son internement à Sainte-Pélagie en 1833. Une fois la révolution de février 1848 passée, l'ouvrage est réédité sous le titre de *Catéchisme républicain, par le père André*.<sup>2</sup> Fait unique, il porte une double date d'édition 1833-1848 pour en indiquer l'histoire et il est accompagné d'une préface qui illustre là encore le rôle de l'auteur lui-même dans la transmission de son texte :

« [...] Nous croyons devoir reproduire ce catéchisme. Le Père André, qui vient de l'augmenter, n'a dû y faire que peu de changements, ceux-ci : en 1833, lorsqu'il présidait l'avènement de la République, il disait : « Il faudra, lorsqu'enfin nous aurons la République, faire telle chose et telle chose, » aujourd'hui il dit : « à l'œuvre ! ». »

Le même phénomène de transmission se produit pour un autre catéchisme républicain daté aussi de 1832 : le *Petit catéchisme républicain par un membre de la société des droits de l'homme*.<sup>3</sup> L'ouvrage paraît chez un autre éditeur, Pollet, en 1848 sous le titre suivant : *Petit catéchisme républicain, mars 1848*.<sup>4</sup> Nous citerons comme dernier exemple, Albert Laponneraye qui publie en 1836 son *Catéchisme démocratique*<sup>5</sup> à la tonalité très anticléricale. L'ouvrage est réédité en 1848 mais a changé de nom pour

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André*, Paris, Sétier, 1832, 1 p.

<sup>2</sup> Rion (Adolphe), *Par le père André. Qu'est-ce que la République ? Par le père André. Nouveau cathéchisme républicain, n°1*, Paris, Blondeau, 1848, 2 p.

<sup>3</sup> *Petit catéchisme républicain, par un membre de la société des droits de l'homme*, Paris, Rouannet, 1832, 13 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme républicain, mars 1848*, Paris, Pollet, 1848, 4 p.

<sup>5</sup> Laponneraye (Albert), *Extrait de l'Intelligence, journal de la réforme sociale, rédigé par Laponneraye. Catéchisme démocratique*, Paris, Baudouin, 1836, 18 p.

s'intituler désormais *Catéchisme républicain*. Nous en avons retrouvé deux éditions : une à Paris chez de Surcy<sup>1</sup> et une autre à Avignon chez Peyri<sup>2</sup>.

La libération de la parole républicaine à partir de février 1848 a entraîné l'écriture de nombreux catéchismes républicains, mais aussi la redécouverte de textes républicains des années 1830. La transmission s'est faite aussi de la Seconde à la Troisième République. Par exemple, Victor Bourdillon publie en 1848 un *Catéchisme du vrai républicain. Par V. B.*<sup>3</sup> à Grenoble chez Prudhomme. En 1871, une réédition paraît chez le même éditeur : *Catéchisme du vrai républicain. Par V. B. 2<sup>e</sup> édition, augmentée de l'épigraphe et du manifeste du Gouvernement.*<sup>4</sup> La mention des initiales de l'auteur et du numéro d'édition montre une volonté de continuité. L'éditeur a placé l'observation suivante : « Observation sur cette deuxième édition. L'éditeur regrette de ne pas avoir pu soumettre à l'auteur les épigraphes du titre ni l'instruction placée à la fin de la présente brochure. » Pourtant Victor Bourdillon ne meurt qu'en 1872 : l'éditeur a joué le rôle principal dans la conservation de la mémoire du catéchisme.

Dans certains cas l'auteur n'a pas son mot à dire sur la réédition de son catéchisme. Prenons l'exemple de François Ducoux qui écrit en 1848 un *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*<sup>5</sup> édité à Blois alors qu'il y est commissaire de la République mais aussi à Paris et à Sévres la même année. En 1870 est édité le *Catéchisme républicain par le citoyen Leroux*<sup>6</sup> par Canu à Evreux. Il s'agit en fait du catéchisme de Ducoux plagié et largement remanié. Dans ce cas précis la mémoire du texte est conservée sans que l'auteur ou l'éditeur d'origine n'en soient informés puisque Ducoux meurt en 1873. Il est intéressant de voir comment un auteur de la Troisième République s'est impunément saisi d'un texte de la Seconde République.

Parfois l'auteur, justifie lui-même la réédition de son catéchisme dans ses préfaces : l'argument principal est alors le poids des circonstances. En 1848, Taxil écrit son *Nouveau catéchisme républicain, à l'usage de tout citoyen honnête qui désire le*

---

<sup>1</sup> Laponneraye (Albert), *Catéchisme républicain par Laponneraye*, Paris, De Surcy, 1848, 4 p.

<sup>2</sup> Laponneraye (Albert), *Catéchisme républicain par Laponneraye, Rédacteur en chef de la Voix du Peuple, à Marseille*, Avignon, Peyri, 1848, 13 p.

<sup>3</sup> Bourdillon (Victor), *Catéchisme du vrai républicain. Par V. B.*, Grenoble, Prudhomme, 1848, 34 p.

<sup>4</sup> Bourdillon (Victor), *Catéchisme du vrai républicain. Par V. B. 2<sup>e</sup> édition, augmentée de l'épigraphe et du manifeste du Gouvernement*, Grenoble, Prudhomme, 1871, 35 p.

<sup>5</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*, Blois, Groubental, 1848, 24 p.

<sup>6</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain, par le citoyen Leroux*, Evreux, Canu, 1870, 13 p.

*règne de la raison et de la justice à la place de celui de la cupidité et de l'orgueil.*<sup>1</sup> Il justifie son ouvrage par un objectif d'éducation politique et d'émancipation populaire :

« La nécessité de cet opuscule est tellement évidente, que la République ne saurait être constituée sérieusement tant que tous les citoyens français ne seront pas familiarisés avec tous les rouages d'une véritable République. »

Taxil préside lui-même à la réédition de son catéchisme en 1870 comme il l'indique clairement par le titre choisi : *Le catéchisme républicain, à l'usage de tout citoyen honnête qui désire le règne de la raison et de la justice à la place de celui de la cupidité et de l'orgueil. Publié en 1848...2<sup>ème</sup> édition.*<sup>2</sup> La transmission est soulignée par la cotation Clément présente sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France puisqu'il comporte une cote barrée correspondant aux ouvrages parus sous la Troisième République (Lb<sup>57</sup> 538) qui a été remplacée par Lb<sup>54</sup> 1697(A) car l'édition de 1848 avait alors été cotée Lb<sup>54</sup> 1697 (Lb<sup>54</sup> correspond aux ouvrages de la Seconde République selon cette cotation). Notons que dans tous les autres cas de rééditions des ouvrages de Rion, Bourdillon, etc. la cote de réédition est bien consécutive à celle de l'édition originale à l'aide de l'ajout d'une lettre et la présence d'une cote barrée est donc exceptionnelle. La réédition du catéchisme de Taxil est aussi intéressante car il se met en scène dans la préface de l'édition de 1870 :

« Il nous reste à examiner dans quel esprit nous procédons à ces élections. Dans ce but je voulais rééditer purement et simplement le Catéchisme républicain qui va suivre, et qui a été composé par moi en 1848, afin d'enseigner à mes frères les principes élémentaires du dernier régime que Dieu réserve aux nations arrivées à l'*ultima ratio* de la civilisation. Mais les évènements survenus depuis, et ceux qui ont précédé sont trop importants et trop nombreux. »

L'argument qui revient fréquemment chez les auteurs ou éditeurs qui justifient la réédition d'un ouvrage longtemps après sa date de parution initiale, est celui de la répétition des évènements : les mêmes causes produisant les mêmes effets. Prenons l'exemple d'un ouvrage antisocialiste : les *Demandes et réponses sur les devoirs sociaux*<sup>3</sup> écrites par Alphonse Gratry en 1848. L'auteur place l'écriture de son

---

<sup>1</sup> Taxil, *Nouveau catéchisme républicain*, Paris, Boulé, 1848, 35 p.

<sup>2</sup> Taxil, *Le Catéchisme républicain, à l'usage de tout citoyen honnête qui désire le règne de la raison et de la justice...publié en 1848 par le citoyen Taxil. 2<sup>ème</sup> édition*, Paris, Dupont, 1870, 52 p.

<sup>3</sup> Gratry (Alphonse), *Demandes et réponses sur les devoirs sociaux*, Paris, Gaume, 1848, 120 p.

catéchisme dans le contexte des journées de juin 1848 en commençant sa préface par rappeler la mort de l'Archevêque de Paris, Monseigneur Affre, conséquence de la diffusion du socialisme selon lui. Le catéchisme est réédité en 1871 sous le nouveau titre suivant : *Les sources de la régénération sociale*<sup>1</sup>. Entre temps, Alphonse Gratry a été admis à l'Académie française en 1868. L'éditeur a ajouté une préface qui insiste sur la continuité historique entre 1848 et 1870 :

« En 1848 et en 1870, des malheurs analogues demandent les mêmes remèdes ; aussi avons-nous prié M. l'abbé Gratry de nous autoriser à rééditer cet ouvrage depuis longtemps épuisé, et que l'auteur lui-même, au milieu de tant de richesses intellectuelles, semblait avoir oublié. En consentant gracieusement à notre demande, M. l'abbé Gratry n'a fait à ces pages que des changements littéraires, afin de laisser voir l'analogie et la différence des époques, de mesurer ainsi la profondeur des dernières chutes et l'urgente nécessité du retour du devoir. »

Entre la préface de l'éditeur datée du 10 juillet 1870 et la nouvelle préface de A. Gratry de juin 1871, la Commune de Paris a eu lieu et la Semaine sanglante vient tout juste de s'achever. C'est l'occasion pour l'auteur d'insister sur le parallèle entre les journées de juin 1848 et la Commune de Paris : « Vingt ans après, je vois le corps d'un autre Archevêque de Paris, percé de balles, lui aussi, au milieu de la plus monstrueuse guerre civile. Ainsi le sang du premier martyr n'a pas été le dernier versé ! » L'éditeur et l'auteur lui-même utilisent les mêmes arguments pour justifier la pérennité de l'ouvrage. L'ouvrage est réédité une troisième fois en 1901 sous le titre suivant : *Les sources de la régénération sociale, par le P. A. Gratry de l'Académie française. Troisième édition*<sup>2</sup>. La mention de l'édition est la seule preuve de continuité car l'édition est identique et Gratry meurt en 1872 ce qui montre que c'est l'éditeur qui a joué ici le rôle de passeur de mémoire.

Ce sont parfois les descendants de l'auteur qui jouent ce rôle en intervenant pour rééditer l'ouvrage de leur parent. Prenons l'exemple de Xavier Sauriac, auteur républicain, qui écrit en 1834 l'ouvrage suivant : *Réforme sociale, ou Catéchisme du*

---

<sup>1</sup> Gratry (Alphonse), *Les sources de la régénération sociale, par l'abbé A. Gratry (10 juillet)*, Paris, Girard, 1871, 141 p.

<sup>2</sup> Gratry (Alphonse), *Les sources de la régénération sociale, par le P. A. Gratry, de l'Académie française. Troisième édition*, Paris, Douniol, 1901, 131 p.

*prolétaire*<sup>1</sup>. L'ouvrage est réédité en 1880 sous le titre de *Catéchisme du prolétaire*<sup>2</sup> et comporte une préface dont voici les premières lignes :

« Avertissement sur cette nouvelle édition.

Au moment où toutes les questions sociales sont à l'ordre du jour, je crois devoir faire paraître une édition nouvelle du *Catéchisme du prolétaire*, publié en 1834 par le citoyen X. Sauriac, avec une témérité courageuse qui attira sur lui les persécutions du gouvernement. »

Sauriac est mort en 1871 et la préface est signée d'un certain C. Sauriac que nous n'avons pu identifier mais qui appartient à la famille de l'auteur.

La transmission des catéchismes a plusieurs explications : tout d'abord le contexte qui est perçu comme identique à celui qui existait au moment de l'édition originale. Il faut ensuite un motif qui peut être très varié : le désir pour un auteur de donner une seconde vie à son catéchisme, la transmission d'un catalogue d'un éditeur à un autre, la volonté de rendre hommage, de diffuser un texte considéré comme faisant autorité, etc. Il faut enfin les conditions matérielles nécessaires à la production de l'ouvrage, d'où l'influence de l'éditeur. Les explications sont souvent multiples. Par exemple, en 1883 est publié le *Catéchisme moral et civique de la théophilanthropie, deuxième édition*<sup>3</sup> par Décembre-Alonnier. Il s'agit d'une réédition sans nom d'auteur de l'*Instruction élémentaire sur la morale religieuse*<sup>4</sup> publiée en 1797-an V par Chemin-Dupontès, fondateur de la théophilanthropie. Cette réédition est liée à la volonté de l'éditeur de refonder la théophilanthropie sous la Troisième République et le catéchisme est l'une des bases de cette refondation qui s'appuie sur des documents patrimoniaux. L'explication de la réédition est donc plurielle : la redécouverte d'un texte révolutionnaire par un éditeur qui a la volonté de refonder un culte disparu.

Chaque réédition est un cas particulier lié à des intermédiaires spécifiques. Toutefois, nous avons pu déceler par l'étude des rééditions un cas unique. Il s'agit d'un

---

<sup>1</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire*, par le citoyen Xavier Sauriac, membre de la société des droits de l'homme, Paris, Grossteite, 1834, 144 p.

<sup>2</sup> Sauriac (Xavier), *Catéchisme du prolétaire*, par le citoyen Sauriac, membre de la société des droits de l'Homme, Paris, Balitout-Questroy, 1880, 108 p.

<sup>3</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Catéchisme moral et civique de la théophilanthropie, deuxième édition*, Paris, Décembre-Alonnier, 1883, 12 p.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Bapiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*, Paris, Bureau du Courrier de la Librairie, 1797-an V, 48 p.

groupe d'auteurs et d'éditeurs républicains actifs dans les années 1830 et liés à la Société des droits de l'Homme. Les années 1830 ont été un moment très important pour la réédition des textes révolutionnaires et qu'à leur tour les catéchismes républicains des années 1830 ont ensuite été réédités en 1848 et parfois dans les années 1870. Voici pourquoi nous allons maintenant étudier plus précisément comment s'est constitué ce fonds de catéchismes républicains des années 1830.

b) *La Société des droits de l'Homme et l'édition militante de catéchismes républicains dans les années 1830*

Cette société républicaine formée dès 1830, est active jusqu'en 1834, date à laquelle elle est frappée d'un procès retentissant. En décembre 1833, le « Procès des 27 » vise les dirigeants de la Société des Droits de l'Homme accusés d'avoir préparé une émeute en juillet pour l'anniversaire des Trois Glorieuses. Le 12 avril 1834, les principaux dirigeants de la Société des droits de l'Homme sont arrêtés, parmi 150 dirigeants républicains.

Si l'on prend les 21 titres nouveaux publiés de 1830 à 1839, 14 titres sont le fait d'imprimeurs liés d'une façon ou d'une autre à la Société des droits de l'Homme et parfois la société est directement mentionnée dans les titres. En 1832, Adolphe Rion mentionne la société dans son titre : *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André*<sup>1</sup>. La même année paraît un *Petit catéchisme républicain par un membre de la société des droits de l'homme*.<sup>2</sup> En 1834, Xavier Sauriac, professeur et écrivain, publie en 1834 un *Catéchisme du prolétaire* et sur la page de titre, il se qualifie de « membre de la société des Droits de l'homme », la même année Pierre Aristide Martin publie un *Extrait du*

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André*, Paris, Sétier, 1832, 1 p.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme républicain par un membre de la société des droits de l'homme*, Paris, Rouannet, 1832, 13 p.

*nouveau catéchisme républicain. Publié par un membre du Comité central lyonnais de la Société des Droits de l'Homme.*<sup>1</sup>

Certains auteurs sont étroitement liés à la Société des droits de l'Homme. C'est le cas d'Albert Laponneraye, célèbre pour avoir ouvert un cours sur l'histoire de la Révolution française en 1831 ainsi que pour les mémoires de la sœur de Robespierre qu'il a lui-même rédigés. En août 1830 il est l'éditeur de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* publié sous l'égide de la société et qui porte l'illustration qui symbolise la société : Spartacus brisant ses chaînes. Cet auteur était connu pour ses brochures républicaines, ce qui lui valut deux ans de prison en 1832 et la saisie de ses livres.

### **Illustration II.C.2 : Le symbole de la Société des droits de l'Homme : Spartacus brisant ses chaînes.**

Ce sont les éditeurs et les imprimeurs qui ont joué le rôle le plus actif dans cette transmission de la mémoire révolutionnaire et républicaine. Prenons l'exemple de Louis-Pascal Sétier, imprimeur parisien qui a été actif de 1814 à 1834. Sétier était franc-maçon et sa connaissance des langues orientales et en particulier de l'hébreu lui permit de devenir imprimeur du Consistoire central israélite de France. Il publie en 1824 le *Catéchisme des Industriels, 3<sup>ème</sup> cahier*<sup>2</sup> de Saint-Simon. En 1832, Sétier est l'imprimeur d'un placard écrit par Adolphe Rion qui se fait appeler « le Père André » dont nous possédons une autre édition pour 1832, toujours In-folio mais légèrement différente quant au contenu et au format. Cet in-folio qui fait l'exposé des motifs et objectifs de la Société des droits de l'Homme, fut réédité en 1833 sous forme de brochure In-12 de 13 pages.

Adolphe Rion, imprimeur et éditeur lui-même républicain et socialiste, fut interné préventivement à Sainte-Pélagie en 1833, jugé pour « provocation au renversement du gouvernement » après les journées insurrectionnelles d'avril 1834 mais acquitté. En 1833 Adolphe Rion édite lui-même son catéchisme intitulé *Qu'est-ce que la république, la monarchie, la loi, la société, les droits de l'Homme ? Catéchisme des peuples, par Père André. Petit livre à un sou* que nous avons déjà rencontré. Cette fois-ci l'éditeur

---

<sup>1</sup> Martin (Pierre-Aristide), *Extrait du nouveau catéchisme républicain. Publié par un membre du Comité central lyonnais de la Société des Droits de l'Homme*, Lyon, Perret, 1834, 8 p.

<sup>2</sup> Saint-Simon, *Catéchisme des industriels, 3<sup>ème</sup> cahier*, Paris, Sétier, 1824, 197 p.

est le suivant « Bureau des publications du Père André » or l'adresse est la même que celle de Sétier qui est aussi l'imprimeur de l'ouvrage.

Un réseau d'imprimeurs se dessine progressivement si on adjoint à Rion et à Sétier, l'imprimeur parisien Auguste Mie. Ce dernier est étroitement lié à la Société des droits de l'Homme : il imprime la défense de Laponneraye lors de son procès de 1832. Cet ancien étudiant en médecine, carbonaro, est ensuite lié à Cabet. Adolphe Rion a créé une Association de propagande qui a pour objectif de largement diffuser les textes républicains. Or Mie est partenaire de cette association de Propagande, dont il a publié le prospectus en 1833. Il imprime toujours en 1833 l'ouvrage d'Adolphe Rion suivant : *Des droits et des devoirs du républicain, par Adolphe Rion, membre de l'association de propagande*.<sup>1</sup>

Nous avons parlé de la circulation de l'illustration symbolisant la Société des Droits de l'Homme : Spartacus brisant ses chaînes. Il est intéressant de constater que celle-ci se retrouve à la fois sur les ouvrages écrits et édités par Rion, sur ceux édités ou imprimés par Sétier et enfin sur ceux édités par Mie. L'illustration intervient ici comme un marqueur politique créant un lien entre les catéchismes liés à la Société.

L'édition de Sétier de 1832, est un jalon important dans l'histoire éditoriale du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière car cette version a été reprise en 1846 et en 1849 sous le titre de *Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*.<sup>2</sup> La transmission de la Première à la Seconde République est ici manifeste.

Autour de la Société des droits de l'Homme s'est progressivement constitué un réseau d'imprimeurs qui étend ses ramifications jusqu'en province. Les trois catéchismes politiques lyonnais liés à la Société des droits de l'Homme sont imprimés par la même personne : Jérôme Perret. En 1833, il imprime un catéchisme publié par Pierre-Aristide Martin intitulé *Nouveau catéchisme républicain indiquant à tout citoyen ses droits, ses devoirs, et la forme de gouvernement qui convient le mieux à la dignité et au bonheur du peuple par un prolétaire*<sup>3</sup> dont nous avons mentionné la version abrégée

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Des droits et des devoirs du républicain, par Adolphe Rion, membre de l'association de propagande*, Paris, Mie, 1833, 15 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie ; ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français dans lequel on explique ce que c'est que la liberté*, Paris, Lottin de Saint-Germain, 1846, 8 p.

<sup>3</sup> Martin (Pierre-Aristide), *Nouveau catéchisme républicain indiquant à tout citoyen ses droits, ses devoirs, et la forme de gouvernement qui convient le mieux à la dignité et au bonheur du peuple, par un prolétaire*, Lyon, Perret, 1833, 87 p.

de 1834 publiée elle aussi par Martin. Ce catéchisme était paru en feuilleton dans le journal *La Glaneuse*. Perret est lié à ce périodique puisqu'il imprime le catéchisme d'Adolphe Rion sous le titre suivant en 1834 : *Publication républicaine à un sou. Société des Droits de l'Homme. Bureau de la Glaneuse. Des droits et des devoirs du républicain, par Ad. Rion.*<sup>1</sup> Perret est ainsi étroitement lié à l'Association lyonnaise des droits de l'Homme et du citoyen dont il publie deux ouvrages. Cet imprimeur lyonnais travaille aussi avec les journaux républicains : *L'Echo de la Fabrique, la Glaneuse, le Précurseur*. Perret édite en 1834 la relation du procès de *la Glaneuse* illustrant les liens étroits entre cet imprimeur et ce journal. Perret diffuse aussi ses ouvrages chez Baron, libraire lyonnais. Les motivations de la coopération entre éditeurs sont ici politiques et il est intéressant de voir comment un réseau parisien (centré autour de Sétier) peut avoir des ramifications dans la ville de Lyon, le réseau d'édition doublant alors le réseau de la société des droits de l'Homme et du citoyen.

Les réseaux républicains des années 1830 ont eu un rôle de propagande de premier plan, que ce soit en diffusant largement leurs catéchismes comme par exemple ceux d'Adolphe Rion, ou encore de Laponneraye, ou bien en rééditant des textes révolutionnaires comme le catéchisme de La Chabeaussière. C'est ainsi que les catéchismes politiques se transmettent et constituent progressivement un genre littéraire. Parallèlement à cette transmission mémorielle, les textes nouent des relations avec les catéchismes qui leur sont contemporains.

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Publication républicaine à un sou. Société des Droits de l'Homme. Bureau de la Glaneuse. Des droits et des devoirs du républicain, par ad. Rion*, Lyon, Perret, 1834, 8 p.

## 2) Les relations internes au genre

### a) Le jeu des références

L'exemple le plus fréquent de relation intertextuelle est la citation d'un catéchisme par un autre. Nous avons déjà montré que les citations éloignées dans le temps étaient des indices d'une mémoire conservée de certains catéchismes politiques. Des citations contemporaines de la parution indiquent plutôt un jeu de références internes au genre des catéchismes politiques. Prenons quelques exemples pour illustrer ce phénomène et en expliquer le sens.

#### **Illustration II.C.3 : Jean Régnauld cite le catéchisme de Morel de Vindé dans son propre catéchisme.**

En 1792, Jean Joseph Regnault, compose un catéchisme intitulé *La constitution française, mise à la portée de tout le monde*<sup>1</sup>, destiné à expliquer la Déclaration des droits de l'Homme et la nouvelle Constitution. La coprésence d'un autre catéchisme est manifeste : la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde* écrite par Charles Morel de Vindé en 1790 qui est une explication de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La citation est immédiatement repérable par l'utilisation de l'italique :

« D. Comment fait-on tort à soi-même ?

R. En ce que : *si je refuse de payer celui qui garde ma propriété & ma personne, je n'aurai plus aucun moyen d'empêcher qu'un plus fort que moi ne vienne me voler ou me tuer.* »

La référence est ici complétée par une note qui précise à la suite de la citation en italique : « Rien de plus simple que ce raisonnement, rien de plus efficace que son effet. Je l'ai tiré d'un petit ouvrage intitulé : la *Déclaration des Droits, à la portée de tout le monde, par M. Morel Vindé.* »<sup>2</sup>

La citation peut aussi être le support d'une réfutation qui induit un dialogue entre deux catéchismes politiques. Nous avons ainsi identifié un catéchisme antisocialiste qui

---

<sup>1</sup> Regnault (Jean), *La constitution française, mise à la portée de tout le monde*, Bar-le-Duc, Moucheron et Duval, 1792, pp 68-69.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Paris, Baurdouin, 1790, p.68, note 13.

critique les ouvrages socialistes en général et celui de Guesde en particulier : le *Catéchisme Anti-Socialiste*<sup>1</sup>, écrit par un journaliste catholique, Gabriel d'Azambuja. Ce livre commence par cette définition : "Qu'est-ce que le socialisme ? Le socialisme est la suppression de la propriété."<sup>2</sup> Ensuite l'auteur se lance dans une critique de tous les grands principes du socialisme, en insistant sur l'échec des colonies socialistes et autres phalanstères. Il se conclut par la présence de nombreuses citations des dirigeants socialistes, Millerrand, Jaurès, Engels, etc. Parmi ces citations se trouve la suivante extraite de l'*Essai de catéchisme socialiste* de Guesde :

"Même réduite au produit net du travail individuel, la propriété individuelle ne saurait être maintenue" (Jules Guesde, *Essai de catéchisme socialiste*, 1878)<sup>3</sup>.

La relation entre deux catéchismes est donc souvent polémique. Prenons l'exemple de Maurice Griveau qui rédige en 1872 un *Catéchisme populaire universel*<sup>4</sup> d'orientation royaliste. Il explique que son objectif est de réfuter le *Catéchisme populaire républicain*<sup>5</sup> de Leconte de Lisle, qui fut largement réédité jusqu'en 1872 : un exemplaire porte la mention « 27<sup>ème</sup> édition ». Maurice Griveau en fait la critique pour justifier son projet :

« Un tout petit livre, intitulé : *Catéchisme populaire républicain*, et parvenu déjà à sa vingt-deuxième édition, contient, dans un format minuscule et élégant, ce qui est admirable pour la vulgarisation, les erreurs les plus grossières et les plus dangereuses. »

La référence explicite est appuyée par une citation afin de montrer, non sans ironie, les erreurs ainsi présentées :

« L'auteur, qui procède par demandes et par réponses, excellente manière pour se faire répondre à soi-même : Tu as raison, fait cette question : Qu'est-il dû à chacun ? Et il fait répondre : l'intégrité de son corps, l'usage complet de ses sens, la santé, la force, et le libre exercice de toutes ses facultés. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Azambuja (Gabriel), *Catéchisme Anti-Socialiste par Gabriel d'Azambuja*, Paris, Levé, 1902, 31 p.

<sup>2</sup> *Ibidem* p. 5.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 31.

<sup>4</sup> Griveau (Maurice), *Catéchisme populaire universel par Maurice Griveau*, Paris, Martinet, 1872, 64 p.

<sup>5</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

<sup>6</sup> Griveau (Maurice), *Catéchisme populaire universel, op.cit.* pp 6-7.

La citation est exacte attestant la lecture du catéchisme de Leconte de Lisle par Griveau. Enfin, la référence est nécessaire à Griveau pour justifier son travail et discréditer le catéchisme qu'il dénonce :

« Nous offrirons donc au lecteur un nouveau Catéchisme populaire, qui aura le mérite de n'être pas politique ; car remarquez-le bien, l'auteur (et c'est là une de ses trahisons) intitule son travail : Catéchisme républicain, et sous le couvert d'un nom politique, il nous mène brusquement sur le terrain de la religion. Eh bien ! Nous irons en avant, droit à ce terrain, et nous lutterons avec lui. »<sup>1</sup>

Le débat politique se déroule parfois par catéchismes interposés. Nous avons noté que la Crise du 16 Mai 1877 avait fortement influencé la production de catéchismes politiques. Les partisans et les opposants de Mac-Mahon se répondent au travers de leurs catéchismes. Ainsi le *Catéchisme de l'électeur*<sup>2</sup> ouvrage républicain hostile à Mac-Mahon réfute les arguments d'un catéchisme favorable à Mac-Mahon :

« Ils disent dans leurs écrits du Catéchisme du Conservateur, dans le cahier intitulé : La Politique du Maréchal, dans leurs journaux, dans leurs conversations, qu'avec eux on est sûr d'avoir la tranquillité pendant trois ans. »

Nous avons identifié un *Petit catéchisme conservateur*<sup>3</sup> paru à Paris en 1877 mais il manque en place à la Bibliothèque nationale de France donc nous n'avons pu vérifier la référence. L'ensemble des catéchismes liés à la Crise du 16 Mai et dominé par un texte hostile à Mac-Mahon qui a été très largement diffusé : le *Petit catéchisme électoral*.<sup>4</sup> Ce texte est abondamment utilisé par d'autres auteurs qui le citent, le plagient, pour composer leur propre catéchisme.

#### **Illustration II.C.4 : Un exemple de plagiat entre deux catéchismes publiés en 1877.**

C'est ce qui se produit avec un catéchisme hostile à Mac-Mahon en 1877 : *Les droits du peuple par ??? Auteur de la Lanterne d'un citoyen*. Les dernières pages sont un mélange de réécriture et de copie du *Petit catéchisme électoral* :

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, pp 10-11.

<sup>2</sup> *Catéchisme de l'électeur. Elections du 14 octobre 1877*, Paris, Blot, 1877, p. 4.

<sup>3</sup> *Extrait du journal « Le Pouvoir », Petit catéchisme conservateur, 1877*, Paris, Lefebvre, 1877, 1 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme électoral. Extrait du journal « La France » du 16 août 1877*, Paris, Librairie des placards populaires, 1877.

« D. Mais si je vote pour les Républicains, n'ai-je pas à redouter les coups d'Etat, le radicalisme, la République rouge, la Commune, que sais-je ?

R. Autant de vaines menaces et de fantômes plus vains dans le but de vous effrayer. Ils veulent arracher à la peur un vote que votre raison, votre patriotisme, votre bon sens, leur refusera. »<sup>1</sup>

Voici le texte exact du *Petit catéchisme électoral*. Extrait du journal *la France* :

« *Que signifient donc les menaces des uns, les prédictions sinistres des autres ?*

Tout cela signifie, électeurs, que les uns et les autres cherchent à vous effrayer, pour arracher à la peur un vote que votre raison, votre patriotisme, votre bon sens leur refusera ?

*Ainsi les coups d'Etat, le Radicalisme, la République rouge, la Commune ?*

Autant de menaces mensongères. Vous faire reculer devant ces fantômes, voilà ce qu'ils veulent ! »<sup>2</sup>

Ce plagiat d'un catéchisme par un autre est ici étroitement lié au contexte effervescent de la Crise du 16 mai 1877 et des élections qui la suivirent.

Un tel phénomène peut être espacé dans le temps et ne plus dépendre du contexte précis de l'écriture mais plutôt de la parenté idéologique entre catéchismes. C'est le cas du *Petit catéchisme du libre penseur dédié à Léo Taxil* écrit en 1880 et qui développe parallèlement un discours républicain et athée. En voici la dernière question accompagnée de sa réponse :

"Quel est le devoir de l'Etat envers les cléricaux ? Il peut tout au plus les tolérer, mais il ne doit pas les subventionner. Il n'est en effet ni juste, ni logique, qu'un libre-penseur qui ne va pas à la messe fournisse des fonds pour alimenter le budget des cultes. Que ceux qui veulent des prêtres, les paient !" <sup>3</sup>

Cette argumentation est reprise en 1888 par C. Drouin dans le *Catéchisme du libre-penseur* qui plagie cette demande et cette réponse sans en donner l'origine :

"43. Quel est le devoir de l'Etat envers les cléricaux ?

Il peut tout au plus les tolérer; mais il ne doit pas les subventionner. Il n'est en effet ni juste ni logique qu'un libre-penseur qui ne va pas à la messe fournisse des fonds

---

<sup>1</sup> *Les droits du peuple par ???Auteur de la lanterne d'un citoyen*, Paris, Mervaud, 1877, p. 29.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme électoral*, Paris, Blanc, 1877, pp 7-8.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 8.

pour alimenter le budget des cultes. Que ceux qui veulent des prêtres les paient comme celui qui va chercher un médecin ou se rend chez le pharmacien doit les payer."<sup>1</sup>

De même, l'auteur reprend à l'auteur précédent sa définition de Dieu : « Dieu est un spectre inventé par les prêtres pour effrayer les pauvres d'esprit afin que ces derniers se jettent dans leurs bras et subissent plus facilement leur domination. »<sup>2</sup>

Dans certains cas, le catéchisme est intégralement plagié, ce qui traduit un véritable détournement de la mémoire du genre. C'est le cas du catéchisme de Ducoux en 1848 publié en 1870 par un certain Leroux qui s'en attribue la paternité, bon exemple de mémoire transmise bien qu'amputée. Parfois le plagiat est contemporain ce qui nous permet ainsi de voir l'impact de certains catéchismes sur ses contemporains. Nous avons déjà mentionné le *Catéchisme du citoyen*<sup>3</sup> publié à Saint-Etienne par Constantin en 1872 dans le contexte des élections de 1872. Ce texte républicain a connu 12 retirages la même année, preuve d'une large diffusion. Un autre catéchisme de 1872, le *Catéchisme du citoyen, par Raphaël*<sup>4</sup> en est le plagiat contemporain, y compris dans sa table des matières. L'auteur a rajouté un XX<sup>ème</sup> chapitre intitulé « Les points noirs. » Contrairement au cas du catéchisme de Ducoux, le plagiat est ici délibéré puisqu'il concerne un catéchisme qui a connu une forte diffusion.

Le dialogue qui se noue entre certains catéchismes peut aussi être de nature parodique. Prenons l'exemple de deux catéchismes de 1831 qui s'adressent au peuple : le *Catéchisme du peuple par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*<sup>5</sup>, orléaniste, auquel répond le *Véritable catéchisme du peuple, par deux de ses amis, habitants du faubourg Saint-Marceau*<sup>6</sup> d'orientation légitimiste. Le titre du deuxième pastiche celui du premier et les auteurs du second ont tenu à préciser leur propos en plaçant l'avis suivant :

« Deux soi-disant habitants du faubourg Saint-Antoine viennent d'adresser au peuple un Catéchisme où ils prétendent l'instruire ? Nous l'avons lu et n'y avons trouvé que les vieilleries que le *Constitutionnel* rabâche depuis quinze ans. Amis véritable de

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>2</sup> Drouin (C.), *Le catéchisme du libre-penseur, par C. Drouin*, Chaumont, Moisson, 1886, p. 9.

<sup>3</sup> *Catéchisme du citoyen*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme du citoyen, par Raphaël*, Charleville, Devin, 1872, 47 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme du peuple, par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*, Paris, Delaunay, 1831, 65 p.

<sup>6</sup> *Véritable catéchisme du peuple, par deux de ses amis, habitants du faubourg Saint-Marceau*, 1831, 16 p.

ce peuple, nous lui dédions notre Catéchisme, où il trouvera, à la place du mensonge et de la sottise, dont on l'a berné, la vérité et le bon sens. Nous ne voulons, nous, ni nous moquer de lui ni le tromper.

N.B. Nous copions, sans rien y changer, les demandes du *Catéchisme des habitans du faubourg Saint-Antoine*. »<sup>1</sup>

**Illustration II.C.5 : Le Véritable catéchisme du peuple répond au Catéchisme du peuple, tous deux parus en 1831.**

La présence du premier catéchisme est explicite dans le second grâce au titre. Nous sommes là face à un exemple de réutilisation d'un questionnement pour y apporter de nouvelles réponses. Prenons la première question qui est « En vertu de quoi les Bourbons régnaient-ils sur la France ? ». Le catéchisme orléaniste y répond par « Par le droit divin, comme ils le déclaraient eux-mêmes, se disant rois de France par la grâce de Dieu. »<sup>2</sup> Ce à quoi répond le catéchisme légitimiste par : « En vertu de la Constitution du royaume, qui date de quatorze cents ans, et non par le droit divin, comme on le répète tous les jours méchamment pour tromper le peuple. »<sup>3</sup> La lutte idéologique se déploie au gré du plagiat et du détournement des réponses et des questions.

A l'opposé du plagiat, nous avons retrouvé un cas de catéchisme formé de « morceaux choisis » d'un autre de façon totalement explicite. En 1817 paraît le *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi*<sup>4</sup> qui comporte l'avertissement suivant : « On a puisé une partie de ce catéchisme dans un ouvrage politique, publié par M. Rougemaître (de Dieuze) de l'Imprimerie de Doublet. » La référence est exacte puisque la même année, C. Rougemaître écrit ses *Etrennes aux jacobins, ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes*<sup>5</sup>, effectivement

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 1.

<sup>2</sup> *Catéchisme du peuple, par deux habitans du faubourg Saint-Antoine*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>3</sup> *Véritable catéchisme du peuple*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>4</sup> *Catéchisme politique à l'usage des vrais amis du Roi. N°II*, Paris, 1817, 30 p.

<sup>5</sup> Rougemaître (C.), *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816*, Paris, Raymond, 1817, 177 p.

imprimé par Doublet. Le lien généalogique entre cette version abrégée et le texte original est donc matérialisé par l’Avertissement.

La pratique de l’épigraphe est un procédé littéraire classique. Il ne s’agit pas de citations internes au genre mais elle nous renseigne sur la perception que les auteurs ont de leur propre texte. Nous avons donc entrepris l’étude systématique des 123 épigraphes relevées dans nos catéchismes politiques qui restent relativement limitées en comparaison du corpus total de 815 catéchismes politiques. Il ressort de cette analyse que ce sont les auteurs antiques qui sont les plus mis en exergue avec 20 épigraphes les citant. Parmi cet ensemble d’auteurs latins, Horace domine en étant cité 5 fois suivi de Cicéron présent 4 fois. Cette pratique est étroitement liée à la Révolution française puisque seules 4 épigraphes lui sont postérieures. Cela témoigne de la culture classique des auteurs révolutionnaires passés par les collèges d’Ancien Régime, ainsi que de la volonté de retrouver dans la Rome républicaine les racines de la Première République.

Le deuxième grand ensemble d’épigraphes rassemble les citations de philosophes des Lumières (15 au total). Parmi ces dernières, Rousseau domine puisqu’il apparaît 8 fois, suivi de Voltaire avec 4 références. Ce deuxième groupe d’épigraphes n’est cette fois-ci plus limité à la période révolutionnaire puisque le catéchisme d’Adolphe Rion que nous connaissons pour ses liens avec la Société des droits de l’Homme a placé l’épigraphe suivante dans son catéchisme de 1832 « Rousseau ! Rousseau ! Rousseau ! ». La même année, il cite le *Contrat Social* dans l’épigraphe d’un autre catéchisme alors que les auteurs révolutionnaires citaient plus volontiers l’*Emile*, preuve du poids de la pédagogie sous la Révolution. A la résurgence des références à Rousseau entre 1830 et 1848 correspond aussi la fréquente utilisation de Voltaire par les auteurs de catéchismes libre penseurs.

Les 9 épigraphes qui citent la Bible forment le troisième ensemble dont 5 références datant de la Révolution française.

Il reste un troisième ensemble de 3 catéchismes datés de 1794-an II qui portent des épigraphes reprenant les textes fondamentaux. Leurs auteurs ont tous choisi de placer en épigraphe de leur texte, l’article 22 de la Déclaration des droits insérée dans la Constitution de 1793 : « L’instruction est le besoin de tous. » Il s’agit tout d’abord du

*Catéchisme républicain, philosophique et moral*<sup>1</sup> de Poisson de La Chabeaussière dans sa deuxième édition de 1794-an II. Le deuxième catéchisme porteur de cette épigraphe est de Bulard et date de la même année : *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse*.<sup>2</sup> Le dernier auteur est Perreau qui écrit son catéchisme intitulé *Du républicain*<sup>3</sup>, ouvrage destiné à une utilisation scolaire comme les deux précédents. Cette volonté partagée de se mettre sous l'autorité de la loi est donc étroitement liée à l'explosion du catéchisme scolaire dans le contexte du Concours de l'an II.

Après avoir étudié ces différentes épigraphes en fonction des époques et des contextes, étudions leur circulation. Par exemple, Rousseau avait repris la devise de Juvénal « Vitam impendere vero » (donner sa vie à la vérité) qui avait servi ensuite d'épigraphe à des journaux révolutionnaires, y compris à l'*Ami du peuple* de Marat. En 1795-an III, Nicolas Pettersson publie *La philosophie des sans-culottes, ou essai d'un livre élémentaire, pour servir à l'éducation des enfans*<sup>4</sup> qui porte l'épigraphe suivante : « Vitam impendere vero. Symbole de Marat ». L'auteur a amalgamé Juvénal et Rousseau dans son épigraphe. La citation de Juvénal réapparaît en 1873 en épigraphe d'un *Catéchisme des libres-penseurs*<sup>5</sup> d'un certain Pierre Lagarguille.

Certains catéchismes utilisent les mêmes épigraphes, créant ainsi un lien de parenté plus ou moins volontaire. Emmanuel Garraud publie son *Catéchisme du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>6</sup> anticlérical en 1834 qui porte la citation suivante de Voltaire en épigraphe : « Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; Notre crédulité fait toute leur science. Voltaire. » En 1880, le *Petit catéchisme du libre penseur dédié à Léo Taxil*<sup>7</sup> comporte exactement la même citation en épigraphe. L'athéisme et l'anticléricalisme des deux catéchismes expliquent le choix de la même épigraphe.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, Paris, Desenne, 1794-an II, 20 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse*, Paris, Caillot, 1794-an II, 72 p.

<sup>3</sup> Perreau, *Du républicain*, Paris, Prault, 1794-an II, 93 p.

<sup>4</sup> Pettersson (Nicolas), *La Philosophie des sans-culottes, ou essai d'un livre élémentaire, pour servir à l'éducation des enfans*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 123 p.

<sup>5</sup> Lagarguille (Pierre), *Catéchisme des libres-penseurs*, Lyon, Association typographique, 1873, 48 p.

<sup>6</sup> Garraud (Emmanuel), *Catéchisme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Gayet, 1834, 41 p.

<sup>7</sup> *Petit catéchisme du libre penseur dédié à Léo Taxil*, Paris, Tralin, 1880, 8 p.

En plus de la filiation induite par la présence d'un auteur en épigraphe, ce qui nous importe ici c'est l'impact que la présence de ce paratexte peut avoir sur la réception du catéchisme en lui-même. Prenons l'exemple du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière dont nous avons vu que la seconde édition comportait une citation de la Déclaration des droits de l'Homme de 1793 en épigraphe, traduisant ainsi une volonté de s'inscrire dans le projet pédagogique révolutionnaire d'instruction civique du peuple. Or, la troisième édition, celle de Fuchs en 1795 - an III qui fut envoyée au Concours sous le titre de *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*<sup>1</sup> comporte une nouvelle épigraphe. Il s'agit d'une citation des *Lettres* de Sénèque : « Discenda virtus est ; ars est bonum fieri. Il faut apprendre la vertu, elle ne vient point par hasard. Sénèque. Lettre 24. » L'auteur a choisi d'insérer son catéchisme dans la lignée des moralistes antiques. L'édition de 1800 - an VIII à Clermont-Ferrand chez Granier et Froin porte la même citation de Sénèque. C'est le même processus à l'œuvre chez Bulard. En 1794 - an II, nous avons vu qu'il citait la Déclaration des droits de 1793 en épigraphe de son *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse*. Son ouvrage primé, intitulé *Instructions élémentaires sur la morale*<sup>2</sup> comporte quant à lui, dans son édition de 1796 - an IV, une citation d'Horace. En 1825, l'éditeur A. Barthélémy publie le *Catéchisme national français, par La Chabeaussière*<sup>3</sup>, après la mort de ce dernier, en y insérant une épigraphe inédite : « Un code moral serait le livre le plus utile aux hommes. J.J Rousseau. » C'est un extrait d'une lettre de Rousseau à Voltaire datée de 1756 et qui est reprise par l'éditeur dans la préface :

« Préface : J.-J. Rousseau à Voltaire, le 18 août 1756 : « Vous nous avez donné, dans votre poème sur la Religion Naturelle, le Catéchisme de l'homme ; donnez-nous maintenant celui que je vous propose, le Catéchisme du citoyen. »

Le paratexte replace donc le catéchisme révolutionnaire dans la filiation du projet pédagogique issu des Lumières représenté en particulier par Rousseau dont nous avons déjà noté l'importance de la présence dans les épigraphes.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, 1795-an III, 19 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Caillot, 1796-an IV, 216 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme national français, par La Chabeaussière*, Paris, Barthélemy, 1825, 15 p.

En 1871, un éditeur lyonnais (J.B.) fait paraître de nouveau le texte de La Chabeaussière sous le titre de *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*.<sup>1</sup> Le paratexte se compose de deux éléments qui en modifient la perception. D'une part, l'éditeur a inséré une nouvelle épigraphe tirée des Psaumes : « Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament publie les ouvrages de ses mains (Ps. XVIII, v.1) ». Cette lecture chrétienne du catéchisme est confirmée par une note de l'éditeur sur le quatrain sur l'âme qui cite aussi la Bible : « L'incertitude de cette réponse nous force à croire ces paroles qui remontent à plus de 4000 ans : « les justes fleuriront comme la palme, et s'élèveront plus haut que les cèdres du Liban » (Ps. XCI, vs. 12) ».

L'épigraphe oriente donc la réception par la filiation qu'elle induit tout en nous renseignant sur les choix de l'auteur comme de l'éditeur. Dans tous les cas, nous essayons de percevoir la lecture induite par le texte ainsi que par tout le paratexte qui l'accompagne. Par le jeu de l'hommage ou de la réfutation, certains catéchismes deviennent le support d'un dialogue dont il faut tenir compte pour en comprendre la portée. Mais le catéchisme est d'abord un texte incarné en livre. Cet objet, dans ses variations formelles, nous renseigne sur la lecture souhaitée à défaut d'avoir des traces de la lecture réelle. Cela nous conduit donc à nous intéresser maintenant à la matérialité de ces catéchismes qui induit une lecture. De plus, maintenant que nous avons montré que le catéchisme politique est une littérature de vulgarisation, il est important de voir si la forme même de ces livres est en adéquation avec ce projet.

#### b) Comparer la forme et le contenu des catéchismes politiques

Les multiples formes que peuvent emprunter un texte ou un groupe de textes influent sur leur réception. Nous tenterons ainsi déduire de la description de ces objets matériels quelle était la lecture induite. Commençons cette étude de la matérialité des textes par une analyse de leur volume moyen. D'une longueur de 70 pages en moyenne, les catéchismes politiques sont des ouvrages courts. Les 47 ouvrages de 1791 font 59 pages en moyenne, les 87 ouvrages de 1794-an II comptent 79 pages, moyenne qui

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, Lyon, Conchon, 1871, 24 p.

remonte à 98 dès le creux de 1795-An III, puis chute à 36 en 1798-An VI, avec la forte diffusion du catéchisme de La Chabeaussière (une quinzaine de pages suivant les éditeurs). Les 62 ouvrages de 1848 ont une longueur de 32 pages, les 37 ouvrages de 1872 font 57 pages et enfin, les 21 ouvrages de 1877 font 16 pages en moyenne. Non seulement les catéchismes politiques sont relativement courts en général, mais lors des poussées éditoriales ce sont essentiellement des textes très courts qui sont publiés, véritables brochures de large diffusion.

**Illustration II.C.6 : Répartition du nombre de catéchismes politiques en fonction du format choisi.**

Le format joue un rôle important dans la matérialité du texte. Il y a 53 catéchismes politiques pour lesquels nous n'avons pas d'informations relatives au format de l'ouvrage, ce qui représente 6,5 % de l'ensemble. Les formats sont réduits puisqu'il n'y a que 4 In-Quarto. A l'inverse les très petits formats sont aussi très peu représentés (5 % au total) tel que le petit In-32 (à la réputation sulfureuse en raison de sa taille très réduite qui permettait d'aisément le dissimuler) qui ne représente que 34 ouvrages. 14 de ces In-32 ont été publiés en 1872 dont 12 sont différentes éditions du *Catéchisme du citoyen*, chez Constantin à Saint-Etienne.

**Illustration II.C.7 Evolution chronologique de la part respective des différents formats des catéchismes politiques.**

Dans la courbe des formats, nous avons privilégié ceux qui sont les plus représentés, à savoir le format In-8° qui représente un tiers de l'ensemble avec 273 catéchismes. Les 123 In-12 correspondent à 16 % de l'ensemble. Il nous reste ensuite les formats dits « intermédiaires », à savoir les In-16 (167 ouvrages) et In-18 (131 ouvrages). Nous avons choisi de compter ensemble les In-16 et In-18 en raison de leur format très proche qui induit parfois des confusions. Il n'est pas rare de trouver dans les catalogues de bibliothèques des incertitudes quant à la classification d'un catéchisme sous l'un ou l'autre format, mais ces deux derniers étant de taille quasi-identique, cela n'influe pas beaucoup sur le prix de l'ouvrage. La courbe chronologique des formats permet de voir que l'In-8° domine largement au début de la Révolution puis décline fortement au profit des autres formats. Ainsi le pic de 1794-an II représente le

maximum atteint par les In-12 avec 13 ouvrages. L’In-12 semble avoir beaucoup moins bien résisté que l’In-8° à la progression des In-16 et In-18. L’an II représente le triomphe des formats intermédiaires avec un total de 44 ouvrages. Les formats intermédiaires sont fortement représentés au moment des poussées éditoriales (1794-an II, 1848 et 1872). Cependant, en 1848 l’In-8° égale les In-16 et In-18 avec 22 livres de ce format et il faut noter une remontée de l’In-12. Toutefois, à partir de l’avènement de la Troisième République, les In-16 et In-18 ont assis leur domination sur les autres formats. La tendance générale a donc été à la diminution de la taille et de la longueur des ouvrages ce qui influe sur le prix de ces derniers. Un autre facteur très important quant à la variation du prix des catéchismes est la présence d’illustrations. Nous n’avons identifié que 68 catéchismes illustrés (8 % de l’ensemble) parmi lesquels 30 datent de la Révolution française. 37 de ces catéchismes illustrés étaient destinés à une utilisation scolaire et 14 autres étaient des catéchismes électoraux. Les catéchismes politiques sont des ouvrages qui sont très rarement illustrés. De ces différents éléments (formats réduits et illustrations très peu présentes) découle un prix qui reste modéré.

19 catéchismes politiques ont été imprimés en format In-folio afin d’être soit affichés, soit lus tel un journal, ceci essentiellement dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le format In-Folio n’est pas utilisé pendant la Révolution française et la première édition de ce format date de 1830. Les affiches ou « placards » sont alors extrêmement courants. Le contexte électoral a joué puisque 4 In-folio datent de 1848, 2 de 1872 et 4 autres de 1877, trois dates marquées par une forte mobilisation électorale du catéchisme politique.

Cependant, le *Catéchisme universel*<sup>1</sup> de Saint-Lambert était destiné à être affiché dans les écoles. L’éditeur F. Bonneville mentionne dans son catalogue des « tableaux » qu’il destine à « être affichés dans les Ecoles ». Voici la description qu’il donne du tableau relatif à Saint-Lambert :

« 3°. Celui des Préceptes du Catéchisme de Saint-Lambert, conformément à l’arrêté du Ministre de l’Intérieur du 17 germinal, an 7, sur deux feuilles de gr. Raisin, 30 cent. »

---

<sup>1</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Principes des mœurs chez toutes les nations ou Catéchisme universel*, par Saint-Lambert, Paris, Agasse, 1798-an VI.

L'affichage prévu n'était pas public mais scolaire ce qui en modifie la lecture qui est collective mais guidée par l'enseignant et pas autonome comme par exemple pour une affiche.

Il existe une édition In-folio du catéchisme de La Chabeaussière pour laquelle le manque d'informations rend l'analyse difficile. Cette réédition sans nom d'auteur ne comporte pas le titre original remplacé par *La Morale de tous les âges, destinée principalement à la jeunesse*.<sup>1</sup> Editée à Lyon par Ayné Veuve, cette version n'est pas datée mais le cachet de la Bibliothèque Royale permet d'en déduire qu'elle est parue sous la Monarchie constitutionnelle. Les 56 quatrains sont imprimés en colonnes, qui sont séparées par des motifs végétaux verticaux pour en guider la lecture.

9 ouvrages au format In-folio étaient spécifiquement destinés à guider le choix des électeurs. Les 4 catéchismes électoraux datés respectivement de 1830, 1842, 1848 et 1849 n'existent que sous ce format permettant un affichage pour une lecture collective, touchant le plus grand nombre.

5 autres catéchismes électoraux au format In-folio forment un ensemble cohérent de textes puisqu'ils sont tous datés de 1877 à l'exception d'un catéchisme de 1878 mais qui porte le titre de *Petit catéchisme électoral 1877*.<sup>2</sup> Tous ces textes ont donc été écrits dans le contexte de la Crise du 16 mai 1877. De plus, ce sont tous des textes anonymes que nous avons pu identifier sous d'autres formats. Parmi ce groupe de textes se trouvent trois catéchismes favorables à Mac-Mahon : le *Petit catéchisme conservateur*, de 1877 qui est extrait du journal « *Le Pouvoir* » publié à Paris par Lefebvre, le *Petit catéchisme électoral*, extrait du journal « *Le patriote breton* », n°5 daté du 1<sup>er</sup> septembre 1877 et imprimé à Rennes par Vatar et enfin le *Petit catéchisme électoral, 1877. Suivi de : « Aux électeurs des campagnes. Réflexion d'un paysan conservateur*, publié à Château-Gontier par Bezier en 1878. Le lien avec la presse est très fort puisqu'il s'agit à chaque fois de catéchismes extraits de journaux ce qui peut expliquer aussi le choix du format motivé dans le même temps par le coût modique d'une telle impression. Un tel format doit enfin permettre une lecture la plus large possible.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *La Morale de tous les âges, destinée principalement à la jeunesse*, Lyon, Ayné, 1 p.

<sup>2</sup> *Petit catéchisme électoral 1877*, Château-Gontier, Bezier, 1878, 1 p.

Intéressons-nous maintenant aux titres qui ont été le plus destinés à l’affichage : 6 éditions du catéchisme de Poisson de la Chabeaussière, 3 éditions du *Catéchisme des peuples* d’Adolphe Rion et 2 éditions du *Catéchisme populaire républicain* de Leconte de Lisle. Dans les trois cas, ce sont des ouvrages qui n’ont pas été édités dans ce format à l’origine. Prenons l’exemple du *Catéchisme des peuples* d’Adolphe Rion, son éditeur Sétier en fait deux version In-folio en 1832 dont une qui porte l’avertissement suivant :

« A ceux qui voudraient empêcher de lire : En imprimerie, les lois ne soumettent au timbre que les feuilles périodiques ou papiers-nouvelles, avis, affiches, etc. et cet ouvrage n’étant aucun de ceux indiqués par ces lois, en est exempt : je livrerai à l’opinion publique, par la voie des journaux, le nom des agens du gouvernement qui en empêcheraient la vente sans un mandat de M. le procureur du roi, me réservant de poursuivre devant les tribunaux cette infraction à la loi. L’éditeur. »<sup>1</sup>

La présence d’un tel avertissement faisant référence à l’impôt du timbre sur les écrits périodiques n’est pas surprenante car Sétier a écrit et édité de nombreux textes relatifs à la liberté de la presse. Il se défend d’éditer un journal ou une affiche, pourtant cette édition est un tiers plus grande qu’une autre édition In-folio de 1832 aussi, toujours chez Sétier. Là encore, les coûts de production ont sans doute joué dans le choix d’un tel format mais la possibilité d’un affichage en placard conditionne une lecture publique. Dans le cas de ce catéchisme, le souci d’en faire des versions bon marché est central. En 1833, Sétier en fait une édition au format In-12, de taille réduite (12 pages) et la page de titre mentionne « petit livre à un sou ». La forme même conditionne donc le prix et donc la large diffusion. Nous avons déjà noté que la mémoire du *Catéchisme des peuples* est transmise jusqu’en 1848 date de sa réédition à Paris par Lacrampe, toujours avec le souci d’en faire une publication bon marché d’après son titre « 10 centimes, 4<sup>ème</sup> édition, 91 mille ». La même année, l’imprimeur parisien A. Blondeau reprend cette édition comme le montre la présence d’une même illustration (une croix portant la devise de la République ainsi que le précepte « Aimez-vous les uns les autres ») mais cette fois-ci en format In-folio publié recto-verso ce qui le rapproche plus d’un journal que d’un placard. D’ailleurs le titre comporte un numéro le rapprochant d’une publication périodique : *Nouveau cathéchisme républicain, n°1*.

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu’est-ce que la liberté, la République, la monarchie, la loi, la société, etc. Catéchisme des peuples, par le Père André*, Paris, Sétier, 1832, 1 p.

Le catéchisme de Poisson de La Chabeaussière a lui aussi été édité en format In-folio en 1848, à Paris par Sédillon sous le nom de *Catéchisme républicain. Principes de philosophie, de morale et de politique universelle à l'usage de tous les peuples*<sup>1</sup> réédité en 1849 toujours à Paris mais par Lacour sous le titre de *Catéchisme républicain, ou principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*<sup>2</sup>. L'imprimeur Lacour est lié à Sédillon qui le mentionne comme éditeur : « Publié par le cit. F. Nap. Ad. Sédillon, 31 rue des Noyers. » En 1848 était aussi parue une version In-Folio de ce catéchisme sous le même titre que dans l'édition par Sédillon. L'éditeur était cette fois-ci Hinzelin<sup>3</sup> de Nancy. Si nous comparons les deux In-folio de 1848, la mise en page est strictement identique : le titre « Catéchisme républicain » est indiqué en majuscules tout en haut de la page avec, insérée entre les deux termes, une illustration représentant une allégorie républicaine (pique et bonnet phrygien pour Hinzelin, figure féminine ailée survolant le globe chez Lacour). Le sous-titre est placé en dessous en majuscules plus petites et enfin les quatrains sont divisés en cinq colonnes séparées par des traits continus verticaux pour en faciliter la lecture. Une telle ressemblance permet de conclure à une contrefaçon qui accrédite l'idée de la faveur que ce format rencontre alors en 1848. Nous ne sommes pas dans la configuration d'une édition destinée à être affichée dans les classes comme pour le Saint-Lambert sous le Directoire. L'incarnation matérielle du texte a changé en même temps que la pratique de lecture qui est désormais populaire et collective.

La dernière version In-Folio que nous ayons identifiée de ce catéchisme date de 1889, éditée sans nom d'auteur et qui parut dans le contexte du Centenaire sous le titre d'*Etoile du bon citoyen. Catéchisme républicain, par nos défenseurs patriotiques de 1889*<sup>4</sup> à Rouen. L'absence de paratexte accompagnant cette reproduction fidèle du catéchisme ne nous permet pas de tirer de conclusion sur son utilisation. Sa taille laisse cependant penser qu'il était destiné à un affichage.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain. Principes de philosophie, de morale et de politique universelle à l'usage de tous les peuples*, Paris, Sédillon, 1848, 1 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, ou principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Paris, Lacour, 1849, 1 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, ou Principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Nancy, Hinzelin, 1848, 1 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Etoile du bon citoyen. Catéchisme républicain, par nos défenseurs patriotiques de 1889*, Rouen, Lecerf, 1889, 1 p.

Prenons un dernier exemple de catéchisme qui connut de multiples formats : le *Catéchisme populaire républicain* de Leconte de Lisle. Lemerre édite ce livre en 1870 sous la forme d'un court In-16 de 32 pages. L'ouvrage connaît un grand succès qui attire la controverse comme l'illustre le contre-catéchisme écrit par Griveau. L'ouvrage est de belle facture, Lemerre étant l'éditeur des poètes Parnassiens dont fait partie Leconte de Lisle. Les ouvrages imprimés par J. Claye sont recherchés par les bibliophiles pour leur qualité typographique. Deux ans plus tard, dans le contexte des élections législatives de 1872, ce texte républicain est réédité sous le format In-folio, par les mêmes imprimeur et éditeur.<sup>1</sup> Les éditions In-folio s'insèrent au milieu des éditions de petits formats au gré des tirages. Cette variation des supports s'explique dans ce cas présent par le contexte électoral effervescent des élections de 1872. Tous les supports sont donc mobilisés pour convaincre les électeurs de voter pour les Républicains, et l'In-folio permet de faire baisser le prix du catéchisme. Par exemple, les éditions In-16 ou In-18 de 1872 sont vendues 50 centimes alors que la version In-folio est vendue 10 centimes seulement.

Nous sommes bien dans une production destinée à un public populaire et de ce fait très bon marché. La dimension économique est fondamentale pour comprendre les choix politiques et éditoriaux opérés.

---

<sup>1</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1872, 1 p.

## **Conclusion**

L'élaboration des typologies a abouti à la constitution d'un échantillon représentatif du genre catéchisme politique qui permet ensuite de faire une analyse de type lexicométrique. L'étude de contenu est alors doublée d'une description fine du vocabulaire employé qui peut ainsi être contextualisé. L'utilisation de logiciels de lexicométrie offre la possibilité d'effectuer une étude quantitative de notions comme par exemple « révolution » ou « morale » en insistant sur les contextes d'utilisation d'une part et sur les formes qu'emprunte cette utilisation d'autre part. Ainsi des champs lexicaux se dégagent et des emplois liés à certains contextes d'écriture sont identifiables. L'approche quantitative isole donc les inflexions du vocabulaire significatives qu'il faut ensuite étudier dans le détail en analysant qualitativement le contenu des catéchismes.

C'est en employant cette méthodologie que nous avons constaté le glissement progressif qui s'opère du champ lexical de la morale vers celui de la politique. Les catéchismes datant de la Révolution ont plutôt véhiculé une morale civique tout en sachant qu'il faut affiner la chronologie puisqu'au projet vulgarisateur de l'an II succède une utilisation scolaire de la pédagogie catéchistique sous le Directoire. Le fait que l'usage scolaire du catéchisme disparaisse rapidement et qu'au contraire se développe le catéchisme électoral explique ce passage de la morale au politique en sachant toutefois que les deux termes restent intimement liés comme le montre le double sens de l'expression « bien voter ».

L'analyse du vocabulaire lié à la citoyenneté a été l'occasion d'en dresser les contours. L'inclusion dans le corps civique passe par la jouissance de droits. L'étude de la place des femmes a été aussi l'occasion de définir en négatif les contours de cette citoyenneté politique.

L'étude de l'usage des mots révolution et insurrection a permis de voir la portée révolutionnaire des catéchismes. Alors que « révolution » désigne avant tout un évènement historique, « insurrection » se réfère à un processus d'émancipation. Nous avons insisté sur la perpétuation subversive de la mémoire du droit à l'insurrection hérité de la Déclaration des droits de 1793.

Certains catéchismes politiques forment une mémoire transmise d'une République à l'autre ce qui aboutit à la constitution d'un genre littéraire au sein duquel les auteurs insèrent leur texte. Nous avons déjà montré que l'écriture et l'édition est le résultat de choix d'acteurs individuels. Certains de ceux-ci ont joué aussi le rôle de passeurs de mémoire dont les motivations varient qu'elles soient politiques, commerciales, familiales, etc. La conservation de la mémoire est un acte militant comme par exemple chez les auteurs et éditeurs républicains évoluant dans l'orbite de la Société des droits de l'Homme. Ils ont été les gardiens et les vulgarisateurs de la mémoire de la Révolution française. Les stratégies individuelles de la réédition s'entrecroisent pour dessiner des tendances liées aux changements politiques souvent conçus comme la répétition d'une situation antérieure qui justifie donc la redécouverte de textes anciens.

Certains catéchismes politiques intègrent ce fonds commun, cette tradition catéchistique et servent de modèle à d'autres catéchismes. Le genre est alors traversé de relations intertextuelles qui lient entre eux des textes contemporains. Non seulement les catéchismes circulent dans le temps mais ils se répondent, s'influencent mutuellement formant une vulgate, pour filer la métaphore religieuse.

La primauté accordée à l'efficacité pédagogique du catéchisme est confirmée par la matérialité des catéchismes politiques qui composent un ensemble de livres qui sont formellement très proches. Au centre des préoccupations demeure la recherche d'une efficace éducation politique du peuple d'où le caractère élémentaire du texte et le prix modique de l'objet-livre qui le donne à lire. L'exemple du placard illustre la malléabilité des textes qui sont édités dans un format très répandu en période électorale. L'argument économique d'une diffusion à moindre coût rencontre alors l'objectif d'une lecture collective et partagée.

Nous verrons dans la troisième partie comment cette malléabilité du catéchisme politique explique que ce genre se soit enraciné au XIX<sup>ème</sup> siècle.



**TROISIEME PARTIE.**

**UN GENRE LITTERAIRE ENRACINE**



## **A. LES TRACES D'UNE RECEPTION EN PROFONDEUR**

### **Introduction**

Nous avons vu dans la partie précédente que malgré leur diversité, les catéchismes politiques se constituent progressivement en une mémoire. Cela signifie que les auteurs ont conscience d'inscrire leur ouvrage dans un genre littéraire correspondant à des horizons d'attente qui ont évolué sur une période chronologique aussi longue. Mais, le point commun est que la forme élémentaire de ces catéchismes induit des usages qui se ressemblent. Les catéchismes sont les outils d'une pédagogie politique qui se met en place depuis la Révolution française jusqu'à la Troisième République. Les publics visés ont varié selon que les catéchismes étaient plutôt destinés à un usage qui incluait une utilisation scolaire ou bien à un usage de propagande à destination d'adultes, électeurs de surcroît. Nous avons vu au travers des exemples de relations intertextuelles ou bien de transmission mémorielle que les textes de la Révolution ont été réédités jusque dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et que ceux écrits dans les années 1830 ou en 1848 ont, à leur tour, été transmis jusque sous la Troisième République. Notre objectif est de compléter cette étude de la transmission par une estimation de la réception de ces textes. En l'absence de données systématiques sur le nombre d'exemplaires produits pour chacun de ces catéchismes politiques, seule la recherche d'un certain nombre d'indices permet de conclure à une réception en profondeur. Celle-ci passe d'abord par un succès commercial car nous savons désormais que les catéchismes étaient des ouvrages bon marché de large diffusion, en phase avec le projet d'éducation politique populaire de la majorité des auteurs. Nous essaierons, à l'aide des indices et traces collectés de répondre à une double question :

Que nous apprennent les différents indices dont nous disposons sur la réception de ce genre de la littérature politique ? Dans quelle mesure, la diffusion des catéchismes est-elle en phase avec le projet de pédagogie politique populaire partagé par la majorité des auteurs ?

Une première approche consistera à analyser les traces matérielles de la diffusion des catéchismes au travers de l'étude du nombre de tirages, à défaut de connaître le nombre total d'exemplaires. Il faut distinguer les rééditions sur une longue durée,

preuves d'une transmission de la mémoire de certains textes, des rééditions très rapprochées qui sont en réalité des retirages. Les catéchismes politiques ont été diffusés par des éditeurs privés, à part dans quelques rares cas particuliers. Nous pouvons postuler qu'un imprimeur ne va pas rééditer un ouvrage s'il n'a pas écoulé la série précédente. La partie précédente a été l'occasion de souligner la place primordiale des éditeurs dans la transmission de certains catéchismes, jouant le rôle de véritables « passeurs de mémoire ». Ces derniers nouent un rapport de propriété au texte que nous analyserons au travers d'un paratexte spécifique : avertissements, signatures, mention de cession, etc. Ces éléments nous renseignent sur les menaces de contrefaçons éventuelles. Nous croiserons ces informations avec la recherche d'exemplaires contrefaits. La contrefaçon dévoile un succès car le contrefacteur recherche avant tout un gain assuré. Les quelques mentions de tirages seront à analyser avec prudence car gonfler les ventes est un argument publicitaire. Bien que soumis aux aléas de la conservation, nous étudierons ensuite les exemplaires conservés des catéchismes politiques afin de déterminer quels titres se distinguent quant au nombre d'exemplaires conservés. De tels comptages n'ont qu'une valeur indicielle dans la mesure où tout catalogage comporte des lacunes. En prenant en compte ce biais lié aux conditions de conservation, nous verrons quels textes se distinguent par la quantité d'exemplaires conservés d'une part et par la dispersion de ces exemplaires sur le territoire d'autre part.

Une seconde approche portera sur des sources externes aux catéchismes, véritables témoignages de l'enracinement de ces ouvrages et de leur succès. L'objectif sera alors de tenter de déterminer comment les catéchismes politiques ont été perçus par leurs contemporains.

Nous avons pour cela choisi d'étudier la cotation des catéchismes politiques car, lorsqu'il attribue une cote à un ouvrage, le bibliothécaire effectue une opération de classement intellectuel. Ainsi, la cote nous renseigne sur la perception qu'il avait du catéchisme à traiter, ou pour être plus précis, sur la perception que l'institution lui demandait d'avoir face à un tel genre littéraire. Nous bénéficions dans cette démarche de la cotation Clément de la Bibliothèque nationale de France qui est un classement intellectuel et non pas simplement alphabétique. Là encore, l'approche ne concernera qu'un nombre limité d'ouvrages qui ont fait l'objet de catalogages successifs liés à

l'histoire du catalogue de la Bibliothèque nationale. Au travers de l'étude de ces traces, il s'agira de retrouver la perception que les contemporains avaient du catéchisme politique et dont les historiens sont les héritiers. En effet, les travaux historiques sur le catéchisme politique dépendent de la mise en ordre de ces sources qui n'ont pas bénéficié d'une cotation systématique comme dans le cas des abécédaires cotés sous le lettrage X de la BnF.

Dans une logique proche, et afin de dresser un panorama plus complet de la perception que les contemporains avaient des catéchismes politiques, l'analyse des dictionnaires est particulièrement intéressante. Malgré un temps de retard lié à la rédaction du dictionnaire, le lexicographe peut être considéré comme un témoin de son temps. Cela nous permettra de voir l'enracinement du genre « catéchisme politique » aux yeux des contemporains et de poser la question suivante : quelle était la perception des catéchismes politiques par les différents rédacteurs des notices ou articles dédiés ? Il se dessine progressivement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle un consensus lexicographique sur la définition du catéchisme qui entraîne des transferts intertextuels très fréquents d'un dictionnaire à l'autre.

Cette étude lexicographique peut être complétée par celle des notices biographiques que nous avons repérées en consultant le World Biographical Information System (Wbis). L'absence ou au contraire la présence de références aux catéchismes est un indice de renommée mais aussi de succès de ce type d'ouvrages.

La troisième et dernière approche pour estimer l'enracinement du genre du catéchisme politique sera l'analyse du discours historique sur ce genre littéraire. L'analyse historiographique permettra ainsi d'historiciser les études qui ont été consacrées aux catéchismes politiques : de quand datent-elles ? Pourquoi ont-elles été faites ? Nous sommes tributaires des travaux précédents sur notre objet de recherche et il est fondamental de percevoir sous quel angle et avec quelle problématique, nos prédécesseurs ont mené leur recherche. Nous avons utilisé ces travaux comme sources secondaires nécessaires à la bonne compréhension des sources que nous avons analysées. Mais nous reprendrons ces études, non plus comme sources secondaires mais comme objets d'étude apportant une compréhension sur l'histoire du catéchisme politique en lui-même. L'objectif est de faire l'histoire du catéchisme politique

complétée par l'histoire des études qui lui ont été consacrées. Cette approche historiographique est rendue nécessaire par la perception négative du catéchisme politique qui est très présente dans ces études. Nous verrons qu'en inscrivant l'analyse des catéchismes politiques dans la longue durée, il est possible de dépasser la vision péjorative de l'objet.

Cette perception du catéchisme politique s'explique par le fait que les catéchismes politiques ont souvent été considérés par les historiens qui s'y sont intéressés comme un objet oxymorique révélateur de l'incapacité à distinguer l'éducation politique de la propagande et de l'endoctrinement. Le sens péjoratif du catéchisme politique comme « petit » livre, véhiculé par les auteurs eux-mêmes et repris ensuite par les historiens, a faussé la perception de ces ouvrages. Cet écran péjoratif n'a pas permis de concevoir les catéchismes politiques comme un genre à part entière et a minoré le succès de cette pédagogie politique tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Voici pourquoi nous compléterons l'histoire du catéchisme politique par l'histoire de la perception du genre par ses contemporains mais aussi par les historiens qui leur succèdent.

## **1) Les indices matériels du succès**

### *a) Rééditions et tirages*

Nous allons dans un premier temps chercher les traces matérielles d'un succès éditorial en croisant d'une part le nombre d'éditions d'un catéchisme avec la durée de vie éditoriale du texte. Nous considérons comme une nouvelle édition, tout exemplaire du catéchisme politique qui n'est pas strictement identique à la première édition rencontrée puisque cela implique une recomposition typographique et un nouveau tirage. Si l'existence de rééditions sur une très longue durée indique un enracinement mémoriel comme nous l'avons montré dans la partie précédente, des rééditions très rapprochées dans le temps, témoignent d'un succès commercial indéniable. Les historiens du livre estiment les tirages moyens jusqu'à la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1000-1500 exemplaires.<sup>1</sup>

La caractéristique essentielle de la diffusion des catéchismes politiques pendant la Révolution française est la reprise de textes produits et diffusés à Paris, par des éditeurs en province. Dans certains cas, il s'agit d'un travail de coopération entre éditeurs, mais dans la majorité des cas, les rééditions concomitantes à Paris et en province sont liées à la contrefaçon. D'autre part, les rééditions rapprochées dans le temps par le même éditeur sont en général des retirages.

Le catéchisme politique le plus ancien de notre corpus est le *Catéchisme du citoyen* publié par Joseph Saige en 1775, réédité en 1787 dans le contexte de la réunion des Etats généraux, puis de nouveau en 1788. Nous avons montré que les catéchismes - politiques de l'époque révolutionnaire sont les héritiers d'un transfert qui s'opère au siècle des Lumières. Le catéchisme de Saige fait justement partie des textes qui ont servi de modèle aux auteurs de 1788-1789. Il n'y a pas de numéro d'édition mais nous avons pu distinguer deux éditions différentes en 1788 grâce aux différences typographiques, comme par exemple une numérotation continue dans l'exemplaire coté

---

<sup>1</sup> Parinet (Elisabeth), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 41.

8-Lb<sup>39</sup>-6664(B) à la Bibliothèque nationale de France, alors que la pagination est discontinue dans l'exemplaire portant le même titre et coté 8-Lb<sup>39</sup>-6664(C). Il existe enfin une édition de 1789 conservée à l'Arsenal (8-J-2730). C'est à un total de 7 éditions différentes que nous aboutissons : l'originale, datée de 1775, porte le titre *Catéchisme du citoyen, ou éléments du droit public français, par demandes et par réponses*.<sup>1</sup> La seconde édition date de 1787, le titre en a été modifié : *Le catéchisme du citoyen, ou Elémens du Droit Public Français, Par Demandes & Réponses, suivi de Fragmens politiques, Par le même Auteur*<sup>2</sup>. Il s'agit cette fois-ci d'une réédition, signalée non pas par le titre mais par la première phrase de l'avertissement : « La première édition de cet ouvrage étant épuisée depuis longtemps, on a pensé que celle-ci seroit favorablement accueillie par le Public. » Toujours dans sa préface, Saige évoque « les circonstances qui donnèrent lieu à la première publication de cet ouvrage. » Les différentes éditions de 1788<sup>3</sup> s'apparentent en revanche plus à des tirages puisqu'ayant conservé le titre de 1787, ces 4 éditions ne reproduisent plus la préface citée, elles comportent désormais le lieu d'édition suivant « en France » et se distinguent uniquement par des différences typographiques : nombre de pages, pagination continue ou discontinue, absence du titre « Fragmens politiques », ou encore position de la table des matières. Enfin, la dernière édition repérée date de 1789 et porte le même titre que les éditions de 1788 à la suite duquel on a ajouté « 2e édit ».<sup>4</sup> Il faut distinguer la réédition de 1787 des tirages de 1788. En l'absence de mention du lieu d'édition ou de l'éditeur, il est difficile de savoir si ces différentes versions sont le fait d'un ou de plusieurs imprimeurs. En revanche, il est certain qu'en 1788 le catéchisme de Saige connaît, dans le contexte de la réunion des Etats généraux, une diffusion, voire un succès qu'il n'avait pas rencontré jusqu'alors.

C'est aussi dans ce contexte que paraît le *Catéchisme du Tiers-Etat*<sup>5</sup> d'Antonelle, daté de 1788. Nous avons repéré une autre édition identique à la précédente mais datée

---

<sup>1</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou éléments du droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1775, 112 p.

<sup>2</sup> Saige (Joseph), *Le catéchisme du citoyen, ou Elémens du Droit Public Français, Par Demandes & Réponses, suivi de Fragmens politiques : par le même Auteur*, Genève, 1787, 301 p.

<sup>3</sup> Saige (Joseph), *Le catéchisme du citoyen, ou Elémens du Droit Public Français, Par Demandes & Réponses, suivi de Fragmens politiques : par le même auteur*, En France, 1788, 203 p.

<sup>4</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou éléments du droit public français, par demandes et par réponses. Le même, suivi de fragmens politiques par le même auteur. 2<sup>e</sup> édit.* En France, 1789.

<sup>5</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France, et spécialement de la Provence*, s.l., 1788, 38 p.

cette fois-ci de « décembre 1788 »<sup>1</sup>. Enfin la dernière édition est datée de 1789<sup>2</sup>. L'absence d'éditeur et de lieu d'édition ne permet pas, une fois de plus, de déterminer s'il s'agit de contrefaçons ou pas. En revanche, le fait que le texte reste identique mais que la forme change (nombre de pages) permet de conclure, comme dans le cas du catéchisme de Saige, à un succès commercial nécessitant des retirages successifs.

La diffusion des nouveaux textes fondamentaux en général, et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en particulier, a stimulé, nous l'avons déjà noté, la production de catéchismes dont l'objectif était l'explication et la diffusion de ces textes. Prenons par exemple *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*,<sup>3</sup> écrite par Charles Morel de Vindé. Ce catéchisme est une explication de texte de la Déclaration des droits qui a connu 9 éditions en 1790-1791, parmi lesquelles 4 sont le fait de l'imprimeur d'origine : Baudouin. Il existe une véritable réédition comme le montre son titre : *La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, Mise à la portée de tout le monde, et comparée avec les vrais principes de toute Société. Nouvelle édition, où l'on a ajouté le Texte suivi, avec la répétition du même texte, en forme de Table, qui renvoie aux explications*<sup>4</sup>. La distinction entre tirage et édition n'est pas faite par les éditeurs puisque Baudouin réédite le catéchisme de Morel de Vindé en 1791 sous le titre suivant : *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société. Par M. Charles Morel, ci-devant Morel de Vindé. Troisième édition*<sup>5</sup>. Il s'agit en fait d'une reproduction identique de l'ouvrage précédent. A côté de cette production parisienne entièrement prise en charge par l'éditeur officiel de Morel de Vindé, paraissent 5 autres éditions en province. Il y a trois éditions à Dijon, datées de 1790 et 1791 mais qui ne

---

<sup>1</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France, et spécialement de la Provence*, s.l., 1788, 20 p.

<sup>2</sup> Antonelle (Pierre), *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France, et spécialement de la Provence*, s.l., 1789, 28 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Paris, Baudouin, 1790, 82 p.

<sup>4</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société. Nouvelle édition, où l'on a ajouté le Texte suivi, avec la répétition du même texte, en forme de Table, qui renvoie aux Explications*, Paris, Baudouin, 1790, 79 p.

<sup>5</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société. Par M. Charles Morel, ci-devant Morel de Vindé. Troisième édition*, Paris, Baudouin, 1791, 75 p.

sont pas du même éditeur, par Bidault, Capel et Causse. En 1790, paraît une autre édition, sans la lettre d'envoi, à Strasbourg, imprimée par la Société typographique<sup>1</sup>. Nous avons aussi identifié une édition lilloise datée de 1790 par C.L. De Boubers<sup>2</sup>. L'existence d'une production parisienne concentrée entre les mains d'un éditeur et d'une production provinciale par différents éditeurs permet de conclure à des contrefaçons en l'absence de liens commerciaux connus entre Baudouin et les autres éditeurs recensés. Le fait qu'il y ait trois éditions dijonnaises atteste d'une circulation des textes contrefaits localement. Ces différents éléments permettent de conclure à un succès commercial de l'ouvrage de Morel de Vindé.

Le contexte de vulgarisation des textes fondamentaux est favorable à la diffusion d'un catéchisme qui a été attribué à Mirabeau : le *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne*<sup>3</sup> imprimé à Versailles par Pierres en 1790. Nous avons repéré 5 éditions au total toutes datées de 1790-1791. Il existe une édition sans lieu ni date mais que les caractéristiques typographiques rattachent aux années 1790-1791, l'absence de mention de l'éditeur faisant penser à une contrefaçon<sup>4</sup>. Cette édition date certainement de 1791 car nous avons repéré 3 autres éditions de cette même année : une édition parisienne par Cussac qui a modifié le titre en *Catéchisme de la constitution, à l'usage des habitans de la campagne, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>5</sup>, une amiénoise par Caron-Berquier qui modifie le public et rajoute le nom de l'auteur : *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des écoles, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par M. Mirabeau*<sup>6</sup>. La dernière édition est imprimée à Saint-Omer par Fertel qui reprend d'ailleurs le titre original : *Catéchisme de la Constitution à l'usage des Habitans de la Campagne, par un Député*

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Strasbourg, Société typographique, 1790, 66 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde*, Lille, De Boubers, 1790, 102 p.

<sup>3</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne. Par un député de l'Assemblée nationale. La loi et le roi. Réimprimé aux frais des Membres du Conseil général de la Commune de Versailles*, Versailles, Pierres, 1790, 34 p.

<sup>4</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne. Par un député de l'Assemblée nationale*. S.l.n.d., 24 p.

<sup>5</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des habitans de la campagne, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Paris, Cussac, 36 p.

<sup>6</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des écoles, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par M. Mirabeau*, Amiens, Caron-Berquier, 45 p.

de l'Assemblée Nationale<sup>1</sup>. Toutes ces éditions sont strictement identiques quant au contenu. Si l'on s'intéresse à la qualité typographique de l'ouvrage, l'édition de Fertel est de bien médiocre qualité avec des pages imprimées de travers, des caractères d'imprimerie usés. Les éditeurs prennent ainsi une liberté avec le catéchisme original puisque sans en changer le contenu, certains y ajoutent le texte de la déclaration des droits ou d'autres comme Caron-Berquier en font un catéchisme destiné à une utilisation scolaire.

La fréquence des contrefaçons explique que certains éditeurs aient tenté d'y opposer des moyens pour garantir l'authenticité de leur production. Il est alors intéressant de voir si ces textes protégés ont effectivement fait l'objet de contrefaçons. L'année de l'adoption de la Constitution de 1791, Terrasson écrit son *Catéchisme du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution*<sup>2</sup> imprimé à Paris par Lejay fils. L'ouvrage est signé de la main de Terrasson, procédé courant de protection contre la contrefaçon. Il existe pourtant un ouvrage contrefait puisque édité à Clermont-Ferrand par P. Beaufils<sup>3</sup>. L'ouvrage est daté de 1790 ce qui est impossible car la constitution date de 1791 et que l'ouvrage est une explication de cette dernière. De plus l'édition est de médiocre qualité avec en particulier un format plus petit et la signature a disparu. Une édition parisienne non datée mais de bien meilleure qualité a été faite chez Pain<sup>4</sup> qui a modifié le contenu du dernier paragraphe de l'ouvrage. La protection contre les contrefaçons est donc inefficace et nous renseigne en négatif sur un succès commercial de l'ouvrage.

Dans certains cas le nombre d'éditions existantes ajoutées aux exemplaires contrefaits repérés attestent d'un tel succès. Le contexte des luttes politico-religieuses provoquées par la Constitution civile du clergé a entraîné la rédaction de catéchismes, tout particulièrement réfractaires. Parmi ces derniers, un titre se distingue par le nombre de rééditions : la *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme, sur*

---

<sup>1</sup> Mirabeau (Honoré), *Catéchisme de la Constitution, à l'usage des Habitans de la Campagne. Par un député de l'Assemblée nationale*. Saint-Omer, Fertel, 24 p.

<sup>2</sup> Terrasson, *Catéchisme du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution. Par M. Terrasson, Aide-major du régiment de Saint-Eloi, de l'armée nationale bordelaise*, Paris, Lejay fils, 1791, 32 p.

<sup>3</sup> Terrasson, *Catéchisme du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution. Par M. Terrasson, Aide-major du régiment de Saint-Eloi, de l'armée nationale bordelaise*, Clermont-Ferrand, P. Beaufils, 1790, 21 p.

<sup>4</sup> Terrasson, *Catéchisme du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution. Par M. Terrasson, Aide-major du régiment de Saint-Eloi, de l'armée nationale bordelaise*, Paris, Pain, s.d., 32 p.

*l'état actuel du clergé de France*<sup>1</sup>, rédigé par Pierre Tinthoin et publié par Pichard en 1791. La même année paraît une autre édition identique à l'exception de l'avertissement suivant placé à la fin de l'ouvrage :

« Le débit de cet ouvrage a excité la cupidité des contrefacteurs ; mais leur édition, pleine d'incorrections & de fautes, se distingue aisément de l'originale, à laquelle l'Auteur vient d'ajouter quelques notes essentielles aux pages 7, 13, 21, 26, 32, 43, 54, 67, 89 & 99, qui ne se trouvent point dans celle qui est contrefaite. D'ailleurs, en s'adressant directement du sieur Pichard, libraire, au Luxembourg, & aux autres libraires honnêtes qui ne prennent aucun intérêt au brigandage des contrefacteurs, on sera sûr de n'être pas trompé.

Ce 26 Mai 1791. »<sup>2</sup>

Il existe une édition contrefaite de 1791 puisqu'elle ne comporte ni lieu d'édition, ni de nom d'éditeur. La mention de l'éditeur Pichard a été remplacée par « Se vend, chez..., au... & Autres marchands de Nouveautés. »<sup>3</sup> Une autre édition de 1791 est de moins bonne qualité typographique et l'illustration de couverture est différente. L'avertissement sur les contrefaçons a même été reproduit sans la mention des nouvelles notes de bas de pages<sup>4</sup>. Un dernier exemplaire, toujours daté de 1791, comporte à la suite du titre la mention suivante : « Sixième édition originale » mais reste identique aux précédents<sup>5</sup>. Dans le cas de l'ouvrage de Tinthoin, le repérage des contrefaçons et les mentions d'édition permettent de conclure à un succès de l'ouvrage en sachant que tous les exemplaires datent de la même année. Toujours dans le contexte du schisme constitutionnel, l'éditeur parisien Guerbart publie en 1791 le *Catéchisme du*

---

<sup>1</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Edition originale.* Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>2</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Edition originale.* Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>3</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Edition originale.* s.l., 1791, 109 p.

<sup>4</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Edition originale.* Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>5</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Sixième édition originale.* Paris, Pichard, 1791, 109 p.

*curé intrus*<sup>1</sup>, ouvrage réfractaire. Nous avons retrouvé pour la même année un exemplaire comportant la mention « Troisième édition », un autre mentionnant « quatrième édition », et enfin une édition de 1792 qualifiée de « huitième édition ». Même s'il n'est pas avéré qu'il y ait eu 8 tirages, il y en a eu au moins 4 très rapprochés dans le temps en raison d'un bon écoulement des exemplaires.

Voyons maintenant si les catéchismes à utilisation scolaire ont bénéficié d'une aussi bonne diffusion que ceux publiés dans le contexte de l'adoption de la Constitution civile du clergé. En 1792, Jean-Baptiste Boucheseiche fait paraître un catéchisme destiné à expliquer la Déclaration des droits sous le titre *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>2</sup> chez Brocas à Paris. Sans qu'il soit spécifiquement destiné aux enfants, la mention du métier d'enseignant de l'auteur montre qu'il leur est destiné, au moins en partie. L'ouvrage est réédité sous le même titre en 1793 mais avec cette fois-ci une explication de la Déclaration des droits de 1793 et on lui a rajouté une représentation de la mort de Barra<sup>3</sup>. La présence de cette illustration montre qu'il s'agit d'un ouvrage de morale républicaine destiné aux enfants. Cette version est largement diffusée en 1794-an II puisqu'elle a été rééditée à Châlons-en-Champagne, à Montauban, à Rennes, à Carpentras, à Troyes, à Montpellier, à Marvejols ou encore à Strasbourg, ces éditions étant toutes datées de la même année. Le catéchisme de Boucheseiche a connu une bonne diffusion au niveau national. Dans le contexte de la production des nouveaux manuels d'éducation civique destinés aux écoles de la République, la diffusion est le fait d'imprimeurs de province reproduisant des ouvrages édités à Paris. Cela conduit les éditeurs à nouer des relations commerciales et à constituer des réseaux d'imprimeurs et d'éditeurs. Ainsi, Lepetit, éditeur parisien du *Catéchisme moral, républicain*<sup>4</sup> un autre catéchisme écrit par Jean-Baptiste Boucheseiche en 1794-an II, mentionne que l'ouvrage peut être acheté chez ses

---

<sup>1</sup> *Catéchisme du curé intrus*, Paris, Guerbart 1791, 36 p.

<sup>2</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Par J.-B. Boucheseiche, Professeur au Collège de Lisieux, & maître de Pension en l'Université de Paris, Paris, Brocas, 1792, 82 p.

<sup>3</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Par J.-B. Boucheseiche, Professeur au Collège de Lisieux, & maître de Pension en l'Université de Paris, Paris., chez l'auteur, 1793, 80 p.

<sup>4</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme moral, républicain ; suivi de celui de la Déclaration des droits et de la Constitution française ; à l'usage des jeunes gens des 86 départemens. Avec le portrait du jeune Barra*, Paris, Lepetit, 1794-an II, 90 p.

correspondants : à Niort chez le libraire Dugrit, à Reims chez le libraire Doyen et chez le libraire Soyès, à Tours chez Plas-Mame, à Limoges chez Bargeas et chez Martin un autre éditeur parisien. Il existe aussi une édition à Riom chez Landriot qui, n'étant pas mentionnée par Lepetit, est peut-être une contrefaçon.

Les auteurs se chargent parfois d'alerter le lecteur de l'existence d'éditions contrefaites. C'est le cas de Nicolas Prévost, auteur mais aussi imprimeur-libraire qui produit son catéchisme, la *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes* publiée initialement en 1794-an II. La quatrième édition, datée de 1795-an III comporte l'avis suivant ; « Il ne faut avoir confiance qu'aux exemplaires revêtus de ma signature. Il en existe une qui porte mon nom et mon adresse, qui n'est pas la mienne et qui est incomplète (sic) ; il en existe une autre en caractère ancien et gothique, qui n'est plus en usage dans la République, d'après les Décrets de la Convention nationale. »<sup>1</sup> Il fait peut-être référence à une édition rouennaise de la même année chez Seyer et Behourt.<sup>2</sup>

C'est en 1794-an II que certains catéchismes connaissent le plus de rééditions sur une courte période et c'est en particulier le cas du *Cathéchisme français, républicain* écrit par François Parent.<sup>3</sup> Debarle, son éditeur, a produit au moins 4 éditions différentes la même année, les différences étant parfois minimes comme dans une édition en caractères de taille légèrement plus petite qui explique un décalage dans le nombre de page (46 au lieu de 60). Parmi ces 4 éditions chez Debarle, un exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Versailles est attribué à un certain Eugène Duvivier ce qui permet de supposer qu'il s'agit d'une contrefaçon. Il existe aussi une édition parisienne conservée à la Bibliothèque municipale de Cherbourg éditée par Desbarres, peut-être une contrefaçon là encore : *Catéchisme français, républicain, par un citoyen français*<sup>4</sup>. Le catéchisme a connu une diffusion nationale puisque la même année paraît une

---

<sup>1</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes. Présentée à la Convention nationale, par le citoyen Prévost, de la section de Challier. Quatrième édition. Corrigée et augmentée des pensées républicaines, etc. Utiles aux pères, mères et aux écoles publiques*, Paris, Prévost, 1795-an III, 96 p.

<sup>2</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine, à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes ; présentée à la Convention nationale*, Rouen, Seyer et Behourt, 1795-an III, 60 p.

<sup>3</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Paris, Debarle, 1794-an II, 60 p.

<sup>4</sup> Parent (François), *Catéchisme français, républicain, par un citoyen français*, Paris, Desbarres, 1794-an II.

édition à Rouen chez Seyer et Behourt<sup>1</sup>, une autre à Metz par Devilly<sup>2</sup> qui a transformé le titre en *Catéchisme français, républicain, par un citoyen français*. Nous avons repéré aussi une édition à Bordeaux chez Cavazza<sup>3</sup>. Il existe une édition sensiblement différente des autres, parue à Lyon sous le titre suivant : *Catéchisme français et républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, de maximes de morale républicaine et d'hymnes patriotiques, propres à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par Bias-Parent, agent national de Clamecy*<sup>4</sup>. C'est la seule édition qui mentionne le nom de l'auteur qui avait pour pseudonyme « Bias-Parent ». Le plan a été en partie recomposé puisqu'il débute désormais par un chapitre intitulé « Du citoyen français ». Cette version a servi de modèle à une édition suisse publiée à Carouge et datée « de l'an 2<sup>ème</sup> de la République »<sup>5</sup> (pour citer l'ouvrage). La diffusion a parfois dépassé les frontières nationales. Nous avons enfin rencontré l'ouvrage de Parent comme exemple de transmission de la Première à la Seconde République puisque le catéchisme est réédité de façon anonyme et sous un autre titre en 1848 par Beulé à Paris<sup>6</sup> avec la même table des matières que celle de l'édition de Lyon et de l'édition suisse ce qui permet de savoir quel exemplaire a pu servir de modèle à la transmission. Ces nombreuses rééditions très rapprochées dans le temps, y compris par l'éditeur parisien Debarle permettent de déduire un succès du catéchisme de Parent qui fut aussi présenté au Concours de l'an II mais pour lequel nous n'avons pas retrouvé de « mention honorable », le succès commercial n'étant pas ici doublé d'une caution officielle.

---

<sup>1</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par un sans-culotte français*, Rouen, Seyer et Behourt 1794-an II, 48 p.

<sup>2</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, par un citoyen français*, Metz, Devilly, 1794-an II.

<sup>3</sup> Parent (François), *Cathéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, et de maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe. Par un sans-culotte français*, Bordeaux, Cavazza, 1794-an II, 36 p.

<sup>4</sup> Parent (François), *Catéchisme français et républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, de maximes de morale républicaine et d'hymnes patriotiques, propres à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par Bias-Parent, agent national de Clamecy*, Lyon, Imprimerie des représentants du peuple, 1794-an II, 52 p.

<sup>5</sup> Parent (François), *Catéchisme français et républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, de maximes de morale républicaine et d'hymnes patriotiques, propres à l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe ; le tout conforme à la Constitution républicaine. Par Bias-Parent, agent national de Clamecy*, Carouge, J. Comeroure, an II, 48 p.

<sup>6</sup> Parent (François), *Catéchisme à l'usage des jeunes républicains*, Paris, Beulé, 1848, 36 p.

Dans certains cas, le statut d'imprimeur-libraire de l'auteur permet une large diffusion de son catéchisme. Par exemple, Jean-Baptiste Chemin-Dupontès, connu pour avoir fondé la Théophilanthropie sous le Directoire, avait publié en 1794-an II, son *Alphabet républicain*<sup>1</sup>. Cet ouvrage a été imprimé en deux versions : une avec les illustrations intégrées au texte, une autre avec un tableau syllabaire joint à l'ouvrage. Il existe une réédition de 1795-an III toujours par Chemin et nous avons identifié une édition à Epinal chez Bugeard<sup>2</sup> non datée. Pourtant, Chemin se prémunissait contre les contrefaçons en apposant une signature imprimée à la fin de tous ses catéchismes. L'alphabet est imprimé une nouvelle fois à Epinal en 1798-an VI, par Haener<sup>3</sup> cette fois-ci, preuve d'un enracinement local du texte. Toujours en 1794-an II, Chemin publie *l'Ami des jeunes patriotes ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la Liberté*<sup>4</sup>. Là encore, il existe plusieurs tirages de la même année avec une version mise sous la forme de questions et de réponses et ne comptant pas d'illustrations. Le catéchisme de Chemin qui connut la plus forte diffusion s'intitule cependant *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*<sup>5</sup>, publiée en 1797-an V, et qui bénéficie du fait que la théophilanthropie reçut alors le soutien officiel du Directoire. Il existe 3 versions de l'ouvrage datant de la même année avec des modifications du titre. Toujours en 1797-an V, paraît une édition à Versailles faite par Jacob<sup>6</sup> et une autre sans nom d'éditeur qui est une contrefaçon<sup>7</sup>. L'ouvrage est réédité

---

<sup>1</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Alphabet républicain, orné de gravures, & suivi de conversations à la portée des enfans, propres à leur inspirer l'amour de la Liberté, de l'Egalité et de toutes les vertus républicaines ; et à les mettre en état de bien entendre la Déclaration des Droits & la Constitution. Par Chemin, fils. Accepté par la Convention Nationale & Approuvé par la Commune de Paris*, Paris, Chemin, 1794-an II, 44 p.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Alphabet républicain, orné de gravures, & suivi de conversations à la portée des enfans, propres à leur inspirer l'amour de la Liberté, de l'Egalité et de toutes les vertus républicaines ; et à les mettre en état de bien entendre la Déclaration des Droits & la Constitution. Par Chemin, fils. Accepté par la Convention Nationale & Approuvé par la Commune de Paris*, Epinal, Bugeard s.d., 32 p.

<sup>3</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Alphabet républicain*, Epinal, Haener, 1798-an VI, 36 p.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *L'Ami des jeunes patriotes, ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la Liberté. Par Chemin, fils, auteur de l'alphabet républicain. Accepté par la Convention nationale et approuvé par la Commune de Paris*, Paris, Chemin, 1794-an II, 108 p.

<sup>5</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes, ou adorateurs de Dieu et ami des hommes, et enseignés dans les temples théophilanthropiques établis en France*, Paris, Chemin fils, 1797-an V, 48 p.

<sup>6</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*, Versailles, Jacob, 1797-an V, 54 p.

<sup>7</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes, ou Adorateurs de Dieu et amis des hommes, et enseignés dans les temples Théophilanthropiques établis en France*, s.l., 1797-an V, 35 p.

une nouvelle fois en 1798-an VI par Chemin fils, mais aussi par F. Mallet à Troyes<sup>1</sup>. Une nouvelle édition paraît en 1799-an VII sous le titre suivant : *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée, par J.B. Chemin, et approuvée par le jury d'instruction publique. Nouvelle édition*<sup>2</sup>. Elle comporte la reproduction du rapport du Jury d'instruction publique du département de la Seine, daté du 29 prairial an 6 qui le recommande pour être utilisé dans les écoles primaires du département. L'imprimeur Guivard, de Nancy le réédite en 1799-an VII avec un titre simplifié : *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*<sup>3</sup>. La dernière version repérée de ce texte date de 1801-an IX : c'est une traduction italienne, faite à Milan<sup>4</sup>. Grâce à l'exemple de Chemin-Dupontès, nous pouvons constater qu'un même éditeur peut multiplier les versions et donc les tirages.

Sous le Directoire et le Consulat, les conditions de diffusion des catéchismes politiques ont changé. Sous l'influence du Concours dont les résultats ont été proclamés en 1796-an IV et des décisions du Ministre de l'Intérieur (François de Neufchâteau en particulier), de faire de certains titres des manuels officiels, la production se limite à quelques titres largement diffusés. C'est le cas du catéchisme de La Chabeaussière qui fut primé en l'an IV. L'ouvrage connaît alors 4 éditions différentes en 1796-an IV, 7 en 1797-an V, 17 éditions en 1798-an VI, 2 éditions en 1799-an VII, 6 en 1800-an VIII auxquelles s'ajoutent 3 éditions non datées mais que l'on peut rattacher avec certitude à ces 5 années de diffusion. Avec 39 éditions différentes, y compris étrangères, la diffusion est alors sans commune mesure avec celle des catéchismes de 1794-an II produits avant les résultats du Concours. La multiplication des éditeurs ne permet pas de conclure à une vague de contrefaçons puisque la proclamation des résultats et la nécessité de diffuser le plus largement possible le catéchisme nécessite une prise en charge de cette diffusion par de nombreux éditeurs disséminés sur tout le territoire de la

---

<sup>1</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes, ou Adorateurs de Dieu et amis des hommes, et enseignés dans les temples Théophilanthropiques établis en France*, Troyes, Mallet, 1798-an VI, 34 p.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par J.B. Chemin, et approuvée par le jury d'instruction publique. Nouvelle édition*, Paris, Chemin, 1799-an VII, 36 p.

<sup>3</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*. Nancy, Guivard, 1799-an VII, 36 p.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Istruzione elementare sur la morale religiosa. Tradotta dal francese da G.B.G.*, Milan, 1801-an IX, 24 p.

République (et dans les Républiques sœurs). En revanche, les éditions parisiennes sont prises en charge par Fuchs qui a envoyé l'exemplaire examiné par le jury du Concours (4 éditions entre 1795-an III et 1798-an VI), Du Pont (4 éditions entre 1796-an IV et 1798-an VI) et Goujon qui fait une véritable réédition avec intervention de l'auteur en 1800-an VIII.

La *Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*<sup>1</sup> de Volney, initialement parue en 1793, est rééditée en 1794-an II et envoyée au Concours par Onfroy et Fuchs<sup>2</sup>, qui avait déjà envoyé au Concours le catéchisme de La Chabeaussière, ce qui souligne le rôle de l'éditeur dans la promotion de ses ouvrages. La vie éditoriale de la *Loi naturelle* est singulière car nous avons essentiellement identifié des éditions étrangères : une édition à Copenhague<sup>3</sup> en 1795-an III, 3 éditions londoniennes et une américaine en 1796-an IV<sup>4</sup>, une édition parisienne par Dufart<sup>5</sup> en 1798-an VI, et une édition à Turin en 1799<sup>6</sup>. Contrairement aux cas de la production largement décentralisée des catéchismes de La Chabeaussière et de Parent, le catéchisme de Volney est principalement édité à Paris ou bien à l'étranger (y compris dans les Républiques sœurs).

Nous achèverons l'analyse des succès révolutionnaires avec un ouvrage de Morel de Vindé qui présente la particularité d'avoir été largement édité, y compris après la Révolution, L'auteur écrit en 1790, *La Morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*<sup>7</sup> édité par Jean Thomas à Paris. L'ouvrage connut de nombreuses rééditions pendant et après la Révolution, à Paris, en province (Lyon,

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, par Ch. F. Volney, Paris, Didot, 1793, 107 p.

<sup>2</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, par Ch. F. Volney. Deuxième édition, Paris, Onfroy, 1794-an II, 140 p.

<sup>3</sup> Volney, *Naturenens lov eller den franske Borgers Catechismus*, Copenhague, Matthias Seest, 1795-an III, 56 p.

<sup>4</sup> Volney, *The Law of Nature, or Principle of morality, deduced from the physical constitution of mankind and the universe*, by C.F. Volney, Philadelphie, Stephens, 1796, 161 p.

Volney, *The Law of Nature, or Principle of morality, deduced from the physical constitution of mankind and the universe*, by C.F. Volney, Londres, Steel, 1796, 171 p.

Volney, *The Law of Nature, or catechism of French citizens. Translated from the French of C.F. Volney*, Londres, Eaton, 1796, 60 p.

Volney, *Catechism of French citizens. The Law of Nature ; or Catechism of Reason... Translated from the French*, Londres, Tooke, 1796, 33 p.

<sup>5</sup> Volney, *Catéchisme du citoyen français ou la Loi naturelle*, par Ch. F. Volney. Paris, Dufart, 1798-an VII, 71 p.

<sup>6</sup> Volney, *Catechismo del cittadino francese ossia la legge naturale esposta da Volney, Traduzione fedele dal francese*, Turin, Destefanis, 1799-an VII, 56 p.

<sup>7</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*, Paris, Thomas, 1790, 91 p.

Maubeuge, Dijon) et à l'étranger (Salzbourg, Londres, Amsterdam, Lausanne). La production fut prise en charge par un petit nombre d'éditeurs parisiens successifs qui numérotent les éditions pour aboutir à 13 en 1847 en sachant que la dernière édition date de 1899. De plus, ils ont pris soin de se prémunir contre les contrefaçons, preuve du succès de l'ouvrage. C'est en particulier le cas de Bleuet qui fait en 1794-an II une nouvelle édition : *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants, nouvelle édition, corrigée et augmentée de 80 quatrains*<sup>1</sup>. On y trouve un « avis de l'éditeur » :

« L'accueil indulgent que le public a bien voulu faire à la première édition, nous prouve que nous ne nous étions pas trompés, en croyant, par la publication de cet ouvrage, rendre service aux parents, qui ont pu, comme l'auteur, chercher longtemps et inutilement un traité complet de morale, bien à la portée des enfants, facile à retenir, et qui pût à la fois leur plaire et les instruire. »

Surtout, l'éditeur conclut l'ouvrage de la façon suivante : « Déclaration du libraire : Je déclare que par la cession entière que l'Auteur m'a fait de son ouvrage, j'en suis le seul propriétaire. »

Bleuet reproduit cet avis dans les rééditions de 1797-an V<sup>2</sup> et 1798-an VI<sup>3</sup> de l'ouvrage qui sont en fait des retirages, indication d'un succès commercial jalousement protégé par Bleuet. En 1800-an VIII, la propriété de l'ouvrage passe à Didot qui en édite une cinquième édition : *La Morale de l'enfance : ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans et rangés par ordre méthodique, par Ch. - G. Morel (Vindé). Cinquième édition, corrigée et augmentée*<sup>4</sup>. Didot mentionne que l'ouvrage se trouve chez « Bleuet jeune, Libraire, quai de l'Ecole, maison du café Maunoury » ce qui traduit une transmission avec l'éditeur précédent. Dans un autre exemplaire du même tirage, cette mention a été rayée et remplacée par « se trouve chez l'auteur » suivi de son adresse. Cela peut signifier un épuisement du stock chez Bleuet qui est alors remplacé

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants, nouvelle édition, corrigée et augmentée de 80 quatrains*, Paris, Bleuet, 1794-an II, 128 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants, nouvelle édition*, Paris, Bleuet, 1797-an V, 111 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants, nouvelle édition*, Paris, Bleuet, 1798-an VI, 119 p.

<sup>4</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans et rangés par ordre méthodique par Ch.-G. Morel (Vindé). Cinquième édition, corrigée et augmentée*, Paris, Didot, 1800-an VIII, 150 p.

par Didot comme éditeur officiel et qui a, comme Bleuet, inséré l'avertissement suivant :

« Le succès qu'ont eu les quatre premières éditions de cet ouvrage, et, j'ose dire, son utilité reconnue, m'ont inspiré le désir de le porter à un plus haut degré de perfection, en lui donnant un ordre parfaitement méthodique, et en en faisant un cours complet de morale, un ouvrage vraiment classique. »

Dans le même temps, Didot a aussi inséré une protection contre les contrefaçons sous la forme de l'avis suivant :

« J'annonce que d'après la loi, je poursuivrai tout contrefacteur, et que l'auteur ne reconnaît d'autre édition que celle-ci, imprimée par P. Didot l'aîné, an 8 de la République. »

Un exemplaire lyonnais est sans doute une contrefaçon puisqu'il n'est pas daté et qu'il ne mentionne pas le nom de l'auteur : *La morale de l'enfance ou Collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans. Nouvelle édition*<sup>1</sup>. L'avertissement de l'auteur a aussi disparu et la mention « chez les libraires associés » confirme la contrefaçon. Le succès commercial est ici confirmé par l'existence d'un exemplaire contrefait.

Cette protection du texte par la loi et cette mise en garde contre les contrefaçons sera reprise par l'éditeur suivant du catéchisme, Deterville, qui réédita le texte à 5 reprises sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

Cette évolution dans la transmission d'un catéchisme révolutionnaire qui a connu un succès commercial aussi bien sous la Révolution que pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle nous permet de voir deux éléments fondamentaux de la diffusion des catéchismes politiques à cette période : une diffusion prise en charge par quelques éditeurs seulement qui multiplient les tirages et une lutte plus grande contre les contrefaçons.

Sur 423 ouvrages réédités, 232 datent de la Révolution française, 29 de la Seconde République, 103 de la Troisième République. La diffusion postrévolutionnaire est moins importante car nous ne retrouvons pas des chiffres de rééditions aussi élevés

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance, ou Collection de quatrains moraux mis à la portée des enfans*, Lyon, Brunet, s.d., 111 p.

que ceux notés par exemple en 1794-an II ou bien sous le Directoire. Cependant, les conditions techniques de l'imprimerie permettent au XIX<sup>ème</sup> siècle d'augmenter le nombre d'exemplaires par tirage. Les rééditions très rapprochées sont là encore une preuve d'un succès commercial de l'ouvrage.

Le premier ouvrage qui se distingue après la Révolution est publié en 1820. Il s'agit d'un catéchisme légitimiste publié par Maurice Méjan : le *Petit catéchisme politique à l'usage des habitants des campagnes*<sup>1</sup> édité par Dentu en 1820. La même année, paraît une deuxième, une troisième puis une quatrième édition, toutes identiques à l'exception du titre qui mentionne le numéro d'édition. Les exemplaires comportent l'avertissement suivant, suivi de la signature de Dentu :

« La publication du Petit catéchisme politique à l'usage des habitants des campagnes, n'ayant point pour objet une spéculation de librairie, MM. Les imprimeurs et libraires de France sont prévenus que toutes autres éditions non sorties de mes presses et revêtues de ma griffe, seront réputées contrefaçons, et saisies comme telles. »

Nous avons cependant identifié une édition à Orléans chez Darnault-Maurant datée elle-aussi de 1820<sup>2</sup> qui est une contrefaçon comme le montre une erreur sur la date de rédaction : « 25 mai 1820 » alors que tous les autres exemplaires sont datés du 3 mai 1820. Nous avons aussi identifié une édition à Tours chez l'éditeur Mame. La multiplication des éditions sur le temps court avec la présence de deux éditions provinciales sans doute contrefaites attestent du succès de l'ouvrage.

En 1829 paraît un *Catéchisme anti-révolutionnaire*<sup>3</sup> publié à Marseille par Olive. L'ouvrage connaît une autre édition à Montpellier par Seguin<sup>4</sup> la même année et une dernière à Avignon par Offray<sup>5</sup> et par Rusand<sup>6</sup> à Lyon. Nous retrouvons ici la configuration de la diffusion par plusieurs éditeurs constitués en réseau de diffusion que nous avons pu rencontrer pendant la Révolution française. Il s'agit d'une diffusion liée à un réseau de libraires catholiques car le catéchisme fait l'apologie des Jésuites et est diffusé par le clergé.

---

<sup>1</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme politique à l'usage des habitants des campagnes. Par Maurice Méjan, Avocat à la Cour royale, auteur de l'Histoire du procès de Louis XVI, dédié à S.M. Louis XVIII, et rédacteur du Recueil des causes célèbres*, Paris, Dentu, 1820, 23 p.

<sup>2</sup> Méjan (Maurice), *Petit catéchisme politique à l'usage des habitants des campagnes. Par Maurice Méjan*, Orléans, Darnault-Maurant, 1820, 23 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Marseille, Olive, 1829, 64 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Montpellier, Seguin, 1829, 36 p.

<sup>5</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Avignon, Offray, 1829, 58 p.

<sup>6</sup> *Catéchisme anti-révolutionnaire*, Lyon, Rusand, 1829, 36 p.

Nous avons déjà relevé le fonctionnement en réseau des éditeurs républicains liés à la Société des droits de l'Homme qui permet une plus large diffusion. Ainsi, le *Catéchisme des peuples*<sup>1</sup> d'Adolphe Rion est publié en 1832 par Sétier en format in-folio dans deux versions différentes car l'une est d'un format légèrement plus grand que l'autre et comporte un avertissement relatif à l'impôt du timbre sur les écrits périodiques. Ce livre est réédité en 1833<sup>2</sup> en format In-12 et traduit la même année en alsacien et édité à Colmar<sup>3</sup> de nouveau en placard, Cette politique de diffusion des textes républicains passe par la réédition du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière qui réapparaît en 1832 sous le titre suivant : *La Nouvelle religion des honnêtes gens, ou le nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*<sup>4</sup> édité par Sétier qui en donne deux autres éditions en 1833 sous le titre suivant : *Le nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*. Les formats des illustrations changent entre les trois éditions de Sétier de 1832-1833. Il s'agit de simples recompositions manifestant un retraitage. Parallèlement à ces retirages par Sétier paraît une édition du *Nouveau catéchisme français* à Lons-le-Saunier en 1832 par l'éditeur Courbet<sup>5</sup>, à Orléans par Coignet-Darnault<sup>6</sup> et enfin au Mans par Monnoyer<sup>7</sup>. Nous avons identifié deux autres éditions parisiennes, toutes deux de 1832, chez Smith<sup>8</sup> et chez Selligie<sup>1</sup> alors que la diffusion

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André*, Paris, Sétier, 1832, In-folio.

<sup>2</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André. Petit livre à un sous*, Paris, Sétier, 1833, 12 p.

<sup>3</sup> Rion (Adolphe), *Was ist die Freyheit, die Republik, du Monarchie ? Catechismus zum Gebrauch aller Völker, durch Pater Andreas*, Colmar, Hoffmann, 1833, In-folio.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *La nouvelle religion des honnêtes gens ou le Nouveau catéchisme français, en quarante-huit articles. Devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfans, etc. Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'homme et ce que c'est que la liberté*, Paris, Sétier, 1832, 8 p.

<sup>5</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français par Poisson de La Chabeaussière, contenant . les devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, ... Ouvrage ... dans lequel on explique les droits de l'homme et ce que c'est que la liberté. Commandements du bon français*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1832, 8 p.

<sup>6</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, en quarante-huit articles ; devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfans, etc. Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'homme*, Orléans, Coignet-Darnault, 1832, 8 p.

<sup>7</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, en quarante-huit articles ; devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfans, etc. Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'homme et ce que c'est que la liberté*, Le Mans, Monnoyer, 1832, 8 p.

<sup>8</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, en quarante-huit articles ; devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfans, etc. Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'homme*, Paris, Smith, 1832, 8 p.

paraissait prise en charge par Sétier. Les motivations politiques se doublent de motivations commerciales pour aboutir à une forte diffusion du catéchisme primé en 1796 - an IV et redécouverte en 1832.

Si l'on tient compte des différentes éditions recensées, c'est toujours le catéchisme de Poisson de La Chabeaussière qui est le plus diffusé en 1848 avec 10 éditions différentes (sur les 29 catéchismes réédités cette année-là) auxquelles s'ajoutent 3 éditions de 1849. De plus, la diffusion est nationale avec des exemplaires imprimés à Sainte-Marie-aux-Mines, Sainte-Menehould, Angers, Evreux, Nancy, Belleville, Strasbourg, Toul, Saint-Brieuc, Abbeville, en plus des 3 éditions parisiennes. Il existe une mémoire tronquée de ce catéchisme portée par des rééditions sans nom d'auteur. C'est par exemple le cas d'une réédition parisienne de 1848 dans laquelle, l'éditeur affirme son rôle : *Catéchisme républicain, publié par le Cen Neuhaus*<sup>2</sup>. De plus, alors qu'il ne mentionne pas le nom de l'auteur original, volontairement ou par ignorance, il protège son catéchisme des contrefaçons par la mention suivante : « Propriété de l'éditeur, déposé », suivie d'une date manuscrite « Paris, 21 mars 1848 » accompagnée de la signature autographe de Neuhaus. Une telle mention de propriété n'est pas nouvelle puisqu'en 1836, l'éditeur anonyme de *La morale de tous les âges et destinée spécialement à la jeunesse*<sup>3</sup>, avait remanié et tronqué le catéchisme de La Chabeaussière en précisant « propriété de l'éditeur » sur l'ouvrage. Le dispositif confirme le succès de la réédition du texte révolutionnaire qui peut être une réédition de la version d'origine, ou bien de celle des années 1830 ou enfin le fruit d'une transmission horizontale par contrefaçon d'un texte contemporain. Ainsi, l'édition in-folio de 1849 à Paris chez Lacour<sup>4</sup> est une contrefaçon de celle de 1848 chez Hinzelin<sup>5</sup> à Nancy ; seule l'illustration change.

C'est aussi de 1848 que datent les premières mentions de tirages. Le catéchisme d'Adolphe Rion est réédité en 1848 par Lacrampe sous le titre de *Catéchisme*

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, en quarante-huit articles ; devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfants, etc. Ouvrage ... dans lequel on explique ce que c'est que la liberté*, Paris, Selligie, 1832, 4 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme du républicain publié par le Cen Neuhaus*, Paris, Imprimerie lithographique, 1848, 12 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *La morale de tous les âges, destinée spécialement à la jeunesse*, Paris, 1836, 15 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, ou principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Paris, Lacour, 1849, In-folio.

<sup>5</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, ou Principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Nancy, Hinzelin, 1848, In-folio.

*républicain*<sup>1</sup>. Cette édition a été contrefaite par l'éditeur parisien Blondeau<sup>2</sup> avec un réemploi des illustrations de l'édition de Lacrampe (en particulier une croix). Ce dernier a précisé sur la couverture le tirage (91<sup>e</sup> mille) en le distinguant de l'édition puisqu'il existe deux versions du catéchisme portant le même numéro d'édition (la quatrième), mais mentionnant pour l'un « 87<sup>e</sup> mille » et l'autre « 91<sup>e</sup> mille », les deux étant datés de 1848. Ce nombre d'exemplaires est à prendre avec précaution car il peut s'agir d'un argument publicitaire. Toutefois, les deux catéchismes différents attestent de tirages rapprochés dans le temps. A titre de comparaison, le ministère avait prévu un tirage de 20 000 exemplaires pour le *Manuel républicain*<sup>3</sup> de Renouvier. La réédition du catéchisme de Renouvier en 1848 s'explique par le contexte politique puisque l'auteur répond ainsi aux attaques qui ont été dirigées contre son texte et qui ont provoqué la chute du ministre Carnot : *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, précédé d'une préface en réponse aux critiques et suivi d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.<sup>4</sup> Contrairement à ce que nous avons observé pour la période révolutionnaire, il y a une diminution du nombre de catéchismes qui connaissent des rééditions rapprochées dans le temps.

Il existe cependant un catéchisme pour lequel nous pouvons supposer un certain succès compte-tenu des trois éditions retrouvées. En 1848, François Ducoux qui est alors commissaire de la République à Blois, publie son *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*.<sup>5</sup> L'ouvrage paraît la même année à Paris en mentionnant son auteur et ses fonctions officielles : *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux, commissaire délégué au gouvernement provisoire de la République, dans le*

---

<sup>1</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la république, la monarchie, les lois, l'égalité, la liberté, la fraternité ? Catéchisme républicain, par le Père André, suivi des conseils pour faire fortune et la Science du bonhomme Richard, par Franklin. 10 centimes, 4<sup>ème</sup> édition, 91<sup>e</sup> mille*, Paris, Lacrampe, 1848, 64 p.

<sup>2</sup> Rion (Adolphe), *Par le Père André. Qu'est-ce que la République ? Par le Père André. Nouveau catéchisme républicain, n°1*, Paris, Blondeau, 1848, 2 p.

<sup>3</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, par Charles Renouvier. Ancien élève de l'école polytechnique. Publié sous les auspices du ministre provisoire de l'instruction publique*, Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

<sup>4</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, précédé d'une préface en réponse aux critiques et suivi d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen, par Ch. Renouvier, ancien élève de l'École polytechnique. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée*, Paris, Comptoir des imprimeurs réunis, 1848, 186 p.

<sup>5</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*, Blois, Groubental, 1848, 24 p.

département du Loir-et-Cher.<sup>1</sup> Toujours en 1848 est publié un autre exemplaire à Sèvres sous le titre de *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux*.<sup>2</sup> Il s'agit sans doute d'une contrefaçon, car l'ouvrage est fait de feuilles pliées, non brochées et compte le même nombre de pages que l'édition parisienne. Alors que l'édition est datée de 1848, le tampon du dépôt légal est « 1849 » ce qui permet de supposer une édition parue en fin d'année. La contrefaçon illustre le succès commercial. Ces différentes éditions probablement contrefaites sont une fois encore un indice de succès. L'auteur a ensuite publié en 1849 un catéchisme électoral, toujours en demandes et réponses, le *Guide de l'électeur républicain*<sup>3</sup>, qui portait une mention très rare, compte tenu de tout ce que nous avons dit sur la protection contre les contrefaçons : « Tout citoyen est autorisé à reproduire cette brochure ».

Avec la Troisième République, le numéro d'édition, en fait plutôt du tirage, devient un argument de vente ce qui explique l'apparition de numéros très élevés. Le *Catéchisme populaire républicain*, écrit par Charles-Marie Leconte de Lisle en 1870 est publié par Alphonse Lemerre.<sup>4</sup> L'impression de l'ouvrage est datée du 20 décembre 1870, d'après une mention portée par l'imprimeur J. Claye. Nous avons aussi identifié un exemplaire daté de 1871 mais c'est surtout en 1872 que se multiplient les éditions avec en particulier 3 versions In-folio, dont un exemplaire reproduisant la date d'impression suivante à la suite du titre : « 20 décembre ». La *Bibliographie nationale de France* indique qu'il y a eu deux éditions en février et une troisième en avril, toutes identiques. Toujours de 1872, datent des versions du texte en format In-18 de 32 pages, portant les numéros d'édition suivants : la 23<sup>ème</sup>, la 24<sup>ème</sup>, la 25<sup>ème</sup>, la 26<sup>ème</sup> et la 27<sup>ème</sup>. La *Bibliographie nationale de France* date la 23<sup>ème</sup> édition du 21 février 1872, en même temps que le tirage de l'in-folio et la 25<sup>ème</sup> est datée du 15 mars. Les rééditions ont été rapprochées entre février et avril 1872. Dans toutes ces éditions, le texte est strictement

---

<sup>1</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux, commissaire délégué au gouvernement provisoire de la République, dans le département du Loir-et-Cher*, Paris, Le Roy, 1848, 16 P.

<sup>2</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux*, Sèvres, Cerf, 1848, 24 p.

<sup>3</sup> Ducoux (François), *Guide l'électeur républicain, par le citoyen Ducoux, représentant du peuple*, Paris, Proux, 1849, 33 p.

<sup>4</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

identique et surtout l'éditeur reste Alphonse Lemerre. Le contexte des élections de 1872 et la campagne que mènent les Républicains pour enraciner le régime est une explication politique qui s'ajoute à l'explication commerciale de ces rééditions très rapprochées.

Toujours dans ce même contexte est produit massivement un autre catéchisme défendant la République : *le Catéchisme du bon républicain* par Elphège Boursin.<sup>1</sup> Sous la même cote de la BnF (8-Lb<sup>57</sup>-1297) sont reliées 5 éditions différentes datées de 1872 et 1873 pour la dernière, qui comportent toutes un numéro de dépôt légal différent. Comme dans le cas du catéchisme de Leconte de Lisle, la *Bibliographie de la France* mentionne des « éditions » en février, mars et avril 1872. La *Lettre du père Gérard à un député* est un autre texte de Boursin relié avec les éditions de son catéchisme sous la même cote. L'auteur y donne la précision suivante :

« Nous remercions nos confrères de la presse de Paris et des départements de l'appui qu'ils lui ont prêté. Le Catéchisme du bon républicain est arrivé, en trois semaines à un tirage de 50 000 exemplaires. »

Là réside l'explication de la multiplication des tirages de certains catéchismes politiques : ces textes sont étroitement liés à des journaux, le *Courrier de Paris*, dans le cas de Boursin comme l'indique son titre. Le *Père Gérard*, pseudonyme de Boursin devient le titre d'un hebdomadaire à partir de 1878. Il était directeur de nombreux journaux et un des fondateurs de l'Association des journalistes républicains en 1880. Nous avons retrouvé quelques autres indices du succès du Catéchisme de Boursin, comme par exemple dans un autre de ses ouvrages, *Le Petit guide électoral du Père Gérard*<sup>2</sup> de 1880 qui reproduit un article du *Petit Journal* indiquant que le catéchisme aurait dépassé, en 1872, 57 éditions et aurait été traduit en breton, en provençal, en italien. Dans le *Catéchisme de morale universelle* publié aussi en 1872 par le même éditeur que celui du catéchisme de Boursin, P. L. Goron donne l'information suivante : « En quatre mois, le Catéchisme républicain est arrivé à un tirage de 95 000 exemplaires. » L'hypothèse du rôle déterminant de la presse est confirmée par un

---

<sup>1</sup> Boursin (Elphège), *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain* par E. Boursin rédacteur du *Courrier de Paris*, Paris, Sagnier, 1872, 34 p.

<sup>2</sup> Boursin (Elphège), *Le petit guide électoral aux élections départementales, rédigé par le Père Gérard, suivi de conseils judicieux du bonhomme sur le choix des candidats*, Paris, Bureaux du « Père Gérard », 1880, 23 p.

catéchisme anonyme : le *Catéchisme du citoyen*<sup>1</sup> publié en par Constantin à Saint-Etienne en 1872 sur les presses du journal *l'Eclairer*. 9 éditions de la même année ont été reliées ensemble à la BnF et portent toutes le même numéro de dépôt légal, témoignant d'un enregistrement simultané. Il existe des exemplaires de ce catéchisme républicain portant les numéros d'édition suivant : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 en sachant que la première édition a sans doute paru dans le journal républicain *l'Eclairer*. Le catéchisme porte l'avertissement suivant sur la page de titre : « Tous droits réservés ». La même année paraît un *Catéchisme du citoyen, par Raphaël*<sup>2</sup> publié à Charleville par F. Devin qui est un plagiat du catéchisme publié à Saint-Etienne. Les plagiats sont moins fréquents sous la Troisième République que pendant les périodes précédentes. L'éditeur Devin est lié au monde de la presse puisque son catéchisme plagié est aussi vendu « Aux Bureaux du *Nord-Est* » un journal de Charleville dans les Ardennes.

Le dernier exemple d'un catéchisme ayant des tirages très rapprochés dans le temps est un livre anonyme républicain au titre suivant : *Catéchisme de l'appel au peuple*.<sup>3</sup> Le contexte politique est fondamental puisque le parti de l'appel au peuple qui rassemble les Bonapartistes élus en 1871 connaît une poussée aux élections de 1874. L'objectif de l'auteur du catéchisme est de proposer un contre-argumentaire. Il fut largement produit puisque nous avons retrouvé 5 éditions de 1874, toutes identiques, ce sont donc des tirages. Voici les numéros d'édition identifiés : 2, 5, 6, 7 et 8. La production de catéchismes politiques est désormais étroitement liée aux échéances électorales.

Nous avons vu la mobilisation des catéchismes républicains en 1877 et les nombreuses rééditions d'un *Petit catéchisme électoral* qui avait été précédemment publié par le journal *La France* du 16 août 1877. On retrouve une caractéristique ancienne avec la réédition du catéchisme par de nombreux éditeurs différents dans toute la France (Paris, Troyes, Vesoul, Saint-Omer, Rennes, etc.). L'autre élément fondamental est le lien étroit avec la presse puisque ce catéchisme anonyme est la publication en brochure d'un texte paru dans un périodique.

---

<sup>1</sup> *Catéchisme du citoyen, troisième édition revue et augmentée*, Saint-Etienne, Constantin, 1872, 63 p.

<sup>2</sup> Raphaël, *Catéchisme du citoyen, par Raphaël*, Charleville, Devin, 1872, 47 p.

<sup>3</sup> *Catéchisme de l'appel au peuple. Assez d'Empire ! Ecrits et actes de Napoléon III. Le règne. La guerre de 1870. C'est la France qui a voulu la guerre. On était prêt. Il fallait faire la paix le 4 septembre, etc.* Paris, Le Chevalier, 1874, 31 p.

Ces informations relatives aux rééditions ne concernent qu'un nombre limité de catéchismes dans des contextes de production qui ont changé. Rappelons cependant qu'il n'y a que 248 des 815 ouvrages de notre corpus pour lesquels nous n'avons identifié qu'une seule édition. Même si tous les catéchismes n'ont pas connu un nombre élevé d'éditions, les 2/3 ont été réédités au moins une fois.

Il est intéressant de comparer ces informations relatives à la production avec les traces conservées de ces ouvrages. Après avoir pris des précautions quant à la prise en compte du nombre d'exemplaires conservés pour estimer le succès d'un catéchisme, nous tenterons de croiser les succès relevés de certains ouvrages avec le nombre d'exemplaires conservés. Les conditions de conservation déterminent la visibilité de l'objet catéchisme politique et par conséquent, son étude.

#### b) Conditions de conservation de ces sources

Nos sources sont très fortement centralisées à Paris puisque les ¾ des catéchismes politiques étudiés sont conservés par la Bibliothèque nationale de France (615 sur le site François Mitterrand et 17 à l'Arsenal). Le quart restant se répartit dans 56 autres lieux de conservation aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ce ne sont toutefois plus ces 815 catéchismes politiques qui nous intéressent maintenant mais leurs doublons. Notre objectif est de repérer le nombre d'exemplaires conservés d'un même catéchisme politique afin d'avoir des indices quant à l'importance de la dissémination de cette production. Les conditions de conservation ne sont pas une preuve infaillible du succès d'un ouvrage puisqu'il existe de nombreuses raisons pouvant expliquer la présence d'un catéchisme dans un fonds patrimonial. La présence d'exemplaires dans de nombreux lieux de conservation peut malgré tout servir d'indicateur de diffusion des catéchismes politiques.

Pour ce faire, nous avons utilisé le *Catalogue collectif de France* hébergé par la Bibliothèque nationale de France. Le Ccfr (consultable en ligne<sup>1</sup>) donne accès au

---

<sup>1</sup> Accessible à l'adresse Internet suivante : <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp?>

catalogue général de la BnF mais aussi au SUDOC (Système universitaire de documentation) et donc aux fonds des bibliothèques universitaires. Surtout, ce catalogue en ligne permet de consulter la Base patrimoine qui constitue un catalogue de près de 3.5 millions de documents disséminés dans plus d'une centaine de fonds patrimoniaux, locaux ou spécialisés des bibliothèques françaises et en particulier des bibliothèques municipales. Ce sont ces fonds locaux qui nous paraissent les plus utiles pour obtenir des indications quant à la diffusion des catéchismes politiques sur tout le territoire.

Il existe un biais inhérent aux conditions de catalogage qui fait que l'intégralité des fonds patrimoniaux ou bien des fonds rassemblés dans le SUDOC n'est pas forcément cataloguée. Le catalogue n'est qu'une image d'un fonds souvent partielle, parfois partielle et presque toujours incomplète. Cette analyse des exemplaires conservés n'a qu'une valeur d'indice, permettant de poser des hypothèses sur les conditions de conservation d'une série de cas particuliers. Ce sera l'occasion de voir l'implantation locale d'un titre par exemple. Dans d'autres cas, ce sont des renseignements quant aux conditions d'entrées dans les fonds qui seront intéressants pour retracer l'histoire de la conservation des catéchismes (dons, legs, acquisitions, etc.). Celle-ci a fortement évolué dans le temps. Nous croiserons enfin ces informations relatives à la conservation avec celles relevées précédemment quant au succès de certains catéchismes (nombre d'éditions, de tirages, d'exemplaires produits, etc.).

Les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales renferment de nombreux catéchismes de la Révolution française. Avec 34 exemplaires repérés, le *Catéchisme du citoyen* de Joseph Saige est le titre le mieux conservé, avec toutefois des variations selon les éditions. Nous avons repéré dans la sous-partie précédente qu'avec 7 éditions différentes, ce catéchisme avait connu un succès éditorial certain, qui est confirmé par les conditions de conservations. L'édition originale de 1775 n'est conservée qu'à l'Arsenal et dans le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Grenoble. L'édition de 1787 est présente à la bibliothèque Saint-Geneviève, à la Bibliothèque universitaire d'Angers et enfin à la bibliothèque municipale d'Angers. En comparaison, avec 27 exemplaires conservés de l'édition de 1788, le *Catéchisme du citoyen*<sup>1</sup> est le catéchisme

---

<sup>1</sup> Saige (Joseph), *Le catéchisme du citoyen, ou Elémens du Droit Public Français, Par Demandes & Réponses, suivi de Fragmens politiques, par le même auteur*, en France, 1788, 203 p.

pour lequel nous avons repéré le plus d'exemplaires d'une même édition, illustrant une très large diffusion. 9 exemplaires datés de 1788 sont conservés par la Bibliothèque nationale de France dont 4 à l'Arsenal. Il y a surtout 18 autres exemplaires disséminés dans les fonds patrimoniaux de nombreuses bibliothèques municipales ou universitaires. La répartition géographique de ces lieux de conservation est nationale puisque sont concernées les bibliothèques de La Rochelle, Chambéry, Poitiers, Limoges, Troyes, Dole, Besançon, Nice, Rennes, Chalons et Rouen. En comparaison, l'édition de 1789 n'est présente qu'à l'Arsenal et dans le fonds de la bibliothèque municipale de La Rochelle. La notice du catalogue général de la BnF d'un des exemplaires de 1788 comporte la mention suivante : « Impr. en France, peut-être en Poitou, d'après le matériel typogr. (papier filigrané du Poitou). »<sup>1</sup> D'ailleurs la bibliothèque municipale de Poitiers en conserve deux exemplaires de 1788. Ce cas est suffisamment exceptionnel pour être souligné puisque les 7 éditions recensées corrélées avec celui des exemplaires conservés nous permettent de conclure à une très large diffusion de cet ouvrage, dans le contexte de la réunion des Etats généraux.

En 1789 paraît le *Catéchisme du genre humain* de François Boissel<sup>2</sup>, qui n'est pas directement lié à la réunion des Etats généraux cette fois-ci. L'ouvrage fut imprimé en avril 1789 d'après une note de Boissel contenue dans la seconde édition de 1790 et sort des presses entre mai et juillet 1789<sup>3</sup>. Il y eut 4 éditions au total en 1789-1790. La deuxième édition comporte un titre évoquant la dénonciation de ce texte par l'évêque de Clermont le 5 novembre 1789<sup>4</sup>, l'ouvrage avait été remis à l'Assemblée le 3 août 1789 d'après son auteur. L'édition de 1789 est conservée à Nantes, Versailles, Poitiers,

---

<sup>1</sup> Notice du catalogue général de BnF de l'édition suivante : *Catéchisme du citoyen, ou élémens de droit public français, par demandes et par réponses, suivi de Fragmens politiques ; par le même auteur*, En France, 1788, In-8°, 190 p. Cote 8-Z Rolland-12904.

<sup>2</sup> Boissel (François), *Le Catéchisme du genre humain, que, sous les auspices de la Nature et de son véritable auteur, qui m'on l'ont dicté, je mets sous les yeux et la protection de la Nation française et de l'Europe éclairée ; pour l'établissement essentiel et indispensable du véritable ordre moral, et de l'éducation sociale des hommes dans la connoissance, la pratique, l'amour et l'habitude des principes et des moyens de se rendre et de se conserver heureux les uns par les autres*, s.l., 1789, 132 p.

<sup>3</sup> Biard (Michel), « Pierre-Antoine Courouble, L'énigme Boissel. Le philosophe sans visage », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 368 | avril-juin 2012, mis en ligne le 24 septembre 2012, consulté le 19 octobre 2012. URL : <http://ahrf.revues.org/12363>

<sup>4</sup> Boissel (François), *Le Cathéchisme du genre humain, dénoncé par le ci-devant évêque de Clermont, à la Séance du 5 novembre 1789, de l'Assemblée nationale, précédé d'un discours sur les causes de la division, de l'esclavage & de la destruction des hommes, les uns par les autres, & sur les moyens d'en garantir les générations futures ; avec deux adresses très importantes à la Nation française, l'une en faveur de sa Constitution, ou nouvelle exigence politique qui est excellente, l'autre contre les principales institutions de son nouveau régime ou gouvernement qui sont très mauvaises, & avec quelques opuscules relatifs au nouvel ordre des choses. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée*, s.l. 1792, 241 p.

Grenoble et dans la bibliothèque universitaire de Poitiers ainsi qu'à la bibliothèque Sainte-Geneviève. La réédition de 1792 est présente à Rouen, à Nantes, à Montpellier, à la Bibliothèque de la Maison de la Recherche-LSH de Clermont-Ferrand, ainsi qu'à la bibliothèque universitaire de Poitiers. Elle est aussi présente en deux exemplaires à la Bibliothèque de l' Arsenal. Les 15 exemplaires repérés traduisent une bonne conservation des deux éditions de ce catéchisme parfois considéré comme un précurseur du socialisme car Boissel écrit qu'il faut mettre en place un « ordre social » fondé sur la communauté des biens, des jouissances et du travail.

La bonne conservation de certains catéchismes confirme le succès noté par l'étude des rééditions et des relations intertextuelles. C'est le cas de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>1</sup> écrite par Morel de Vindé en 1790 qui est conservée dans 5 bibliothèques municipales différentes, en sachant que certains fonds patrimoniaux conservent aussi des rééditions locales de l'ouvrage. Les *Elémens de la constitution française*<sup>2</sup> de Gallet, publié en 1791 et qui reprend d'ailleurs le passage sur l'égalité présent dans le catéchisme de Morel de Vindé, a connu une diffusion plus localisée dans l'espace. La bibliothèque municipale de Grenoble en possède 3 exemplaires, le quatrième repéré étant à la BnF. Une telle concentration permet de conclure à une diffusion locale car l'auteur était alors sous-principal du collège de Vienne. Nous avons retrouvé un autre exemple de diffusion très localisée. Il s'agit d'un catéchisme anonyme de 1792 appartenant au corpus réfractaire : le *Catéchisme dogmatique et pratique sur l'obéissance due à l'église, à l'usage de ceux qui veulent conserver la foi dans les circonstances présentes*<sup>3</sup>, publié à Paris chez Devaux. Nous pouvons supposer dans le cas de cet ouvrage une diffusion centrée sur l'Ouest de la France avec 3 exemplaires conservés à la Bibliothèque universitaire centrale de Rennes, auxquels s'ajoutent 2 exemplaires dans le fonds patrimonial de la bibliothèque municipale d'Angers et 2 autres dans celle de Nantes. Nous avons identifié le même phénomène de diffusion locale avec un catéchisme anonyme de 1793, publié à Fontenay-le-Comte (alors

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute société*, Paris, Baudouin, 1790, 82 p.

<sup>2</sup> Gallet, *Elémens de la constitution française, à l'usage des jeunes citoyens ; par M. l'Abbé Gallet. La loi et le Roi*, Lyon, Grabit, 1791, 101.

<sup>3</sup> *Catéchisme dogmatique et pratique sur l'obéissance due à l'église, à l'usage de ceux qui veulent conserver la foi dans les circonstances présentes : rédigé d'après les brefs authentiques de N.S.P. le Pape Pie VI, et la dernière instruction dressée par ordre de Sa Sainteté, sur les Questions proposées par les Evêques, et conformément aux principes des Lettres Pastorales, Instructions, Mandemens, Ordonnances des Archevêques et évêques de France*, Paris, Devaux, 1792, 96 p.

Fontenay-le-Peuple) : *Instruction civique ou Manuel du paysan par demandes et par réponses. Dédié au peuple de la campagne par le citoyen O.G.*<sup>1</sup> L'ouvrage est conservé à Nantes, la Rochelle et Poitiers, uniquement dans des fonds patrimoniaux de bibliothèques municipales. Le lien se fait parfois plus simplement entre le lieu d'édition et le lieu de conservation. Prenons l'exemple du *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>2</sup> de Jean-Baptiste Boucheseiche, dont une édition rennaise par Vatar est conservée en deux exemplaires dans le fonds de la bibliothèque de Rennes ou bien une édition de Troyes de ce même ouvrage conservé à la bibliothèque de Troyes.<sup>3</sup>

La situation change sous le Directoire avec la réimpression de catéchismes devenus de véritables manuels officiels de la République. Le contexte éditorial est celui d'une dissémination de textes sur tout le territoire de la République et dans les Républiques sœurs. C'est évidemment le cas du *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires*<sup>4</sup> dont l'édition de 1796-an IV, primée, est largement diffusée. Ce catéchisme officiel est massivement réédité comme nous l'avons observé et le nombre d'exemplaires conservés croît significativement. Ainsi, cette édition « officielle » est conservée à Niort, Nancy, Poitiers, Rennes et Dijon. Les *Instructions élémentaires sur la morale*<sup>5</sup> de Bulard, second catéchisme primé, est absent des fonds patrimoniaux et n'est pas réédité en province. Seule la troisième édition, datée de 1801-an IX, est conservée à la bibliothèque municipale de Nancy et à la bibliothèque universitaire de Rennes 2.

La large diffusion de l'époque directoriale est aussi significative dans le cas du *Traité élémentaire de morale, pour l'usage des élèves des écoles centrales*<sup>6</sup> de Jean-Baptiste Géruzez, manuel officiel selon la volonté du ministre de l'Intérieur Quinette.

---

<sup>1</sup> *Instruction civique ou Manuel du paysan par demandes et par réponses. Dédié au peuple de la campagne par le citoyen O.G.*, Fontenay-le-Peuple, Cochon, 1793, 40 p.

<sup>2</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, Rennes, Vatar, 1794-an II, 40 p.

<sup>3</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, par Jean-Baptiste Boucheseiche, Maître de pension*, Troyes, Sainton, 1794-an II.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière*, Paris, Du Pont, 1796-an IV, 15 p.

<sup>5</sup> Bulard, *Instructions élémentaires sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif. Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV. Par le citoyen Bulard*, Caillot, 1796-an IV, 216 p.

<sup>6</sup> Géruzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, pour l'usage des élèves des écoles centrales, par le citoyen Géruzez*, Paris, 1799-an VII.

Comme pour le livre de Bulard, il n'y a pas de rééditions en province. En revanche, l'édition de 1799-an VII est conservée à la bibliothèque municipale de Nîmes, et il y a un autre exemplaire à Besançon. Surtout, la deuxième édition<sup>1</sup>, datée de 1800-an VIII, est conservée à 19 exemplaires : la BnF ainsi que la Bibliothèque Sainte-Geneviève en possède chacune un. Surtout, les 17 exemplaires restant proviennent de fonds patrimoniaux de bibliothèques municipales : à Amiens, Troyes, Alençon, Dijon, Bourg-en-Bresse, Versailles, Châlons-en-Champagne, Nantes, Chambéry, Niort, Nancy, Besançon, Rennes, Grenoble, Rouen, Dole, Nice. Il faut y ajouter une édition chez Debure<sup>2</sup> à Paris en 1800-an VIII, peut-être une contrefaçon, qui est conservée à Rennes.

Le même phénomène se reproduit, avec moins d'intensité, dans le cas du *Catéchisme universel*<sup>3</sup> de Saint-Lambert, manuel officiel lui-aussi. L'édition de 1798-an VI chez Agasse connaît une bonne dissémination nationale avec 6 exemplaires dans des fonds patrimoniaux alors que la première édition de 1797-an V n'était présente que dans deux bibliothèques municipales. Surtout, l'édition de 1800-an VIII, absente de la BnF, a été conservée à 8 exemplaires, ce qui permet d'aboutir à un total de 16 exemplaires conservés du catéchisme de Saint-Lambert qui avait été réédité par Agasse 4 années de suite de 1797-an V à 1801-an IX.

Le dernier exemple de bonne conservation d'un catéchisme paru sous le Directoire n'est pas à proprement parler un manuel officiel contrairement aux précédents ouvrages. C'est l'*Instruction élémentaire sur la morale religieuse*<sup>4</sup> de Chemin-Dupontès qui bénéficie du statut quasi-officiel de la Théophilanthropie sous le Directoire. L'édition de 1797-an V du catéchisme est conservée dans 8 fonds patrimoniaux dans toute la France, illustration de la volonté de diffusion de cette nouvelle religion. L'édition suivante, de 1798-an VI, est conservée pour sa part dans

---

<sup>1</sup> Gérusez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des Pensionnats ; par le citoyen Gérusez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur*, Paris, Delance, 1800-an VIII, 140 p.

<sup>2</sup> Gérusez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, pour l'usage des élèves des écoles centrales, par le citoyen Gérusez*, Paris, Debure, 1800-an VIII.

<sup>3</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert. Tome deuxième. Ce volume contient le Catéchisme universel et son commentaire*, Paris, Agasse, 1797-an V, 382 p.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes, ou adorateurs de Dieu et ami des hommes, et enseignée dans les temples théophilanthropiques établis en France*, Paris, Bureau du Courrier de la Librairie, 1797-an V, 48 p.

6 fonds patrimoniaux. Nous avons retrouvé une édition contrefaite à Troyes par Mallet<sup>1</sup> qui est conservée à la bibliothèque municipale de Troyes (indice d'une diffusion locale) et dans celle de Lyon. En 1799-an VII, Guivard<sup>2</sup> est à l'origine d'une édition contrefaite à Nancy qui est là encore conservée dans le fonds patrimonial de la bibliothèque municipale de Nancy. Les contrefaçons viennent ici confirmer la bonne diffusion du catéchisme opérée par Chemin-Dupontès lui-même car il est son propre éditeur comme nous l'avons vu précédemment.

Après le Directoire, rares sont les catéchismes qui sont présents en autant d'exemplaires que les manuels officiels que nous venons d'étudier. Sans négliger les limites liées à la consultation du Ccfr, le dépouillement de ce catalogue conduit au constat suivant : les catéchismes écrits après la Révolution sont mieux conservés dans les fonds universitaires mais moins présents dans les fonds patrimoniaux locaux.

Un ouvrage de 1848 se distingue quant au nombre d'exemplaires retrouvés : le *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité*.<sup>3</sup> Ce texte socialiste aurait été écrit par Constantin Pecqueur. L'ouvrage est présent dans deux fonds patrimoniaux : à la bibliothèque de Lyon et à Grenoble. Il en existe trois autres exemplaires présents à la bibliothèque universitaire de Poitiers, à celle de l'Institut catholique d'études supérieures de la Roche-sur-Yon et enfin au CEDIAS-Musée social. En plus de l'exemplaire conservé à la BnF, la bibliothèque de l'Arsenal en possède deux autres. Dans ce cas-là, on peut postuler que la notoriété de son auteur (préssumé) a pu jouer dans la bonne conservation du catéchisme.

La concentration des exemplaires conservés qui nous interroge quant aux conditions de diffusion de certains catéchismes. Le *Catéchisme de l'ouvrier*<sup>4</sup> écrit par Schmit en 1848 est conservé à la BnF et à l'Arsenal mais aussi à la bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne et à la bibliothèque universitaire de Lettres d'Angers. L'ouvrage a eu une audience internationale puisqu'il fut traduit en allemand,

---

<sup>1</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes... et enseignée dans les temples théophilanthropiques établis en France*, Troyes, Mallet, 1798-an V, 34 p.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses*. Nancy, Guivard, 1799-an VII, 36 p.

<sup>3</sup> Greppo (Jean-Louis), *Catéchisme social, ou exposé succinct de la doctrine de la solidarité, par le citoyen Greppo, représentant du peuple*, Paris, Sandré, 1848, 48 p.

<sup>4</sup> Schmit (Jean), *Le catéchisme de l'ouvrier par J.-P. Schmit, auteur de la brochure Aux ouvriers : du pain, du travail et la vérité*, Paris, Panckoucke, 1848, 52 p.

et qu'il est présent en deux exemplaires à la British Library, l'un de ces derniers étant d'ailleurs sans nom d'auteur et avec une date estimée de 1850 ce qui suppose qu'il s'agisse d'une contrefaçon.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, seuls les catéchismes « scientifiques » sont largement conservés, en particulier dans les bibliothèques universitaires. Cette évolution de la perception accompagne un changement dans le public visé par certains auteurs. Prenons l'exemple du *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*<sup>1</sup> de François Barrier. D'inspiration fouriériste ce texte se veut une présentation scientifique du socialisme ou « science sociale » pour citer la préface de l'auteur :

« Ce catéchisme est un abrégé de l'ouvrage que j'ai publié en 1867 sous le titre de Principes de sociologie (2 vol In-8°, Librairie des sciences sociales), et dont je crois pouvoir recommander la lecture aux personnes qui veulent approfondir l'étude de la science sociale. Le but de ce nouveau travail est d'exposer en termes clairs et précis les éléments de cette science, pour les mettre à la portée de tout le monde. Le socialisme est encore très peu connu, quoi qu'on en dise. C'est l'espoir d'en faciliter l'étude et de propager des vérités utiles, qui m'a conduit à écrire ce petit livre. Puisse le lecteur en être satisfait ! F. B. Novembre 1869. »

L'objectif de vulgarisation politique, si commun dans les catéchismes politiques n'est pas abandonné mais l'approche se veut désormais scientifique. C'est ce qui explique sans doute la présence d'exemplaires dans 7 bibliothèques universitaires dont la BDIC de Nanterre.

Parmi ces textes de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qui ont acquis une notoriété suffisante pour être conservés dans les bibliothèques universitaires se distingue un catéchisme républicain à la facture classique : le *Catéchisme populaire républicain*<sup>2</sup> par Charles-Marie Leconte de Lisle paru en 1870. La BnF en possède 6 exemplaires dont 3 In-folio et des exemplaires sont présents dans 7 fonds du SUDOC dont la bibliothèque Thiers de l'Institut de France par exemple. Les rééditions de 1872 ont été moins bien conservées, en particulier les versions In-folio. C'est sans doute la renommée de son auteur ainsi que la qualité typographique de l'ouvrage qui expliquent cette bonne conservation. Les multiples rééditions de 1872 (en format placard ou bien

---

<sup>1</sup> Barrier (François), *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*, Paris, Dupont, 1869, 183 p.

<sup>2</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

en brochure) ont été conservées par la BnF ainsi que la bibliothèque universitaire de Lettres de Besançon, la Bibliothèque universitaire de Droit de Cujas, la BNU de Strasbourg et la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Notons que la 26<sup>ème</sup> édition<sup>1</sup> a été identifiée grâce au catalogue de la Bibliothèque municipale de Troyes. Un autre texte de 1872 avait été produit en grand quantité compte-tenu des éditions différentes repérées : le *Catéchisme du bon républicain*<sup>2</sup> d'Elphège Boursin. Sous la même cote sont conservées à la BnF 5 éditions différentes et l'Arsenal en possède 4 exemplaires. La recherche au moyen du Ccfr n'a permis d'identifier qu'un seul autre exemplaire : à la bibliothèque municipale de Joinville. En comparant le catéchisme de Leconte de Lisle avec celui d'Elphège Boursin, on constate que le second qui aurait été tiré à 27 éditions pour un total de 90 000 exemplaires, d'après des témoignages contemporains, a laissé beaucoup moins de traces que le premier.

Les catéchismes qui sont étroitement liés à l'actualité politique, les échéances électorales en particulier, ont été bien moins conservés que les catéchismes « scientifiques ». C'est le cas du *Petit catéchisme électoral*<sup>3</sup> de 1877, extrait du journal *La France* du 16 août 1877. Nous avons vu l'importance du nombre des rééditions de cet ouvrage et l'intense circulation intertextuelle que la parution entraîne, pourtant seule la BnF possède des exemplaires des différentes éditions repérées, auxquels s'ajoute un exemplaire de l'édition parue à Saint-Omer<sup>4</sup> conservé à l'Arsenal qui possède aussi un exemplaire de l'édition parisienne édité par la Librairie des placards populaires. Compte tenu de l'absence d'exemplaires conservés dans les fonds patrimoniaux de cet ouvrage aux multiples éditions, nous pouvons poser la double hypothèse d'une fragilité de l'objet souvent édité en format in-folio d'une part et de l'absence de politique de conservation d'une telle brochure de circonstance qui nous est connue en grande partie grâce au dépôt légal. Le plus faible nombre d'exemplaires retrouvés semble confirmer l'idée que les catéchismes politiques deviennent progressivement des imprimés de plus large circulation (moins de pages, prix modeste) qui s'apparentent de plus en plus à des prospectus politiques. Les conditions légales et matérielles de la conservation des

---

<sup>1</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, 26<sup>e</sup> édition, Paris, Lemerre, 1872.

<sup>2</sup> Boursin (Elphège), *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain par E. Boursin rédacteur du Courrier de Paris. Se trouve chez tous les libraires et dans toutes les gares de chemins de fer*, Paris, Sagnier, 1872, 34 p.

<sup>3</sup> *Petit catéchisme électoral*, Paris, Librairie des placards populaires, 1877, 15 p.

<sup>4</sup> *Petit catéchisme électoral*, Saint-Omer, D'Homont, 1877, 16 p.

ouvrages ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la transmission des textes. Il faut parfois reconstituer les voies empruntées par les catéchismes qui expliquent leur bonne conservation. Nous avons retrouvé des indices qui éclairent les voies multiples de la conservation de certains catéchismes politiques.

Un texte anticlérical, le *Manuel du vrai républicain*<sup>1</sup> par Pierre Des Pilliers a connu une bonne diffusion et les exemplaires retrouvés apportent un éclairage sur l'histoire de la conservation de l'ouvrage. Il est paru initialement chez Sagnier en 1871 sous le pseudonyme de « l'abbé Z, prêtre de l'église primitive » (Des Pilliers était Bénédictin avant de quitter le sacerdoce). L'ouvrage n'est présent qu'à la bibliothèque municipale d'Orléans, dans le fonds Croissandeau (lié à la guerre de 1870), ce qui illustre le rôle des dons de bibliothèques et de la constitution des fonds spéciaux. L'édition de 1872<sup>2</sup>, la 5<sup>ème</sup>, a été imprimée en Belgique à Bruxelles. Elle est conservée uniquement à l'Arsenal ce qui peut s'expliquer par l'absence d'exemplaire envoyé pour le dépôt légal. L'ouvrage est réédité à Moulins en 1883 par A. Couvrel, et porte cette fois-ci le cachet du dépôt légal de l'Allier. L'auteur y a désormais apposé son nom : *le Manuel du vrai républicain par Pierre Des Pilliers*<sup>3</sup> et il mentionne cinq éditions parues entre 1872 et 1873. Il confirme dans sa préface qu'il s'agit de tirages faits en Belgique : « Mais depuis dix ans bientôt, il n'a pu même en rentrer un seul exemplaire en France ». Cette réédition de 1883 est conservée à l'Arsenal, à la Bibliothèque Mazarine ainsi que dans le fonds patrimonial de la bibliothèque municipale de Dole. En 1886 paraît une 11<sup>ème</sup> édition<sup>4</sup> à Chambéry agrémentée d'une préface de Des Pilliers qui mentionne la bonne diffusion de la précédente dans les départements des Vosges, de l'Allier et dans le Puy-de-Dôme. Cela explique la présence d'un exemplaire à Dole, en sachant que l'auteur réside à Saint-Witt dans le Doubs en 1883 et 1886, d'après la préface. L'exemplaire analysé comporte le cachet du dépôt légal de Savoie et il en existe un autre exemplaire à l'Arsenal. Une édition abrégée est parue en 1891 à Rennes sous le

---

<sup>1</sup> Des Pilliers (Pierre), *Abbé Z\*\*\* prêtre de l'église primitive. Manuel du vrai républicain*, Paris, Sagnier, 1871, 32 p.

<sup>2</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai républicain, par l'abbé Z\*\*\* prêtre de l'église primitive*. Bruxelles, 1872, 32 p.

<sup>3</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai républicain*, Moulins, Couvrel, 1883, 64 p.

<sup>4</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai républicain*, Chambéry, Ménard, 1886, 64 p.

titre de *Manuel du vrai Républicain, par Pierre Des Pilliers (édition populaire)*.<sup>1</sup> Cette version abrégée est présente à la BnF en deux exemplaires, l'un porte le cachet du dépôt légal et l'autre est entré par don (don 217585). Elle est aussi conservée par la bibliothèque municipale de Grenoble. Enfin, une douzième édition est absente des magasins de la BnF : elle date de 1897 et a été faite à Guise, dans l'Aisne, par Baré.<sup>2</sup> Elle est présente en deux exemplaires, à la bibliothèque municipale de Chambéry d'une part, et à la BDIC d'autre part. On retrouve alors l'importance des fonds spécialisés dans l'histoire de la conservation de certains catéchismes. Malgré l'existence du dépôt légal, les collections de la BnF ne sont pas exhaustives et les voies de la conservation sont multiples alliant l'implantation géographique de l'auteur, des entrées par dons ou legs et enfin l'intégration dans des fonds spécialisés.

Ces derniers ont eu un rôle de tout premier plan pour la bonne conservation d'un groupe de catéchismes qui s'est structuré autour de l'*Essai de catéchisme socialiste* de Jules Guesde. L'édition originale de 1872<sup>3</sup> est présente dans 4 bibliothèques municipales : à Grenoble, Lyon, Lille et Orléans, l'exemplaire présent dans cette dernière appartenant au fonds Croissandeau qui est plutôt lié à la guerre de 1870. Le CEDIAS-musée social (Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociale) en possède aussi un exemplaire. Ce fonds spécialisé possède aussi la réédition de 1912<sup>4</sup> qui a été mieux conservée que l'édition originale avec un exemplaire à Sainte-Geneviève, à l'IEP de Paris, à la bibliothèque universitaire de Droit de Montpellier, à la bibliothèque de Droit Cujas et enfin à la bibliothèque du Saulchoir. La bibliothèque municipale de Lyon en possède deux exemplaires, et les bibliothèques de Toulouse et Saint-Denis en possèdent chacune un. La notoriété politique de Jules Guesde est un facteur d'explication de premier plan.

Un autre texte socialiste, le *Petit catéchisme socialiste*<sup>5</sup> publié en 1893 par Adolphe Tabarant a lui aussi été bien conservé avec un rôle accru des fonds spécialisés puisqu'en plus de l'exemplaire de la BnF, il est présent dans le fonds du Centre d'Histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle de l'université Paris I – Panthéon Sorbonne. Nous

---

<sup>1</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai républicain par Pierre Des Pilliers (édition populaire)*, Rennes, Radigois 1891, 32 p.

<sup>2</sup> Des Pilliers (Pierre), *Manuel du vrai républicain*, Guise, Baré, 1897, 64 p.

<sup>3</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Bruxelles, Kistemaekers, 1878, 100 p.

<sup>4</sup> Guesde (Jules), *Essai de catéchisme socialiste*, Paris, Rivière, 1912, 72 p.

<sup>5</sup> Tabarant (Adolphe), *Petit catéchisme socialiste*, Paris, Librairie socialiste, 1893, 18 p.

avons aussi identifié deux exemplaires au CEDIAS-Musée social et un autre à la BDIC. Il en existe aussi deux exemplaires dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales de Toulon et de Grenoble. Tabarant a aussi écrit en 1895 un *Catéchisme socialiste du paysan*<sup>1</sup> qui est conservé en deux exemplaires à la BnF mais se retrouve encore une fois au CEDIAS-Musée social. Cette dernière institution illustrant les politiques de conservation ciblées entraînant la constitution de fonds spécialisés.

Concernant l'ensemble très structuré des catéchismes socialistes composés par des auteurs proches du Parti ouvrier de Jules Guesde, les exemplaires conservés nous sont parvenus par trois voies distinctes : le dépôt légal pour les exemplaires de la BnF, les fonds spécialisés qui ont eu une politique de conservation ciblée et enfin par la richesse du fonds de la bibliothèque municipale de Lille qui s'explique par la forte implantation locale de ce parti. Charles Baggio publie en 1888 son *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme*<sup>2</sup> à Carvin. L'ouvrage est conservé en deux exemplaires à la BnF, à l'Arsenal (l'édition est non datée), mais aussi à la bibliothèque municipale de Lille, dans le fonds régional. En 1899, il publie le *Catéchisme de l'ouvrier*<sup>3</sup> toujours à Carvin chez le même éditeur, Plouvier (Baggio a été maire de Carvin en 1885-1886). Cette première édition est conservée à la BnF et à la Bibliothèque municipale de Lille. La même année est publiée une troisième édition<sup>4</sup> (un tirage plus précisément) qui est conservé à la BnF, dans le fonds patrimonial de la Bibliothèque municipale de Lille et enfin au CEDIAS-Musée social. Nous avons identifié une quatrième édition, datée de 1900<sup>5</sup> cette fois-ci et publiée par l'imprimerie ouvrière de Lille. En plus de celui de la BnF, il n'existe qu'un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Toujours en 1900, l'éditeur lillois publie un extrait de

---

<sup>1</sup> Tabarant (Adolphe), *Catéchisme socialiste du paysan*, Paris, Robineau, 1895, 16 p.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Petit catéchisme socialiste ou la conquête des femmes au socialisme. Résumé des entretiens socialistes par Ch. Baggio*, Carvin, Plouvier, 1888, 55 p.

<sup>3</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle par Ch. Baggio*, Carvin (Pas-de-Calais). Prix 50 centimes. Février 1899, Carvin, Plouvier, 1899, 129 p.

<sup>4</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle par Ch. Baggio*, Carvin (Pas-de-Calais). 3<sup>ème</sup> édition, revue et augmentée. Prix 15 centimes. Expédié franco de port sur envoi de 0 fr. 15. Septembre 1899, Carvin, Plouvier, 1899, 143 p.

<sup>5</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle par Ch. Baggio*, Carvin (Pas-de-Calais). Quatrième édition. Prix 15 centimes. Expédié franco de port sur envoi de 0 fr. 15. Mars 1900, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 164 p.

ce catéchisme sous le titre suivant : *Les deux socialismes*.<sup>1</sup> Il est conservé là encore à Sainte-Geneviève en plus de l'exemplaire de la BnF issu du dépôt légal. Enfin, la sixième et dernière édition repérée, qui est de nouveau le fait de Plouvier à Carvin, est datée de 1901<sup>2</sup> : elle est absente des collections de la BnF. En revanche, le Centre d'histoire sociale de Paris I – Panthéon Sorbonne en possède un exemplaire tout comme les bibliothèques municipales de Lille et de Lyon. Là encore le double circuit de conservation des fonds spécialisés et du fonds régional de Lille a joué. Rappelons que cette bibliothèque municipale possède aussi les deux catéchismes de Désiré Descamps, tous deux publiés à Armentières en 1894<sup>3</sup>. Enfin, il existe dans ce fonds patrimonial deux exemplaires du *Catéchisme des travailleurs*<sup>4</sup> de Paul Lafargue, publié en 1906. L'histoire du socialisme municipal avec l'implantation guesdiste dans la région lilloise éclaire sur les raisons de la présence de ces catéchismes à la BM de Lille.

La Société des droits de l'homme a eu un rôle majeur dans l'élaboration d'une mémoire du genre du catéchisme politique dans les années 1830 par le jeu des rééditions et des réécritures. Il est parfois possible de retrouver des indices d'individus qui ont permis la transmission des catéchismes politiques, en particulier par l'analyse des fonds particuliers. Il s'agit non plus de réédition mais de transmission matérielle de l'objet livre qui est transmis d'une bibliothèque particulière à un fonds de conservation.

C'est un travail aisé lorsqu'il s'agit de bibliothèques entières léguées, comme par exemple la bibliothèque Thiers de l'Institut de France enrichie en 1905 des 8000 ouvrages de la bibliothèque personnelle de l'ancien président de la République. Cette bibliothèque comportait 8 catéchismes politiques différents dont deux catéchismes de l'époque révolutionnaire, le *Catéchisme du citoyen français*<sup>5</sup> d'Athanase Auger et daté

---

<sup>1</sup> Baggio (Charles), *Les deux socialismes. Extrait de la 4<sup>ème</sup> édition du Catéchisme de l'ouvrier par Ch. Baggio, à Carvin (Pas-de-Calais)*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, 12 p.

<sup>2</sup> Baggio (Charles), *Catéchisme de l'ouvrier. Les maux de la vie ouvrière. Leurs causes et leurs remèdes ou le Socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle par Ch. Baggio. Sixième édition*, Carvin, Plouvier, 1901, 158 p.

<sup>3</sup> Descamps (Désiré), *Catéchisme du paysan socialiste*, Armentières, Verbaere, 1894, 7 p.

Descamps (Désiré), *Manuel d'instruction morale et socialiste, à l'usage des écoles et des familles (Extrait de l'Idée du Forçat)*. Publié par les partis ouvrières d'Armentières et de Roubaix, Armentières, Verbaere, 1894, 71 p.

<sup>4</sup> Lafargue (Paul), *Le catéchisme des travailleurs, par Paul Lafargue*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1906, 8 p.

<sup>5</sup> Auger (Athanase), *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution. Par M. l'abbé Auger, vicaire-général de Lescar, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, aucteur du Projet d'éducation pour le royaume*, Paris, Crapart, 1791, 106 p.

de 1791 qui est relié avec la deuxième édition du *Catéchisme du citoyen français*<sup>1</sup> de Volney, parue en 1794-an II. Ce recueil factice portait le titre *Catéchisme des français*. La bibliothèque Thiers conserve aussi un exemplaire de l'édition à Colmar du *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse*<sup>2</sup> de Bulard, parue en 1795-an III. Nous avons aussi repéré un exemplaire des *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816*<sup>3</sup>, catéchisme écrit en 1817 par Rougemaitre. La bibliothèque Thiers inclut le *Catéchisme du peuple, par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*<sup>4</sup> de 1831. Alors qu'il n'y a aucun catéchisme datant de la Seconde République, la Troisième République est mieux représentée avec en particulier l'édition originale, datée de 1870, du *Catéchisme populaire républicain*<sup>5</sup> de Leconte de Lisle. La bibliothèque Thiers est la seule à posséder un exemplaire du *Catéchisme du citoyen, par un employé de commerce*<sup>6</sup>, publié à Bordeaux en 1871 et qui était relié avec d'autres documents dans un recueil intitulé « Politique », sans doute en raison de la finesse de la brochure. Les deux derniers catéchismes ont été acquis après le décès de Thiers en 1877 puisqu'il s'agit du *Catéchisme de l'électeur français*<sup>7</sup>, écrit en 1880 par Pernolet et le *Manuel du royaliste*<sup>8</sup> écrit par Firmin Bacconnier en 1903.

A une autre échelle, les passeurs locaux ont aussi transmis cette mémoire du catéchisme politique en léguant leur bibliothèque à des bibliothèques municipales. C'est par exemple le cas de Rémy Valdemar Chardey, bibliophile et collectionneur qui légua un fonds spécialisé dans l'histoire du Havre et des révolutions françaises à la bibliothèque municipale de cette même ville. Cela explique la présence d'un exemplaire

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, Par Ch. F. Volney, deuxième édition, Paris, Onfroy, 1794-an II, 140 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse. Rédigé d'après le décret de la Convention nationale, du 9 pluviôse. Par le citoyen Bulard, de la section de Brutus. Trad et adapté à la méthode interlinéaire par le citoyen Enguel. Katechismus der republikanischen Sittenlehre*, Colmar, Imprimerie du Département du Haut-Rhin, 1795-an III, 112 p.

<sup>3</sup> Rougemaitre (C.), *Etrennes aux jacobins ou petit catéchisme des grands patriotes de 1793 à 1816, dédié aux journalistes. Par C.J. Rougemaitre (de Dieuze), auteur de l'Ogre de corse, de Séraphine, etc.*, Paris, Raymond, 1817, 177 p.

<sup>4</sup> *Catéchisme du peuple, par deux habitants du faubourg Saint-Antoine*, Paris, Delaunay, 1831, 65 p.

<sup>5</sup> Leconte de Lisle (Charles-Marie), *Catéchisme populaire républicain*, Paris, Lemerre, 1870, 32 p.

<sup>6</sup> *Catéchisme du citoyen, par un employé de commerce*, Bordeaux, Crugy, 1871, 11 p.

<sup>7</sup> Pernolet (Charles), *Dialogue entre un bourgeois et un libre-penseur, sur le suffrage universel. Catéchisme de l'électeur français, par M. Pernolet, ancien député de la Seine*, Paris, Blot, 1880, 98 p.

<sup>8</sup> Bacconnier (Firmin), *Firmin Bacconnier. Manuel du royaliste, précédé d'une préface de Charles Maurras*, Paris, Bureaux de la Gazette de France, 1903, 64 p.

daté de 1789 du *Catéchisme du Tiers-Etat*<sup>1</sup> d'Antonelle dans cette bibliothèque ainsi que du *Catéchisme du prolétaire*<sup>2</sup> publié en 1834 par Xavier Sauriac et enfin du *Catéchisme socialiste*<sup>3</sup> de Charles Chevé daté de 1850.

Ces indices sur les conditions dans lesquels les catéchismes sont arrivés dans les collections sont aussi présents dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France puisque des legs et acquisitions importants sont identifiables grâce à la cotation. Prenons l'exemple du *Catéchisme religieux des libres penseurs*<sup>4</sup> par Louis Ménard, paru en 1875. Il est conservé à la BnF sous la cote R-43574 et il existe 3 autres exemplaires tous sous la cote Z, et deux appartiennent en particulier aux fonds Barrès (Z-Barres-8882) et Renan (Z-Renan-5307). Un exemplaire est conservé à la bibliothèque municipale de Lyon et un autre à la Bibliothèque de l'Académie de médecine. Un autre catéchisme appartient au fonds Renan, c'est le *Catéchisme du XIXe siècle*<sup>5</sup> un texte anticlérical de 1879 mais initialement publié par Emmanuel Garraud en 1834<sup>6</sup>, les deux éditions étant bordelaises. Sous une cote Z-Renan est aussi conservé le *Catéchisme de l'athée* écrit par Henri Lizeray en 1891<sup>7</sup>. Concernant la bibliothèque de Barrès maintenant, il compte la troisième édition du *Catéchisme positiviste* de Comte, parue en 1890 coté lui aussi en Z-Barrès. L'intérêt de Renan ou Barrès pour les catéchismes positivistes ou libres penseurs est confirmé par la bonne conservation de certains de ces ouvrages comme le *Catéchisme laïque*<sup>8</sup> d'André Berthet daté de 1883. L'ouvrage est conservé à la BnF et à l'Arsenal mais aussi à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à la bibliothèque du Saulchoir. 2 exemplaires sont présents à la bibliothèque municipale de Châteaudun grâce à l'action d'un passeur de mémoire, Gustave Isambert qui a légué une bibliothèque liée aux arts du spectacle mais qui inclut deux exemplaires du catéchisme

---

<sup>1</sup> Antonelle, *Catéchisme du Tiers-Etat, à l'usage de toutes les provinces de France, et spécialement de la Provence*, s.l., 1789, 28 p.

<sup>2</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire, par le citoyen Xavier Sauriac, membre de la société des droits de l'homme*, Sceaux, Grossteite, 1834, 144 p.

<sup>3</sup> Chevé (Charles), *Catéchisme socialiste, par C.F. Chevé*, Paris, Lacour, 1850, 16 p.

<sup>4</sup> Ménard (Louis), *Catéchisme religieux des libres penseurs, par Louis Ménard, docteur ès lettres. Extrait de la critique philosophique*, Paris, Hurtau, 1875, 39 p.

<sup>5</sup> Garraud (Emmanuel), *Catéchisme du XIXe siècle ou de la rénovation, par Emmanuel Garraud*, Bordeaux, Cadoret, 1879, 16 p.

<sup>6</sup> Garraud (Emmanuel), *Catéchisme du XIXe siècle*, Bordeaux, Gayet, 1834, 41 p.

<sup>7</sup> Lizeray (Henri), *Catéchisme de l'athée par Henri Lizeray*, Paris, Carré, 1891, 33 p.

<sup>8</sup> Berthet (André), *Les débats de la conscience. Catéchisme laïque*, Paris, Quantin, 1883, 428 p.

de Berthet. L'édition de 1891 est conservée à la BnF et est entrée par don dans les fonds (don n°66,812) ainsi qu'à Sainte-Geneviève. Le *Catéchisme républicain du libre-penseur*<sup>1</sup> de Paul Foucher, un autre ouvrage anticlérical de 1881 est conservé à la BnF, à l' Arsenal et dans deux fonds patrimoniaux : à Bourges et à Grenoble.

Sous la cote Z-Le Senne sont rassemblés les 25000 volumes que le juriste Eugène Le Senne légua en 1924 à la Bibliothèque nationale, ces derniers concernent principalement l'histoire de Paris. Appartient à ce fonds la *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes citoyens des deux sexes*<sup>2</sup>, livre écrit par Nicolas Prévost en 1794-an II. Nous avons aussi identifié une édition de 1798-an VI du catéchisme de La Chabeaussière, le *Catéchisme philosophique et moral*<sup>3</sup>, sous une cote Z-Le Senne. Le fonds contient aussi l'*Ami des jeunes patriotes, ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la Liberté*<sup>4</sup>, écrit par Chemin-Dupontès en 1794-an II. Le Senne possédait aussi un exemplaire de la *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire*, écrit en 1834 par Sauriac<sup>5</sup>.

Ces quelques catéchismes issus de bibliothèques léguées sont toutefois sans commune mesure avec ceux issus de deux grandes acquisitions de la Bibliothèque nationale sous le Second-Empire. En 1861, la Bibliothèque a acquis pour 80 000 francs la collection du comte de Labédoyère qui comprenait 4 000 volumes portant essentiellement sur l'histoire de la Révolution française. La Bédoyère avait au préalable acquis la bibliothèque de Deschiens. 58 catéchismes politiques portent le cachet « Acquisition Labédoyère »<sup>6</sup> dont 50 publiés entre 1788 et 1798-an VI. L'orientation révolutionnaire de la collection est confirmée par le fait que sur les 8 ouvrages qui

---

<sup>1</sup> Foucher (Paul), *Le catéchisme républicain du libre-penseur*, Paris, librairie anti-cléricale, 1881, 80 p.

<sup>2</sup> Prévost (Nicolas), *Véritable civilité républicaine à l'usage des jeunes gens des deux sexes, présentée à la Convention Nationale, par le citoyen Prévost de la section de Chalier*, Rouen, Leconte, 1794-an II, 70 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme philosophique et moral*, Melun, Michelin, 1798-an VI, 19 p.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *L'ami des jeunes patriotes, ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la Liberté. Par Chemin, fils, auteur de l'Alphabet républicain. Accepté par la Convention nationale et approuvé par la Commune de Paris*, Paris, Chemin, 1794-an II, 108 p.

<sup>5</sup> Sauriac (Xavier), *Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire, par le citoyen Xavier Sauriac, membre de la société des droits de l'homme*, Sceaux, Grossteite, 1834, 144 p.

<sup>6</sup> Ledos (E.G.), *Histoire du catalogage des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, éditions des Bibliothèques nationales, 1936, p 186.

restent, il y a une édition de 1809 de *La loi naturelle*<sup>1</sup> de Volney, une réédition de 1828 d'un catéchisme révolutionnaire de Bulard<sup>2</sup> et enfin une édition de 1832 du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière<sup>3</sup>. La même année furent acquis par la Bibliothèque 3 000 volumes sur l'histoire la Révolution et de Paris essentiellement qui appartenaient à la collection d'Amédée Hennequin. 18 catéchismes portent le cachet « Acquisition Hennequin » ou son équivalent numérique (n° 42 644), parmi lesquels 12 ont été publiés entre 1789 et 1797-an V. Les autres catéchismes ont une date de publication qui s'étale de 1833 à 1848 et on y trouve deux éditions du catéchisme de La Chabeaussière, respectivement datés de 1833<sup>4</sup> et 1846<sup>5</sup>.

Il est important de noter que sur ces 75 catéchismes entrés en 1861, il n'y en a que 3 qui ont un doublon dans les collections de la Bibliothèque nationale et seuls 4 de ces catéchismes sont aussi présents à l'Arsenal. Cela signifie que, contrairement aux dons ou legs, ces deux acquisitions ont été faites pour pallier les manques constatés dans les collections et pour enrichir le fonds de la Bibliothèque nationale en catéchismes de l'époque révolutionnaire. L'existence de ces rares doublons est un point d'entrée pour comparer comment un même texte a pu être considéré par le bibliothécaire en charge du catalogage à deux époques différentes. En effet, face à deux ouvrages identiques mais entrés à des dates différentes dans les collections, le bibliothécaire en charge du catalogage a parfois attribué des cotes différentes, indices sur les choix intellectuels opérés.

Nous étudierons dans la sous-partie suivante, ce que la cotation peut nous apprendre de la perception des catéchismes politiques, en fonction des époques considérées.

---

<sup>1</sup> Volney, *La loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français*, par Volney. *Membre du Sénat-Conservateur, Comte de l'Empire, commandant de la légion d'Honneur, Membre de l'Institut de France, et de plusieurs autres sociétés savantes*, Paris, Courcier, 1809, 152 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Instruction du peuple français. Livres vendus à prix coûtant. Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Firmin-Didot, 1828, 141 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, par Poisson de La Chabeaussière, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des maîtres, des époux, ouvrage...dans lequel on explique ce que c'est que la liberté*, Paris, Selligie, 1832, 4 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le nouveau catéchisme français en quarante huit articles. Devoirs des Citoyens envers a patrie, ceux des serviteurs, des Maîtres, des Epoux, des Enfans, etc. Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'homme*, Paris, Sétier, 1833, 8 p.

<sup>5</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires*, par La Chabeaussière, Paris, Fournier, 1846, 16 p.

c) L'exemple du fonds de catéchismes politiques de la Bibliothèque nationale de France

**Illustration III.A.1 : Répartition des catéchismes conservés à la Bibliothèque nationale de France en fonction de leur lettrage de la cotation Clément.**

Les fonds de la Bibliothèque nationale de France présentent un double intérêt : tout d'abord quantitatif avec les 615 catéchismes qui y sont conservés, soit les  $\frac{3}{4}$  des ouvrages de notre corpus de sources. Par leur importance quantitative, les catéchismes conservés à la BnF apportent des indices sur la constitution progressive de ce fonds. De plus, leurs cotes sont une source d'indices sur la perception que les bibliothécaires avaient de ce type d'ouvrages. Celle-ci est importante car nous sommes tributaires de la mise en forme de ces sources imprimées.

Le catalogue est méthodique puisque dans la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup>, Nicolas Clément élabore un classement des livres imprimés en 23 classes, représentées chacune par une lettre. Le catalogue Clément était un classement intellectuel qui se divisait en cinq grands domaines : Religion (lettres A à D), Droit (lettres E et F), Histoire (lettres G à Q), Sciences et Arts (lettres R à V) et littérature (lettre X à Z). Ce classement devait aussi permettre de retrouver facilement les ouvrages sur les rayons. L'intérêt pour l'historien d'un tel classement méthodique est qu'il forme un véritable système ou « mode d'indexation encyclopédique » comme l'a souligné Laurent Portes dans un article consacré à la cotation Clément.<sup>1</sup> Ce classement minutieux devint impossible à partir des énormes saisies révolutionnaires qui provoquent un accroissement subi des collections.

Nous avons toute de même retrouvé des cotes anciennes issues de la cotation Clément, ce qui s'explique par les efforts des bibliothécaires pour conserver l'ancienne classification pendant toute la première moitié du XIX<sup>ème</sup>. Il s'agit d'ouvrages dont les cotes royales ont été barrées pour être remplacées par un lettrage R correspondant à la philosophie, suivi d'un numéro d'entrée.

---

<sup>1</sup> Portes (Laurent), « L'ordre des livres selon Nicolas Clément » in Blasselle (Bruno), Portes (Laurent)(dir.) *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*, Paris, Editions de la BnF, 1998, p. 65.

Prenons par exemple la première édition de *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*<sup>1</sup>, écrite en 1790 par Morel de Vindé. L'ouvrage a été rogné mais une ancienne cote royale est toujours visible : R 110+a. Cette cote a été barrée sous la Troisième République et remplacée par une cote « Ye » correspondant à la poésie française, en raison de sa composition en quatrains. Ce lettrage est apparu sous l'administration de Léopold Delisle et c'est justement sous Troisième République que la cote R a été inventoriée ce qui permet de comprendre le glissement d'un lettrage à l'autre. La proximité est établie avec une autre édition du Morel de Vindé datée de 1797-an V qui porte l'ancienne cote Y 5492 R 110.a.<sup>2</sup> La cote a été remplacée par une cote Ye. Une réédition de 1800-an VIII portait une cote suivant la précédente : Y.5492 R.110.b.<sup>3</sup> Dans ce cas précis, la cote nous indique que l'ouvrage a été classé sous le lettrage R car il s'agissait de pédagogie (un sous-ensemble du lettrage consacré à la Philosophie) mais aussi que les bibliothécaires ont eu le souci de rassembler les différentes éditions d'un même catéchisme.

Nous avons repéré un autre cas de cotes proches laissant transparaître une proximité intellectuelle. Des catéchismes révolutionnaires ont été catalogués dans 4 zones de la 9<sup>ème</sup> section de la cote R intitulée « Ethici et Oeconomici »<sup>4</sup>, les anciennes cotes royales souches étant par exemple R-2982 et R-2992.

En 1785 paraît un *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse*<sup>5</sup>, comportant la cote suivante : R-2932 avec au-dessous les deux lettres « c.l ». Il s'agit d'un ouvrage destiné à l'origine à un public d'enfants de niveau primaire, certainement composé suite au concours lancé par D'Alembert en 1781 pour encourager la composition d'un catéchisme de morale qui ne soit pas religieux. Nous avons identifié une cote barrée qui s'en rapproche en 1796-an IV sur la première édition de

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans* Paris, Thomas, 1790, 91 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance : ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans, nouvelle édition*, Paris, Bleuet, 1797-an V, 111 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Morale de l'enfance : ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans et rangés par ordre méthodique, par Ch. G. Morel (Vindé). Cinquième édition, corrigée et augmentée*, Paris, Didot, 1800-an VIII, 150 p.

<sup>4</sup> Portes (Laurent), « L'ordre des livres selon Nicolas Clément » in Blasselle (Bruno), Portes (Laurent)(dir.) *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*, Paris, Editions de la BnF, 1998, p. 65.

<sup>5</sup> *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'Homme et du Citoyen, de quelque religion et de quelque nation qu'il soit*, Bruxelles, Paris, 1785, 132 p.

l'*Instruction élémentaire sur la morale*<sup>1</sup>, de Bulard, primée la même année. L'ouvrage porte une reliure et un cachet coupé montrant qu'il a été présent dans la bibliothèque du Tribunal. Le catéchisme de Bulard est coté R. 2982 avec en dessous indiqué + 32. La réédition de 1799-an VII<sup>2</sup> de ce catéchisme a été coté à la suite en R.2982 avec indiqué en dessous – 32. Les rééditions ont reçu rétrospectivement des cotes qui se suivent.

En 1797-an V, d'après une mention manuscrite de l'auteur, Maurice Levesque a fait don à la Bibliothèque nationale d'un exemplaire de son *Cours élémentaire de morale, ou le père instituteur de ses enfants*<sup>3</sup>. Cet ouvrage a reçu la cote suivante : R.2892 et en dessous le numéro 26 (ou 826 car l'écriture n'est pas très claire). Un autre catéchisme scolaire du Directoire a reçu une cote proche : R.2982 avec en dessous -30 : *Le livre utile et agréable pour la jeunesse*, de Thomas Rousseau.<sup>4</sup> Les deux derniers catéchismes que nous pouvons rattacher à cet ensemble ont reçu une cote ancienne R.2992. Il s'agit tout d'abord du *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des pensionnats*, écrit par Jean-Baptiste Gérúzez en 1800-an VIII.<sup>5</sup> Il a été coté en R. 2992 avec écrit en dessous les lettres « T.g ». La dernière cote R barrée correspond à un ouvrage de 1802-an X : *La boussole de l'homme vivant en société, ou précis de morale pour l'éducation de la jeunesse, par demandes et par réponses*.<sup>6</sup> La cote est la suivante, consécutive de celle du Gérúzez : R. 2992 avec en dessous « T.h ».

Cet ensemble limité de textes permet toutefois, grâce à l'étude de la cotation systématique héritée de Nicolas Clément, de dessiner un ensemble de catéchismes de

---

<sup>1</sup> Bulard, *Instruction élémentaire sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif, Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV. Par le citoyen Bulard*, Paris, Caillot, 1796-an IV, 216 p.

<sup>2</sup> Bulard, *Instruction élémentaire sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif, Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV. Suivies des notions sur le monde physique. Seconde édition, revue et corrigée. Par le citoyen Bulard*, Paris, Caillot, 1799-an VII, 226 p.

<sup>3</sup> Levesque (Maurice), *Cours élémentaire de morale, ou le père instituteur de ses enfants, ouvrage propre à l'instruction publique, par Maurice Levesque*, Paris, Desenne, 1797-an V, 120 p.

<sup>4</sup> Rousseau (Thomas), *Le livre utile et agréable pour la jeunesse. Contenant la déclaration des droits, etc. Les sentences de P. Syrus, en distiques français et les distiques de D. Caton, en quatrains, traductions nouvelles, toutes deux par L.C.T. Rousseau : les distiques de Muret, imitées en quatrains français par L.C. François (de Neuf-Château). Notice sur plusieurs grands hommes, etc. Le tout orné de douze gravures*, Paris, Bonneville, 1799-an VII, 188 p.

<sup>5</sup> Gérúzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires ; Par le citoyen Gérúzez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur*, Paris, Delance, 1800-an VIII, 140 p.

<sup>6</sup> Decressac (R.), *La boussole de l'homme vivant en société, ou précis de morale pour l'éducation de la jeunesse, par demandes et par réponses. Par R. Decressac, Ex-archiviste de l'Ordre de Malthe, et Géomètre*, Meaux, Dubois, 1802-an X, 115 p.

morale destinés aux enfants et composés principalement sous le Directoire et le Consulat. Il manque pourtant à cet ensemble le catéchisme de Poisson de La Chabeaussière, ainsi que celui de Saint-Lambert. Celui de La Chabeaussière a été coté en Ye car il est composé en vers et il a été ajouté à la suite des autres œuvres versifiées de l'auteur (les *Apologues moraux* par exemple). Le catéchisme de Saint-Lambert a été coté en Z car il appartenait à un fonds spécial et une autre édition est cotée en R mais sans cote royale ce qui indique qu'il est entré après le Directoire.

Face à l'impossibilité de maintenir le classement intellectuel créé par Clément à partir de la Révolution, les ouvrages entrés dans les collections étaient classés provisoirement par lettrage. Les bibliothécaires décident le lancement d'un catalogage systématique dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, à partir de 1852, est mis en place un catalogue méthodique pour l'histoire de France (L) avec différents éléments : une lettre majuscule, qui indiquait la division ; une lettre minuscule, indiquant le chapitre ; un chiffre placé en exposant qui indiquait le sous-chapitre ; un second chiffre, d'une taille supérieure à l'exposant, pour indiquer l'ordre des articles dans le sous-chapitre. Exemple : Lb<sup>57</sup> pour la période suivant la chute du Second Empire. Les ouvrages sont ensuite cotés par ordre d'arrivée. Ce nouveau catalogage est très important pour notre corpus puisque la moitié des catéchismes politiques conservés à la BnF le sont en Lb (Histoire de France). Cette entreprise de catalogage systématique et rationnelle fut menée de bout en bout ce qui aboutit à une bibliographie rationnelle bien que tributaire de la conception que les bibliothécaires avaient des ouvrages qu'ils cataloguaient. C'est à la prudence qu'appelle Léopold Delisle lorsqu'il rédige l'introduction du *Catalogue de l'histoire de France* :

« Les meilleurs catalogues méthodiques, quand ils embrassent des collections très considérables, présentent beaucoup de classements fautifs, discutables et arbitraires. Les rédacteurs y ont toujours laissé l'empreinte de leurs goûts et de leurs préoccupations, goûts et préoccupations qui subissent parfois de profondes modifications chez un même individu et qu'on ne saurait faire adopter à toutes les personnes appelées à servir d'un catalogue. L'expérience en a été faite bien des fois. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome 1.* Paris, Imprimerie nationale, 1897, 565 p. Introduction par L. Delisle, pp.XLV-XLVI.

Ces « goûts et préoccupations » sont justement les témoignages que nous recherchons pour comprendre qu'elle était alors la perception du bibliothécaire face aux catéchismes politiques entrant dans les fonds.

Ainsi, la cote E\* relative au « droit des gens » fut créée au XVIII<sup>ème</sup> sous l'influence de la philosophie des Lumières et concerne 14 catéchismes politiques, sans compter les doublons de catéchismes répertoriés sous une autre cote. 7 catéchismes sont des rééditions du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière dont 5 sans nom d'auteur datées de 1832 ou bien de 1848-1849. 3 catéchismes seulement datent de la Révolution française et 5 de la Seconde République. Tous les titres comportent le terme « catéchisme » ce qui traduit une volonté de classer ensemble des catéchismes politiques. Il est utile de reclasser les ouvrages sous la cote E\* par ordre d'entrée pour avoir la confirmation d'un classement tardif d'ouvrages déjà présents dans les fonds puisque le numéro d'entrée ne correspond pas à l'ordre chronologique. Alors que tous les catéchismes politiques cotés en E\* ont un numéro à 4 chiffres commençant par 5, 5 cotes ont été barrées, qui toutes commençaient par 7. L'étude de ce lettrage présente aussi l'intérêt de montrer les rapprochements opérés entre certains catéchismes avec des cotes continues de E\*-5480 à E\*-5491 d'une part ainsi que les trois cotes continues suivantes : E\*-5701, E\*-5702 et E\*-5703.

En E\*-5480 est coté un *Catéchisme de la République*<sup>1</sup>, écrit en 1849 par Charles Mathieu, suivi d'un ouvrage anonyme de 1790 ; *Le catéchisme du politique, à l'usage des cafés où l'on parle des affaires d'Etat*<sup>2</sup>, présent en trois exemplaires (E\*-5482, E\*-5483 et Lb<sup>39</sup>-7468). Dans ce cas-là, le troisième exemplaire a été coté en Lb<sup>39</sup> car il provient de l'acquisition Labédoyère et aucun des 57 catéchismes de cette acquisition n'a été coté en E\*. La logique de classement a varié entre le catalogage de l'acquisition de 1862 et le catalogage des ouvrages en E\* que nous étudions. Ensuite, de E\*-5484 à E\*-5491 ont été cotées 6 éditions du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière, datant du Directoire comme de la Seconde République d'ailleurs. A la suite de ces dernières ont été catalogués deux ouvrages qui comportent l'expression « catéchisme

---

<sup>1</sup> Mathieu (Charles), *Catéchisme de la République*, par Charles Mathieu, Paris, Noblet, 1849, 15 p.

<sup>2</sup> *Le catéchisme du politique, à l'usage des cafés où l'on parle beaucoup des affaires d'état, sans comprendre et savoir ce qu'on dit. Par M. Rouss... Des académies de B...or... & c .. citoyen D.P.E.V., député extraordinaire à l'assemblées nationale*, s.l., 1790, 27 p.

républicain » dans leur titre : le *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*<sup>1</sup> écrit par Ducoux en 1848 (E\*-5490) et le *Catéchisme républicain, pour servir d'instruction à l'aristocratie bourgeoise*<sup>2</sup>, écrit en 1794-an II par Charles Desgrouas (E\*-5491). Nous retrouvons ici la logique de proximité identifiée sous l'ancienne cote R reprise sous la Troisième République lors de l'inventaire de la cote E\*. Les trois derniers ouvrages dont les cotes se suivent (de E\*-5101 à E\*-5703) sont des éditions anonymes du catéchisme de La Chabeaussière, éditées, en 1849 et 1832 sous le titre de *Nouveau catéchisme français*. Rappelons que 5 des 7 éditions du La Chabeaussière cotées en E\* étaient des anonymes qui ont fait l'objet d'une attribution ce qui explique qu'ils n'aient pas été catalogués en Ye avec la majorité des éditions de cet ouvrage. Ils ont donc été placés avec un ensemble de catéchismes politiques et républicains.

Les 38 éditions du catéchisme de La Chabeaussière qui sont inventoriées sous le lettrage Y ont été cataloguées après un regroupement préalable par nom d'auteurs puisque 12 éditions ont une cote comprise entre Ye-24922 et Ye-24933 en sachant qu'il s'agit plutôt d'éditions révolutionnaires même si une édition de l'an II peut être insérée entre deux éditions de 1848 et 1875. 17 éditions sont cotées entre Ye-45433 et Ye-45449 sans comporter d'éditions révolutionnaires. Ces regroupements par nom d'auteur s'expliquent par le fait que, face à l'afflux des ouvrages à partir de la Révolution, seule le lettrage était porté sur le catéchisme et les livres étaient ensuite rangés par ordre alphabétique sur les rayonnages.

Ce système transparaît dans l'existence de certaines cotes consécutives dans le lettrage R. La raison peut être un rapprochement quant au titre, ainsi, deux catéchismes, un texte pacifiste de 1875<sup>3</sup> et un ouvrage libre-penseur de 1869<sup>4</sup> contenant tous deux le terme « catéchisme » dans leur titre ont les cotes Rp-3984 et Rp-3985. Deux catéchismes de 1893 ont des cotes consécutives : R-11529<sup>5</sup> et R-11530<sup>6</sup>. L'explication

---

<sup>1</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple, par le citoyen Ducoux*, Sèvres, Cerf, 1848, 24 p.

<sup>2</sup> Desgrouas (Charles), *Catéchisme républicain, pour servir d'instruction à l'aristocratie bourgeoise, par Desgrouas, député de l'Orne, à la Convention Nationale, Dédié à ses concitoyens de Mortagne*, Mortagne, Marre, 1794-an II, 16 p.

<sup>3</sup> Le Doyen (F.), *Catéchisme de la paix et de la civilisation, par un membre fondateur de la Société des amis de la paix à Paris*, Saint-Omer, Van Elslandt, 1875, 23 p.

<sup>4</sup> Axia (Octave), *Catéchisme du libre-penseur. Par Octave Axia*, Troyes, Caffé, 1869, 14 p.

<sup>5</sup> Couvreur (Désiré), *Leçons pratiques d'éducation morale, civique et sociale, par demandes et par réponses...* Nancy, Hinzelin, 1893, 232 p.

<sup>6</sup> Capperon (N.), *Morale et instruction civique, par demandes et par réponses...* Paris, Fouraut, 1893, 132 p.

vient cette fois-ci d'une part de leur année d'édition, mais aussi du fait qu'il s'agisse de catéchismes scolaires d'instruction morale et civique, les ouvrages ayant été considérés comme très proches. Les ouvrages portant une ancienne cote royale que nous avons analysés en détails ont été ensuite cotés ensemble puisqu'ils se situent entre R-20286 et R-23020, mélangés avec d'autres ouvrages de morale et d'instruction civique destinés aux enfants. Les bibliothécaires successifs ont ainsi conservé la proximité entre des catéchismes servant de manuels de morale. En l'absence de cotation royale, ce sont les termes du titre qui ont influé sur l'attribution de la cote. Ainsi avons-nous repéré des cotes continues entre R-30817 et R-30821 avec, dans l'ordre, un catéchisme de 1869, deux de 1794-an II (deux éditions du catéchisme de Boucheseiche entrés par l'acquisition Labédoyère), un de 1841 et enfin un de 1793, mais qui comportent tous le terme catéchisme dans leur titre. Ce sont souvent les différentes éditions d'un même ouvrage qui reçoivent des cotes continues comme par exemple le catéchisme de Morel de Vindé coté R-44380 à R-44382 ou bien R-44528 à 44530.

Un tel travail d'analyse des cotes contiguës peut être mené aussi sur les ouvrages cotés sous le lettrage L. Par exemple la cote Ld correspond à l'histoire religieuse, le Ld<sup>4</sup> correspondant plus précisément à l'histoire ecclésiastique de la France, Ainsi en Ld<sup>4</sup>-3450 a été coté un ouvrage écrit dans le contexte des luttes religieuses liées à la Constitution civile du clergé : le catéchisme réfractaire de Tinthoin<sup>1</sup> de 1791 suivi en Ld<sup>4</sup>-3452 par un autre catéchisme réfractaire de 1792, celui de La Marche<sup>2</sup>, entre les deux s'intercalant un catéchisme réfractaire écrit dans le même contexte. De même, trois catéchismes réfractaires ont été cotés de Ld<sup>4</sup>-3731 à Ld<sup>4</sup>-3733. Ils appartiennent à la nébuleuse de catéchismes opposés à la constitution civile du clergé qui s'organise autour du *Catéchisme du curé intrus*.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ont été créés sous le chapitre Ld (histoire religieuse) des sous-chapitres relatifs aux « cultes révolutionnaires ». Par exemple, 3 ouvrages liés au culte de la Raison ont été cotés ensemble en Ld<sup>187</sup> : deux ouvrages de 1796-an IV et une étude

---

<sup>1</sup> Tinthoin (Pierre), *Nouvelle instruction en forme de conférence ou de catéchisme, sur l'état actuel du Clergé de France, avec un Traité sur le Schisme & des Règles de conduite pour les vrais fidèles. Par un prédicateur de l'Eglise catholique. Edition originale*, Paris, Pichard, 1791, 109 p.

<sup>2</sup> La Marche (Jean-François), *Catéchisme nouveau et raisonné à l'usage de tous les catholiques français*, s.l.n.d., 1790, 128 p.

de 1906. Dans la même logique est constitué le sous-chapitre Ld<sup>188</sup> consacré à la Théophilanthropie qui inclut 8 catéchismes de Chemin-Dupontès, y compris sa réédition de 1883, ainsi que la thèse que Mathiez a consacrée à ce culte en 1903.

Le chapitre Le correspond à l'histoire constitutionnelle et 30 catéchismes politiques ont été cotés dans le sous-chapitre Le<sup>3</sup> dont les dates de parution s'étalent entre 1790 et 1846. Tous ces catéchismes appartiennent à l'ensemble des catéchismes constitutionnels, destinés à expliquer les principes de la nouvelle constitution (de 1791, 1793 ou 1795-an III) mais aussi de la Charte de 1830. Pour les bibliothécaires, il s'agissait d'une catégorie homogène de textes destinés à expliquer les articles de la Constitution sous la forme d'une succession de questions et de réponses.

Compte-tenu du nombre très important de catéchismes qui ont été intégrés sous le lettrage L « par règne », il est plus complexe de retrouver les logiques à l'œuvre derrière le catalogage. La proximité des cotes vient parfois de la date d'entrée des catéchismes à la Bibliothèque nationale, ainsi trois catéchismes respectivement datés de 1791 et 1792 mais acquis en 1862 car appartenant à la bibliothèque de La Bédoyère ont été cotés ensemble en Lb<sup>39</sup>-9726 et Lb<sup>39</sup>-9727 et Lb<sup>39</sup>-9727(A). Ces trois ouvrages comportant le terme « catéchisme » dans leur titre ont été considérés comme proches au moment de l'intégration des ouvrages acquis dans les fonds.

30 catéchismes ont reçu une cote Lb<sup>41</sup> et sont datés de 1793 à 1795-an III. Il est intéressant de trouver des séries de cotes continues comme par exemple 12 catéchismes classés entre Lb<sup>41</sup>-3837 et Lb<sup>41</sup>-3844, tous datés de 1794-an II. Les séries de cotes qui se suivent qui sont particulièrement présentes en Lb<sup>53</sup>, chapitre qui correspond à la révolution de février 1848. Des catéchismes ont été cotés ensemble de Lb<sup>53</sup>-354 à 360 et ont comme point commun d'être datés de 1848 et de comporter le terme « catéchisme » dans leur titre. D'ailleurs, le classement n'est pas strictement alphabétique puisqu'un ouvrage a pour titre exact *Le livre de la vérité ou catéchisme politique et religieux d'un vrai républicain*.<sup>1</sup> 7 autres catéchismes ont reçu des cotes qui se suivent entre Lb<sup>53</sup>-1223

---

<sup>1</sup> *Le livre de la vérité ou catéchisme religieux et politique d'un vrai républicain. Où sont démontrées les lois fondamentales de l'état social, les droits du citoyen, ses devoirs envers la république et ceux de la république envers lui, le culte que l'homme doit à l'être suprême, culte dégagé de tout charlatanisme, de toute superstition, fondé uniquement sur les lumières de la raison. Par un ouvrier, Saint-Gaudens, Tajan, 1848, 68 p.*

et Lb<sup>53</sup>-1228. 3 ouvrages dont celui de Jean Macé<sup>1</sup> se suivent aussi en Lb<sup>53</sup>-1613, Lb<sup>53</sup>-1614 et Lb<sup>53</sup>-1615. La proximité des dates de parution et des titres est souvent à l'origine d'une cote proche puisque deux catéchismes de 1850, pourtant l'un proudhonien et l'autre républicain ont reçu les cotes Lb<sup>55</sup>-1856 et 1857. Deux ouvrages portant le titre *Catéchisme républicain* et parus en 1870 ont été catalogués ensemble en Lb<sup>57</sup>-539 et 540. Dans certains cas, toujours sous la Troisième République, la série de cotes qui se suivent peut être plus longue avec par exemple 5 catéchismes cotés entre Lb<sup>57</sup>-1155 et 1159. Cette série est intéressante dans la mesure où elle n'est pas issue uniquement d'un rapprochement alphabétique ou chronologique. Le premier catéchisme de la série est daté de 1871 et s'intitule *Catéchisme politique à l'usage des villes et des campagnes*<sup>2</sup>, le suivant s'intitule *Catéchisme politique*<sup>3</sup> et est quant à lui daté de 1873, le 1157 s'intitule *Manuel du bon français, ou les vrais principes religieux et politiques*<sup>4</sup> est daté de 1871 et composé en questions / réponses, le 1158 est l'ouvrage de Barbès intitulé *Petit manuel républicain*<sup>5</sup> qui a été composé en 1871 en questions et réponses et enfin le 1159 daté lui aussi de 1871 s'intitule *Les devoirs et les droits de l'homme*<sup>6</sup> et est une explication du texte de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. La proximité formelle mais aussi d'usage est à l'origine de cette série continue de cote ce qui illustre la perception de ce type d'ouvrages élémentaires par le bibliothécaire qui a catalogué le catéchisme. Le dernier exemple de cotes consécutives que nous prendrons date de 1872. Le premier catéchisme coté en Lb<sup>57</sup>-3333 est un *Catéchisme républicain*<sup>7</sup> par Dullié et destiné à une utilisation scolaire, le suivant est le *Catéchisme national à l'usage des jeunes Français*<sup>8</sup>, de Vuguery destiné lui aussi servir de manuel scolaire,

---

<sup>1</sup> Macé (Jean), *Petit catéchisme républicain, par Jean Macé. Auteur des Vertus du Républicain et des Entretiens du père Moreau*, Paris, Garnier Frères, 1848, 24 p.

<sup>2</sup> Marc-Antoine, *Catéchisme républicain des villes et des campagnes par Marc-Antoine*, Paris, Vialat, 1848, 106 p.

<sup>3</sup> Vellaud (A.), *Causerie du village. Catéchisme politique. Formulaire du républicain, par Vellaud. Avocat, docteur en droit, Conseiller général (Seine-et-Marne), ancien maire de Samois. 4<sup>ème</sup> édition.* Melun, Paban, 1873, 40 p.

<sup>4</sup> *Manuel du bon français, ou les vrais principes religieux et politiques*, Toulouse, Bénézet, 1871, 108 p.

<sup>5</sup> Barbès (Henri Louis), *Petit manuel républicain. Dédié aux conservateurs qui ne connaissent la république que d'après l'évangile de St-Rouher*, Avignon, Offray, 1871, 12 p.

<sup>6</sup> *Les devoirs et les droits de l'homme*, Rouen, Desisles-Brière, 1871, 4 p.

<sup>7</sup> Dullié (Tristan), *Catéchisme républicain en 1872, dédié aux instituteurs primaires... par Tristan Dullié*, Chambéry, Ménard, 1872, 98 p.

<sup>8</sup> Vuguery (B.), *Catéchisme national à l'usage des jeunes français*, Paris, Rouge, 1872, 92 p.

tout comme le *Petit catéchisme du citoyen chrétien*<sup>1</sup> coté Lb<sup>57</sup>-3335. La cote suivante correspond à un ouvrage dont le titre ne contient pas le terme « catéchisme », il s'agit du *Petit manuel du républicain bourgeois*<sup>2</sup> et qui n'est pas, comme son nom l'indique, un catéchisme scolaire. Il est composé sous la forme d'une succession de questions et de réponses, ce qui n'était d'ailleurs pas le cas du *Catéchisme républicain* de Dullié. La forme rhétorique est associée au titre, peu importe la destination d'usage.

Il s'agit là de cas particuliers qui nous renseignent sur les perceptions des bibliothécaires en fonction des époques et des choix de catalogage opérés. L'analyse du lettrage R permet de faire ce même type d'étude sur un plus grand nombre de catéchismes. Ce lettrage correspond à la philosophie et représente 20 % des catéchismes politiques conservés à la Bibliothèque nationale de France. Le lettrage R concerne la philosophie et son histoire (logique, morale, politique), la théorie de l'âme, la métaphysique et la philosophie naturelle (notre science physique) et inclut l'éducation et l'instruction civique.<sup>3</sup> Les rares catéchismes politiques qui sont encore aujourd'hui considérés comme des traités philosophiques, la *Loi naturelle ou catéchisme du citoyen*<sup>4</sup> de Volney ou le *Catéchisme positiviste*<sup>5</sup> d'Auguste Comte y sont classés avec leurs traductions étrangères. A première vue, les catéchismes politiques cotés en R ne diffèrent pas beaucoup de l'ensemble du corpus. On y trouve ainsi la même proportion de livres à utilisation scolaire que dans l'ensemble du corpus de sources (un tiers environ). Alors que devraient y être rassemblés les ouvrages concernant l'éducation, de nombreux catéchismes politiques destinés aux élèves des écoles de la Première République ne s'y retrouvent pourtant pas. Les catéchismes de la Troisième République y abondent, ceux de la Révolution française et la Seconde République y sont sous-

---

<sup>1</sup> Ansart (Auguste), *Petit catéchisme du citoyen chrétien ou exposition élémentaire des principes fondamentaux de la société chrétienne par M. Ansart-Deusy*, Paris, Sarlit, 1872, 70 p.

<sup>2</sup> *Petit manuel du républicain bourgeois. La conspiration bonapartiste dévoilée*, Paris, Aymot, 1872, 35 p.

<sup>3</sup> Portes (Laurent), « L'ordre des livres selon Nicolas Clément » *op.cit.*, p. 66.

Ledos (E.G.), *Histoire du catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, éditions des Bibliothèques nationales, 1936, 258 p.

<sup>4</sup> Volney, *La loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, par Ch. F. Volney, Paris, Didot, 1793, 107 p.

<sup>5</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité*, par Auguste Comte, Paris, chez l'auteur, 1852, 434 p.

représentés. L'hypothèse d'une priorité donnée à la cote regroupant l'Histoire de France (L) s'impose, d'autant que les volumes du *Catalogue de l'Histoire de France* ont paru de 1855 à 1879, suite à l'initiative prise par Jules Taschereau, sous le Second Empire, de répertorier et organiser méthodiquement les fonds dans un cadre systématique. Dès lors, les catéchismes de la Révolution ont été considérés comme des objets historiques et ont logiquement été classés en L (Histoire de France), répartis en fonction des « règnes » (Lb<sup>39</sup> à Lb<sup>41</sup>) comme nous l'avons vu dans l'analyse précédente de la contiguïté des cotes. Ainsi, sur les 367 catéchismes politiques parus entre 1789 et 1851 qui sont conservés à la BnF, seuls 12 % (45) ont été cotés en R contre 65 % en L (238). Au contraire, les ouvrages parus dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle sont considérés comme des textes contemporains par les bibliothécaires (qu'ils soient pédagogiques ou politiques) ce qui explique qu'ils soient plus volontiers cotés en R. 227 catéchismes politiques conservés à la BnF sont parus entre 1852 et 1914. Le lettrage R représente cette fois-ci 27 % du total avec 62 catéchismes contre 136 en L (60 %). Même si la cotation en L reste très majoritaire, l'écart entre les deux lettrages se réduit. Les catéchismes politiques ont ainsi été plus volontiers cotés en R compte-tenu de leur contemporanéité pour le catalogueur et de leur lien avec le contexte politico-électoral.

La cote se rattache à un système cohérent de classement des savoirs qui reflète une certaine perception de l'objet traité. C'est particulièrement vrai dans le cas de la cotation Clément de la Bibliothèque nationale de France. Le principal enseignement que l'on puisse tirer d'une telle analyse des cotes est qu'il n'y avait pas de classement *a priori* des catéchismes politiques. Pourtant la contiguïté de certaines cotes témoigne de rapprochements intellectuels qui ont été faits, qui ne sont pas uniquement liés à l'ordre alphabétique ou à la date. Des parentés émergent sans que cela ne soit clairement formalisé par la cotation. Contrairement aux abécédaires qui ont été classés sous le lettrage X ou aux almanachs qui sont rassemblés en Lc, les catéchismes politiques n'ont pas fait l'objet d'un catalogage systématique à la Bibliothèque nationale de France. En dehors de l'hétérogénéité déjà abordée de ce corpus et de sa constitution progressive, d'autres hypothèses peuvent être posées pour comprendre cette absence de visibilité dans les collections comme la durée de vie relativement courte du catéchisme politique.

Le genre n'était pas pensable pour le bibliothécaire qui a rencontré ces ouvrages lors de son travail de classement. Les catéchismes politiques ont finalement été le plus souvent classés selon leur forme rhétorique après qu'on les a soigneusement distingués des catéchismes diocésains. C'est la logique à l'œuvre dans le catalogue sur fiches des anonymes de la BnF où l'on peut voir une succession de catéchismes : « politique », « républicain », « socialiste », etc. Le classement se fait en négatif par opposition aux catéchismes diocésains. Voici pourquoi un travail de repérage a été nécessaire pour reconstituer cet ensemble de textes.

Ces catéchismes n'étaient pas inconnus puisque la conservation de la mémoire jusque sous la Troisième République a influencé des études portant sur certains de ces livres. Etudier la mise en forme des sources conservées est un travail nécessaire pour aborder l'histoire de l'objet historique « catéchisme politique. » A la suite des bibliothécaires, les historiens n'ont pas conçu les catéchismes politiques comme un genre, ce qui a orienté leurs travaux. Par exemple, les catéchismes de l'époque révolutionnaire ont été particulièrement étudiés sans réellement être replacés dans l'histoire du genre telle que nous l'avons décrite.

### Conclusion

L'histoire de la conservation des 815 catéchismes politiques s'explique par de très nombreux facteurs (conditions locales, rôle des passeurs de mémoire, dons et constitution de fonds spécialisés, etc.) qui sont parfois difficiles à débrouiller. Les conditions de diffusion ont évidemment variées entre des catéchismes qui obtinrent le statut de manuel officiel sous le Directoire ou d'autres qui furent des succès électoraux. Les catéchismes révolutionnaires sont vendus sur l'ensemble du territoire par de nombreux éditeurs et sont bien conservés dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales. A partir de la Seconde République, la production se concentre en même temps que l'on passe de l'ancien au nouveau régime typographique pour reprendre la terminologie des historiens de l'édition. Un même éditeur prend alors en charge des éditions parfois très rapprochées dans le temps d'un même titre, ces rééditions étant en fait des retirages. Les échéances électorales jouent le rôle de stimulateur principal sous

la Troisième République avec des rééditions multiples de catéchismes, en particulier d'orientation républicaine.

Le travail de catalogage et d'attribution d'une cote à un ouvrage, c'est-à-dire d'intégration dans un système méthodique de classement de tous les savoirs est très proche de celui du lexicographe ou de l'encyclopédiste. Les deux opérations sont intellectuellement similaires et nous renseignent toutes deux sur la perception que les contemporains avaient de ces ouvrages. L'étude des dictionnaires est d'autant plus intéressante que les historiens qui ont travaillé, ou qui travaillent, sur les catéchismes politiques, sont les héritiers de cette mémoire lexicographique de leur objet d'études, transmise par les dictionnaires ou encyclopédies du XIX<sup>ème</sup> siècle. Voici pourquoi nous allons analyser maintenant comment la mémoire du catéchisme politique est parvenue jusqu'à nous au travers des dictionnaires et des travaux historiques.

## 2) De quelle perception des catéchismes politiques sommes nous les héritiers ?

### Introduction :

L'intégration progressive des catéchismes dans les dictionnaires et encyclopédies est le reflet de l'importance prise par ce genre de la littérature politique tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. La particularité de l'étude des notices et articles consacrés au catéchisme vient du fait que l'acception religieuse prime et qu'il faut faire un travail de datation de l'entrée du catéchisme laïcisé dans ces outils de référence. Le témoignage des dictionnaires est précieux pour savoir à partir de quand les catéchismes républicains, révolutionnaires et plus généralement politiques sont devenus des ouvrages courants. D'autre part, nous étudierons les exemples choisis dans ces notices qui donnent des renseignements sur la renommée de certains catéchismes parmi l'ensemble de nos sources.

Ces articles et notices ont transmis la mémoire des catéchismes de vulgarisation politique. Les historiens ont pu s'y référer avant de consacrer des travaux à cet objet historique qui n'a jamais été totalement oublié. Ainsi, sous la Troisième République, les premières études lui sont consacrées. Des choix s'opèrent alors dans le corpus des catéchismes politiques avec une attention plus grande portée sur les textes de l'époque révolutionnaire.

En même temps que s'impose la définition laïcisée du catéchisme, dans les années 1770, apparaît aussi une acception péjorative de ce terme. Cette vision négative du catéchisme a influencé la transmission de la mémoire du genre, que ce soit par les outils lexicographiques mais aussi par les travaux historiques. Ceux-ci ont souvent donné une vision péjorative de cette littérature politique, certains auteurs qualifiant cette expression « catéchisme politique » d'oxymore. Il s'agira de comprendre l'origine de cette vision oxymorique du catéchisme politique. L'étude des dictionnaires et des études historiques aura pour objectif de voir comment un genre littéraire démocratique et vulgarisateur a été perçu par les lexicographes et historiens qui ont produit un discours savant sur cet objet.

Nous étudierons dans un premier temps quel témoignage les dictionnaires apportent sur la construction progressive de la notion, avant de voir comment le catéchisme politique devient un objet d'histoire. Nous nous interrogerons enfin sur le fait que cette littérature fut considérée comme un genre mineur.

a) Le témoignage des dictionnaires

Comme nous l'avons fait pour l'objet-livre à l'aide de l'étude des cotes, l'analyse chronologique des notices de dictionnaires et des articles d'encyclopédie apporte des indices sur la construction progressive de la notion « catéchisme politique ». Sans oublier de prendre en compte le temps nécessaire à l'inscription d'un terme avec ses variations de sens, dans le corpus lexicographique. Il s'agit de saisir la progressive construction et éventuellement légitimation d'un objet.

L'analyse des éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française* permet d'appréhender l'évolution du sens du mot catéchisme depuis la Révolution française (la 5<sup>ème</sup> édition date de 1798-an VI) jusqu'à aujourd'hui (la 9<sup>ème</sup> édition a débuté en 1992). Nous comparerons ces différentes éditions avec d'autres dictionnaires de la langue française ainsi que d'autres encyclopédies du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La 5<sup>ème</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie française* éditée en 1795-An III ne mentionne encore que l'acception religieuse du mot catéchismes ainsi que le sens péjoratif, ce qui est une nouveauté par rapport à la 4<sup>ème</sup> édition de 1762 : « On dit familièrement faire le catéchisme à quelqu'un, pour dire, le mettre au fait, l'endoctriner. On lui avoit fait son catéchisme, il sait son catéchisme. Il faut attendre la sixième édition, datée de 1832-1835, pour trouver la précision suivante : « Titre donné à certains ouvrages qui contiennent l'exposition abrégée de quelque science, et qui sont rédigés par demandes et par réponses. *Catéchisme d'économie politique.* » L'exemple choisi du catéchisme de Jean-Baptiste Say montre que la vulgarisation scientifique est cette fois-ci envisagée comme un usage commun de la forme catéchistique.

Il est intéressant de voir comment d'autres dictionnaires ou encyclopédies ont abordé cette évolution du sens de « catéchisme ». Le *Dictionnaire national*<sup>1</sup> édité en 1843 par Bescherelle aîné, reprend l'article de la cinquième édition du dictionnaire de l'Académie (qu'il dénigrait pourtant) en y ajoutant la précision suivante : « Par extens. se prend quelquefois pour toutes sortes d'instructions et de préceptes même profanes. Catéchisme politique ». Cette fois-ci l'expression « catéchisme politique » est reconnue comme d'usage courant en insistant sur la désacralisation de la forme catéchistique. Cette notice est reprise telle quelle par Maurice de La Châtre, opposant au régime de Napoléon III, dans son *Nouveau dictionnaire universel*<sup>2</sup> édité en 1865.

L'article « catéchisme » du *Dictionnaire de la langue française*<sup>3</sup> d'Emile Littré date de 1873-1874. Après avoir présenté l'utilisation chrétienne du catéchisme ainsi que l'acception péjorative du terme (avec une citation de Rousseau), l'auteur de l'article fait la précision suivante : « 2°. Par extension, exposition abrégée, par demandes et par réponses, ou autrement, de quelque science. Catéchisme d'économie politique. » Il y a une reprise de l'article du dictionnaire de l'Académie française avec toutefois une nuance quant à la forme même de ce type d'ouvrages de vulgarisation, le titre n'entraînant pas forcément une écriture sous la forme d'une succession de questions et de réponses.

L'article « catéchisme » du *Grand dictionnaire universel*<sup>4</sup> dirigé par Pierre Larousse à partir de 1865 est le plus complet concernant les catéchismes politiques puisqu'il cite celui de Volney, celui de Saint-Lambert et celui de La Chabeaussière. Cet article mentionne aussi le *Catéchisme de la Nature* de Platon Blanchard. Sont présents le *Catéchisme positiviste* de Comte et le *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon. Tous ces ouvrages sont rassemblés sous l'expression « catéchismes philosophiques ». Paul Guérin, un prêtre qui écrit un dictionnaire catholique, reprend dans l'article « catéchisme » de son *Dictionnaire des dictionnaires*<sup>5</sup> (1884) la précision suivante : « Par ext. Titre donné à certains ouvrages qui contiennent l'exposition abrégée de quelque science, et qui sont rédigés par demandes et par réponses ». Dans la partie

---

<sup>1</sup> Bescherelle (Louis-Nicolas), *Dictionnaire national, ou Grand dictionnaire critique de la langue française... par M. Bescherelle aîné*, Paris, Simon, 1843.

<sup>2</sup> La Châtre (Maurice), *Nouveau dictionnaire universel*, Paris, 1865.

<sup>3</sup> Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Larousse, 1873-1877.

<sup>4</sup> Larousse (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*, Paris, administration du « Grand dictionnaire universel », 1865-1890.

<sup>5</sup> Guérin (Paul), *Dictionnaire des dictionnaires*, Paris, Picard, 1884.

historique de l'article il cite les titres des ouvrages de Volney, Saint-Lambert, La Chabeaussière, Saint-Simon et Comte mais Blanchard a disparu par rapport à la notice du *Grand dictionnaire universel*.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la définition de « catéchisme politique » est fixée. Ainsi le *Nouveau dictionnaire universel illustré*<sup>1</sup> dirigé par Jules Troussel (1886-1891) parle d'un « Résumé dogmatique formulant une doctrine » avant de citer comme exemple les ouvrages de La Chabeaussière ou de Comte. En 1900, Jules Hatzfeld évoque dans son *Dictionnaire général de la langue française*<sup>2</sup> un « Livre ou sont réunis les principaux articles d'une doctrine. »

Des changements sont encore perceptibles entre la huitième édition (1932-1935) et la neuvième du *Dictionnaire de l'académie française*, actuellement en cours mais dont l'article « catéchisme » est déjà paru : « Par extension, il est aussi le Titre donné à certains ouvrages qui contiennent l'exposition abrégée de quelque science et qui sont rédigés par demandes et par réponses. *Catéchisme d'économie politique*. » (huitième édition) puis « Par anal. Vieilli. Ouvrage, souvent rédigé par demandes et réponses, et constituant l'exposé abrégé d'une science, d'une doctrine. *Un catéchisme d'économie politique*. Titre célèbre : *Catéchisme positiviste*, d'Auguste Comte (1852) » (neuvième édition).

Cette édition du dictionnaire, débutée en 1992, a ajouté l'idée que le catéchisme peut aussi être l'exposition abrégée d'une doctrine. Sans que cela soit précisé, on peut considérer que cette doctrine peut être politique, d'ailleurs l'exemple choisi est le *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte. Toutefois, l'emploi est considéré comme vieilli, ce qui atteste que ce terme n'est plus d'usage courant. L'usage de l'expression « catéchisme politique » tel que nous l'avons retenu n'est considéré comme courant qu'entre 1835 et 1935 d'après ce dictionnaire. Compte-tenu du temps qui s'écoule entre l'apparition d'un mot ou d'une expression et son inscription dans le dictionnaire des Immortels, cela confirme l'idée que le long XIX<sup>ème</sup> siècle fut le siècle du catéchisme politique.

D'après l'étude des dictionnaires, nous pouvons poser l'hypothèse que dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, il existe un consensus sur ce qu'est un catéchisme

---

<sup>1</sup> Troussel (Jules), *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, Paris, librairie illustrée, 1885-1891.

<sup>2</sup> Hatzfeld (Adolphe), *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, 1900.

politique : c'est avant tout un ouvrage laïque, profane, relativement court et qui résume une doctrine politique considérée comme un dogme. Il existe ainsi des convergences entre la perception que les auteurs avaient de leurs propres textes ainsi que celle des lexicographes qui rédigeaient des notices sur ces mêmes textes.

b) *Le catéchisme politique devient un objet d'histoire pendant la Troisième République*

Deux articles encyclopédiques ont représenté une première tentative de mise en ordre des sources et d'histoire des catéchismes politiques. Il s'agit du *Grand dictionnaire universel* dirigé par Pierre Larousse (1863-1876) et du *Dictionnaire de pédagogie* publié sous la direction de Ferdinand Buisson (1882-1887) et réédité en 1911 sous le titre suivant : *Nouveau dictionnaire de pédagogie*. Ces deux dictionnaires sont deux ouvrages de vulgarisation républicains et, à ce titre, sont au cœur de la pédagogie républicaine. Pascal Ory a consacré un article au dictionnaire de Larousse dans les *Lieux de mémoire* en le définissant comme « l'alphabet de la République » et Pierre Nora dans le même ouvrage a appelé le dictionnaire de Buisson : « cathédrale de l'école primaire. »<sup>1</sup> Les notices de ces deux dictionnaires ont eu un impact important puisque, comme le rappelle Pascal Ory, le *Grand Dictionnaire universel* de Larousse fut la « source principale » des journalistes et hommes politiques pendant une trentaine d'années. Il a aussi fortement influencé l'écriture historique. C'est l'aboutissement de l'œuvre vulgarisatrice de Larousse au service de la République et de la Libre Pensée. O ce titre, le dictionnaire est un proche parent des catéchismes républicains ou libres penseurs qu'il décrit. Pascal Ory le qualifie en effet d'une « des matrices de la vulgarisation républicaine à la fin du siècle. »<sup>2</sup> Pierre Nora fait du *Dictionnaire de pédagogie* un conservatoire de la mémoire révolutionnaire et républicaine telle qu'elle était transmise aux instituteurs de la Troisième République. Les deux dictionnaires sont les témoins d'une mémoire républicaine du catéchisme politique

---

<sup>1</sup> Ory (Pascal), « Le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse. Alphabet de la République » in Nora (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp 230-245.

Nora (Pierre), « Le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson. Cathédrale de l'école primaire » in Nora (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp 353-378.

<sup>2</sup> Ory (Pascal), « Le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse. Alphabet de la République » *ibidem*, p 232.

Le *Grand Dictionnaire universel* dirigé par Pierre Larousse comporte un très long article sur le catéchisme. L'auteur a étudié les « catéchismes philosophiques », ceux de Voltaire par exemple, dans la partie historique de l'article. Il inclut dans cette liste le *Catéchisme du citoyen français* de Volney qu'il analyse longuement, tout comme le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert. A la suite de ces deux ouvrages, se trouve le catéchisme de La Chabeaussière sous son titre original de *Catéchisme républicain, philosophique et moral* avec toutefois une erreur sur la date de la première édition (1795 au lieu de 1794). Nous obtenons à cette occasion des indices quant à la conservation de la mémoire du catéchisme de La Chabeaussière :

« M. Eugène Noël a récemment, dans un journal de province, le Journal de Rouen, appelé l'attention sur ce Catéchisme républicain qui, devenu aujourd'hui une rareté bibliographique, fut à l'époque où il parut, répandu dans les campagnes, appris par cœur avec enthousiasme par les jeunes paysans, et qui est resté, paraît-il dans la mémoire de ceux qui survivent. »

Il avait été fait précédemment mention de la réédition en 1825 sous le titre de *Catéchisme national français*<sup>1</sup>, et de celle de 1846 (*Catéchisme français, ou Principes de philosophie morale et de politique républicaine*<sup>2</sup>). L'auteur a identifié des éditions postérieures à la Révolution française mais n'avait pas connaissance des nombreuses rééditions sans nom d'auteur, des années 1832-1833.

Ensuite, l'auteur a choisi de donner comme autre exemple de catéchisme philosophique, le *Catéchisme de la Nature, ou Religion et morale naturelle*<sup>3</sup> écrit par Platon Blanchard. Là encore, l'article nous livre des indices sur la mémoire de cet ouvrage dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle en lui consacrant un long développement :

« Ce livre, aujourd'hui très rare et recherché des amateurs comme un curieux écho des idées et des sentiments généralement répandus dans la France républicaine de 1793, est écrit sous l'inspiration du déisme sentimental et naturaliste de Rousseau, dans le ton naïvement déclamatoire et emphatique de l'époque. »

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme national français, par La Chabeaussière*, Paris, Barthélemy, 1825, 15 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires, par La Chabeaussière*, Paris, Fournier, 1846, 16 p.

<sup>3</sup> Blanchard (Pierre Platon), *Catéchisme de la nature ou religion et morale naturelles. Par Platon Blanchard, citoyen de la Section de la Réunion*, Paris, Maradan, 1794-an II, 182 p.

Le *Catéchisme positiviste*<sup>1</sup> d'Auguste Comte fait l'objet d'un développement. Le caractère élémentaire est mis en avant par une citation de la préface : « Condenser le positivisme, afin de le rendre populaire, tel est, comme nous l'apprend l'auteur dans une préface, le but de cet ouvrage publié en 1852 [...] ». Il examine ensuite (dans un ordre qui ne suit d'ailleurs pas la chronologie), le *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon<sup>2</sup>.

La dimension religieuse est fondamentale pour expliquer les choix des catéchismes cités, l'influence du positivisme se faisant sentir. Toutefois, l'aspect formel a joué puisque l'auteur de la notice a intégré dans la liste un catéchisme médical.

James Guillaume est l'auteur d'un long article consacré en partie aux catéchismes de l'époque révolutionnaire dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* qu'il a codirigé avec Ferdinand Buisson. C'est un très bon connaisseur de l'histoire de l'école à l'époque révolutionnaire pour avoir été l'éditeur des *Procès-Verbaux du Comité d'Instruction publique*. Il consacre son article aux « Livres scolaires de la Première République » dans le tome 2 de la Première partie du dictionnaire. Contrairement à l'article du *Grand Dictionnaire universel*, ce n'est pas la forme mais l'usage prescrit qui prime dans le choix des catéchismes qui sont inclus dans la littérature scolaire. Il revient sur la législation révolutionnaire et en particulier sur le lancement d'un concours pour la rédaction des livres élémentaires. James Guillaume passe ensuite à l'analyse des ouvrages primés et donc du catéchisme de La Chabeaussière mais semble ignorer la première édition parue en 1794-an II sous le titre de *Catéchisme républicain, philosophique et moral*. Il mentionne ses sources en indiquant qu'il a eu entre les mains une édition de l'an VI chez Du Pont, présente à la Bibliothèque nationale or nous n'avons pu retrouver cette édition qui est conservée uniquement à la bibliothèque municipale de Besançon. Peut-être est-ce une erreur dans la date de publication puisqu'il existe des éditions de l'an IV. Voici l'analyse que livre l'historien sur ce catéchisme :

« Il faut le dire, malgré l'admiration qu'ils ont excitée, les vers de La Chabeaussière sont fort médiocres ; voici quelques-uns des moins mauvais ; ils permettront de juger en même temps des doctrines de l'auteur. »

---

<sup>1</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité*, Paris, chez l'auteur, 1852, 434 p.

<sup>2</sup> Saint-Simon, *Catéchisme des industriels, 3<sup>ème</sup> cahier*, Paris, Sétier, 1824, 197 p.

James Guillaume, citant un discours d'Andrieux les 1<sup>er</sup> et 2 floréal, explique aussi que François de Neufchâteau avait fait afficher dans les écoles des préceptes extraits du *Catéchisme universel* de Saint-Lambert. La notice a été reprise de façon identique lors de la réédition du dictionnaire en 1911.

Ce sont, en toute logique, les manuels scolaires qui ont suscité l'intérêt de James Guillaume dans le contexte de l'édition et de la publication des sources révolutionnaires stimulées par le Centenaire de la Révolution française. La redécouverte des catéchismes politiques s'explique aussi par le contexte des lois scolaires de la Troisième République. Les historiens cherchent alors quels ont été les ancêtres des nouveaux manuels de morale et d'instruction civique et s'intéressent à cette littérature.

En 1880 paraît la première étude consacrée aux catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire : *Morale et catéchisme révolutionnaire*<sup>1</sup>, écrite par Eusèbe Cléante. A l'origine parue dans la *Revue du monde catholique*, l'analyse de Cléante a pour objectif de démontrer le danger des projets scolaires de la Troisième République. Pour cela, il pointe les échecs de la Première République pour présager des futurs échecs de la Troisième. Pour illustrer ces échecs et l'inanité de la morale révolutionnaire, il cite deux ouvrages, le *Recueil des actions héroïques et civiques des citoyens français* de Léonard Bourdon d'une part, et le catéchisme de La Chabeaussière d'autre part car ce dernier a été primé en l'an IV. Eusèbe Cléante n'hésite pas à user d'anachronismes pour dénoncer ce catéchisme :

« Celui du citoyen La Chabeaussière était une théorie personnelle de son auteur, ornée d'une estampille officielle, comme l'*Arithmétique* de Condorcet, et rien de plus. En outre, à l'inconvénient de parler politique aux enfants, suivant la législation de l'an III, se joignait le parti pris d'exclure toute religion positive, ce qui autorisait enfants et maîtres à contester chaque phrase et chaque mot du nouveau Catéchisme. Autre danger, le nouveau code de morale scolaire, par une approbation trop vive des doctrines de Rousseau, favorisait une égalité chimérique, en initiant la jeunesse aux dangers du

---

<sup>1</sup> Cléante (Eusèbe), *Morale et catéchisme révolutionnaire*, extrait de la Revue du Monde catholique, Paris, Société générale de librairie catholique, 1880, 37 p.

socialisme moderne ; témoin ce dernier vers de l'ouvrage : « un serviteur fidèle est l'égal d'un bon maître. »<sup>1</sup>

Au travers de la critique de ce catéchisme révolutionnaire, c'est en fait la politique républicaine et religieuse qui est dénoncée :

« La loi n'est plus l'expression de la *raison générale* mais de la *volonté générale*. A ce titre, courbons le dos. Le nombre est tout. On se croirait dans la France de 1880. »<sup>2</sup>

L'auteur indique qu'il a eu entre les mains une édition rouennaise de 1798-an VI. Cette attention portée à un texte devenu historique est concomitante de la redécouverte du catéchisme de Poisson de La Chabeaussière à partir des années 1870 avec par exemple une édition lyonnaise de 1871, sans nom d'auteur, mais portant le titre suivant : *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*.<sup>3</sup> L'objectif de l'éditeur lyonnais est à l'opposé de celui de Cléante mais participe du même mouvement de redécouverte de documents historiques. Voici la fin de la préface de cette édition lyonnaise : « Il serait bon, de nos jours, de voir mettre en pratique ces heureuses maximes de nos pères. » Que ce soit pour les valoriser ou bien les présenter comme un repoussoir, les documents historiques que sont les catéchismes révolutionnaires sont mis en avant.

La seconde étude consacrée exclusivement aux catéchismes politiques date de 1893 et participe d'une entreprise totalement opposée à celle d'Eusèbe Cléante. Paul Beurdeley, notable républicain éclairé qui fut maire du VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, écrit alors un ouvrage consacré aux catéchismes parus sous la Révolution : *Les catéchismes révolutionnaires. Etude historique et pédagogique sur la morale civique*.<sup>4</sup> L'idée centrale de l'auteur est de montrer que la morale doit être indépendante de la religion. Alors que Cléante s'opposait à la politique de laïcisation de l'école et à la mise en place de l'instruction civique, Beurdeley s'en félicite :

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 35.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, Lyon, Conchon, 1871, 24 p.

<sup>4</sup> Beurdeley (Paul), *Les catéchismes révolutionnaires. Etude historique et pédagogique sur la morale civique*, Paris, Fischbacher, 1893, 111 p.

« La séparation de l'École et de l'Église, décrétée implicitement par la loi du 28 mars 1882, a eu cet heureux résultat d'établir dans les écoles primaires de la France un enseignement de la morale distinct de l'enseignement religieux. »<sup>1</sup>

Dans une perspective téléologique partagée avec l'auteur catholique, Beurdeley souhaite démontrer que la législation républicaine a ses racines dans la législation révolutionnaire :

« Nous nous proposons aujourd'hui de rechercher quels ont été les efforts de la première heure, de retrouver la trace des efforts faits antérieurement pour introduire la morale dans l'enseignement primaire. La Révolution française offre à notre curiosité une ample et intéressante matière. On y trouvera de précieux enseignements, on verra après quels tâtonnements et aussi après quelles erreurs les hommes de la Révolution sont arrivés à mettre au jour des œuvres tout à fait remarquables et qui méritent d'être tirées de l'oubli. »<sup>2</sup>

Paul Beurdeley analyse chronologiquement différents catéchismes de la Révolution, en indiquant sa préférence entre ces différents textes. A ce titre, l'étude nous renseigne avant tout sur la perception qu'un auteur républicain de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avait des catéchismes révolutionnaires. Par exemple, il loue le *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil*<sup>3</sup> écrit en 1790 par l'abbé Hazard qui représente pour lui « l'esprit de 1789. » Il s'intéresse ensuite aux « catéchismes civiques pendant la Convention nationale » et explique qu'il a effectué son travail grâce à la bibliothèque du musée Carnavalet. Il s'agit du fonds de l'actuelle Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP) qui était situé à Carnavalet jusqu'en 1898. L'auteur indique qu'il a recherché uniquement les livres pour enfants ayant un « caractère pédagogique primaire ». Il cite longuement le catéchisme de Bulard en en faisant des commentaires élogieux. La BHVP possède effectivement une édition parisienne du *Catéchisme de morale républicaine, pour l'éducation de la jeunesse*<sup>4</sup>, identique à une édition de la même année chez Caillot, tout comme une édition du catéchisme de Hazard que nous venons d'évoquer. Beurdeley a eu tous ces catéchismes

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>3</sup> Hazard (Pierre), *Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale, et présenté à Mgr le Dauphin, par M. l'abbé Hazard, Prêtre, Breveté du Roi, Instituteur à l'École-Militaire-Nationale de Nanterre*, Paris, Gorsas, 1790, 58 p.

<sup>4</sup> Bulard, *Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse. Rédigé d'après le décret de la Convention nationale, du 9 pluviôse. Par le citoyen Bulard*, Paris, s.d., Lallemand, 72 p.

entre les mains à la bibliothèque Carnavalet, tout comme la *Loi naturelle ou catéchisme du citoyen français*<sup>1</sup> de Volney. Il fait l'éloge de ce dernier ouvrage, modèle pour Beurdeley d'une morale qui s'appuie sur la nature de l'homme en dehors de toute référence à une transcendance. Il s'intéresse ensuite à « la morale civique sous le Directoire », chapitre qui s'intéresse plus particulièrement au catéchisme de La Chabeaussière qu'il analyse longuement tout en le critiquant. Beurdeley parle de « réputation usurpée », de « style médiocre » et de « pensée banale », rejoignant ici le jugement de James Guillaume dont il a peut-être lu l'article déjà cité. L'auteur rappelle ensuite l'importance de la théophilanthropie lorsqu'il fait l'éloge de l'*Instruction élémentaire sur la morale religieuse*<sup>2</sup> de Chemin-Dupontès qu'il définit ainsi :

« On voit que c'est là un rare et singulier catéchisme religieux, dans lequel il n'est question ni de sacrements, ni des péchés, ni des peines éternelles : en revanche la tolérance y est hautement recommandée. »<sup>3</sup>

Cet intérêt pour la théophilanthropie est peut être lié à la tentative de refondation du culte par Décembre-Alonnier et à la réédition du *Catéchisme morale et civique de la théophilanthropie*<sup>4</sup> en 1883 ?

Enfin, Beurdeley fait tout particulièrement l'éloge du *Catéchisme moral et républicain, suivi du Catéchisme de la Déclaration des Droits et de la Constitution française* qu'il date de l'an IV. C'est une erreur liée au fait que l'exemplaire qu'il a consulté à la BHVP n'est pas daté. L'ouvrage daté de 1794-an II est en fait le catéchisme de Jean-Baptiste Boucheseiche.<sup>5</sup> Beurdeley y a trouvé ce qu'il recherche : justifier les lois scolaires de Jules Ferry et la séparation de l'Eglise de l'Ecole par un texte datant de la Révolution française :

« Nous avons reproduit le *Catéchisme moral républicain*, dans ses parties essentielles, on en voit l'esprit. Toute idée métaphysique est écartée, nulle part il n'est

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français*, par Ch. F. Volney, Paris, Didot, 1793, 107 p.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigée par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes, ou adorateurs de Dieu et ami des hommes, et enseignées dans les temples théophilanthropiques établis en France*, Paris, Bureau du Courrier de la Librairie, 1797-an V, 48 p.

<sup>3</sup> Beurdeley (Paul), *Les catéchismes révolutionnaires. Etude historique et pédagogique sur la morale civique*, Paris, Fischbacher, 1893, p. 78.

<sup>4</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *Catéchisme moral et civique de la théophilanthropie, deuxième édition*, Paris, Décembre-Alonnier, 1883, 12 p.

<sup>5</sup> Boucheseiche (Jean-Baptiste), *Catéchisme moral et républicain, suivi du Catéchisme de la Déclaration des Droits et de la Constitution française*, Paris, Lepetit, 1794-an II, 104 p.

question ni de Dieu, ni de l'âme, ni de religion d'aucune sorte, il est purement positif, pratique et civique. C'est l'esprit de Condillac qui remplace enfin l'inspiration de Rousseau. Remarquons en outre que ce catéchisme est tout à fait libéral et qu'il ne s'y rencontre aucune violence contre les prêtres, aucune déclamation, aucune appréciation exagérée des faits de l'histoire de France ou de la Révolution. Ce manuel, qui représente le mieux la doctrine de la Révolution dans son esprit, dans sa fermeté, dans ses aspirations élevées, dans son amour ardent du peuple, et même dans ses illusions généreuses relativement au bonheur universel, ne porte aucune indication qui permette de penser qu'il a été adopté par les autorités, malgré sa supériorité incontestable sur les autres œuvres de cette nature. »<sup>1</sup>

Le catéchisme de Boucheseiche est un ouvrage de vulgarisation des idées de Rousseau, Condillac, d'Holbach suivi d'une explication article par article de la Constitution de 1793 et de la Déclaration des droits qu'elle contient.

L'étude des catéchismes révolutionnaires ne sert ainsi qu'à justifier la laïcisation de l'école et la mise en place d'une instruction morale et civique indépendante de toute religion. Que ce soit Cléante ou Beurdeley, les deux auteurs partagent le même but : justifier par l'étude des catéchismes de la Révolution française la validité de leur argumentation anti ou pro-laïcisation de l'enseignement primaire. Ces livres ne sont pas étudiés en tant qu'objets historiques et ne servent que de prétexte à une argumentation politique et religieuse.

Les deux dictionnaires de Larousse et de Buisson ont joué le rôle de passeurs de la mémoire républicaine du catéchisme politique dans la continuité des multiples acteurs ou groupes politiques que nous avons étudiés tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ils sont contemporains d'un changement de statut de certains de ces ouvrages. Alors que la production de cette littérature politique se tarit, les catéchismes publiés pendant la Révolution française sont devenus des documents historiques. Cela s'explique par le contexte du Centenaire de la Révolution et du travail d'édition des sources que cela entraîne. Voici pourquoi certains catéchismes sont alors réédités, accompagnés d'une notice ou d'un paratexte leur donnant le statut de « documents historiques. » Dans le même temps, l'adoption des lois scolaires et les débats autour de laïcisation de

---

<sup>1</sup> Beurdeley (Paul), *Les catéchismes révolutionnaires. op.cit.* p. 84-85.

l'enseignement en général, et de l'instruction civique en particulier, font que ces livres sont mobilisés comme support d'une polémique politique. Les premières études historiques datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ne portent pas sur le catéchisme politique en tant que tel mais mobilisent une mémoire de ces textes pour défendre ou contrer la mise en place d'une école républicaine.

Au travers de ces études, mais aussi des notices du dictionnaire de Larousse ou de Buisson transparaît une vision essentiellement péjorative de cette littérature considérée comme un genre mineur. Voyons maintenant comment cette perception a pu influencer sur la conservation de la mémoire des catéchismes politiques.

### c) *Le catéchisme politique : un genre mineur ?*

Cette vision négative du catéchisme vient de la prégnance de l'acception péjorative du mot « catéchisme » en général qui a influencé la perception du catéchisme politique en particulier. Nous avons d'ailleurs montré que les auteurs de catéchismes relayaient parfois eux-mêmes cette vision négative en justifiant l'écriture d'un catéchisme. La confusion entre élémentaire et vulgaire est fondamentale. La recherche de l'enracinement du genre et des indices de la perpétuation de sa mémoire nécessite de replacer les premières études du catéchisme dans toute leur historicité. Nous avons pour cela repris les propositions méthodologiques de Michèle Riot-Sarcey dans deux articles de la *Revue d'histoire du XIX<sup>ème</sup> siècle* :

« C'est ici que le travail de l'historicité intervient. Comme fonction de l'analyse historique, il se limite à révéler des constructions sémantiques dont l'enjeu est resté invisible sur la longue durée des significations qui l'ont emporté dans le mode d'intelligibilité de l'histoire. »<sup>1</sup>

Cette présentation de l'historicité est prolongée dans un autre article de la même revue trois ans plus tard, en 2005, en faisant référence à l'article de 2002 déjà cité (j'ai retiré de la citation ces références) :

« Le mot historicité [...] signifie le rapport spécifique entre le sujet qui énonce et qui signifie quelque chose et la chose dite. En d'autres termes, la signification d'un mot

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey (Michèle), « Temps et histoire en débat. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 25 mai 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index414.html>

doit être non seulement restituée dans une temporalité, mais surtout mise en rapport avec le sujet qui l'énonce. »<sup>1</sup>

Reprenons pour cela l'analyse des dictionnaires pour montre que la définition du catéchisme comme ouvrage pratique de vulgarisation a été concurrencée par une perception négative de ce terme. A la critique portée par les catholiques pour qui seul le catéchisme religieux est légitime, s'ajoute une critique laïque et républicaine contre une pédagogie dogmatique et rétrograde.

Nous avons déjà observé que dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle se produit un transfert pédagogique qui aboutit à une définition laïcisée du catéchisme. C'est à la même période que se diffuse une acceptation péjorative du mot d'après le *Trésor de la langue française informatisé* consultable en ligne<sup>2</sup> :

« Au fig. fam. Leçon pour endoctriner. Faire le catéchisme à qqn, on lui a fait son catéchisme ; dans un sens analogue, il sait son catéchisme (Ac. 1835, 1878) ».

Cette définition est complétée par la précision suivante : « Dire, réciter, savoir une chose comme son catéchisme, réciter son catéchisme. Dire une chose, énoncer une opinion de façon mécanique et impersonnelle comme une leçon apprise par cœur. (cf Littré) ». La notice « catéchisme » du *Dictionnaire de la langue française*<sup>3</sup> de 1873 sous la direction de Littré donne cette acception péjorative en citant l'*Emile* de Rousseau : « Dire une chose comme son catéchisme, la dire de façon routinière. N'allez pas lui dire cela froidement comme son catéchisme, J.J. Rousseau, *Em.* IV. » La mention « Ac.1835 » de la notice du TLFi fait référence à la 9<sup>ème</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, la première qui comporte cette acception péjorative. Alors que la 8<sup>ème</sup> édition mentionnait le transfert pédagogique opéré et la progressive laïcisation du catéchisme, il faut attendre la 9<sup>ème</sup> pour voir apparaître le sens péjoratif apparu pourtant dans les années 1760 : « Fig. et fam. Faire le catéchisme à quelqu'un, le chapitrer, l'endoctriner. ».

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey (Michèle), « Comment relire le XIXe siècle ? La *Revue d'histoire du XIXe siècle* au milieu du gué », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 31 | 2005, mis en ligne le 18 février 2006. URL : <http://rh19.revues.org/index950.html>

<sup>2</sup> Dictionnaire consultable en ligne.

URL : [http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2222673330:](http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2222673330;)

<sup>3</sup> Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Larousse, 1873-1877.

La notice « catéchisme » du *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse est édifiante par le choix des citations qui illustrent l'usage du mot sans d'ailleurs préciser qu'il s'agisse d'un usage péjoratif :

« Des articles de code et de catéchisme ne peignent jamais l'esprit qu'en gros, et sans finesse (H. Taine). Le catéchisme est un labyrinthe où la raison s'égaré et où la foi ne s'affermir guère (L. Jourdan). Si Jésus revenait parmi nous, il reconnaîtrait pour disciples, non ceux qui prétendent le renfermer tout entier dans quelques phrases de catéchisme, mais ceux qui travaillent à la continuer (Renan). »

Présentant l'usage figuré, l'auteur de la notice insiste sur le champ lexical religieux : « Fig. Résumé dogmatique, Evangile, credo, principes fondamentaux des doctrines ou des principes. » et il cite Proudhon : « La liberté, toujours la liberté, rien que la liberté, et pas de gouvernementalisme : c'est tout le catéchisme révolutionnaire. » La notice donne ensuite une acception péjorative synonyme de « reproche, remontrance », en citant Rousseau lui aussi : « Reproche, remontrance : Ennuyé de vos longues morales, de vos éternels, catéchismes... (J.-J. Rousseau) ». Voici la citation exacte de l'*Emile* :

« Au contraire, ennuyés, excédés, de vos fades leçons, de vos longues morales, de vos éternels catéchismes, comment vos jeunes gens ne se refuseroient-ils pas à l'application d'esprit qu'on leur a rendu triste, aux lourds préceptes dont on n'a cessé de les accabler, aux méditations sur l'auteur de leur être, dont on a fait l'ennemi de leurs plaisirs ? »<sup>1</sup>

La notice lexicographique se conclut ainsi : « Loc. fam. Réciter une chose comme son catéchisme. La réciter, la dire d'une façon routinière : N'allez pas lui dire cela comme son catéchisme (J.-J. Rousseau) ». Voici peut-être l'origine de la citation du dictionnaire de Littré dont la parution a démarré 10 ans après celle du *Grand Dictionnaire universel*.

Tout en conservant la mémoire de catéchismes parus pendant la Révolution française dans la partie encyclopédique, l'auteur de la notice insiste beaucoup sur le sens péjoratif du terme. Cela s'explique par l'orientation républicaine de l'encyclopédie qui est fortement influencée par la Libre Pensée : l'origine chrétienne de la pédagogie catéchistique la disqualifie. Nous avons montré au contraire, que pendant la Révolution

---

<sup>1</sup> Rousseau (Jean-Jacques), *L'Emile ou de l'éducation*, tome III, Amsterdam, Jean Néaulme, p. 131.

française en particulier le transfert pédagogique était revendiqué au nom de l'efficacité rhétorique et du succès de la catéchèse chrétienne.

La conclusion de la longue notice consacrée au catéchisme dans le *Grand dictionnaire universel* illustre la perception que les républicains influencés par le positivisme ont pu avoir du catéchisme au moment où s'installe la Troisième République. L'auteur profite de la critique adressée à Pierre Leroux qui regrette l'absence de catéchisme, pour expliquer qu'un tel ouvrage n'est plus possible en cet âge marqué par le triomphe de la raison et de la science :

« Aujourd'hui, dit mélancoliquement Pierre Leroux, nous sommes sans catéchisme. » Cela est vrai ; il faut en prendre son parti ; les esprits affranchis du surnaturalisme n'ont plus, ne peuvent plus avoir aujourd'hui de catéchisme, au sens unitaire et synthétique que M. Pierre Leroux donne à ce mot. Mais nous avons des catéchismes : catéchismes philosophiques, catéchismes moraux, catéchismes scientifiques. M. Pierre Leroux a tort, selon nous, de dédaigner ce pluriel [...]; à force d'envier à la religion chrétienne sa théologie et son catéchisme, et de rêver quelque chose de semblable, on s'éloigne de la raison de la science. »

Dans la suite de la notice transparaît une certaine nostalgie de la dimension populaire et vulgarisatrice du catéchisme dont l'auteur appelle de ses vœux le retour :

« Moins épris que le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle de synthèse et d'organisation, moins soucieux de la tradition historique, moins préoccupé du divin, le XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est son honneur, eut une foi sans bornes dans les œuvres de la raison. Il fit des catéchismes de morale rationnelle et scientifique pour l'enseignement de tous ; sans doute la conception qui servit de base à la plupart de ces essais était vicieuse ; mais cette tentative même de disputer l'intelligence populaire au catéchisme théologique, catholique ou protestant, ne mérite que des éloges. Que n'avons-nous hérité de ce grand siècle l'art de parler au peuple, de le catéchiser dans ce simple et facile langage dont il possédait si bien le secret ! »

La question de la vulgarisation politique est centrale dans l'argumentation de l'auteur de la notice, le verbe « catéchiser » étant cette fois-ci utilisé dans une acception positive. La conception péjorative de l'objet, en particulier dans sa version religieuse, est contrebalancée par la reconnaissance de l'efficacité rhétorique et pédagogique, du catéchisme pour « parler au peuple. »

Cette vision positive de la pédagogie du catéchisme est totalement absente du *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson qui comporte un article, non pas sur le catéchisme mais sur la « méthode catéchétique » :

« Les Allemands emploient ce mot grec pour désigner tout mode d'enseignement par questions et par réponses, comme dans le catéchisme. « Catéchiser » en grec, c'était faire apprendre par cœur, faire réciter. »

Cette notice présente un transfert qui se serait opéré à rebours de ce que nous avons décrit puisque ce serait les chrétiens qui auraient utilisé une méthode préexistante s'appliquant à toute forme d'enseignement. La conclusion donne une image très négative de cette méthode qui n'en serait pas réellement une :

« La méthode catéchétique n'est pas, à proprement parler, une méthode, mais un procédé d'enseignement applicable, dans une certaine mesure à toutes les branches d'études. »<sup>1</sup>

La critique pédagogique est plus vive lorsqu'elle porte sur le rapport entre apprentissage mécanique et compréhension. L'article « Interrogations » de ce dictionnaire fut rédigée par Jules Steeg, membre du cabinet de Jules Ferry comme son ami Ferdinand Buisson. Voici la mise en garde présente dans son article :

« On peut abuser de tout, même des interrogations. [...] Il faut moins encore qu'elles amènent des réponses convenues, stéréotypées, apprises par cœur, qu'elles tournent au « catéchisme ». L'enseignement mis en demandes et réponses est au rebours du bon sens pédagogique. »<sup>2</sup>

Cette critique pédagogique est aussi perceptible dans un manuel de pédagogie, daté de 1918 (réédité en 1948), qui permet de voir la vision du catéchisme à la fin de notre période d'analyse. Les auteurs citent H. Marion critiquant la forme catéchistique :

« Les catéchismes religieux procèdent par demandes et par réponses ; ils n'ont pas la prétention pour cela de faire penser ; au contraire, ils visent à transmettre littéralement un enseignement fixe, auquel nul ne peut rien changer. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Buisson (Ferdinand) (dir.), article « Méthode catéchétique » in *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, première édition, Paris, Hachette, 1887, 2 tomes, 1308 p.

<sup>2</sup> Steeg (Jules), « Interrogations », in Buisson (Ferdinand)(dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911.

<sup>3</sup> Charrier (Ch.), *Pédagogie vécue. Cours complet et pratique*, Paris, Fernand Nathan, [1918] 1948, pp 44-45. Citation aimablement fournie par Mme Anne-Marie Chartier.

Les pédagogues républicains insistent au contraire sur la nécessité de la discussion car il n'est pas de dogme immuable comme le rappelle l'article « Education civique » du *Nouveau dictionnaire de pédagogie* qui vise à répondre aux objections politiques sur cet enseignement :

« On ne lui demande pas davantage de [...] faire apprendre aux enfants [les lois fondamentales] comme un second catéchisme, à titre de vérité immuable et indiscutable ; il n'a qu'à les exposer comme un grand fait historique qu'il n'est pas permis d'ignorer et qu'il faut d'autant mieux connaître qu'on veut avoir plus tard le droit de le discuter. »<sup>1</sup>

Les notices du dictionnaire de Ferdinand Buisson reflètent la perception négative que les pédagogues républicains avaient du catéchisme politique. Cela explique pourquoi cette pédagogie ne fut pas choisie pour la rédaction des manuels de morale et d'instruction civique à partir des programmes de 1882. C'est aussi une explication supplémentaire de la disparition progressive du genre sous la Troisième République.

Cette vision péjorative du catéchisme politique héritée des pédagogues de la Troisième République a entraîné une utilisation polémique de l'étude de cet objet qui est perceptible jusque dans les travaux historiques contemporains. En 1980, Juliette Turlan, historienne du droit, publie un article intitulé : « Les catéchismes politiques ou de l'instruction à la propagande. »<sup>2</sup> Cet article l'intérêt de mettre en avant la notion de « catéchisme politique » alors que les deux auteurs de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avaient préféré la notion de « catéchisme révolutionnaire. »

Dès son introduction, Juliette Turlan se pose la question suivante : « Comment peut-on d'ailleurs accoler légitimement ces deux vocables : catéchisme et politique ? »<sup>3</sup> L'article développe ainsi une vision oxymorique du catéchisme politique. L'auteur insiste ensuite sur le glissement du religieux au politique qui aboutit à une œuvre de propagande : « La méthode catéchétique est utilisée à des fins d'instruction civique, puis, de glissement en glissement, le catéchisme deviendra un instrument de

---

<sup>1</sup> Buisson (Ferdinand) (dir.), article « Civique (instruction) » in *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, première édition, Paris, Hachette, 1887, 2 tomes, 1308 p.

<sup>2</sup> Turlan (Juliette), « Les Catéchismes politiques ou de l'instruction à la propagande », in *Hommage à Robert Besnier*, Paris, Société d'histoire du droit, 1980, pp. 265-278.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 265.

propagande. »<sup>1</sup> Les nombreux catéchismes de 1794-an II sont l'objet d'un jugement particulièrement négatif de l'auteur :

« Désormais, en l'An III plus particulièrement, s'offrent à nous quelques catéchismes marqués d'une certaine sérénité, qui présentent à leurs lecteurs, une doctrine, une philosophie, une recherche de la « Sagesse » et parmi ceux-ci, celui qui m'est apparu le plus charmant, le *Catéchisme* de Volney, en 1793, bouffée d'air pur dans une littérature dont on imagine avec peine la virulence et la grossière vulgarité. »<sup>2</sup>

L'article se conclut par le regret de la trahison de la pédagogie catéchistique par les révolutionnaires qui en ont fait un outil de propagande :

« Il apparaît au travers de ce bref exposé que la méthode pédagogique utilisée par les catéchismes depuis des millénaires a été quelque peu victime de son succès. »<sup>3</sup>

L'auteur ajoute enfin que le contenu des catéchismes politiques s'est encore dégradé après la Révolution en donnant des exemples de catéchismes socialistes ou libres-penseurs.

C'est à la même époque que paraissent deux articles d'Emmet Kennedy qui portent sur les catéchismes politiques révolutionnaires.<sup>4</sup> Issus d'une communication donnée en 1979, les deux articles respectivement datés de 1980 et 1981 représentent le premier travail de recherche documenté sur les catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire. Là encore ce sont les textes parus sous la Révolution française qui ont intéressé cet historien américain qui étudie alors la politique scolaire révolutionnaire puisqu'il publie en 1981 un article, coécrit avec Marie-Laurence Netter, sur les écoles primaires sous le Directoire.<sup>5</sup> Kennedy aborde les catéchismes dans une double optique d'histoire de l'éducation et d'histoire culturelle en analysant les relations entre ces textes et la culture populaire d'une part et en tentant d'estimer leur réception d'autre part. C'est aussi le premier travail appuyé sur la constitution d'un corpus de sources

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 268.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 273.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 278.

<sup>4</sup> Kennedy (Emmet), « The French Revolution catechisms : ruptures and continuities with classical, christian and enlightenment moralities », in *Transactions of the fifth international congress on the Enlightenment* [Pise, 1979], Oxford, The Voltaire foundation at the Taylor institution, 1980, pp. 1031-1033. Kennedy (Emmet), « The French revolutionary catechisms : ruptures and continuities with classical, Christian and Enlightenment moralities », in *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n°199, The Voltaire foundation at the Taylor institution, Oxford, 1981, pp 353-362.

<sup>5</sup> Kennedy (Emmet), Netter (Marie-Laurence), « Les Ecoles primaires sous le Directoire », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 243, janvier-Mars 1981, pp. 3-38.

comme le montre le fait qu'il ait identifié 38 éditions du catéchisme de La Chabeaussière postérieures à 1800. En prenant les exemples de ce dernier catéchisme ou bien en citant Chemin-Dupontès, Kennedy conclut à une pédagogie de qualité inspirée des Lumières et de l'Antiquité qui porte une morale éclairée mais qui n'a pas eu le temps de pénétrer la culture populaire. Il a consacré en 1989 une grande partie du chapitre « Pédagogie républicaine » de son histoire culturelle de la Révolution<sup>1</sup> aux catéchismes politiques, chapitre qui reprend d'ailleurs ses conclusions antérieures quant à la réception des catéchismes de l'époque révolutionnaire.

En 1981, Dominique Julia dans *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution* a consacré une sous-partie à la naissance du manuel officiel en l'an II. Il ne manifeste pas le même enthousiasme qu'Emmet Kennedy vis-à-vis à du catéchisme politique :

« Il n'est pas indifférent pourtant que les livres de morale républicaine aient pris la forme du catéchisme par demandes et par réponses, moulant ainsi le message révolutionnaire dans la forme inventée au XVI<sup>e</sup> siècle par les deux Réformes, catholique et protestante, et trahissant par là même l'enjeu de la pédagogie républicaine. »<sup>2</sup>

Nous avons vu au contraire que c'est justement la reconnaissance de l'efficacité de cette pédagogie issue des deux Réformes qui a servi d'argument principal aux auteurs de catéchismes politiques.

Dans le contexte du Bicentenaire paraissent deux articles de Jean Hébrard, consacrés aux catéchismes politiques de la Révolution française.<sup>3</sup> L'auteur est alors chargé de recherches au Service d'histoire de l'éducation de l'Institut national de la recherche pédagogique (1985-1990). Le SHE élabore à cette période des outils bibliographiques consacrés à l'histoire de l'école révolutionnaire en général et des livres scolaires en particulier. Cela aboutit à la publication de deux répertoires commentés publiés tous deux en 1989 : *Les écrits pédagogiques sous la Révolution* écrit par Hans-

---

<sup>1</sup> Kennedy (Emmet), *A Cultural history of the French Revolution*, New-Haven-London, Yale University Press, 1989, 491 p.

<sup>2</sup> Julia (Dominique), *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution*, Paris, Belin, 1981, p 241.

<sup>3</sup> Hébrard (Jean), « Les Catéchismes de la première Révolution », in *Colporter la Révolution*, Montreuil, 1989, Ville de Montreuil-Bibliothèque Robert Desnos, pp. 53-72

Hébrard (Jean), « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », in *L'enfant, la famille et la Révolution française*, sous la direction de Marie-Françoise Lévy, actes du colloque des 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1989 à la Sorbonne, Paris, Olivier Orban, 1990, pp. 171-193.

Christian Harten<sup>1</sup> et *Les livres pour l'enfance et la jeunesse sous la Révolution* de Michel Manson<sup>2</sup>. Ces deux auteurs ont bénéficié de l'appui d'Alain Choppin concepteur de la banque de données *Emmanuelle*<sup>3</sup> sur les manuels scolaires publiés de la Révolution française à nos jours. Tout cela permet à Jean Hébrard d'enrichir son corpus de sources étudiées en expliquant qu'Emmet Kennedy s'était principalement servi des collections de la BnF ainsi que de celles de la George Washington Library à Harvard pour aboutir à un total de 88 titres différents comportant le terme « catéchisme » et publiés entre 1789 et 1799. Hébrard fait ensuite référence au répertoire que nous venons de citer de Hans-Christian Harten pour indiquer que ce dernier a identifié 47 titres de manuels scolaires révolutionnaires comportant le terme « catéchisme ». A la fin de son article intitulé « Les catéchismes de la première Révolution », se trouve un répertoire précédé des choix opérés pour la constitution de ce dernier : « Nous avons retenu ici tous les ouvrages comportant le terme « catéchisme » dans leur titre, publiés en langue française entre 1789 et 1800, à l'exception des catéchismes diocésains. »<sup>4</sup> Il indique aussi qu'il a bénéficié des références de l'université de Harvard, communiquées par Emmet Kennedy et Dominique Julia. Cela lui permet de rassembler 148 catéchismes au total qu'il qualifie de « brochures ».

La constitution de ce corpus d'analyse permet à Jean Hébrard de faire une typologie des catéchismes révolutionnaires en les reliant en particulier à la chronologie de cette décennie. Influencé par le contexte du Bicentenaire et s'appuyant sur les outils bibliographiques publiés à cette occasion, il ne s'intéresse qu'aux catéchismes « scolaires », en sachant que les limites de cette catégorie sont parfois floues. Il ne méconnaît cependant pas l'existence d'un genre plus vaste de catéchismes politiques :

« Mais, et c'est peut-être un phénomène plus important encore, ces catéchismes pour enfants sont dispersés au sein d'un ensemble plus vaste de « catéchismes » détournés, écrits à l'intention d'un tout autre public que celui des écoles et qui

---

<sup>1</sup> Harten (Hans Christen), *Les Ecrits pédagogiques sous la Révolution*, Paris, Institut national de la recherche pédagogique, 1989, 173 p.

<sup>2</sup> Manson (Michel), *Les Livres pour l'enfance et la jeunesse sous la Révolution*, Paris, Institut national de la recherche pédagogique, 1989, 272 p.

<sup>3</sup> Site internet de la banque de données *Emmanuelle* : <http://www.inrp.fr/emma/web/index.php>

<sup>4</sup> Hébrard (Jean), « Les Catéchismes de la première Révolution », in *Colporter la Révolution*, Montreuil, 1989, Ville de Montreuil-Bibliothèque Robert Desnos, p.74.

apparaissent chez les libraires clandestins ou les colporteurs bien avant l'époque révolutionnaire. »<sup>1</sup>

Toutefois, étudier les catéchismes politiques destinés aux adultes ou bien publiés après la Révolution française n'entre pas dans le cadre de son étude.

Jean Hébrard mentionne dans l'introduction de son article intitulé *Les catéchismes de la première Révolution* la vision négative du catéchisme:

« Pourtant, à se tenir ainsi à l'apparente antinomie qui oppose « catéchisme » à « lumières » ou « catéchisme » à « révolutionnaire », on risque de n'apercevoir le phénomène que par son point de plus grand contraste et, du même coup d'en manquer la complexité. La réalité est plus confuse. Il y faut un abord prudent qui ne privilégie pas tel type de texte au détriment de tel autre et évite de s'installer *a priori* dans une seule interprétation. Il y faut aussi une défiance provisoire à l'égard des phénomènes pris dans des durées trop longues. L'histoire des livres produits par la Révolution obéit à des rythmes rapides même si elle s'inscrit dans un tempo qui relève du siècle. Bref, il convient de revenir à l'objet lui-même, dans sa réalité typographique et éditoriale : un catéchisme est d'abord ce qui se désigne comme tel. »<sup>2</sup>

Après cette mise en garde, Jean Hébrard adopte une typologie du catéchisme étroitement liée à la chronologie. La suite de l'article comporte des remarques sur la contradiction entre la forme rhétorique et le projet révolutionnaire de « dire le changement » :

« Deux modes extrêmes d'un même hiatus : dire la radicalité des changements dans les formes (structure textuelle ou ensemble de références) d'un genre éditorial voué à l'universalité et à l'immuabilité. Anticiper la prochaine stabilité retrouvée des choses et arrêter dans le texte le cours de la Révolution. »<sup>3</sup>

Jean Hébrard note qu'avec l'instauration de la République, les catéchismes révolutionnaires changent de caractéristiques et perdent leur dimension émancipatrice :

« Le 10 août 1792, tout recommence. Mais le catéchisme n'est plus, comme il l'avait été en 1789, cette matrice susceptible de faire penser les ruptures. Il est à

---

<sup>1</sup> Hébrard (Jean), « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », in *L'enfant, la famille et la Révolution française*, sous la direction de Marie-Françoise Lévy, actes du colloque des 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1989 à la Sorbonne, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 172.

<sup>2</sup> Hébrard (Jean), « Les Catéchismes de la première Révolution », in *Colporter la Révolution*, Montreuil, 1989, Ville de Montreuil-Bibliothèque Robert Desnos, p. 57.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 63.

nouveau l'instrument privilégié des savoirs établis, sûrs d'eux-mêmes, assurés de leur évidence. Passé la tourmente, la République proclamée, le roi condamné et exécuté, les catéchismes fleurissent à nouveau pour dire sans trop d'hésitations ni d'inquiétude des certitudes radicalement neuves et pourtant déjà sans surprise. »<sup>1</sup>

Dans son autre article faisant suite à celui-ci et consacré aux catéchismes de l'an II, Jean Hébrard insiste sur le rôle de stimulation du Concours de l'an II sur un genre littéraire décrit négativement :

« Pareil découpage n'enregistre en fait que le poids de l'incitation étatique dans cette production : le concours de l'an II est l'occasion exceptionnelle du développement d'un genre qui semble avoir peu de présence en amont de cette date et paraît manifester peu d'inventivité en aval. »<sup>2</sup>

Le résultat du Concours qui couronne le catéchisme de La Chabeaussière est la preuve pour l'historien que le catéchisme a perdu sa dimension révolutionnaire acquise en 1789 :

« Plus vraisemblablement, les jurés ont retenu la neutralité politique du propos, ancré dans la tradition philosophique des Lumières qui est en passe de retrouver, après Thermidor, le statut quasi-officiel des années de la Première Révolution. »<sup>3</sup>

Ce jugement sur les résultats du Concours est repris dans l'article intitulé « Le livre » dans le *Dictionnaire critique de la République* au travers de deux remarques : « Seul le manuel de morale semble avoir satisfait la commission. C'est un catéchisme ! » Revenant ensuite sur les résultats du Concours de l'an II, Jean Hébrard conclut : « La République n'a pas totalement réussi son premier livre. »<sup>4</sup>

Toujours dans le même contexte de 1989 paraît un article d'Yveline Fumat consacré aux catéchismes républicains non seulement de la Révolution mais aussi de 1848 et 1882.<sup>5</sup> Ce travail est issu d'une communication donnée au colloque de Créteil

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 71.

<sup>2</sup> Hébrard (Jean), « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », in *L'enfant, la famille et la Révolution française*, sous la direction de Marie-Françoise Lévy, actes du colloque des 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1989 à la Sorbonne, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 173.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 191.

<sup>4</sup> Hébrard (Jean), article « Livre » in Duclert (Vincent), Prochasson (Christophe)(dir.) *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 918 et p. 919. .

<sup>5</sup> Fumat (Yveline), « La Formation du jeune citoyen (les catéchismes républicains 1792-1848-1882) », in *Manuels scolaires et Révolution française* [colloque du 7 juin 1989], Paris, Messidor, 1990, pp. 39-54.

du 7 juin 1989 portant sur *Manuels scolaires et Révolution* dont les actes furent édités en 1990. D'après l'introduction de ce recueil d'actes, l'objectif de cette rencontre scientifique était de voir le traitement de la Révolution dans les manuels scolaires. Yveline Fumat était alors maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Montpellier III. Elle avait consacré sa thèse à « l'idéologie des manuels d'éducation civique de la III<sup>e</sup> République » pour citer son titre. L'auteur avait pour objectif d'étudier la formation du citoyen à trois moments républicains en se focalisant sur les catéchismes de 1792, 1848 et 1882. Comme l'indique Jean-Yves Mollier dans le rapport introductif, le souci de la comparaison prime, ce qui était alors inédit dans l'étude des catéchismes politiques :

« En focalisant l'attention sur ces trois moments privilégiés de l'écriture civique, elle éclaire les continuités historiques, la volonté pédagogique et militante, tout en soulignant les différences. »<sup>1</sup>

Yveline Fumat justifie dans son introduction l'étude des catéchismes révolutionnaires par la volonté d'y retrouver les ancêtres des livres de morale et d'instruction civique de la III<sup>e</sup> République qu'elle a analysés pour sa thèse. Cela explique qu'elle se soit particulièrement intéressée au statut institutionnel de ces catéchismes devenus manuels scolaires. L'auteur a retenu le nombre important d'ouvrages reprenant la forme ancienne du catéchisme aussi bien sous la Révolution qu'en 1848 mais ne présente pas de corpus de sources détaillé. Parmi les 4 catéchismes cités dans l'article, tous présents à la BnF, Yveline Fumat insiste sur la qualité de *L'ami des jeunes patriotes, ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la liberté*<sup>2</sup> écrit par Jean-Baptiste Chemin-Dupontès en 1794-an II :

« Il est écrit simplement, clairement divisé, illustré abondamment ; il met en scène des enfants. C'est l'ouvrage qui s'adresse avec le plus de bonheur à de jeunes esprits. Ses prises de position sont des plus nettes. »<sup>3</sup>

Ceci nous éclaire en négatif sur ce qu'elle reproche aux autres textes étudiés. Faisant ensuite le lien entre 1792 et 1848, elle évoque le *Manuel républicain de*

---

<sup>1</sup> Fumat (Yveline), « La Formation du jeune citoyen (les catéchismes républicains 1792-1848-1882) », in *Manuels scolaires et Révolution française* [colloque du 7 juin 1989], Paris, Messidor, 1990, p. 20.

<sup>2</sup> Chemin-Dupontès (Jean-Baptiste), *L'ami des jeunes patriotes, ou catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la Liberté. Par Chemin fils, auteur de l'alphabet républicain. Approuvé par la Convention nationale, et approuvé par la Commune de Paris*, Paris, Chemin, 1794-an II, 108 p.

<sup>3</sup> Fumat (Yveline), « La Formation du jeune citoyen (les catéchismes républicains 1792-1848-1882) », *op.cit.*, p. 48.

*l'homme et du citoyen* de Renouvier, qu'elle qualifie de « catéchisme républicain. »<sup>1</sup> Avec le *Manuel de l'instituteur pour les élections* d'Henri Martin, ce sont les deux seuls ouvrages cités pour 1848. Ensuite, le lien est fait avec les manuels de morale et instruction civique liés aux programmes de 1882, sans que l'auteur ne se préoccupe désormais de la forme rhétorique de ces derniers puisqu'elle insiste sur le contenu, tout particulièrement politique. En effet, la question centrale qui clôt l'étude est celle de l'éducation politique :

« L'éducation politique passe par l'instruction, mais l'instruction doit servir l'éducation, l'inculcation des valeurs de la nouvelle société. La Révolution française fut sans doute la première à rencontrer cette tâche difficile. »<sup>2</sup>

C'est là que réside la clé du choix d'étudier les catéchismes politiques : ce sont des manuels scolaires qui prodiguaient explicitement une éducation politique en même temps qu'une éducation morale et civique. Dans le même temps, Yveline Fumat insiste elle-aussi sur le caractère paradoxal d'un tel choix pédagogique :

« Bien des ouvrages reprennent la forme catéchétique. Ils s'intitulent « catéchismes républicains ». Le rapprochement surprend et, aujourd'hui encore, on ne s'attend à découvrir dans un « catéchisme » que les principes de la foi chrétienne. »<sup>3</sup>

Les arguments qu'elle donne pour expliquer cette apparente contradiction sont dans la continuité de ceux énoncés depuis le dictionnaire dirigé par Ferdinand Buisson :

« Mais la forme catéchétique est reprise par les républicains en 1792 et en 1848. On trouvera également des catéchismes socialistes. N'y a-t-il pas un paradoxe à vouloir diffuser les idées nouvelles sous ces formes textuelles des plus traditionnelles ? Il est vrai qu'en un sens, le catéchisme ne laisse au lecteur aucune « liberté de pensée » et qu'il paraît contredire ainsi le premier des principes nouveaux. »<sup>4</sup>

Yveline Fumat met en perspective cette affirmation en disant que les catéchismes républicains avaient le mérite de ne pas être faussement neutres à la différence des manuels scolaires de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle qui délivrent aussi des informations issues d'un certain choix de valeurs issu d'une idéologie politique : les catéchismes « abattent

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>3</sup> Fumat (Yveline), « La Formation du jeune citoyen (les catéchismes républicains 1792-1848-1882) », in *Manuels scolaires et Révolution française* [colloque du 7 juin 1989], Paris, Messidor, 1990, p. 43.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

leur jeu. »<sup>1</sup> Elle rejette cependant toute aussi l'accusation de propagande en posant la question de l'éducation politique en période révolutionnaire :

« Le changement profond des structures sociales – ce qu'on appelle une révolution – appelle souvent des formes d'éducation où la différence entre propagande et enseignement s'efface. »<sup>2</sup>

Les catéchismes républicains sont alors l'incarnation d'une éducation politique assumée en période de bouleversement complet :

« L'éducation politique passe par l'instruction, mais l'instruction doit servir l'éducation, l'inculcation des valeurs de la nouvelle société. La Révolution française fut sans doute la première à rencontrer cette tâche difficile. »<sup>3</sup>

C'est une relecture en fonction du contexte révolutionnaire qu'appelle de ses vœux Yveline Fumat. On voit transparaître dans son article le fait que d'autres auteurs ont vu dans les catéchismes la preuve que la Révolution française a été le cadre matriciel de la création d'une propagande. Les historiens qui ont souhaité démontrer l'existence d'une propagande politique de type totalitaire sous la Révolution ont utilisé les catéchismes révolutionnaires dans leur démonstration, reprenant ainsi l'acception péjorative de « leçon destinée à endoctriner ». Il est pourtant anachronique de relire des ouvrages du XIX<sup>ème</sup> avec une grille de lecture héritée du XX<sup>ème</sup> siècle qui a intégré une perception négative de la propagande. Certains auteurs de catéchismes politiques revendiquent le fait que leur ouvrage soit un outil de propagande puisque ce mot n'a pas encore d'acception péjorative sous la Seconde ou la Troisième République. La propagande socialiste en général, et celle de Jules Guesde en particulier, a été analysée par Marc Angenot dans son ouvrage : *La propagande socialiste. Six essais d'analyse de discours*. Il nous donne une clé de lecture pour comprendre la perception négative des catéchismes politiques conçus comme des ouvrages de propagande et des interrogations relevées par Yveline Fumat sur le rapport entre éducation et propagande. Marc Angenot oppose un sens dénotatif à un sens péjoratif du terme « propagande » :

« J'ai donné jusqu'ici et je donnerai dans ce livre à « propagande » un sens descriptif, sans jugement *a priori*, désignant par là toute production discursive

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 53.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 54.

s'adressant à un destinataire collectif pour le mobiliser dans un sens déterminé. Je me refuse à y mettre un jugement péjoratif préjudiciel, alors que ce mot de « propagande » a pris, depuis Serge Tchakhotine au moins, un sens à la fois totalement défavorable (« viol des foules ») et restrictif (les slogans, les mensonges délibérés, les phraséologies à effet « pavlovien »). J'appelle propagande tout ce qui a argumenté pendant plus d'un siècle le bien fondé de « l'idée » socialiste, tout ce qui a visé à « convertir » les masses et à faire « trembler les bourgeois » et qui – sous forme de brochures, d'éditoriaux, de chroniques – forme la masse de l'imprimé militant, loin devant les théories de la « science ». »<sup>1</sup>

Les deux derniers travaux historiques que nous citerons reflètent justement le fait qu'à la perception négative du catéchisme héritée de Rousseau s'ajoute une vision anachronique de ces ouvrages assimilés à de la propagande totalitaire. Leur auteur est Adrian Velicu qui a consacré un article en 2001 puis un ouvrage en 2010 à ces catéchismes.<sup>2</sup> Maître de conférences au département d'Histoire des Idées de l'Université de Karlstad, il n'est pas un spécialiste de la Révolution française, tout comme nous l'avions vu pour M. Ferreira de Brito. Adrian Velicu a repris dans son ouvrage l'argumentation développée dans son article et a choisi d'étudier en parallèle les catéchismes politiques édités pendant la Révolution française et l'usage du concept de Raison à cette période. La publication de cet ouvrage est l'occasion de reprendre et de développer l'idée que les catéchismes révolutionnaires révèlent par leur dimension oxymorique une contradiction profonde de la Révolution qui peut se résumer par l'expression « émanciper par la catéchèse. » Il oppose l'affirmation de l'instauration de la Raison émancipatrice et les projets éducatifs fondés selon lui sur l'endoctrinement et sur l'inculcation d'une foi nouvelle. L'objectif plus général est d'illustrer le contraste entre l'utilisation d'une rhétorique emprunte de religiosité, en particulier en 1794-an II, et l'idéal de rationalité perçu comme élément constitutif de la Révolution. Adrian Velicu a mobilisé trois types de sources pour son étude : les discours d'assemblées et projets de lois relatifs à l'éducation d'un côté et les catéchismes civiques de l'autre. La

---

<sup>1</sup> Angenot (Marc), *La propagande socialiste. Six essais d'analyse de discours*, Montréal, Les éditions Balzac, 1997, p. 9.

<sup>2</sup> Velicu (Adrian), "Civic Catechisms and Reason in the French Revolution" in *Researchs on European questions*, revue de l'Université de Göteborg, 2001, pp 55 à 76.  
Velicu (Adrian), *Civic Catechisms and Reason in the French Revolution*, Farnham, Ashgate, 2010, 180 p.

bibliographie de l'ouvrage comporte 41 catéchismes. Dans un premier chapitre, l'historien rappelle l'histoire du genre catéchisme depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution française. Le deuxième chapitre est l'occasion d'étudier à rebours le concept de Raison en partant des années 1790 et en remontant jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle. Ensuite, l'auteur consacre un troisième chapitre à l'analyse proprement dite des discours, projets et catéchismes écrits dans le contexte de la réunion des États généraux et de la monarchie constitutionnelle. C'est l'occasion d'expliquer l'émergence de ce genre littéraire par l'entrecroisement des sphères politiques, religieuses et scolaires. Les chapitres 4 et 5 (*Republican Questions. Republican Answers*) concernent la période républicaine et plus particulièrement l'an II puisque l'historien décrit la forte production de catéchismes que nous avons déjà mentionnée. Le chapitre 4 s'intéresse plus précisément à l'opposition entre idéal d'émancipation intellectuelle et régénération civique. Adrian Velicu voit dans l'explosion éditoriale de 1794-an II et dans le développement des catéchismes copiant le modèle chrétien la preuve que le choix même d'écrire un catéchisme est le reflet de la volonté de refuser tout esprit critique. Cette période se révèle dans l'expression oxymorique de « catéchisme révolutionnaire » qui résumerait la recherche contradictoire d'ordre dans le désordre révolutionnaire.

Dans le chapitre 5, de son ouvrage Adrian Velicu voit dans l'explosion éditoriale de l'an II et dans le développement des catéchismes copiant le modèle chrétien la preuve que le choix même d'écrire un catéchisme est le reflet de la volonté de refuser tout esprit critique. Nous retrouvons ici l'idée que l'expression même de « catéchisme politique » est un oxymore : « Christian structure and more and more numerous theological terms accentuated the oxymoronic symptoms of the revolutionary discourse. »<sup>1</sup> La notion d'oxymore est réutilisée un peu plus loin dans le texte pour qualifier l'expression «catéchisme révolutionnaire» :

“The oxymoron “revolutionary catechism” had its origin in forcing together the need for change and the need for legitimacy in their more extreme versions of drastic intervention and unconditional loyalty.”<sup>2</sup>

Adrian Velicu revendique une analyse purement textuelle en la replaçant dans la filiation des travaux de François Furet qu'il dit dépasser par cette analyse post-

---

<sup>1</sup> Velicu (Adrian), *Civic Catechisms and Reason in the French Revolution*, Farnham, Ashgate, 2010, p. 130.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

révisionniste.<sup>1</sup> Enfin, l'ouvrage *Civic Catechisms and Reason during the French Revolution* contient des remarques téléologiques révélant une vision extrêmement négative de la Révolution française en général, et du catéchisme politique en particulier : « Embryonically, they also contained one of the less savoury components of modern political culture. »<sup>2</sup>

L'utilisation polémique que fait Adrian Velicu de l'étude des catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire est proche de celle d'Eusèbe Cléante en 1880 sans avoir le même objectif. L'objet historique n'est jamais étudié en lui-même mais sert uniquement à discréditer la politique scolaire révolutionnaire. Les historiens qui ont étudié le catéchisme politique ont hérité des pédagogues républicains de la Troisième République une vision péjorative de cette littérature. Cela peut aboutir parfois à une critique extrêmement virulente, comme par exemple chez Juliette Turlan ou Adrian Velicu. De façon beaucoup plus modérée, Anne Kupiec a aussi traité de cette question du statut oxymorique du catéchisme dans son ouvrage consacré au livre sous la Révolution. La rhétorique catéchistique y est jugée peu compatible avec la visée émancipatrice de la Révolution et de l'école républicaine :

« Ce qui peut être souligné, c'est le caractère de « vérité » qui émane de ces ouvrages, vérité toute relative puisque la forme apparemment délibérative des questions / réponses est un carcan qui ne permet pas à la pensée de l'auteur ou du lecteur de se déployer. Le modèle du catéchisme n'autorise pas le « oui mais » du lecteur et fait systématiquement échec à l'objection. »<sup>3</sup>

Analysant toutes les formes de livres populaires parus sous la Révolution, Anne Kupiec en conclut à une maîtrise du livre en contradiction avec le projet émancipateur des révolutionnaires :

« Ce qui apparaît au long de ces exemples, c'est la mise en œuvre de la maîtrise du livre, la limitation effective des lectures c'est-à-dire de la pensée autonome. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 151.

<sup>3</sup> Kupiec (Anne), *Le livre-sauveur. La question du livre sous la Révolution française. 1789-1799*, Paris, éditions Kimé 1998, p. 87.

<sup>4</sup> Kupiec (Anne), *Le livre-sauveur. La question du livre sous la Révolution française. 1789-1799*, *op.cit.*, p. 89.

Pourtant, certains catéchismes de l'époque révolutionnaire développent un message subversif. Ainsi, Poitevin, écrit un *Catéchisme républicain* en 1794-an II dans lequel il met en garde contre la délégation de souveraineté, message peu courant dans les ouvrages destinés aux enfants : « Il convient aussi de peindre au Peuple le danger d'une confiance aveugle dans les délégués, [...]. »<sup>1</sup> Une pédagogie définie comme dogmatique et fermée peut ici être employée pour diffuser un message révolutionnaire et émancipateur.

Dans les années 1830, les auteurs réemploient la forme du catéchisme politique et transmettent la mémoire révolutionnaire. C'est le cas d'Adolphe Rion qui publie en 1832 son *Catéchisme des peuples, par le Père André* que nous déjà rencontré. Il développe un message subversif et insurrectionnel :

« D. Quand l'insurrection est-elle permise ?

R. Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour ce peuple et pour chaque partie de ce peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »<sup>2</sup>

Le catéchisme est alors investi d'un message révolutionnaire et émancipateur. On en conclut à la difficulté d'associer la pédagogie catéchistique à un seul type de message. Nous avons vu qu'en 1914 paraît le catéchisme anarchiste<sup>3</sup> d'Ernest Girault. Il est conçu comme une succession de questions et de réponses destinées à servir de manuel de controverse politique à opposer aux candidats aux élections. Voilà un bon exemple de visée émancipatrice que de donner les armes rhétoriques au lecteur pour qu'il soit en mesure de contrer les arguments de son adversaire politique. On peut alors parler d'une vision utopique du livre conçu comme un vecteur tout puissant de l'éducation politique populaire.

---

<sup>1</sup> Poitevin, *Catéchisme républicain, suivi des maximes de morale républicaine, propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe ; par le citoyen Poitevin, de la section de la rue de Montreuil*, Paris, Millet, 1794-an II, 36 p.

<sup>2</sup> Rion (Adolphe), *Qu'est-ce que la République, la monarchie, la loi, la Société des droits de l'Homme, etc. Catéchisme des peuples, par Père André*, Paris, Sétier, 1832, In-folio.

<sup>3</sup> Girault (Ernest), *Manuel antiparlementaire*, Bezons, chez l'auteur, 1914, 7 p.

## **Conclusion :**

La définition donnée par Marc Angenot de la propagande correspond parfaitement au genre du catéchisme politique : « une production discursive s'adressant à un destinataire collectif pour le mobiliser dans un sens déterminé. »<sup>1</sup> Adopter une telle vision descriptive de la propagande permet d'écarter l'écran péjoratif hérité de la tradition des pédagogues républicains d'une part (une pédagogie dogmatique) et celui lié à la définition contemporaine de la propagande (entreprise de manipulation des masses) d'autre part.

Nous avons ainsi tenté de redonner toute son historicité au terme « catéchisme » tel qu'il fut employé tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle par des auteurs pour désigner un ouvrage de vulgarisation politique. Il s'est agi d'un genre littéraire bien implanté dont la mémoire a été transmise jusqu'à aujourd'hui en influençant les travaux historiques qui lui ont été consacrés.

Toutefois, ceux-ci traduisent le peu d'intérêt manifesté à l'encontre de cet objet historique qui a été d'abord mobilisé dans un but polémique. Seule une étude du genre du catéchisme politique dans sa totalité permet d'en voir la diversité en s'affranchissant d'une mémoire largement péjorative. Cette vision du catéchisme politique considéré comme un genre mineur ne permettant pas la réflexion du lecteur date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle alors que l'édition de ces ouvrages décline.

Nous avons vu par l'étude des travaux historiques sur le catéchisme politique que parmi cette masse livresque considérée se distinguent quelques titres par leur renommée et une perception positive. Certains sont devenus des « classiques » de la politique ou de la philosophie, que ce soit les catéchismes de Saint-Lambert, de Volney, de Saint-Simon, de Comte ou encore de Renouvier. Par l'analyse de ces textes, nous tenterons de comprendre le rapport que ces titres entretiennent au genre conçu dans sa globalité.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 38.

## B. DES CATECHISMES POLITIQUES QUI SE DISTINGUENT

### 1) Des catéchismes devenus des classiques de la philosophie et de la politique

#### Introduction :

Certains catéchismes ont fait l'objet d'études spécifiques d'une part et se distinguent par leur postérité et leur renommée. Ces textes sont ainsi devenus des classiques de la philosophie ou bien de la politique. Nous parlons de *La loi naturelle* de Volney, du *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, du *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon, du *Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la morale universelle* d'Auguste Comte et enfin du *Manuel du républicain* de Charles Renouvier.

Ce dernier ouvrage ainsi que le catéchisme de Volney ont été réédités dans la collection « Les classiques de la politique » dirigée par Claude Nicolet aux éditions Garnier. Ces deux rééditions dans la même collection ne sont pas anodines, d'autant plus que la *Loi naturelle* fut le premier titre de la collection, témoignant ainsi du choix éditorial de Claude Nicolet de mettre en valeur ce texte. La présentation de la collection dans *Une éducation pour la démocratie* est éclairante sur les choix éditoriaux opérés :

« Cette collection se propose de mettre à la disposition du public des ouvrages ayant tous, à des titres divers, joué un rôle fondamental dans **l'histoire des doctrines ou des idées politiques** [en gras dans le texte] dans l'Europe (ou l'Amérique) moderne et contemporaine. Ces ouvrages, qui ont souvent pour auteur des écrivains, des philosophes ou des hommes politiques très connus, ont eu, pour la plupart, en leur temps une influence considérable. Injustement oubliés depuis, ils n'ont souvent été ni réédités, ni même étudiés depuis de longues années. Pourtant leur intérêt, le plus souvent, n'est pas seulement historique et rétrospectif. A une époque où il apparaît de plus en plus nécessaire, dans tous les pays, de remettre en cause, par une analyse sérieuse, les fondements de nos institutions et de nos préjugés politiques, on s'aperçoit

que ces grands auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle ont manifesté souvent une clairvoyance et une rigueur de raisonnement les plus salubres. »<sup>1</sup>

Nous avons dans cette présentation les deux clés de compréhension de la renommée de ces titres : ce sont le fait « d’auteurs très connus » et ces catéchismes ont eu une « influence considérable. » Cela s’insère dans le projet de Claude Nicolet de retracer l’histoire de l’idée républicaine en France pour citer le titre de son ouvrage majeur sur le sujet.<sup>2</sup> Ces choix historiques et éditoriaux sont le reflet d’une vision généalogique des catéchismes de Volney et de Renouvier, perception historiographique que l’on peut étendre aux catéchismes des pères fondateurs du Saint-Simonisme et du Positivisme.

Il s’agira de montrer ce que la renommée de ces quelques catéchismes nous apprend sur le genre tout entier. Nous essaierons de comprendre pourquoi et comment ces 5 catéchismes ont bénéficié d’une vision très positive alors que la perception négative du catéchisme politique domine dans les études qui lui sont consacrées. Pour ce faire, nous appliquerons les mêmes méthodes d’analyse utilisées pour l’ensemble des catéchismes à ces classiques afin de déterminer leur exemplarité ou au contraire s’ils empruntent des caractères communs aux catéchismes politiques qui leur étaient contemporains. Un travail de comparaison avec les thèmes choisis mais aussi la forme rhétorique adoptée permettra de comprendre quels facteurs ont pu expliquer la postérité de ces textes. L’analyse des relations intertextuelles qui se nouent autour de ces 5 titres sera l’occasion de voir leur impact sur l’ensemble du genre. Nous comparerons enfin les traces du succès commercial de l’ouvrage avec la renommée de ces textes.

L’intérêt d’étudier à part ces « classiques » vient enfin du fait que la renommée de leurs auteurs leur retire la charge péjorative que l’historiographie attribue en général aux catéchismes politiques. Ils servent ainsi de points d’observations sur le genre. Nous nous demanderons comment ces ouvrages, qui jouissent d’une grande renommée, s’insèrent dans un genre littéraire considéré comme mineur. Il s’agit là d’une perception contradictoire qui s’explique par le fait que ces textes ne furent pas considérés comme de « véritables » catéchismes et ont donc échappé à la perception négative que nous avons analysée.

---

<sup>1</sup> Baczko (Bronislaw)(présent.), *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l’époque révolutionnaire*, Paris, Garnier, 1982, 523 p.

<sup>2</sup> Nicolet (Claude), *L’idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris, Gallimard, 1994 [1982], 528 p.

Nous étudierons dans un premier temps les deux catéchismes révolutionnaires, celui de Volney et celui de Saint-Lambert. Parus en 1793 et 1797-an V, ils ont été considérés tous deux comme des manuels « officiels » sous le Directoire. De plus, les écrits contemporains insistent sur la parenté entre les deux catéchismes ainsi que sur la filiation avec les catéchismes philosophiques des Lumières.

Dans un second temps, nous analyserons en parallèle le *Catéchisme des industriels* de Saint-Simon et le *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte. Bien que respectivement datés de 1824 et 1852, ces deux catéchismes doivent être pris ensemble car Comte a rédigé le troisième des quatre cahiers qui forment le catéchisme de Saint-Simon. La filiation est donc frappante entre les deux philosophes, même si la participation de Comte à la rédaction du *Catéchisme des industriels* provoqua la rupture entre le maître et l'élève.

Enfin, nous ferons un retour en 1848 pour analyser le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* de Renouvier qui présente la particularité d'avoir été la dernière tentative pour diffuser un catéchisme officiel. Héritiers en cela de la Première République, Renouvier et Carnot, alors ministre provisoire de l'instruction publique, ont toutefois subi les conséquences politiques de la crise provoquée par la parution de ce catéchisme.

a) Deux héritiers des catéchismes philosophiques : La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français de Volney et le Catéchisme universel de Saint-Lambert

*La Loi naturelle, ou Catéchisme du citoyen français, par Ch. F. Volney* est un catéchisme composé sous la forme d'une succession de questions et de réponses, publié par Didot et imprimé par Sallior en 1793.<sup>1</sup> Comme l'indique Jean Gaulmier dans sa présentation, une lettre de Cabanis à l'imprimeur Sallior indique que le catéchisme de Volney était imprimé le 6 juillet 1793 et est paru en août 1793. L'historien mentionne dans sa présentation du catéchisme la possibilité que Garat ait commandé en 1793 la rédaction d'un « livre classique populaire. »<sup>2</sup> L'éditeur explique que l'ouvrage était prêt depuis la rédaction des *Ruines* et n'est en rien un « ouvrage de circonstance », citant Albert Mathiez.<sup>3</sup> Il faut replacer l'ouvrage dans le contexte de production des catéchismes révolutionnaires : 15 catéchismes politiques sont parus en 1793 dont 10 nouveautés. L'ouvrage de Volney n'est pas un livre isolé. Rappelons que le titre complet est le suivant : *La loi naturelle ou catéchisme du citoyen français* avec une équivalence entre les deux expressions créée par le connecteur logique « ou ». Or, le segment répété « catéchisme du citoyen » est d'usage courant depuis 1775 et la parution du *Catéchisme du citoyen*, de Joseph Saige.<sup>4</sup> Volney a certainement eu connaissance de cet ouvrage qui fut largement réédité en 1788 et 1789 dans le contexte de la réunion des Etats généraux. Le choix du titre insère l'ouvrage dans un ensemble de catéchismes civiques avec par exemple un *Nouveau catéchisme du citoyen*<sup>5</sup> paru en 1789, mais aussi le *Catéchisme du citoyen français* d'Athanase Auger, paru initialement en 1790<sup>6</sup> pour servir de manuel scolaire et réédité en 1791 pour tenir compte de la rédaction d'une nouvelle constitution. Il portait le titre de *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution.*<sup>7</sup> En 1791 était paru un *Catéchisme*

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen française, par Ch. F. Volney*, Paris, Didot, 1793, 107 p.

<sup>2</sup> Volney (présenté par Jean Gaulmier), *La loi naturelle*, Paris, Garnier, 1980, p. 14.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

<sup>4</sup> Saige (Joseph), *Catéchisme du citoyen, ou éléments du droit public français, par demandes et par réponses*, Genève, 1775, 112 p.

<sup>5</sup> *Nouveau catéchisme du citoyen*, s.l., 1789, 42 p.

<sup>6</sup> Auger (Athanase), *Catéchisme du citoyen français*, Arles, Mesnier, 1790, 57 p.

<sup>7</sup> Auger (Athanase), *Catéchisme du citoyen français, composé dans l'esprit et dans la lettre de la nouvelle constitution. Par M. l'abbé Auger, vicaire-général de Lescar, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, auteur du Projet d'éducation pour le royaume*, Paris, Crapart, 1791, 106 p.

*du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution* de Terrasson<sup>1</sup> qui fait une explication de texte de la constitution de 1791.

Le contenu du catéchisme de Volney diffère de celui des catéchismes parus la même année par sa dimension morale. C'est ce que révèle sa table des matières :

Chapitre Ier : Caractères de la loi naturelle.

Chapitre II : Principes de la loi naturelle par rapport à l'homme.

Chapitre III : Bases de la Morale, du bien, du mal, du péché, du crime, du vice et de la vertu.

Chapitre IV : Des Vertus individuelles.

Chapitre V : De la Tempérance.

Chapitre VI : De la Continence.

Chapitre VII : Du Courage, et de l'Activité.

Chapitre VIII : Des Vertus domestiques.

Chapitre IX : Des vertus sociales.

Chapitre X : Développement des Vertus sociales.

Il ne s'agit plus d'un catéchisme destiné à vulgariser les nouveaux textes fondamentaux, et en particulier la constitution de 1791. La prééminence accordée par Volney à la morale sur le politique rejoint notre analyse lexicométrique de l'échantillon de catéchismes politiques. Nous avons noté une prééminence de la morale sur la politique dans les catéchismes révolutionnaires, le rapport entre les deux termes s'inversant à partir de 1848. Voici comment Jean Gaulmier résume la composition de l'ouvrage en mettant en avant sa dimension morale :

« Unité parfaite d'une pensée où tout se tient : le citoyen n'a pas besoin d'autre catéchisme que celui de la Loi naturelle que lui révèle immédiatement l'expérience des sens dont il est pourvu. Le rôle de la saine morale ne consiste en aucun cas à le contraindre, mais à le diriger vers l'épanouissement de ses aspirations. »<sup>2</sup>

Les deux derniers chapitres consacrés aux vertus sociales insistent sur la notion de contrat d'après la définition que Volney donne de la société :

« D. Qu'est-ce que la société ?

---

<sup>1</sup> Terrasson, *Catéchisme du citoyen, selon les principes de la nouvelle constitution*. Par M. Terrasson, Aide-major du régiment de Saint-Eloi, de l'armée nationale bordelaise, Paris, Lejay, 1791, 32 p.

<sup>2</sup> Volney, (présenté par Jean Gaulmier), *La loi naturelle*, Paris, Garnier, 1980, p. 22.

R. C'est toute réunion d'hommes vivant ensemble sous les clauses d'un contrat exprès ou tacite, qui a pour but leur commune conservation. »<sup>1</sup>

Il ne va pas plus loin dans la définition d'un régime politique, ne définissant pas le régime républicain par exemple.

La deuxième édition du catéchisme de Volney fut envoyée au jury du Concours pour la rédaction de manuels élémentaires. Cette édition intitulée *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français, par Ch. F. Volney, deuxième édition*, datée de 1794-An II a été imprimée par Onfroy en association avec Didot jeune, Sallior et Fuchs.<sup>2</sup> C'est ce dernier qui envoie l'ouvrage au concours, comme il l'avait fait pour le catéchisme de La Chabeaussière. Nous avons retrouvé la mention de la réception de cet ouvrage par le Comité d'Instruction publique le 22 août 1794 - 5 fructidor An II, lors de sa 292<sup>ème</sup> séance. C'est d'ailleurs le jour de la libération de Volney qui était emprisonné depuis le 16 novembre 1793. Le comité renvoie l'ouvrage de Volney au concours des livres élémentaires. *La Loi naturelle* ne fut pas primée en 1796-An IV. Cela peut paraître étonnant car, le 20 octobre 1794 - 1<sup>er</sup> Brumaire an III, le comité d'instruction publique avait pris la décision de confier à Volney la tâche de rédiger le « développement des principes de la Déclaration des droits de l'Homme », ce qu'il ne fera pas, pas plus que Bernardin de Saint-Pierre ne rédigea « d'éléments de morale républicaine. »<sup>3</sup> On peut s'interroger sur l'absence d'au moins une mention honorable reçue par l'ouvrage de Volney : peut-être est-ce lié à son emprisonnement ?

Il existe une nouvelle édition chez Dufart en 1798-an VI qui comporte une intéressante inversion dans le titre puisque « catéchisme » en devient le premier mot : *Catéchisme du citoyen français, ou la Loi naturelle par Ch. F. Volney*.<sup>4</sup> C'est peut-être cette réédition qui conduisit François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, à écrire la lettre suivante au Conseil d'Instruction Publique le 22 janvier 1799 - 3 pluviôse An VII :

---

<sup>1</sup> Volney, *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen française, par Ch. F. Volney*, Paris, Didot, 1793, p. 79.

<sup>2</sup> Volney (C.F.), *La Loi naturelle ou Catéchisme du citoyen français, par Ch. F. Volney, deuxième édition*, Paris, Onfroy, 1794-an II, 140 p.

<sup>3</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : F<sup>17</sup> 1012, dossier 6 suite

<sup>4</sup> Volney (C.F.), *Catéchisme du citoyen français, ou la Loi Naturelle, par Ch.F. Volney*, Paris, Dufart, 1798 – an VI, 71 p.

« Le ministre a lu avec intérêt le petit catéchisme de morale naturelle du citoyen Volney. Le ministre souhaiterait que ce petit écrit pût faire partie du recueil qu'il fait imprimer chez Didot sous le titre *Manuel du républicain*. »<sup>1</sup>

Cette proposition n'a pas abouti car la première partie du *Manuel républicain*<sup>2</sup> parue en 1799-an VII comme annoncé ne contient pas le catéchisme de Volney et la publication de cette collection s'arrêta au premier titre.

Nous avons retrouvé 17 éditions au total du catéchisme politique de Volney dont les dates de parution s'étalent entre 1793 et 1902. Précisons toutefois que nous n'avons retenu que les éditions autonomes du texte. Jean Gaulmier explique dans sa présentation des *Ruines* qu'elles forment la première partie d'un ouvrage dont la seconde partie serait la *Loi naturelle*. Ceci explique que le catéchisme fut plusieurs fois réédité à la suite du très célèbre ouvrage de Volney. Sur les 11 éditions datées de la Révolution et de l'Empire, il y a 6 éditions en langue étrangère, ce qui est inédit dans l'ensemble du corpus de catéchismes politiques. Il n'est pas étonnant de trouver une version américaine intitulée *The Law of Nature*, éditée à Philadelphie<sup>3</sup> en 1796-An IV, alors que Volney séjourne aux Etats-Unis. La même année paraissent trois éditions à Londres<sup>4</sup> auxquelles s'ajoute une version abrégée de ce catéchisme, toujours en anglais.<sup>5</sup> Cela traduit un réel succès dans le monde anglo-saxon.

*La Loi naturelle* est un texte célèbre lorsqu'il est réédité en 1803-An XI par Alex Giroud cadet.<sup>6</sup> On notera à cette occasion que l'on revient au texte original avec l'expression « catéchisme du citoyen français » en deuxième position. Mais la réédition qui nous intéresse le plus est celle faite par l'imprimeur-libraire parisien Courcier, en

---

<sup>1</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : F<sup>17</sup> 1011

<sup>2</sup> François de Neufchâteau, *Le manuel républicain. Première partie*. Paris, Didot, 1799-an VII, 240 p.

<sup>3</sup> Volney, *The law of nature, or Principles of morality, deduced from the physical constitution of mankind and the universe*, Philadelphie, Stephens, 1796, 161 p.

<sup>4</sup> Volney, *The law of nature, or Principles of morality, deduced from the physical constitution of mankind and the universe*, Londres, Steels, 1796, 171 p.

Volney, *The law of nature ; or catechism of French citizens. Translated from the French of C.F. Volney*, Londres, Eaton, 1796, 60 p.

Volney, *Catechism of French citizens. The Law of Nature ; or Catechism of Reason... Translated from the French*, Londres, Tooke, 1796, 33 p.

<sup>5</sup> Volney, *An abridgment of the Law of nature ; or catechism of the French citizens, translated from the French*, London, printed for the instruction of the people (sic), 1796, 16 p.

<sup>6</sup> Volney, *La Loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français*, Paris, Alexandre Giroud, 1803 – an XI, 72 p.

1809 intitulée *La loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français, par Volney*.<sup>1</sup> En effet cette édition est la première à comporter une préface de l'éditeur :

« Avertissement de l'éditeur.

Si les livres se présentent par leur poids, celui-ci sera compté pour peu de chose; s'ils s'estiment par leur contenu, peut-être sera-t-il placé au rang des plus importants ? En général, rien de plus important qu'un bon livre élémentaire; mais aussi rien de plus difficile à composer et même à lire : pourquoi cela ? Parce que tout devant y être analysé et défini, tout doit y être dit avec vérité et précision : si la vérité et la précision manquent, le but est manqué; si elles existent, il devient abstrait par sa force même. Le premier de ces défauts a été sensible jusqu'à ce jour dans tous les livres de morale l'on n'y trouve qu'un chaos de maximes décousues, de préceptes sans causes, d'actions sans motifs. »

Volney rappelle ensuite le contexte de publication de son catéchisme :

« Ce livre fut publié pour la première fois en 1793, par son titre de Catéchisme du Citoyen Français : il avait d'abord été destiné à être un livre national; mais comme il pourrait également bien s'intituler Catéchisme du bon sens et des honnêtes gens, il faut espérer qu'il deviendra un livre commun à toute l'Europe. Il est possible que dans sa brièveté, il n'ait pas suffisamment rempli le but d'un livre classique populaire ; mais l'auteur sera satisfait s'il a du moins le mérite d'indiquer le moyen d'en faire de meilleurs. »

Les deux expressions qui désignent l'ouvrage de Volney sont « livre élémentaire » et « livre classique populaire » qui le rattachent à la fois à la littérature scolaire mais aussi à la littérature de vulgarisation à destination du peuple. L'éditeur affirme la prééminence d'une morale appuyée non pas sur la religion mais sur la raison. Cet avertissement présente la particularité d'être une traduction de l'avertissement de l'édition américaine de 1796 que nous avons déjà mentionné et dont voici la partie finale :

« The French treatise, of which the present is a translation, was published in 1793, and appears from its title of « Catechism of French Citizen » to be intended as a national manual of ethics ; but, as it may equally be entitled « The Catechism of good sense and good people », we judge, that it may be naturalized and adopted, in that view, in the

---

<sup>1</sup> Volney, *La loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français, par Volney*, Paris Louis Courcier, 1809, 152 p.

United States of America. The simple and pointed style in which it is written, can hardly fail to be agreeable those who are fond of that kind of composition which characterizes the works of Franklin. And, if it does not become a classical author in the plan of education already projected, it may at any rate afford some materials of the construction of better one ».

Il y a deux hypothèses possibles : soit il existe une édition française antérieure qui porte cet avertissement ou bien l'éditeur de 1809 a eu entre les mains l'édition américaine de 1796. Dans tous les cas, cela illustre une intéressante circulation internationale des textes avec son lot de réécritures. L'introduction de l'édition américaine fait le rapprochement entre le catéchisme de Volney et la célèbre *Science du bonhomme Richard*<sup>1</sup> de Benjamin Franklin, dont la première traduction française date de 1777.

La renommée de Volney transparait sous la plume de Chénier en 1817 dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*. Après avoir donné le plan de l'ouvrage, Chénier conclut ainsi sa présentation de la *Loi Naturelle* :

« M. de Volney passe ensuite aux bases de la morale, aux notions du bien et du mal, du vice et de la vertu. Il distingue les vertus en trois classes : les vertus individuelles, ou qui servent à la conservation de l'individu ; domestiques, ou qui sont utiles à la famille ; sociales, ou dont les avantages embrassent toute la société. C'est à ces dernières qu'il donne le plus d'éloges et le plus de développements. Telle est l'idée générale de cet ouvrage important, quoiqu'il ait peu d'étendue. Les idées en sont serrées, le style en est ferme : on y remarque ce choix sévère et cette propriété d'expressions dont les philosophes de l'école française<sup>2</sup> ont donné tant de beaux exemples. »<sup>2</sup>

Nous retrouvons l'argumentation de l'éditeur de 1809 du reste classique chez les auteurs de catéchismes politiques : le catéchisme de Volney est un « petit » livre qui apporte une vision précise de la morale naturelle qui, n'étant pas républicaine, peut

---

<sup>1</sup> Franklin (Benjamin), *La science du bonhomme Richard, ou moyen facile de payer les impôts. Traduit de l'anglais*, Philadelphie, 1777.

<sup>2</sup> Chénier (Marie-Joseph), *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis 1789; par M.-J. De Chénier. Deuxième édition*, Paris, Maradan, 1817, p. 69.

traverser les régimes et ne pas subir les foudres de la censure impériale, ceci malgré l'opposition de Volney à l'empereur.

Pour les contemporains, le catéchisme de Volney se rapprochait d'un catéchisme composé en 1788, mais paru en 1797-An V. Cette année-là paraît le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, inclus dans ses œuvres complètes.<sup>1</sup>

Divisé en 5 dialogues, le catéchisme de Saint-Lambert a un contenu essentiellement moral comme l'illustre le premier paragraphe de son introduction :

« On sait que l'homme reçoit ses idées morales comme toutes les autres, par les sens ; l'attention née du besoin, les grave dans sa mémoire, et lui fait faire des réflexions, des abstractions ; mais on ne sait pas avec quelle lenteur, il acquiert assez d'idées et de connaissances pour être en état de comprendre ce système moral qui doit être la base du catéchisme. »<sup>2</sup>

Cet ouvrage fut souvent réédité sous le Directoire, soit à part, soit formant le tome II des *Œuvres complètes de Saint-Lambert*. Son éditeur, Agasse, en publie 4 éditions différentes entre 1797-an V et 1801-an IX. En plus de ces rééditions très rapprochées dans le temps. La consultation du Catalogue collectif de France nous a permis de repérer 3 exemplaires datés de 1797-an V, 10 exemplaires de 1798-an VI, 8 exemplaires de 1800-an VIII et un dernier exemplaire daté de 1801-an IX. Parmi ces trois rééditions très rapprochées dans le temps, il faut distinguer les éditions de l'an VI et de l'an VIII car ce sont alors des éditions à part du *Catéchisme universel*, comme l'indique le faux-titre, alors que le titre complet est le suivant : *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*.<sup>3</sup> L'ouvrage est accompagné d'un *Commentaire*. Saint-Lambert prône une morale en action par opposition à l'apprentissage d'un recueil de préceptes par cœur qui aboutit à la constitution d'un « esprit vague et faux. »<sup>4</sup> Saint-Lambert présente ensuite les besoins moraux des enfants selon une progression pédagogique qui dépend de l'âge :

---

<sup>1</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert. Tome deuxième. Ce volume contient le Catéchisme universel et son commentaire*, Paris, Agasse, 1797- an V, 383 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Principes des mœurs chez toutes les nations ou Catéchisme universel, par Saint-Lambert*, Paris, Agasse, 1798-an VI, 378 p.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 4.

« L'éducation de la première enfance doit donc se borner à lui donner les idées morales ; à mesure que les occasions s'en présentent, à ne point accompagner les leçons de beaucoup de dogmes, et enfin par autorité ou par persuasion, lui faire commencer les bonnes habitudes. »<sup>1</sup>

Il destine ensuite son catéchisme à des enfants ayant atteint l'âge de raison :

« Ce moment n'arrive guère pour les enfans les mieux élevés avant l'âge de douze ou treize ans, c'est alors seulement qu'ils sont en état d'entendre ce catéchisme, c'est alors qu'ils le reçoivent avec une sorte de plaisir, parce qu'il est dans la nature de l'homme de se complaire à rassembler et à réduire en méthode des vérités qu'il juge utiles, qu'il craint de perdre, et qu'il perdrait cependant si elles n'étaient pas enchaînées. Un enfant de douze à treize ans saisit facilement l'ensemble d'un catéchisme qui donne de l'ordre à ses idées. Il voit les rapports de l'une à l'autre, et il en tire des conséquences pour sa conduite. »<sup>2</sup>

L'ouvrage est destiné à l'éducation morale des enfants et c'est le caractère méthodique de la forme catéchistique qui explique le choix de composer un catéchisme pour Saint-Lambert. Adoptant la forme dialoguée, l'auteur présente ensuite le plan de son ouvrage :

« Mais comment doit-on faire ce catéchisme ?

Je voudrais le diviser en trois parties, les notions, les préceptes, et l'examen de soi-même. Ces notions seront renfermées dans un petit nombre de dialogues, dont les questions et les réponses seront courtes et précises »<sup>3</sup>

Voici comment Roederer présente les deux catéchismes dans des articles du *Journal de Paris*. Les articles en question ont été rassemblés et publiés en vendémiaire An VIII (1800) dans le recueil intitulé *Opuscules mêlés de littérature et de philosophie*. Le premier article est un compte-rendu de l'ouvrage de Saint-Lambert paru 6 mois plus tôt dans lequel Roederer qualifie l'ouvrage de « dernier monument de cette philosophie du 18<sup>ème</sup> siècle. »<sup>4</sup> Ensuite, dans une présentation du catéchisme de Volney, Roederer

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> Roederer (Pierre-Louis), *Opuscules mêlés de littérature et de philosophie, par Roederer de l'Institut national*, Paris, Imprimerie du Journal de Paris, 1800-An VIII, 87 p.

fait clairement le lien entre le souhait de d'Alembert et les ouvrages de D'Holbach, Volney et Saint-Lambert.<sup>1</sup>

« Le *Catéchisme du citoyen Français* est un cours abrégé & familier de morale. D'Alembert a terminé ses éléments de philosophie par le souhait de voir un citoyen philosophe écrire un Catéchisme de morale. Depuis d'Alembert, voilà le troisième écrit publié sous ce titre ; les deux précédents sont ceux du baron d'Olbach, & de Saint-Lambert. »<sup>2</sup>

Pour Roederer cette parenté s'explique par le fait que ces livres s'inscrivent dans un genre bien défini, celui du catéchisme :

« L'un & l'autre ont laissé derrière eux le baron d'Olbach, qui, au reste, a eu le mérite de les précéder. L'art de faire des Catéchismes avance : des noms illustres dans les lettres & dans la philosophie ont fait, pour la gloire de ce genre d'ouvrages, ce que les meilleurs livres en ce genre n'auroient pas fait pour la gloire de leurs auteurs : tant nous sommes ingrats envers le pur talent d'instruire & de persuader, tant nous avons besoin d'être étonnés, pour estimer. Encore un effort, & nous touchons au but. »<sup>3</sup>

Un autre contemporain, Joseph Chénier, a lui aussi fait le lien entre les catéchismes de Volney et de Saint-Lambert dans son *Tableau de la littérature française* de 1817, dans le chapitre 2, intitulé « Morale, politique et législation » :

« Deux ouvrages de morale ont été successivement publiés, l'un par M. de Volney, l'autre par Saint-Lambert, sous le modeste nom de *Catéchismes*. Quoique rédigés par demandes et par réponses, il ne faudrait pas les confondre avec les catéchismes ordinaires. Pleins tous les deux d'une raison profonde, ils n'ont entre eux aucune autre ressemblance ; ce n'est ni la même composition, ni le même genre de talent »<sup>4</sup>

Nous retrouvons une fois encore la perception négative et péjorative du catéchisme « ordinaire » qui paraît antithétique par son statut de manuel élémentaire avec la composition d'un traité philosophique.

Non seulement les ouvrages de Volney et de Saint-Lambert sont associés par Roederer ou Chénier, mais le *Catéchisme* de Saint-Lambert connu, comme celui de

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, 297.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 297.

<sup>3</sup> *Ibidem*, 297-298.

<sup>4</sup> Chénier (Marie-Joseph), *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis 1789*; par M.-J. De Chénier. Deuxième édition, Paris, Maradan, 1817, 67 p.

Volney, une reconnaissance officielle. Le ministère François de Neufchâteau en fit un manuel officiel du Directoire, un mois après sa décision concernant la *Loi naturelle* de Volney. Le ministre de l'Intérieur suit la décision du Conseil d'Instruction publique datée du 8 ventôse An VII de publier des extraits du *Catéchisme universel* à l'usage des écoles primaires et des pensionnats. L'avis suivant du Conseil d'instruction publique est conservé aux Archives nationales, avis qui fut adopté ensuite par le ministre de l'Intérieur:

« Extrait du procès-verbal de la séance du 8 ventôse an 7.

Le Conseil d'Instruction publique, après avoir entendu le rapport de l'un de ses membres, considérant que la deuxième partie du Catéchisme universel, du citoyen Saint-Lambert contient un abrégé de morale dont l'application peut s'étendre à tous les âges et à tous les états de la vie ; que cette partie retranchée des deux autres n'en forme pas moins un ouvrage complet qui peut être placé avec fruit dans les écoles primaires ; que les deux seuls préceptes qu'il convient de retrancher n'offrent d'autre inconvénient qu'une interprétation fautive de la part d'élèves peu judicieux ou mal intentionnés, prend la délibération suivante :

Article 1 : On extraira du Catéchisme universel du citoyen Saint Lambert les Préceptes, qui seront imprimés séparément à l'usage des élèves des écoles primaires et des pensionnats des deux sexes.

Article 2 : Il sera retranché de ce recueil les deux maximes citées dans le rapport fait au conseil.

« Si vous éprouvez de grandes injustices

Dans votre patrie, il vous est permis

De la quitter, mais il ne vous est jamais permis de la combattre. »

« La nature vous défend de rendre

A votre patrie des services que vous

Croyez funestes au genre humain. »

Les « Préceptes » forment un ensemble de 87 pages rassemblant des maximes de morale élémentaire. Il est divisé en chapitres :

Chapitre premier. Des devoirs de l'homme envers lui-même

Chapitre II. Des devoirs envers les hommes

Chapitre III. Des devoirs envers la patrie.

Chapitre IV. Des devoirs des enfans envers leurs pères et mères

Chapitre V. Des devoirs mutuels des époux

Chapitre VI. Les devoirs des pères et mères envers leurs enfans

Chapitre VII. Les devoirs des parens les uns envers les autres

Chapitre VIII. Aux parens éloignés

Chapitre IX. Les devoirs des amis

Chapitre X. Les devoirs des maîtres envers leurs domestiques

Chapitre XI. Les devoirs des domestiques

Il s'agit là d'une liste classique de devoirs adaptée aux membres des différents âges et états de la société.

La même liasse de documents de la série F<sup>17</sup> contient aussi le brouillon d'une lettre adressée par François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur en charge de l'instruction publique, à Saint-Lambert :

« Le ministre au citoyen Saint Lambert : (brouillon)

Je vous préviens, citoyen que j'ai adopté l'avis du Conseil d'Instruction publique, et je vous invite à vous concerter avec les citoyens Dommergues et Le Breton, deux de ses membres pour la réimpression séparée de la deuxième partie de l'ouvrage sus-nommé.

Il est bien flatteur pour vous, et je me plais à vous le dire, d'avoir su mettre à la portée des jeunes élèves toutes les maximes de l'honnête homme et du bon citoyen, et d'avoir exprimé ces maximes avec la clarté, la brièveté et la noblesse qui lui conviennent.

François de Neufchâteau. »

Le libraire Agasse a fait référence à cette décision dans un avis placé en tête de la réédition de 1800-An VIII de l'ouvrage de Saint-Lambert et qui contient la phrase suivante : « Mais en tête du second volume est le Catéchisme, proprement dit, que les hommes les plus éclairés regardent comme le Code de morale le plus parfait qui ait paru jusqu'à présent. »<sup>1</sup> L'éditeur indique aussi que cet ouvrage a été adopté par le Citoyen Champagne, directeur en chef du Prytanée française pour l'utiliser dans son établissement.

---

<sup>1</sup> Saint-Lambert (Jean-François), *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, Paris, Agasse, 1800, 167 p.

Bonneville a fait une édition In-Folio du Saint-Lambert destinée à l'affichage dans les classes comme le souhaitait le ministre de l'Intérieur d'après un catalogue de cet éditeur contenu dans un catéchisme contemporain :

"On trouve à la même adresse les tableaux suivans, pour être affichés dans les Ecoles :

1°. Celui des Eléments Syllabaires, sur grand raisin, prix 15 cent.

2°. Celui des Droits de l'Homme, sur deux feuille, gr. Raisin, 30 cent.

3°. Celui des Préceptes du Catéchisme de Saint-Lambert, conformément à l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 19 germinal, an 7, sur deux feuilles de gr. Raisin, 30 cent. »

C'est un écho à la décision de faire imprimer les préceptes du catéchisme en In-folio afin de pouvoir l'afficher dans les classes.

Par ailleurs nous avons identifié un ouvrage qui reprend le catéchisme de Saint-Lambert. Il s'agit de l'abécédaire écrit par Cadmus et édité en 1799-An VII chez Bonneville et qui porte le titre suivant : *A, B, C, syllabaire nouveau, Conforme au principe adopté par l'Institut national ; par Cadmus, Instituteur. Suivi du Catéchisme Universel de Saint-Lambert...*<sup>1</sup> Ce livre est en fait un ouvrage élémentaire qui devait servir aux instituteurs comme manuel pour apprendre la lecture et l'écriture et comme ouvrage de morale à l'aide du catéchisme de Saint-Lambert et d'un dialogue moral entre un villageois et un célibataire. L'ouvrage de Cadmus contient la reproduction du catéchisme de Saint-Lambert fidèle à son édition de 1797 - an V. En reprenant la typologie des relations intertextuelles, il y a coprésence par citation du catéchisme de Saint-Lambert par Cadmus.

La Chabeaussière mentionne le catéchisme de Saint-Lambert en 1800-An VIII dans l'édition chez Goujon fils de son catéchisme, à propos du chapitre sur les passions :

"Lisez sur tout ce chapitre, celui d'un philosophe dont je ne connaissais pas l'ouvrage avant que le mien a paru, le Catéchisme universel de M. de Saint-Lambert : il est impossible de réunir plus de raison, de clarté et de philanthropie. Ce livre a du placer son auteur au rang, et peut-être au-dessus de tous les autres moralistes, je m'applaudis

---

<sup>1</sup> Cadmus, *A, B, C, syllabaire nouveau, Conforme au principe adopté par l'Institut national ; par Cadmus, Instituteur. Suivi du Catéchisme Universel de Saint-Lambert. Orné d'un Frontispice, et de vingt-quatre figures d'animaux, par ordre alphabétique, gravées en taille-douce, avec leurs explications, quelques Fables de La Fontaine, Contes et Dialogues moraux. Prix 60 centimes pour Paris*, Paris, Bonneville, 1799, 96 p.

d'avoir à peu-près entrevu la science de la morale sous les mêmes rapports, quoique nous différions un peu dans la classification des principes."<sup>1</sup>

La Chabeaussière a modifié l'organisation de son catéchisme en incluant des chapitres qui reprennent largement la table des *Préceptes* de Saint-Lambert comme l'illustre la fin de sa table des matières : devoirs des pères, devoirs des maîtres, devoirs des serviteurs, préceptes généraux. L'influence du *Catéchisme universel* est considérable sur son propre catéchisme. Le catéchisme de Saint-Lambert jouit apparemment d'une grande renommée auprès de ses contemporains.

Il existe dans notre corpus une autre mention de l'ouvrage de Saint-Lambert, dès les premières lignes de la préface du *Traité de morale élémentaire* de Jean-Baptiste Gérúzez :

« Il existe déjà plusieurs livres élémentaires sur la morale. Ces ouvrages ne manquent pas de mérite et peuvent être utiles. Parmi eux on doit surtout distinguer le catéchisme de la Nature, par le baron d'Holbac (*sic*), et le catéchisme de Saint-Lambert ; mais aucun que je connoisse, n'embrasse le plan général de la morale, et ne considère l'homme dans tous ses rapports avec les êtres sensibles. »<sup>2</sup>

Le catéchisme politique de Gérúzez est un autre exemple de catéchisme reconnu comme manuel officiel sous le Directoire. Les auteurs de catéchismes qui jouissent d'une reconnaissance officielle et donc d'une renommée, se placent dans la filiation de Saint-Lambert.

En 1810, l'ouvrage de Saint-Lambert reçut une dernière reconnaissance officielle, ce qui provoqua d'ailleurs un intense débat comme le signale la longue notice que James Guillaume a consacrée à Saint-Lambert et son catéchisme dans le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson. En effet, le jury des prix décennaux institués par Napoléon décida de lui attribuer le « Grand prix de première classe, à l'auteur du meilleur ouvrage de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation ». Le

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Nouvelle édition. Par La Chabeaussière.* Paris, Goujon fils, 1800. p. 36.

<sup>2</sup> Gérúzez (Jean-Baptiste), *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Ecoles primaires, et des Pensionnats; Par le citoyen Gérúzez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur,* Paris, Delance, 1800, 140 p.

rapport qualifie l'ouvrage de Saint-Lambert de « vrai catéchisme » qui « peut être enseigné aux enfants ». Le projet de vulgarisation est encore une fois mis en avant :

« Saint-Lambert a réduit tout le corps de la morale en questions simples et qui se présentent comme d'elles-mêmes et en réponses dont la netteté et l'évidence seules forment une évidence de démonstration. C'est un vrai catéchisme : il peut être enseigné aux enfants, qui le comprendront ; et il suffira aux hommes de tous les états de la société et de tous les âges de la vie. »<sup>1</sup>

Cette proposition du jury provoqua une telle polémique que Napoléon décida de ne pas accorder un tel prix. Parmi les plus virulents adversaires de cette proposition se trouve De Bonald qui juge ainsi une telle initiative :

« Le jury de l'Institut, revêtu de l'auguste fonction de désigner à l'autorité les ouvrages qui seront admis au concours, a tout à coup, au grand étonnement de tout le monde, et surtout des libraires, proclamé, comme un ouvrage *supérieur* le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, oublié depuis sa naissance, et révélé à l'Europe le mérite prodigieux de cette morale philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui peut remplacer, dans l'enseignement des enfants, la morale chrétienne de dix-huit siècles, et *suffire aux hommes de tous les états de la société, et dans tous les âges de la vie.* »<sup>2</sup>

Pour De Bonald, le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert est la dernière résurgence de la « morale philosophique » des Lumières, confirmant ainsi notre hypothèse sur la parenté entre les catéchismes des philosophes et ceux de D'Holbach, Volney ou Saint-Lambert. Cette tradition du catéchisme philosophique a continué sous la Révolution, manifestant la volonté d'écrire un « nouveau catéchisme » qui ne soit pas adossé à la religion chrétienne tout en réutilisant cette pédagogie héritée des Réformes.

Les deux catéchismes révolutionnaires que nous venons d'étudier reçurent une caution officielle au moment où le Directoire décide de fournir aux élèves des écoles républicaines des manuels républicains. Ces textes présentent en effet de grandes similitudes avec les catéchismes scolaires, que ce soit dans leur matérialité que dans leur contenu. La *Loi naturelle* est d'un format et d'une longueur très proches des autres catéchismes parus en 1793. Même si le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert est

---

<sup>1</sup> Buisson (Ferdinand), *Dictionnaire de pédagogie*, article « Saint-Lambert », version mise en ligne par le Service d'Histoire de l'éducation de l'ex-INRP.

<sup>2</sup> Louis-Gabriel-Amboise De Bonald, *Oeuvres complètes*, Paris, Migne, 1859, 1191 p.

d'une longueur bien plus conséquente, le fait qu'une version à afficher ait existé montre que le texte était suffisamment malléable pour servir de manuel scolaire. Si l'on s'intéresse au contenu maintenant, la dimension morale prime sur le contenu politique. Cela correspond à l'objectif de moralisation civique que nous avons réussi à identifier grâce à l'analyse lexicométrique de notre échantillon. Les deux catéchismes ont surtout bénéficié de la renommée de leurs auteurs. Cela explique aussi pourquoi ils furent considérés par le ministre comme des textes majeurs.

Michèle Riot-Sarcey a insisté sur l'idée partagée après la Révolution française de la nécessité de fonder une société régénérée sur le champ de ruines que représente la société post-révolutionnaire.<sup>1</sup> L'historienne présente l'élaboration doctrinale à l'œuvre dans le premier XIX<sup>ème</sup> siècle pour mener à bien ce projet de régénération :

« Tous les partis se constituent sur la base d'une élaboration doctrinale. Chacun s'efforce d'inscrire sa doctrine dans une tradition historique, à la recherche d'une vérité révélée qui légitime le gouvernement des hommes. Substitut explicite au religieux, la doctrine politique se veut l'instrument par excellence de la réunion des hommes. »<sup>2</sup>

La reconnaissance de l'utilité du lien religieux, explique le choix du « vocabulaire chrétien »<sup>3</sup> en général, et du terme catéchisme en particulier. De même, les différentes doctrines politiques s'appuient sur des « énoncés de vérité »<sup>4</sup>, expression qui pourrait être considérée comme la définition du catéchisme politique. L'historienne fait ensuite référence aux saint-simoniens comme école faisant référence au vocabulaire chrétien dans son élaboration doctrinale. Henri de Saint-Simon publie ainsi en 1829 son *Catéchisme des industriels* auquel participe Auguste Comte, auteur en 1852 d'un *Catéchisme positiviste*.

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey (Michèle), *Le Réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 44.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 88.

b) Le Catéchisme des industriels de Saint-Simon et le Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la morale universelle de Comte

Nous avons choisi d'analyser ensemble le catéchisme de Saint-Simon dont les différents cahiers sont datés de 1823 et 1824 et celui d'Auguste Comte de 1852 car le second auteur était le secrétaire du premier. De plus, Comte a rédigé le troisième cahier du *Catéchisme des industriels* daté de 1824, ce qui provoque sa rupture d'avec Saint-Simon. Voici comment ce dernier présente la tâche confiée à son « élève » :

« D. [...] Nous vous prions de nous dire si ce travail n'existe encore dans votre tête qu'en aperçu, ou s'il est sur le papier.

R. Nous joindrons au troisième cahier du Catéchisme, un volume sur le système scientifique et sur le système d'éducation. Ce travail, dont nous avons jeté les bases, et dont nous avons confié l'exécution à notre élève Auguste Comte, exposera le système industriel à *priori* pendant que nous continuerons dans ce catéchisme son exposition à *posteriori*. »<sup>1</sup>

Pierre Arnaud a réédité le *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte en 1966 et, à cette occasion, a établi une chronologie de la vie de son auteur. Il nous apporte des informations suivantes quant à la collaboration entre les deux auteurs. En mai 1822 paraît dans le *Système industriel*, le journal de Saint-Simon, le « Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société » qui est la première partie du travail historique mentionné page 46 du *Catéchisme des industriels*. Le fait que Saint-Simon ait demandé une exécution rapide à Comte aurait été, selon Pierre Arnaud, une première source de tensions. En 1823, alors que paraît le premier cahier, Comte augmente et retouche son « Prospectus » qui devra être publié sous le titre de « Système de politique positive ». Voici comment l'éditeur présente la rupture entre les deux associés :

« 1824 (Avril) : Le « Système de politique positive » paraît dans le *Catéchisme des industriels*, dont il constitue le troisième cahier, après de nombreuses tergiversations de Saint-Simon qui a tout fait pour escamoter le nom de Comte et l'originalité de son travail.

---

<sup>1</sup> Saint-Simon (Henri), *Catéchisme des industriels*, Paris, Sétier, 1823, p. 46.

(Mai) : Comte, encouragé par les félicitations des plus illustres représentants du monde politique et savant et le retentissement de son ouvrage, rompt avec Saint-Simon. »<sup>1</sup>

En 1824 paraît de façon autonome et toujours chez Sétier, le *Système de politique positive*<sup>2</sup> d'Auguste Comte, qui formait le 3<sup>ème</sup> cahier du *Catéchisme des industriels*. D'ailleurs la couverture, en papier brun comporte la même composition avec le titre encadré d'une frise florale. L'exemplaire conservé à la BnF sous la cote suivante Rés.p.R 754 est tout à fait intéressant car il porte la mention manuscrite suivante : « A Mr Gilbert. Hommage de l'Auteur ». Or des passages entiers ont été barrés de la même plume et donc de la main de Comte. A la suite du titre se trouvait une présentation de l'auteur : « Par Auguste Comte. Ancien élève de l'école polytechnique. » A la suite de cette précision biographique est barrée la mention suivante : « Elève de Henri Saint-Simon ». En tête de la table et de l'introduction, cette phrase a été soigneusement barrée aussi. La filiation est refusée alors que l'avertissement revenait longuement sur le lien entre les deux textes. Comte a barré tous les passages de cette préface faisant référence à son maître, ce qui signifie qu'il est ensuite revenu sur cette généalogie comme le montre en particulier le fait que le passage suivant ait été barré :

« Afin de caractériser avec toute la précision convenable, l'esprit de cet ouvrage, quoiqu'étant, j'aime à le déclarer, l'élève de M. Saint-Simon, j'ai été conduit à adopter un titre général distinct de celui des travaux de mon maître. Mais cette distinction n'influe point sur le but identique des deux sortes d'écrits, qui doivent être envisagés comme ne formant qu'un seul corps de doctrine, tendant, par deux voies différentes, à l'établissement du même système politique. »<sup>3</sup>

Un peu plus loin, l'hommage de Comte à Saint-Simon a lui aussi été barré de plusieurs traits de plume :

« J'ai cru devoir rendre publique la déclaration précédente, afin que si mes travaux paraissent mériter quelque approbation, elle remonte au fondateur de l'Ecole philosophique dont je m'honore de faire partie. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Comte (Auguste), Arnaud (Pierre)(éd.), *Catéchisme positiviste*. Paris, Flammarion, 1966, p. 7.

<sup>2</sup> Comte (Auguste), *Système de politique positive*, Paris, 189 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*, pp 6-7.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

De son côté, Saint-Simon publie le texte de Comte dans le *Système industriel* avec l'avertissement suivant :

« Ce travail n'atteint pas précisément au but que nous nous étions proposé [...]. Il résulte que notre élève n'a traité que la partie scientifique de notre système, mais qu'il n'a point exposé sa partie sentimentale et religieuse. »<sup>1</sup>

Malgré cette rupture, l'élève adoptera les mêmes moyens de propagande que le maître en publiant en 1852 son *Catéchisme positiviste*, alors qu'il dénonce précisément l'évolution du saint-simonisme vers une nouvelle religiosité.

La parution du *Catéchisme des industriels* débute en décembre 1823 chez Sétier avec le premier cahier pour se poursuivre en 1824 avec les 4 cahiers suivants. Sétier est un imprimeur parisien actif de 1810 à 1834. Il est spécialiste des langues orientales et en particulier de l'hébreu ce qui explique qu'il ait été l'imprimeur du Consistoire central israélite de France. Il fut aussi l'auteur de nombreux opuscules, en particulier sur la liberté de la presse et fut très lié à la Société des droits de l'homme, très active dans la propagande républicaine à partir de 1830.

Concernant l'objet en lui-même le catéchisme de Saint-Simon est un In-8° de 197 pages, broché. La couverture est en papier bleu avec une frise florale encadrant le titre et le quatrième de couverture, composition commune dans les années 1820.

Dépourvu d'introduction, l'ouvrage est composé sous la forme d'une succession de questions et de réponses dont voici les premières :

« D. Qu'est-ce qu'un industriel ?

R. Un industriel est un homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société, un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques ; [...] »<sup>2</sup>

La composition est classique avec une absence de mise en scène du dialogue limité à une succession de D. et de R. Les réponses étant très développées, l'éditeur a pris soin de mettre les demandes en italique pour en faciliter la lecture. Les questions et réponses ne manifestent pas de rapport hiérarchique entre celui qui interroge et celui qui

---

<sup>1</sup> Extrait d'une présentation des relations entre Henri de Saint-Simon et Auguste Comte, consulté en ligne sur le site de la Maison d'Auguste Comte. Url : <http://www.augustecomte.org/spip.php?article74>

<sup>2</sup> Saint-Simon (Henri), *Catéchisme des industriels*, Paris, Sétier, 1823, p. 1.

répond puisque les questions apportent des compléments d'informations aux réponses. Voici par exemple une demande qui vient conclure la démonstration sur l'avenir politique des industriels :

« D. Nous trouvons votre démonstration suffisante, nous admettons votre opinion sur l'avenir politique des industriels, et nous allons entamer immédiatement l'examen de la grande question [...] ».

Dites-nous comment s'opérera le changement radical que vous nous avez prouvé devoir s'effectuer ; dites-nous ce que les industriels doivent faire pour s'élever au premier rang social ; dites-nous comment se fera l'entreprise qui doit les conduire à ce résultat ; dites-nous comment cette entreprise sera conduite : dites-nous surtout quels seront les hommes assez audacieux pour faire une pareille entreprise. »<sup>1</sup>

Saint-Simon s'incarne ensuite dans la réponse suivante, son texte devenant alors un ouvrage de propagande politique : « Nous sommes les mortels audacieux qui faisons cette entreprise : NOUS ENTREPRENONS D'ELEVER LES INDUSTRIELS AU PREMIER DEGRE DE CONSIDERATION ET DE POUVOIR. »<sup>2</sup> L'auteur a pris soin de signaler par un changement typographique sa place prépondérante dans le projet d'émancipation de la « classe industrielle » dont la pierre de touche est la publication de cet ouvrage de propagande saint-simonienne : « Nous vous dirons plus : nous vous dirons que cette entreprise se trouve commencée par le fait de la production de ce premier cahier du Catéchisme des Industriels. »<sup>3</sup>

L'objectif de propagande est immédiatement suivi par le souci de faire un ouvrage de vulgarisation d'une doctrine politique :

« Nous vous déclarons enfin que nous sommes venus à bout de vaincre cette difficulté ; nous vous déclarons que nous indiquerons aux industriels, dans ce Catéchisme, d'une manière claire et suffisamment développée, les moyens qu'ils doivent employer pour faire concourir toutes les capacités utiles à l'établissement de l'organisation sociale qui peut leur procurer le plus de satisfactions. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 45.

La question de la vulgarisation est reprise à la page suivante, ce qui montre que c'est un souci premier de Saint-Simon que d'être capable de diffuser ses opinions politiques :

« D. [...] Comment ferez-vous entendre aux industriels le plan que vous avez conçu ?

R. ON EXPRIME FACILEMENT CE QU'ON CONÇOIT CLAIREMENT : les premières pages de ce Catéchisme suffisent pour vous prouver que nous nous trouvons en mesure, en résultat de quarante-cinq ans de travaux, d'exposer nos idées d'une manière claire et facile à saisir. »<sup>1</sup>

La prééminence accordée à la vulgarisation nécessaire des conceptions saint-simoniennes est reprise plus loin dans une sorte de résumé des idées abordées dans le catéchisme : « Il est évident enfin par le fait de la production de ce Catéchisme, que l'esprit humain s'est élevé à la conception de l'ensemble du régime industriel. »<sup>2</sup>

Après avoir pris soin de préciser que son projet n'est en rien hostile à la Charte, à la royauté, à la légitimité à l'égard du droit divin<sup>3</sup>, Saint-Simon conclut son ouvrage en réintroduisant le public et les limites de son attention et de sa compréhension. La question de la pédagogie politique est réintroduite dans le corps du texte et l'objectif vulgarisateur est une fois de plus réaffirmé :

« D. Nous vous proposons de borner ici notre premier entretien. Plusieurs motifs nous engagent à vous faire cette proposition ; d'abord nous vous ferons observer que les industriels ont peu de temps à donner à la lecture, attendu qu'ils sont fort occupés de leurs affaires personnelles ; ensuite nous vous dirons qu'ils sont encore peu habitués à examiner des idées générales. Ces deux motifs nous engagent à rendre nos dialogues les plus courts possible [...]. »<sup>4</sup>

Cette demande apporte deux informations quant à la conception qu'avait Saint-Simon de son catéchisme : tout d'abord c'est un dialogue ce qui explique cet échange entre deux interlocuteurs qui ne sont pas hiérarchisés. D'autre part, Saint-Simon s'adresse à un public jugé « peu habitué à examiner des idées générales », ce qui rejoint la conception d'un public peu cultivé (enfant, peuple, ouvriers, etc.) si répandue chez les

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, pp 46-47.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 65.

<sup>4</sup> *Ibidem*, pp 65-66.

auteurs de catéchismes politiques. Il se pose en éducateur, en vulgarisateur qui doit s'adapter à ses lecteurs « qui ont peu de temps à donner à la lecture ». Il doit simplifier ses propos pour leur en donner la plus large publicité d'où le choix d'une forme dialoguée en questions / réponses.

En l'absence d'une préface présentant les motivations du choix de cette forme rhétorique, on peut en conclure que Saint-Simon a choisi d'intituler son ouvrage « catéchisme » car il le conçoit comme un manuel élémentaire de vulgarisation de sa doctrine. La dimension religieuse et dogmatique n'était cependant pas absente de ce choix puisque Michèle Riot-Sarcey a noté dans son ouvrage *Le réel de l'utopie* qu'Henri de Saint-Simon s'était posé en « prophète moderne. »<sup>1</sup>

Les dernières lignes de ce catéchisme saint-simonien concernent les conditions commerciales de la diffusion :

« Nous bornerons donc ici notre premier entretien ; ce qui nous convient également sous cet autre rapport, que, si ce commencement de travail n'intéressait pas les industriels, il serait inutile de le continuer. »<sup>2</sup>

La publication se fait par souscription d'après l'avis placé en quatrième de couverture du premier cahier :

« Souscription.

On souscrit chez l'Auteur, rue de Richelieu, n°34, pour les six premiers cahiers de ce Catéchisme.

Ces six Cahiers, compris le travail qui a été annoncé à la page 46, formeront 2 volumes in-8° d'environ 25 feuilles chacun ; ils seront publiés avant la fin de l'année 1824.

Le prix de la Souscription est de 20 fr. pour Paris, 25 fr. pour les départemens, et 30 fr. pour les pays étrangers.

Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. »

Le « travail qui a été annoncé à la page 46 » est la partie du catéchisme confiée à Auguste Comte. Cette souscription a reçu un accueil positif puisque les deuxième et troisième cahiers sortent respectivement en mars et avril 1824 et le quatrième cahier est

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey (Michèle), *Le Réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 62.

<sup>2</sup> Saint-Simon (Henri), *Catéchisme des industriels, op.cit.*, p. 66

daté de décembre 1824. L'ensemble du *Catéchisme des industriels* est paru chez Sétier en sachant que les cahiers 1 et 2 puis 3 et 4 sont paginés en continu pour former les deux In-8° mentionnés dans la souscription.

L'Arsenal possède le manuscrit d'Henri de Saint-Simon, la BnF conserve trois exemplaires de son catéchisme dont deux à la Réserve. Il y a un exemplaire à la bibliothèque municipale de Châteauroux ainsi qu'un dernier à la bibliothèque universitaire de l'université de Droit et de Lettres de Poitiers. Compte-tenu de la notoriété de son auteur, on aurait pu imaginer une plus grande visibilité de cet ouvrage dans les bibliothèques. Il y a ici une distorsion manifeste entre la notoriété de l'ouvrage et les indices dont nous disposons sur les conditions de sa conservation.

En 1832, l'éditeur Naquet, qui publie la même année les œuvres complètes de Saint-Simon<sup>1</sup>, réédite à part le *Catéchisme des industriels*. Le titre imprimé *Catéchisme politique des industriels. 1824* a été barré à la plume et remplacé par *Catéchisme des industriels. Premier cahier. 1824*.<sup>2</sup> Ce titre erroné de *Catéchisme politique des industriels* se retrouve dans une édition de 1841 des œuvres complètes de Saint-Simon par Capelle<sup>3</sup>, qui était spécialisé dans la publication des textes de l'école saint-simonienne. L'erreur, reprise en 1832 et 1841 montre que le catéchisme de Saint-Simon a pu être considéré par ses éditeurs successifs comme un catéchisme politique se rattachant à un genre plus large. Nous n'avons en revanche pas retrouvé d'autres catéchismes saint-simoniens ou bien de catéchismes politiques faisant référence à celui de Saint-Simon. Toutefois, il a influencé l'écriture d'un autre catéchisme majeur : le *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte.

En 1852, paraît le *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte*.<sup>4</sup> L'ouvrage porte la date suivante : octobre 1852, Soixante-quatrième année de la grande révolution. Il est important de noter que ce catéchisme paraît en même temps que son *Système de politique positive* dont il est

---

<sup>1</sup> Saint-Simon, *Œuvres complètes de Saint-Simon*, Paris, Naquet, 1832, 364 p.

<sup>2</sup> Saint-Simon, *Catéchisme politique des industriels. 1824*, Paris, Naquet, 1832, 240 p.

<sup>3</sup> Saint-Simon, *Œuvres complètes de Saint-Simon*, Paris, Capelle, 1841, 201 p.

<sup>4</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte*, Paris, chez l'auteur, 1852, 434 p.

l'abrégé, l'ouvrage de vulgarisation, comme l'auteur l'indique lui-même dans sa préface :

« Mais, afin d'instituer cette concurrence décisive, il fallait d'abord condenser assez le positivisme pour qu'il pût devenir vraiment populaire. Telle est la destination spéciale de cet opuscule exceptionnel, envers lequel j'interromps, pendant quelques semaines, ma grande construction religieuse, dont la première moitié reste seule accomplie jusqu'ici. »<sup>1</sup>

Le Catéchisme s'intercale entre le tome II et le tome III de son *Système de politique positive* d'après la chronologie établie par Pierre Arnaud.<sup>2</sup>

Toujours dans sa préface, l'auteur donne des indications sur le public visé qui correspond, une fois de plus, à un public populaire, cible de la diffusion des idées positivistes :

« Ce travail épisodique, en fournissant dignement une base systématique à l'active propagation du positivisme, seconde nécessairement ma construction principale, en amenant la religion nouvelle vers son milieu social. Quelques solides que soient les fondements logiques et scientifiques de la discipline intellectuelle qu'institue la philosophie positive, ce régime sévère est trop antipathique aux esprits actuels pour prévaloir jamais sans l'irrésistible appui des femmes et des prolétaires. Sa nécessité ne peut être sainement appréciée que dans cette double masse sociale, qui, étrangère à toute prétention doctorale, peut seule imposer à ses chefs systématiques les conditions encyclopédiques qu'exige leur office social. »<sup>3</sup>

Le projet d'Auguste Comte est alors de créer une nouvelle religion, le positivisme qui répond à la maxime suivante : « on ne détruit que ce que l'on remplace ». Comte qualifie cette maxime de « plus profonde sentence politique du dix-neuvième siècle. »<sup>4</sup> Ce moment éphémère de friction entre les sphères politiques et religieuses en 1848 se poursuit dans l'argumentation de Comte qui se fait catéchiste à la fin de son livre, expliquant la meilleure façon d'utiliser ce dernier.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. XV.

<sup>2</sup> Comte (Auguste), Arnaud (Pierre)(éd.), *Catéchisme positiviste*. Paris, Flammarion, 1966, p. 12.

<sup>3</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, op.cit.* pp 17-18.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. VIII.

Une fois le projet présenté, le public ciblé, l'auteur s'attarde sur la présentation de la rhétorique employée :

« Ainsi conduit à composer un véritable catéchisme pour la Religion de l'Humanité, je dus d'abord examiner systématiquement la forme dialogique toujours adoptée envers de telles expositions. »<sup>1</sup>

Le choix du terme « catéchisme » est le fruit d'un double projet : composer le catéchisme de la religion de l'Humanité d'une part, et vulgariser le positivisme d'autre part. Nous retrouvons ici les deux acceptions principales du terme catéchisme qui s'entremêlent : un ouvrage religieux exposant un dogme et un livre élémentaire destiné à un public populaire. Comte qualifie le dialogue comme le « seul mode d'exposition qui soit vraiment didactique : il convient également à toutes les intelligences. »<sup>2</sup> Cela explique pourquoi l'ouvrage est composé sous la forme d'un dialogue entre une femme et un prêtre de l'humanité. La personnification du dialogue renforcerait la portée de ce dernier :

« D'après cette théorie spéciale de la forme didactique, je me suis trouvé conduit, non-seulement à justifier l'usage antérieur, mais aussi à l'améliorer, en ce qui concerne l'interlocuteur. L'indétermination totale de l'auditeur rendait essentiellement vague le mode dialogique, ainsi devenu presque illusoire. Ayant systématisé l'institution empirique du dialogue, j'ai bientôt senti qu'elle resterait incomplète, et dès lors insuffisante, tant que l'interlocuteur n'y serait pas nettement défini, du moins pour l'auteur. C'est uniquement en se proposant une communication réelle, quoique actuellement idéale, que l'on peut assez développer tous les avantages essentiels d'une telle forme. On institue alors un véritable entretien, au lieu d'un récit dialogué. »<sup>3</sup>

Auguste Comte se met en scène dialoguant avec Clotilde de Vaux, disparue en 1846 alors qu'il lui vouait une intense passion. Il destine d'ailleurs tout particulièrement son catéchisme aux femmes : « Quoique les dignes prolétaires me semblent devoir bientôt accueillir beaucoup cet opuscule décisif, il convient davantage aux femmes, surtout illettrées. »<sup>4</sup> Cela s'explique par le fait que Comte considère que le suffrage universel masculin a perverti les prolétaires alors que les femmes en ont été préservées :

---

<sup>1</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle*, op.cit. p. XVIII.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. XX.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. XXII.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. XXX.

« Pendant les quatre dernières années, un déplorable exercice du suffrage universel a profondément vicié la raison populaire, jusqu' alors préservée des sophismes constitutionnels et des complots parlementaires, concentrés chez les riches et les lettrés. Développant un aveugle orgueil, nos prolétaires se sont crus ainsi dispensés de toute étude sérieuse pour décider les plus hautes questions sociales. »<sup>1</sup>

Voici, en conclusion, la conception que Comte donne de son catéchisme dans sa préface :

« Quand la religion positive aura suffisamment prévalu, il en deviendra le meilleur résumé usuel. Maintenant il doit servir, à titre d' aperçu général, pour en préparer le libre avènement, par une propagation décisive, qui manquait jusqu' ici d' un guide systématique. »<sup>2</sup>

On retrouve la position du prophète attribuée par Michèle Riot-Sarcey à Saint-Simon, le maître de Comte.

Pour atteindre son but, voici comment le philosophe a organisé son catéchisme d' après la table des matières :

Introduction. Théorie générale de la religion.

Première partie. Explication du dogme.

Seconde partie. Explication du culte.

Troisième partie. Explication du régime.

Conclusion. Histoire générale de la religion.

L' ouvrage de Comte se conclut par des conseils pédagogiques quant à l' utilisation de son catéchisme qui reprennent les considérations de sa préface sur la didactique du dialogue. La question de l' apprentissage étroitement liée à la forme catéchistique transparaît dans cet « avis au lecteur » :

« Afin de faciliter l' étude de ce catéchisme, l' auteur conseille d' y consacrer d' abord deux semaines, en accordant une journée à chaque entretien, outre deux jours de suspension, l' un entre la première partie et la seconde, l' autre entre la troisième et la conclusion. Deux heures par jour suffiront pour lire le matin et relire le soir chacun de ces douze chapitres, y compris la préface. Après cette initiation générale, chaque lecteur

---

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. XXXIX.

pourra séparément reprendre à son gré les divers dialogues, jusqu'à ce qu'il se les soit appropriés. »<sup>1</sup>

L'ouvrage est réédité en 1873 avec la mention « deuxième édition » à la suite du titre<sup>2</sup> puis en 1890 pour la troisième édition.<sup>3</sup> Cette troisième version du *Catéchisme positiviste* est imprimée par Larousse. L'année suivante, paraît une nouvelle édition désignée comme « Edition apostolique » et publiée par l'Apostolat positiviste.<sup>4</sup> La dernière édition incluse dans nos bornes chronologiques date de 1909 et contient une introduction et des notes de P. F. Pécaut.<sup>5</sup>

Il existe un exemplaire dédicacé de ce catéchisme à la bibliothèque municipale de Lyon appartenant au fonds Lacassagne. En plus de l'exemplaire présent à la BnF, le SUDOC en répertorie 9 autres, dont deux à la bibliothèque de la Sorbonne et un à Sainte-Geneviève. La deuxième édition de 1874<sup>6</sup> est conservée à la BnF et dans 5 autres fonds universitaires (dont celui de la Sorbonne) ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Nîmes. L'exemplaire de la troisième édition de 1890<sup>7</sup> conservé à la BnF appartenait au fonds Barrès qui l'avait annoté dans les marges. Cette troisième version du texte se retrouve dans les fonds des bibliothèques universitaires de Besançon et Rennes 1 ainsi qu'à la Bibliothèque municipale de Châteauroux. Une réédition de 1891<sup>8</sup>, par l'Apostolat positiviste, est conservée en deux exemplaires à la BnF, à la bibliothèque

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 387.

<sup>2</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte, deuxième édition* Paris, Leroux, 1874, 394 p.

<sup>3</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, ..., par Auguste Comte, troisième édition*, Paris, Laffite, 1890, 404 p.

<sup>4</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte. Edition apostolique (publiée par J. Lagarrigue, avec des notes de M. Lemos)*, Paris, Apostolat positiviste, 1891, 434 p.

<sup>5</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la morale universelle. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes explicatives par P.-F. Pécaut*, Paris, Garnier frères, 1909, 423 p.

<sup>6</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la religion universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte, deuxième édition*, Paris, Leroux, 1874, 394 p.

<sup>7</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la religion universelle... par Auguste Comte, troisième édition*, Paris, Laffite, 1890, 404 p.

<sup>8</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire exposition de la religion universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité, par Auguste Comte. Edition apostolique (publiée par J. Lagarrigue, avec des notes de M. Lemos)*, Paris, Apostolat positiviste, 1891, 434 p.

municipale du Mans et surtout le SUDOC permet de repérer 15 exemplaires conservés. Enfin, la dernière réédition de 1909<sup>1</sup>, commentée et annotée par P. F. Pécaut, est présente en 7 exemplaires dans des fonds universitaires dont un exemplaire à Sainte-Geneviève et un autre à la Sorbonne. L'influence de l'ouvrage de Comte est visible au travers du nombre d'exemplaires conservés mais aussi de l'écriture de catéchismes positivistes qui lui sont postérieurs.

Contrairement au catéchisme de Saint-Simon qui n'a pas entraîné la publication de « catéchismes du catéchisme » malgré l'influence de ce texte sur le saint-simonisme, celui d'Auguste Comte est à rapprocher d'un catéchisme positiviste de 1873. Il s'agit de la *Doctrine du réel : catéchisme à l'usage des gens qui ne se payent pas de mots* de Prosper Pichard.<sup>2</sup> Dans sa préface, l'auteur explique ses tourments d'« homme sage » pour ne pas se perdre dans cette période qu'il appelle révolutionnaire. Auguste Comte y est présenté comme un guide :

« Enfin, il a reçu d'Auguste Comte, fondateur de la philosophie positive, et de son disciple Littré, l'inestimable bienfait d'une règle supérieure guidant l'esprit, le cœur et la volonté. Il saisit cette occasion pour rappeler ce qu'il doit à tous ceux, morts et vivants, qui ont contribué plus directement à son développement intellectuel et moral, et par la suite, à la production de ce livre. Oran, le 25 août 1869. »

Pichard était alors chimiste du laboratoire de colonisation des mines de la province d'Oman (1863-1876). Il a tenté de faire un catéchisme résumant toute la philosophie positiviste. Le projet est légitimé par une préface d'Emile Littré qui marque la filiation avec le maître par l'acquiescement du disciple :

« L'auteur a désiré que son œuvre eût une courte préface, et que cette préface fut de moi. Sans difficulté j'ai acquiescé à son désir. Je ne recommande que ce que j'approuve ; et j'approuve complètement un travail entrepris pour mettre sous une forme brève et dans un enchaînement facile à suivre, les points essentiels de la philosophie positive. Procéder par demandes et par réponses oblige à détacher chaque petit membre de l'exposition, à ne rien éluder et à être court. Les catéchismes sont depuis longtemps

---

<sup>1</sup> Comte (Auguste), *Catéchisme positiviste, ou Sommaire exposition de la religion universelle. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes explicatives par P.-F. Pécaut*, Paris, Garnier frères, 1909, 423 p.

<sup>2</sup> Pichard (Prosper), *Doctrine du Réel : catéchisme à l'usage des gens qui ne se payent pas de mots*, par Prosper Pichard. Précédé d'une préface par E. Littré de l'Institut, Paris, Hurtau, 1873, 99 p.

en possession d'enseigner dogmatiquement une doctrine dont les titres à la croyance sont d'avance acceptés. 22 juin 1873, E. Littré. »<sup>1</sup>

La préface de Littré montre que le catéchisme de Pichard est un ouvrage élémentaire de vulgarisation positiviste (« forme brève ») mais aussi un exposé dogmatique du positivisme conçu comme une religion d'après le champ lexical utilisé (« dogmatiquement », « doctrine », « croyance »). Cela renvoie au glissement religieux du positivisme que l'on avait perçu dans la réédition par l'Apostolat positiviste.

Le catéchisme de Pichard fut réédité en 1889 à Paris par Reinwald. La dimension vulgarisatrice est renforcée par la nouvelle préface de Pichard qui insiste sur : « La nécessité de vulgariser les notions qu'il renferme nous paraît plus urgente que jamais. »<sup>2</sup> Le *Catéchisme positiviste* n'empêche pas que soit composé un tel ouvrage, véritable « catéchisme du catéchisme ».

La dimension scolaire est absente des textes de Saint-Simon et de Comte, qui ne destinent pas leur texte aux enfants, la vulgarisation s'adressant à des lecteurs adultes. Entre ces deux textes s'intercale la dernière tentative pour faire d'un catéchisme un manuel officiel de la République : il s'agit de l'ouvrage de Renouvier écrit en 1848.

### c) Le Manuel du Républicain de Renouvier

L'année 1848 fut marquée par la publication d'un catéchisme scolaire resté célèbre, non par le nombre de rééditions (3 seulement) ou par sa longévité éditoriale (2 éditions datent de 1848 et une troisième « commentée » paraît en 1904), mais par les conséquences politiques de sa publication. Il s'agit du *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, par Charles Renouvier. Ancien élève de l'école polytechnique. Publié sous les auspices du ministre provisoire de l'instruction publique<sup>3</sup>, écrit par Charles Renouvier et publié par Pagnerre à Paris. L'ouvrage est relativement court puisqu'il s'agit d'un In-18 de 36 au prix modeste de 20 centimes.

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>2</sup> Pichard (Prosper), *Doctrine du Réel : catéchisme à l'usage des gens qui ne se payent pas de mots*, par Prosper Pichard. Précédé d'une préface par E. Littré de l'Institut. Nouvelle édition, Paris, Reinwald, 1889, 215 p.

<sup>3</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, par Charles Renouvier, Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

Publié sous les auspices d'Hippolyte Carnot, cet ouvrage fut envoyé aux instituteurs par le ministère. Ce fut l'occasion d'une attaque politique virulente qui obligea Carnot à démissionner, ce qui apporta la célébrité au catéchisme. Ce manuel scolaire est composé sous la forme d'un dialogue entre un instituteur et son élève. J'ai intégré le *Manuel républicain* de Renouvier dans mon corpus en raison de sa forme rhétorique (une succession de questions et de réponses entre un maître et son élève) et de son objectif (la formation civique des jeunes citoyens). La table des matières détaille ce projet de formation de futurs citoyens :

Première partie

Chapitre premier : Fin morale de l'homme

Chapitre deuxième : Fin morale de la société

Chapitre troisième : De la république et de l'autorité dans une république

Chapitre quatrième : Devoirs de l'homme et du citoyen

Chapitre cinquième : Droits de l'homme et du citoyen

Chapitre sixième : De la liberté

Chapitre septième : De la sûreté et de la propriété

Chapitre huitième : De la liberté de l'industrie

Chapitre neuvième : De l'égalité

Chapitre dixième : Devoirs et droits de la République

Deuxième partie

Chapitre onzième : De l'état actuel de la France et de la convocation d'une assemblée constituante

Chapitre douzième : Des réformes que la constituante pourrait faire

Le catéchisme de Renouvier ne comporte pas d'introduction mais le début du dialogue, attribué à l'instituteur, en donne le programme :

« L'Instituteur. La religion vous enseigne comment vous devez vous conduire en cette vie pour vous rendre digne d'une félicité éternelle. Moi, je ne vous parle qu'au nom de la République, dans laquelle nous allons vivre, et de cette morale que tout homme sent au fond de son cœur. Je veux vous instruire des moyens d'être heureux sur

la terre, et le premier mot que j'ai à vous dire est celui-ci : Perfectionnez-vous. Vous ne deviendrez vraiment heureux qu'en devenant meilleur. »<sup>1</sup>

Dans ce dialogue mis en scène entre l'Instituteur et l'élève, c'est ce dernier qui interroge. L'instituteur distingue, dès le début de l'ouvrage, son projet de celui du catéchisme diocésain : « Remarquez cependant que je vous enseigne ici les éléments de la politique et non pas ceux de la religion. »<sup>2</sup> Renouvier prend soin de distinguer la sphère religieuse de la sphère politique mais son texte se rapproche fortement de tous les catéchismes de 1848 qui tentent une fusion entre République et christianisme primitif. Voici par exemple, comment Renouvier relie la fraternité au message christique :

« Le temps est venu où la morale, enseignée jusqu'ici dans les églises au nom de Jésus-Christ, doit entrer dans les assemblées des hommes qui font des gouvernements et des lois. Si cette morale est dans notre cœur, montrons-le ; réglons-nous tous sur la fraternité »<sup>3</sup>

L'auteur poursuit par une succession de définitions des différentes notions liées à l'instauration de la République :

« L'Elève : Qu'est-ce qu'un citoyen ?

L'Instituteur. Un citoyen est un homme qui vit dans une République et qui y prend sa part de souveraineté.

L'Elève. Qu'est-ce que la souveraineté ?

L'Instituteur. La souveraineté est le commandement absolu, c'est-à-dire qui ne doit compte qu'à Dieu. »<sup>4</sup>

La composition est classique et héritière des catéchismes de la Révolution qui étaient souvent composés sous la forme d'une succession de définition tirées en particulier des textes fondamentaux.

La deuxième partie se rapproche plus des catéchismes électoraux qui fleurissent en 1848 car Renouvier y traite de « l'état actuel de la France et de la convocation d'une assemblée constituante » pour reprendre le titre du onzième chapitre. Dans la tradition des catéchismes de 1794 - an II, Renouvier lie morale et politique : « Vous voyez que la

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>3</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, *op.cit.* p. 8.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 10.

vraie politique vient de la morale. Qui connaît la morale, connaît aussi la politique. »<sup>1</sup> A cette dimension éthique du politique s'ajoute une dimension pratique de la politique en actes. L'auteur rappelle ainsi le contenu de la loi sur le suffrage universel masculin avant d'expliquer précisément le déroulement du scrutin :

« Que tous les citoyens âgés de vingt-un ans, qui résident au moins depuis six mois sur quelque point du territoire français, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, se rassemblent tous dans les chefs-lieux de leurs cantons (on n'exclura que les fous et les condamnés). Que chacun écrive ou se fasse écrire sur une liste les noms des citoyens honnêtes, éclairés, aimant le peuple en qui il aura confiance, et qu'il voudrait choisir pour ses représentants. »<sup>2</sup>

La dimension morale du vote est immédiatement affirmée, dans la logique du lien entre morale et politique : « C'est dans le mois d'avril 1848 qu'aura lieu ce grand évènement de la vie de la France. Le citoyen qui ne s'y rendrait point n'aimerait pas sa patrie. [...] »<sup>3</sup> L'ouvrage devient ainsi un texte hybride empruntant à la tradition ancienne du catéchisme de morale mais adoptant aussi la forme du catéchisme électoral destiné à mobiliser les électeurs pour une échéance particulière. La dimension intemporelle de la morale civique paraît difficilement compatible avec un appel à voter pour une élection particulière liée au temps court de la vie politique. Enfin la dimension utopique de la République est présente dans la dernière question de l'élève et la dernière réponse de l'instituteur, ultime échange qui sert de conclusion au catéchisme :

« L'élève. Si toutes ces choses se font et si la République assure encore au peuple du travail, un juste salaire et de l'instruction ; si par le règlement du commerce et de l'industrie elle le préserve du chômage, de l'excès de la concurrence et du contrecoup des faillites des entrepreneurs ; si elle procure du crédit aux travailleurs et si de plus elle régénère partout l'agriculture en créant des moyens de rendre le sol fécond, alors donc la France sera vraiment la Terre-Promise. Mais est-ce bien possible et dois-je vous croire ?

L'Instituteur. Tout est possible si nous choisissons pour nos représentants des hommes d'un grand cœur et d'une forte intelligence. Mais nous obtiendrons beaucoup

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 27.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

des biens que je vous ai annoncés si nous trouvons seulement des gens de bonne volonté et des républicains sincères. »<sup>1</sup>

James Guillaume a consacré un long et très documenté article au catéchisme de Renouvier dans l'article « Renouvier » du *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*.<sup>2</sup> Nous apprenons ainsi qu'il s'agit en fait d'une commande, une circulaire ministérielle du 6 mars 1848 recommandant aux recteurs d'encourager, à destination des instituteurs, la rédaction de « [...] cours manuels, par demandes et par réponses, sur les droits et les devoirs des citoyens [...] » par les instituteurs. Charles Renouvier répond à cet encouragement, qui n'est pas sans rappeler le Concours de l'An II pour la rédaction de manuels élémentaires, et soumet au ministère le manuscrit de son *Manuel républicain*. D'après James Guillaume, c'est dans le courant de mars 1848 que paraît l'ouvrage (on ne peut d'ailleurs qu'être surpris par la rapidité de la publication) et le ministère souscrit pour 20 000 exemplaires de l'ouvrage. Dans le contexte du tournant conservateur de la Seconde République qui fait suite aux journées de juin 1848, Carnot fut attaqué le 5 juillet 1848 au cours d'un vote pour l'allocation de crédits destinés à augmenter le traitement des instituteurs. Le manuel de Renouvier est le prétexte de cette attaque de la droite qui accuse Renouvier de diffuser les thèses socialistes dans les passages de son ouvrage consacrés à la propriété. Carnot se défend d'une telle accusation et en profite pour expliquer que l'ouvrage n'est pas destiné aux enfants mais aux électeurs. Les crédits ne sont toutefois pas votés à quelques voix près et le soir même Carnot démissionne de son poste de ministre de l'instruction publique. De son côté, Charles Renouvier démissionne de ses fonctions de secrétaire de la Haute commission des études scientifiques et littéraires.

Il publie en 1848 une deuxième édition<sup>3</sup>, par laquelle il répond à la polémique. La deuxième édition de l'ouvrage n'est plus publiée par Pagnerre (alors représentant du peuple) qui dénonce le 7 juillet le livre qu'il avait édité en expliquant qu'il avait laissé le

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, pp 35-36.

<sup>2</sup> Buisson (ferdinand), *Dictionnaire de pédagogie*, article « Renouvier », version mise en ligne par le Service d'Histoire de l'éducation de l'ex-INRP.

<sup>3</sup> Renouvier (Paris), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, précédé d'une préface en réponse aux critiques et suivi d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen, par Ch. Renouvier, ancien élève de l'école polytechnique. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée*, Paris, Comptoir des imprimeurs réunis, 1848, 186 p.

soin de la composition à ses commis. Renouvier profite cette nouvelle édition pour défendre son ouvrage dans un long avertissement qui revenait sur l'affaire :

« La première édition de ce petit livre a paru sous les auspices du ministre de l'instruction publique qui était alors M. Carnot. [...] enfin, le manuel ne fut autorisé qu'après qu'il eut paru avéré que les doctrines qu'on y professait pouvaient être avouées par le gouvernement provisoire et n'avaient rien dans la forme qui les rendit dangereuses ».

Un peu plus loin, Renouvier revient sur la campagne de diffamation dont il a été l'objet :

« Le peuple, pour qui le Manuel a été fait jugera, s'il daigne le lire ou le relire, que le scandale produit à cette occasion n'est point de ceux dont l'évangile a dit : Malheur à celui par qui le scandale arrive. Il reconnaîtra que toutes égalitaires que soient les doctrines de l'instituteur qui porte la parole dans ce livre elles respectent cependant le principe de la propriété personnelle et de l'hérédité, pour n'attaquer que la rente et l'usure et le régime du salaire. Enfin, il voudra bien épargner à l'auteur toute réponse aux injures de certains journaux ainsi qu'à leurs arguments entachés d'ignorance ou de mauvaise foi. L'oubli les recouvre depuis longtemps. Deux choses cependant ne sauraient être passées sous silence : 1° Une calomnie : l'auteur déclare n'avoir perçu ni don ni bénéfice quelconque et sous quelque forme que ce puisse être en rémunération de son travail, il l'a livré gratuitement à l'éditeur aussi bien qu'au ministre. 2° La grande accusation intentée contre lui sur ce qu'il a traité les riches d'anthropophages et prédit que bientôt leur espèce se perdrait. Ce dernier point est le sujet de la préface. »<sup>1</sup>

De plus, l'auteur considérait son catéchisme comme un manuel scolaire, non pas destiné aux enfants, mais à des adultes :

"Il faut voir dans l'élève interlocuteur de ce dialogue un homme fait, tel qu'il s'en trouverait dans les écoles de persévérance ou de développement, complément nécessaire d'une instruction primaire démocratique."<sup>2</sup>

Nous avons retrouvé des traces de la crise liée au catéchisme de Renouvier dans un autre catéchisme politique, daté cette fois de 1849 : le *Catéchisme révolutionnaire et*

---

<sup>1</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain...Deuxième édition, op. cit.*

<sup>2</sup> Renouvier (Charles), *Manuel républicain...Deuxième édition, op. cit.* Note p. 56.

*communiste de la monarchie et de l'université. Par un Montagnard Vivarois.*<sup>1</sup> Ce catéchisme d'inspiration libérale et catholique est favorable au président Louis-Napoléon Bonaparte et critique le monopole de l'Université et prône la liberté de l'enseignement. C'est dans le cadre de cette argumentation que l'auteur cite le catéchisme de Renouvier pour dénoncer la politique de Carnot :

« Le soleil de février était dans tout son éclat, comme chacun sait, lorsque le citoyen Carnot arriva au ministère de l'Instruction publique et des cultes. En ce temps-là, l'Université triomphait, les instituteurs se changeaient en hommes d'état, se préparaient à être représentants du peuple ; alors on disait aux évêques Monsieur et aux curés, Citoyens ; ... le Catéchisme républicain remplaçait dans les écoles l'enseignement devenu inutile, d'une Eglise d'un autre âge déjà bien loin... Mais comme il n'y a rien de stable sous le soleil, même sous celui de février, il plut à la Constituante, tant soit peu entachée d'ultramontanisme, de trouver que le Citoyen Carnot avait tort, et son Catéchisme aussi... »<sup>2</sup>

L'ouvrage est considéré comme un catéchisme dans l'article du *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>ème</sup> siècle* consacré à Carnot :

"Un catéchisme politique, rédigé par Charles Renouvier et envoyé par le ministère aux instituteurs devint le prétexte d'un véritable déchaînement. Ce catéchisme, que le nom de son auteur recommande assez était empreint des sentiments démocratiques les plus élevés : on prétendit y découvrir des idées socialistes dangereuses, et l'on rendit le ministre responsable de son envoi, quoiqu'il appartint notoirement à la fraction la plus modérée du gouvernement provisoire."<sup>3</sup>

James Guillaume, dans la très longue notice qu'il consacre à Renouvier dans le *Dictionnaire de pédagogie*<sup>4</sup> rapproche l'ouvrage de Renouvier d'autres catéchismes du corpus : le *Catéchisme républicain ou Manuel du Peuple*<sup>5</sup> de Ducoux et l'ouvrage

---

<sup>1</sup> *Catéchisme révolutionnaire et communiste de la monarchie et de l'université. Par un Montagnard Vivarois*, Lyon, Pélagaud, 1849, 123 p.

<sup>2</sup> *Catéchisme révolutionnaire et communiste de la monarchie et de l'université. Op.cit.* pp 35-.6.

<sup>3</sup> Larousse (Pierre)(dir.),*Grand dictionnaire Universel*, article «Carnot», version numérisée en dvd (Redon éditeur).

<sup>4</sup> Buisson (Ferdinand)(dir.), *Dictionnaire de pédagogie*, article « Renouvier », version mise en ligne par le Service d'Histoire de l'éducation de l'ex-INRP.

<sup>5</sup> Ducoux (François), *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*, Blois, Groubental, 1848, 24 p.

anonyme intitulé *Petit manuel sur les droits et les devoirs du citoyen*<sup>1</sup> qui aurait été rédigé par un professeur du lycée de Nancy en mars 1848. Les contemporains ont considéré le *Manuel républicain* comme un catéchisme politique. La célébrité n'est pas venue de son contenu ou bien de la renommée de l'auteur comme dans le cas de Saint-Simon ou de Comte mais du scandale suscité.

L'historiographie a aussi consacré le fait que le livre de Renouvier est un catéchisme. Dans son édition commentée de 1981, Maurice Agulhon assimile le Manuel de Renouvier à un contre-catéchisme comparable à celui de Volney. Il s'est inspiré de la préface de Jean Gaulmier à l'édition commentée de *La Loi naturelle*<sup>2</sup> de Volney parue en 1980 dans la même collection dirigée par Claude Nicolet :

« Dès 1781, D'Alembert avait fait mettre au concours par l'Académie française, un prix pour récompenser l'auteur du meilleur catéchisme contenant une morale sans référence à l'Évangile. En 1793, Volney est chargé d'écrire un *Catéchisme du citoyen*. En 1848, le problème redevient d'actualité. Pour un peuple masculin rendu tout entier électeur par le suffrage universel, l'instituteur doit devenir un éducateur au sens plein du terme et il doit diffuser une conception du monde fondée en simple raison et recevable par tous. Le problème est que lorsque l'on agit sur les enfants, l'effet en est différé, il faut donc agir tout de suite et en masse sur le terrain politique. »<sup>3</sup>

Vingt ans plus tard, Maurice Agulhon a poursuivi son analyse dans une réédition du catéchisme de Renouvier. Dans la préface qu'il a rédigée, il indique en particulier que l'ouvrage se rattache à une longue tradition d'éducation politique destinée à contrer l'influence de l'Église :

« Cet texte appartient à la littérature d'éducation politique populaire par laquelle les premiers républicains ont tenté de répondre à l'éducation religieuse traditionnelle qui pesait tout en faveur du conservatisme et de la monarchie. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Petit manuel sur les droits et les devoirs du citoyen*, Nancy, Grimblot, 1848, 12 p.

<sup>2</sup> Gaulmier (Jean)(éd.), *La loi naturelle. Leçons d'histoire*, Paris, Garnier, 1980, p. 14.

<sup>3</sup> Renouvier (Charles), Agulhon (Maurice) (édit.), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Garnier Frères, 1981, p. XVII.

<sup>4</sup> Renouvier (Charles), Agulhon (Maurice), Richard (Jean-Claude), Fédi (Laurent)(édit.), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Genève, Slatkine reprints, 2000, p. XI.

L'historien reprend ensuite l'idée qu'il s'agit en fait d'un contre-catéchisme, le rattachant à toute la littérature républicaine de 1848 dans une sous-partie de sa préface qu'il a intitulée « le genre » :

« Les républicains de 1848 sont partagés entre deux sentiments contradictoires : la fierté d'avoir donné la parole au peuple, et l'inquiétude de l'usage qu'il en fera. Car le peuple agira en fonction de la culture qu'il possède, et le clergé catholique avait, en fait, depuis des siècles, le quasi-monopole de la formation de cette culture. Le clergé étant réputé hostile au progrès des Lumières, il n'est pas étonnant que les premières tentatives pour instruire le peuple dans le sens de la Raison aient pris la forme de contre-catéchismes. »<sup>1</sup>

Maurice Agulhon voit enfin dans le *Manuel du républicain* un ouvrage de circonstance lié à l'urgence des échéances électorales qui nécessite une propagande républicaine :

« Il y a un sentiment d'urgence qui est à l'origine de la rédaction du manuel de Renouvier. Ce manuel est à la fois un catéchisme laïcisé ou un cours du soir politisé. Ce qui est certain est qu'il y a une politique de masse et d'urgence. »<sup>2</sup>

Le public visé n'est pas le même que celui du catéchisme antérieur de Saint-Simon ou bien du catéchisme postérieur de Comte. Pourtant, dans les trois cas, nous sommes face à un projet similaire de vulgarisation politique qui oscille, comme le note Maurice Agulhon entre « catéchisme laïcisé » et « cours du soir politisé ».

### Conclusion :

On est frappé à la lecture de ces trois textes de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, par l'importance de l'utilisation du vocabulaire chrétien, tout particulièrement dans le choix du titre même de « catéchisme ». Les catéchismes de Saint-Simon, Renouvier ou Comte sont très proches des textes qui leur sont contemporains comme le note Michèle Riot-Sarcey dans le *Réel de l'utopie* : « Pas une « école » n'échappe au

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. XVI.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. XX.

vocabulaire chrétien. »<sup>1</sup>. Cela vient pour l'historienne du lien indéfectible entre politique et religion :

« Tous les partis se constituent sur la base d'une élaboration doctrinale. Chacun s'efforce d'inscrire sa doctrine dans une tradition historique, à la recherche d'une vérité révélée qui légitime le gouvernement des hommes. Substitut explicite du religieux, la doctrine politique se veut l'instrument par excellence de la réunion des hommes. Le syntagme dit le lien indéfectible entre pouvoir et religion. »<sup>2</sup>

Ces trois catéchismes sont représentatifs de leur temps et s'insèrent dans le genre catéchisme politique par un projet partagé d'éducation populaire. Dans le cas de Saint-Simon et de Comte, ou bien de Volney ou Saint-Lambert, la différence d'avec la majorité de nos catéchismes politiques vient de la complexité de la doctrine résumée. Mais, à différents niveaux d'élaboration doctrinale, ils correspondent à ce que Michèle Riot-Sarcey a défini comme des « énoncés de « vérité » ». <sup>3</sup> La question qui se pose alors est l'importance de la réception de cette « vérité » ?

A côté de ces classiques, l'étude du corpus de catéchismes politiques permet d'isoler deux titres dont la longévité éditoriale invite à conclure à une bonne réception. Il s'agit des catéchismes de Morel de Vindé et de Poisson de La Chabeaussière, tous deux datés de la Révolution française et pour lesquels nous avons retrouvé respectivement 35 et 82 rééditions. Nous avons rencontré ces ouvrages et leurs auteurs tout au long de notre étude sur le genre catéchisme politique. Cette longévité éditoriale ne vient pas de la célébrité de leurs auteurs, même si ce ne sont pas des inconnus et que leur mémoire a été transmise jusqu'à aujourd'hui, l'étude de ces deux textes sera l'occasion de voir les conditions d'un tel succès éditorial. Le constat du succès éditorial n'est pas le résultat d'une reconstruction historiographique à *posteriori* en l'absence d'une quelconque renommée des catéchismes ou bien de leurs auteurs. Prenons ces deux catéchismes comme des points d'observation permettant de comprendre quels étaient les horizons d'attente du public tout au long de la vie éditoriale de ces textes. Au travers de l'étude de ces succès éditoriaux, et de leur position par rapport aux classiques que nous venons d'étudier, ce sera l'enracinement du genre tout entier qui sera explicité.

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey (Michèle), *Le Réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit, p. 89.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

Nous avons vu que la mémoire du catéchisme politique se transmet et que chaque titre s'insère dans un moment du genre bien déterminé, voyons maintenant pourquoi ces deux catéchismes ont rencontré les attentes de leurs différents publics successifs.

## 2) Des succès sur la longue durée : les catéchismes de Morel de Vindé et de Poisson de la Chabeaussière

### Introduction

Si l'on prend en compte le nombre d'éditions retrouvées, les deux catéchismes politiques qui ont été les plus diffusés sont deux textes proches par leur forme, par le public visé et par la date de composition. Le premier est un ouvrage de Charles Morel de Vindé qui paraît en 1790 sous le titre suivant : *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*.<sup>1</sup> Nous avons déjà rencontré Morel de Vindé qui avait composé la même année un catéchisme constitutionnel sous le titre suivant : *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*.<sup>2</sup> Les deux ouvrages participent d'un même projet d'éducation destiné aux « concitoyens les moins instruits » pour reprendre l'adresse en tête de l'avertissement de l'explication de texte de la Déclaration des droits. Dans le cas de la *Morale de l'enfance*, Morel de Vindé s'adresse non pas aux adultes mais aux enfants, toutefois le projet reste le même avec une dimension plus morale que politique cette fois-ci. Il qualifie dans sa préface son ouvrage de « petit cathéchisme de morale complet. »<sup>3</sup> Le faux-titre est le suivant : « Etrennes d'un père à ses enfans », ce qui l'insère dans une production de livres de morale marquée par la publication en 1772 des *Etrennes d'un père à ses enfans, ou Almanach du premier âge*.<sup>4</sup> En 1803 – an XI, Charles-Yves Cousin d'Avallon publie des *Etrennes d'un père à ses enfans, ou Recueil des traits les plus célèbres de grandeur d'âme, de bienfaisance, de piété filiale, de reconnaissance, de justice, etc. à l'usage de la jeunesse*.<sup>5</sup> Contrairement à ces deux ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition des

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans*, Paris, Thomas, 1790, 91 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde, & comparée avec les vrais principes de toute Société*, Paris, Baudouin, 1790, 82 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, op.cit.*, p. VII.

<sup>4</sup> *Etrennes d'un père à ses enfans, ou Almanach du premier âge*, Paris, Grangé, 1772.

<sup>5</sup> Cousin d'Avallon (Charles-Yves), *Etrennes d'un père à ses enfans, ou Recueil des traits les plus célèbres de grandeur d'âme, de bienfaisance, de piété filiale, de reconnaissance, de justice, etc. à l'usage de la jeunesse*, Paris, Pigoreau, 138 p.

civilités puérile et honnêtes, le lien entre morale et politique est très présent dans la conclusion de la préface de Morel de Vindé :

« Au moment où nous commençons à avoir une patrie, il m'est doux de penser que mon ouvrage lui sera peut-être utile, et qu'il pourra servir à former la génération naissante, à la probité, à la bonté, et surtout au sentiment d'égalité et de fraternité. Je servais ma patrie comme magistrat, je la servirai comme citoyen, et après avoir contribué à la faire rentrer dans ses droits, je jouirai de son bonheur et de sa gloire, et je me dévouerai à tout ce qu'elle ordonnera de moi. »<sup>1</sup>

Quand Auguste Poisson de La Chabeaussière publie en 1794-an II son *Catéchisme républicain, philosophique et moral*<sup>2</sup>, il est surtout connu pour sa collaboration avec le compositeur Dalayrac pour qui il a été librettiste d'opéra. Il a aussi fait œuvre de moraliste en publiant, sans doute avant la Révolution, l'ouvrage suivant : *Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan*.<sup>3</sup>

Dans les deux cas, les deux catéchismes ont une composition très proche puisqu'il s'agit d'une suite de quatrains dans la tradition de ceux de Pibrac, ouvrage classique depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>. Dans le cas de Morel de Vindé, les 286 quatrains se suivent et sont identifiés par des numéros alors que chez La Chabeaussière, les 38 quatrains répondent à une question posée par celui qui sait dans la tradition de la catéchèse catholique. La Chabeaussière a fait suivre ses quatrains de notes explicatives, véritable « livre du maître ». La première note montre bien l'intrication dans le catéchisme entre la dimension morale et politique :

« Qui es-tu ? C'est sans contredit ce qu'on doit se demander d'abord [présence de la formule en grec] : connois-toi toi-même est une maxime qui fut de tout temps la base de la philosophie. J'ai cru que la réponse devoit tout de suite graver dans le cœur du républicain la haine de l'esclavage, et par conséquent des rois ; l'amour de ses égaux, la

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux*, op.cit, p. VIII.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, philosophique et moral ; par le citoyen Lachabeaussière, ci-devant Chef d'un des Bureaux de la troisième Division du Ministère de l'Intérieur. L'instruction est le besoin de tous. Seconde édition, revue et augmentée par l'auteur*, Paris, Desenne, 1794-an II, 20 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Apologues moraux, imités pour la plupart de Saadi le Persan*, par M. de La Chabeaussière, Paris, s.d, Plassan, 55 p.

<sup>4</sup> Pibrac (Guy du Faur, seigneur de), *Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignemens utiles pour la vie de l'homme, composez à l'imitation de Phocylides, d'Epicharmus et autres anciens poètes grecs*, par S. de Pyb., Paris, Gorbin, 1574, 13 p.

nécessité du travail et la soumission aux lois. Ainsi, dès la première question l'enfant sait presque la constitution républicaine. »<sup>1</sup>

Bien que la morale et la politique soient intimement liées dans le raisonnement de La Chabeaussière, les notes relatives aux questions sur les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen montrent une distinction liée à la complexité de leur apprentissage :

« 19 et 20. Ici commencent les questions politiques : la matière étant plus abstraite, l'expression devient plus sèche. J'ai tâché de suppléer au coloris par du mouvement dans tout ce qui tient au patriotisme. J'ai établi l'ordre que je crois indispensable dans la connoissance des devoirs et des droits du citoyen ; c'est-à-dire que je place les devoirs les premiers : c'est qu'il me semble que l'homme qui naît dans une société faite, ne doit regarder l'exercice de ses droits que comme la récompense de l'accomplissement de ses devoirs. Je crois avoir développé les droits d'une manière précise : liberté de pensée, de culte, d'action, de parole, de propriété, sûreté individuelle, et résistance à l'oppression. »<sup>2</sup>

**Illustration III.B.1: Répartition chronologique des rééditions de *La morale de l'enfance* de Morel de Vindé et du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de Poisson de La Chabeaussière.**

Les deux catéchismes ont connu un nombre très important de rééditions, sans commune mesure avec les autres titres de notre corpus. Dans un premier temps, nous essaierons de comprendre pourquoi ces deux titres en particulier ont connu autant de rééditions successives. Sachant qu'il ne s'agit pas de classiques au sens utilisé dans la sous-partie précédente, nous verrons l'importance du contexte historique et des conditions de diffusion spécifiques à chacun de ces catéchismes. Les deux catéchismes se distinguent entre eux quant au nombre de rééditions d'une part et pour ce qui est de la chronologie d'autre part. La comparaison des deux courbes montre que les rééditions du catéchisme de La Chabeaussière sont très irrégulières et concentrées sur des années bien précises : 1798, 1832, 1848. Au contraire, la production du catéchisme de Morel de Vindé est plus régulière dans le temps mais concentrée surtout sur la première moitié du

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain, philosophique et moral* ; *op.cit.* p. 11.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 16.

XIX<sup>ème</sup> siècle. Les conditions de diffusion ont varié avec d'une part un titre qui est diffusé par quelques éditeurs qui se succèdent et se distinguent par la revendication de sa pleine propriété d'un côté. Au contraire dans le cas du catéchisme de La Chabeaussière, la diffusion se fait sous l'impulsion des autorités du Directoire ou bien de passeurs de mémoire liés aux milieux républicains en 1830-1848. Le rapport différent à la mémoire du catéchisme est un indice pour comprendre sa malléabilité et sa longévité.

A partir de ces deux études de cas, il s'agira de relire toute l'histoire du catéchisme politique français en se fondant sur l'esthétique de la réception théorisée par Hans Robert Jauss et en particulier sur la notion d'horizon d'attente.<sup>1</sup> Nous essaierons de déterminer à l'aide du succès de ces deux titres en particulier, quels ont été les horizons d'attente successifs des publics tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une telle analyse nous paraît être un bon moyen de répondre à la question de Roger Chartier formulée dans *Au bord de la falaise* : « Comment restituer les lectures anciennes ? »<sup>2</sup> appliquée cette fois-ci au genre du catéchisme politique.

#### a) La Morale de l'enfance ou quatrains moraux de Morel de Vindé

Après avoir été conseiller au parlement, Charles-Gilbert Morel de Vindé (1759-1842) est président de l'un des 6 tribunaux de cassation de Paris en 1790 lorsqu'il compose son catéchisme. Il démissionne après la fuite du roi et est ensuite menacé d'arrestation pendant la Terreur mais parvient à se cacher. Il siège à la Chambre des pairs de 1815 jusqu'à ce qu'il meurt, en 1842. Connu pour ses travaux d'agronomie, il a reçu la croix de la légion d'honneur en 1814 et était entré à l'Académie des Sciences en 1824.

Parmi les 35 éditions retrouvées du catéchisme de Morel de Vindé, il y a 3 éditions non datées, les 32 autres s'étalant entre 1790 et 1899. L'auteur cite ses sources : dont Pibrac et ses fameux *Quatrains moraux*, mais aussi La Fontaine, François de

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> Chartier (Roger), *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, p. 57.

Neufchâteau et son *Insitution des enfans* ou encore Sylvain Maréchal. C'est ce caractère de « morale classique » fortement marquée par la religion qui explique la très grande longévité de l'ouvrage d'une part, et l'absence de lien direct entre la chronologie révolutionnaire et républicaine et les rééditions du Morel de Vindé d'autre part.

Même le contexte du Concours de 1794-an II ne semble pas avoir politisé le contenu de ce catéchisme de morale. Notons que l'ouvrage ne fut jamais présenté au Concours alors que Fuchs par exemple avait joué un rôle fondamental dans l'envoi d'ouvrages pour le concours. L'éditeur Bleuet, place un avis en tête du catéchisme dans son édition de 1794-an II :

« Avis de l'éditeur sur cette nouvelle édition.

Nous présentons cet ouvrage au public, avec une augmentation de quatre-vingt quatrains, presque tous faits immédiatement après l'impression de l'ouvrage en 1790. Nous profitons du travail que l'auteur fit alors, et auquel sa santé affaiblie ne lui eut pas permis de se livrer depuis. Il a bien voulu nous le remettre, et nous en laisser libre disposition ; nous saisissons, pour en faire hommage à nos concitoyens, l'instant où l'instruction publique, prête à s'organiser, va faire rentrer dans tous leurs droits la morale et les vertus, et nous croyons devoir placer en tête de l'ouvrage la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, base de toute morale et de toutes vertus, et première étude de tout français ».

Faisant référence au contexte marqué par l'importance des questions pédagogiques et scolaires, l'éditeur modifie le texte en y adjoignant la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen en tête de l'ouvrage. Ensuite l'éditeur se contente de réécrire la préface originale de l'auteur en 1790 :

« [...] Il trouva que dans les recueils de quatrains déjà existants, beaucoup étaient ou trop forts, ou trop peu moraux pour des enfants ; plusieurs principes importants n'y étaient point traités, ou bien ils contenaient quelques principes dangereux pour un âge innocent et trop tendre ; il chercha donc à former un petit catéchisme de morale complet, et qui ne contient que ce que les enfants peuvent apprendre sans danger. [...] »<sup>1</sup>

Bleuet se met d'ailleurs en scène en insistant sur le succès du catéchisme de Morel de Vindé, dont il est désormais seul propriétaire par cession entière :

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La morale de l'enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfans, nouvelle édition, corrigée et augmentée de 80 quatrains*, Paris, Bleuet, 1794-an II, 128 p.

« L'accueil indulgent que le public a voulu faire à la première édition, nous prouve que nous ne nous étions pas trompés, en croyant, par la publication de cet ouvrage, rendre service aux parents, qui ont pu, comme l'auteur, chercher longtemps et inutilement un traité de morale, bien à la portée des enfants, facile à retenir, et qui pût à la fois leur plaire et les instruire ».

Les changements politiques ne semblent pas avoir de prise sur les motivations de l'auteur. Le rythme des rééditions du catéchisme est à relier à l'histoire de ses différents éditeurs. Ainsi, l'ouvrage est cédé par Morel de Vindé au libraire Bleuet en 1794-an II qui le réédite deux fois en 1797-an VI. Ensuite Didot prend en charge la cinquième édition en 1800-an VIII, en association avec Bleuet. Les références politiques sont relativement limitées comme par exemple l'insistance sur le patriotisme au quatrain 472 de l'édition par Didot en 1800-An VIII :

« Les hommes réunis dans la même patrie ont les mêmes devoirs comme les mêmes droits. Pour en jouir sans trouble, ils se sont fait des lois qui protègent leurs biens, leur bonheur et leur vie »

Le quatrain 481 insiste sur la propriété « vrai fondement de la société » :

« Le saint respect qu'on doit à la propriété est le vrai fondement de la société. Pourriez-vous travailler, si vous saviez d'avance, qu'on doit de vos travaux ravir la récompense ? »

Enfin, le dernier quatrain insiste sur l'égalité entre les hommes qui sont "tous frères, tous amis, tous égaux".<sup>1</sup>

Morel de Vindé reprend lui-même la plume pour préfacer l'édition de 1811 chez Gaude à Nîmes et ses préoccupations sont uniquement d'ordre pédagogique :

« Le succès qu'ont eu les premières éditions de cet ouvrage, et j'ose le dire, son utilité reconnue, m'ont inspiré le désir de le porter à un plus haut degré de perfection, en lui donnant un ordre parfaitement méthodique, et en faisant ainsi un Cours complet de morale, un ouvrage vraiment classique. Outre les avantages d'une bonne méthode, ce nouvel ordre permet aux parents et aux instituteurs de choisir dans les différents chapitres les matières qui convenoient le mieux à chaque enfant, à chaque circonstance, à chaque caractère, et de pouvoir passer les sujets qui paroitraient ou trop forts, ou trop peu importants, d'après l'âge ou les progrès de l'enfant. Mais pour parvenir à classer les

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Morale de l'enfance : ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants et rangés par ordre méthodique, cinquième édition*, Paris, Didot, 1800-An VIII, 150 p.

quatrains d'après une méthode parfaite, et qui ne laissait rien à désirer, il fallait faire une table analytique et méthodique de toute la morale, et cette table a été long-temps le sujet de mes méditations. J'en ai trouvé les bases dans la division des différens devoirs de l'homme; et je crois que, telle que je la présente, elle pourra satisfaire les esprits justes et méthodiques, et n'être pas sans utilité pour les moralistes. [...] »<sup>1</sup>

C'est surtout Deterville qui fait traverser le temps à ce catéchisme en le rééditant en 1815, 1817, 1823, 1829 et 1836. Les 6 éditions qui succèdent à celles de 1836 et qui ne sont plus liées à Deterville ne se rattachent pas à la chronologie révolutionnaire et républicaine des catéchismes politiques : 1844, 1847, 1851, 1855, 1879 et 1899.

En l'absence d'une influence de la chronologie politique sur ce rythme de diffusion, on ne peut que conclure à une intervention primordiale de l'éditeur. Prenons par exemple Prodhon<sup>2</sup> en 1851 qui ajoute un avis à la préface de l'auteur dans lequel il explique que la dernière édition étant épuisée, cette réédition était nécessaire. Des éditeurs, dans le sens contemporain du terme, interviennent aussi dans certains cas tel Aristide Marre en 1899 qui est mentionné dans le titre *Le code moral des enfants en 250 quatrains, extraits de la Morale de l'enfance, par Morel de Vindé, revus, publiés et augmentés d'un appendice, par Aristide Marre.*<sup>3</sup>

La particularité de ces nombreuses rééditions est que le nom de l'auteur d'origine est presque toujours donné dans le titre à l'exception de deux éditions de 1844 et 1851 qui indiquent uniquement ses initiales dans le titre (M. M. De V.). Même dans ce cas-là, la mémoire de l'auteur n'est pas totalement perdue.

En 1893, N. Capperon publie un catéchisme scolaire qu'il destine d'après sa préface à la préparation du certificat d'études : *Morale et instruction civique, par demandes et par réponses*<sup>4</sup>. Ce recueil de citations de moralistes contient la citation d'un quatrain de la *Morale de l'enfance* pour illustrer une leçon de morale sur la

---

<sup>1</sup> Morel de Vindé (Charles), *La Morale de l'Enfance : ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants et rangés par ordre méthodique*, Nîmes, Gaude, 1811, 151 p.

<sup>2</sup> Morel de Vindé (Charles), *Morale de l'Enfance ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants, par M. M... de V... Nouvelle édition corrigée et augmentée des Poèmes de Ruth et de Tobie, par Florian*, Annonay, Prodhon, 1851, 80 p.

<sup>3</sup> Morel de Vindé (Charles), *Le code moral des enfants en 250 quatrains extraits de la Morale de l'enfance, par Morel de Vindé, revus, publiés et augmentés d'un appendice, par Aristide Marre*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1899, 84 p.

<sup>4</sup> Capperon (N.), *Morale et instruction civique, par demandes et par réponses, d'après le programme du 18 janvier 1887*, Paris, Fouraut, 132 p.

médiance. L'ouvrage de Morel de Vindé est alors devenu un classique de la littérature d'édification.

C'est là que réside le succès et la longévité éditoriale de l'ouvrage : il a eu une grande stabilité formelle. Le texte a été édité dans des formats allant de l'In-8° à l'In-18 uniquement avec une longueur variant de 47 à 151 pages. Toutes les éditions étaient destinées à une utilisation scolaire d'où la perpétuation de la forme initiale et la mémoire conservée de l'auteur original. Pour tous les éditeurs de *La morale de l'enfance, ou collection de quatrains moraux*, le catéchisme a correspondu au même horizon d'attente du public : à savoir un livre classique comportant une liste de préceptes moraux.

A l'inverse, le catéchisme de La Chabeaussière a connu une multiplicité d'horizons d'attentes, étroitement liés à l'histoire globale du catéchisme politique. Voici peut-être la clé de son incomparable succès.

b) *La longévité exceptionnelle du Catéchisme républicain, philosophique et moral de Poisson de La Chabeaussière*

Le *Catéchisme républicain, philosophique et moral* a été très largement diffusé comme le prouvent les 82 éditions recensées, record absolu parmi les catéchismes politiques français. Cela en fait un cas à part à l'intérieur de ce genre littéraire. Ce succès de librairie s'explique en grande partie par la capacité de Poisson de La Chabeaussière à jouer de son influence pour encourager la diffusion de son ouvrage. Rappelons le « portrait-type » de l'auteur de catéchisme politique au XIX<sup>ème</sup> siècle : il s'agit d'un homme, âgé de 44 ans en moyenne au moment où il écrit son catéchisme politique mais dont l'âge s'abaisse à 37 ans sous la Révolution. Il fait partie de la catégorie des intellectuels intermédiaires : écrivains, journalistes, enseignants, professionnels du droit, etc. Pour la moitié des auteurs, le catéchisme politique s'insère dans une production littéraire plus large. Enfin un auteur sur cinq a exercé des responsabilités aussi bien au niveau local que national. Auguste Etienne Xavier Poisson

de La Chabeaussière correspond parfaitement à ce portrait. Il est en effet né à Paris le 4 décembre 1752 et a donc 37 ans lorsque la Révolution éclate. Fils d'un avocat, il fréquente le collège des Quatre nations. Il opte rapidement pour la carrière des lettres ce qui en fait un auteur à la production littéraire très vaste (théâtre, poésie, etc.). En 1779, il fait ses débuts comme librettiste pour le théâtre et écrit les livrets d'opéras dont la musique est composée par Dalayrac. Nous avons peu d'informations sur La Chabeaussière concernant les premières années de la Révolution. Dans un ouvrage daté certainement de 1814, l'auteur a cependant réédité un discours qu'il aurait envoyé aux Etats généraux en mai 1789<sup>1</sup>. Il est élu du district de Gonesse en 1792. Il réapparaît ensuite comme chef de bureau de la troisième division du Ministère de l'Intérieur en 1794 - an II, année au cours de laquelle La Chabeaussière et son épouse sont emprisonnés. Les raisons de son arrestation ne sont pas très claires et varient selon les auteurs de notices biographiques du XIX<sup>ème</sup> siècle mais sont toujours en lien avec son gendre. C'est ce que confirme Olivier Blanc dans un article consacré aux salons pendant la Révolution française.<sup>2</sup> La note n°32 indique que la fille du premier mariage de Mme de La Chabeaussière avait épousé le comte Grimoard du Roure avant de divorcer. Or ce dernier, accusé par La Chabeaussière dans le *Journal de la Loi* du 1<sup>er</sup> août 1793, se serait vengé en provoquant l'emprisonnement de ses ex-beaux-parents. Il aurait en effet accusé son ex-beau-père de correspondre avec un proscrit (les notices évoquent Savary, député de l'Eure, mais aussi Jullien de Toulouse). La Chabeaussière fut emprisonné le 21 nivôse An II avec un procès prévu le 10 thermidor. Le 9 Thermidor lui évite un jugement et il est ensuite libéré le 4 fructidor An II.

La Chabeaussière s'est manifesté dès le 29 ventôse An II, deux mois après son incarcération, date à laquelle il adresse au Comité d'Instruction Publique un ouvrage manuscrit intitulé *Quatrains moraux. Essai d'un catéchisme moral, philosophique et républicain*.<sup>3</sup> La Chabeaussière a écrit son texte en prison et il est intéressant de constater d'après les lettres retrouvées, qu'il se sert de son catéchisme comme d'une

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Œuvres diverses du Cen La Chabeaussière...* Paris, Fuchs, An IX, 136 p.

<sup>2</sup> Blanc (Olivier), « Cercles politiques et « salons » du début de la Révolution (1789-1793) », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 344 | avril-juin 2006, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 27 janvier 2010. URL : <http://ahrf.revues.org/5983>

<sup>3</sup> Ouvrage conservé aux Archives nationales, sous la cote : F<sup>17</sup> 1207, dossier 2.

sorte de « mémoire d'autodéfense » pour réutiliser l'expression de Lise Andries.<sup>1</sup> Il écrit en effet en germinal an II au Comité pour tenter de s'innocenter en mettant en avant l'écriture de son catéchisme. Les « mémoires d'autodéfense » étaient un moyen pour les détenus de se défendre devant le tribunal de l'opinion. Lise Andries indique que les auteurs de tels mémoires étaient pour la plupart des membres de l'appareil d'Etat. Ils faisaient tous partie de ce qu'elle appelle les « couches moyennes dont sont issus les cadres du pouvoir révolutionnaire. »<sup>2</sup> Pour preuve de son fervent républicanisme et de l'injustice de son incarcération, La Chabeaussière indique que son catéchisme républicain a été « accueilli avec bonté » par le Comité d'instruction publique. Notre auteur a publié un récit<sup>3</sup> de sa détention qu'il teinte d'une vision quasi-hagiographique d'un auteur républicain injustement détenu qui brave sa détention en participant à la régénération morale des Français par l'écriture de son catéchisme. Il a réussi à faire passer cette vision de l'écrivain héroïque puisqu'en l'An IV, Courtois, qui a rédigé le rapport présenté devant le Conseil des Anciens relatif aux résultats du concours de l'an II, fait de La Chabeaussière un martyr : « Qu'il est grand au milieu de ses fers, aux portes du tombeau que lui ouvraient sans cesse nos derniers tyrans, cet auteur qui consacrait ce qu'il pouvait alors appeler ses dernières pensées, au bonheur de ses semblables. »<sup>4</sup> Après sa libération, La Chabeaussière retrouve un poste à la Commission exécutive de l'instruction publique. Il devient chef du deuxième bureau, qui est chargé de l'enseignement dans les écoles et les musées, plus précisément dans la première section qui est celle de l'enseignement. L'homme est ainsi au cœur du dispositif administratif de l'enseignement, aux premières loges pour favoriser la diffusion de son catéchisme.

Tout au long de sa vie, La Chabeaussière est resté au contact du monde des lettres, par sa participation à des sociétés littéraires ou à des journaux. Il entre à la *Décade philosophique* en l'an IV et y reste jusqu'en 1807. Il rédige des comptes rendus de spectacles, charge qu'il remplit avec zèle comme le prouve le nombre important de ces derniers signés de ses initiales : « L.C. ». Il faut noter que dès messidor-fructidor

---

<sup>1</sup> Andries (Lise), « Récits de survie : les mémoires d'autodéfense pendant l'An II et l'An III » in Bonnet (Jean-Claude)(dir.) *La Carmagnole des muses*, Paris, Armand Colin, 1989, pp 261-275.

<sup>2</sup> Andries (Lise), « Récits de survie : les mémoires d'autodéfense pendant l'An II et l'An III » *op.cit.* p. 273.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Les huit mois d'un détenu aux Madelonnettes*, Paris, Pain, An III, 56 p.

<sup>4</sup> Guillaume (James), « Livres scolaires. Les livres élémentaires de la première République », in Buisson (Ferdinand)(dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911.

an III, il y avait eu un extrait-analyse de son *Catéchisme français ou principe de morale républicaine à l'usage des écoles primaires* publié dans ce journal. Il collabore aussi activement à l'*Almanach des Muses* puisqu'il adresse vingt-huit pièces à ce journal de poésie entre 1785 et 1820. Il devait d'ailleurs succéder à son ami Vigée à la tête de cet almanach mais ne lui survécut qu'un mois. Peu actif sous l'Empire, La Chabeaussière a célébré le retour des Bourbons dès 1814<sup>1</sup> mais semble cesser d'écrire sous la Restauration. Enfin, il est candidat à l'Académie française en 1819, sans succès. Il meurt à Paris, le 10 septembre 1820.

La Chabeaussière est donc un membre de l'appareil administratif qui cherche à tout prix à survivre à chaque changement de régime pour conserver son poste officiel. Parallèlement à cela, cet auteur était extrêmement bien intégré aux différents réseaux littéraires. La forte diffusion du catéchisme a continué même après la mort de son auteur dont la personnalité et l'influence ne sont pas les seules explications d'un tel succès. En effet, il faut distinguer deux périodes dans la vie éditoriale de l'ouvrage, la première va de 1794-an II à 1820 et se caractérise par des modifications faites du vivant de l'auteur. A partir de 1820, on assiste alors à une grande liberté dans les interprétations de ce texte. Du vivant de l'auteur, le texte connaît des réécritures liées au contexte politique révolutionnaire. C'est le quatrain définissant la liberté qui est celui qui a connu le plus d'évolution entre les différentes éditions avec une définition de plus en plus restrictive de la liberté. Voici la toute première version dans l'édition faite à Melun et datée de 1794 - an II<sup>2</sup> :

« Qu'est-ce que la Liberté ?

Le plus beau don du ciel, le vrai bien sur la terre.

Esclaves ! Travaillez à la reconquérir ;

Malheur, haine éternelle à qui lui fait la guerre.

Vive la liberté ! Qui la perd doit mourir. »

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Discours en vers adressé à Sa Majesté le Roi Louis XVIII par le Mis de la Ch.*, Paris, F. Didot, 1814, pièce. Réédité ensuite sous le titre : *Vers sur le retour de Louis le Désiré*, Paris, Le Normant, 1816, 4 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Recueil contenant 1° Rapport du Comité de Salut public, du 18 Floréal, sur les fêtes nationales... 2° Discours de Maximilien Robespierre, prononcé le 20 Prairial, à la fête de l'Etre-Suprême. 3° Hymnes des citoyens Marie-Joseph Chénier,... Liégeard fils, d'Auxerre, et Guéniot, d'Avalon... 4° Invocation à l'Etre-Suprême, par Maure... 5° Catéchisme républicain, par le C. Lachabeaussière. 6° Détail de la fête à l'Etre-Suprême, célébrée à Melun le 20 Prairial. 7° Instruction des Administrateurs du Département de Seine et Marne*, Melun, Tarbé et Lefèvre-Compigny, An II, 139 p.

En 1795 - an III, dans l'édition paru chez Fuchs<sup>1</sup>, La Chabeaussière abandonne le slogan « La liberté ou la mort ! » puisqu'il conclut désormais par un vers de Chénier : « Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage. Nota. Ce beau vers est du député Chénier ». De plus, la question « Qu'est-ce que la liberté ? » est complétée par une question inédite, « La liberté donne donc le droit de tout faire ? », ce qui permet à l'auteur de rajouter le quatrain suivant qui limite la portée de la définition de la liberté :

« La liberté n'est pas ce penchant de nature,  
De repousser tout frein, de haïr tout pouvoir,  
Elle est le droit d'agir, comme on doit le vouloir !  
La justice est sa règle et la loi sa mesure ».

En 1797 - an V, la citation de Chénier disparaît dans la troisième édition, faite par Du Pont.<sup>2</sup> Le quatrain sur la liberté est toujours suivi de celui qui limite la portée de la liberté mais La Chabeaussière lui a adjoint une autre question qui porte cette fois sur le droit de propriété : « La propriété est donc un droit sacré ? ». La réponse commence par « Ne désirons jamais ce que possède un autre ». Cette version du texte est de nouveau réécrite en 1800 – an VIII comme le montre l'édition chez Goujon<sup>3</sup> dans laquelle ont été insérés des sous-titres. Celui se rapportant à ces quatrains sur la liberté est significativement « Définition de l'ordre social » ! La liberté n'est alors plus définie que négativement par le quatrain contre la licence et au droit « sacré » de la propriété est ajouté celui de la sûreté :

« La propriété et la sûreté sont-ils des droits sacrés ?  
Ne désirons jamais ce que possède un autre:  
Respectons, défendons et sa vie et ses biens:  
La sûreté de tous nous garantit la nôtre;  
Blessier les droits d'autrui, c'est renoncer aux siens ».

Il est très intéressant de voir qu'au détour d'une note sur ces derniers vers, La Chabeaussière donne sa vision de la marche de la Révolution :

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, An III, 19 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, Du Pont, An V, 15 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Nouvelle édition. Par La Chabeaussière*, Paris, Goujon, An VIII, 38 p.

« Les devoirs du citoyen précèdent, comme de raison, ses droits ; car ceux-ci ne sont, à proprement parler, que la récompense de l'exactitude à remplir les autres. En parlant de ces droits dont notre révolution a si cruellement abusé, j'ai tâché de m'en tenir aux principes clairs et inaltérables sur la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété. »

Nous constatons la reprise de l'argumentation présente dès l'édition de 1794 – an II avec un jugement rétrospectif sur la Révolution : c'est l'abus des droits qui a conduit à tous les malheurs que la France a connus. L'auteur indique ensuite que l'essentiel réside dans le respect de quatre droits essentiels : la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété. Le texte consensuel évolue progressivement vers une liste de vices et de vertus, évacuant par la même occasion le politique.

Le fait que le catéchisme de La Chabeaussière a été primé en 1796 – an IV à l'issue du Concours s'explique d'une part par cette malléabilité du texte et d'autre part sur sa facture classique qui le place dans la continuité des quatrains de Pibrac comme nous l'avons vu. Dominique Julia a évoqué dans un article la question de la censure des ouvrages présentés au concours sous le Directoire, preuve pour lui du contrôle des autorités sur les manuels scolaires. L'historien indique que les arguments d'élimination ou de remaniement sont essentiellement idéologiques et politiques et s'intéresse spécifiquement à l'ouvrage de La Chabeaussière.<sup>1</sup> Pour étudier les raisons et l'impact de ces demandes de réécriture, nous disposons de quelques pièces manuscrites : un extrait du procès-verbal du Conseil en date du 8 frimaire an VII.<sup>2</sup> Deux mois plus tard un rapport du 4<sup>ème</sup> bureau de la 5<sup>ème</sup> division sur des changements et corrections « jugés nécessaires » à apporter à des ouvrages dont celui de La Chabeaussière (10 pluviôse an VII) a été approuvé par le ministre François de Neufchâteau.<sup>3</sup> Encore deux mois plus tard (le 14 germinal an VII), La Chabeaussière répond au ministre de l'Intérieur pour demander des explications sur cette décision.<sup>4</sup> Le rapport préliminaire (8 Frimaire) insiste sur la nature de « catéchisme de morale » de l'ouvrage en indiquant qu'il n'y a point de philosophie dans ce texte, contrairement à ce qu'indique le titre. Le rapport se félicite de cette dimension uniquement morale mais met toutefois en garde sur le

---

<sup>1</sup> Julia (Dominique) « Enfance et citoyenneté. Bilan historiographique et perspectives de recherches sur l'éducation et l'enseignement pendant la période révolutionnaire, deuxième partie », *Histoire de l'éducation*, n° 49, janvier 1991, p. 36-37.

<sup>2</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : F<sup>17</sup> 1011, n° 305 bis.

<sup>3</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : F<sup>17</sup> 1011, n° 305.

<sup>4</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : AN : F<sup>17</sup> 1011, n° 306.

contenu en indiquant qu'il faut cependant faire un tri entre ce qui clair et obscur dans cette science afin de livrer aux enfants que des « vérités bien reconnues, des préceptes bien éprouvés ». Derrière ce souci apparemment pédagogique concernant les manuels utilisés dans les écoles primaires se cache en fait une certaine conception de l'éducation du peuple tout à fait éclairante :

« S'il y a pour l'esprit d'un homme, comme pour l'esprit d'un peuple, un âge où cet esprit ne soit capable que de croire, le devoir des précepteurs de cette classe d'élèves est de n'offrir à la croyance que des résultats à la fois utiles et certains ».

Le rapport préliminaire du Conseil d'instruction publique fut repris dans le rapport approuvé par François de Neufchâteau qui donna un certain nombre de conseils à La Chabeaussière pour qu'il amende son texte. Le problème principal vient des quatrains traitant de la question de Dieu :

« Le Conseil pense qu'il importe très peu aux progrès de l'éducation d'offrir à l'intelligence des enfants de 6 à 12 ans des préceptes dont le résultat n'est pas évidemment utile pour cet âge ; que ces préceptes ne pourraient leur être présentés clairement qu'à l'aide d'idées accessoires, ou de commentaires capables de fournir à quelques instituteurs fanatiques ou superstitieux un moyen de graver de faux principes dans des esprits souples et dociles ; que l'auteur de ce catéchisme, en ne parlant de Dieu que d'une manière douteuse et problématique ne fait mettre à cet égard que des idées propres à jeter de la confusion dans l'esprit des enfants ».

Le quatrain incriminé était le troisième qui, dans l'édition de l'an II, répondait à la question « Qu'est-ce que Dieu » en commençant par le vers suivant : « Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage. » Pour éviter, que le quatrain ne soit réinvesti d'un contenu religieux en général, et catholique en particulier, voici ce que propose le Conseil à La Chabeaussière :

« En conséquence, le Conseil d'Instruction publique conclut à ce que le citoyen Lachabeaussière soit invité à retrancher du *Catéchisme français*, tout ce qui est relatif à Dieu, à l'âme, à la vie future, à ne point se servir des mots politique et philosophie dans le titre de cet ouvrage, et à faire les petites corrections qu'indique le rapport relativement à la grammaire ».

Il s'agit en fait de retrancher toute la partie « métaphysique » du *Catéchisme* et d'une volonté de n'en garder que les préceptes de morale les plus simples. Le Conseil

indique clairement qu'il n'a besoin que d'ouvrages de morale pour ses écoles primaires et que tout le reste n'est pas « évidemment utile pour cet âge ». La Chabeaussière répond que les changements sont « déjà tout prêts » mais se défend en arguant que de telles modifications nuiraient à la cohérence de l'ensemble de son catéchisme.<sup>1</sup> L'argument avancé par l'auteur pour défendre son ouvrage est avant tout pédagogique, comme lorsqu'il justifiait le choix des quatrains moraux. Pour repérer les transformations que notre auteur a malgré tout pu faire, nous comparerons l'édition de 1795 - an III à celle de 1800 - an VIII, chez Goujon fils. C'est la première édition qui mentionne la demande de modification du contenu du catéchisme. Ensuite, comme dans l'édition de 1794 - an II, l'auteur a pris la peine de rajouter des notes pour expliciter les quatrains, ce qui nous informe sur ses intentions et sur l'interprétation qu'il souhaitait donner de son texte. L'auteur mentionne la demande du Ministre de l'Intérieur en n'indiquant pas les modifications demandées mais en rappelant que ces dernières étaient la condition pour que son texte soit « adopté comme livre élémentaire à l'usage des écoles primaires et des institutions particulières de l'un et l'autre sexe ». Les quatrains relatifs à Dieu, à l'âme, et à la vie future sont strictement identiques à ceux présents dans les précédentes éditions. La Chabeaussière n'a absolument pas tenu compte des demandes du Conseil d'instruction publique, ce qui pose la question de l'efficacité de la censure officielle sur les manuels scolaires et sur l'autonomie de cette production littéraire. Malgré le statut de manuel « officiel » et l'intervention directe du Comité d'instruction publique, La Chabeaussière a gardé un contrôle total sur son texte qui fut largement diffusé sous le Directoire.

Fort de ce statut de « manuel officiel » du Directoire, le catéchisme le plus diffusé sous la Révolution est celui de La Chabeaussière. Il existe ainsi 35 éditions différentes entre 1796 - an IV et 1800 - an VIII dont deux éditions sans date précise mais que l'on peut rattacher à ces cinq années de production. Cela représente 42 % de toutes les éditions du *Catéchisme républicain, philosophique et moral*. Cette diffusion s'est faite dans toute la France comme en témoignent les 19 éditions localisées en province. La diffusion du La Chabeaussière s'est élargie aussi aux Républiques sœurs : il existe 6 éditions italiennes (Venise, Rimini, Assise, Rome, Macerata, Padoue), deux à Bruxelles, une à Amsterdam et deux éditions « allemandes » (Berlin et Weissembourg). D'ailleurs

---

<sup>1</sup> Pièce conservée aux Archives nationales sous la cote : pièce F<sup>17</sup> 1011, n° 306.

cette utilisation dans les Républiques sœurs s'est faite sous le contrôle étroit des autorités comme le montre la mention suivante présente dans l'édition de l'an V à Ferrare par Pomatelli (en réalité une coédition avec Du Pont) : « Vu par le chef de brigade commandant le fort et la ville de Ferrare. B. Yann ». <sup>1</sup> Ce texte a été traduit en allemand, hollandais, « italien », grec. Le pic de production est atteint en 1798 - an VI avec 18 éditions différentes recensées pour cette seule année. Cela correspond à une politique de diffusion des manuels officiels de la République par le Directoire.

Cette très large diffusion du catéchisme primé déborde les frontières françaises d'une part, et va entraîner une relecture du texte réinvesti d'un contenu politique nouveau. Ainsi, Jean-Jacques Cart réédite à Lausanne en 1804 ce catéchisme sous le titre de *Catéchisme vaudois ou principes de Philosophie, de Morale et de politique républicaine* <sup>2</sup> destiné à la jeunesse d'après son titre. Cart fut un des membres actifs de la République helvétique entre 1798 et 1803 et devint une figure politique du canton de Vaud après la Restauration ce qui explique le titre choisi de *Catéchisme vaudois*. Cart a eu entre les mains une édition Bordelaise de 1797-an V éditée par Puynesge, qu'il a en partie réécrite comme il l'indique dans sa préface :

« Arrivé d'Amérique à Bordeaux, je trouvai ce Catéchisme, imprimé par ordre du Département de la Gironde, pour servir aux Ecoles, dans toute l'étendue de son territoire. Je le lus avec ravissement. Tous ceux à qui je l'ai communiqué ensuite, plusieurs Ministres en ont également été touchés, m'en ont demandé et m'en demandent des copies. Ils veulent que leurs enfans le sachent par cœur. C'est pour remplir leur vœu que le fais réimprimer, après quelques amendements nécessaires. » <sup>3</sup>

Ce détour par la Suisse post-République helvétique est intéressant à plus d'un titre. D'une part, contrairement à ce que nous avons noté au sujet de Morel de Vindé, le nom de La Chabeaussière a disparu, le statut de manuel officiel primant sur la notoriété de son auteur.

Parmi les 82 rééditions, 27 sont des attributions car avaient été publiées sans nom d'auteur. La mémoire conservée de ce catéchisme politique est tronquée. D'autre part,

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, Du Pont, Ferrare, Pomatelli, An V, 15 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), Cart (Jean-Jacques)(édit.), *Catéchisme vaudois, ou principes de Philosophie, de Morale et de Politique Républicaine. Recommandé par J.J. Cart aux Instituteurs et Institutrices de la jeunesse des deux sexes, et à tous les Pères de familles*, Lausanne, Hignou, 1804, 15 p.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

par un jeu de réécriture (pour insister sur la religion chrétienne en particulier), le texte devient un ouvrage de propagande destiné aux républicains du canton de Vaud. Cette évolution vers une liberté de plus en plus grande des éditeurs face au texte d'origine se renforce après la mort de La Chabeaussière en 1820, le texte n'étant plus uniquement celui d'un manuel scolaire du Directoire.

A partir de 1820, les éditions du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* ne sont plus directement reliées à la volonté de leur auteur. Le texte acquiert une existence autonome qui va se traduire par une multiplication des interprétations politiques du catéchisme. À une date inconnue ont été publiés les *Entretiens des peuples civilisés. Le catéchisme républicain, suivi de : Les Conseils de la sagesse, Indice des amis du drapeau d'Austerlitz, et le Pater National de France*.<sup>1</sup> Nous savons toutefois que cette édition est postérieure à la mort de Napoléon en 1821. Il s'agit d'un ouvrage bonapartiste qui reprend le catéchisme de La Chabeaussière en y ajoutant un hymne à Napoléon. Quelle ironie pour celui qui a composé des vers en l'honneur de « Louis le Désiré » en 1816 en qualifiant Napoléon Bonaparte de « monstre, sans pudeur, farouche et pervers<sup>2</sup> » ! En 1832, une édition faite à Lons-le-Saunier par un imprimeur nommé Courbet comporte une liste de commandements qui n'existaient pas dans le texte original et qui donne une orientation orléaniste au texte à l'image du 9<sup>ème</sup> commandement est d'orientation orléaniste : « 9. Le roi PHILIPPE, honoreras. Et sa famille également. »<sup>3</sup>

C'est surtout sous l'influence des républicains que le catéchisme connaît une nouvelle vie éditoriale dans les années 1830 et surtout pendant la Seconde République. Devenu un support de politisation, le catéchisme est réédité 7 fois en 1832-1833, en particulier par des éditeurs comme Sétier<sup>4</sup> qui est lié à 3 éditions du catéchisme. L'édition faite par Sétier de 1832, est un jalon important dans l'histoire éditoriale du

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Entretiens des peuples civilisés...*, Paris, Deragnacourt, s.d., 12 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Vers sur le retour de Louis le Désiré*, Paris, Le Normant, 1816, 4 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français par Poisson de La Chabeaussière contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des maîtres, des époux...ouvrage...dans lequel on explique ce que c'est que la liberté. Commandements d'un bon français*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1832, 8 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *La Nouvelle religion des honnêtes gens, ou le Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles, des Devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des Serviteurs, des Maîtres, des époux, des Enfants; Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'Homme et ce que c'est que la liberté*, Paris, Sétier, 1832, 8 p.

catéchisme de La Chabeaussière car cette version a été reprise en 1846 et en 1849 sous le titre de *Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*.<sup>1</sup> Ces trois éditions se présentent sous la forme de fascicule sans reliure d'une dizaine de pages et vendues pour un prix modique. Ainsi, est publiée à Abbeville en 1849 une édition In-8° de 4 pages vendue 5 centimes seulement. L'aspect matériel de l'ouvrage montre que l'on s'éloigne de l'utilisation scolaire qui était la sienne lors de sa première incarnation. Ces publications courtes et bon marché sont destinées à une large diffusion.

Avec la Seconde République commence alors une nouvelle vie éditoriale pour le *Catéchisme* puisqu'il est réédité 10 fois en 1848 et 3 fois en 1849. En 1848 réapparaissent les termes « République » et « Républicains » dont l'usage était interdit depuis 1835. C'est à cette date que refait surface le texte original. Il existe ainsi une édition faite à Toul dès mars 1848<sup>2</sup> qui est une véritable réimpression de la troisième édition, celle de Du Pont en l'An V<sup>3</sup>. Mais en parallèle continuent d'être éditées des versions des années 1830 épurées de toute mention de la République comme par exemple la version imprimé par C. Paillart à Abbeville en 1849 dont le titre est : *Le nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français, dans lequel on explique ce que c'est que la LIBERTE*.<sup>4</sup> La Seconde République s'est traduite par une réapparition et une réécriture du texte original qui a abouti à la coexistence de versions différentes ; phénomène qui continue sous la Troisième République.

Avec les années 1870 se profile un nouvel usage de l'ouvrage de La Chabeaussière puisque s'ouvre alors une période de réédition affirmée et revendiquée d'un document patrimonial, dernière incarnation de ce texte. Ainsi, une

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie ; ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français dans lequel on explique ce que c'est que la liberté*, Paris, Lottin de Saint-Germain, 1846, 8 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Devoirs du citoyen, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, par La Chabeaussière, suivi des Chants et Hymnes républicains*, Toul, Veuve Bastien, 1848, 24 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, Du Pont, An V, 15 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers Dieu et envers la patrie; ceux des serviteurs, des maîtres, des époux. Ouvrage indispensable à tous les citoyens Français. Et dans lequel on explique ce que c'est que la Liberté*, Abbeville, Paillart, 1849, 4 p.

édition lyonnaise de 1871 chez Conchon porte le titre de *Catéchisme républicain, d'après l'original de l'an IV de la République française*<sup>1</sup>, version rééditée à l'identique en 1873<sup>2</sup>. Une édition parisienne de 1875 porte le titre de *Catéchisme républicain (1793)*.<sup>3</sup> Pour les éditeurs (qui sont maintenant identifiés comme par exemple dans l'édition de 1873), l'ouvrage révèle un passé révolutionnaire glorieux tout en présentant des idées actuelles. Voici l'introduction présente dans l'édition faite à Lyon en 1871:

« Introduction : Ce catéchisme très rare a été réimprimé fidèlement d'après l'original remontant à la fin du siècle dernier, c'est à dire en l'An IV de la *République française*. Nous avons pensé être utiles à nos concitoyens, en livrant à la publicité les doctrines très naturelles contenues dans cette brochure. Il serait beau, de nos jours, de voir mettre en pratique ces heureuses maximes de nos pères. Lyon, le 2 février 1871, J.B »<sup>4</sup>.

Une fois de plus, la mémoire est tronquée puisque l'éditeur ne donne pas le nom de l'auteur et réécrit en partie le texte malgré son avertissement.

L'héritage révolutionnaire est mis en valeur par l'exhumation des décisions officielles prises pendant la Révolution à propos de cet ouvrage puisque l'éditeur a reproduit scrupuleusement l'extrait de la décision du jury en 1796 - an IV, tel qu'il apparaissait dans les nombreuses éditions de 1797 - an V ou en 1798 - an VI. Toutefois, comme sous la Seconde République, deux tendances contradictoires se rencontrent : l'affirmation de l'authenticité d'un document historique et la réécriture du texte original. Le statut du texte n'est donc pas clairement arrêté. Par exemple, l'édition de 1882, datée de la même année que la loi Ferry sur la neutralité de l'enseignement, a été faite par la Librairie des écoles laïques et ne comporte plus aucune mention à Dieu ou à l'âme. L'éditeur a aussi modifié le premier vers du quatrain sur la liberté en l'expurgeant de sa référence à Dieu d'une part et en insistant d'autre part sur le legs de la Révolution

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, Lyon, Conchon, 1871, 24 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française, par E. Laudera (de l'Hérault)* Lyon, Conchon, 1873, 24 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Catéchisme républicain (1793)*, Paris, Imprimerie Nouvelle, 1875, 16 p.

<sup>4</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française, op.cit.*

française : « Question 29 : Qu'est-ce que la liberté ? Du grand quatre-vingt-neuf c'est le plus bel ouvrage [...] ». <sup>1</sup>

Les éditions de 1882 et de 1893<sup>2</sup>, comportent toutes deux la mention « à l'usage des écoles » dans leur titre. Le *Catéchisme républicain philosophique et moral* a retrouvé son statut de manuel scolaire destiné avant tout à une utilisation dans les écoles primaires. L'édition de 1893 est fortement liée à la redécouverte de documents historiques dans le contexte du Centenaire de la Révolution française puisqu'il s'agit de la réédition de l'édition bordelaise déjà réédité par Cart à Lausanne. Le catéchisme de La Chabeaussière fait désormais partie du patrimoine révolutionnaire et républicain. Le catéchisme est réédité en 1893 sous le titre de *Catéchisme français à l'usage des écoles primaires, réimpression d'un document rare administratif du département de la Gironde, honoré d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*<sup>3</sup>. L'éditeur a inclus une présentation de l'ouvrage en tête de l'ouvrage :

« Etant en la possession d'un exemplaire rare du Document historique qui témoigne des efforts des Administrateurs de la première République dans la Gironde en faveur de l'éducation des jeunes générations républicaines, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de partager aujourd'hui ma bonne fortune entre tous mes contemporains, en le mettant à même d'avoir sous la main, la reproduction textuelle et originale de ce précieux recueil qui fut pendant quelque temps le Formulaire des Instituteurs et des Institutrices Primaires, et de jouir de l'héritage de nos pères, dont ils ont été frustrés depuis si longtemps. »

La notion d'héritage est ici centrale dans l'argumentaire de l'éditeur. La mémoire est aussi conservée par la présence d'une biographie de l'auteur à la suite du texte. Cette transmission mémorielle est aussi confirmée par l'étude de Paul Beurdeley datée elle aussi de 1893. Il cite abondamment le catéchisme et mentionne ses rééditions de 1825 et 1848 ainsi qu'une autre « récemment encore » ce qui peut faire référence à la réédition de 1893 que nous venons d'évoquer.

---

<sup>1</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Le Catéchisme national à l'usage des écoles laïques*, par La Chabeaussière, Paris, Librairie des écoles laïques, 1882, 16 p.

<sup>2</sup> La Chabeaussière (Auguste) *Catéchisme français à l'usage des écoles primaires, réimpression d'un document rare administratif du département de la Gironde, honoré d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Bordeaux, Gounouilhou, 1893, 17 p.

<sup>3</sup> La Chabeaussière (Auguste), *Catéchisme français à l'usage des écoles primaires*, Bordeaux, Gounouilhou, 1893, 17 p.

Le succès du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* s'explique par sa très grande malléabilité aussi bien formelle que textuelle. Il est particulièrement intéressant de se pencher sur les différentes incarnations d'un même texte pour comprendre comment celui-ci a été transmis aux lecteurs. Le catéchisme de La Chabeaussière est riche de nombreux enseignements car il fut transmis sous différentes incarnations tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. La longueur moyenne des 82 éditions du catéchisme de La Chabeaussière est de 17 pages ce qui est bien plus court que la moyenne des catéchismes politiques (70 pages). Le format est réduit avec principalement des formats In-8° ou dit « intermédiaires » (In-12, In-16, In-18). Cela n'empêche pas l'édition en placard (In-folio) à partir des années 1830 et de la période où le catéchisme devient un support de propagande républicaine. Le format, la longueur et le fait qu'il n'existe pas d'édition illustrée entraînent un prix modeste qui permet une large diffusion, ceci malgré les évolutions formelles.

**Illustration III.B.3 : Une édition in-folio du catéchisme de La Chabeaussière : *La morale de tous les âges, imprimée à Lyon par la Veuve Ayné (s.d.)*.**

Contrairement au texte de Morel de Vindé qui est resté figé au fil de ses rééditions, celui de La Chabeaussière a connu des réécritures et par conséquent des usages très divers en fonction des périodes : manuel scolaire sous la Première République, support de la propagande républicaine des années 1830 reprise sous la Seconde République et enfin document patrimonial sous la Troisième République, venant justifier l'instauration d'une instruction civique laïque à l'école. C'est ce caractère polymorphe et par conséquent la diversité de ses incarnations et des réceptions induites qui explique l'exceptionnelle longévité de ce livre rapporté à l'ensemble du corpus de catéchismes politiques.

### **Conclusion**

Le catéchisme de Morel de Vindé est suffisamment vague dans ses conceptions politiques pour ne pas être lié à un régime particulier d'où une vie éditoriale disjointe du

contexte politique. Il est resté cantonné dans la sphère scolaire d'où la très grande stabilité du texte et de l'objet livre qui l'incarne. Au contraire, le catéchisme de La Chabeaussière a connu de multiples réécritures de la part de son auteur pendant la période révolutionnaire. Par sa malléabilité, le texte a ainsi pu être réinvesti d'un contenu politique et moral qui a varié en fonction des époques et des publics. Cela nous éclaire sur les attentes de ce public tout au long de l'histoire du catéchisme politique au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les phénomènes de réécriture illustrent les évolutions du public visé par ces manuels élémentaires de vulgarisation politique.

La forme catéchistique a été jugée particulièrement adaptée à la rédaction de manuels scolaires pour remplacer les ouvrages d'Ancien-Régime dans les écoles républicaines. C'est la recherche de la continuité formelle, mais aussi textuelle avec les références à Pibrac, qui explique que ce soit précisément celui de La Chabeaussière qui a été primé à l'issue du Concours pour la rédaction des livres élémentaires.

Au cours des années 1830 marquées par l'intense propagande républicaine, le catéchisme politique en général, et celui de La Chabeaussière en particulier, sont considérés comme particulièrement adaptés pour toucher un public adulte et populaire. L'aboutissement en est la réédition en grande quantité de ce texte révolutionnaire après la Révolution de Février 1848. Toutefois les jeux de la mémoire sont complexes car c'est parfois le texte de la Révolution qui est réédité mais ce sont surtout les versions anonymes publiées dans l'orbite de la Société des droits de l'Homme qui sont reprises. Après avoir été considéré comme un vecteur d'éducation politique et morale, le catéchisme devient un vecteur d'émancipation politique des masses populaires.

Avec la Troisième République se produit une patrimonialisation de la mémoire de ce catéchisme, qui acquiert le statut de document historique. Le catéchisme est entré dans la mémoire républicaine comme en témoignent les grands outils lexicographiques de Larousse ou de Buisson. C'est à ce moment –là que Cléante puis Beurdeley s'intéressent au texte de La Chabeaussière. Malgré quelques tentatives isolées, ce catéchisme a quitté l'école, illustrant le fait que depuis la tentative avortée de Renouvier et de Carnot en 1848, l'utilisation scolaire ne correspond plus aux attentes des autorités en charge de l'instruction publique. Le texte de La Chabeaussière se fige pour retrouver sa lettre d'origine et perd son pouvoir émancipateur, par opposition aux catéchismes socialistes qui paraissent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de La Chabeaussière a sans doute incarné pour de nombreux hommes du XIX<sup>ème</sup> siècle le genre littéraire du catéchisme politique dans ses multiples usages, d'où sa vie éditoriale si riche qui reflète celle de l'ensemble du genre littéraire dans lequel il s'insère.

## **CONCLUSION**



Dès les premières années de la Révolution française se sont multipliés des ouvrages qui se situaient à la rencontre de la tradition catéchistique chrétienne et du projet de vulgarisation des savoirs apparu au siècle des Lumières. L'émancipation du peuple par la connaissance est alors visée. Le brusque développement de l'opinion publique au cours de l'évènement révolutionnaire a entraîné ensuite une rapide politisation du catéchisme politique.

La principale différence entre la catéchèse chrétienne et les catéchismes politiques tient à l'absence d'une institution *stricto sensu* qui ait porté ce discours. Un catéchisme désigne pour les chrétiens à la fois l'instruction élémentaire prodiguée, le groupe de ceux qui reçoivent cette instruction et enfin le manuel, support de l'enseignement. Dans son acception politique, le terme doit cependant être limité au livre, il serait abusif de parler d'une catéchèse politique compte tenu de l'extrême diversité des doctrines que nous avons présentées. Il n'y a pas non plus eu de « catéchistes », possesseurs uniques du livre, qu'ils transmettaient par la parole à l'assemblée des catéchumènes. Alors que la vérité du catéchisme chrétien reposait sur l'autorité du maître (qui se laïcise progressivement), il y eut au contraire une multiplicité d'institutions, d'intermédiaires et de récepteurs du catéchisme politique en fonction des différents contextes d'utilisation.

L'écriture de catéchismes politiques amorcée à la Révolution s'est poursuivie tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle mais de façon irrégulière. Cette chronologie heurtée s'explique par le lien étroit entre la publication de ces livres et les épisodes de fondation ou d'enracinement de la République. En effet, les catéchismes républicains représentent les 2/3 du corpus et ont influencé l'écriture de catéchismes d'autres opinions politiques. Les textes royalistes ou bonapartistes suivent la même chronologie politique et se présentent comme des contre-catéchismes face aux héritiers d'une tradition remontant à la Révolution française qui perdure jusque dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. Le genre est essentiellement démocratique si l'on ajoute aux textes républicains, les catéchismes socialistes ou encore libres penseurs.

Le point le plus important est la constitution progressive d'une mémoire transmise jusqu'en 1848 par les militants républicains des années 1830. Les nouveaux textes écrits dans le contexte de l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 puisent dans une tradition déjà ancienne. Il se produit alors une rencontre entre la

tradition chrétienne de la vulgarisation d'un dogme et la tradition révolutionnaire d'explicitation des nouvelles institutions. Cette mémoire intertextuelle explique la constitution progressive d'un genre du catéchisme politique. L'élargissement du corps électoral a eu un impact considérable sur l'écriture des catéchismes politiques puisque la tradition du manuel pratique de vulgarisation politique est alors réactivée pour inculquer les gestes nouveaux de l'acte du vote.

La question de la morale politique est centrale lorsqu'il faut répondre à la question suivante : comment bien voter ? Les auteurs révolutionnaires sont les premiers à avoir cherché les fondements d'une morale civique et politique. Au siècle des Lumières se forge l'idée que la politique peut se réduire à une morale comme le souligne Sergio Luzzato dans son étude sur la culture politique thermidorienne.<sup>1</sup> Claude Nicolet a prolongé cette réflexion au-delà de la Révolution dans son histoire de l'idée républicaine en France. L'héritage des Lumières véritable siècle de la pédagogie, est repris tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle par les Républicains : « C'est au contraire une des caractéristiques les plus frappantes de l'histoire politique depuis la Révolution que cette recherche constante d'un accord entre morale et politique. »<sup>2</sup> Le processus de désacralisation de la morale enclenché par certains penseurs des Lumières aboutit progressivement à une politisation de celle-ci. Le genre du catéchisme a connu la même trajectoire issue d'un transfert d'une pédagogie d'abord laïcisée avant d'être politisée.

Dans les premières années de la Troisième République, les républicains ne sont pas les seuls à utiliser la pédagogie catéchistique pour diffuser leur doctrine. Dans le même temps d'autres idéologies politiques ont été vulgarisées, catéchisées : il s'agit de l'athéisme et de l'anticléricalisme de la Libre Pensée d'une part et du socialisme, en particulier dans sa version guesdiste, d'autre part.

A la diversité des opinions et des usages qui interdit de parler d'une catéchèse politique, s'oppose l'unité d'un genre spécifique de la littérature politique à la rhétorique aisément identifiable et aux thématiques partagées. Les auteurs et les éditeurs ont conscience d'inscrire leur ouvrage dans un genre bien défini. Un progressif enracinement des catéchismes se produit avec pour conséquence principale la constitution de tout un réseau de relations intertextuelles internes au corpus. Le genre

---

<sup>1</sup> Luzzato (Sergio), *L'automne de la Révolution. Luites et cultures politiques dans la France thermidorienne*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 15.

<sup>2</sup> Nicolet (Claude), *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris, Gallimard, [1982] 1994, p. 493.

s'organise autour d'une mémoire intertextuelle, véritable fonds commun méthodologique et thématique dans lequel puisent les auteurs. Dans le même temps le nombre d'ouvrages publiés et les indices qui subsistent quant à leur diffusion attestent d'une réception en profondeur de ces catéchismes.

L'unité du genre provient surtout d'un projet partagé par la majorité des auteurs et des éditeurs. La rhétorique catéchistique reflète des horizons d'attente proches mais qui évoluent au fil des contextes historiques évoqués. Les auteurs développent, dans leur majorité, l'idée qu'ils écrivent un ouvrage élémentaire destiné à un public peu cultivé politiquement. Les catéchismes politiques représentent une pédagogie politique qui répond, pour ceux qui en sont les promoteurs, à la question centrale du XIX<sup>ème</sup> siècle : comment politiser le peuple ?

C'est le propre de la pédagogie que de nous éclairer sur la matière, sur le maître et surtout sur l'élève. Ainsi, devient-il possible d'analyser le contenu des livres mais aussi d'estimer le plus finement possible qui était le « maître », ou producteur du discours, et qui était « l'élève » ou récepteur du discours. Le catéchisme, par sa forme interrogative, insiste fortement sur cette distinction entre celui qui interroge et celui qui répond. Cela induit dans le cadre de la catéchèse religieuse une hiérarchie très marquée entre le catéchiste qui détient la vérité et le catéchumène qui doit l'apprendre, l'interrogation se résumant souvent à un artifice rhétorique ne servant qu'à vérifier l'orthodoxie de la foi du catéchumène. La distinction n'est pas aussi tranchée dans les catéchismes politiques, la frontière s'effaçant souvent entre celui qui sait et celui qui apprend. Les auteurs se mettent eux-mêmes en scène et entretiennent des rapports complexes avec le lectorat populaire visé allant de la revendication de l'appartenance à la mise à distance. Malgré le caractère dogmatique de la pédagogie catéchistique chrétienne, nous avons démontré que le catéchisme politique n'est pas un oxymore. Un tel jugement est en effet le reflet d'une vision téléologique héritée des critiques formulées à l'encontre du catéchisme sous la Troisième République d'une part et de la définition contemporaine de la propagande d'autre part. De plus, la confusion entre les termes populaire, élémentaire, vulgaire a entraîné une vision souvent négative des catéchismes. Celle-ci est encouragée par les auteurs eux-mêmes dans leurs préfaces lorsqu'ils justifient par un argument d'efficacité le choix de composer de « petits » ouvrages appartenant à la littérature populaire.

Cette perception est reprise ensuite par les historiens du catéchisme politique qui écrivent au moment même où les pédagogues républicains critiquent la pédagogie catéchistique, en héritiers de Rousseau. Les vingt premières années de la Troisième République sont aussi marquées par une progressive séparation des sphères politique, scolaire et religieuse. Les premières études sur le catéchisme politique sont écrites au moment où le genre disparaît, ces ouvrages devenant alors des documents historiques. Cela explique d'ailleurs l'intérêt porté aux catéchismes de l'époque révolutionnaire. Dans le même contexte de « fossilisation » du catéchisme politique est instituée une morale civique et laïque qui paraît résoudre, dans la sphère scolaire au moins, la question des rapports complexes entre morale et politique. Les manuels de la Troisième République s'inscrivent dans la continuité de l'entreprise de refondation de la morale amorcée sous la Révolution française. Yves Déloye voit dans les catéchismes politiques les ancêtres des nouveaux manuels d'instruction civique de 1882 :

« A la rentrée scolaire de 1882, la prière et le catéchisme sont remplacés par la morale et l'instruction civique. Symbolisant à eux seuls ce bouleversement, les nouveaux manuels de morale et d'instruction civique deviennent vite le cœur de la querelle scolaire. Héritiers des catéchismes républicains rédigés pendant la Révolution française et de la littérature d'éducation politique populaire de 1848, ces ouvrages invitent les instituteurs récemment sortis des écoles normales à développer en chaque enfant le sentiment de sa responsabilité civique. »<sup>1</sup>

La politisation des adultes est quant à elle prise en charge dorénavant par les partis politiques ou encore les syndicats. A l'exception des socialistes proches de Jules Guesde, les groupements politiques ne choisissent plus de composer de catéchismes politiques pour vulgariser leur doctrine. Abandonné aussi bien dans la sphère scolaire que dans la sphère politique, le catéchisme politique disparaît alors comme genre autonome de la littérature politique. Le XIX<sup>ème</sup> siècle peut alors être qualifié de « siècle du catéchisme politique. »

Le succès de ces ouvrages provient de leur grande malléabilité, de leur caractère polymorphe. Nous l'avons montré avec l'étude de cas du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de Poisson de la Chabeaussière : un même texte a pu connaître de multiples incarnations qui ont répondu aux différents usages du genre tout au long du

---

<sup>1</sup> Déloye (Yves), *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules-Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 14.

siècle. Ces incarnations d'un seul texte sont le reflet des horizons d'attente successifs à l'intérieur desquels les auteurs et les éditeurs ont inscrit leurs catéchismes politiques. Ce projet largement partagé de vulgarisation politique explique l'unité du genre qui a largement participé à l'entreprise de propagande politique mise en œuvre depuis la Révolution française jusqu'à la Troisième République. Le catéchisme politique s'est progressivement autonomisé dans ce processus de vulgarisation politique par sa rhétorique immédiatement identifiable. Ce genre littéraire a ainsi eu une place centrale dans la naissance d'une pédagogie politique à vocation populaire.

Le catéchisme politique incarne ainsi une époque marquée par la croyance en la capacité de l'individu à s'émanciper politiquement par ses lectures. Le long XIX<sup>ème</sup> siècle est aussi caractérisé par l'imbrication de la morale et du politique. L'étude des catéchismes montre que la propagande n'est pas encore le monopole des partis politiques. Le catéchisme politique est aussi un point d'observation de la naissance d'une morale laïcisée. En effet, l'intrication entre la religion et la politique au sein d'ouvrages conçus parfois comme des manuels scolaires ne permet pas encore l'émergence d'une morale laïque scolaire. Une fois institutionnalisée par les programmes de 1882, celle-ci rejette en dehors des murs de l'école la morale politique au profit d'une instruction civique qui n'en est qu'une nouvelle incarnation comme l'illustre l'insistance sur le devoir moral de bien voter. Alors que la publication de catéchismes politiques était le fait d'individus revendiquant par leur écriture le droit de faire des livres pour politiser le peuple, la propagande politique est progressivement accaparée par les groupements politiques. C'est ce qui explique par exemple la très grande homogénéité des catéchismes guesdistes par rapport au reste du genre politique. Les auteurs liés au Parti ouvrier de Jules Guesde sont cependant les derniers à avoir largement utilisé le catéchisme comme vecteur de politisation. Dans le même temps est élaborée une vision péjorative de cette littérature qui a brouillé la claire vision de l'unité et de l'enracinement du genre.

### **Résumé de la thèse :**

Les catéchismes politiques sont des ouvrages de vulgarisation politique. Apparus dans les années 1770 à la faveur d'un transfert pédagogique, ils sont principalement publiés de la Révolution française jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale. Ecrits sous la forme d'une succession de questions et de réponses dans leur grande majorité, ces livres élémentaires sont destinés à un lectorat populaire. Cette recherche se fonde sur la constitution d'un corpus de 815 catéchismes politiques imprimés. L'unité formelle de ce genre démocratique se conjugue à une diversité des opinions politiques présentées ainsi que des usages prescrits. La chronologie de la parution de cette littérature est étroitement liée à l'histoire politique du long XIX<sup>ème</sup> siècle puisque les périodes républicaines sont marquées par la redécouverte de textes anciens qui forment progressivement une mémoire du genre. Dans le même temps paraissent des catéchismes inédits liés au contexte politique révolutionnaire et républicain. L'histoire républicaine du catéchisme politique concerne aussi les textes qui ne sont pas républicains. La chronologie de la parution de ces textes reste étroitement liée à l'histoire de la République qui a entraîné la parution de catéchismes pour la défendre mais aussi de contre-catéchismes pour la renverser.

Le genre se caractérise par un projet partagé de vulgarisation politique à destination du peuple. L'approche globale du catéchisme politique vise à faire la description fine d'un objet historique méconnu et conçu comme un genre mineur.

### **Mots clés :**

Catéchisme politique, pédagogie politique, vulgarisation, politisation.

### **Title :**

*French political catechisms (1789-1914)*

### **Keywords :**

Political catechism, political pedagogy, popularization, politicization.

### **Institut de rattachement :**

Institut d'histoire de la Révolution française (EA127), 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.